



---

LE FRANÇAIS

---

CORRECT

---

MAURICE GREVISSE

---

*Guide pratique*



Maurice GREVISSE

# LE FRANÇAIS CORRECT

Guide pratique

Préface d'André CHAMSON  
*de l'Académie française*

TROISIÈME ÉDITION

FRANCE LOISIRS  
123, boulevard de Grenelle, Paris

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre,  
par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm,  
réservées pour tous pays.

Édition du Club France Loisirs, Paris,  
avec l'autorisation des Éditions Duculot

© Éditions DUCULOT, PARIS-GEMBLoux (1982)  
(*Imprimé en Belgique sur les presses Duculot.*)

D 1982.0035.10

Dépôt légal : juillet 1984

N° ISBN : 2-7242-1574-5

N° Éditeur : 9433

## PRÉFACE

*Si, depuis plus d'un demi-siècle, je me sers quotidiennement de notre langue, comme un potier de l'argile ou comme un peintre des couleurs, je n'ai pas encore épuisé l'attrait que suscite en moi un ouvrage comme ce Guide pratique du français correct que publie, aujourd'hui, Maurice Grevisse.*

*Dans ce petit livre, avec une sorte de trésor du bon usage, qui vient de loin, et plonge au plus profond d'une expérience collective ou, pour mieux dire, d'une expérience commune, au sens premier de ce mot, il y a comme un engagement, ou un jugement sur toutes les nouvelles aventures de notre langue, et sur tous les problèmes que pose sa vie, qu'ils soient de continuité ou de novation. Chaque jugement est appuyé et déterminé par des citations empruntées à quelques-uns des bons ouvriers de notre langue, et chaque arrêt a, derrière lui, une longue jurisprudence.*

*Que ce soit dans le vocabulaire ou dans les catégories grammaticales, je n'oserais pas prétendre que je suis comme un poisson dans l'eau mais, au contraire, comme un pêcheur au bord d'une mer poissonneuse, un pêcheur qui, jamais, ne jette sa ligne en vain.*

*André Chambeau*

*de l'Académie française.*



**PREMIÈRE PARTIE**

**DANS LE VOCABULAIRE**





## DANS LE VOCABULAIRE

- 1 **ABASOURDIR** (de *basourdir*, tuer; altération argotique de *basir*, même sens). Prononcez: *a-ba-zour-dir*.
- 2 **ACCAPARER** ne peut pas s'employer à la forme pronominale. Ne dites pas: *Il s'est accaparé de toute la production*; ni: *Il s'est accaparé toute la production*; dites: *Il a accaparé toute la production*.

### 3 ACCENTS

a) **Sans accent** (aigu, grave, circonflexe, selon les cas) sur la voyelle en *italique gras* :

appas	chenet	disgracieux
axiome	chrome	drolatique
<i>bailler</i> (donner)	<i>cime</i>	égout
bateau	Clemenceau	égrener
Benoît (Pierre ~)	compatir	fantomatique
besicles	compatissant	féerie, -ique
boîter	conifère	fibrome
boîterie	<i>cote</i> (de coter)	<i>futé</i>
boîteux	coteau	gaine
Bremond (abbé ~)	craniologie	gelinotte
brome	<i>cru</i> (vin)	gnome
bucrane	cyclone	goître
cela	débucher	gracier
chalet	dégainer	haler (tirer)
Chalon-sur-Saône	déjeuner	havre, Le Havre
chapître	demiurge	Heredia
Chateaubriand	dessouler	home
chatoyer	dévoit	infamant
chebec	diplomatique	infamie
chechia	disgracier	inversement

<i>mater</i> (dominer)	receper	senescence
Megève	refréner	senestre
miserere	registre	senior
momerie	rengainer	sorbetière
otage	repartie (réponse)	<i>sur</i> (aigre)
phylloxera	retable	symptomatique
pretentaine	rembucher	tatillon
pupitre	revolver	Valery (Larbaud)
raclée	roder (user)	Vendryes
ratisser	secrétaire	Venezuela
receler	seneçon	zone

*b) Avec accent* (aigu, grave, circonflexe, selon les cas)  
sur la voyelle en *italique gras*:

abrégement	deçà	pèlerin, -inage
afféterie	déficit	pèlerine
aimé-je	déjà	il plaît
alêne	delà	pène (de serrure)
allègement	détritus	piqûre
allègrement	diplôme	pluviôse
antéchrist	dussé-je	poème
arène	écrémer	poète
arôme	emblème	poêle
bâiller	emboîter	puissé-je
bâillon	empiètement	rébellion
barème	eussé-je	réglementer
bohème (vagabond)	événement	sécréter
ça (interj.)	faîte	sécrétion
chaîne	il gît	soûl
châlit	grêlon	spécimen
Châlons-sur-Marne	hâler (brunir)	surcroît
châssis	holà	symptôme
châtiment	icône	tempétueux
il clôt	infâme	ténacité
côlon (intestin)	Liège	théâtre
crème	liséré	trêve
crémerie	mémento	ventôse
crémier	nivôse	voilà

4 N.B. 1. Littré, le Dictionnaire général, l'Académie, Robert écrivent : *assener* ; — le Grand Larousse encyclopédique et le Grand Larousse de la Langue française : *assener* ou *asséner*.

2. Littré, le Dictionnaire général, le Grand Larousse encyclopédique écrivent : *béltre* ; — l'Académie : *belître* ; — le Grand Larousse de la Langue française : *béltre* ou *belître*.

Pour *criterium* : sans accent (Littré, Ac.), ou avec accent aigu facultatif (Robert, Grand Larousse de la Langue fr.).

3. L'Académie et le Grand Larousse encyclopédique écrivent : *faine* (fruit du hêtre) ; — Littré et Robert : *faine* ; — le Dictionnaire général et le Lexis : *faine* ou *faine*.

4. L'Académie écrit : *referendum* ; — le Grand Larousse encyclopédique et le Lexis : *référendum* ; — Robert : *referendum* ou *référendum*. — Prononciation : *ré-fé-rin-dom'*.

5. À l'élément grec *genesis*, production, engendrement, Littré, le Grand Larousse encyclopédique, J. Rostand, font correspondre, dans des composés savants, l'élément français *-genèse* (sans accent aigu sur la 1<sup>re</sup> syllabe) : *Parthéno-genèse*, *glyco-genèse*, *ovogenèse*, etc. — Certains mettent là un accent aigu (qui ne se justifie pas) : *Parthénogénèse* (Ac. ; Robert), *glycogénèse* (Robert), *ovogénèse* (A. Chamson).

6. L'Académie écrit : *reviser*, *revision* ; — Littré : *reviser*, mais *révision* ; — le Dictionnaire général, le Grand Larousse encyclopédique et Robert : *reviser* ou *réviser* ; *revision* ou *révision*.

7. Dans les mots savants en *-iatre* (grec *iatros*, médecin) ou en *-iatrie*, il ne faut pas de circonflexe sur l'*a* : *pédiatre*, *pédiatrie*, *psychiatre*, *psychiatrie*, etc.

8. L'Académie écrit : *assidûment*, *congrûment*, *continûment*, *crûment*, *dûment*, *goulûment*, *incongrûment*, *indûment*, *nûment*.

Elle écrit sans circonflexe : *absolument*, *éperdument*, *ingénument*, *résolument*, etc. (elle ignore : *prétendument*) ; — avec l'accent aigu : *exquisément* ; — sans accent aigu : *intimement*, *opiniâtement*. — L'usage, pour plusieurs de ces adverbes, est flottant ; on rencontre : *éperdûment*, *exquisément*, *ingénûment*, *opiniâtrément*, *prétendûment*. — Conseil : s'en tenir à l'orthographe de l'Académie.

9. L'Académie écrit : *senescence* ; — Robert et les divers Larousse : *sénescence*.

5 ACCEPTATION : le fait d'accepter. Ne pas employer ce mot pour *acception*, sens particulier d'un mot. On ne dira pas : *dans toute l'acception du terme* ; on dira : *dans toute l'ACCEPTATION du terme*. — *Ce mot a plusieurs ACCEPTIONS* (Ac.).

6 ACCIDENTÉ. Sens traditionnel : « présentant des inégalités, des accidents (de terrain), mouvementé » : *Région ACCIDENTÉE*. *Vie ACCIDENTÉE*.

Sens néologique : « qui a subi un accident » : *Une voiture ACCIDENTÉE* (J. Orioux). — *Devant l'ACCIDENTÉ à panser, à recoudre* (É. Henriot).

L'Académie ignore *accidenter*. Au sens de « blesser par accident » ou de « endommager », il appartient surtout à la langue familière : *En roulant trop à droite, il a ACCIDENTÉ un cycliste* (Grand Larousse de la Langue française).

**7 ACCOUTUMÉ.** *Avoir accoutumé de* + infin., c'est « avoir pour habitude de (faire qq.ch.) » ; ce tour a un peu vieilli : *Ce qu'on a ACCOUTUMÉ d'appeler le théâtre du boulevard* (Fr. Mauriac).

**8 ACHALANDER.** Selon l'opinion stricte, *achalander*, c'est « fournir de chalands, c'est-à-dire de clients » : *Ce marchand est fort ACHALANDÉ* (Ac.). — Dans l'usage d'aujourd'hui, *achalander* (surtout au participe passé) s'emploie non seulement au sens de « procurer de nombreux clients », mais aussi au sens de « approvisionner en marchandises » ; ce glissement de sens, condamné par l'Académie (mise en garde du 18 février 1965), paraît bien irréversible : *Boutique bien ACHALANDÉE* (Petit Robert). — *L'épicerie Borange (...) mieux ACHALANDÉE comme papeterie et librairie* (M. Proust, dans Robert, Suppl.).

**9 ACHEVÉ DE, COMMENCÉ DE** + infinitif. — Les tournures dans lesquelles un verbe exprime, avec l'infinitif qui suit, l'idée d'achèvement ou de commencement d'une action (par ex. : *achever, finir, commencer de bâtir*) admettent la tournure passive : l'idée passive, qui concerne logiquement chacun des deux éléments du bloc verbal, ne se trouve exprimée qu'avec le premier : *Il n'est pas encore ACHEVÉ D'HABILLER* (Ac.). — *Le petit volume (...) ACHEVÉ D'IMPRIMER le 2 janvier 1670, parut dans le mois* (Sainte-Beuve). — *Les lettres FINIES DE LIRE* (P. Loti). — *Une nouvelle petite Fiat qui est juste FINIE DE RODER* (J.-L. Vaudoyer). — *Ma robe est COMMENCÉE DE GARNIR* (F. Brunot).

- 10 ACOMPTE / ARRHES.** Un *acompte* est un paiement partiel à valoir sur une somme due ; — « donner des *arrhes* », c'est donner une somme d'argent au moment de la conclusion d'un contrat, d'un marché, et que l'on perd si le contrat ou le marché vient à être rompu.
- 11 ACQUIS / ACQUIT.** Bien distinguer entre: *avoir de l'ACQUIS* [= avoir un capital de connaissances acquises] — et *par ACQUIT de conscience* ou *pour l'ACQUIT de sa conscience, faire qq.ch. par manière d'ACQUIT.* [cf. *acquitter.*]
- 12 ACTER**, mot d'ancien français, est mentionné comme terme de pratique dans *Bescherelle* (faire des actes), dans *La Châtre* (faire, rédiger, signer des actes), dans le *Supplément de Littré* (prendre acte), dans le *Larousse* du XX<sup>e</sup> s. (prendre acte). On le rencontre parfois dans l'usage des journalistes et dans la langue juridique, notamment en Belgique: *Les agriculteurs européens ont ACTÉ avec satisfaction la volonté du Conseil européen de Brême d'arriver à une stabilisation monétaire.* — [Au Canada: *acter* = agir; — *acter* (au théâtre) = jouer (au théâtre).]
- 13 ACTIVER**, à la forme pronominale *s'activer*, est rebuté par les puristes: « Je sais bien que l'on dit couramment *s'activer* ou *s'affairer*; mais le premier est détestable et ne signifie proprement rien; car on active un travail ou le feu, on ne s'active pas soi-même » (A. Hermant, *Chroniques de Lancelot*, t. I, p. 294). — Cependant *s'activer* est courant aujourd'hui: *Elle admirait les fondrières où s'ACTIVAIENT les ouvriers* (R. Dorgelès).
- De même *s'affairer* (que ni Littré, ni le Dictionnaire général, ni l'Académie ne mentionnent): *Tandis que certains S'AFFAIRAIENT auprès de la présidente* (A. Gide, cit. Le Gal).
- 14 AFFABULATION**, au sens strict et étymologique, désigne la moralité d'une fable, d'un apologue. En cet emploi, il est vieilli, et le mot signifie aujourd'hui « trame d'un récit, intrigue d'une pièce ». — On ne constate pas, dans l'usage moderne, de différence de sens bien nette entre *affabulation*

et *fabulation* (ce dernier mot, beaucoup moins fréquent que l'autre, est ignoré de Littré, du Dictionnaire général et de l'Académie): *À mesure que j'avais dans le travail de FABULATION, je voyais croître mon embarras* (R. Martin du Gard). — *L'AFFABULATION de ce roman est dramatique* (É. Henriot).

**15 AFFAIRES** s'emploie bien dans le sens de « objets, vêtements, effets personnels »: *Ranger ses AFFAIRES* (Robert). — *Elle eut vite fait de préparer ses valises en les bourrant à grands coups de poings sans même plier ses AFFAIRES* (A. Chamson).

**16 AGONIR / AGONISER.** Ne pas confondre: *agonir*, c'est « accabler (de reproches, d'injures, etc.) »: *Elle m'a presque AGONIE de sottises* (Balzac, dans le Petit Robert).

Ce verbe se conjugue comme *finir*: *J'agonis, il agonit, nous agonissons, j'agonissais, que j'agonisse*, etc. — C'est abusivement que certains auteurs le conjuguent comme *agoniser*: *Vos publicistes AGONISENT le néophyte de propos vertueux* (M. Barrès cité par A. Goosse). — *Ils étaient fâchés avec leurs voisins parce que la mère Tuvache les AGONISAIT d'ignominies* (Maupassant).

*Agoniser*, c'est « être à l'agonie »: *L'abbé se meurt: il AGONISE* (Sévigné).

**17 AGRÉATION** (de *agréer*, trouver bon, approuver, ratifier).

Littré a accueilli ce mot dans son Supplément, mais les deux exemples qu'il produit sont pris dans le *Journal officiel* belge. *Agréation* s'emploie, en Belgique, au sens de « reconnaissance officielle », par exemple à propos de nominations, de ratification de certificats d'études. — Ne pas confondre avec *agrégation* = « admission, après concours, au titre d'agrégé, apte à être titulaire d'un poste de professeur de lycée, d'athénée, de Faculté ».

**18 AGRESSER**, « néologisme fâcheux et inutile » selon Dauzat, est un vieux mot, repris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; il a été reçu par le Grand Larousse encyclopédique, par le Grand Larousse de la Langue française et par le Lexis; de même par

Robert (Suppl.), qui donne ces exemples : *Deux individus l'ont AGRÉSSÉ la nuit dernière. — Passant AGRÉSSÉ dans une rue déserte.*

- 19 AJOUTE, RAJOUTE** ne sont pas reçus dans le bon usage ; quoique *ajoute* figure dans les Additions du Littré (ce qu'on ajoute à un engin) et qu'il se rencontre sporadiquement en France (*C'est donc une AJOUTE toute gratuite* se lit chez Gabriel Marcel), il n'appartient pas au français normal.

On a le choix entre : *ajout, rajout, ajouté, addition, adjonction, allonge, rallonge, supplément, surcharge, annexe, complément, correctif*, etc. : *Il chargea les épreuves de repentirs et d'AJOUTS* (A. Maurois). — *Quand il y avait un RAJOUT au bout de l'article* (M. Cohen). — *Mettre une RALLONGE à une table* (Ac.).

- 20 ALLONGER.** Avec Littré, les puristes condamnent *les jours allongent* et veulent qu'on dise : *les jours s'allongent* ; cependant le tour incriminé est attesté par d'excellents auteurs : *Les jours ALLONGEAIENT* (Hugo). — *Comme les jours AVAIENT ALLONGÉ...* (Fr. Mauriac).

*Allonger*, intransitif, s'emploie parfois aussi au sens concret de « prendre plus de longueur » : *Ses cheveux ALLONGÈRENT* (Fr. Mallet-Joris).

- 21 ALLUMER.** Puisqu'on dit bien *éteindre la lumière* (Ac.), on peut dire aussi *allumer la lumière*, parallèlement à *faire la lumière* : *Elle referma la porte et alluma la lumière électrique* (J. Green).

À comparer : *Je vais allumer l'éclairage au néon* (G. Duhamel). — *J'allumai l'électricité* (P. Guth).

*Allumer* s'emploie aussi absolument : *Il ALLUMA et tenta de lire* (A. Maurois).

- 22 ALTERNATIVE,** au sens strict, signifie « succession de deux choses qui reviennent tour à tour » ou « option entre deux issues, deux partis à prendre » : *ALTERNATIVE continue de l'espérance et d'alarme* (Hugo). — *C'est un fumiste ou un fou, nulle autre ALTERNATIVE* (M. Proust).

Le mot est souvent employé abusivement, même par d'excellents auteurs, au sens de « l'un de deux ou plusieurs termes d'un choix ». Cet emploi, condamné par Littré et par l'Académie (mise en garde du 19 nov. 1964), se répand : *Entre ces deux ALTERNATIVES : les vivres coupés ou bien un départ immédiat pour Paris* (M. Prévost). — *En lui montrant deux ALTERNATIVES : ou se laisser traîner dans les prisons de la terre ou porter le fer et le feu dans le palais d'Ialdabaoth* (A. France). — *De là enfin la conclusion qu'il y a trois ALTERNATIVES (...). Mais la vérité est qu'il y en a une quatrième* (H. Bergson).

Dans des phrases de cette sorte, au lieu d'*alternative*, la langue « soignée » emploie par exemple : *éventualité*, ou *parti*, ou *solution*, ou *issue*, ou *possibilité*.

Conseil : n'employer *alternative* qu'au sens strict, indiqué au début de l'article.

- 23 ALUNIR, ALUNISSAGE.** Ces néologismes ont été l'objet de beaucoup de discussions : deux *l* ou un seul ? *alunir* ou *atterrir sur la Lune* ? L'Académie (communiqué du 17 févr. 1966) a rejeté *alunir* et a recommandé *atterrir sur la Lune*. Mais, dans l'usage d'aujourd'hui *alunir* et *alunissage* paraissent bien l'emporter et figurent dans le Grand Larousse encyclopédique, dans le Grand Larousse de la Langue française, dans le Lexis, dans Robert (Suppl.), dans le Petit Robert et dans le Dictionnaire Bordas.

Exemples : *Mais ALUNIR signifiera pour lui [pour l'homme] freiner les deux ou trois kilomètres-seconde qui ont anéanti Lounik* (Charles-Noël Martin). — *Il y aura peut-être des expériences manquées, des ALUNISSAGES pénibles, mais la réussite n'est qu'une question d'années* (A. Maurois).

- 24 AMBIANCE :** « atmosphère matérielle ou morale qui environne une personne, une réunion de personnes » (Petit Robert) : *Telle ou telle AMBIANCE peut améliorer ou déformer un caractère* (Ac.). — *La tante disait qu'une AMBIANCE familiale est plus efficace qu'un repas d'affaires* (R. Sabatier). —



Le sens général est donc celui de « milieu, climat, atmosphère », dans leur emploi figuré.

*Ambiance* se dit, dans la langue familière, pour « atmosphère de gaieté, d'entrain » : *Il y a de l'AMBIANCE, ce soir* (Robert, Suppl.).

- 25 AMENER, RAMENER.** Employés dans leur sens propre, ces verbes, selon l'Académie (mise en garde du 18 nov. 1965), ne doivent être utilisés que dans le sens de « conduire en menant », et l'on ne dira pas : *J'ai RAMENÉ une montre de Suisse.*

Plus d'un bon auteur emploie ces verbes dans le sens de « apporter (*rapporter*) qq.ch. avec soi, en revenant au lieu qu'on avait quitté » : Robert Le Bidois cite (mais en les condamnant) ces exemples : *Les vêtements (...) qu'il n'avait pas voulu AMENER à la maison* (J. Giraudoux). — *Mon père RAMENA le panneau à la maison* (A. Chamson). — *La bibliothèque RAMENÉE d'Argelouse* (Fr. Mauriac). — Ajoutons : *Il s'agit d'un hareng qu'un vieux Juif RAMENAIT chez lui pour nourrir sa famille...* (H. Troyat).

Conseil : observer la mise en garde de l'Académie.

- 26 AMERRIR / AMÉRIR.** L'orthographe *amérir* serait conforme aux règles de la dérivation, le radical étant *mer*, et le suffixe *-ir*. « Ce néologisme, écrivait Thérive, est fort discuté. De toute façon, on doit l'écrire *amérir* : la double lettre serait absurde, mais tel quel, il est déjà si usité qu'il faut, je crois, le sanctionner. »

On rencontre parfois *amérir* : *Il décolla, AMÉRIT, décolla, AMÉRIT sans répit* (J. Kessel). — Mais *amerrir* a été adopté par l'Académie, et se justifie par l'analogie, d'après *atterrir*. — À noter qu'il signifie non seulement « reprendre contact avec la mer », mais aussi, par extension, « se poser à la surface de l'eau » [d'un lac, par exemple] : *L'hydravion AMERRISSAIT difficilement* (Ac.).

- 27 AMIDONNER, EMPESER.** Des grammairiens font une distinction entre *amidonner* : « enduire d'amidon », et *empeser*, plus précis selon eux : « raidir par l'amidon, par l'empois ». — En fait, on dit sans différence de sens appréciable :

« du linge amidonné » ou « du linge empesé » : Une blouse blanche bien AMIDONNÉE (J. Green). — Toutes les femmes (...) étaient ainsi vêtues de blanc, de lingerie fines AMIDONNÉES (M. Genevoix). — Étranglé par son col AMIDONNÉ (M. Pagnol). — De courtes robes de mousseline EMPESÉES comme du carton (Maupassant). — Les grands cols EMPESÉS que lui seul n'avait pas abandonnés (P. Morand).

- 28 **AMITIEUX** (de *ami*; le *t* se prononce comme dans *amitié*): en Belgique: affectueux, aimable, caressant: *Cet enfant est AMITIEUX comme tout!*
- 29 **AMODIER** : louer (une terre, une mine...) par un contrat impliquant une prestation périodique en nature ou en argent: *AMODIER sa terre pour tant de blé, ou tant d'argent* (Ac.). — Ne pas confondre avec *amender*.
- 30 **ANNOTER** (*un texte*), c'est « l'accompagner de notes, de remarques, d'annotations critiques »: *Il a ANNOTÉ les ouvrages de Pline, de Tacite* (Ac.). — Bien distinguer de *noter*; on ne dira pas: *Annoter une adresse dans son agenda*, mais: *noter* une adresse...
- 31 **ANNUAIRE** : recueil donnant annuellement les renseignements nécessaires sur un organisme administratif ou autre: *L'ANNUAIRE des Téléphones*.  
On dit aussi: *le bottin des Téléphones*; *Chercher un numéro dans le BOTTIN* (Robert, Suppl.).
- 32 **ANOBLIR / ENNOBLIR**. Distinguez: *anoblir*: conférer un titre de noblesse; — *ennoblir*: donner un caractère de grandeur morale.
- 33 **ANTAN** (*d'~*). Cette expression (qui ne s'emploie que comme complément d'un nom) se dit proprement de l'année précédant celle qui court (seule signification donnée par l'Académie): *Elle parlait d'une arche de Noé qu'elle m'avait donnée le premier janvier d'ANTAN* (A. France, cité par Deharveng). — Mais cette valeur est à peu près oubliée et, dans

l'usage moderne *d'antan* se prend au sens de « d'autrefois, de jadis » : *Je paie aujourd'hui mes dénis d'ANTAN, de ce long temps où me paraissait indigne de réelle attention tout ce que je savais transitoire* (A. Gide, dans le Grand Larousse de la Langue fr.).

**34 ANTICIPATIF, ANTICIPATIVEMENT.** On trouve *anticipatif* dans le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle et dans le Lexis, mais ni les autres Larousse ni aucun autre dictionnaire ne le signalent. *Anticipativement* est ignoré de tous les lexicographes. — Au lieu de *versement anticipatif*, *payer anticipativement*, on dira : *versement ANTICIPÉ*, *payer PAR ANTICIPATION*.

**35 AOÛT.** « On prononce *Oû* plutôt que *Aou* », selon l'Académie. Opinion complaisante ! « La prononciation *a-ou*, écrit Martinon, est aussi surannée et devrait paraître aussi ridicule que *pa-on*. » Le *t* « ne doit pas plus sonner dans (a)ou(t), dit le même Martinon, que dans *debou(t)*, malgré l'usage de quelques provinces ». — En fait, beaucoup font sonner le *t*, en France, même dans l'usage « distingué ».

**36 APAISEMENT.** On dit bien : « avoir, donner tout apaisement, des apaisements, (tous) ses apaisements » ; le sens général est « être rassuré » ou « rassurer » : *Le spécialiste ne peut manquer de vous donner toute lumière et tout APAISEMENT* (G. Duhamel). — *Il me faut apporter des APAISEMENTS aux esprits que le sous-titre pourrait étonner* (Id.). — *Vous pouvez donner tous les APAISEMENTS à M. le Supérieur* (Fr. Mauriac). — *Vous avez vos APAISEMENTS* (J. Romains).

**37 ARBORÉ,** au sens de « planté d'arbres, couvert d'arbres » se lit chez M. Bedel : « la savane *arborée* du Katanga ». — Mais, dans le français normal, *arboré* signifie : « élevé, dressé droit comme un arbre » ou « porté, montré ostensiblement » : *Drapeaux ARBORÉS le 14 juillet, décorations fièrement ARBORÉES*, etc.

**38 ARHELLE** désigne, dans le français régional de Belgique et dans diverses régions en France (Picardie, Manche, Champagne, etc.), une sorte d'étagère servant à exposer des assiettes et à accrocher des pots et différents ustensiles. Selon Hanse (voir détails : *Revue belge de Philol. et d'Hist.*, t. XXVIII, n° 2, 1950), le mot se rattache à *ais* (= planche) et a peut-être été attiré dans l'orbite de *arche* ; en Artois et en Picardie, il a pour équivalents *potière*, *barre à pots* ; les techniciens et les antiquaires disent aussi *potière-corniche*, *archelle potière*.

**39 ARDOISIER** : celui qui exploite une carrière d'ardoise ou y travaille. Bien distinguer de *couvreur* : ouvrier qui fait ou répare les couvertures des maisons (ardoises, tuiles, zinc, etc.).

N.B. On observera, à ce propos, que dans *le verre et le couvert*, le mot *couvert* signifie « logis où l'on est couvert, c'est-à-dire à l'abri des intempéries ».

**40 ARÉOPAGE** (grec *Areios pagos*, colline d'Arès). Ne pas dire : *aéropage*.

**41 ARIA**, ignoré de l'Académie, s'emploie familièrement au sens de « souci, embarras, ennui, tracas » ; *À quelque temps de là il assiste à la libération de Paris, à laquelle il participe allégrement sans perdre de vue son journal, dont les feuillets heureusement conservés au milieu de tant d'ARIAS, nous valent un des plus vivants récits de témoin sur ces pathétiques et confuses journées* (É. Henriot).

**42 ASSEOIR** (*s' ~*). On dit, pour prier qqn de s'asseoir : *Asseyez-vous*, ou : *Prenez place*, ou : *Mettez-vous là*, ou (avec une politesse un peu guindée) : *Donnez-vous la peine, prenez la peine de vous asseoir*. — Ne dites ni : *Mettez-vous*, ni (usage méridional) : *Remettez-vous*.

**43 ATTENDRE UN ENFANT**. En parlant d'une femme qui attend un « heureux événement », on dit ordinairement : *être enceinte* ou *attendre un enfant*. — Locution familière (plutôt vieillie) :

*être dans une position intéressante.* — Vieilli : *une femme grosse.*  
— [Au Canada : « *être, tomber en famille* » (= être enceinte).]

Ne dites pas : « Elle a eu une *portée* pénible », dites : « une *grossesse* pénible » — ou, en termes médicaux : « une *gestation* pénible ». — *Portée* se dit de la « totalité des petits que les femelles des animaux quadrupèdes portent et mettent bas en une fois » (Ac.).

**44 AUBETTE** (moy. haut allem. *hûba*, vieux franç. *hobe*, abri, cabane) est un mot du français régional ; courant en Belgique, connu aussi dans l'ouest de la France (Nantes, Rennes, Brest, Saint-Malo), il désigne un kiosque à journaux ou un abri pour ceux qui attendent un tramway, un autobus, etc. *Aubette* remplacerait avantageusement, comme l'a noté M. Piron, la périphrase *kiosque à journaux* et mériterait d'être admis dans le français universel, mais ce joli mot restera sans doute cantonné dans le français marginal. Le Lexis l'a accueilli comme mot dialectal.

**45 AUTARCHIE / AUTARCIE.** Le mot *autarchie* (= autonomie) a connu, depuis la fin de l'autre siècle, un certain usage : *Dans une société où l'AUTARCHIE économique conduit logiquement à l'AUTARCHIE intellectuelle* (G. Bernanos). — Mais pour désigner l'état d'un pays qui se suffit à lui-même et vit en économie fermée, c'est aujourd'hui *autarcie* qu'on emploie : *Une ère d'AUTARCIE et de misère s'est ouverte* (R. Kemp). — *L'économie sans débouchés, l'AUTARCIE semi-villageoise qui s'était établie aux temps carolingiens, a duré un peu plus d'un siècle* (P. Gaxotte).

**46 AU TEMPS !** se dit, en termes de gymnastique ou d'exercices militaires, pour commander de revenir à la position précédente en vue de recommencer le mouvement. Selon Thérive, *au temps !* « pourrait bien n'être qu'une orthographe pédantesque [pour *autant*], dont l'origine serait assez récente ». Cependant c'est bien l'orthographe *au temps !* qui s'est imposée : *AU TEMPS ! cria Brague. Tu l'as encore raté ton mouvement !* (Colette.)

- 47 **AUTOMATION.** À proscrire, selon l'Académie (communiqué du 20 avr. 1967) ; on le remplacera, suivant le cas, par *automatisation* ou par *automatique*.
- 48 **AUTOROUTE** (fémin.) a supplanté *autostrade*.
- 49 **AVANT-MIDI** se dit parfois en Belgique, soit au masculin, soit au féminin, pour « matinée » : *Nous aurons aujourd'hui un bel (une belle) AVANT-MIDI*.
- 50 **AVANT-PLAN** est fort peu employé en France. Ni Littré ni le Dictionnaire général, ni l'Académie, ni Robert ne le mentionnent. Il figure bien dans le Grand Larousse encyclopédique, mais l'usage normal est de dire *premier plan*.
- 51 **AVATAR** désigne, dans la religion hindoue, chacune des dix incarnations de Vichnou. Il s'emploie proprement au sens de « métamorphose, transformation » : *Thénardier, à qui les AVATARS étaient aisés, saisit cette occasion de devenir Jondrette* (Hugo). — *Les AVATARS d'un politicien*.  
 Dans l'usage moderne, *avatar*, en dépit des puristes, se prend fréquemment au sens d'*aventure*, de *mésaventure*, de *tracas*, d'*ennui*, etc., et il faudra bien sans doute se résigner à accepter le glissement de sens : *Il n'arrive, notamment après une série d'AVATARS, d'avoir envie de me défaire de ma voiture* (P. Daninos). — *À cause de ce retard, il n'arriva à Rio que le lendemain vers midi. Malgré cet AVATAR (...), Mermoz souriait...* (J. Kessel). — *Ils (...) riaient volontiers de ses AVATARS de fortune* (A. Chamson). — *Et comment évaluer l'effet produit sur l'état matériel et moral de toutes les autres unités allemandes par les AVATARS des convois, du ravitaillement, des liaisons ?* (Ch. de Gaulle.)
- 52 **AVÉRER** s'emploie surtout à la forme pronominale *s'avérer* (= être vraiment, se révéler, se manifester) et au participe-adjectif *avéré* : *La soif s'AVÉRAIT redoutable* (M. Genevoix). — *C'est un fait AVÉRÉ* (Ac.).

Certains auteurs n'ont pas craint (mais des grammairiens protestent) de joindre à *s'avérer* ou à *avéré* l'adjectif *faux* ; si l'on veut les justifier, on dira que, dans l'usage moderne, on n'a plus conscience de l'étymologie de *s'avérer* (cf. lat. *verus*, vrai) et que *cela s'avère faux* ne paraît pas plus choquant que *cela est vraiment faux* : *Bien que ses calculs s'AVÉRASSENT faux* (Montherlant). — *Jusqu'au jour où il est AVÉRÉ qu'il [un objet d'art] est faux* (Id.). — *Quand tous les calculs compliqués s'AVÈRENT faux* (M. Yourcenar). — *Les vues de l'homme s'AVÈRENT toujours fausses* (Fr. Mauriac, cité par GeorGIN).

**53 AVEU.** Ne dites pas : *être en aveu(x)*, *entrer en aveu(x)*. Le bon usage français veut qu'on dise : *avouer, faire des aveux, passer aux aveux, entrer dans la voie des aveux* : *Crainquebille eût FAIT DES AVEUX s'il avait su ce qu'il fallait AVOUER* (A. France). — *Le coupable est ENTRÉ DANS LA VOIE DES AVEUX ?* (H. Bernstein.)

**54 AVOIR AFFAIRE, AVOIR À FAIRE** : les deux façons d'écrire sont bonnes, mais la première est sans doute la plus fréquente : *Il a eu AFFAIRE à moi pour une question de passeport* (J. Romains). — *Il faut que l'on ait À FAIRE à quelque vainqueur* (Sainte-Beuve). — *Qu'ai-je À FAIRE avec le génie ?* (J. Cocteau.)

**55 AVOIR FACILE.** La construction de *avoir* avec un adjectif n'est pas inusitée en France : *Il a eu FACILE de me reprendre les bibelots [dit une copine de music-hall]* (Colette). — *Les médecins ont bien FACILE* (G. Lenôtre, cit. Deharveng). — *Saint Gorgon ne l'a pas eu si AISÉ* (Bossuet, cit. Hanse). — *J'aurais plus COURT de rester à Paris* (A. Dumas, cit. Deharveng).

Dans le français normal, au lieu de « Il a facile de le faire », on dit : *Il lui est facile de le faire* ou : *Il le fait facilement*, ou : *Il n'a aucune difficulté à le faire*.

**56 AVOIR GARDE.** Tour ordinaire : *n'avoir garde* + infin. = *n'avoir pas la volonté ou le pouvoir de, être bien éloigné de* : *Il n'a garde de tromper, il est trop honnête homme* (Ac.). — *Il n'avait garde de contredire sa fille* (Mérimée). — Se

dit aussi des choses : *Cette permission n'avait garde de lui être refusée* (Ac.).

On emploie parfois, dans le même sens, le tour affirmatif *avoir garde de* + infin. [= faire en sorte de ne pas...], mais ce tour n'est pas recommandable : il engendre de la confusion : *Nous avons garde de l'aborder brusquement* (Th. Gautier). — *J'ai garde surtout de m'aveugler sur les tares du régime capitaliste* (Fr. Mauriac).

**57 AVOIR LIEU DE.** « Je n'admets, écrivait Gide, l'emploi de cette locution qu'au neutre. *J'ai lieu de...* me choque, encore que Littré semble l'admettre. »

Cette opinion de Gide n'est pas fondée : *Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer | Des bontés d'Athalie* ONT LIEU *de se louer* (Racine). — *Tout ce que j'AI LIEU d'écrire aujourd'hui* (A. Hermant).

**58 AVOIR SOIN DE.** « Je *soignerai* pour vous, pour cette affaire » : germanisme. — Dites : *J'aurai soin, je prendrai soin de vous, de cette affaire, je m'en occuperai, j'y veillerai.*

**59 AZIMUT.** En astronomie : « angle formé par le méridien d'un lieu et un cercle vertical quelconque ou Ce cercle vertical même » (Ac.). — Dans l'usage général, *tous azimuts* s'emploie familièrement comme épithète avec la valeur de « pouvant convenir à tous les cas, s'appliquer dans toutes les éventualités ».

**60 BACCHANAL, BACCHANALE(S).** Le premier de ces mots est masculin et signifie « grand bruit, tapage » : *Faire du BACCHANAL* (Ac.). — *Au milieu de ce BACCHANAL, la belle Marco restait muette* (Musset).

Les *bacchanales* étaient, chez les anciens, les fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus. — *Bacchanale*, au féminin, se dit soit d'une danse bruyante et tumultueuse, soit d'une débauche faite avec grand bruit : *J'ai connu aussi un écrivain à la mode qui passait pour présider chaque nuit. Le fameuses*



BACCHANALES (A. Camus). — *Mais huit ans aussi de BACCHANALE organisée, et de BACCHANALE qu'on savait qui était couverte par le fric paternel* (Montherlant).

- 61 **BAGOU(T)**. Littré, le Dictionnaire général, l'Académie écrivent *bagou*. L'orthographe *bagout* est assez fréquente : *Il avait ce qu'on appelle à Paris du BAGOUT* (A. Hermant). — *Papa se mit à parler d'abondance, forçant son maigre BAGOUT à occuper le silence* (H. Bazin).
- 62 **BALADE / BALLADE**. Distinguez : *balade* (ignoré de l'Académie) = mot familier signifiant « promenade faite sans but précis » ; — *ballade* : petit poème à forme fixe ; récit en vers reproduisant des traditions historiques ou légendaires.
- 63 **BALLOTIN** (même famille que *ballot*, *balle*) désigne couramment en Belgique une petite boîte ou carton d'emballage (notamment pour ce que les Belges appellent « pralines », — en France : des *chocolats* ou des *crottes de chocolat*).  
*Ballotin* n'est pas inusité à Paris ; il s'entend aussi ailleurs en France. [voir n° 113 : *chocolat*.]
- 64 **BARBOUZE** s'est dit d'abord pour « barbe » ; puis a signifié « agent d'une police parallèle », « agent secret » (en raison de la fausse barbe dont cet agent s'affuble).
- 65 **BARON**, pièce de viande. Telle est l'orthographe ordinaire : *Baron d'agneau* : les deux gigots et les deux filets (Robert).  
Quelques-uns écrivent : *bas-rond* : *Le BAS-ROND d'agneau proposé à l'admiration des convives* (G. Duhamel).
- 66 **BASER, SE BASER** (= fonder, se fonder) sont ignorés de l'Académie ; il est hors de doute qu'ils ont reçu la sanction de l'usage : *Dès que les dramaturges ont BASÉ leurs ouvrages sur ce qui était* (G. Duhamel). — *Que cet ensemble auguste où l'insensé SE BASE...* (Hugo). — *Le marché des jeux, BASÉ sur la tolérance policière, était le champ ouvert aux compen-*

*sations faciles* (Aragon). — *Il serait plus sérieux de tenter une classification des peuples en SE BASANT sur leur façon de s'interpeller* (A. Chamson).

**67 BEC DANS L'EAU.** Le vrai sens de *tenir qqn le bec dans l'eau*, c'est « le laisser dans l'attente de qq.ch. qu'on lui fait espérer, le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive » (Ac.). L'idée essentielle est donc celle d'*attente vaine* : *C'est que si je veux, moi aussi, libérer de jeunes esprits, dès octobre, je ne peux pas rester LE BEC DANS L'EAU. Mon dévouement doit être utilisé* (R. Benjamin). — *On ne lésine pas en boucherie ; tuer ce qu'on aime, tuer ce qu'on hait, on s'y précipite : on ne craint pas de rester ensuite LE BEC DANS L'EAU* (J. Giono).

**68 BÉER** est une variante de *bayer* (prononc. : *ba-yer*) ; il peut s'employer dans toute sa conjugaison : *On a l'impression que l'enfer s'ouvre tout à coup et BÉE* (J. Green). — *Les narines BÉAIENT sous l'arête du nez décharné* (M. Genevoix). — *BAYER aux corneilles.* — *La servante vint nous annoncer qu'Auguste [un jeune canard] BAYAIT du bec* (J. Duché).

**69 BÉNÉFICIER.** Ne dites pas : *Cette mesure vous bénéficie* ; dites : *Vous bénéficiez de cette mesure.* — *Bénéficier* ne peut avoir pour sujet que la personne ou la chose qui bénéficie (mise en garde de l'Académie du 18 févr. 1965).

**70 BÉNÉFIQUE.** Littré, le Dictionnaire général, l'Académie ignorent ce mot. Il s'est employé au XVI<sup>e</sup> siècle comme terme d'astrologie. De nos jours, il est courant : *Le retour aux sources est parfois BÉNÉFIQUE* (A. Maurois). — *Renoncer à ce « farniente » BÉNÉFIQUE* (P.-H. Simon). — *Quel événement, BÉNÉFIQUE ou funeste, pourrait-il affecter les hommes sans déclencher à la fois cette joie et ce désespoir ?* (A. Chamson.)

- 71 BESOGNEUX** (l'orthographe *besoigneux* est désuète): « qui est dans la gêne, dans le besoin » (Ac.): *Femmes portant des paquets, hommes au col relevé, au nez soucieux, toute une humanité BESOGNEUSE, pressée, mécontente de vivre* (H. Troyat). — Le mot, abusivement rattaché à *besogne*, se prend souvent aujourd'hui au sens de « qui fait une médiocre besogne, mal rétribuée »: *Gratte-papier BESOGNEUX* (Petit Robert).
- 72 BESOIN** (*avoir ~ de*). Ne dites pas: « Ce que nous avons besoin »; « Il n'a plus rien besoin »: un objet direct est là incorrect. Dites: « Ce dont nous avons besoin » (Littré); « Il n'a plus besoin de rien » (Ac.). — [On relève chez Mme de Sévigné: *Tout ce que vous aurez besoin* (19 janv. 1674) et: *On me demande ce que j'ai besoin* (8 avr. 1676); il n'empêche que cette construction transitive directe reste cantonnée dans l'usage populaire.]  
*Avoir besoin* se construit bien avec *que* et le subjonctif: *Il n'a pas besoin qu'on lui dise deux fois la même chose* (Ac.).  
 Avec *être besoin*, impersonnel, on dit, dans des phrases interrogatives ou négatives: « *Est-il besoin DE le dire?* » ou: « ... QUE je le dise? » — « *Il n'est pas besoin DE le dire.* » — « *Il n'y eut pas besoin QU'on excitât Paris* » (J. Bainville, cité par Deharveng).
- 73 BEST-SELLER** (angl. *the best*, le meilleur, et *to sell*, vendre): livre à gros tirage, grand succès de librairie.
- 74 BÉTONNIÈRE**. On dit: « une *bétonnière* »: *Il y a une BÉTONNIÈRE aussi* (F. Marceau); — et aussi (usage critiqué): « une *bétonneuse* »: *On découvrait des tracteurs, des BÉTONNEUSES* (J. Kessel).
- 75 BI-, TRI-**. Ces préfixes, dans les adjectifs marquant la périodicité, expriment: a) tantôt une idée de division d'un laps de temps: *biquotidien* (qui a lieu ou paraît deux fois par jour), *bihebdomadaire* (deux fois par semaine), *trihebdomadaire* (trois fois par semaine), *bimensuel* (deux fois par mois),

*trimensuel* (trois fois par mois); — *b*) tantôt une idée de multiplication d'un laps de temps : *bimestriel* (tous les deux mois ou d'une durée de deux mois), *trimestriel* (tous les trois mois), *bisannuel* (tous les deux ans), *trisannuel* (tous les trois ans).

L'usage s'est écarté de l'opinion de Littré, pour qui *bihebdomadaire*, *bimensuel* signifient respectivement « qui se fait ou paraît toutes les deux semaines », « tous les deux mois ». Pour Littré, l'idée de « paraissant deux fois par semaine ou par mois » s'exprime par *semi-hebdomadaire* ou par *semi-mensuel*.

**76 BIDULE** (masc.). En argot familier : objet quelconque, machin, truc.

**77 BILLE** (de chemin de fer). *Bille*, en termes d'arts, désigne une « pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, séparée du tronc par deux traits de scie et destinée à être équarrie et mise en planches, etc. » (Ac.). — Pour désigner chacune des pièces de bois (ou de fer, ou de béton) placées en travers d'une voie de chemin de fer et sur lesquelles sont fixés les rails, on emploie *traverse* : *Les TRAVERSES d'un chemin de fer* (Ac.).

Pour Thérive (cf. Englebort/Thérive, *Ne dites pas... Dites...*, p. 59), *bille*, en ce sens, est correct. Mais cette opinion demanderait à être appuyée par l'usage.

**78 BILLET** (de chemin de fer, de métro, etc.) : *Prendre un BILLET d'aller et retour*. *BILLET de métro, de quai*. Ne dites pas : « un *coupon* de chemin de fer ». — À noter : *ticket* de chemin de fer, de métro, d'autobus, de quai, d'entrée, etc.

**79 BISER**. En Belgique : se dit, en parlant des bestiaux, qui courent follement, queue en l'air, rendus furieux par la piqure des mouches : *L'orage venait ; les vaches, harcelées par les taons, BISAIENT dans la prairie*.

**80 BISTRO** ou **BISTROT** : marchand de vin tenant café ; petit café, restaurant modeste. Mot populaire ou familier. Les deux orthographes se rencontrent : *La petite salle de BISTRO*

*s'emplit de monde* (H. Troyat). — *Tu as eu envie de t'asseoir à la terrasse du petit BISTROT pour manger des huîtres ?* (Colette). — *Aller manger ensemble dans un BISTROT* (A. Chamson).

**81 BLINQUER.** En Belgique (du flam. *blinken*): briller, reluire: *Allons! frottez bien, que ça BLINQUE !*

**82 BOUGER**, au sens intransitif: *Il ne BOUGE pas plus qu'une statue* (Ac.). — *Il ne BOUGE pas du cabaret* (Id.). — *C'est une bête égarée, dit-il, ou morte, car elle ne BOUGE* (G. Sand).

Au sens transitif (surtout dans l'usage familier): *BOUGER la main, le pied* (Grand Larousse de la Langue fr.). — *Sans BOUGER le visage* (A. Malraux, cité par Baiwir).

Le pronominal *se bouger* est plutôt archaïque: *Et personne, Monsieur, qui se veuille BOUGER* (Molière).

Ne dites pas: *bouger à qq.ch.*; — dites: *TOUCHER à qq.ch.*

**83 BRAS DE CHEMISE.** On dit: *en bras de chemise* aussi bien qu'*en manches de chemise*: *Il était assis EN BRAS DE CHEMISE à côté de moi* (Colette). — *D'un bout à l'autre de l'année, il restait EN BRAS DE CHEMISE* (A. Chamson). — *Justin, EN MANCHES DE CHEMISE, emportait un plat* (Flaubert). — On dit aussi *en corps de chemise*: *De braves types en espadrilles et EN CORPS DE CHEMISE, jouant à la pétanque* (A. Billy).

**84 BRIQUAILLONS.** En Belgique: débris de briques, déblais, matériaux de démolition: *Des BRIQUAILLONS encombraient le chantier.*

**85 BROUILLAMINI, EMBROUILLAMINI.** Les deux mots sont bons, mais le premier est plutôt vieilli: *Il y a bien du BROUILLAMINI dans cette affaire* (Ac.). — *Quel BROUILLAMINI !* (A. Hermant.) — *Un EMBROUILLAMINI dans lequel il n'était plus nécessaire que j'aie mettre le nez* (J. Giono).

**86 BUSE** se dit couramment en Belgique pour « tuyau de poêle »; ou pour « chapeau haut de forme » (*gibus*). — Le mot désigne aussi un échec à un examen ou à une élection.

**87 BUT** (*poursuivre un ~, remplir un ~*). Les puristes, alléguant qu'un but est généralement fixe, condamnent *poursuivre un but*. Mais si *but* est pris métaphoriquement au sens de « fin qu'on se propose », *poursuivre un but* n'est pas plus étrange que *poursuivre une fin*. — L'expression est parfaitement reçue par l'usage: *POURSUIVRE un but* (Ac.). — *On passe sa vie à POURSUIVRE un but* (Renan).

*Remplir un but* est, lui aussi, réjeté par les puristes. Cependant, tout illogique qu'elle peut paraître, cette expression a des répondants considérables: *J'ai toujours REMPLI mon but* (Stendhal). — *Il a pensé que nulle troupe mieux que la vôtre ne REMPLIRAIT ce but* (Th. Gautier).

*Réaliser un but* est plutôt rare: *Cet esprit (...) RÉALISE le but qu'il se propose...* (Pasteur Valléry-Radot).

Pour *dans le but*, voir n° 1140.

**88 BUTTE** (*être en ~ à*). Attention à l'orthographe: « en *butte* ». — Pour le sens: *être en butte à*, c'est « être exposé à »: *Être EN BUTTE à la raillerie* (Ac.). — *Mettre en butte à*, c'est « exposer à »: *Je vous mettrai EN BUTTE à vos contradictions*.

**89 CADRES**. Ce mot s'emploie au pluriel pour désigner l'ensemble du personnel d'encadrement ou dirigeant d'une entreprise, d'une administration: *Le représentant des CADRES au comité d'entreprise* (Grand Larousse de la Langue fr.). — Il se dit assez couramment au singulier pour désigner un membre de ce personnel: *C'est un CADRE moyen, il est passé CADRE* (Robert, Suppl.). — L'Académie (communiqué du 20 mai 1965) déclare abusif cet emploi de *cadre* au singulier.

**90 CAFETERIA**: lieu public où l'on sert du café ou d'autres boissons (non alcoolisées), ou des plats sommaires. L'usage hésite entre *cafeteria*, *cafétéria*, *cafétéria*, *cafetaria*: *Après un lunch à trente cents dans une CAFETERIA* (J. Romains).

On dit aussi *cafétérie* (forme très recommandable): *Françoise (probablement en visite à la CAFÉTERIE...)* (M. Proust, cit. A. Goosse).

- 91 **CALCAIRE** (= qui contient de la chaux). Ne dites pas : *Terrain calcareux, zone calcareuse*. Dites : ... *calcaire* : *Terrain CALCAIRE* (Ac.). — *Roche CALCAIRE* (Robert). — *Comme l'eau de Megève était très CALCAIRE...* (H. Troyat).
- 92 **CANULAR** : autrefois : *brimade*, dans les usages de l'École normale supérieure ; aujourd'hui : « mystification, farce cocasse, blague » : *Romains s'était rendu célèbre à l'École normale par de ces mystifications que l'on appelle CANULARS* (G. Duhamel).  
Quelques-uns ont écrit *canulard* (mais cette orthographe est tout à fait abandonnée) : *Le CANULARD n'avait pas tenu très longtemps* (A. Chamson).
- 93 **CAPARAÇONNER** : revêtir d'un *caparaçon* (de l'espagnol *caparazon*, de *capa*, manteau : sorte de couverture qu'on met sur les chevaux). — Ne dites pas : *carapaçonner*.
- 94 **CARITATIF** : (lat. *caritas*, amour du prochain) « qui concerne la charité, qui est dit ou fait par bonté de cœur ». Mot « dans le vent », ne figurant dans aucun dictionnaire. S'emploie couramment en Belgique, surtout dans les milieux ecclésiastiques, spécialement en parlant d'œuvres de charité : *Aider les institutions CARITATIVES de la paroisse*.
- 95 **CARROUSEL**. Prononcez : *ka-rou-zel*.
- 96 **CARTABLE**. Pour désigner ce sac, cette sacoche où les écoliers mettent leurs livres, leurs cahiers, etc., on dit généralement : *cartable*, ou *serviette*, ou *portefeuille*, ou *carnassière*, ou *sacoche*, ou *sac* : *Un enfant qui revient de l'école, son CARTABLE dans les jambes* (Fr.-R. Bastide). — *SERVIETTE d'avocat, de professeur d'écolier* (Ac.). — *SACOCHÉ d'écolier* (Robert).  
Anatole France emploie *gibecière* : *C'est un petit bonhomme qui, les mains dans les poches et sa GIBECIÈRE au dos, s'en va au collège en sautillant comme un moineau*. — Et François Mauriac, *giberne* : *Ma GIBERNE gonflée de livres était moins lourde que mon cœur*. — [En Belgique, selon les régions : *calepin* (dans le Brabant), *mallette* (pays de Liège).]

- 97 CARTE POSTALE / CARTE-VUE.** Une carte dont l'une des faces est réservée à la correspondance et à l'adresse, et dont l'autre représente la photographie d'un lieu, d'un paysage, d'un monument, etc., c'est, dans l'usage ordinaire, une *carte postale* ; parfois : *une carte postale illustrée* ou simplement : *une carte* : *Sa chambre était tapissée de CARTES POSTALES représentant l'Elbrouz* (H. Troyat). — CARTE POSTALE OU CARTE (Petit Robert). — On lit chez Simenon : *Comment se fait-il que vous avez eu sous la main une CARTE-VUE de Paris ?* — Mais *carte-vue* (courant en Belgique) n'est pas d'usage dans le français normal.
- 98 CASUEL**, pour « fragile, cassant », est de langue populaire. Dans la langue soignée, on se gardera de dire, par exemple : *Attention ! ce vase est casuel !*
- 99 CATASTROPHÉ.** Dans l'usage familier : « abattu, annihilé par une catastrophe ou par quelque incident considéré hyperboliquement comme catastrophique : *Ces soirs-là il revenait plus CATASTROPHÉ que d'habitude* (P. Daninos). — *Il n'a pas piloté un avion lourd depuis son procès, ni un avion de chasse depuis son départ de l'armée italienne. Il est... CATASTROPHÉ* (A. Malraux).
- 100 CAUSER** s'emploie bien au sens de « s'entretenir familièrement avec qqn » : *Ils ont été une heure à CAUSER ensemble* (Ac.). — *CAUSER de littérature, de voyages* (Id.). — Ne dites pas : « causer à qqn » ; dites : « causer avec qqn » (voir n° 1121). *Causer* (l')allemand, (l')anglais, etc. se rencontre parfois dans la littérature : *Ainsi l'on peut demeurer dans ce magnifique hôtel, CAUSER ANGLAIS avec Madame votre épouse, allemand avec Monsieur votre fils, français avec vous, moyennant sept francs par jour ?* (L. Veuillot.) — *Je CAUSE FRANÇAIS à la Vierge* (P. Claudel).
- Mais, dans la langue surveillée, on dit : *PARLER (l')allemand, (le) français*, etc.



**101 CENSÉ / SENSÉ.** Ne pas confondre. *Censé* = « qui est supposé, réputé, présumé »: *Celui qui est trouvé avec les coupables est CENSÉ complice* (Ac.). — *Il est CENSÉ être à Paris* (Robert).

*Sensé* (contraire de *insensé*) = « qui a du bon sens, de la raison, du jugement », — ou « qui est conforme au bon sens, à la raison »: *C'est un homme SENSÉ* (Ac.). — *Ce projet n'est pas SENSÉ* (Id.).

Même distinction à faire entre *censément* = « par supposition, en apparence », — et *sensément* (peu usité) = « d'une manière sensée ».

**102 CERVICAL.** On lit chez A. Billy: *À dix-huit mois, il a eu des convulsions; il lui en reste (...) une irritation de l'écorce cervicale...* — Et chez J. Dutourd: *Où se cachait tout cela? Dans quel frisottis de quelle lointaine circonvolution cervicale?* — Il y a là une fâcheuse confusion (influence de *cerveau*): c'est « écorce *cérébrale* » ou « circonvolution *cérébrale* » qu'il fallait écrire.

*Cervical* (lat. *cervix*, -*icis* cou, nuque) = « qui appartient à la nuque, à la région du cou »: *Muscle CERVICAL* (Ac.). — *Cérébral* (lat. *cerebrum*, cerveau) = « qui a rapport au cerveau »: *Congestion CÉRÉBRALE*.

**103 CHANCE / RISQUE.** *Chance* se dit de tout effet, favorable ou défavorable, résultant d'un ordre de choses donné: *CHANCE de succès* (Ac.). — *Il n'a pas de CHANCE* (Id.). — *Il y a moins de CHANCES de se faire tuer là-bas que d'avoir ici un accident de voiture* (R. Ikor).

*Risque*, *risquer* se disent en parlant d'un danger éventuel, d'un hasard dangereux: *RISQUE de guerre, d'incendie.* — *Au RISQUE d'être tué.* — *N'allez pas vous RISQUER dans cette entreprise* (Ac.).

Ne dites pas: *Prenez un billet! vous risquez de gagner le gros lot!* — Dites: ... *vous aurez des CHANCES de ...*

**104 CHANGER, SE CHANGER** (en parlant des vêtements ou du linge qu'on remplace par d'autres). Les deux tours sont bons: *Je suis rentré chez moi pour CHANGER* (Ac.). — *Elle*

*se retira dans sa chambre pour SE CHANGER* (H. Troyat).

On dit bien : *changer qqn* : *Il faut CHANGER cet enfant* (Ac.).

- 105 CHAPEAUX DE ROUES** (*sur les ~.*) Les automobilistes disent : « prendre un virage *sur les chapeaux de roues* » = à très grande vitesse. — L'expression s'emploie, au figuré, au sens de « à un rythme rapide », « avec beaucoup d'entrain ».
- 106 CHARRUER**, labourer avec la charrue, mener la charrue, n'est ni dans Littré ni dans le Dictionnaire de l'Académie. Ce mot rural est vieux ou littéraire : *Les rats, les mères, les enfants, les chats pêle-mêle, tout le tas se fond encore vivant dans la terre CHARRUÉE* (R. Ikor).
- 107 CHASSE AUX SORCIÈRES**. Cette locution, empruntée de l'auteur dramatique américain Arthur Miller (*Les Sorcières de Salem*, leçon absurde en faveur de la liberté et du sang-froid), désigne les poursuites exercées contre certaines personnes professant des opinions politiques considérées comme subversives.
- 108 CHAUD-FROID**, mets préparé avec de la volaille, du gibier, entouré de gelée ou de mayonnaise : *CHAUD-FROID de mauviettes* (Ac.). — *Le plateau chargé de CHAUDS-FROIDS* (H. de Régnier). — Quelques-uns écrivent *chaufroid* ou encore, avec Bescherelle, *chaufroix* (du nom propre *Chaufroix*, chef des cuisiniers de Versailles, en 1774) : *Aimera-t-elle le CHAUFROID de pintades ?* (R. Dorgelès.) — *CHAUFROIX de poularde en bordure* (dans un menu de la Cour de Belgique, 22 juill. 1919, cité par Deharveng).
- 109 CHAUSSER**. On dit couramment : *mettre ses lunettes* (Ac.). — Dans le style familier, on peut dire *chausser ses lunettes* : *Elle avait CHAUSSÉ des lunettes à branches de fer* (M. Arland). — *Il fallait mieux CHAUSSER ses lunettes* (Littré).

**110 CHAUSSE-TRAP(P)E** (= embûche, piège). Ce mot est une altération (d'après *chausser* et *trappe*) de l'ancien *chauchetrepe*, composé de *chaucher*, fouler aux pieds, et de *treper*, trépigner. — Orthographe traditionnelle: *chausse-trape*. La commission du Dictionnaire de l'Académie a décidé (30 nov. 1961) que, dans la prochaine édition du Dictionnaire, le mot s'écrirait: *chausse-trappe*, avec deux *p*.

Au pluriel: *des chausse-trap(p)es*.

**111 CHECK-UP**. Anglicisme désignant un examen médical complet — ce qui peut s'appeler, en bon français, « bilan de santé ».

**112 CHEMISE** se dit d'une couverture en papier, en carton, etc., dans laquelle on insère divers documents, les pièces d'un dossier, etc.: *Mettez une CHEMISE à cette liasse, à ce dossier* (Ac.). — *Les pièces étaient classées et réunies sous une CHEMISE blanche* (H. Bordeaux). — *Tout cela repose dans une CHEMISE* (R. Benjamin).

**113 CHOCOLAT**. Pour désigner ces morceaux de chocolat plus ou moins gros, de forme rectangulaire, tels qu'ils se présentent dans le commerce, il y a les mots *tablette*, *table*, *barre*, *plaque*, *plaquette*, *bille*, *rai(s)*, *raie*, *bâton*, *cran*: *Il m'a donné encore une TABLETTE de chocolat* (G. Duhamel). — *Il me passe la moitié d'une grosse TABLE de chocolat* (J. Schlumberger). — *Je glissai dans ma musette (...) deux BARRES de chocolat...* (M. Pagnol). — *Il daigna accepter (...) quelques PLAQUES de chocolat* (M. Bordeaux). — *De la PLAQUE de chocolat, le popotier (...) détache une BARRE...* (R. Ikor). — *Xavier avait repris une BILLE de chocolat* (G.-E. Clancier). — *Les papiers argentés qui enveloppent les RAIS de chocolat* (Fr. Mauriac). [En Belgique: parf.: une ligne.]

Quand il s'agit de « bonbons au chocolat », on dit: « des *crottes de chocolat* », « des *bonbons de chocolat* », « des *bouchées de chocolat* », ou simplement: « des *chocolats* », « des *bouchées* »: *Volodia (...) lui offrait des CHOCOLATS* (H. Troyat). — *Une boîte de CROTTES DE CHOCOLAT* (A. Billy). — *Un jour, après avoir croqué un CHOCOLAT à la*

*liqueur, il fut ivre* (Béatrix Beck). — *Il lui mit dans la bouche des CHOCOLATS* (M. Van der Meersch).

À noter, à ce propos, que *praline* (courant en Belgique pour « crotte de chocolat ») désigne une « amande rissolée dans du sucre » (Ac.). — *Des PRALINES bouillonnant dans un chaudron de cuivre* (R. Sabatier).

- 114 CLENCHE.** La *clenche*, ou *clanche*, ou *clenchette*, c'est le petit levier prenant appui sur le mentonnet et sur lequel on appuie pour lever le loquet d'une porte: *Il enleva la CLENCHE de la porte qui donnait sur la rue* (R. Queneau). — À distinguer d'avec la *poignée* de la porte: *Il avait posé la main sur la POIGNÉE de la porte* (H. Troyat). [En Belgique: *cliche* ou *clinche*, pour *poignée*.]

Le *bouton* d'une porte est la pièce (de fer, de cuivre, etc.) ordinairement ronde ou ovale servant à tirer cette porte à soi ou à l'ouvrir.

- 115 CLIMATÉRIQUE** signifie, au sens strict (le seul admis par Littré), « qui appartient à un des âges de la vie (années multiples de 7 ou de 9) regardés comme critiques »: *La 63<sup>e</sup> année est la grande CLIMATÉRIQUE*. — *L'année 1836 fut CLIMATÉRIQUE pour Gogol. En plein succès, sa vie s'empoisonne* (E.-M. de Vogüé).

Un glissement de sens s'est produit, et *climatérique* signifie aussi « qui a rapport au climat »; ce mot est ainsi devenu synonyme de *climatique*: *Les conditions CLIMATÉRIQUES d'un pays* (Ac.).

*Climatologique*, proprement « qui se rapporte à la climatologie », se prend, par extension, au sens de « qui dépend du climat »: *Influences CLIMATOLOGIQUES* (Ac.).

- 116 CLOCHE** peut désigner, selon Bescherelle et selon l'Académie, une petite poche de sérosité se formant sur la première peau: *Il lui est venu des CLOCHES aux mains à force de travailler* (Bescherelle). — L'Académie note qu'on dit plutôt aujourd'hui *cloque*: *Les pieds pleins de CLOQUES* (Verlaine). — Autre mot, synonyme: *ampoule*. — En langage médical: *phlyctène*.

- 117 CLORE, CLÔTURER.** Les deux verbes peuvent signifier « déclarer clos, terminé » : *CLORE une discussion, CLORE le débat dans une assemblée délibérante* (Ac.). — *La retraite pascale qui fut CLÔTURÉE par leur archevêque* (Fr. Mauriac). — *Parce qu'il CLÔTURAIT sur une note funèbre une manifestation...* (P.-H. Simon). — À noter que l'Académie ne mentionne pas *clôturer*, ni au sens de « entourer d'une clôture », ni au sens de « terminer ». Elle rejette « *clôturer un débat, une séance, un congrès* » (mise en garde du 5 nov. 1964).
- 118 CLOU** peut s'employer au sens de « furoncle » : *Je m'aperçois que j'ai un autre petit CLOU qui commence* (J. Cocteau).
- 119 COBAYE.** Prononcez la seconde syllabe par *a* : *ko-ba-y'* [et non par *è*].
- 120 COLLE DE FARINE.** Cette préparation molle et visqueuse obtenue en délayant de la farine dans de l'eau et en faisant chauffer le tout jusqu'à épaississement s'appelle *colle de farine* ou *colle de pâte*. [Voir n° 335 : *pape*.]
- 121 COLLÈGUE / CONFRÈRE.** La distinction faite par H. Bénac (*Dict. des synonymes*) est assez claire : « Les *collègues* sont nommés officiellement pour exercer une charge ou remplir une mission en commun (ministres, députés, fonctionnaires de même rang, militaires) ; les *confrères* font partie du même corps ou ont la même profession sans être fonctionnaires, sans agir au nom d'une même administration (académiciens, avocats, médecins, artistes, prêtres, religieux du même ordre). »
- Dans le Midi, *collègue* se dit pour « camarade » : *Ça va, COLLÈGUE ?*
- 122 COLLOQUER.** En termes de droit : « ranger (des créanciers) dans l'ordre prescrit pour leur paiement ». — Par extension : « placer (une personne, une chose) dont on veut se débarrasser » : *Il m'a COLLOQUÉ un objet sans valeur* (Ac.). — Se dit

aussi au sens de « placer tant bien que mal » : COLLOQUER *un ami sous les combles* (Robert). — *Provisoirement on les COLLOQUA dans l'auberge* (Flaubert). — C'est incorrectement qu'on prend, en Belgique, *colloquer* dans l'acception de « interner, séquestrer, incarcérer » : *Il faudrait COLLOQUER ces étrangers suspects, ~ cet aliéné*. — *Le bandit a été COLLOQUÉ*.

**123 COLLUSION / COLLISION.** Bien distinguer : *collusion* : entente secrète entre deux ou plusieurs parties au préjudice d'un tiers ; — *collision* : choc de deux corps, rencontre violente de deux partis, lutte, combat.

**124 COLMATER,** au sens premier, c'est « exhausser un bas-fond en y faisant séjourner des eaux chargées de limon, qui s'y dépose ». — Le mot a pris, par extension, le sens de « boucher, fermer » : *Un trou de purin qu'il fallait COLMATER* (M. Genevoix). — *Si nous n'arrivons pas à COLMATER cette brèche, nous risquons de perdre la guerre* (A. Maurois).

**125 COMMÉMORER** signifie « rappeler par une cérémonie le souvenir d'une personne ou d'un fait ».

Pour l'Académie (cf. sa mise en garde du 18 févr. 1965), « *commémorer* ne s'applique pas à un anniversaire mais à l'événement lui-même que l'on commémore en en célébrant ou fêtant l'anniversaire ». — Opinion à réformer : l'usage est courant de dire : *commémorer un anniversaire* : *Pour COMMÉMORER le dixième anniversaire du traité de Rome* (Ch. de Gaulle, 17 mai 1967).

*Commemoraison* : cérémonie rappelant le souvenir d'une personne, d'un événement. La *commémoration des morts* est la fête que l'Église célèbre le jour des Morts — ou la mention que le prêtre fait des trépassés à la messe des morts.

*Commemoraison* s'est dit autrefois pour *commémoration*.

**126 COMMOTIONNER** : néologisme : *La décharge électrique, cette émotion l'a fortement COMMOTIONNÉ* (Petit Robert). — *Le vieux avait l'air simplement COMMOTIONNÉ* (H. Troyat).

- 127 COMPENDIEUSEMENT** (lat. *compendium*, abrégé) ne signifie pas « abondamment, prolixement », mais : « en abrégé, succinctement » : *Pour quelques-uns qui savent exposer clairement et COMPENDIEUSEMENT l'objet de leur visite, combien d'autres qui se perdent dans d'interminables détails oiseux* (Henri-Robert). — Comme Brunot l'a fait remarquer, c'est la longueur du mot qui le fait parfois prendre au sens de « longuement, avec tous les détails », ce qui est tout le rebours de sa vraie signification. Le Dictionnaire général accueille cet usage douteux, mais on fera bien de s'en garder.
- 128 COMPLICITÉ** = « participation au délit ou au crime d'un autre » (Ac.). — Le sens défavorable s'efface parfois, et le mot prend, par extension, le sens de « entente profonde, spontanée et souvent inexprimée, entre personnes » (Petit Robert) ; il devient alors à peu près synonyme de « concours, collaboration, coopération, accord » : *Pour bien réussir une convalescence, il y faut la COMPLICITÉ du printemps* (A. Gide, dans le Grand Larousse encycl.). — *Avec mes proches, je vis dans une transparente COMPLICITÉ* (S. de Beauvoir).
- 129 COMPRESSER** : vieux mot, qui tente de rentrer dans l'usage : *La scène en cellulose pure, COMPRESSÉE à 250 atmosphères* (G. Duhamel). — *En pénétrant dans l'ascenseur, elle crut étouffer entre tant de chairs COMPRESSÉES* (H. Troyat).
- 130 CONCERNÉ**, participe passif, a été contesté. Il a la caution de Littré et celle de l'usage : *Votre ami est CONCERNÉ dans cette affaire* (Littré). — *Les intérêts CONCERNÉS par cette mesure* (Id.). — *Un Grec était CONCERNÉ par ses héros historiquement* (A. Maurois).
- 131 CONCRÉTER, CONCRÉTISER**. L'Académie ne donne que *se concréter*, terme de chimie. — *Concréter* est assez rare : *Qui pouvait mieux sculpter et peindre les idoles, mieux CONCRÉTER ce rêve ?* (G. Duhamel.) — On dit plutôt : *concrétiser* : *CONCRÉTISER magnifiquement l'indicible* (É. Henriot).

- 132 CONDITION** (*être en ~*). En parlant d'une personne qui sert en qualité de domestique, on dit bien : *être (mettre, se mettre, entrer, rester, etc.) en condition, ou en place, ou en service.*
- 133 CONDOLÉANCE(S)**. On écrit : *lettre de CONDOLÉANCE* ou de CONDOLÉANCES (Ac.).
- 134 CONFÉRENCE**. On dit : « *faire, donner, prononcer une conférence* » : *Hier, j'ai FAIT une conférence non loin d'ici* (J. Green). — *Raymond Lefebvre me demanda de DONNER une conférence* (G. Duhamel). — *Douze conférences que M. André Maurois PRONONÇA en Amérique* (R. Kemp).
- 135 CONFIANCE** (*faire ~ à*). Cette locution, en dépit des puristes, s'est, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, très largement implantée dans le bon usage : *Faisons confiance au choix des siècles* (A. Maurois). — *Je lui fais confiance* (J. de Lacretelle). — *Faites confiance au sommeil* (Alain).
- 136 CONGÉ** (*donner ~*). On dit : *donner congé* (d'un appartement, pour le terme, etc.) : *DONNER CONGÉ à un locataire* (Robert). — *J'avais DONNÉ CONGÉ de mon appartement* (H. Bordeaux). — *L'appartement du deuxième étage pour lequel on m'a DONNÉ CONGÉ* (G. Beaumont).
- On peut dire : *renoncer à son appartement*, mais non : *renoncer son appartement*. On ne dit pas non plus : *donner son renon* (Voir n° 395 : *renon*).
- 137 CONJECTURE / CONJONCTURE**. Distinguez : *Conjecture* = « jugement probable, opinion fondée sur des apparences » : *Se perdre en CONJECTURES* (Ac.). — *Conjoncture* = « situation résultant d'une rencontre de circonstances » : *Se trouver dans des CONJONCTURES difficiles* (Ac.).
- 138 CONSÉQUENT** signifie proprement : « qui raisonne ou agit logiquement, avec un esprit de suite » ou « qui est la suite de qq.ch. » : *Cet homme est CONSÉQUENT dans ses discours* (Ac.).



— *Sa conduite est CONSÉQUENTE à ses principes* (Id.).

Opinion large : *conséquent*, dans l'usage populaire, mais parfois aussi dans l'usage littéraire, se prend, en dépit de Littré et de beaucoup de grammairiens, au sens d'*important*, de *considérable* : *Envoyez-moi le fauteuil couvert de cuir noir et pour un derrière aussi CONSÉQUENT que le vôtre* (Stendhal). — *Il n'y avait pas dans les environs de Combray de ferme si CONSÉQUENTE que Françoise ne supposât qu'Eulalie eût pu facilement l'acheter* (M. Proust). — *C'est une des plus belles pages de la biographie des deux chefs, et pour Foch, (...) l'une des plus CONSÉQUENTES* (L. Madelin).

Ceux qui aiment la langue « soignée » se garderont de cet emploi (rejeté par l'Académie : mise en garde du 19 nov. 1964).

- 139 CONSIDÉRER**, au sens de *juger, réputer*, demande régulièrement que l'attribut et l'objet direct soient introduits par *comme* : *Ses soldats le considéraient COMME un père* (Ac.). — *Je considère cette promesse COMME sacrée* (A. Maurois).

Cependant la construction de *considérer* avec un attribut, sans *comme*, toute condamnée qu'elle soit par l'Académie (24 févr. 1965), se rencontre dans la littérature : *Je ne pus me considérer dégagé d'un grand poids* (É. Henriot). — *Attitude spécifiquement française que je ne considère certes pas élégante* (G. Duhamel). — La langue « surveillée » se garde d'une telle construction.

- 140 CONSTELLÉ**. Certains auteurs, oubliant l'étymologie du mot (lat. *cum*, avec ; *stella*, étoile), ont joint à *constellé* le complément *d'étoiles* : *Un plafond bleu CONSTELLÉ D'ÉTOILES comme le ciel* (Th. Gautier). — *Un manteau d'azur CONSTELLÉ D'ÉTOILES* (A. France). — *Les vastes cieux de sombre azur, CONSTELLÉS D'ÉTOILES par myriades* (É. Henriot).

- 141 CONTACTER**, anglicisme « hideux et infirme », dit R. Kemp, a été condamné par l'Académie (mise en garde du 20 mai 1965), qui recommande : *se mettre en rapport, prendre contact*

*avec, rencontrer, toucher, s'entretenir avec.* — Le mot cherche à s'introduire: *C'est toujours « Chez Dupont » qu'on CONTACTAIT les gars...* (P. Vialar).

**142 CONTROUVER** signifie proprement « inventer de toutes pièces ou mensongèrement »: *Certains chansonniers ont CONTROUVÉ un peuple imaginaire* (A. Thérive). — C'est abusivement que certains auteurs lui donnent le sens de « démentir » ou de « contester »: *Hypothèse aujourd'hui CONTROUVÉE* (A. Dauzat). — *La sagesse des vieillards est sans doute aujourd'hui une des notions les plus CONTROUVÉES* (R. Kanters). — *Ce point a été souvent CONTROUVÉ* (S. de Beauvoir).

**143 CONVOLER**, pour l'Académie, c'est « contracter un nouveau mariage, en parlant d'une femme ». Définition qui n'est conforme ni à l'étymologie ni à l'usage réel; *convoler*, c'est simplement « se marier » ou « se remarier » et s'applique à un homme aussi bien qu'à une femme: *Enlever par force de la maison des pères les filles qu'on menait marier, afin qu'il ne semblât pas que ce fût de leur consentement qu'elles CONVOLAIENT dans les bras d'un homme* (Molière). — *En dix ans, neuf cent soixante et une « filles du Roi » gagnent la colonie et y CONVOLENT* (J. Chastenet). — *Cette grande dame avait déjà CONVOLÉ à l'âge de quinze ans* (J.-P. Chabrol). — *Il est probable qu'il [Hannibal] ne consentit à se marier qu'après son élévation au poste suprême. Alors il CONVOLA en justes noces avec une Espagnole...* (J. Carcopino). — *Le gros Luther CONVOLANT au sortir du cloître entre les bras d'une nonne* (M. Yourcenar).

**144 COTER** peut se dire en parlant d'un devoir, d'une copie d'élève; de même « la cote d'un devoir »: *[Alain] pouvait le moins étant capable du plus; mais il eût dû se garder — comme on voudrait lire ses copies de concours! — de le laisser voir trop tôt! Les meilleures pages des « Dieux » eussent été mal COTÉES* (R. Kemp). — *La composition française a été*

COTÉE 19 (Cl. Farrère). — *La COTE d'un devoir* (Robert). — Le plus souvent, en France, c'est *noter*, *note* qu'on emploie : *Il avait tenu à me NOTER 20 sur 20* (Cl. Farrère). — *J'eus la NOTE 20* (Id.).

**145 COU(P)** (*monter le ~*). Théoriquement il serait souhaitable de distinguer ici *monter* d'avec *se monter* et d'écrire *monter le coup* à *qqn* quand le sens est « lui en faire accroire, l'abuser », — mais *se monter le cou*, quand on veut exprimer à peu près l'idée de « se monter la tête » (= s'exalter, se faire des illusions) ou de « se hausser du col » (= afficher de l'orgueil, des prétentions, se mettre en colère »; — [cf. : *Les maisons collées contre le rocher avaient l'air de se monter le col* (J. Giono)].

Mais il y a, dans l'usage, une grande confusion et les auteurs ne prennent guère garde à faire la distinction : *Vous vous laisseriez monter le COU par ces gens qui ne cherchent qu'une chose, c'est à vendre* (M. Proust). — *L'homme se monte le COUP. Il idéalise la femme* (Aragon). — *Cela roule. Mais il ne faut pas trop se monter le COUP pourtant* (M. Barrès). — *Je ne me suis jamais monté le COU sur cette famille* (A. Chamson).

**146 COUPE SOMBRE** : « opération qui consiste à diminuer seulement l'épaisseur de la forêt » (Ac.), donc à n'abattre qu'une partie des arbres. D'après cela, au figuré, *faire une coupe sombre dans un écrit* devrait logiquement signifier « en ôter quelques phrases, quelques passages ». — Mais l'usage en a décidé autrement et l'Académie note que *coupe sombre* s'applique surtout figurément à des coupures, à des suppressions *importantes* pratiquées dans un écrit. Il se dit semblablement en parlant d'autres choses que des écrits : *Peu de mois après notre séparation de juillet 1914, d'affreuses COUPES SOMBRES avaient clairsemé nos rangs* (M. Genevoix). — *On a fait une COUPE SOMBRE dans le personnel de l'entreprise* [= on a licencié beaucoup d'employés] (Robert).

**147 COUPER, DÉCOUPER** *un livre*. On dit : *couper* ou *découper* les pages, les feuillets d'un livre (pour les séparer) : *On lui apporta l'ouvrage sans être COUPÉ* (Chateaubriand). — *Il aimait à COUPER les feuillets des livres* (A. France). — *Il suffit de lire les cinquante premières pages et de DÉCOUPER le reste* (J. Renard). — *Nous DÉCOUPIONS les premières livraisons de la « Nouvelle Revue Française »* (P.-H. Simon). — *Sarrazin prit le volume (...). Je ne le DÉCOUPERAI pas, si vous voulez, dit Frayssinous en riant* (L. Martin-Chauffier).

Quand il s'agit d'un fragment détaché d'un journal, d'un livre, etc., on emploie *couper* ou *découper*, *coupure* ou *découpure* : *Je COUPE le dernier article du journal* (Stendhal). — *Un quatrième correspondant DÉCOUPE dans un journal et n'envoie ce titre...* (A. Hermant). — *La concierge, en passant, lui remit une COUPURE de revue* (R. Rolland). — *Nous ne croyons pas inutile de copier ici, sans commentaires, ces DÉCOUPURES* (A. Gide).

**148 COUPER qqn**. De *couper la parole à qqn*, on a pu, dans la langue familière, passer à *couper qqn* : *Ils détournent vite la conversation à moins qu'ils ne vous COUPENT brutalement* (Montherlant). — *Si vous trouvez que je divague, allez-y carrément, COUPEZ-moi* (M. Genevoix). — Cet emploi de *couper* est critiqué par l'Académie (communiqué du 13 nov. 1969).

**149 COURBATU, COURBATURÉ**. Les deux mots sont bons (l'Académie ignore le second) : *Je me couchais le soir, heureux, COURBATU* (G. Duhamel). — *Le jour suivant, je me réveillai COURBATURÉ* (A. Gide). — *Il était tout COURBATURÉ* (A. Chamson).

**150 COURRERIES** (de *courir*) se dit couramment en Belgique au sens de « courses, démarches » ; le mot implique l'idée générale de vaine agitation.

**151 COURS, CLASSE, LEÇON**. On dit : *faire*, ou *donner*, ou *professer un cours*, *avoir cours*, *avoir un cours*, *il y a cours* : *Hier, j'ai FAIT mon premier cours à des officiers* (J. Green). —

*Charles Richet* DONNAIT son cours (G. Duhamel). — PROFESSER un cours (Ac.). — *Dans l'après-midi, je n'AVAIS pas cours* (P. Guth). — *Nous AVONS un cours de littérature anglaise ici même* (J. Green). — IL Y A cours de droit canon (A. Billy).

Pour classe ou leçon, on a les expressions : *faire la classe, faire classe, il y a classe, avoir classe, avoir une classe, faire une leçon, donner leçon, donner une leçon, prononcer une leçon* : *C'est la dernière fois que je vous FAIS LA CLASSE* (A. Daudet). — *Il n'est pas habitué à FAIRE CLASSE* (Littré). — IL Y A CLASSE aujourd'hui (J. Renard). — *Pourvu qu'on AIT lecture et pas CLASSE!* (G. Cesbron.) — *Il a FAIT aujourd'hui une LEÇON sur Spinoza* (Ac.). — *Il (...) FAISAIT cette LEÇON sans prononcer un seul mot* (A. Chamson). — *Il ne pourra lui DONNER LEÇON comme il faut* (Molière). — *Il me souvient d'avoir PRONONCÉ (...) une LEÇON sur la médecine et l'étatisme* (G. Duhamel).

Ne pas dire : *donner classe, donner la classe.*

Un interclasse = le court intervalle entre deux classes : *Au lycée, pendant les INTERCLASSES...* (R. Ikor). — Les professeurs, en Belgique, disent : « une fourche ».

**152 COURT.** « Aller par le chemin le plus court » peut s'exprimer par *couper* (ou *prendre*) *au court, au plus court, par le plus court, prendre le plus court* : *Pour couper AU COURT à travers les bois* (Nerval). — *Le fameux Drouet (...) prit AU COURT par les bois* (M. Barrès). — *Pour couper AU PLUS COURT dans le taillis* (G. Bernanos). — *Elle prendra PAR LE PLUS COURT* (J. Schlumberger).

**153 COURTISER, FRÉQUENTER.** *Courtiser* une femme, une jeune fille, c'est « être assidu auprès d'elle, chercher à lui plaire, lui faire la cour » : *Il a épousé cette jeune fille qu'il COURTISAIT depuis longtemps* (Ac.).

On dit, dans le même sens (c'est un provincialisme) : « *fréquenter* une femme, une jeune fille » : *Je suis fâché que tu n'aies pas eu le courage de renoncer à la FRÉQUENTER* (G. Sand, dans le Petit Robert).

C'est aussi un provincialisme que l'emploi sans complément d'objet direct de *courtiser* ou de *fréquenter* dans le sens qui vient d'être indiqué : *Si jeune encore, il COURTISE déjà ; il (ou elle) FRÉQUENTE déjà.* — *Elle est trop jeune cette petite, je ne veux pas qu'elle FRÉQUENTE !* (Robert.) — *Ma mère apprit bien vite que je FRÉQUENTAIS* (B. Clavel). — *Un jour sur deux, le gros Jules plantait quatre poteaux. Le lendemain, il disparaissait jusqu'au spir, il FRÉQUENTAIT* (J.-P. Chabrol).

S'il ne s'agit que de relations amoureuses, généralement sans sentiments profonds, on emploie *flirter*, *avoir un flirt* (une *amourette*, un *béguin*) avec tel ou telle.

**154 COUSSIN** se dit pour « oreiller », non seulement en Belgique, mais dans plusieurs contrées en France.

**155 CRACK.** Mot anglais, servant à désigner un champion, un as, notamment en matière de sports.

**156 CRAMIQUE** désigne, en Belgique, une sorte de pain au sucre et aux raisons de Corinthe.

**157 CRÉATIVITÉ.** Mot à la mode. Désigne l'aptitude à créer, à inventer qq.ch. Se manifeste, en particulier, dans les milieux pédagogiques : *Ce sont les écoles qui feront trouver à la CRÉATIVITÉ son vrai langage.*

**158 CRESSON.** Prononciation : *kré-son*. La prononciation par *e* muet (qui, selon Martinon, se maintient, au moins à Paris et dans une partie du nord de la France) — ou par *è* ouvert, est moins fréquente.

**159 CROCHE-PIED** n'est ni dans Littré ni dans le Dictionnaire de l'Académie. Il est, de nos jours, assez courant : *L'art difficile du CROCHE-PIED* (M. Pagnol). — *Qu'on lui épargne les CROCHE-PIEDS et les pinçons !* (H. Troyat.)

- 160 CRU** pour « froid et humide » (en parlant du temps) est un provincialisme (Belgique, nord de la France, Canada): *L'air est CRU, dans ces mines* (P. Gascar).
- 161 CULBUTE** : tour qu'on fait sur soi-même en se renversant en avant ou en arrière. — Il y a, selon les régions, des formes nombreuses et variées pour désigner ce tour: *cumulet* (tout à fait courant en Belgique), *coupèrou* (Liège), *cutourniau* ou *cutrumiau* (Mons, Tournai, etc.), *cud'boûré* (Gaume), *cumariot* (Champagne), *faire la cupesse* (Suisse), etc.  
 À noter aussi en bon français: *faire des cabrioles, des galipettes* (famil.). — Un *roulé-boulé* est une culbute qu'on fait en se roulant en boule pour amortir le choc.
- 162 DÉCADE, DÉCENNIE.** Étymologiquement, une *décade* (lat. *decas, -adis*, du grec *dekas, -ados*, dizaine), c'est une « dizaine ». — Le mot s'emploie pour désigner une période de dix ans: *Pendant la DÉCADE 1860-1870* (A. Maurois). — *La dernière DÉCADE du XIX<sup>e</sup> siècle* (G. Duhamel).  
 Mais *décennie* est entré en concurrence avec *décade* pour désigner une période de dix ans: *La DÉCENNIE 1920-1930* (A. Maurois). — *La DÉCENNIE tragique 1940-1950* (P.-H. Simon).  
 Il serait souhaitable de faire la distinction entre *décade*, période de dix jours et *décennie*, période de dix ans, mais, dans l'usage actuel, les deux mots sont encore en concurrence quand il s'agit d'une période de dix ans. — À observer que l'Académie (mise en garde du 18 nov. 1965) a déclaré que pour « une période de dix ans », c'est *décennie* qu'il faut employer.
- 163 DÉCRISPER**, tiré de *crisper*, a trouvé, surtout chez les hommes politiques, une grande faveur. De même *décrispation* (= détente).
- 164 DÉDOUBLER** : « ramener à l'unité ce qui était double » (Ac.). — Le mot est plutôt rare en ce sens. Dans l'emploi courant, il signifie « partager en deux, faire deux tous d'un seul »: *DÉDOUBLER une classe, dans un lycée* (Ac.). — *Dé doubler un train*: faire partir successivement deux trains au lieu d'un.

- 165 DÉFICIENCE** n'est ni dans Littré ni dans le Dictionnaire de l'Académie. Venu de l'anglais au début du XX<sup>e</sup> siècle, il est aujourd'hui courant : *Il est étrange qu'un écrivain bénéficie quelquefois de ses manques, de ses DÉFICIENCES* (Fr. Mauriac).
- 166 DÉFINITIVE** (*en ~*). On a pu dire autrefois *en définitif* : *En DÉFINITIF, je dois prévenir Votre Excellence que...* (Stendhal). — Mais cette forme est tombée en désuétude et l'usage ne connaît plus aujourd'hui que *en définitive* : *En DÉFINITIVE, que voulez-vous ? que prétendez-vous ?* (Ac.).
- 167 DÉGINGANDÉ** (= ayant qq.ch. de disproportionné dans sa haute taille ou de disloqué dans la démarche). Prononc. : dé-jin-...
- 168 DÉGUSTER** se dit non seulement au sens de *boire*, mais aussi au sens de « *manger avec grand plaisir* » : *DÉGUSTER de l'eau-de-vie* (Ac.). — *Un certain civet à l'ancienne qu'il était impatient de DÉGUSTER* (J.-L. Vaudoyer).
- 169 DÉJETÉ** : gauchi, déformé, écarté de sa direction naturelle : *Le bois de ce meuble s'est DÉJETÉ* (Ac.). — *Sa colonne vertébrale s'est un peu DÉJETÉE* (Id.).
- On dira, par analogie : *Cet homme est tout DÉJETÉ* [= est tout tordu, tout courbé]. — Mais on ne dira pas, comme en Belgique : « Tout est *déjeté* chez lui » pour signifier « en désordre ».
- 170 DÉMYSTIFIER, DÉMYTHIFIER**. Il y a lieu de distinguer (mise en garde de l'Académie, 21 oct. 1965) : *démystifier* : « détromper la victime d'une mystification, dissiper l'erreur, la tromperie », — d'avec *démythifier* : « ôter [à un mot, à une idée, etc.] sa valeur trompeuse de mythe » : *DÉMYTHIFIER une notion, un personnage* (Robert, Suppl.). — Comme les deux mots impliquent une certaine idée de tromperie, d'erreur, ils sont, dans l'usage, souvent confondus, et c'est fâcheux. Le Supplément de Robert note que *démythifier* s'emploie au sens de *démystifier*.
- Mêmes observations à faire sur *démystification* et *démythification*.



- 171 DENTITION, DENTURE.** Strictement parlant, on distingue *dentition*, formation des dents à diverses époques de la vie — d'avec *denture*, ensemble des dents. — Mais, dans l'usage moderne, *dentition* s'emploie couramment (l'Académie l'a admis) comme synonyme de *denture*: *La bouche profite d'une forte DENTITION* (Colette). — *Ses épaisses lèvres de Bambara découvraient une DENTITION canine* (Fr. Mauriac).
- 172 DÉODORANT,** anglicisme, est, pour l'Académie, un mot mal formé (mise en garde du 17 févr. 1966) — et l'on doit dire *désodorisant*. — Il n'empêche que *déodorant* est aujourd'hui très courant: *Ils faisaient une consommation régulière de crèmes pour la peau, lotions astringentes, fonds de teint, DÉODORANTS et même poudre* (J.-L. Curtis). — Toutefois, on distingue *déodorant*, pour les soins corporels, d'avec *désodorisant*, pour un usage plus général (pour chasser de quelque endroit les mauvaises odeurs).
- 173 DESIGN.** Ce mot anglais, qui signifie à peu près « projet ou création de formes nouvelles » (soit le *dessein* aboutissant au *dessin*), s'impatronise notamment dans le domaine de l'esthétique industrielle, de l'ameublement, des ensembles décoratifs, de la mode.
- 174 DÉSUET, -ÊTE.** Cet adjectif (que Thérive rangeait dans les mots du style « symbolard ») est entré dans la 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie (1935). — Il est aujourd'hui tout à fait courant: *Deux poèmes médiocres du symbolisme le plus DÉSUET* (J. Romains, dans Robert). — *La grâce DÉSUÈTE qui émanait de ce lieu* (É. Estaunié).
- On entend parfois prononcer *dé-zuet*, mais ce n'est pas là l'usage général: l'Académie signale que, dans ce mot, l'*s* se prononce dur (comme dans *penser*). Telle est aussi l'opinion du Grand Larousse encyclopédique et de Warnant.
- 175 DÉTONER / DÉTONNER.** Distinguez: *détoner* = exploser avec bruit, en produisant une détonation; — *détonner* = sortir du ton, ne pas se trouver en harmonie: *Il y a dans ce livre des choses qui DÉTONNENT* (Ac.). — *Cet individu DÉTONNE dans un tel milieu* (Id.).

**176 DÉTRITUS.** On prononce l's.

**177 DÉVIATION.** On voit parfois des panneaux qui indiquent par le mot *détournement* qu'il faut suivre une route détournée. En France, c'est *déviaton* qu'on emploie : *M. Édouard Bonnefous a inauguré hier (...) la « DÉVIATION » de Rambouillet sur la route nationale n° 10* (dans le *Figaro*, 3 juill. 1957).

*Évitement* se dit en termes de chemins de fer : une voie d'*évitement* est une voie où l'on gare les trains, les wagons, pour laisser libre la voie principale.

**178 DIFFÉRENT / DIFFÉREND.** Distinguez : *différent* (adj.) = « qui diffère, qui n'est pas le même » ; — *différend* (nom) = « débat, désaccord, dispute » : *Ils ont eu DIFFÉREND ensemble* (Ac.).

**179 DIFFICULTUEUX :** « enclin à élever ou à faire des difficultés à tout propos, non accommodant » : *C'est un homme fort DIFFICULTUEUX* (Ac.). — Ne pas employer ce mot au sens de « comportant des difficultés » (par ex. : *opération difficile*).

**180 DIGEST.** Ce mot anglais (qu'on prononce soit à l'anglaise, soit à la française) signifie « sommaire » ou « abrégé ». Il se dit de la présentation, sous une forme résumée, d'un livre, d'une publication. — Peut désigner aussi une publication contenant de tels résumés.

**181 DIGESTE,** au sens de « qui se digère facilement », n'est signalé ni par Littré ni par l'Académie ; l'un et l'autre ne donnent, pour cette acception, que *digestible*. Robert (Suppl.) admet *digeste* ; le Grand Larousse encyclopédique aussi : *La chair de poisson est DIGESTE*. De même, le Lexis.

**182 DILEMME,** au sens strict, signifie « raisonnement dont la majeure énonce une disjonction (souvent introduite par *ou bien...*, *ou bien...*) et dans lequel les deux termes de l'alternative aboutissent à la même conclusion.

Type (selon Aristote): *Ou bien il ne faut pas philosopher, ou bien il faut philosopher; s'il ne faut pas philosopher, pour montrer qu'il ne faut pas philosopher, il faut encore philosopher.* — Autre type: *Ou bien tu étais à ton poste ou bien tu n'y étais pas; si tu y étais, tu n'as pas donné l'alarme qu'il fallait donner; si tu n'y étais pas, tu as manqué à ton devoir; dans les deux cas, tu mérites la mort.*

Tel est le sens régulier du mot. Mais dans l'usage courant, *dilemme* se prend souvent au sens d'« alternative contenant deux propositions contraires ou contradictoires, entre lesquelles il faut nécessairement choisir »: le mot devient alors synonyme d'*alternative*: *Il refuse de résoudre le DILEMME: « Détruire Notre-Dame de Paris ou la petite fille qui joue au cerceau sur le parvis »* (R. Kemp). — *La guerre ou la paix? Une question de jours, une question d'heures — et le DILEMME terrible sera résolu...* (J. Kessel).

On se gardera de prononcer ou d'écrire « dilemne ». [Hugo a employé plusieurs fois cette forme dans ses carnets intimes.]

- 183 DISCOUNT.** Mot américain signifiant « remise », « escompte ». Désigne aussi le *rabais* consenti aux commerçants. S'applique, dans la langue de la publicité, à une méthode de vente comportant d'importantes réductions de prix, rendues possibles par une extrême diminution des frais généraux.
- 184 DISPOSABLE,** dans le langage médical, se dit d'un objet (seringue, pince, etc.) qu'on jette après usage: *détruire les DISPOSABLES*. Un bon substitut de cet anglicisme serait *jetable*. [Les Canadiens disent parfois *uniservice*: détruire les *uni-services*.]
- 185 DOPAGE :** emploi, surtout dans le domaine des sports, de certains excitants. — Ce mot remplacerait avantageusement *doping*.
- 186 DOSE.** En Belgique: « éruption, rougeur sur la peau »: *Il a le dos plein de DOSES*.

**187 DOUBLER, REDOUBLER** *une classe*. Les deux verbes sont bons : *M. le Procureur (...) l'envoya à Paris pour qu'il DOUBLÂT sa rhétorique au collègue d'Harcourt* (A. France). — *Au lycée il avait dû REDOUBLER successivement deux classes* (J. de Lacretelle).

L'élève qui *double* ou *redouble* sa classe est un *doublant* ou *redoublant* [en Belgique: *doubleur, redoubleur*].

**188 DOUILLE**. Cette pièce fixée à l'extrémité d'un fil électrique, et où s'adapte le culot d'une ampoule est couramment appelée, en Belgique et au Canada, *socket*. — En bon français : *douille*.

**189 DRACHE** se dit couramment en Belgique pour « averse ». — *Dracher*, « pleuvoir à verse » : *Quelle DRACHE! Il va DRACHER!*

**190 DRÈVE** (néerl. *dreef*). En Belgique et dans le nord de la France : « allée bordée d'arbres » : *La belle DRÈVE de Mariemont*.

**191 DRINGUELLE** (germanisme *drinkgeld*: argent pour boire): en Belgique: pourboire, gratification: *Cela mérite une bonne DRINGUELLE*. — [au Canada: *un bon TIPE*; — *TIPER* = donner un pourboire].

**192 DRUGSTORE** ou **DRUG-STORE** (angl.-améric. *drug*, drogue, et *store*, boutique): magasin à entrée libre, avec bar et restaurant, où se vendent des produits pharmaceutiques, des articles de papeterie ou de librairie, des bibelots, des crèmes de beauté, des eaux de toilette, etc.

**193 DUCASSE** (forme populaire de *dédicace*). En Wallonie et dans le nord de la France: fête villageoise, fête paroissiale, kermesse.

**194 DUPLEX**. Pour les professionnels de l'immobilier: appartement généralement de grand confort (de « haut standing »), construit sur deux étages, communiquant par un escalier intérieur, et créant plus ou moins l'atmosphère d'une maison particulière dans un grand immeuble.

**195 ÉCRITURE** s'emploie couramment aujourd'hui dans l'acception de « manière d'écrire », comme synonyme de *style* : *L'ÉCRITURE artiste des Goncourt*. — *L'étrange roman ! (...)* *L'ÉCRITURE en est excellente. Elle serait meilleure encore sans de menues fautes de grammaire* (A. Billy). — *C'est une pièce bien faite, d'une ÉCRITURE assez ferme* (P. Gaxotte).

**196 EFFICIENCE** (de l'angl. *efficiency*) : « efficacité, capacité de rendement ». Néologisme, courant aujourd'hui : *Le monde moderne ne reconnaît d'autre règle que l'EFFICIENCE* (G. Bernanos).

**197 ÉGAILLER (S' ~)** : « se disperser ». Ce verbe, venu des dialectes de l'Ouest, est courant (il se dit parfois d'une seule personne au sens de *s'écarter*) : *Ces soldats S'ÉGAILLÈRENT* (Ac.). — *Volontiers elle S'ÉGAILLAIT dans les prés voisins* (H. Bordeaux).

Pour l'orthographe, bien distinguer d'avec *égayer*.

**198 ÉLANCER, ÉLANCEMENT** s'emploient en parlant d'une douleur vive, aiguë : *Une douleur lui ÉLANÇA dans une molaire* (H. Queffélec). — *Il attendait que ses ÉLANCEMENTS à la tête fussent un peu calmés* (M. Proust).

Ne dites pas, en ce sens : *lancer, lancement*.

**199 ÉMÉRITE** s'est dit au sens de « retraité, honoraire » ; en cet emploi, il est vieilli : *Professeur ÉMÉRITE* (Ac.). Dans l'usage ordinaire d'aujourd'hui, il signifie « remarquable en quelque science ou dans la pratique de quelque chose » : *Philologue ÉMÉRITE, buveur ÉMÉRITE* (Ac.). — *Nous ne devons pas oublier que Jean Rostand est aussi un moraliste ÉMÉRITE* (G. Duhamel).

La qualité, le privilège, l'honneur de celui qui, selon certaines règles, conserve le titre d'une fonction après avoir cessé de l'exercer, s'appelle *honorariat* : *Conférer l'HONORARIAT à un ancien notaire, à un ancien professeur* (Ac.). — *Éméritat*, usité en Belgique (mais fort peu en France?) est dans Littré : *état, prérogatives d'un professeur émérite*.

- 200 **ÉMOTIONNER**, que Littré trouvait « d'un assez mauvais style », mais « régulièrement fait » (tout comme *affectionner*, *illusionner*, etc.), est devenu courant et a pris, dans l'usage, parallèlement à *émouvoir*, une place d'autant plus large que sa conjugaison est plus facile. — *Émouvoir*, comme le note Littré, s'applique à ce qui est touchant, triste, etc. ; *émotionner* se dit des petites perturbations de la vie habituelle : *Ton arrivée m'a tant ÉMOTIONNÉE* (A. Daudet).
- 201 **EMPRISE** désigne, en termes d'administration, l'action de prendre du terrain par expropriation. Il a pris, dans l'usage courant, le sens d'« ascendant, influence, autorité, empire » : *L'EMPRISE de cet écrivain sur la jeunesse* (Ac.). — *Quelle EMPRISE Père exerce encore sur nous !* (R. Martin du Gard.)
- 202 **ENCOURIR (S' ~)**. Le verbe pronominal *s'encourir* (ou *s'en courir*), se mettre à courir, s'est employé couramment au XVII<sup>e</sup> siècle : *À la fin le pauvre homme / S'EN COURUT chez celui qu'il ne réveillait plus* (La Fontaine). — Le mot est resté vivant en Belgique.
- 203 **ENGINEERING**. Anglicisme, que l'Académie (communiqué du 20 avr. 1967) propose de remplacer par *génie industriel*.  
On a recommandé de substituer à cet anglicisme *ingénierie* (= application de l'art de l'ingénieur à la construction d'un outillage).
- 204 **ENNUYANT / ENNUYEUX**. Dans l'usage ordinaire, les deux mots se confondent ; *ennuyeux* est le plus usité des deux. — Strictement parlant, *ennuyant* signifie « qui ennue par occasion », — et *ennuyeux* « qui cause de l'ennui d'une manière constante ». Comme dit Littré, un homme *ennuyant* peut n'être aucunement *ennuyeux*.
- 205 **ENTIÈRETÉ** : vieux mot français, qui se disait encore au début du XVII<sup>e</sup> siècle [il est dans Cotgrave (1611), dans Oudin (1640), dans Richelet (1680)]. — Sporadique en France, il a survécu en Belgique. Pour les substituts, on a le choix : on emploiera, selon le cas : la *totalité* (de ses biens), l'*intégrité*

(d'une œuvre, du territoire), l'*intégralité* (d'un revenu), l'*ensemble* (d'une législation), (composer un) *tout*, (rapporter un passage) *dans son entier*, la *plénitude* (d'un droit).

**206 ENTRAIDE, S'ENTRAIDER.** Ne pas compléter ces mots par *mutuelle, mutuellement*, qui feraient pléonasme : *Les hommes doivent s'ENTRAIDER* (Ac.).

**207 ENTRE** (élision). L'Académie a soudé les éléments composants dans : *s'entraccorder, s'entraccuser, entracte, s'entradmiration, entraide, s'entraider, entrouverture, entrouvrir*.

On ne voit pas pourquoi elle n'a pas fait de même pour les cinq verbes : *s'entr'aimer, entr'apercevoir, s'entr'appeler, s'entr'avertir, s'entr'égorger*.

Sans apostrophe : *entre eux, entre amis, entre autres*, etc.

**208 ÉPINGLE.** On dit : « épingle de sûreté » ou « épingle de nourrice », parfois : « épingle à nourrice », moins souvent : « épingle anglaise » ou « épingle double » : *Rafistoler [une jaquette] avec des ÉPINGLES DE SÛRETÉ* (Aragon). — [Ils] *avaient fixé la doublure des manches de son pardessus avec des ÉPINGLES DE NOURRICE* (Daniel-Rops). — *Un brassard fixé par une énorme ÉPINGLE À NOURRICE* (A. Lanoux).

Pour un tout autre usage : « épingle à linge » ou : « pince à linge ».

**209 ÉPOUX, ÉPOUSE** sont d'usage surtout dans la langue administrative : *Consentez-vous à prendre pour ÉPOUX... ? ... pour ÉPOUSE... ?* — Ailleurs, ils sont plutôt guindés, et manquent de simplicité, de naturel (à moins qu'ils ne soient employés par plaisanterie ou par ironie). — Dans l'usage ordinaire on dit : *mon mari, ma femme*.

Ne dites pas : « J'ai rencontré un tel avec son *épouse*, avec sa *dame*, avec sa *demoiselle* » ; dites : « ... avec sa *femme*, avec sa *filie* ». — En parlant à monsieur Durand, ne dites pas : « Comment va votre *épouse* ? », ni : « Comment va *madame* ? » Dites, selon le degré d'intimité : « Comment va votre *femme* ? Comment va *madame Durand* ? »

Un mari, en parlant de sa femme ne dira pas : « *Madame* m'accompagnera » ; il dira « ma *femme* m'accompagnera ». — Mais, s'il s'adresse à un domestique, à une servante : « *Madame* vous appelle. »

**210 ERREMENTS** signifie proprement « marche habituellement suivie » : *Suivre les anciens* ERREMENTS (Littré). — Il se prend très souvent, dans l'usage moderne, au sens de « façon d'agir blâmable, comportement déraisonnable, erreur » (emploi rejeté par l'Académie : mise en garde du 20 mai 1965) : *Le retour aux ERREMENTS qui ont failli jeter la République aux abîmes* (Ch. de Gaulle). — *Quand je pense à tout le temps que j'ai gâché, à tout le temps que j'ai perdu en ERREMENTS, en fautes, en futilités* (H. Troyat).

Rare au singulier : *Les prêtres du Parc connaissaient cet ERREMENT* (Montherlant).

**211 ESCABEAU, ESCABELLE** : siège de bois sans bras ni dossier ; les deux mots, pour l'Académie, sont synonymes, mais le second, au sens d'*escabeau*, est peu employé.

De nos jours, *escabeau*, outre le sens indiqué, a pris celui de « sorte de marchepied à quelques degrés dont on se sert comme d'une échelle » (Robert).

Le meuble d'appartement, avec deux montants convergents, souvent coulissants, et marches assez larges s'appelle un *marchepied*.

**212 ESCALIER.** Littré déclare que « dans quelques provinces, on dit *escalier* pour *degré* : monter les *escaliers* quatre à quatre. C'est une faute. » La « faute » dont parle Littré résulte d'une confusion entre *escalier* et *degré* ou *marche*. En fait, dans l'usage général, cette « faute » n'en est pas une : *Il est tombé en descendant L'ESCALIER OU LES ESCALIERS* (Robert). — *Les domestiques que, dans ce récit, (...) on n'aperçoit jamais qu'en fuite et redescendant LES ESCALIERS quatre à quatre* (M. Proust). — *Cinq enfants bondissaient dans LES ESCALIERS à sa rencontre* (A. Maurois, dans le Petit Robert).



Bien entendu, quand il s'agit de plusieurs escaliers partiels, on met le pluriel : *Les différents ESCALIERS d'une maison* (Littré).

**213 ESCAVÈCHE.** En Belgique : terme de cuisine désignant une sorte de mets constitué par des filets de poisson ou d'anguille, diversement assaisonnés : *Des harengs à l'ESCAVÈCHE*.

**214 ESSUYER ses pieds.** On dit fort, logiquement : *essuyer ses chaussures* (sur un paillason) : *Personne n'essuie plus ses CHAUSSURES à la porte des maisons* (M. Jouhandeau). — Mais on dit aussi : *essuyer ses pieds* : *Essuyez en entrant vos PIEDS au paillason* (Hugo). — *Joseph, après s'être essuyé les PIEDS sur un confortable tapis brosse, heurta le battant de la porte* (G. Duhamel).

**215 ESTIVANT** s'emploie couramment pour désigner une personne qui passe les vacances d'été dans une station de villégiature : *Hivernant ou ESTIVANT, le touriste arrivait en train* (A. Siegfried). — *Quelques ESTIVANTS débouchaient sur la Promenade des Planches* (H. Troyat).

On dit aussi : *vacancier* (sens plus large : personne qui prend ses vacances en quelque endroit) : *Les habitants de Saint-Tropez se plaignent de l'afflux des VACANCIERS* (Robert).

*Villégiateur* (déjà dans le *Supplément* de Littré) est moins employé. — Pour le verbe qui y correspond, on a *villégiaturer* : *VILLÉGIATURER à Biarritz* (Robert); Thérive trouve ce verbe « ridicule », et, selon lui, on dit normalement : *être* (ou *aller*) *en villégiature*.

**216 ESTUDIANTIN.** On emploie bien *étudiant* adjectivement (relatif aux étudiants) : *Parce que la révolte ÉTUDIANTE confondait le meilleur et le pire* (Fr. Mauriac). — *La mentalité ÉTUDIANTE actuelle* (A. Billy). — Mais on dit aussi couramment *estudiantin* : *L'horreur du genre ESTUDIANTIN* (Montherlant). — *La contestation ESTUDIANTINE* (J. Mistler).

**217 ETC.**, abréviation du latin *et cetera* = « et les autres choses ». Prononcez bien *èt'-sé-té-ra* (et non *ek'-sé-té-ra*, ni *èk-sé-tra*, ni *èt-sé-tra*).

Quoique étymologiquement *etc.* soit neutre et ait rapport à des choses, il peut venir après des noms de personnes : *Dans Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La Noue, etc.* (Mérimée).

**218 EXACTION** signifie proprement « action d'exiger ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû » (spécialement en parlant d'un agent public) : *Ce gouverneur a commis d'horribles EXACTIONS* (Ac.).

Le mot, par un fâcheux glissement de sens, s'emploie assez souvent aujourd'hui au sens de « action mauvaise, sortant de l'ordre moral : assassinat, meurtre, viol, massacre, etc. » : *Que l'amitié de deux communautés, de deux races qui s'entre-tient depuis tant d'années ait chance de survivre aux EXACTIONS de toutes sortes, aux assassinats, aux ratonnades, aux tortures, il m'arrive d'en désespérer* (Fr. Mauriac). — *En 1957, il y avait en Algérie en moyenne tous les mois 2 000 EXACTIONS de toutes sortes* (Ch. de Gaulle).

L'Académie, dans une mise en garde du 18 nov. 1965, a déclaré inadmissible ce glissement de sens.

**219 EXCUSER.** Dans le sens strict, *s'excuser de faire une chose*, c'est « donner des raisons pour s'en dispenser » : *On m'a prié de solliciter pour lui, je m'en suis EXCUSÉ* (Ac.).

Quand on veut dire « je vous demande pardon de faire telle chose, je vous présente mes excuses, je vous exprime mes regrets de la faire ou de l'avoir faite », on dit bien : *Excusez-moi* ou *veuillez m'excuser*. — Mais on dit aussi : « je m'excuse » [usage accepté par Thérive, *Clinique du langage*, p. 26, et, bien à tort, réputé incorrect par Paul Léautaud (dans le *Mercur de France*, nov. 1955, p. 387; de même par le Petit Robert] : *Je m'EXCUSE, Messieurs, d'un si long abus de votre courtoise patience* (P. Valéry). — *Je me suis jeté sur vous, Monsieur, comme sur une proie* :

*je m'en EXCUSE* (A. Hermant). — *Claude s'EXCUSE de ne pas descendre* (A. Chamson).

*Faire excuse* (= contredire poliment) est plutôt vieilli : *Je vous FAIS EXCUSE* (Ac.). — *Pour vous, je ne veux point, monsieur, vous FAIRE EXCUSE* (Molière). — *FAITES EXCUSE, mon bourgeois, disait le marchand d'eau* (M. Druon).

*Demander excuse* (= demander pardon), locution ancienne, ne survit guère que comme provincialisme : *Je vous DEMANDE EXCUSE, a-t-il dit, et j'ai tort* (La Font.). — *Je vous DEMANDE EXCUSE de mon impertinence* (Sévigné). — *Je dois vous DEMANDER EXCUSE de mon indignation de l'autre jour* (Stendhal).

**220 EXEMPLATIF** ne figure dans aucun dictionnaire. Ce néologisme, qui s'emploie surtout dans « à titre exemplatif », est plutôt pédant. Disons : « à titre d'exemple ».

**221 EXERGUE** signifie « petit espace réservé dans une médaille pour y mettre une date, une inscription » ou « l'inscription même ». — Le mot s'emploie aussi, par extension, au sens de « ce qui présente, explique le sujet d'un tableau, le contenu d'un texte » ; il prend ainsi le sens d'*épigraphe* : *Il eût été sage d'inscrire « Libre Opinion » en EXERGUE de l'article* (Fr. Mauriac). — *Mettre un proverbe en EXERGUE à un tableau, à un texte* (Robert).

Pour l'Académie, il faut, dans l'usage, garder la distinction entre *exergue* et *épigraphe* (cf. *Défense de la Langue franç.*, nov. 1969, p. 5).

**222 EXHAUSTIF**. Quelques-uns prennent ce mot au sens d'*épuisant* (= ôtant les forces) : *Quand elle [la soif immatérielle] se fit jour avec la violence la plus EXHAUSTIVE* (J. Kessel). — *Une fatigue EXHAUSTIVE* (G. Duhamel). — Mais, dans l'emploi ordinaire, il signifie « qui épuise un sujet en n'oubliant aucun détail » : *Une analyse qu'on peut qualifier d'EXHAUSTIVE* (A. Billy).

**223 EXPRÈS**. On dit : *lettre portée PAR UN EXPRÈS* [c.-à-d. par un courrier, par un messenger], *une lettre PAR EXPRÈS* : *Cette lettre a été portée PAR EXPRÈS* (Ac.). — On dit aussi, en

prenant *exprès* comme adjectif invariable : *Lettre* **EXPRÈS** (Robert). — Ne pas dire : *lettre express, lettre par express* : un *express* ou un *train express* est un train rapide.

À noter, par parenthèse, qu'à « un train *express* » (ou *rapide*, ou *direct*) s'oppose « un train *omnibus* » (par ellipse : un *omnibus*) = un train qui dessert toutes les stations.

Un *train de banlieue*, c'est un train qui dessert la banlieue d'une ville.

**224 FAIBLE** (*tomber* ~). Cette expression, courante en Belgique, dans diverses régions de la France et au Canada (avec ses différentes formes dialectales : *toumer flawe* en liégeois, *cair flaive* en picard, *cherre fiauve* dans les Vosges, *tomber feube* dans le centre de la France, etc.), n'est pas reçue dans le bon usage français. Pour les bonnes expressions françaises, on a le choix ; il y a : *tomber en faiblesse, en défaillance, en syncope, en pâmoison ; avoir une faiblesse, une défaillance, un évanouissement ; s'évanouir, faiblir, défaillir ; tomber sans connaissance, se trouver mal*. — Très famil. : *tomber dans les pommes, tourner de l'œil*.

**225 FARD** (même racine que *farder*). On écrit : *piquer un FARD* (non : *un phare*) ou *piquer un SOLEIL* (= rougir d'émotion, de confusion) : *Ah ! tu as peur de piquer un FARD* (Montherlant). — *Mais à peine avait-il dit ces mots que le duc piqua ce qu'on l'on appelle un SOLEIL* (M. Proust).

**226 FAUTE** *d'(in)attention*. « En parlant d'une erreur commise par quelqu'un, on ne dira pas : *C'est une faute d'attention* ; il faudra dire : *C'est une faute d'inattention* ou plutôt : *C'est une faute commise par inattention* » (Littré). — *Armand Lanoux a fait cependant deux fautes d'INATTENTION* (H. Bazin). — *On y trouve beaucoup trop de ces fautes d'INATTENTION qu'il appartient à un éditeur de gommer* (Fr. Nourissier).

Ne pas confondre avec *faute d'attention*, signifiant « par manque d'attention » : *Faute d'attention, il a employé trois fois le même mot dans cette phrase*.

- 227 FAUTER.** Selon Bloch-Wartburg, ce verbe, déjà attesté au XVI<sup>e</sup> siècle, au sens général de « commettre une faute », a été repris au XIX<sup>e</sup> siècle au sens particulier de « se laisser séduire », en parlant d'une femme. Il est de la langue familière.
- 228 FAUTIF,** au sens de « qui a failli », est rejeté par Littré. Le mot est courant, en ce sens : *Il se sentait FAUTIF* (Ac.). — *Je me sentais rougir et me troubler comme un enfant FAUTIF* (A. Gide).
- 229 FERMETTE.** Une *fermette*, c'est, selon l'étymologie, une « petite ferme »; mais en fait, pour les annonces de l'immobilier, une *fermette*, c'est en général une maison de campagne plus ou moins désaffectée, de dimensions modestes, que l'acquéreur aménage selon ses goûts et d'après l'image idyllique qu'il s'est faite d'une « résidence secondaire ».
- 230 FESTIVITÉ(S)** s'emploie surtout au pluriel. L'Académie ignore ce mot. Littré (Suppl.) le signale en le définissant : « caractère de fête » [mais il aurait dû ajouter : « fête(s), réjouissances »].
- Au XVI<sup>e</sup> siècle, *festivité* a signifié « fête, jour de fête », ou « allégresse, gaieté »; après une éclipse à l'époque classique, il est rentré dans l'usage à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Hanse a bien étudié l'histoire et les emplois de *festivité(s)* : dans l'acception de « fête(s), réjouissances », le mot est d'un usage courant, non seulement en Belgique, mais aussi en France : *Cette FESTIVITÉ avait lieu dans un vaste hémicycle* (A. Gide). — *Jusqu'à l'instant où sonnerait l'heure des FESTIVITÉS d'Asterabad* (P. Benoît). — *Sa curiosité sympathique pour les FESTIVITÉS de saint Roch, à Bingen* (R. Kemp). — *FESTIVITÉS sur FESTIVITÉS. Avant-hier, visite de la Reine à Québec. Hier, la Saint-Jean...* (H. Bazin).
- 231 FEU** (*faire long ~*). Au propre, *faire long feu* se dit d'une arme dont le coup est lent à partir : *L'amorce était mouillée, le fusil FIT LONG FEU* (H. Pourrat).

Au figuré, cette locution exprime soit une idée de longue durée : *Un petit miracle en somme et qui devait FAIRE LONG FEU dans les saints propos de la famille* (H. Bazin), — soit un idée d'échec, de ratage : *Persuadés que tout ce qu'ils entreprendront FERA LONG FEU* (A. Hermant).

L'expression négative *ne pas faire long feu* exprime à peu près exclusivement l'idée de « ne pas durer longtemps » : *Que Pierre ait à se battre quinze jours avec la vie, et les balivernes de M. Menuise NE FERONT PAS LONG FEU* (J. Romains).

**232 FIABLE, FIABILITÉ.** *Fiable* est un mot de l'ancienne langue signifiant : « digne de foi, à qui l'on peut se fier ». — Le mot a été repris, dans la langue technique moderne, pour qualifier un matériel dans lequel on peut avoir confiance et dont la probabilité de panne est très faible. — De là : *fiabilité* : qualité d'un matériel fiable.

**233 FIEU,** forme picarde de *fiis*. — Le pluriel serait normalement *des fieux*.

**234 FIXER,** au sens de « regarder fixement » est condamné par Littré. L'Académie ne signale pas cette acception, qui a cependant la caution des meilleurs auteurs : *Oh ! cette porte, je la FIXAIS maintenant de mes pleins yeux* (P. Loti). — *Thérèse sourit, puis le FIXA d'un air grave* (Fr. Mauriac). — *Je me mettais alors à FIXER le vieux notaire* (A. Chamson).

**235 FLAT** (angl. *flat*, adj. : dont la superficie est unie, sans inégalité, sans relief, sans inclinaison) : dans les milieux belges de l'immobilier : petit appartement moderne, de grand confort (de « haut standing »), comprenant, dans une seule pièce, un salon, une salle à manger, un coin à dormir, une petite cuisine (kitchenette), — avec cependant, en principe, une salle de bains séparée. — On dit aussi : *studio*.

**236 FLOCHE.** Littré définit ainsi ce nom : « petit lambeau qui s'effile » — et donne cet exemple : *Prenant du vêtement de chacun une FLOCHE imbibée de leur sang, il en frotte sept pierres* (P.-L. Courier).

Pour le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle, une *floche*, c'est une « petite houppes qui sert d'ornement dans le costume, comme celle que l'on attache à la partie supérieure des bottines » — ou le « gland du bonnet de police des soldats belges ».

Ce que les Belges appellent *floche*, on le désigne en France par *gland* : *Des GLANDS de rideaux, de draperies* (Ac.). — *Les GLANDS d'un coussin* (Id.).

**237 FLOTTEMENT.** On dit, en parlant d'une monnaie dont le cours n'est pas fixe, qu'elle *flotte* ; de là (selon l'Acad.) : *flottement* de la monnaie (et non : *flottage*, ni *flottaison*, ni *flottation*).

*Fluctuation* désignerait une variation de plus faible amplitude que le *flottement*, et se dirait d'une monnaie sans parité fixe.

**238 FOND, FONDS.** On remarquera l'orthographe *fonds* dans : *bâtir sur son FONDS, un FONDS de commerce, prêter à FONDS perdu, etc.* — Le mot est toujours au pluriel quand on parle de quelque avoir en argent : *Être en FONDS, manier des FONDS considérables, etc.*

Quand il s'agit de ressources propres à qq.ch. ou personnelles à qqn, on écrit normalement *fonds* : *Cela prouve un grand FONDS de savoir* (Ac.). — *Un excellent FONDS de santé* (Id.). — *Cela part d'un FONDS de probité* (Id.). — *Un FONDS de candeur* (J. Schlumberger). — On rencontre parfois l'orthographe *fond* : *Un FOND de sympathie* (A. Sorel). — *Ce FOND de lucidité, de santé* (J. Kessel). — [Voir n° 330, 1°.]

**239 FORMULE, FORMULAIRE.** Pour désigner une « feuille de papier imprimée à de nombreux exemplaires, contenant quelques indications et destinée à recevoir de brèves annotations, un texte court » (Robert), on emploie bien *formule* : *Il remplissait une FORMULE de dépêche pour moi* (M. Proust).

— *En fouillant dans mon bureau pour y trouver une FORMULE imprimée...* (G. Bernanos).

Un *formulaire*, c'est proprement un recueil, un répertoire de formules: FORMULAIRE *des notaires*, FORMULAIRE *pharmaceutique*. — Mais, dans l'usage actuel, *formulaire* s'emploie couramment aussi au sens de *formule* indiqué plus haut: *Tandis que je remplissais le FORMULAIRE qu'on m'avait tendu* (Vercors). — *Comment remplir un FORMULAIRE fiscal* (A. Dauzat). — *Remplir en triple exemplaire un FORMULAIRE de quatre pages* (P. Daninos).

**240 FORTUNÉ** peut signifier « qui est favorisé par le sort, qui est au comble du bonheur »: *Amants FORTUNÉS* (Ac.). — *Siècle FORTUNÉ* (Id.).

Il se prend aussi dans l'acception de « riche, possédant de la fortune »: *Nous passions pour FORTUNÉS, parce que nous avons (...) de belles terres et pierres au soleil* (H. Bordeaux). — *Pas très FORTUNÉS, cette maman et ce grand-père: ne possédant guère qu'une maisonnette en ville et un petit bien de campagne* (P. Loti). — *C'est la famille la plus FORTUNÉE du pays* (Ac.).

**241 FOU**, au sens de « déréglé, dérangé »: *Balance FOLLE, roue FOLLE* (Ac.). — Comme adverbe (invar.) ou comme attribut (variable): *tourner fou: La société américaine, présentée comme une mécanique qui tourne FOU* (R. Las Vergnas). — *La roue des comparses, qui tourne FOLLE, reste seule digne d'intérêt* (R. Kemp).

**242 FOULTITUDE**, formé par télescopage de *foule* et de *multitude*, est de la langue familière ou plaisante: *Une FOULTITUDE de raisons* (cité par Hugo, comme exemple de l'« argot des duchesses »). — *Dans l'église assombrie, j'imaginai (...) les ombres, noircissant de leur FOULTITUDE empressée ce vaisseau...* (La Varende).

**243 FOURCHETTE**. Dans la langue des statisticiens et des économistes, ce néologisme désigne l'écart entre deux valeurs extrêmes dans une prévision, une estimation.



- 244 FRANQUETTE.** On dit familièrement : « à la bonne *franquette* » (= sans façon, sans cérémonie) : *Recevoir des amis à la bonne FRANQUETTE.* — Dans tous les dialectes, on observe la forme « à la bonne *flanquette* ».
- 245 FRAPPER à la porte.** On dit ordinairement : « *frapper à la porte* », ou, absolument : *frapper* : *J'entendis donc FRAPPER à la porte de ma chambre* (G. Duhamel). — On dit aussi : *heurter*, ou (surtout dans l'usage familial) : *toquer*, parfois : *cogner* : *Elle (...) TOQUA de l'index à la porte vitrée* (Fr. Mauriac). — *On COGNA à la porte* (H. Troyat).
- 246 FRICADELLE** désigne en Belgique une boulette de viande hachée et assaisonnée, cuite dans la friture; en certaines régions, on dit : *vitoulet* ou *vitolet*.
- 247 FRISELIS** = faible frémissement (même famille que *friser*) : *Le FRISELIS clapotant du flot* (M. Genevoix). — *Il y avait toujours le FRISELIS des buissons* (B. Clavel). — On dit aussi, mais moins souvent : *frisselis* (influence de *frisson*); [l'Académie ignore ces deux mots] : *Ce n'était pas ce FRISELIS que j'entendais en moi* (H. Bosco). — *Un nouveau FRISELIS* (P. Guth).
- 248 FRITERIE, FRITURE.** La *friture* est, selon l'Académie, soit l'action de frire, soit le beurre, l'huile, la graisse servant à frire, soit un mets qu'on fait frire. — Pour désigner une installation, une boutique, échoppe, ou baraque de marchand de pommes de terre frites, on emploie couramment en Belgique *friture*. Ce mot se rencontre chez Taine : *Une FRITURE de pommes de terre sous des colonnes antiques.* — Mais on dit en France : *friterie*, parfois *friturerie* (l'Académie ignore ces mots) : *Les FRITERIES sont campées sous toutes les portes cochères* (G. Duhamel, cit. Robert). — *La vieille trotte vers la FRITERIE* (R. Queneau). — *Des cafés, des débits de vin, des FRITURERIES* (E. et J. de Goncourt).

Théoriquement, *FRITURE*, sur une enseigne, pourrait se justifier aussi bien que *VINS ET LIQUEURS*, ou *CHAUSSURES* (raccourcis de « Ici on vend de la friture, ... des vins et des liqueurs, ... des

chaussures »). Mais les Belges n'interprètent pas ainsi l'enseigne FRITURE ; dans leur esprit, elle est le raccourci de « Ici on vend des frites ». — À noter, d'autre part, que FRITERIE, comme enseigne, n'est guère, semble-t-il, usité en France.

**249 FROMAGE DE TÊTE** désigne, par analogie de forme, une variété de pâté de hachis de porc (tête, pieds, oreilles) pris en gelée ; en Belgique : de la *tête pressée*.

Le *fromage blanc* des Français s'appelle, en certaines régions de Belgique, *maquée* : de la bonne MAQUÉE ; — régionalisme français : *jonchée*.

**250 FRUSTE** signifie proprement « dont le relief a été effacé par l'usure, par le frottement, par le temps » ou encore, selon Robert, « dont le relief est rude, grossier » : *Médaille FRUSTE*.

Pour l'Académie, *fruste* employé dans le sens de « rude, inculte, grossier » est tout à fait incorrect, et *manières frustes*, *un homme fruste* exprimeraient le contraire de ce qu'on veut dire. — Il n'empêche que l'usage courant (sous l'influence de *rustre*) a admis *fruste* au sens condamné par l'Académie : *La vie FRUSTE et mal dégrossie des hommes* (M. Proust). — *Villèle avait un frère siamois, Corbière, hommie FRUSTE* (A. Maurois). — [Hérésie] *à la portée des esprits FRUSTES* (P. Gaxotte). — *Ces personnages FRUSTES et puants n'en étaient pas moins admirables* (H. Troyat).

Ne pas dire : *frustre* (influence de *rustre* et de *frustrer*).

**251 GADGET** (le *t* se prononce). Cet américanisme désigne familièrement, comme synonyme de « machin, truc, bidule », une petite invention pratique, un objet amusant, ingénieux, destiné notamment à des usages domestiques.

**252 GAGEURE** se prononce *ga-jûr*. Semblablement : *mangeure*, *rongeure*, *vergeure* se prononcent *man-jûr*, *ron-jûr*, *ver-jûr*.

**253 GAGNER** *une maladie*. On dit bien : *La gangrène a gagné rapidement* (Ac.). — *La scarlatine se gagne* (Id.). — On peut aussi, sans incorrection, employer *gagner* en parlant d'une maladie, de coups, etc., que l'on contracte, que l'on

attrape, que l'on prend : *Une fièvre qu'elle GAGNA en traversant un pont chargé de cadavres* (Nerval). — [Un père qui] a GAGNÉ *une maladie naguère encore sans remède* (R. Kemp). — *J'ai GAGNÉ un rhumatisme dans le bras droit* (J. Green).

**254 GALOCHE** : « espèce de chaussure dont le dessus est de cuir, la semelle de bois et qui se met par-dessus les chaussons ou les souliers » (Ac.). — Les chaussures en caoutchouc qu'on met par-dessus les souliers, généralement par temps de neige, s'appellent des *caoutchoucs* (ou : des *snow-boots*). — On lit chez Duhamel : *Chacun doit remettre, avant de sortir, ses lainages, ses fourrures, son bonnet, ses bottes ou ses GALOCHES DE CAOUTCHOUC.*

**255 GEÔLE**. Prononc. : *jôle* (non : *jé-ôle*).

**256 GESTION**. Prononc. : *jès-tyou* (non : *jes-sion*).

**257 GOULET / GOULOT**. Distinguez : *goulet* : « passage étroit dans les montagnes, entrée étroite d'un port », — d'avec *goulot* : « col étroit d'un récipient ». (On a pu dire autrefois, en ce sens : *goulet*.)

**258 GOÛTER** d'un plat, d'un vin, à un plat, à un vin, c'est en apprécier la saveur. Ne pas dire : *Ce plat me goûte, est-ce que ça goûte ?* Il faut dire : *Ce plat est à mon goût ; est-ce que vous le goûtez ? est-ce qu'il vous plaît ? est-ce que vous le trouvez bon ?* etc.

Ne pas dire non plus : *Ce vin goûte le bouchon, ce pain goûte le moisi*. Il faut dire : *Ce vin a un goût de bouchon, ou : sent le bouchon ; ce pain a un goût de moisi, sent le moisi*. — *Le vin SENTAIT le bouchon* (A. Daudet). — *Ce plat A LE GOÛT d'épinards* (Stendhal).

**259 GOUTTER**. « laisser couler goutte à goutte », n'est pas signalé par l'Académie. Ce verbe est d'un emploi courant : *Les toits GOUTTENT* (Littré). — *Mouchez-vous, votre nez GOUTTE*

(Id.). — *Des larmes* GOUTTAIENT *une à une le long de ses joues* (M. Prévost). — *Tiens! le robinet* GOUTTE *toujours* (J.-J. Gautier).

**260 GRAVE** (*blessé ~*), *blessé léger* sont rejetés par les puristes ; ce n'est pas, allèguent-ils, le blessé qui est grave ou léger, c'est sa blessure.

Il n'empêche que le transfert d'épithète n'a rien de vraiment antifrançais (comparez : *malade imaginaire, instituteur primaire, critique littéraire, etc.*) : *C'étaient des mutilés* GRAVES (G. Bernanos). — *Un mort, deux blessés* GRAVES, *tous les autres blessés* LÉGERS (A. Malraux). — *Une trentaine de blessés* GRAVES (H. Troyat). — *Une rixe qui, par miracle, ne fit pas de blessés* GRAVES (Y. Gandon).

**261 H aspiré.** L'*h* aspiré empêche la liaison et l'éliision ; ainsi on ne peut pas admettre : *l'hareng, cet hareng, les-z-harengs*.

Ont l'*h* aspiré les mots suivants et leurs dérivés :

ha !	hall	handicap	hardi
habanera	halle	hangar	harem
hâbler	hallebarde	hanneton	hareng
Habsbourg	hallier	Hanovre	hargneux
hache	halo	hanse	haricot
hagard	haloir	hanter	haridelle
haie	halot	happe	harnais
haïe	halotechnie	happelourde	haro
haillon	halte	happer	harpe
Hainaut	halurgie	haqueneé	harper
haine	hamac	haquet	harpie
haïr	hameau	hara-kiri	harpon
haire	hampe	harangue	hart
halage	hamster	haras	hasard
halbran	han	harasser	haschich
hâle	hanap	harceler	hase
haler	hanche	harde	haste
haleter	hand-ball	hardes	hâte

hâtelet	herse	hoquet	housser
hâtier	hêtre	hoqueton	houssine
hauban	heurt	horde	housoir
haubert	hi !	horion	houx
hausse	hibou	hors	hoyau
haut	hic	hospodar	huard
hautain	hideux	hotte	hublot
hautbois	hie	Hottentot	huche
Hautesse	hiérarchie	hou !	hucher
havane	hile	houblon	huchet
hâve	hisser	houe	hue !
havr	ho !	houille	huer
havre	hobereau	houle	hnette
havresac	hoc	houlette	huguenot
hayer	hoca	houleque	huhau !
hé !	hocco	houp !	huis clos
heaume	hoche	huper	huit
hein	hocher	houpe	huitaine
héler	hockey	huppelnde	hulotte
hem	holà !	hourailler	hululer
henné	Hollande	hourd	humer
hennir	hom !	houret	Hun
Henriade	homard	hour	hune
héraut	home	hourque	huppe
hercher	honchets	hourra !	hure
hère	hongre	hourvari	hurler
hérissier	Hongrie	houseaux	Huron
hernie	honnir	houspiller	hussard
héron	honte	houssaie	hutin
héros	hop !	housse	hutte

**N.B.** 1. Ont l'h muet : *hanséatique* ; *héraldique*, *héraldiste* ; *héroïde*, *héroï-comique*, *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme* ; *huis*, *huissier*.

2. *Handicapé* (angl. *hand in cap*, main dans le chapeau) a désigné, à l'origine, un jeu de hasard ; il s'est appliqué, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à des courses de chevaux ; chez les sportifs, il a pu s'employer autrefois, à l'occasion de certains différends qu'on réglait par tirage au sort (dans un chapeau). — Étymologique-

ment *handicapé* a l'*h* aspiré et n'admet ni la liaison ni l'élision: *le/handicapé; un/handicapé, les/handicapés*. Mais on constate, même chez des gens cultivés, une tendance à faire la liaison ou l'élision: *l'handicapé, un-n-handicapé, les-z-handicapés*.

Conseil: s'en tenir à l'*h* aspiré.

**262 HABITAT** signifie proprement « milieu géographique » qui réunit les conditions nécessaires à l'existence d'une espèce animale ou végétale»: *L'HABITAT d'une plante, d'un animal*. Tel est, pour ce mot, la seule acception signalée par l'Académie. — Cependant *habitat* a pris, par extension, des sens plus larges: « mode d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit » (Robert): *Habitat rural, urbain; habitat sédentaire, nomade*; — « ensemble des conditions d'habitation, de logement » (Robert): *Amélioration de l'habitat*. — *Je me disais que l'HABITAT rural n'a guère varié depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle* (A. Maurois).

Dans une mise en garde du 18 févr. 1965, l'Académie déclare que *habitat* « ne veut pas dire *habitation* ».

**263 HACHER, HACHURER** (= couvrir, sillonner de hachures): *HACHER avec le burin, avec le crayon, avec la plume* (Ac.). — *HACHER une estampe* (Robert). — Ni Littré, ni l'Académie ne donnent *hachurer*; cependant ce verbe est courant aujourd'hui: *Le plancher était déjà tout HACHURÉ à l'endroit où il frappait* (R. Dorgelès). — *La brèche aux bords HACHURÉS s'ouvrait devant lui* (H. Troyat).

**264 HAUT-DE-FORME, HAUTE-FORME**. On dit: un *chapeau haut de forme*, ou un *haut de forme*, ou un *haute-forme* (avec ou sans traits d'union: l'usage est indécis), ou un *gibus*, ou un *huit-reflets*: *Sous le chapeau HAUT-DE-FORME de tel ou tel* (R. Martin du Gard). — *Il a mis son chapeau HAUTE FORME* (J. Renard). — *Il tenait son HAUT DE FORME à la main* (Fr. Mauriac). — *Le vieux Mérivet, en HAUTE-FORME et longue blouse grise* (A. Daudet). — En Belgique: *chapeau buse*.

**265 HINDOU / INDIEN**. Il y a lieu de distinguer: Un *Hindou* est celui qui appartient au système social brahmanique, à

la religion brahmanique (l'hindouisme), à la civilisation brahmanique. — Un *Indien* est un habitant de l'Inde ; ce mot est donc plus général, et, comme dit Deharveng, un Indien qui pratique l'hindouisme est un Hindou.

**266 HIPPIE (ou HIPPY).** Mot américain ; les *hippies* sont des jeunes gens, généralement des étudiants, « initiés », « à la page », contestant, par principe, le mode de vie, les usages de la société de consommation ; ils prêchent la non-violence et demandent la parfaite licence morale ou sociale, la complète liberté du costume.

**267 IL N'EST QUE DE,** suivi d'un infinitif, s'emploie au sens de « le mieux est de » (usage classique) — et aussi au sens de « il suffit de, il n'y a qu'à » : *Il n'est que de jouer d'adresse en ce monde* (Molière). — *Quelques vers restaient à composer : il n'était que de s'y mettre* (G. Duhamel).

**268 IMPASSIBLE / IMPAVIDE.** Ne pas confondre : *impassible* (lat. *pati*, souffrir) = qui n'est pas susceptible de souffrance ou qui est assez maître de lui pour ne pas laisser paraître ses souffrances physiques ou ses émotions (Ac.) ; — *impavide* (lat. *pavor*, peur) = qui n'éprouve ou ne trahit aucune peur.

**269 IMPECCABLE** signifie étymologiquement « qui ne peut pécher » (lat. *peccare*, pécher). Pour Abel Hermant et pour les puristes, le mot ne convient qu'aux personnes. — Opinion démentie par l'usage : *impeccable*, en effet, s'applique couramment à des choses sans défaut : *Tenue IMPECCABLE, toilette IMPECCABLE* (Ac.). — *Elle me rapporta un texte IMPECCABLE* (A. Maurois). — *Demeure IMPECCABLE* (J. Green).

**270 IMPENSABLE** est rejeté par les puristes : ce qu'on dit *impensable*, prétendent-ils, ne peut pas être pensé, et conséquemment comment pourrait-on le déclarer non pensable ? — Raison captieuse, dont l'usage ne tient aucun compte ; le mot se prend couramment au sens d'*inconcevable*, d'*in-*

*croyable* : *Il y a là pour moi, de l'inadmissible, de l'IMPENSABLE* (A. Gide). — *Cette IMPENSABLE folie* (Fr. Mauriac). — *Cela nous paraît IMPENSABLE* (Ph. Erlanger).

**271 INCLINAISON, INCLINATION.** On peut, avec Littré, avec l'Académie, etc., faire la distinction suivante : *inclinaison* = état de ce qui est incliné : *L'INCLINAISON d'un toit, d'un mur, etc.* ; — *inclination* = action d'incliner, et particulièrement action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de déférence ; ou : mouvement affectif vers qqn ou qq.ch. : *Elle répondit par une INCLINATION de tête* (H. Troyat). — *Géner, combattre les INCLINATIONS d'une personne* (Ac.). — *Mariage d'INCLINATION.*

Mais la distinction est précaire : dans l'usage moderne, on dit couramment : une *inclinaison* de tête ou de corps : *En faisant une légère INCLINAISON de tête* (A. Billy). — *Barois approuve d'une simple INCLINAISON de tête* (J. Romains).

**272 INDEMNITÉ, INDEMNISER.** Prononciation : par *è*. La prononciation par *a* s'entend encore, mais elle vieillit.

**273 INDIFFÉRER.** Par dérivation régressive, le français avancé, ou plaisant, ou baroque, a tiré abusivement de certains adjectifs comme *indifférent, insupportable, urgent, insouciant*, les verbes *indifférer* (condamné par l'Académie ; mise en garde du 20 mai 1965), *insupporter, urger, insoucier* : *Le mécanisme de l'enseignement m'INDIFFÈRE* (R. Kemp). — *Je crois qu'Albertine eût INSUPPORTÉ maman* (M. Proust). — *Les littérateurs, race qui l'INSUPPORTE* (Montherlant). — *Mais comme, après tout, la présence du matou n'URGE point* (Colette). — *Les plus sincères d'entre nous ne peuvent tout à fait s'INSOUCIER de ce qu'on pense d'eux* (La Varende).

**274 INFARCTUS** [irrégulièrement formé ; il devrait s'écrire *infartus*] se rattache, étymologiquement, au latin *farcire*, remplir ; *fartus*, ce qui remplit. Ce mot n'a rien de commun avec ceux de la famille de *fracture* (lat. *frangere*, briser). — Ne pas prononcer : *infractus*.



**275 INGAMBE** (de l'ital. *in gamba*, en jambe) signifie « alerte, qui a les jambes lestes, qui peut marcher allégrement » : *Ce vieillard est encore INGAMBE* (Ac.).

**276 INGRÉDIENT.** Prononcez : *in-gré-dyan* et non : *in-gré-dyin*).

**277 INLASSABLE.** « Dire *inlassable*, déclarait Faguet, est très *inlogique* : *inlassable* n'est pas français ; je serai *illassable* à le dire. » — En dépit des puristes, *inlassable* et *inlassablement* se sont implantés dans l'usage : *L'INLASSABLE dévouement* (G. Clemenceau). — *Pareils à des insectes INLASSABLES* (G. Duhamel). — *Dans cette fuite INLASSABLE du temps* (J. Guittou). — *Contemplant INLASSABLEMENT le lent travail rotatoire d'un oursin* (A. Gide).

**278 INSTANCE.** Du sens originel de « demande pressante », le mot a pu passer au sens juridique de « poursuite en justice », puis au sens néologique de « autorité détenant un pouvoir de décision ».

*Instance*, dans cette dernière acception (le plus souvent au pluriel), est rebuté par les puristes, mais, comme dit Thérive, « on ne saurait s'étonner ni se scandaliser que le sens se soit élargi jusqu'à des « compétences » non judiciaires ».

Quoi qu'il en soit, *instances*, au sens critiqué par les puristes, est aujourd'hui fréquent : *La Tunisie se tourne aujourd'hui vers les INSTANCES internationales* (A. François-Poncet). — *Les plus hautes INSTANCES de l'Église* (L. Leprince-Ringuet). — *Les INSTANCES officielles se refusèrent à tout changement* (Ch. de Gaulle).

**279 INTÉRESSER** ne peut pas s'employer au sens de *concerner* (communiqué de l'Académie du 19 nov. 1964). On ne dira pas, par exemple : *Les régions INTÉRESSÉES par la grêle*.

**280 JOUETTE** se dit souvent, en Belgique, au sens de « qui aime trop à jouer » (ordinairement en parlant d'enfants) : *Cet enfant, JOUETTE comme il est, devient insupportable*.

**281 JUGULER.** Pour Littré, *juguler* c'est « égorger », ou « causer une perte considérable, une ruine », ou « ennuyer excessivement, tourmenter, importuner »; — pour l'Académie, c'est « serrer à la gorge ». Dans ces divers sens, *juguler* est, de nos jours, à peu près inusité.

Pour Thérive, *juguler* ne saurait recevoir d'autre sens que celui d'« assassiner ». Opinion fautive: le sens vraiment vivant de *juguler*, c'est, aujourd'hui « dompter, enrayer, interrompre le développement de »: *Un fou que nous n'avons pas su JUGULER* (Fr. Mauriac). — *Afin que le plaisir qu'il se donnait ainsi JUGULÂT sa mauvaise humeur* (Montherlant). — *Laisser un Tzar sur le trône de Russie, quitte à JUGULER son pouvoir par une constitution* (H. Troyat).

**282 JUKE-BOX.** Mot américain. Électrophone, « boîte à musique »; vous mettez une pièce de monnaie dans la fente, et la boîte vous moude un air de musique.

**283 KLAXON.** On rencontre des orthographe variées: *Leur impertinent KLAkson* (R. Boylesve). — *Une camionnette (...) faisait retentir son CLAKSON* (É. Estaunié). — *Un énorme coup de CLAXON* (G. Duhamel). — *La troupe des CLACKSONS* (J.-J. Gautier). — [II] *enfonça le KLACKSON* (H. Bazin).

L'orthographe qui prévaut est *klaxon*.

**284 LAC.** « Tomber ou être dans le *lac* », en dépit de certains puristes (qui veulent qu'on dise et qu'on écrive « dans le *lacs* » = dans le lacet, dans le piège: ancienne expression, aujourd'hui hors d'usage) s'emploie familièrement au sens de « échouer »: *Tomber dans le LAC* (Robert). — *Son projet est dans le LAC* (Id.).

**285 LETTRE CLOSE / LETTRE MORTE.** On distinguera: *Lettre close*: se dit d'un ordre d'idées ou de sentiments auquel on est étranger, de qq.ch. dont le sens vous échappe: *Je ne comprends rien à ce que vous m'écrivez: c'est pour moi LETTRE CLOSE* (Ac.).

*Lettre morte* : se dit d'un titre, d'une convention, d'un traité, d'un testament, etc., qui a perdu toute valeur juridique, toute autorité officielle, — ou, par extension, de qq.ch. qui n'a pas d'utilité, qui reste sans effet : *Les recommandations qu'on lui fait sont pour lui LETTRE MORTE* (Ac.). — *Tous les commandements de la politesse, de la charité, sont LETTRE MORTE pour cet homme pressé* [l'automobiliste] (G. Duhamel).

**286 LEVER, SOULEVER un lièvre.** En termes de chasse, *lever un lièvre*, c'est le faire partir, — et au figuré, soulever à l'improviste une question embarrassante ou compromettante pour autrui : *Il ne fallait pas LEVER ce lièvre-là* (Ac.).

Comme on dit *soulever une question, une difficulté*, etc. (c'est-à-dire : faire qu'elle se pose), on pourrait, semble-t-il, en raison de l'analogie, admettre, pour le sens figuré, *soulever un lièvre* parallèlement à *lever un lièvre*. Exemples de cet emploi : *Sartre a SOULEVÉ là un gros lièvre* (J. Cocteau). — *Cette petite question — qui SOULÈVE, comme on dit, un lièvre énorme* (M. Chapelan). — *Le mari en question ne devait pas être bien reluisant, pour que la jeune femme mît autant de soin à le cacher et elle s'était gardée de SOULEVER ce lièvre* (J.-J. Gautier).

Cet emploi, néanmoins, reste généralement critiqué par les théoriciens du bon langage.

**287 LICHETTE** (parfois : *liche*) en Belgique : attache, petit cordon, parfois chaînette, servant à suspendre un vêtement.

**288 LIMITE D'ÂGE.** Tout illogique qu'elle est, l'expression passive *atteint* (ou *touché*) *par la limite d'âge* est courante dans la langue de l'administration ; elle se rencontre aussi dans l'usage ordinaire : *Atteint par la limite d'âge, il toucherait sa retraite à partir de l'année suivante* (M. Van der Meersch). — *Il ne quitta son haut poste qu'en 1955, atteint par la limite d'âge* (H. Torrès). — *C'était un bon officier, destiné normalement à être touché par la limite d'âge comme chef de bataillon* (Montherlant).

- 289 LINCEUL.** Prononcez : *lin-seul* (non : *lin-seuil*).
- 290 LOQUACE, LOQUACITÉ.** Prononciation traditionnelle : *lo-kwas'*, *lo-kwa-si-té*. — Prononciation assez courante aujourd'hui : *lo-kas'*, *lo-ka-si-té*.
- 291 MACHINE** s'emploie couramment pour désigner une locomotive : *Les wagons sont tout, petits, la MACHINE grosse comme celle d'un tramway* (Maupassant). — *La MACHINE avec son sifflement, sa fumée et le grand bruit qui accompagne le train* (Taine). — *Jeanne (...) vit fulgurer les cuivres jaunes de la MACHINE; l'ombre des wagons glissa sur ses épaules* (M. Genevoix).
- 292 MACHINISTE.** Ce mot désigne, selon l'Académie, « celui qui place ou déplace des décors, des machines de théâtre ». Pour Robert, il est peu usité au sens de « celui qui conduit une machine, un véhicule de transport en commun » : *Il courut à l'avant du tramway et s'entretint, pendant quatre ou cinq minutes, avec le MACHINISTE* (G. Duhamel). — C'est généralement *mécanicien* qui s'emploie : *Depuis plus de quinze ans, le nommé Marc Lefort | Est MÉCANICIEN sur la ligne du Nord* (Fr. Coppée). — On dit aussi : le *conducteur* : *CONDUCTEUR d'automobile, de locomotive électrique* (Petit Robert).
- 293 MAGISTER / MAGISTÈRE.** Distinguez : *magister* = cuistre, pédant : *Les leçons d'un MAGISTER ridicule*; — *magistère* = autorité doctrinale, morale ou intellectuelle s'imposant de façon absolue : *Exercer un MAGISTÈRE* (Ac.). — *J'ai cessé de croire au MAGISTÈRE spirituel des pays les plus développés* (P. Emmanuel).
- 294 MAJUSCULES.**

a) On met la majuscule :

1° Aux noms désignant la Divinité, ou Jésus-Christ, — aux noms des divinités mythologiques, — aux noms des

étoiles, des planètes, — aux noms des fêtes : *Le Créateur, la Providence, le Seigneur, le Tout-Puissant, le Messie* ; — *Jupiter, Sirius, Uranus* ; — *la Toussaint, à Noël*.

**N.B.** 1. Pour *ciel* désignant la Divinité, l'usage est indécis.

2. Dans l'usage courant, on écrit : *le soleil, la lune, la terre* ; — mais quand il s'agit de cosmographie : *le Soleil, la Lune, la Terre*.

2° Aux noms propres de peuples, de familles, de dynasties, *Les Français, les Bourbons, les Capétiens*.

Mais la minuscule aux adjectifs qui y correspondent : *Les auteurs français, la monarchie capétienne*.

3° Aux noms propres des sociétés religieuses, savantes ou politiques, des ordres de chevalerie : *L'Église, l'État, la Chambre des députés, le Sénat, l'Académie française, la Légion d'honneur*.

**N.B.** Pour les noms des ordres religieux, l'usage est indécis : *les jésuites* ou *les Jésuites, les franciscains* ou *les Franciscains, les carmélites* ou *les Carmélites*.

Indécision aussi pour : *Le révérend père un tel* (Ac.). — *L'élixir du Père Gaucher* (A. Daudet). — *La vie de l'abbé de Rancé* (A. Maurois). — *L'Abbé de Mondésir* (Id.).

4° Aux noms des points cardinaux quand ils désignent des régions géographiques bien particulières : *Les plus belles fourrures viennent du Nord* (Ac.). — *Les départements de l'Ouest. Les gens du Midi*.

Indécision de l'usage pour des cas comme les suivants : *Le vent souffle du nord* (Ac.). — *Le vent soufflant du Nord* (A. France). — *L'ouest de la France* (Dictionn. général). — *Faire une tournée dans l'Ouest de la France* (Ac.).

5° Aux noms propres de rues, de monuments, de vaisseaux, etc. ; aux titres d'ouvrages, d'œuvres d'art, etc. : *La rue du Bac, le Parthénon, le Titanic, les Misérables de Hugo, les Glaneuses de Millet*.

6° Aux noms des titres et dignités : *Sa Majesté*. — Bien mettre la majuscule quand on s'adresse à la personne même : *Il est tard, Monsieur Coûtire* (Fr. Mauriac). — *J'ai l'honneur,*

*Monsieur le Président, de... — Daignez agréer, Monsieur le Ministre...*

**b) Quelques cas particuliers :**

1. Symboles d'unités : la majuscule quand le symbole provient d'un nom propre, la minuscule quand il provient d'un nom commun : *10 h* [heures], *6 A* [ampères], *60 W* [watts], *10 kW* [kilowatts].

2. *Saint* : la minuscule s'il s'agit du saint lui-même : *Le supplice de saint Sébastien* ; — la majuscule dans tout autre cas : *La rue Saint-Paul, la Saint-Nicolas, né à Saint-Cloud*.

3. On écrit : *le bon Dieu, la Sainte Vierge, l'École polytechnique, l'École militaire, la mer Méditerranée, l'océan Atlantique, le mont Blanc, le golfe Persique*.

4. Pour *le moyen âge* (Ac.), il y a du flottement ; certains auteurs écrivent : *le Moyen-Âge, ou le Moyen Âge, ou le moyen-âge*.

**295 MANAGEMENT.** Anglicisme, qui se prend au sens de « direction, conduite [d'une affaire, d'une usine, etc.] » (Robert, Suppl., qui juge inutile ce mot à la mode). — Prononcer à la française.

De la même famille : *manager* (prononc. : *ma-na-djèr* ou : *ma-na-djeur*) = celui qui veille à l'organisation d'un spectacle, d'un match, etc. ou qui gère les intérêts d'un artiste, d'un sportif.

**296 MAPPEMONDE.** Au sens strict et étymologique (cf. lat. médiéval : *mappa mundi* = plan, carte du monde), une *mappenonde* est une carte plane « représentant toutes les parties du globe terrestre divisé en deux hémisphères enfermés chacun dans un grand cercle » (Ac.). — Mais un glissement de sens s'est produit, et *mappemonde* s'emploie assez couramment aujourd'hui pour *globe terrestre* (sphère représentant le globe terrestre) ou, figurément, pour « grosse boule » : *C'est comme si Hector Servadac et Ben Zouf (...), enlevés par une comète, regardaient de loin leur planète, de nouveau, comme une MAPPEMONDE illuminée* (R. Kemp). —

À mes pieds s'arrondit une MAPPEMONDE (A. Billy). — Au milieu de la pièce, une MAPPEMONDE de verre (H. Bosco). — [Les chevaux] tournaient, dociles et calmes, sous la main qui leur claquait la croupe, MAPPEMONDE de chair rebondie (M. Genevoix).

Dans une mise en garde du 18 févr. 1965, l'Académie a condamné ce glissement de sens.

**297 MARIE-JEANNE** : non familier de la *marijuana*, hallucinogène tiré du chanvre indien, que l'on fume comme euphorisant.

**298 MARIER**, c'est « unir un homme et une femme par le lien conjugal » : *Le maire, le curé de la paroisse les a mariés*, — ou encore : « faire ou arranger un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié » : *Son père l'a MARIÉ avantageusement* (Ac.). — *Il a fort bien MARIÉ sa nièce* (Id.).

Ne dites pas : *Pierre a marié Nicole*, si vous voulez dire que Pierre s'est uni à Nicole par le mariage ; dites : *Pierre a ÉPOUSÉ Nicole*.

Cet emploi de *marié* pour *épouser* est courant en France, au Canada et ailleurs, dans beaucoup d'usages populaires ou vulgaires.

**299 MARIOL, MARIOLLE, MARIOLE** : les trois orthographes se rencontrent. Ce terme de la langue très familière viendrait, selon André Castelot, du nom du soldat Mariole « qui présenta un jour les armes à l'empereur non avec son fusil, mais avec une *pièce de quatre*, d'où l'expression *Ne fais pas le mariole...* » (dans le *Figaro litt.*, 13-19 janv. 1969). — *Voici un galopin qui vient jouer les MARIOLES* (J. Perret). — *Il aurait bien pu attendre huit jours avant de faire le MARIOL* (Aragon). — *Mon petit pote, fais pas le MARIOLLE* (R. Ikor).

**300 MARKETING** : technique et méthodes des études du marché. Cet anglicisme est courant dans les milieux du commerce et de l'industrie. L'Académie (communiqué du 20 avr. 1967) propose de le remplacer par *commercialisation*.

- 301 MARTYR / MARTYRE.** Distinguez : *Saint Étienne est le premier MARTYR ; sainte Cécile, vierge et MARTYRE ; — d'avec : souffrir le MARTYRE ; le MARTYRE de saint Étienne, de sainte Cécile.*
- 302 MASSACRER** peut se dire non seulement de *plusieurs* personnes (qu'on tue, qu'on égorge sans qu'elles se défendent), mais aussi d'*une seule* personne (qu'on extermine, ou qui se détruit) : *Si tu dis un seul mot, mon roi, je me MASSACRE* (Hugo). — *Si les Maures demain ne me MASSACRAIENT pas* (Saint-Exupéry). — *Vous seriez MASSACRÉ sur-le-champ* (Montherlant).
- 303 MASS MEDIA** (= moyens de masse ; en abrégé : *media*). Expression à la mode, venue naguère d'Amérique, et qui désigne les moyens de propagande, les communications et informations conçues comme un système de diffusion très large, selon des techniques psychologiques agissant par des moyens variés, audio-visuels et autres (grande presse, radio, télévision, publicité massive).
- 304 MATINAL / MATINEUX.** L'Académie donne ces définitions : *matinal* : « qui s'est levé de bonne heure, ou qui a coutume de se lever de bonne heure » ; — *matineux* : « qui a l'habitude de se lever matin ». — Dans l'usage d'aujourd'hui, *matineux* est vieilli, et *matinal* a pris les deux sens ; il signifie aussi : « qui a lieu, qui se produit le matin » : *Vous êtes bien MATINAL aujourd'hui* (Ac.). — *La brise MATINALE* (Id.). — *Gymnastique MATINALE*.
- Matinier* n'est guère usité que dans l'expression poétique *l'étoile matinière* (= Vénus).
- Matutinal*, « qui appartient au matin », est plutôt poétique et peu usité.
- 305 MÉCONDUIRE (SE ~)** : verbe donné comme vieux par le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle. Courant en Belgique, il est à peu près inusité en France [cf. pourtant : *Comme s'il la rendait responsable de la MÉCONDUITE de sa fille* (J.-L. Curtis)]. — L'expression normale est *se mal conduire*, ou *se conduire mal*.



- 306 MEILLEUR** (*prendre le ~ sur*). On dit parfois familièrement : *avoir le meilleur sur*, et fréquemment, dans le langage des sports : *prendre le meilleur sur* (angl. : *to get the better of somebody*) ; le sens est « l'emporter sur » : *Il entrera en concurrence (...) avec André Bardot, sur lequel, pense-t-il, il AURA LE MEILLEUR* (Tr. Bernard). — *L'Ajax a PRIS LE MEILLEUR sur l'Inter*.
- 307 MELON** (*chapeau ~*). Un chapeau *melon* ou un *melon* est un chapeau de feutre rond et bombé. On a pu dire autrefois, en France, *chapeau cape* ou *cape* : *Leclerc, maigre singe en combinaison, mais en CHAPEAU CAPE* (A. Malraux, cit. Baiwir). — *Coiffé du haut de forme ou de la CAPE* (J. et J. Tharaud, cit. Baiwir). — Mais *cape*, en ce sens, est tout à fait inusité aujourd'hui. En Belgique : *chapeau boule* (cf. anglais : *bowler*).
- 308 MENTALITÉ** était rebuté par Thérive (qui recommandait *humeur, caractère, tour d'esprit, nature*). — Le mot est d'un emploi tout à fait courant : *La MENTALITÉ de la génération nouvelle* (Ac.). — *Parce que nous ne nous représentons pas une différence de MENTALITÉ si profonde entre les Allemands et nous* (J. et J. Tharaud).
- 309 MESDAMES ET MESSIEURS**. On dit : *Bonjour, Madame et Monsieur*, ou : *Mesdames et Messieurs*, ou : *Madame, Monsieur*, ou : *Mesdames, Messieurs*. — Dire *...Messieurs, dames* (*m'sieu dames*) ou : *...Messieurs et dames* est de l'usage populaire. — *Dégagez, Messieurs-dames* (Ionesco).
- 310 MESSE**. On dit : *servir la messe* (= dire les réponses, présenter le vin et l'eau, etc.) : *L'aumônier, dont il SERVAIT tous les matins la messe* (R. Verce). — On dit aussi : *répondre la messe* : *J'étais consciencieux à RÉPONDRE la messe* (Alain). — *J'ai RÉPONDU la messe comme un autre* (G. Bernanos).  
Ne dites ni : *aller à messe*, ni : *faire la messe*, ni : *une messe d'armée*, ni : *une basse messe* ; — dites : *aller à la messe*, *dire* ou *célébrer la messe*, *une messe de bout de l'an*, *une messe basse*.

- 311 METTRE AU NET, ~ AU PROPRE.** Les deux expressions sont bonnes : *Une petite fille silencieuse mettait ses devoirs AU NET près du comptoir* (Colette). — *Votre fils (...) me confia même le soin de mettre AU PROPRE pour lui les copies elles-mêmes* (J. Giraudoux). — *Il fallut recopier le texte AU PROPRE* (H. Troyat).
- 312 MINÉRALOGIQUE** (*numéro* ou *'plaque ~*) : ensemble des lettres ou des chiffres constituant le numéro d'immatriculation, le numéro d'ordre d'un véhicule à moteur. Cette expression curieuse s'explique par le fait que les autos étaient, à l'origine, en France, rattachées au service des Mines.
- 313 MIXITÉ,** état ou qualité de ce qui est mixte, s'est introduit pour désigner, en particulier, la caractéristique des établissements scolaires qui admettent les élèves des deux sexes. Ce néologisme est mal fabriqué : de *mixte*, c'est MIXITÉ qui eût été normal ; *mélange, mixage, mixture, mixtion*, qui ont des emplois spéciaux, ne pouvaient convenir en l'occurrence. — *Mixité* s'installe malgré tout dans l'usage : le *Supplément* de Robert et le Lexis l'ont accueilli.
- 314 MŒURS.** Prononciation : *meurs'* ou, moins couramment : *meur* (prononciation vieillie). — Dans *bonne vie et mœurs*, l's se prononce.
- 315 MONTRE** (*faire ~ de*). Cette expression signifie, au sens strict (souvent péjoratif) : « faire parade de, montrer avec ostentation » : *Le père Léonard aimait à FAIRE MONTRE de sa richesse* (G. Sand).
- Mais elle peut signifier aussi, sans idée d'ostentation : « montrer, faire preuve de » : *Aussi voit-on maint pauvre curé de campagne FAIRE MONTRE d'un savoir bien supérieur aux besoins journaliers de ses ouailles* (A. Billy). — *Je souhaiterais (...) que nous FASSIONS MONTRE d'autant de prévisions que les circonstances l'exigent* (Fr. Mauriac). — FAIRE MONTRE *de patience*.

- 316 MOUROI** s'est dit pour « lit de mort » : *Arriver au MOUROI* (Bescherelle). — Dans un sens plus large, ce dérivé de *mourir* (cf. parler, *parloir*; laver, *lavoir*, etc.) désigne un lieu, un endroit où les malades sont voués à un sort fatal et abandonnés à une fin lamentable : *Dans l'argot des camps nazis, un sanatorium était aussi un MOUROI* (P. Daix). — *Les rues des villes [sous Philippe VI de Valois] sont des MOUROI* (M. Druon).
- 317 MOYEN-ORIENT**. Expression impropre, dit l'Académie (communiqué du 2 oct. 1969) pour désigner les pays riverains ou voisins de la partie orientale de la Méditerranée. Il faut dire : *Proche-Orient*.
- 318 NATIF**. On dit : *Il est NATIF de Paris, de Lyon* (Ac.). — *Le bonhomme Piédeleu était Beauceron, c'est-à-dire NATIF de la Beauce* (Musset).  
*Né natif* est de la langue populaire.
- 319 NÉGOCIÉ** *un virage*. L'expression n'est pas, selon Sauva-geot, le calque de l'anglais *to negotiate a curve* ; elle procède d'un emploi métaphorique de *négocié* (cf. *négocié* un traité, un arrangement, etc.). — On peut dire, sans incorrection, « *négocié un virage* » : *NÉGOCIÉ montées et descentes infernales* (J. Kessel).  
Toutefois l'expression reste critiquée. Robert Le Bidois la rejette et recommande de s'en tenir à *prendre un virage*.
- 320 NÉGRITUDE**. Mot forgé par Aimé Césaire, écrivain et homme politique martiniquais : appartenance à la race noire, ensemble des valeurs de civilisation du monde noir : *Le sentiment religieux jaillit des profondeurs de la NÉGRITUDE*.
- 321 NIVEAU** (*au ~ de*) marque proprement « le degré d'élévation, par rapport à un plan horizontal, d'une ligne ou d'un plan qui lui est parallèle » (Dict. génér.) : *Au figuré : Cet écolier n'est pas AU NIVEAU des enfants de son âge* (Ac.).  
*Au niveau de* a trouvé, dans l'usage actuel, une faveur étonnante ; il est devenu un tic : dans la presse et ailleurs,

c'est par exemple : ... *au niveau des finances publiques, ... au niveau de la gestion du pays, ... au niveau du style* etc. — Conseil : ne pas abuser de l'expression. — Substituts : (selon les cas) : *dans le rang, à l'échelon, dans le domaine de, en ce qui concerne, en matière de, pour ce qui est de.*

**322 NOM** (*petit ~*). Dans l'usage familier, *petit nom* se dit pour « prénom » : *Quel est votre PETIT NOM ?* (M. Achard.)

**323 NOTABLE / NOTOIRE.** Distinguez : *notable* : digne d'être signalé : *Parole NOTABLE. Dommage NOTABLE. Différence NOTABLE. Les NOTABLES de la ville.*

*Notoire* : connu généralement, manifeste : *C'est une vérité NOTOIRE (Ac.). — Voilà une preuve NOTOIRE et convaincante (Id.). — Je crois avoir rendu quelques NOTOIRES services; j'ai définitivement purgé la terre de maints tyrans, bandits et monstres* (A. Gide).

**N.B.** Dans le même ordre d'idées, on distingue *notabilité* = « caractère de ce qui est notable » : *Sa NOTABILITÉ est incontestable (Ac.)* — ou : « personnage notable » : *Les NOTABILITÉS de la ville (Id.)* — d'avec *notoriété* = « connaissance générale, publique d'un fait » : *Cela est de toute NOTORIÉTÉ, de NOTORIÉTÉ publique (Id.).*

**324 NUISANCE** : « Ce mot, disait Littré, très anciennement français, nous le reprenons maintenant aux Anglais, qui l'ont retenu des Normands. » — *Nuisance* (ignoré de l'Académie), « caractère de ce qui est nuisible, chose nuisible », assez peu employé depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a repris aujourd'hui une grande vigueur, notamment dans les textes où il s'agit de l'« environnement » ou de la « pollution ».

**325 OBSERVANCE / OBSERVATION.** On emploie *observance*, pour désigner la pratique d'une règle ou d'une loi, en matière religieuse : *L'OBSERVANCE de la règle dans les maisons religieuses (Ac.). — L'OBSERVANCE du jeûne (Id.).* — Parfois aussi, en parlant d'une règle non religieuse : *J'avoue avoir attaché à cette condition [l'euphonie des vers] une importance première, et avoir sacrifié beaucoup à son OBSERVANCE* (P. Valéry).

Dans cette dernière acception (règle non religieuse), *observance* est généralement remplacé par *observation*: *L'OBSERVATION de sa parole, de sa promesse* (Ac.).

**326** **Æ-** se prononce *é* (et non *eu*) dans : *Æcolampade, Ædipe, Ænone, Æta, Mæris, Pæcile, fætus, æcuménique, ædème, ænologie, æsophage* ; — *eu* (l'*eu* de *feu*) dans des noms allemands ou scandinaves, comme : *Björnson, Goethe, Goering* (ou *Göring*), *Goebbels, Jönköping, Kænig, Malmö, Ærsted, Tromsæ*, etc.

**327** **ŒUVRER**, verbe ancien, est fréquemment employé de nos jours, là où l'on veut colorer l'idée de « travailler » d'une teinte noble et évoquer des efforts courageux, une tâche haute, la poursuite d'un idéal, etc. : *Souhaitant une victoire et ŒUVRANT pour y aider* (P.-H. Simon). — *Les biologistes soviétiques de l'école mitchourinienne ont ŒUVRÉ dans la bonne route* (J. Rostand).

**328** **OLYMPIADE**. Ce mot désigne, en termes d'antiquité grecque, l'espace de quatre ans compris entre deux célébrations des fêtes olympiques. Tel est le seul sens donné par l'Académie. — Cependant *olympiade*, en dépit des puristes, peut désigner aussi les jeux olympiques eux-mêmes (en grec *olympias* avait la double valeur de « célébration des jeux olympiques » et de « période de quatre ans »). — Toutefois, de nos jours, pour désigner les jeux eux-mêmes, c'est presque toujours *jeux olympiques* qu'on emploie.

**329** **OPTION**. Mot « dans le vent », que beaucoup, notamment dans le monde des hommes politiques et des journalistes, estiment plus élégant que le bon vieux mot *choix* : *La meilleure des OPTIONS proposées au pays*.

### **330** **ORTHOGRAPHE.**

La dernière en date des tentatives de réforme de notre orthographe est celle de René Thimonnier, exposée dans ses

deux ouvrages *Le Système graphique du français* (1967, réédit. 1976) et *Code orthographique et grammatical* (1970). Cet auteur a centré son analyse sur le « problème des homonymes », sur les « constantes phonético-graphiques » (accentuation, consonnes doubles, consonnes instables), sur les « séries préfixales, suffixales, verbales » et sur les « familles de mots irrégulières ».

L'Académie, toujours prudente, n'a jusqu'ici retenu des quelques centaines de modifications proposées par le Conseil international de la Langue française que peu de chose : Jean Mistler secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans la *Banque des mots* (n° 12, 1976, pp. 145-148) a fait connaître que l'Académie, en un premier temps, a pris les décisions dont voici la substance :

1° Régularisation étymologique : *bonhomme*, *boursouffler*, *boursoufflure*, *chausse-trappe*, *combattif*, *combattivité*, *calutte*, *charriot*, *déciller*, *embattre*, *imbécilité*, *innommé*, *persiffler*, *persifflage*, *persifflueur*, *prudhonnie*, *sottie*, *ventail*, *appâts*, *fond* [pour *fond* et *fonds*], *tréfond*, *relai*, *cuisseau*, *levreau*, *ognon*, *encognure* ;

2° Unification des terminaisons *-èle* et *-ête* dans les verbes en *-eler* et en *-eter* : *je harcèle*, *j'attèle*, *j'étiqûète*, *je halète*, etc. ;

3° Accentuation conforme à la prononciation dans *affêterie*, *allègrement*, *enpiètement*, *évènement*, *règlementaire*, *règlementairement*, *règlementation*, *règlementer*, *assener*, *bêlître*, *bésicles*, *chébec*, *démiurge*, *gêlinotte*, *phylloxéra*, *recépage*, *recépée*, *recépér*, *séneçon*, *sénescence*, *séneestre* ;

4° Tréma sur la voyelle (*a*, *i*, *u*) qui se prononce dans *aigüe*, *ambigüe*, *ambigüité*, *cigüe*, *exigüe*, etc., *argüer*, *gagüe*, *mangeüe*, *rongeüe*, *vergeüe*.

Ces nouvelles graphies, pour l'Académie, sont dès à présent officielles ; elles sont d'ores et déjà appliquées dans les textes préparant la prochaine édition (la neuvième) de son dictionnaire. Elles s'offriront, parallèlement aux anciennes, lesquelles seront tenues pour également correctes encore pendant quelque temps, en attendant qu'elles disparaissent progressivement.

Voir p. 387 l'arrêté Haby relatif à des tolérances grammaticales ou orthographiques, qui prescrit que, pour la correction des examens ou concours dans l'enseignement élémentaire ou secondaire, « il ne sera pas compté de fautes » dans une série de cas (une trentaine).

**331** N.B. Veillez à bien mettre l'orthographe dans les mots suivants :

L'orthographe indiquée ici est, en général, celle que donne la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie (1935).

abattage	ais (planche)	appas (charmes)
abattant	aligner, -gnement	appât (pâtüre)
abarris	alaise ou alèse	appeler
abbaye	alizés (vents ~)	appendice
abhorrer	allonger	appui-main ou
aboïement	allier [chasse] ou	appui-main
abréviation	hallier	après-dîner ou
absinthe	alourdir	après-dînée
acanthé	amande (fruit)	aquilon
accalmie	amende (taxe)	araignée
accessit	améthyste	arête
accoler	amphitryon	arithmétique
accommoder	anaglyphe-glypte	arôme
accourir	ananas	arrhes
accroc	anoblir	aruspice ou
accueil	anonyme	haruspice
acolyte	antécédent	ascension
acquiescer	anthologie	ascète
affoler	anthrax	asphalte
agglomérer	anthropophage	asphyxie
aggraver	antipathie	asseoir
agrafe	apercevoir	assonance
agrandir	aplanir	assujettir
agréger	aplatir	astrakan ou
agresseur, -ssion	aplomb	astracan
agripper	apocryphe	asthme
aire (nid)	aposter	athée

<i>athlète</i>	besogneux ou	calembour
<i>atmosphère</i>	besoigneux	calepin
<i>attraper</i>	betterave	calotte
<i>aulne</i> } (arbre)	biais	campanile
<i>aune</i> }	bibliothèque	camphre
<i>authentique</i>	bicyclette	courrier
<i>auxiliaire</i>	bifteck	cannelle
<i>aventure</i>	{ bien-aimé ou	canonnade
	{ bienaimé	canonnier
<i>babel</i>	bizarre	cap (de pied en ~)
bâbord ou bas-bord	boîte	cape (de ~ et
baccalauréat	bonasse	d'épée)
baccara (jeu)	bonace (t. de	carafe
badigeon	marine)	cari ou kari (carry,
bafoyer	bonhomie	cary, curry)
bahut	bonifier	carotte
balai	bougeoir	carrefour
balloter	bouledogue	carrosse
{ balluchon ou	boulevard	carrousel
{ baluchon	bouleverser	carrure
<i>ban</i> (publication)	bourgmestre	cataclysme
banderole	boursoufler	catafalque
bandoulière	boussole	catarrhe
banlieue	boute-en-train	catéchisme
bannière	brocard (rail-	catéchumène
barboter	lerie)	catégorie
barcarolle	brocard (t. de chasse)	céans (ici)
baronnie	brocart (éttoffe)	cellule
barrage	brouillon	cène (repas)
barrette	budget	censé (supposé)
barricade	buffle	cercueil
barrique	buter (~ contre)	cerfeuil
baril	buté (obstiné)	certes
baryton		chaire (d'église)
bazar	câbleau ou câblot	chant (brique
beffroi	cachottier	posée de ~)
besicles (sans	cahot (secousse)	chaos (confusion)
accent)	cahute	chariot



charrette	contrecoup	dégingandé
chas (d'aiguille)	contrordre	délétère
chère (bonne ~)	coquerico ou	{ dénouement ou
<b>chloroforme</b>	cocorico	{ dénouement
<b>chœur</b> (d'église)	à <b>cor</b> et à <b>cri</b>	dénuement
<b>choléra</b>	(sing.)	dépens (aux ~ de)
<b>chrême</b> (saint ~)	coreligionnaire	derviche ou dervis
chrétienté	<b>corolle</b>	désarroï
<b>chrisme-marine</b> ou	<b>corridor</b>	dessein (projet)
crisme-marine	courir	dessiller
<b>chromolithographie</b>	cravate	détoner
<b>chrysalide</b>	crypte	(faire explos.)
<b>chrysanthème</b>	cueillir	détonner (sortir du
ciguë	{ cuiller ou	ton)
cilice (chemise)	{ <b>cuillère</b>	deuil
circonstanciel	cuissot (venaison)	développer
circumnavigation	cuisseau (de veau)	[au] diable <b>vert</b> ou :
circumpolaire	cyclone	au diable <b>au vert</b>
<b>cithare</b>	cygne	— ou : au diable
<b>clapper</b>	cylindre	<b>vauvert</b>
clapoter	cyprès	dièse
clef ou clé	dahlia	différend (contesta-
cleptomane ou	<b>dam</b>	tion
<b>kleptomane</b>	damner	dilemme
clerc	datte (fruit)	dionysiaque
clown	<b>daurade</b> (dorade)	diphongue
<b>cæliaque</b> ou	désigne un autre	diptyque
<b>céliaque</b>	poisson)	dissonance
coing (fruit)	<b>davantage</b>	distinct
colonel	débarrasser	dithyrambe
colza	débris	dizain, dizaine
combatif	déclencher	dollar
comparution	décrépi (mur ~)	don (dev. prénom
concurrence	décrépit (vieil-	d'un noble
confidentiel	lard ~)	d'Espagne
connexion	dégoutter	[vieux: <b>dom</b> ]
consonance	(de <b>goutte</b> )	dorloter
contravis		dortoir

douceâtre	entr'aimer (s' ~)	exclu
douairière	entr'apercevoir	exhaler
ductile	entr'appeler (s' ~)	exhausser
dysenterie	entr'avertir (s' ~)	exhiber
	entr'égorger (s' ~)	exhorter
ecchymose	entrelacs	exhumer
ecclésiastique	entrouvrir	exigeant
échafaud	entre autres	exigence
échalote	entre eux	exorbitant
échauffourée	entregent	expansion
écho	envi (à l' ~)	exsangue
échoppe	épithète	extension
écot (quote-part)	époumoner	exubérant
écueil	ère (époque)	
eczéma	erroné	faix (fardeau)
égoutter	{ érysipèle ou	familier
égrener ou égrainer	{ érésipèle	fanfaronnade
élytre	Érinnyes	faon
embarrasser	esbroufe	faramineux ( <i>pha-</i> )
embatre	essaim	farniente
embonpoint	essor	fatigant (adj.)
emmitoufler	essoufflé	fatigant (part. pr.)
emphysème	essue-main	fascicule
emphytéotique	esthétique	fer-blanc
empyrée	étaler	féverole
encoignure	état civil (sans	filigrane
encyclopédie	trait d'union)	final ou finale
engrener	état-major	[musiq.]
enliser (s' ~)	êtres (dispos. des	flottille
enorgueillir	lieux)	flux
entérite	étude (salle d' ~,	fœtus
enthymème	maître d' ~)	folklore (folk-lore)
entraccorder (s' ~)	étymologie	fondé de pouvoir(s)
entraccuser (s' ~)	exaucer	fonts (baptismaux)
entracte	excédent	football
entradmirer (s' ~)	exceller	for (~ intérieur)
entraide	exception	forcené
entraider (s' ~)	exciter	fourmière

fourrure	homonyme	kyste
fusilier ( ~ marin)	hôtel de ville	
	hourra	labyrinthe
gageure	hydropisie	lacs (lacet)
gaiement	hydrothérapie	lai (frère ~)
gaieté	hygiène	langage
gargote	hyperbole	La Palice ou La
gaufre	hypnotisme	Palisse
gaze (étouffe)	hypocrisie	laper
gentleman	hypoténuse	la plupart
geôlier	hypothèque	larynx
gifle	hystérie	legs (don fait par
glycérine	idylle	testament)
gouffre	imaginer	léthargie
grâce ou grâces	imbécillité	leurre
(rendre ~)	imbroglio	levraut
grand-mère	inclus	Libye
grelotter	indemniser	lieue (mesure itin.).
griffonner	innommable	ligoter
grignoter	innomé	lis ou lys
groom	inonder	lourdaud
groseillier	intéresser	lycée
	interstitiel	lynx
	irascible	
haire (cilice)	isthme	maraud
hameçon		marguillier
harassé	jaquemart	marionnette
hasard	jaquette	marqueterie
{ haschich ou	{ javel (eau de	marronnier
{ hachisch	{ ~); abusiv-	martyr (personne)
hécatombe	{ vement : de	martyre (tourments)
hemicycle	{ javelle	Méditerranée
hémorragie	joaillier	mélèze
héraut (messenger)	jockey	mess (table des
hère (pauvre ~)	journaux	offic.)
heurt (coup)	juvénile	métempsycose
hiéroglyphe		milliard
Hippolyte		millionnaire
homéopathie	kyrielle	

millionième	olympiade	peluche ou pluche
milord	opinion	pénitentiaire
misanthrope	opiniâtre	pépin
misogyne	ores (d' ~ et déjà)	percussion
mite (insecte)	orgueil	péristyle
moelle (sans tréma)	ormaie ou ormoie	péronnelle
moellon (id.)	orthodoxe	persifler
mœurs	orthographe	pervenche
monolithe	oxygène	<i>phalanstère</i>
moricaud		<i>phantasme (fan-)</i>
mors (du cheval)	pagaie ou pagaille	philanthrope
mourir	ou pagaye	<i>philtre (breuvage)</i>
mufler	{ paiement ou	<i>phlegmon</i>
mufti ou muphti	{ paiement	phrisie
mûrir	paillote	phylloxera
myope	pamphlet	physique
myosotis	panaris	pilotis
myrrhe	panégyrique	<i>pithecantrope</i>
myriade	panthère	pivert ou pic-vert
myrmidon ou	pantomime	plaidoirie
mirmidon	pantoufle	plain-chant
mythe (récit)	paon	plain-pied (de ~)
	papilionacé	plébiscite
néanmoins	papillonner	pléthore
nénuphar	papillote	pli
néophyte	papilloter	plinte
nickel	papyrus	polychrome
niguedouille ou	parafe (-phe)	polyptyque
niguedouille	parallélipède	poney
	parcimonie	pore (de la peau)
occulte	parlote	porphyre
occuper	parmi	posthume
occurrence	paroxysme	pouding ou
odyssée	pathétique	<i>pudding</i>
œcuménique	patronage	poulailler
œsophage	patronal	pouls (battement
œuvre	patronner	des artères)
oignon	patronnesse	presbyte

printanier	} remerciement } parfois : -îment	sceau (cachet)
professeur		scène (de théâtre)
profiterole	remords	scission
pronunciamento	remous	sciure
prosélyte	relais	séance
prud'homme	rêne (courroie)	seau (récipient)
pseudonyme	repère (point de ~)	sébile
psychanalyse	résilier	seing (signature)
psychiatre	résipiscence	servile
psychologie	résonance	si bylle
puits	ressusciter	siffler
pulluler	retors	siffloter
punch	rets (filet)	silhouette
pygmée	} réveille-matin ou } réveil	site
pyramide		révérenciel
quant à	<i>rhapsodie</i>	smalah
quinconce	<i>rhétorique</i>	sofa
quincaillier	<i>rhinocéros</i>	<i>soi-disant</i>
quintessence	<i>rhubarbe</i>	sortie
raccommoder	<i>rhum</i>	souffler
raccourcir	<i>rhumatisme</i>	souffleter
raffiner	ribote	souffre
raffoler	ris (de veau)	soupenne
ragailhardir	rite	<i>sous-pied</i>
ralliement	romand (Suisse)	<i>speech</i>
ramoner	rougeole	sphinx
rancœur	rythme	spleen
rastaquouère	sabbat	steamer
raiociner	salami	substantiel
raz ou ras	salmis	succinct
recueil	saoul ou souïl	suranné
rédhitoire	sarcophage	surseoir
réflexion	satire (attaque)	sursis
reflux	satyre (mythol.)	sybarite
réhabiliter	saynète	symétrie
remblai	<i>schah</i> (de Perse)	sympathie

symptôme	tocsin	vaciller
syncope	torticolis	vaisselier
synecdoche ou	traditionalisme	valkyrie ou walkyrie
synecdoque	trafiquant	vantail (de porte)
synonyme	tranquillité	ventail (d'un
synthèse	transcendantal	casque)
	transept	vérandah
taffetas	transfert	verglas
{ tannin ou	trappe	vermouth
{ tannin	trapu	parf.: vermouth
taon (insecte)	tréfonds	vernis (nom)
teck ou tek	trembloter	verni (adj. ou
téléphérique ou	tricycle	partic.)
-férique	triptyque	versatile
térébenthine	trombone	vif-argent
thaumaturge	trompeter	viscère
théologie	truffe	voirie
thérapeutique	truquage (trucage)	voisiner
thésauriser	tympan	vol-au-vent
thon (poisson)	typhoïde	volontiers
thym	typhus	
tilleul	typographie	whisky
timonier	tyrannie	whist
tintamarre		
tissu	uhlan	zéphyr
toast	ukase	zoologie

**332 PAGAILLE**, grand désordre. L'Académie donne les trois orthographes *pagaille*, *pagaille*, *pagaye*. Dans l'usage, c'est *pagaille* qui prévaut.

**333 PANACÉE** (du grec *pan*, tout, et *akeia*, remède). — Théoriquement *panacée universelle* est un pléonisme, mais si l'on considère que peu d'usagers ont vraiment conscience de la valeur étymologique de *panacée*, on peut, avec une certaine complaisance, admettre qu'on joigne à ce mot l'épithète

*universelle*. On y est d'ailleurs incité par un usage assez fréquent : *Chimie du moyen âge, qui (...) cherchait la PANACÉE UNIVERSELLE* (Litttré, au mot *alchimie*). — *Ne croirait-on pas que j'ai dans ma boutique la PANACÉE UNIVERSELLE ?* (Musset.) — *Cette PANACÉE UNIVERSELLE gardée dans les magasins du Gouvernement* (A. Daudet).

**334 PANIQUER** (ou **SE PANIQUER**) est devenu courant au sens de se trouver dans un état d'affolement. Ce néologisme est étymologiquement à mettre en rapport avec *terreur panique* [terreur subite et violente, comme celle que provoquait le dieu Pan dans les campagnes] : *Cet étudiant (SE) PANIQUE dès qu'il pense aux examens*.

**335 PAPE**. En Belgique (cf. le flamand *pap*) : bouillie, colle de pâte, colle de farine : *Faire manger sa PAPE à un enfant*.

**336 PAPIER**. Le papier employé pour tapisser les murs s'appelle *papier peint* ou *papier-tenture* ou *papier de tenture* ou *tenture de papier*, ou simplement *papier* : *Manufacture de PAPIERS PEINTS* (Ac.). — *Le PAPIER DE TENTURE était lie de vin* (Fr. Mauriac). — *Je me retrouve dans cette petite chambre aux TENTURES DE PAPIER blanc et rose* (É. Henriot). — *Il a renouvelé les PAPIERS de son appartement* (Ac.).

Ne dites pas : *du beau tapis pour du beau papier peint*.

**337 PAPIN**. En Belgique : cataplasme, emplâtre. *Un PAPIN bien chaud de graine de lin fera mûrir le furoncle*. — Mot dialectal. Il est dans le *Thrésor de Nicot* (1606) [*cibus est infantium* = c'est une nourriture des enfants], dans Richelet [« mot vieux et provincial au lieu duquel à Paris on dit *bouillie*. Faire, donner, manger du *papin* »], dans Trévoux [même définition], dans Bescherelle [« farine bouillie dans de l'eau ou dans du lait. Faire manger du *papin* à un enfant »], dans le *Supplément de Litttré* [« nom, à Douai, de la colle de farine »], dans le *Larousse XX<sup>e</sup> s.* [« bouillie pour les enfants »].

**338 PARENTAL** (qui a cherché à s'introduire au XVI<sup>e</sup> siècle) n'est entré dans l'usage général que depuis six ou sept décennies. Avec André Goose (qui en donne, dans la *Libre Belgique* du 20 avr. 1970, des exemples d'Aragon, de Montherlant, de J. Leclercq, de J. Rostand, de Th. Maulnier, de Ph. Hériat), on constatera que *parental* est aujourd'hui de plein usage.

**339 PARTITION**, employé en parlant d'un pays, d'un territoire, est, comme l'Académie le fait observer (communiqué du 20 mai 1965), un doublet inutile de *partage*.

**340 PARUTION**. Le mot est ignoré de l'Académie et rebuté par les puristes, qui ne veulent connaître que *publication*, *mise en vente*, *apparition*, pour désigner l'action de paraître en librairie.

Le mot est courant dans l'usage actuel : *Dès sa PARUTION* [d'une revue] (G. Bernanos). — *La PARUTION d'un ouvrage illisible* (M. Aymé). — *Depuis la PARUTION du tome X* (A. Billy).

**341 PASSAGER**. L'adjectif *passager* peut se dire en parlant d'une rue, d'un lieu très fréquenté, où il passe beaucoup de monde : *Dans les rues PASSAGÈRES et marchandes* (A. Vandal). — *Au Jardin public, dans le coin le moins PASSAGER* (É. Henriot). — Pour Thérive, *passager*, en ce sens, se justifie aussi bien que *passant*. — Mais c'est ce dernier adjectif qui s'emploie ordinairement : *Chemin PASSANT* (Ac.). — *Rue PASSANTE* (Id.).

**342 PASSATION**, au sens strict, désigne l'action de passer un contrat, un acte, une écriture comptable. Dans un sens néologique (XX<sup>e</sup> s.), il s'emploie aussi en parlant de la transmission des pouvoirs : *Lors de la PASSATION des pouvoirs* (L. Treich). — Emploi condamné par l'Académie (cf. *Défense de la Langue franç.*, nov. 1969, p. 5).

**343 PEAU DE POULE**. On dit parfois : *cela me fait venir, me donne la peau de poule* (= me fait frissonner) : *M. Thomas*



*accepte, sans enthousiasme, « affectionner » qui me donne la PEAU de poule... Que ceux qui préfèrent « chair de poule » relisent Anatole France... et Jean-Jacques Brousson (R. Kemp).*

Mais l'expression ordinaire, c'est « chair de poule » : *Cela fait venir la CHAIR de poule (Ac.). — J'en ai la CHAIR de poule (Id.).*

**344 PECCAMINEUX** (de la famille du vb. latin *peccare*, pécher; pour Wartburg: de l'italien *peccaminoso*, dérivé du bas latin ecclésiastique *peccamen*; avec André Goosse [*Libre Belgique* 19 mars 1979], on estimera que *peccamineux*, comme d'ailleurs l'italien *peccaminoso*, vient vraisemblablement du bas latin ecclésiastique *peccaminosus*). Le mot s'applique, en théologie morale, à ce qui a le caractère du péché. Il est rare dans l'usage ordinaire: *Une tendance PECCAMINEUSE qui va vers la destruction de soi (G. Bernanos). — N'y prend-il pas une délectation PECCAMINEUSE? (P.-H. Simon.) — Quand il s'agit de lui [du Peau-Rouge], aucune tromperie, aucune pratique corruptrice, aucune violence ne sont réellement PECCAMINEUSES (J. Chastenet).*

**345 PÉCUNIER.** Le mot est signalé (et non condamné) par Littré, qui note (au mot *pécuniaire*): « On dit quelquefois *pécunier* ». Il se rencontre parfois dans la littérature: *La chose PÉCUNIÈRE (D'Aubigné). — Des indemnités PÉCUNIÈRES (Stendhal). — Des difficultés PÉCUNIÈRES (Lévis-Mirepoix).*

On ne tirera pas argument cependant des rares exemples qu'on en trouve, et l'on emploiera *pécuniaire*, qui est des deux genres: *Des embarras, des difficultés PÉCUNIAIRES.*

**346 PEINTURER** : « enduire d'une couleur ou de plusieurs, sans autre dessein que d'ôter à l'objet sa couleur naturelle: *PEINTURER un treillage, un lambris.* » (Littré). — En cet emploi, le mot est vieux. Dans l'usage courant, il signifie « peindre d'une façon grossière »; c'est à peu près le synonyme de *peinturlurer*.

**347 PENTHOUSE** (angl.-améric. = appentis, auvent, hangar; de *pent*, adj.: renfermé; subst.: amas serré, clôture; et *house*,

maison) pour les professionnels de l'immobilier: appartement construit au dernier ou avant-dernier étage d'un immeuble moderne, situé en retrait de l'alignement de la façade, et disposant de ce fait de grandes terrasses privées. C'est, en principe, un appartement de « grand standing », le plus prisé de l'immeuble.

**348 PERDURER** = durer indéfiniment. Vieux verbe ne figurant pas dans les dictionnaires (excepté Bescherelle, qui le déclare « inusité »). Rare en France, mais non en Belgique, où il signifie « continuer, persister ». Pour Deharveng, il est « inutile ».

*Perdurable* (= éternel, qui doit durer toujours) est, selon Littré, un « mot vieilli, mais qui pourrait être repris ».

**349 PÉRIL EN LA DEMEURE.** Dans « Il y a (ou : il n'y a pas) péril en la demeure », *demeure* signifie « retard, retardement, délai », et le sens est : « le moindre retard peut (ou : ne peut pas) causer un grand préjudice ».

**350 PÉRIPÉTIE.** Ce mot signifie : « changement subit et imprévu d'un état dans un autre » ou, par extension : « événement imprévu » : *Toutes les PÉRIPÉTIES de cette agonie* (R. Martin du Gard, dans Robert). — L'Académie (communiqué du 2 oct. 1969) fait observer que *péripétie* ne peut pas se prendre au sens d'« événement mineur ».

**351 PÉRIPLÉ** (grec *periploûs*, de *peri*, autour, et *ploûs*, navigation). Sens étymologique : « navigation autour d'une mer ou des côtes d'un pays, d'une partie du monde, etc. » — Avec l'Académie (voir sa mise en garde dans *Défense de la Langue française*, juin 1972, p. 59), les puristes s'en tiennent à la signification originelle du mot. À tort : par extension, *périple* a pris, dans l'usage moderne, les valeurs de « grand voyage, randonnée, tour, tournée, longue excursion, etc. », par voie quelconque (mer, terre, air), et que le déplacement soit circulaire ou non : [La Terre] *dans son PÉRIPLÉ autour du Soleil* (A. Billy). — *Au terme d'un PÉRIPLÉ qui les eût menés de Mende à Draguignan, de Draguignan à Digne...*

(P. Guth). — *On s'était passionné pour le PÉRIPLÉ atlantique de Lindbergh et de sa femme* (J.-P. Chabrol). — *Le PÉRIPLÉ [un voyage de Turin à Lyon] fut à la fois magnifique et joyeux* (Ph. Erlanger).

Dans sa mise en garde, l'Académie admet que *périple* « peut signifier extensivement *voyage circulaire* ».

**352 PIÉTON, -ONNE, PIÉTONNIER, -ÈRE.** Ces adjectifs s'emploient en parlant d'une rue, d'une voie d'accès, d'un espace, etc., au sens de « réservé aux piétons » ou de « qui a rapport aux piétons » : *Une rue PIÉTONNE* ou *PIÉTONNIÈRE*. — *À gauche, la porte PIÉTONNE, petite* (V. Hugo). — *Des habitudes PIÉTONNIÈRES*.

**353 PISTOLET.** S'emploie tout à fait couramment en Belgique pour désigner un petit pain de forme à peu près ronde, ou ovale, ou un peu allongée selon les régions, fendue au milieu, et qu'on garnit souvent, comme les sandwiches, de jambon, de fromage, de charcuterie. — Le mot, en ce sens, est signalé par le Dictionnaire général, par le Grand Larousse encyclopédique, par Robert et par le Lexis; il est d'usage, en particulier dans le Midi, notamment dans le Sud-Ouest. Deharveng en note l'emploi dans un roman de F. Fabre (*Ma Vocation*, p. 143), dont l'action se passe à Montpellier: *Quantité de PISTOLETS, petits pains longs à croûte vive*. — Autre emploi dans un roman d'É. Henriot (*Les Temps innocents*, p. 159), dont l'action se passe près de Bordeaux: *Aller chercher le pain chez Escartefigue, ce pain tout brûlant encore, et fleurant la farine honnête, façonné en couronne mince, nommée coque ou bien en petits pains, dits PISTOLETS*.

**354 PLAINTÉ.** En parlant d'un grief exposé en justice, on dit: *porter plainte, déposer une plainte contre qqn*. L'Académie (communiqué du 2 oct. 1969) condamne *déposer plainte*.

**355 PLAN(T)** (*rester* ou *laisser en ~*). Littré estime que ces locutions sont de la famille de *planter* (cf. : *planter là*), et écrit : *en plant*. — Quelques-uns adoptent cette orthographe :

[Poèmes] *qu'elle laissait en PLANT* (J. Maritain). — *Joseph (...) me laissa en PLANT* (M. Blancpain).

Mais l'usage est nettement établi d'écrire *en plan* : *Rester en PLAN* (Ac.). — *Laisser en PLAN* (Id.). — *Je ne peux pas laisser tout en PLAN comme ça* (H. Troyat).

**N.B.** *Tirer son plan* se dit couramment en Belgique au sens de « se débrouiller, se tirer d'affaire », « se tirer d'embarras » : *Laissez-le faire : il tirera bien son plan*.

**356 PLANTER, SEMER** *des pommes de terre*. On dit : « *planter des pommes de terre* » ; *Je PLANTE des pommes de terre* (G. Duhamel). — *Leur faire PLANTER des pommes de terre* (É. Henriot). — Moins ordinairement : « *semmer des pommes de terre* » : *Le gardien (...) a profité du terrain vide pour y SEMER des pommes de terre* (Flaubert).

**357 PLASTIC / PLASTIQUE**. Distinguez : le *plastic* (emprunté de l'anglais), masse d'explosif : *Attentat au PLASTIC*, — d'avec le *plastique*, mélange contenant une matière de base susceptible d'être moulée : *Il déteste les fermetures-éclair, le nylon, le PLASTIQUE sous toutes ses formes* (É. Henriot).

**358 PLAT DE CÔTES**, en termes de boucherie : partie plate des côtes de bœuf : *J'ai demandé du PLAT DE CÔTES* (Ac.). — L'Académie note qu'on dit aussi *plates côtes*.

**359 POIGNER**. Ce verbe, hasardeusement formé à la faveur de *poignant* (du verbe *poindre*, piquer) et attiré dans l'orbite de *poigne* et de *empoigner*, a été employé par quelques écrivains au sens de « serrer, étreindre » : *Un sentiment profond de regret a POIGNÉ mon cœur* (Chateaubriand). — *Un nouveau malaise le POIGNA au ventre* (H. Troyat).

Opinion de Littré : « il n'y a point de verbe *poigner* » ; — de l'Académie (mise en garde du 13 nov. 1969) : « *poigner* est un barbarisme ».

**360 POIL DE LA BÊTE** (*reprendre du ~*). On a pu croire anciennement que la morsure d'un chien se guérissait par un poil de la queue de la bête ; de là, le sens : « chercher le remède d'un mal dans la chose même qui l'a causé » : *Quand on est fatigué pour avoir trop couru à la chasse, il faut reprendre du poil de la bête* (Bescherelle). — Sens actuel : « se ressaisir, reprendre le dessus, regagner de l'énergie, recommencer » : *Après une période de découragement, il a repris du poil de la bête* (Ac.). — *Loin de sa femme, ce petit quadragénaire gras reprenait du poil de la bête* (Fr. Mauriac, dans Robert).

**361 POINT DE VUE**, si l'on en croyait certains puristes, ne pourrait pas s'employer au sens de « opinion particulière, appréciation ». — Il ne faut pas les croire ; on dit très bien : *Je ne puis partager le POINT DE VUE optimiste de Schlumberger* (Fr. Mauriac). — *La délégation française expose alors son POINT DE VUE* (A. Maurois). — *Vous m'avez fait connaître votre POINT DE VUE* (Ch. de Gaulle).

Au sens de « point de vue, manière de voir », on emploie fréquemment, dans l'usage actuel, *optique* : *Son OPTIQUE, c'est curieuse, est déjà celle du provincial* (G. Duhamel, dans le Lexis.)

**362 POLICLINIQUE, POLYCLINIQUE**. Si l'on tient compte de l'étymologie, on distinguera : *polyclinique* (grec *polus*, nombreux) = clinique générale, où se donnent toutes sortes de soins, — d'avec *policlinique* (grec *polis*, ville) = « établissement où l'on donne un enseignement et des soins médicaux, mais où les malades ne sont pas hospitalisés ; clinique établie ou fonctionnant aux frais d'une commune » (Robert).

Mais, dans la pratique, à cause de l'idée commune de « où se donnent des soins », les deux mots sont souvent confondus, et cela est assez excusable. — D'autre part, comme l'élément grec *poly-* (= nombreux) se trouve dans nombre de termes techniques (*polygone*, *polyèdre*, *polyvalent*, etc.), il paraît probable que l'orthographe *polyclinique* supplantera l'autre.

**363 POLITICIEN** : personne qui, soit dans le gouvernement, soit dans l'opposition, exerce une action politique.

Selon l'Académie, « il se prend en mauvaise part ». Non pas nécessairement cependant : *Elle excelle (...) à débrouiller en POLITICIENNE accomplie le dessous compliqué des affaires* (É. Henriot, dans Robert).

Mais, en fait, le mot se prend le plus souvent dans un sens péjoratif : *Tous les POLITICIENS retors qui se partagent le pouvoir en Europe* (R. Martin du Gard, dans Robert). — *Alfred Capus se présenta contre Léon Bourgeois et triompha de ce POLITICIEN banal et fastidieux* (H. Bordeaux).

Sans nuance péjorative : *un homme politique*.

**364 PORT D'ARMES** se dit du « droit de porter des armes pour chasser » ou d'une « pièce administrative constatant qu'on a le droit de chasser » (Ac.) : *Il lui venait l'idée d'aller en Amérique pour être libre, (...) chasser en terre vierge et sans PORT D'ARMES* (E. et J. de Goncourt). — On dit aussi, en ce sens, *permis de chasse* : *Sans le certificat du curé, (...) point de PERMIS DE CHASSE* (Taine).

**365 PORTE**. 1. On dit bien : « la porte de la rue » : *On frappa rudement à la PORTE DE LA RUE* (Mérimée).

2. On dit parfois « trouver porte de bois » = ne trouver personne, ou n'être pas reçu dans la maison où l'on va : *C'est un plaisir que tu aurais eu plus tôt si je n'avais pas trouvé cinq ou six fois PORTE DE BOIS* (M. Pagnol). — Mais les expressions normales sont : *trouver visage de bois, trouver porte close*.

**366 POSE / PAUSE**. On lit, dans le Dictionnaire de l'Académie : « *Pause* : suspension, interruption momentanée d'une action : *Dans un long travail, il faut des PAUSES* » — et « *Pose* : action de poser, de mettre en place. »

Une petite difficulté d'orthographe : quand il s'agit de la durée de travail d'une équipe ou de cette équipe elle-même, faut-il écrire *pause* ou *pose* ? On peut hésiter, d'autant que *pause* et *pose* viennent tous deux du latin *pausa*. Comme

André Goosse le note, la forme *pose* peut être préférée « si l'on considère (...) que *pose*, dans cette circonstance, désigne l'équipe qui est *posée*, mise en place, et le temps pendant lequel elle est *posée* ».

En fait, des confusions se produisent assez souvent ; dans les exemples suivants, au lieu de *pose* on pourrait écrire *pause* : *Élie de Nacre fit une POSE tandis qu'un express sans doute, semblait traverser le tunnel de sa cervelle. Il reprit : ...* (Fr. Jammes). — *Il fit une POSE (...) et enchaîna : ...* (Vercors). — *En attendant que le rideau se relève sur la nouvelle troupe, je fais une POSE* (Fr. Mauriac).

**367 POSER UN ACTE.** Cette expression est fréquente, non seulement en Belgique, mais aussi en France, dans le langage des ecclésiastiques (cf. lat. ecclésiastique *ponere actum*). Elle se rencontre également dans la littérature générale : [Le docteur Ramsey] *rendait visite à Paul VI (...) POSANT ainsi l'acte le plus important accompli depuis la Réforme dans le sens d'un rapprochement de l'Église anglicane et de l'Église romaine* (J. Daniélou). — *Je n'avais pas l'intention de POSER un acte universel* (P. Boulogne). — *Il POSE librement des actes bons et méritoires* (J. Maritain). — *L'acte qu'il va POSER* (H. Guillemin). — *POSER des actes méthodiques* (P.-H. Simon).

Dans l'usage traditionnel, on dit : *faire* ou *accomplir un acte*, — et si l'acte est blâmable : *commettre un acte* (s'il s'agit d'un acte criminel : *perpétrer*).

**368 POSTER.** On dit, en parlant d'une lettre qu'on confie à la poste : *la mettre à la poste, la jeter à la poste, la mettre ou la jeter à la boîte, dans la boîte*.

Mais le verbe *poster*, dans ce sens, s'est solidement implanté depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : *En allant POSTER une lettre affolée* (R. Kemp). — *Une lettre (...) POSTÉE à Odessa* (A. Maurois). — *Il avait POSTÉ à la gare les deux lettres* (Montherlant). — [au Canada : « *maller* une lettre ».]

**369 POUSSIÈRES.** L'ustensile servant à ramasser les poussières, les balayures, les ordures, etc., c'est une *pelle à poussière* ou *pelle à ordures*, ou *pelle à balayures* : *Il attendait, une PELLE*

À ORDURES à la main, que Mme Alexandre fût sortie de la cour pour y lancer ses balayures (M. Druon). — Ramasse-poussière, ramassette sont des provincialismes (Belgique, nord de la France).

Ne dites pas : « prendre les poussières » ; dites : « épousseter, ôter, ou enlever, ou essuyer, ou aspirer la poussière, les poussières ».

Dans l'usage familier, ces petits amas de poussière qui se forment en flocons sous les meubles s'appellent *moutons* ou *chatons* (en Suisse: *minons* ou *mougnons*). Parfois en Belgique: *plumetions*.

À propos de « pelle à ordures » notons: « bac à ordures », « bac à charbon », « bac à fleurs », *bac* de bière », qui se disent en Belgique, correspondent, dans le français commun, respectivement à *poubelle* (ou *boîte* à ordures), *boîte* (ou *coffre*) à charbon [*charbonnier* selon le Larousse du XX<sup>e</sup> s. et le Grand Larousse encyclop.], *jardinière*, *casier* de bière.

**370 POUVOIR.** 1. Ne dites pas : « Entrez ! Le chien aboie, mais il ne *peut mal* », dites, par exemple : « il ne mord pas » ou « il n'est pas méchant » ou « il n'y a aucun danger ».

2. Flandricisme : *Je ne peux pas de mon père* [pour : ... je n'ai pas la permission de mon père].

**371 PRÉMICES / PRÉMISSSES.** Distinguez : *prémices* (lat. *primitiae*, premiers fruits), nom pluriel signifiant « premiers fruits, premiers produits (de la terre ou du bétail) qu'on offrait à la Divinité ; au figuré : « début » : *Abel offrit à Dieu les PRÉMICES de ses troupeaux* (Ac.).

*Prémisse* (lat. scolastique *praemissa*, sous-ent. *sententia*, proposition mise en avant) : dans un raisonnement (syllogisme), chacune des deux propositions d'où se tire la conclusion.

**372 PRENDRE À PARTI(E).** On a pu dire autrefois *prendre qqn à parti* (= lui faire un procès, lui imputer le mal qui est arrivé, s'en prendre à lui) ; cela ne se rencontre plus que rarement : *Il n'ose prendre à PARTI saint Jean de la Croix* (R. Kemp). — L'expression moderne est *prendre à partie* :



[II] *n'attendait plus que l'occasion de prendre à PARTIE le camarade mal inspiré qui l'avait pistonné pour ce poste de choix* (R. Dorgelès, dans Robert).

**373 PRÉSENTER** (*un examen*). Dans une mise en garde du 5 nov. 1964, l'Académie rappelle que *présenter un examen* ne doit pas se dire pour *SE présenter à un examen*.

**374 PRÉSENTER, REPRÉSENTER**. On dit bien, en usant de la forme pronominale : *Cette personne SE PRÉSENTE bien* = elle fait bonne impression par son physique, son maintien, sa tenue, ses manières.

On dit aussi, en se servant de la forme intransitive, non seulement *Cette personne REPRÉSENTE bien*, mais encore *Cette personne PRÉSENTE bien* : *Ce général a un air martial, il REPRÉSENTE bien* (Littré). — *Un grand seigneur qui est un homme du royaume qui REPRÉSENTE le mieux* (Montesquieu). — *J'avoue qu'il ne PRÉSENTE pas mal* (J. Cocteau). — *Vous avez fait une grande impression sur un jeune homme PRÉSENTANT bien* (H. Troyat).

**375 PRESTATION, PRESTER**. *Prestation* (action de prêter, de fournir), dans les milieux de l'Administration ou des sports, se prend souvent au sens élargi en exprimant l'idée d'« être de service », « participer à l'activité d'une équipe » : *Les PRESTATIONS de plus de 40 heures par semaine seront mieux rétribuées*. — *Ce boxeur a fourni une PRESTATION exceptionnelle*. — En Belgique, on a formé, dans le même ordre d'idées, le verbe *prester* : *Les employés qui PRESTERAIENT plus de 40 heures par semaine*.

**376 PRÉTEXTE**. Un *prétexte* est une raison qu'on allègue pour dissimuler le vrai motif d'un dessein, d'une action ; le mot implique une idée de « fausseté », et *faux prétexte* est pléonastique.

**377 PROLONGATION** ; action de prolonger dans le temps ; à distinguer de **PROLONGEMENT**, action de prolonger dans l'espace.

**378 PROMENER** (*aller se ~*). On dit, en employant la forme pronominale : *Allons NOUS promener* (et non : *allons promener*). — *Aller SE promener* (Ac.). — *Allons, dit-il, NOUS promener un peu sous bois* (G. Duhamel).

À quelqu'un dont on est mécontent ou dont on veut se débarrasser, on dit, par humeur : *Va te promener, allez vous promener*. — Semblablement : *C'est un importun, qu'il aille se promener* (Ac.).

On dit, avec *envoyer* : *envoyer qqn promener* (= l'envoyer au diable) : *Je l'ai envoyé promener* (Ac.) ; — *envoyer qq.ch. promener* (= le rejeter, le renverser violemment).

**379 PSYCHÉDELIQUE**. Cet adjectif néologique, venu d'Outre-Atlantique (étymol. selon le Suppl. de Robert : du grec *psukhê*, âme, et *dêlos*, visible, manifeste ; proprement : « qui manifeste la *psyché* »), est un mot à la mode, qui se dit de l'état psychique résultant de l'absorption de drogues hallucinogènes, ou de drogues provoquant cet état. — Il s'applique aussi à ce qui évoque les visions de l'état psychique qui vient d'être défini (par exemple à des dessins, à un éclairage, à un spectacle, etc.).

**380 PYLÔNE**. Abel Hermant soutenait que *pylône* ne peut signifier rien d'autre que « avant-corps en forme de pyramide quadrangulaire et percée d'une porte » ou, par extension, « porte monumentale, portail ». Il n'y a, prétendait-il, aucun rapport entre un *pylône* et un *pilier*. — Opinion de puriste étroit.

*Pylône* se dit bien, non seulement de « chacun des piliers quadrangulaires ornant l'entrée d'une avenue, d'un pont » : *Les PYLÔNES du pont Alexandre III, à Paris* (Robert), — mais encore d'une construction destinée à supporter un échafaudage, des câbles, etc. : *Là-bas, une armature de PYLÔNES géants (...). C'est une station de T.S.F.* (J. de Lacretelle). — *Quand les vents d'hiver ou les orages déclenchaient les disjoncteurs des PYLÔNES de la vallée* (A. Chamson). — *La voiture avait heurté un PYLÔNE de béton* (H. Troyat).

**381 QUASI.** Prononcez : *ka-zi* (non : *kwa-zi*). — Associé à un nom qui suit, il s'y joint par un trait d'union : *QUASI-contrat*, *QUASI-délit*, *QUASI-totalité*. — Pas de trait d'union dans les autres cas : *Il est arrivé QUASI mort* (Ac.). — *Des poires QUASI mûres*. — *Il ne vient QUASI jamais*. — *J'aime ceci QUASI autant que cela*. — Le mot vieillit ; on le remplace généralement par *presque* ou par *pour ainsi dire*.

**Quasiment** est familier et vieillit : *Je suis QUASIMENT tombé* (Ac.). — *QUASIMENT dépouillé du produit de son labeur* (P. Gaxotte). — *Sous le vieux béton QUASIMENT incorporé à la terre, il régnait une humidité parfumée de cathédrale souterraine* (J. Dutourd).

**382 RACKET.** Mot américain désignant une association de malfaiteurs qui extorquent, par le chantage ou la violence, des fonds importants ; variété en somme de « crime organisé » : *Certains RACKETS, en Amérique, sont allés jusqu'au meurtre*.

**383 RAI, RAIE, RAIS** (*de lumière*). De ces trois formes, l'Académie ne mentionne que la première : *Un RAI de lumière entrait dans la chambre par les volets mal clos*.

Mais on écrit aussi : un *rais* ou (moins souvent) : une *raie* : *Le RAIS lumineux d'une lampe* (J. Renard). — *De la poussière de sciure (...) dansait dans un RAIS de soleil* (M. Genevoix). — *Elle eut la surprise de voir une RAIE de lumière sous la porte* (J. Green).

**N.B. 1.** *Raie* se dit bien de la séparation de cheveux faite sur le haut de la tête, ordinairement avec un peigne : *Porter la RAIE au milieu, de côté* (Ac.). — Ne dites pas, comme on fait souvent en Belgique : « porter la ligne au milieu ».

**2.** A propos de cheveux, notons : *crolle*, *croller*, *crollé* se disent en Belgique pour : *boucle*, *boucler*, *bouclé*, *frisé* : *Un bel enfant CROLLÉ comme un mouton*.

**384 -RAMA**, élément venu par aphérèse du grec *orama* (= spectacle, vue), foisonne dans la langue de la publicité : *discorama*, *cinérama*, *chaussurama*, etc., etc. — Son emploi est dénoncé par l'Académie (communiqué du 17 févr. 1966).

**385 REBATTRE** (*les oreilles*). On dit : *Il m'en a REBATTU les oreilles* (Ac.). — Ne dites pas : « *rabattre les oreilles* ». Exemple

à ne pas suivre : *La musique et les chœurs d'Évolution-progrès, dont on nous rabattait les oreilles* (L. Daudet, *Le Stupide XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 262). [Cf. la mise en garde de l'Académie (21 oct. 1965).]

**386 RÉCIPIENDAIRE.** Ce mot (masc. ou fém.) désigne la personne reçue dans quelque compagnie, dans quelque corps, avec un certain cérémonial : *À l'Académie française, le RÉCIPIENDAIRE prononce un remerciement* (Ac.). — *Le Roi vint féliciter la RÉCIPIENDAIRE* (G. Bauër, cit. Robert, Suppl.).

Le mot se dit aussi de « celui qui reçoit un diplôme universitaire, qui est bénéficiaire d'une nomination, etc. » (Robert). — Pour désigner celui (ou celle) qui se présente à un examen, c'est *candidat(e)* qu'on emploie : *Les CANDIDATS au baccalauréat* (Ac.). — *Le CANDIDAT a fort bien répondu à son examinateur* (Id.). — *CANDIDAT admissible, reçu ; refusé, retoqué, ajourné* (Robert).

**387 RÉCIPROQUER.** C'est là un vieux verbe français, employé dès le XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « rendre la pareille », mais tout à fait sorti de l'usage en France. Il est resté d'un emploi assez courant en Belgique, où l'on s'en sert, notamment à l'occasion de vœux ou de souhaits que l'on « réciproque » à l'époque du jour de l'an. — Abel Hermant déclarait : « Quelque autorité que l'on invoque en sa faveur, je lui refuse impitoyablement le droit de vivre sa vie. »

**388 RECONDUIRE.** Dans la langue de la jurisprudence, *reconduire* (lat. juridique *reconducere* = reprendre à bail) s'emploie au sens de « renouveler par *reconduction* », en parlant d'un contrat, d'un bail.

*Reconduire* et *reconduction* se disent couramment aujourd'hui, dans la langue de l'administration ou de la politique, où ils expriment les idées de « renouveler (renouvellement) », de « continuer (continuation) », de « proroger (prorogation) » : *M. Pinay décidé à ne plus RECONDUIRE la taxe civique* (Le Figaro). — *La taxe civique ne sera pas RECONDUITE* (...); ... *beaucoup de contribuables craignent une RECON-*

DUCTION (Id.). — *J'étais sûr que son projet, RECONDUIT par la Métropole, n'y aurait même pas un commencement d'application* (Ch. de Gaulle). — *Il semble toutefois que le gouvernement soit décidé à RECONDUIRE une nouvelle fois ce délai* (Le Monde).

**389 REÇU** (au ~ de). Des théoriciens du bon langage condamnent « au reçu de votre lettre » et veulent qu'on dise « à la réception de... ». — Opinion démentie par l'usage : *Soyez donc assez bon pour me répondre sur ce point au REÇU de ma lettre* (Nerval). — *Au REÇU de la nouvelle* (É. Estaunié). — *Au REÇU de cette lettre* (A. Billy). — *Au REÇU de la lettre, il dit à sa femme...* (M. Druon). — *Au REÇU donc de cette bonne lettre* (Montherlant).

**390 RECYCLER**. Mot à la mode, qui signifie « remettre [qqn] dans le cycle des activités rénovées de son métier : *Beaucoup de professeurs ont dû SE RECYCLER*.

**391 RÉGRESSER**. Verbe néologique, venu en usage au XX<sup>e</sup> siècle : *La douleur est en train de RÉGRESSER* (N. Sarraute, dans le Petit Robert). — *Art qui progresse, fleurit et RÉGRESSE* (Robert). — *Pourquoi elle a RÉGRESSÉ pendant les premières années de son mariage, elle l'a compris* (S. de Beauvoir). — *La consommation du vin a RÉGRESSÉ en janvier* (Le Monde).

**392 REGRET** (être au ~ de). On dit bien : *Je suis AU REGRET d'avoir dit, d'avoir fait cela, j'en suis AU REGRET* (Ac.). — *Je suis bien AU REGRET d'avoir dû tailler et couper à travers la magnifique dissertation...* (H. Bremond).

*Être aux regrets* [pluriel], encore dans le Dictionnaire de l'Académie, en 1878, est vieux.

**393 RELANCE, RELANCER**. Ces mots s'emploient fréquemment aujourd'hui, surtout dans la langue des journalistes, à propos de la reprise d'un projet, du réveil d'une idée, d'une activité en sommeil : *La RELANCE du pacte de Bagdad* (Le Monde). — *RELANCER un écrivain* (M. Chapelan). — *Pour (...)* *RELANCER l'économie* (Génér. Béthouart).

**394 RELAXER, RELAXATION.** Sens traditionnels : ces deux mots se disent en parlant d'un prisonnier qu'on remet en liberté. — *Relaxation* se dit aussi, spécialement en termes de médecine, au sens de « relâchement, suppression d'une tension » : *RELAXATION des muscles*.

Dans un sens néologique, *se relaxer, relaxation* (anglicismes) s'emploient couramment dans l'acception de « se détendre, se reposer », « détente, repos » : *Alors chacun peinera pour SE RELAXER dans les règles* (P. Gaxotte). — *Vient cet âge où il est bon de s'asseoir toutes les fois qu'on le peut, de SE RELAXER, comme disent les Anglais* (É. Henriot).

**395 REMBARRER** *quelqu'un*, c'est le repousser rudement par un refus, une réponse désobligeante (familièrement : *l'envoyer promener ; l'envoyer au diable ; populairement : l'envoyer dinguer, ou bouler, ou paître, ou coucher, ou valser, ou tartir...*).

Par confusion, la langue populaire dit *remballer* pour *rembarrer*.

**396 REMETTRE.** 1. Les classiques disaient : « *se remettre qqn* » = s'en rappeler le souvenir, le visage... : *Vous ne VOUS REMETTEZ point mon visage ?* (Molière). — De là, par ellipse du pronom réfléchi : *remettre qqn* = le reconnaître : *Vous ne me REMETTEZ pas, monsieur Auguste ?* (Flaubert.) — *Vous ne me REMETTEZ pas ? — Que si, que si, je te reconnais* (M. Arland).

2. Ne dites pas : « Commerce à *remettre* » ; dites : « Commerce à *céder* ».

3. Ne dites pas : « Il a *remis* tout son déjeuner » ; « j'ai envie de *remettre* ». — En bon français : *Il a RENDU tout son déjeuner. J'ai envie de RENDRE* (ou : ... de VOMIR, — ou : j'ai des NAUSÉES).

**397 RÉMUNÉRER** (lat. *remunerare*, de *munus, -eris*, faveur, récompense) : *Il a été justement RÉMUNÉRÉ de son travail* (Ac.).

Se garder de dire, en intervertissant l'*m* et l'*n* : « rémunérer » (influence de *énumérer*).

**398 RENON** se dit en Belgique, au sens de *résiliation* (d'un bail, par ex.) : *donner son renon* ; il se dit aussi, au jeu de cartes : *Avoir un renon en pique* [en bon français : « une *renonce* » : *Je me suis fait une RENONCE en pique, à pique* (Ac.)] [Voir n° 136 : *donner congé, renoncer à un appartement.*]

**399 RENSEIGNER**, c'est « donner des renseignements » : *Il ne RENSEIGNA fort mal* (Ac.).

En Belgique, *renseigner* s'emploie couramment, mais incorrectement, dans l'acception de « signaler », « indiquer », « faire connaître » ; par exemple : *Pouvez-vous me renseigner un bon chirurgien ? — Ce livre renseigne les meilleurs moyens de placer son argent. — Renseignez-moi l'adresse de ce libraire. — Ce lexique renseigne beaucoup de canadianismes.*

Il est probable que cet emploi de *renseigner* s'explique par une survivance d'un renforcement (au moyen du préfixe *re-*, éliminé) du verbe, aujourd'hui plutôt vieilli, *enseigner* = « indiquer, faire connaître » : *ENSEIGNANT un logis à Paris* (Vaugelas). — *On m'ENSEIGNE la demeure* (Le Sage). — [Le portier] *ENSEIGNE volontiers aux profanes des adresses de cafés-concerts et de tripots* (J. Bainville). — Le wallon a peut-être aussi exercé son influence : liégeois : *ac'sègniz-m' li pus coûte dès vôyes* = enseignez-moi le plus court des chemins ; — *s'fé rac'sègni* = se faire « renseigner » (son chemin).

**400 RENTRER**. Le sens foncier de ce verbe, c'est « entrer de nouveau » : on entre dans une maison, on y *rentre* après en être sorti.

Sens seconds, où n'intervient pas l'idée de retour ou d'action itérative : « s'emboîter, pénétrer, être enfoncé dans, être contenu dans » : *Les tubes de cette lunette d'approche RENTRENT les uns dans les autres* (Ac.). — *Le cou lui RENTRE dans les épaules* (Id.). — *Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute RENTRE dans la même morale* (Voltaire). — [Certaines attitudes] *qu'il n'est pas facile de faire RENTRER dans les cadres du système* (Daniel-Rops). — *RENTRE le ventre.*

On constate une forte tendance (qui est très ancienne) à employer, dans des cas où il ne s'agit pas des sens seconds

qui viennent d'être indiqués, le préfixe *re-* marquant l'action instantanée par opposition à l'action durative, et à dire *rentrer* au lieu d'*entrer* : *C'est tout à fait comme au bal, quand les lumières vous RENTRENT dans les yeux* (Taine). — *Tout l'hiver va RENTRER dans mon être* (Baudelaire). — *On peut très bien se suicider pour deux raisons. Non ça ne leur RENTRE pas dans la tête* (A. Camus). — *Et ce métro qui passe tout le temps que le bruit vous en RENTRE dans le corps* (P. Vialar). — *C'était fou cette idée de vouloir RENTRER dans les musées [pour s'y faire une situation]* (A. Chamson).

Cet emploi se trouve bien expliqué (et non condamné) par Vendryes (*Le Langage*, p. 130).

**401 REPARTIR / RÉPARTIR.** Distinguez : *repartir* = soit « partir de nouveau », soit « répondre vivement » — d'avec *répartir* = partager.

**402 REPOUSSER.** Ce verbe peut s'employer au sens néologique de « remettre à plus tard, différer » : *Je vais téléphoner au bureau de REPOUSSER le rendez-vous de quarante-huit heures* (H. Troyat). — *Certains de ceux-ci préfèrent disparaître subrepticement par le fond de la tente, REPOUSSANT à plus tard de s'expliquer* (M. Druon).

**403 REPRENDRE.** Ne dites pas : « Ces noms sont *repris* dans la liste ci-dessus ». — « Les cas *repris* dans tel article du Code ». — *Prendre*, employé comme il est là, pour « mentionner » ou « indiquer », est un provincialisme (Belgique, nord de la France).

**404 RESSEMBLER.** On dit bien : *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau* (Ac.).

Les puristes condamnent le tour *Il lui ressemble comme deux gouttes d'eau* : « deux gouttes d'eau, dit Martinon, ne peuvent pas *lui ressembler* ».

Il y a là, bien sûr, une ellipse, mais il ne faut pas l'interpréter comme fait Martinon : ... *comme deux gouttes d'eau [lui ressemblent]*; il faut comprendre : ... *comme deux gouttes d'eau [se ressemblent]*.



Tour attesté par d'excellents auteurs : *Il me ressemble comme deux gouttes d'eau* (Molière). — *Il ressemblait comme deux gouttes d'eau à un petit homme qui se portait parfaitement bien* (Sévigné). — *Cela ressemble à un tailleur comme deux gouttes d'eau* (Diderot).

**405 RESSOURCER (SE ~)**. Néologisme (= retourner aux sources) courant surtout dans la langue des théologiens et des gens d'Église : *Ainsi le présent et l'avenir SE RESSOURCENT au passé* (P. Riquet). — *Les théologiens SE RESSOURCENT en saint Paul et en saint Jean* (J. Guitton). — *Tout au long de ce XVI<sup>e</sup> siècle où nous la voyons [notre ancienne langue] (...) se rajeunir tout en SE RESSOURÇANT à la fontaine antique* (J. Duron).

On a, parallèlement : *ressourcement* : *Un peuple qui se relève par un RESSOURCEMENT profond de son antique orgueil* (Ch. Péguy, dans Robert). — *Le protestantisme est obligé, par cette nécessité de regroupement, à une nécessité de RESSOURCEMENT* (J. Guitton).

**406 RESTER**. Employé dans l'acception de « demeurer, loger, habiter », *rester* appartient au français populaire ou provincial : *C'est ainsi que Françoise [une servante] disait que quelqu'un « restait » dans ma rue pour dire qu'il y demeurerait* (Proust). — *Mme Toullier RESTE au troisième* (J. Vallès). — *Elle vient de m'acheter un brin de cresson pas plus tard qu'hier, raconte le verdurier à Mme Grosjean. Elle RESTE là-bas, vers la fontaine* (B. Beck).

**407 RÉTICENT, RÉTICENCE**. Si l'on s'en tient à leur valeur étymologique (cf. lat. *reticēre*, de *tacēre*, (se) taire, *reticentia*, silence, obstiné), ces deux mots impliquent proprement l'idée de « se taire », de « silence », et *réticence* signifie « omission volontaire d'une chose qu'on pourrait ou qu'on devrait dire », ou « la chose omise », ou : « silence » : *Dans le récit qu'il m'a fait, il a mis beaucoup de RÉTICENCE* (Ac.). — *Dans cet acte, il y a une RÉTICENCE frauduleuse* (Id.). — *Il [un pendu] s'ajoutait à toutes les farouches RÉTICENCES*

*de la nuit* (Hugo). — *Des phrases atténuées et RÉTICENTES* (Robert).

Comme celui qui se montre *réticent* (idée de « silence ») le fait généralement parce qu'il est hésitant, réservé, — et que *réticent* subit l'attraction paronymique de « résistant » et de « rétif », un glissement de sens s'est produit ; ainsi *réticence* et *réticent* impliquent souvent, dans l'usage actuel, en dépit des puristes, les idées de « réserve » d'« hésitation », de « résistance » : *Ce n'est pas sans RÉTICENCE qu'ils ont, au début, consenti à « faire un papier »* (J. de Lacretelle). — *Nul d'entre eux n'acceptait son lot sans RÉTICENCE* (G. Duhamel). — *Ma mère était plus RÉTICENTE pour me laisser sortir le soir* (H. Bazin).

**408 RETOUR (POINT DE NON ~).** [angl. : *point of no return*].

Proprement : point au-delà duquel il n'est plus possible de ramener à leur base les bombardiers à armes nucléaires ; point au-delà duquel un engin lancé à partir de la Terre ne subit plus l'attraction terrestre. Au figuré : situation d'une affaire dont il n'est plus possible de changer le destin.

**409 RETRAITÉ.** Un *retraité*, c'est celui qui est à *la retraite* (on dit aussi : *en retraite*). Quand le *retraité* touche une pension de retraite, il peut s'appeler *pensionné* : *Les PENSIONNÉS de guerre* (R. Martin du Gard). — *Les PENSIONNÉS du gouvernement*. — *Homme de lettres PENSIONNÉ* (Robert).

En disant *retraité*, on exprime essentiellement l'idée de « qui a cessé d'exercer ses fonctions, son activité » ; en disant *pensionné*, l'idée de « qui bénéficie d'une pension ».

*Pensionnaire* peut désigner celui ou celle qui reçoit une pension d'un État, d'un particulier, etc. : *Il est PENSIONNAIRE de l'État, du gouvernement* (Ac.). — Mais, dans cette acception, le mot est vieilli, et l'on dit généralement *pensionné*.

**410 RÉTROACTES.** On dit bien : *rétroagir* [agir sur le passé], *rétroaction*, *rétroactivement*, *rétroactivité*. — En Belgique, *rétroactes* est courant : *étudier les RÉTROACTES d'une affaire*. En France : ... les *antécédents* d'une affaire.

**411 ROBE DE CHAMBRE** (*pommes de terre en ~*). Certains théoriciens du bon langage estiment qu'il faut dire « pommes de terre en *robe des champs* » pour désigner des pommes de terre cuites dans leur peau. Cette manière de dire semble, comme le note Robert, une déformation (ou une correction voulue) de « pommes de terre en robe de chambre », car elle n'est attestée que plus tard.

Littré, le Dictionnaire général, le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle, le Grand Larousse encyclopédique écrivent « pommes de terre *en robe de chambre* »; Robert, le Grand Larousse de la Langue française et le Lexis accueillent les deux expressions. Sans doute *en robe des champs* se rencontre : *Un mets rare, par exemple des toasts de caviar après des pommes de terre* EN ROBE DES CHAMPS (M. Toesca). Mais l'usage général est de dire *en robe de chambre* : *Une petite tête d'enfant chaude comme une pomme de terre* EN ROBE DE CHAMBRE (J. Renard).

**412 RUTILER, RUTILANT.** Ces mots se disent bien en parlant soit de choses d'un *rouge* ardent, éclatant (seul sens signalé par l'Académie) — soit de choses brillantes comme l'or. — Quoi qu'en pensent certains puristes, ils s'emploient bien aussi en parlant de choses *brillantes*, quelle qu'en soit la couleur (et cela s'observait déjà en latin) : *Cet uniforme RUTILANT passé aux couleurs nationales* (J. Giraudoux). — *Il lui prête [à un fleuve] des beautés RUTILANTES* (A. Maurois). — [Deux brillants] RUTILAIENT *sur sa main sèche de ménagère* (Fr. Mauriac). — *La mer bleu sardine RUTILAIT au soleil* (H. Queffélec). — *Rouges, jaunes, verts [des fruits confits], comme des pierres précieuses. Leurs chaudes couleurs RUTILAIENT sous le givre du sucre* (P. Guth). — *En un dîner RUTILANT de clarté* (M. Proust). — *Ma voiture (...), RUTILANTE, rechronée, pimpante...* (P. Daninos).

**413 SAC À MAIN.** Ce petit sac que les femmes portent à la main et où elles mettent leur argent, leurs clés, leurs papiers, leurs fards, etc., s'appelle *sac à main* ou *sac tout court* : [Elle] *tira un mouchoir de son SAC À MAIN* (J. Green). — *Elle sortit une glace de son SAC* (M. Druon). — Ne pas

l'appeler : *sacoche*. — Ce dernier mot désigne un sac de cuir ou de toile forte, muni d'une courroie permettant de le porter au côté ou dans le dos : *SACOCHE d'encaisseur, de livreur*. On dit aussi : *sacoche de cycliste, d'écolier, de motocycliste* (contenant divers outils).

*Réticule*, pour « sac à main » (et déformé parfois en « ridicule ») est aujourd'hui vieilli : *Dans le RÉTICULE de l'une d'elles on a retiré une lettre d'amour* (H. Bordeaux). — *Amélie ouvrit son RÉTICULE* (H. Troyat).

Notons, par parenthèse : *sac à dos* = sac de toile porté sur le dos à l'aide de bretelles et où les sportifs, les alpinistes, etc., mettent leurs affaires personnelles, leurs provisions, etc. — On dit aussi : *havresac*.

**414 SALAUD, SALOP.** Ces deux mots appartiennent à la langue populaire et vulgaire. Le féminin *salaude* est peu usité. Le masculin *salop* (dans Robert, comme variante orthographique de *salaud*) est ignoré de l'Académie, qui ne donne que le féminin *salope*.

**415 SANCTIONNER**, c'est confirmer par une sanction, approuver légalement ou officiellement : *SANCTIONNER une loi*. — *L'usage a SANCTIONNÉ telle expression*. — L'Académie (communiqué du 2 oct. 1969) a déclaré abusif l'emploi de *sanctionner* au sens de *punir*.

**416 SAVEZ-VOUS.** On a souvent brocardé les Belges, au sujet de ce *savez-vous* dont ils usent et abusent dans la conversation pour exprimer à peu près l'idée de « n'est-ce pas ? » ou de « n'est-il pas vrai ? » ou simplement pour étoffer la pensée.

L'expression est d'un français irréprochable : *C'était une belle émeute, SAVEZ-VOUS!* (Hugo.) — *Je chanterai dans les chœurs, SAVEZ-VOUS!* (Musset.) — *Il est plus de midi, SAVEZ-VOUS?* (Mérimée.) — *C'est une forte tête, SAVEZ-VOUS, le Docteur* (P. Valéry).

Conseil aux Belges : en user, mais ne pas en abuser, ne pas en faire un tic.

**417 SAVOIR / POUVOIR.** Il faut faire une distinction entre *savoir* et *pouvoir*, construits avec un infinitif :

a) *Savoir* faire qq.ch., c'est en avoir la science, être habile, ou accoutumé, ou apte à le faire, avoir le moyen de le faire : SAVOIR *jouer du violon* (Ac.). — *Je SUS bientôt lire couramment* (Ch. Péguy). — *Cette sublime figure de songeur n'a jamais SU s'accommoder du quotidien* (E. Jaloux).

*Savoir* n'admet pas pour sujet un nom de chose ; on ne peut pas dire, par exemple : *Ma voiture sait faire du deux cents à l'heure.*

b) *Pouvoir* faire qq.ch., c'est avoir la faculté ou la permission de le faire, ou être en état de le faire : *Il n'a PU réussir dans cette affaire* (Ac.). — *Vous POUVEZ partir, je vous y autorise.* — *Des visages que je reconnaissais sans POUVOIR les nommer* (A. Camus).

N.B. 1. La distinction est perceptible dans l'exemple suivant : *Ceux qui ne SAVENT [les illettrés] ou ne PEUVENT [par ex. les aveugles] lire ne pourront faire de dispositions dans la forme du testament mystique* (Code civ., art. 978).

2. Comme celui qui *sait* faire une chose, *peut* généralement la faire, certains chevauchements entre *savoir* et *pouvoir* ont parfois lieu, dans des phrases négatives, avec le simple *ne* (sans *pas*) : *Il n'a SU en venir à bout* (Ac.). — Mais cela ne se trouve plus guère qu'au conditionnel : *Je n'aurais SU dire de laquelle j'étais jalouse* (A. Gide). — *Il n'aurait SU dire pourquoi* (G. Duhamel).

**418 SECOUSSE SISMIQUE.** Cette locution est pléonastique, puisque *sismique*, selon l'étymologie (grec *seismos*, tremblement de terre, de *seiô*, je secoue) implique déjà l'idée de « secousse ». — Cependant, elle est reçue dans l'usage : *Les dégradations, dues à un tassement de la muraille, ou plus probablement à une SECOUSSE SISMIQUE...* (A. France). — *Une sorte de SECOUSSE SISMIQUE* (A. Thérive). — *Il y a trois jours, une SECOUSSE SISMIQUE a été ressentie à Paris* (J. Green). — *Ce ne serait quand même pas une SECOUSSE SISMIQUE ?* (R. Ikor.)

Si l'on répugne à l'employer, on dira : *secousse tellurique, ou séisme, ou tremblement de terre.*

**419 SENS DESSUS DESSOUS, SENS DEVANT DERRIÈRE.**

Dans ces expressions, *sens* est une altération de l'ancienne forme *cen* (variante de *ce*). — Littré engageait à écrire *c'en dessus dessous, c'en devant derrière*. Quelques auteurs l'ont fait : *Tout va C'EN dessus dessous* (É. Faguet). — *La maison était C'EN dessus dessous* (H. Pourrat). — *Comme, à force de réformer, on a mis l'Université C'EN dessus dessous (ainsi doit-on écrire), je ne sais plus très bien ce qu'est aujourd'hui l'école primaire* (P. Gaxotte).

Mais l'usage est très nettement établi d'écrire *sens dessus dessous, sens devant derrière* : *Tous mes papiers sont SENS dessus dessous* (Ac.). — *Il a mis son chapeau SENS devant derrière* (Id.).

**420 SEPTEMBRE.** Le *p* se prononce. [En Belgique, la prononciation *sè-tembre* est courante.]

**421 SERVEUR, -EUSE.** Ces mots, désignant la personne servant à table, spécialement dans un restaurant ou dans un café, sont aujourd'hui courants : *Ce père avait eu deux enfants d'une SERVEUSE de bar* (Daniel-Rops). — *Le SERVEUR du wagon-restaurant nous servait le café* (Y. Gandon).

**422 SEULS.** On dit bien : « se trouver *seuls* » (à deux ou à plusieurs) quand le sens est « sans personne d'autre » : *Quand ils furent SEULS, tous les deux* (Flaubert). — *Ils étaient SEULS tous les deux* (N. Sarraute).

**423 SÉVÈRE.** L'emploi de *sévère* au sens de « grave, lourd, important » est un anglicisme qui s'est introduit en français à l'époque de la première guerre mondiale. — Quoique critiqué, il a pris ses positions dans la langue des journalistes et des sportifs et parfois aussi dans l'usage littéraire : *Un échec SÉVÈRE* (H. Troyat). — [Les convois aériens] *n'atteindraient pas leur but sans subir des pertes SÉVÈRES* (A. François-Poncet).

**424 SKATEBOARD** ou **SKATE-BOARD** (angl.-améric. *skate*, patin, *board*, planche). Cette « planche à roulettes » est, depuis quelques années, en grande vogue chez beaucoup de jeunes.

- 425 **SOLEIL.** On dit : *Il fait du soleil* (Ac.), *il fait déjà grand soleil* (Id.). — mais on peut dire aussi : *Il fait soleil* (Littré). — *Il fait soleil maintenant* (Fr. Mauriac).
- 426 **SOLUTION DE CONTINUITÉ.** Dans cette expression, *solution* signifie « action d'interrompre, de séparer, de couper » (cf. lat. *solvĕre* = dénouer, rompre). Il y a donc *solution de continuité* quand, dans le domaine des choses concrètes ou abstraites, il y a interruption, coupure, séparation des parties : *Il faut une SOLUTION brusque DE CONTINUITÉ, une rupture avec le mode* (H. Bergson, dans Robert).
- 427 **SOLUTIONNER,** venu en usage au début de ce siècle, s'est répandu surtout dans la langue parlementaire et dans celle des journalistes ; il s'est introduit aussi dans l'usage littéraire : *Pour les SOLUTIONNER* [les problèmes de l'existence] (L. Pergaud). — *Pour le SOLUTIONNER définitivement* [le problème « du Mal et du Progrès »] (P. Teilhard de Chardin). — Il reste critiqué, mais comme il est plus facile à conjuguer que *résoudre*, il a bien des chances de vivre et de prospérer.
- 428 **SOMPTUAIRE.** Cet adjectif (lat. *sumptuarius*, de *sumptus*, dépense) signifie proprement « relatif à la dépense », et se dit de lois qui restreignent et règlent la dépense dans les festins, les cérémonies, les habits, les édifices, etc. : *Louis XII l'ayant défendue* [l'orfèvrerie] *dans son royaume par une loi SOMPTUAIRE indiscrete, les Français firent venir leur argeuterie de Venise* (Voltaire).
- Mais *somptuaire*, par l'effet d'une attraction paronymique, tombe, à notre époque, dans l'orbite sémantique de *somptueux* ; il se prend assez couramment au sens de « somptueux, qui montre un goût excessif de ce qui est magnifique, luxueux », — spécialement comme épithète de « dépenses » : *Point de dépenses SOMPTUAIRES* (A. Maurois). — *Il ne songera plus au bas de laine, mais à des dépenses SOMPTUAIRES* (G. Duhamel). — *On parle de dépenses SOMPTUAIRES*

(A. Siegfried). — *La capitale (...) voluptuaire et SOMP-TUAIRE d'un grand pays* (P. Valéry).

Ce sens néologique de *somptuaire* est condamné par l'Académie (mise en garde du 2 oct. 1969).

**429 SOUFFRETEUX** s'emploie bien au sens de « maladif, qui est de santé débile » : *Il trouvait une analogie entre le sort de cette bête SOUFFRETEUSE et le sien* (R. Rolland). — *Un tout jeune homme, voûté, malingre, au visage doux et SOUFFRETEUX* (J. Kessel). — *Je l'ai trouvé hier tout SOUFFRETEUX* (Ac.).

**430 SOUS-TASSE (SOUTASSE)** n'est pas un belgicisme; c'est un mot français populaire très normalement formé (de *sous* et de *tasse*), à côté de *soucoupe*. *Sous-tasse* a été accueilli par le Grand Larousse encyclopédique, par le Lexis, par le Supplément de Robert; de même par le Grand Larousse de la Langue française (qui admet les deux orthographes: *sous-tasse* et *soutasse*).

**431 SPEAKER.** Cet anglicisme (fém. *speakerine*), qui n'est d'ailleurs qu'un demi-anglicisme (les Anglais disent *announcer*), désignant celui ou celle qui, à la radio ou à la télévision, présente les émissions, annonce les programmes, donne les nouvelles, a été et est encore en usage. — Quelques-uns emploient *annonceur* (*annonceuse*), *présentateur* (*présentatrice*).

**432 SPECTACULAIRE.** Ce néologisme sert aujourd'hui tout à fait couramment à qualifier ce qui est frappant pour les yeux, ce qui constitue un « spectacle » propre à en imposer à l'imagination : *Juste ce qu'il fallait d'exhibition pour faire plus SPECTACULAIRE* (M. Genevoix).

**433 SPÉCULAUS (SPÉCULOOS ou parfois : SPÉCULATION) :** en Belgique : biscuit préparé avec de la cassonade.



**434 STANDARD.** Ce mot anglais (= étalon, type) s'emploie couramment comme adjectif invariable : *Des modèles STANDARD.* — L'Académie (communiqué du 20 avr. 1967) propose de le remplacer par *normalisé* ; si le mot est pris comme nom, elle suggère d'y substituer *norme* (sauf pour *standard téléphonique*, consacré par l'usage).

**435 STANDING.** Ce mot anglais désigne le *rang*, la *classe* qu'on occupe dans la société, la position économique ou sociale de qqn, son niveau de vie ; — il est courant, en particulier, dans les annonces immobilières : *appartement de grand STANDING, de haut STANDING* (= de grand confort, aux « prestations soignées).

**436 STUPÉFAIT** s'emploie comme adjectif : *Il demeura tout STUPÉFAIT* (Ac.). Il peut avoir pour synonyme le participe-adjectif *stupéfié* : *Je suis encore tout STUPÉFIÉ de votre intrépidité* (Voltaire).

Cela a pu donner naissance au verbe *stupéfaire* (accueilli par Robert et mentionné par le Grand Larousse de la Langue française), qui ne se rencontre toutefois qu'à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent et aux temps composés : *Cela me STUPÉFAIT* (Flaubert). — *Une chose par-dessus tout m'A STUPÉFAIT* (Fr. Mauriac). — *Ses confidences qui (...) AVAIENT STUPÉFAIT Herbillon* (J. Kessel).

Conseil : Si l'on est tenté d'employer *stupéfaire*, se rappeler que le verbe correct est *stupéfier* : *Cette nouvelle l'a STUPÉFIÉ* (Ac.).

**437 SUBVENTIONNER, SUBSIDIER.** Le verbe *subsidier*, au sens de « soutenir financièrement » (un journal, un parti, une université, une ville, un théâtre, etc.). n'est pas reçu dans l'usage normal. — En bon français, c'est *subventionner* qui s'emploie : *Judas aurait probablement SUBVENTIONNÉ des sanatoria, des hôpitaux...* (G. Bernanos). — *On SUBVENTIONNE des entreprises moribondes* (A. Maurois).

*Subsidier* est très rare en France : *Les auteurs de l'envoi sont SUBSIDIÉS par un mystérieux malfaiteur* (Ch. Maurras, cité par Deharveng).

**438 SUCETTE** (ignoré de l'Académie) = bonbon fixé à l'extrémité d'un bâtonnet : *Trois SUCETTES à la menthe* (R. Sabatier). — Le mot désigne aussi une petite tétine qu'on donne à un bébé pour l'empêcher de sucer son pouce.

**439 SUICIDER (SE ~)**, considéré littéralement, contient deux fois le pronom réfléchi : *se* et *sui* [lat. = de soi]; il se résout en « soi tuer ». Cela n'empêche pas qu'il est en plein usage : *C'était par désespoir, comme on SE SUICIDE* (Flaubert). — *Les gens qui vont SE SUICIDER* (J. Giraudoux).

**440 SUITE À...** Le tour « *Suite à votre lettre...* » appartient à la langue commerciale. On le remplacera avantageusement par « *En réponse à votre lettre...* » ou (si l'on maintient le nom *suite*) par « *Comme suite à votre lettre* » : *COMME SUITE à votre demande...* (R. Catherine). — *COMME SUITE à la lettre que vous m'avez fait parvenir...* (J. Chaban-Delmas). — *COMME SUITE à sa demande...* (R. Dorgelès).

*En suite de* est rare : *EN SUITE DE l'entretien que vous avez bien voulu me demander* (Montherlant).

**441 SUPPORTER** (prononc. : *su-por-tèr*). Cet anglicisme est tout à fait courant dans le langage des sportifs. L'Académie (communiqué du 23 févr. 1967) est d'avis qu'il faut dire : *supporteur* ou *partisan*. Mais l'usage l'écouterait-il?...

En attendant, constatons qu'on ne dit pas correctement « *supporter une équipe* » (pour : *encourager, soutenir une équipe*).

**442 SUSCEPTIBLE.** Pour Littré, il ne faut pas confondre *susceptible* et *capable* : « on est *susceptible*, dit-il, de recevoir, d'éprouver, de subir ; mais on est *capable* de donner ou de faire ». — L'Académie est du même avis (cf. sa mise en garde du 24 févr. 1965).

Dans la pratique, on ne tient guère compte de cette distinction, et les meilleurs auteurs font couramment exprimer à *susceptible* une possibilité active : *Une vérité SUSCEPTIBLE d'affaiblir le bras qui combat* (A. Gide). — *SUSCEPTIBLE d'accomplir de très grandes choses* (É. Henriot). — *Les*

*quelques généraux SUSCEPTIBLES de diriger une armée* (P. Gaxotte).

À noter que *susceptible* peut avoir pour complément un infinitif passif : *Je ne tiens pas la société (...) pour SUSCEPTIBLE d'être améliorée* (A. Malraux).

**443 SUSPENS(E).** Cet emprunt à l'anglais *suspense* (venu lui-même du français *suspens*) a été mis à la mode il y a quelque vingt ans; il désigne, surtout dans les romans policiers ou dans les films, une suspension de l'action provoquant une inquiétude et une attente angoissée. — Thérive eût voulu qu'on le fît féminin : *une suspense*; à *suspense* certains préfèrent « le *suspens* »; quant à la prononciation de *suspense*, les uns disent *sus'-pèn's*, les autres *sus'-pen-s'* (ce qui vaut mieux) : *Le SUSPENS est bien ménagé* (É. Henriot). — *Dans le SUSPENS mystique* (P. Valéry). — *Il n'y a plus de SUSPENSE* (Fr. Mauriac). — *Ce qu'on appelle aujourd'hui « le SUSPENSE »* (J. Kessel).

Dans un sens plus fort que *suspens(e)* il y a le mot anglais *thriller*, émotion qui fait frissonner, qui épouvante.

**444 SYMPOSIUM.** Un *symposium*, c'est, étymologiquement, un banquet, un festin (grec *sumposion*, de *sumpinein*, boire ensemble). — Certains, non sans pédanterie, emploient ce mot (introduit par l'intermédiaire de l'anglais) pour désigner une réunion de philosophes, de savants, de spécialistes qui traitent successivement un même sujet.

On préférera les mots français : *congrès, colloque, carrefour*, ou encore simplement : *réunion, entretien, rencontre* : *En vue de la préparation du « XI<sup>e</sup> CONGRÈS international de l'Organisation scientifique »* (A. Siegfried).

**445 TABOU** désigne proprement le caractère sacré, inviolable, de certaines choses. Le mot, qui adjectivement [invar. ou variable en genre et en nombre], sert à qualifier une chose, une personne dont le prestige ou l'autorité sont indiscutables : *Il y a, dans notre civilisation, bien des sujets TABOUS.* — *L'appellation est TABOU* (R. GeorGIN). — *Des livres complètement nuls deviennent tout à coup TABOUS* (N. Sarraute, dans le Lexis).

- 446 TÂCHER MOYEN DE** se dit populairement pour « tâcher de, faire son possible pour » : *Tâchez moyen de me rapporter un peu de fric.* — Autre locution de la langue populaire : *Il n'y a pas moyen de MOYENNER* = « la chose est impossible ».
- 447 TAILLEUSE**, au sens de « couturière qui coupe les vêtements de femme », est dans Littré. — C'est un provincialisme : *Les tailleurs et les TAILLEUSES du village ou du bourg voisin faisaient les habits et les robes* (A. Dauzat).  
En français normal : « une *couturière* ».
- 448 TAISEUX, -EUSE** : en Belgique : « qui est d'humeur à parler peu », c'est-à-dire, en français commun : *taciturne*.
- 449 TAPIS CLOUÉ**. On dit couramment en Belgique « tapis *plain* » ; l'expression n'est pas, strictement parlant, incorrecte : *plain* (lat. *planus*, uni, égal) est là simplement un adjectif passé de mode (on lit chez Hugo : *Sa robe de drap brun PLAIN*).  
Mais, en France, « tapis *plain* » est inusité ; c'est *tapis cloué* ou *moquette* qu'on emploie : *Sur le TAPIS CLOUÉ (...), il y avait une carquette* (Aragon). — *Elle s'élança sur la MOQUETTE beige, uniforme et moelleuse* (R. Martin du Gard). — [Au Canada : *tapis mur à mur* (= moquette) ; — chandail *plain* (= chandail uni).]
- 450 TARTUFE**. L'Académie, de même que Littré, le Dictionnaire général et le Grand Larousse encyclopédique écrivent : *tartufe, tartuferie*. — *Tartuffe* était l'orthographe de Molière. — Avec Robert, le Lexis et le Grand Larousse de la Langue française, on peut admettre les deux orthographes.
- 451 TÉLÉ** (abrév. familière de *télévision*). On dit bien : « la *télé* » : *C'est bête qu'on n'ait pas la TÉLÉ* (H. Troyat). — *Regardez la TÉLÉ* (H. Bazin). — Mais on emploie souvent aussi *TV* ou *T.V.* : *Se produire à la TV* (P. Daninos). — *Hier soir à la T.V., de Gaulle* (J. Green).
- 452 TÉMOIGNER**. N'écrivez pas : « Touchés des *marques* de sympathie que vous leur avez *témoignées* ». Comme *témoigner* (= « marquer ») inclut l'idée de « marques », le tour

est redondant. — Écrivez : « Touchés des marques de sympathie que vous leur avez *données* » ou : « Touchés de *la sympathie* que vous leur avez témoignée ».

**453 TENDRESSE / TENDRETÉ.** *Tendresse* ne se dit qu'au sens moral; il a rapport à l'affection, à l'amitié, à l'amour: *La TENDRESSE d'un père pour ses enfants* (Ac.). — *Elle a le cœur plein de TENDRESSE pour lui* (Id.).

*Tendreté* se dit à peu près uniquement au sens physique, en parlant des viandes, des fruits, des légumes: *La TENDRETÉ d'un gigot* (Ac.). — *La TENDRETÉ de ces fruits, de ces légumes* (Id.).

Rare: *Je te parle, malgré la TENDRETÉ de ton âge, comme à un homme* (A. AGNOUX).

**454 TIERS MONDE.** Expression venue en usage à la fin de la seconde guerre mondiale; elle désigne l'ensemble des pays en voie de développement, mais qui ne font partie ni du bloc capitaliste ni du bloc soviétique: *Les pays du TIERS-MONDE forment les « non-alignés ».*

**455 TIRER.** Le tour impersonnel *ça tire*, fréquent en Belgique, signifie « il souffle (par une ouverture ou par un entrebâillement) un fort courant d'air froid, « il passe un gros vent coulis ». [On dit aussi : « ça chasse ».]

**456 TORCHON.** Ce mot désigne une « sorte de serviette de grosse toile, dont on se sert pour essuyer la vaisselle, la batterie de cuisine, les meubles, etc. » (Ac.). — Cette serviette s'appelle aussi *torchon de cuisine*, parfois *lavette*. En Belgique: un *essuie*.

La toile grosse et claire dont on se sert pour laver les carrelages s'appelle, en France, *serpillière*, ou *torchon*, ou *toile à laver*, ou *toile* tout court, ou moins souvent (mais couramment dans le Nord) *wassingue*. — En Belgique, cela s'appelle, selon les endroits: *loque à reloqueter*, (ou *loque* tout court), *drap de maison*, *reloquoir*, *loquetoir*, *reloquetoir*, *ressuwô*, *clicote*, *wassingue*, *wite*; — dans les Ardennes françaises: *gobiye*; en Vendée: *cince*; — en Suisse: *panosse*.

Pour essuyer la poussière sur les meubles, on se sert d'un *torchon à poussière* (ou simplement : d'un *torchon*), d'un *chiffon*. — Le français commercial connaît : *chamoisette*, *chamoisine*, etc.

**457 TOURNEMAIN, TOUR DE MAIN** (*en un ~*). Ces expressions signifient « en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main ». Selon Littré et selon l'Académie, *en un tournemain* est vieilli. Opinion démentie par l'usage : *En un TOURNEMAIN, il s'empara d'un plaid* (H. Bazin). — *Elle (...) fait bouillir l'eau en un TOURNEMAIN* (A. Lanoux). — *Comme s'il suffisait que les gens soient morts pour qu'on les mette dans sa poche en un TOURNEMAIN* (C. Bourniquel).

**458 TRAFIC**. Pour l'Académie, ce mot signifie « négoce, commerce de marchandises » et se dit, figurément et en mauvaise part, du profit qu'on tire de certaines choses : *Les TRAFICS honteux qu'il a faits*.

Dans l'usage d'aujourd'hui, *trafic*, par l'intermédiaire de l'anglais, a pu prendre le sens de « mouvement général des trains » ou de « circulation des véhicules » : *Les routes de grand TRAFIC* (G. Duhamel). — *Les vieilles portes ogivales (...) sous lesquelles ne passait plus aucun TRAFIC* (A. Arnoux). — *Le TRAFIC Ouest-Est (...) est plus lourd que l'autre* (A. Siegfried).

**459 TRAIT D'UNION**. On met un trait d'union entre les éléments de beaucoup de mots composés, — et en particulier dans certains mots commençant par l'un des préfixes *après*, *arrière*, *avant*, *contre*, *entre*, *extra*, *sans*, *sous*, *ultra*, *vice* : *Arc-en-ciel*, *aveugle-né*, *aigre-doux*, *vis-à-vis*, *après-midi*, *avant-coureur*, *contre-attaque*, *sans-gêne*, *sous-préfet*, etc.

### *Observations particulières*

**460 Demi, mi, semi, nu**. — On écrit : *demi-heure*, *à mi-chemin*, *semi-circulaire*, *nu-tête*, etc.

**461 Noms de rues.** — L'usage administratif en France est de mettre le trait d'union entre le prénom et le nom dans les noms de rues, de lycées, etc. — usage qui s'observe aussi dans la littérature : *Professeur au lycée Blaise-Pascal* (M. Barrès). — *J'ai vu, avenue Victor-Hugo, un Gaveau d'occasion* (G. Marcel).

Cet usage (fautif selon A. Dauzat) se justifie mal ; beaucoup, non sans raison, ne le suivent pas.

**462 Noms de nombre.** — Pour le trait d'union dans les adjectifs numériques, voir n° 682.

**463 Verbe et pronom personnel.** — Le trait d'union se met entre le verbe et le pronom personnel (ou *ce* ou *on*) sujet postposé : *Dis-je. Viens-tu ? Était-ce ? Dit-on.*

De même entre un impératif et le pronom personnel complément quand ils forment un seul groupe de souffle : *Crois-moi, dites-lui, prends-le.* (Pas de trait d'union dans : *Veuille me suivre, ose le dire.*) — *Dites-le-moi, allez-vous-en, faites-le-moi savoir.* (Mais : *Laisse-moi te raconter ceci ; viens me le raconter ; daignez nous le pardonner.*)

**464 Saint.** — Trait d'union entre *saint* et le nom suivant quand on désigne une localité, une fête, une rue, etc., mais non s'il s'agit du saint lui-même : *La ville de Saint-Quentin, la rue Saint-Paul, la Saint-Nicolas,* — Mais : *La charité de saint Martin.*

**465 Prénoms.** — On a souvent mis le trait d'union entre les différents prénoms d'une personne : *Louis-Charles-Alfred de Musset* (Larousse du XX<sup>e</sup> s.).

Mais, dans l'usage actuel et notamment dans les actes d'état civil, une telle pratique est tombée en désuétude, et l'on écrit, par exemple, sans traits d'union : *François René Théodore Durand.*

Le trait d'union toutefois est demandé quand deux prénoms sont, dans l'usage, considérés comme s'ils n'en faisaient qu'un : *Jean-Jacques Rousseau, Marie-Anne d'Auriche, Louise-Marie d'Orléans, Jean-Pierre Dupont.*

**466 Pas de trait d'union.** — dans les locutions : *tout à coup*, *tout à fait*, *tout à l'heure* ; — *en dehors*, *en dedans*, *en deçà*, *en delà*, *en dessus*, *en dessous* (mais le trait d'union dans : *au-dehors*, *au-dedans*, *au-delà*, *au-dessus de*, *au-dessous de*).

**467 Pas de trait d'union.** — dans : *Alexandre le Grand*, *Charles le Téméraire*, etc.

**468 TRAMINOT.** Sur le modèle de *cheminot* (employé de chemin de fer), on a pu former, de *tram*, abréviation courante de *tramway*, le dérivé *traminot*, désignant un employé de tramway : *Cinq mille TRAMINOTS en grève à Lodz* (Le Figaro, 14 août 1957). — En Suisse, on connaît aussi *tramelot* : *Les TRAMELOTS de la ligne Moillesulaz-Annemasse font grève aujourd'hui* (Journal de Genève, 8-9 août 1953).

**469 TRANSFERT.** Ce mot, qui signifie « action de transférer », c'est-à-dire de faire passer d'un lieu à un autre (et qui appartient aussi au langage du commerce, de la finance), s'emploie bien en parlant d'un corps mort, de reliques, etc. : *Le TRANSFERT du corps d'un mort* (Ac.). — *Le TRANSFERT des cendres de Napoléon* (Robert). — *TRANSFERT de population* (Id.).

*Translation* s'emploie dans le même sens : *La TRANSLATION des restes de Napoléon* (Chateaubriand, dans Robert).

Ne dites pas : « le *transfert* d'un fonctionnaire » ; dites : « le *déplacement*... », « la *mutation*... ».

*Transfèrement* ne s'emploie guère qu'en parlant de prisonniers que l'on transporte en observant les formalités requises.

**470 USITÉ.** L'adjectif *usité*, au sens de « pratiqué communément », est vieilli : *Cela est fort USITÉ dans ce pays* (Ac.). — Mais au sens de « employé, en usage dans le langage », il est courant : *Ce mot n'est guère USITÉ* (Ac.).

Le participe passif *usité* (du verbe *usiter*) est archaïque : *Une langue savante, ou pure, USITÉE par les professeurs et les fonctionnaires* (A. Maurois).



**471 VACUITÉ / VIDUITÉ.** Distinguez : *vacuité* (lat. *vacuus*, vide) = état de ce qui est vide : *La VACUITÉ de l'estoniac cause des tiraillements* (Ac.); — d'avec *viduité* (lat. *vidua*, veuve) = veuvage, état d'un veuf ou d'une veuve non remariés : *Denieurer en VIDUITÉ* (Ac.).

C'est abusivement que *viduité* est parfois rattaché à la famille de « vide » : *Ils sont bruissants à la manière des grosses caisses dont ils se servent ; leur sonorité vient de leur VIDUITÉ* (Flaubert, dans Robert). — *Nous passions des jours sans échanger une parole ; l'affreuse VIDUITÉ des heures ne le décourageait pas* (C. Lemonnier).

**472 VALABLE.** Pour cet adjectif, l'Académie signale les significations suivantes : « qui est acceptable, bien fondé » : *Une excuse VALABLE* ; — « qui a les conditions requises pour produire son effet » : *Ce billet est VALABLE pendant quinze jours* ; — « qui doit être reçu en justice » : *Quittance VALABLE*.

Dans l'usage d'aujourd'hui, *valable*, sans doute sous l'influence de l'anglais *valuable*, se prend assez souvent au sens de « estimable à bon droit, de valeur, remarquable » : *Daurat sut leur faire comprendre (...) que leur tâche de paix était aussi belle, aussi VALABLE* (J. Kessel). — *Sans doute y a-t-il des récits de voyages VALABLES, écrits par des explorateurs authentiques* (A. Billy).

L'Académie condamne ce glissement de sens (mise en garde du 18 févr. 1965).

**473 VÉHICULAIRE** (*langue ~*). Robert, le Grand Larousse encyclopédique, le Grand Larousse de la Langue française et le Lexis ont accueilli cette expression néologique, où *véhiculaire* a le sens de « qui sert de véhicule, de moyen de communication entre des peuples de langue maternelle différente ».

Les puristes rebutent « langue véhiculaire », mais si l'on admet *Notre langue fut alors le véhicule des gens cultivés* (A. Thérive), pourquoi condamnerait-on *Le français fut alors la LANGUE VÉHICULAIRE des gens cultivés ?* — L'expression, reçue chez les linguistes, se rencontre aussi dans l'usage courant : *Il ne comprend que le « kiswahili », la LANGUE*

VÉHICULAIRE *de tous les Noirs à qui l'usage des langues européennes est interdit* (M. Bedel).

**474 VERSER.** On peut voir à Bruxelles, en certains endroits, des inscriptions officielles portant « Défense de *verser* »; il faut entendre: «... de *déverser* les ordures, les détritux, les déblais de la décharge publique ».

**475 VIDANGE** s'emploie couramment en Belgique au pluriel, au sens de « récipients, bouteilles ou verres vides, [consignés ou non] »: *On ne reprend pas les VIDANGES.*

**476 VISITE** (*rendre ~*). « Je ne vois donc nulle raison, dit très justement Abel Hermant, qui m'empêche de « rendre visite » à qui ne m'a pas encore « fait visite ». — L'expression est parfaitement correcte, et l'idée de réciprocité n'a rien à voir ici: *Il les avait à peine aperçus, trop jeune, trop novice pour oser leur RENDRE VISITE* (A. Billy).

On dit aussi « faire visite » ou « visiter »: *Il n'y avait que Robert qui venait me FAIRE VISITE* (A. Chamson). — *Un de ses coreligionnaires (...) vint le VISITER dans son cachot* (J. et J. Thauraud).

**477 VOLATIL / VOLATILE.** Distinguez l'adjectif *volatil*, *-ile* = susceptible de se résoudre en vapeur, en gaz: *Alcool VOLATIL* (Ac.). — *Substance VOLATILE* (Id.), — d'avec le nom masculin *volatile* (qui peut s'employer adjectivement) = animal qui vole: *Cet animal est du genre des VOLATILES* (Ac.). — *Les insectes VOLATILES* (Id.).

**478 VOLCANOLOGIE, VULCANOLOGIE.** L'Académie (communiqué du 20 avr. 1967) distingue *volcanologie* = science qui étudie les phénomènes volcaniques, — d'avec *vulcanologie* = traitement du caoutchouc ou des substances possédant des propriétés analogues. — *Vulcanologie* a pu s'employer autrefois en parlant des volcans, et le Grand Larousse encyclopédique donne encore *vulcanologie* et *vol-*

*canologie* comme synonymes. Mais il convient de faire, avec l'Académie, la distinction.

**479 VOULOIR (SE ~).** Avec un attribut, *se vouloir* s'emploie assez couramment au sens de « se croire, se dire, se montrer, se donner pour... » : *Une institution qui SE VEUT pacifiste* (J. Benda). — *Il SE VEUT objectif* (A. Maurois). — *Tout cela qui SE VEUT jeune sent la poussière* (R. Kemp).

**480 VOUSSOYER, VOUSOYER, VOUVOYER.** Ces trois verbes, de même que les trois noms *voussoiement, vousoiement, vouvoiement* (tous ces mots sont ignorés de l'Académie) sont d'un usage courant : *Il tutoie sa femme et VOUSSOIE ses enfants* (Littré). — *Elle s'était mise à les VOUSOYER* (Ph. Hériat). — *Jamais il ne cesse de VOUVOYER ses hommes* (M. Druon). — *Comme ce VOUSSOIEMENT épistolaire est solennel!* (P.-H. Simon.) — *Ce VOUVOIEMENT entre époux confondait Amélie* (H. Troyat).

**481 VULGUM PECUS.** Cette locution, qui est du faux latin (sans doute d'après le vrai latin *servum pecus* d'Horace = troupe servile), est formée de *vulgus*, la foule, le vulgaire, — et de *pecus*, troupeau. Elle est de la langue familière et s'imprime généralement en italique ou entre guillemets : *Passer outre aux traditions en usage dans le « VULGUM PECUS »* (G. Courteline). — *Assis sur les bancs de l'amphithéâtre avec le VULGUM PECUS* (Vercors).

**482 WAGON** se prononce *va-gon*. En se fondant sur ce fait, quelques-uns ont préconisé (parfois adopté) l'orthographe *wagon* : *En VAGON, l'autre jour, les portières fermées, je regardais un insecte* (A. Daudet). — *Je passe ma jeunesse dans les cabines des VAGONS* (A. Thérive).

Mais l'usage est largement établi d'écrire *wagon* : *WAGON de marchandises* (Ac.).

**483 WATERZOOI** : en Belgique, mets d'origine gantoise, espèce de matelote : *Savourer un bon WATERZOOI de volaille*.



**DEUXIÈME PARTIE**

**DANS LES  
CATÉGORIES GRAMMATICALES**



# DANS LES CATÉGORIES GRAMMATICALES

---

## CHAPITRE I

### NOMS

#### *I. MASCULIN / FÉMININ*

#### 484 Sont masculins :

abaque	antre	autographe	crabe
abîme	apanage	automate	cytise
acabit	aphte	balustre	décombres
acrostiche	apogée	bastringue	denticule
adage	apologue	bow-window	échange
aéronef	apostème	braque	édicule
aéroplane	apostume	camée	élastique
age	après-dîner	campanile	ellébore
agrumes	arcane	capitule	éloge
air	armistice	capuce	emblème
alambic	aromate	caramel	émétique
albâtre	arpège	cénotaphe	emplâtre
amadou	artifice	centime	empyrée
amalgame	asphalte	cèpe	empyreume
ambre	asphodèle	cerne	encombre
amiante	astérisque	chevesne	en-tête
anathème	asthme	(chevaine)	entracte
anchois	astragale	chrysanthème	entrecolonne
anévrisme	athénée	cippe	épeautre
animalcule	atome	cloporte	éphémère
anniversaire	attique	codicille	épiderme
anthracite	augure	colchique	épilogue
antidote	auspice	concombre	épisode
antipode	autoclave	conifère	épithalame

équilibre	hospice	mimosa	poulpe
équinoxe	humour	monticule	prêche
ergastule	hyménée	moustique	quadrigé
érysipèle	hypogée	naphte	quinconce
(érésipèle)	incendie	narcisse	quine
esclandre	indice	obélisque	rail
escompte	insigne	obstacle	rifle
espalme	intermède	omnibus	salamalec
évangile	interrogatoire	ongle	scolie (géom.)
éventail	interstice	opercule	sépale
exemple	intervalle	ophicléide	séVICES
exergue	involucre	opprobre	socque
exode	isthme	opuscule	stade
exorde	ivoire	orage	stipe
fastes	jade	orbe	tentacule
fuchsia	jujube (pâte)	orchestre	térébinthe
girofle	jute	organe	thyrese
globule	langes	orifice	trèfle
glomérule	légume	ouvrage	trille
granule	leurre	ovale	triqueballe
haltère	libelle	ove	trope
hand-ball	lignite	ovule	trophée
harmonique	limbe	pagne	trottin
hectare	lobule	parafe (-phe)	tubercule
héliotrope	losange	pastiche	tulle
hémisphère	mânes	pénates	ulcère
hémistiche	mastic	pétale	uretère
hiéroglyphe	mausolée	pétiole	ustensile
holocauste	méandre	planisphère	vestige
hôpital	midi	platine (métal)	viscère
horoscope	millefeuille (gâteau)	pore	vivres

#### 485 Sont féminins :

abside	acné	affres	alcôve
absinthe	acoustique	agrafe	amnistie



alluvion	clovisse	glaire	ouïe
amibe	conteste	hécatombe	outré
amorçe	coquecigrue	hydre	palpe
amulette	créosote	hypallage	paroi
anagramme	dartre	icône	patenôtre
ancre	dent	idole	patère
anicroche	drachme	idylle	périssoire
ankylose	dynamo	immondice	piastre
antichambre	ébène	impasse	prémices
apostille	ébonite	imposte	prémisse
apothéose	écarlate	insulte	primeur
appog(g)iature	ecchymose	loutre	primevère
après-dînée	échappatoire	malachite	pulpe
arabesque	écharde	mandibule	réglisse
argile	écritoire	météorite	sandaraque
arrhes	égide	millefeuille	scolopendre
artère	énallage	molécule	scorsonère
astuce	encaustique	montgolfière	spore
atmosphère	enclume	moufle	stalactite
attache	éphémérides	mousson	stalagmite
autoroute	épigramme	moustiquaire	stèle
avant-scène	épigraphe	nacre	synopsis
azalée	épitaphe	oasis	[ pfois : m.]
bakélite	épithète	obsèques	ténèbres
besicles	épître	ocre	topaze
bodega	équerre	office (cuisine)	tranche-file
bonace	équivoque	offre	urticaire
campanule	escarre	omoplate	vêpres
câpre	estafette	once	vésicule
caténaire	estompe	opale	vicomté
chausse-	extase	optique	virago
trap(p)e	fourmi	orbite	vis
clepsydre	gemme	oriflamme	volte-face

féminine. Parfois, pour indiquer le féminin, on y joint le nom *femme*. Tels sont :

acolyte	condisciple	grognon	otage
apôtre	défenseur	guide	peintre
architecte	déserteur	hurluberlu	pionnier
assassin	diplomate	imposteur	possesseur
automate	disciple	imprimeur	professeur
avant-coureur	échevin	ingénieur	sauveur
bandit	écrivain	juge	soldat
bâtonnier	fantassin	littérateur	successeur
bourgmestre	fat	magistrat	témoin
bourreau	filou	manœuvre	terrassier
censeur	flandrin	médecin	tyran
charlatan	forçat	ministre	vainqueur
chef	galant homme	modèle	valet
chevalier	géomètre	monstre	voyou,
cocher	gourmet	oppresseur	etc.

On rencontre des formes féminines comme : *bandite, bourrelle, charlatane, écrivaine, fantassine, forçate, nourrissonne, pionnière, valette*, etc., créées, dans la plupart des cas, par badinage ou par fantaisie.

**487 AIGLE**, masculin dans les acceptions ordinaires (oiseau de proie, homme de génie, décoration, pupitre d'église, papier d'un grand format), est féminin quand il désigne expressément l'oiseau femelle ou au sens d'étendard, d'armoiries : *L'aigle est FURIEUSE quand on lui ravit ses aiglons (Ac.)*. — *Les aigles ROMAINES*. — *Il porte sur le tout d'azur, à l'aigle ÉPLOYÉE d'argent (Ac.)*.

**488 ALVÉOLE** est masculin (Littré, Dict. génér., Acad., Robert, Grand Larousse encycl., Grand Larousse de la Langue franç.). Toutefois il y a, dans l'usage, une forte tendance à

employer le mot au féminin : *UNE alvéole vide* (R. Martin du Gard). — *Sur l'alvéole LAISSÉE dans la terre* (A. Malraux).

**489 AMATEUR.** Le féminin *amatrice* a été parfois employé (saint François de Sales, J.-J. Rousseau), mais il n'a pas été reçu par l'usage. On dit : *Elle venait à son hôpital, un peu en AMATEUR* (H. Bordeaux). — *La cuisinière AMATEUR* (J. Green).

**490 AMBASSADEUR.** Le féminin *ambassadrice* désigne la femme d'un ambassadeur ou, familièrement, une femme chargée de quelque message : *Une AMBASSADRICE de joie* (Molière). — Quand il s'agit d'une femme envoyée en ambassade par un souverain ou par un État, il y a, dans l'usage, hésitation : *Mme X, AMBASSADEUR OU AMBASSADRICE* (avec tendance à faire prévaloir le masculin : on considère la fonction plutôt que le sexe de la personne).

**491 AMMONIAQUE,** solution aqueuse du gaz ammoniac, est féminin : *Dégraissier avec de LA BONNE ammoniacque.* — Parfois masculin, note l'Académie : *CET ammoniacque est très FORT.* — Pour désigner le gaz ammoniac, on dit elliptiquement, au masculin : *de l'ammoniac : L'ammoniac LIQUÉFIÉ sert à la production du froid* (Grand Larousse encycl.).

**492 AMOUR,** dans l'acception générale (affection, attachement) ou dans celle de « représentation du dieu Amour », est masculin : *Amour MATERNEL ; UN VIOLENT amour des richesses.* — *Peindre, sculpter de PETITS Amours* (Ac.).

Quand il signifie « passion d'un sexe pour l'autre », au singulier, il est généralement masculin (ce n'est guère qu'en poésie qu'on le fait parfois féminin) : *Mais combien fait mal UN amour qui meurt !* (P. Loti.) — *Mais pour désaltérer CETTE amour CURIEUSE* (P. Valéry). — Au pluriel, il est des deux genres : *L'antique océan qui berça les PREMIERS amours de la terre* (A. France). — *Ces hommes de l'Empire (...) parlèrent de leurs PREMIÈRES amours* (Musset).

**493 APRÈS-GUERRE, AVANT-GUERRE, ENTRE-DEUX-GUERRES** sont des deux genres : *L'humaniste optimiste du*

PREMIER *après-guerre* (P.-H. Simon). — CET *avant-guerre* (P. Emmanuel). — || || LA DERNIÈRE *après-guerre* (Fr. Mauriac). — *On est toujours en retard d'UNE après-guerre* (A. Chamson). — LA DERNIÈRE *avant-guerre* (G. Bernanos). — Dans l'INDÉCIS(E) *entre-deux-guerres*.

**494 APRÈS-MIDI** (masculin selon l'Acad.) est des deux genres : Pendant TOUT l'*après-midi* (A. Chamson). — || || UNE *après-midi* (J. Green). — *Le milieu d'UNE BELLE après-midi d'octobre* (Fr. Mauriac).

**495 AUTEUR** n'a pas de féminin officiel. *Autrice*, employé autrefois (Étienne Pasquier, Brantôme, Chapelain, Restif de la Bretonne...) est très rare aujourd'hui ; est rare également *autoresse* (repris à l'anglais *authoress*). — Usage normal : *Cette dame est l'AUTEUR d'un fort joli roman* (Ac.). — Une FEMME AUTEUR (Id.).

**496 AUTOMNE** a pu s'employer au féminin : *Que vous allez passer UNE JOLIE automne !* (Sévigné.) — *L'automne est DOUCE* (A. de Châteaubriant). — Dans l'usage d'aujourd'hui, il est presque toujours masculin : *Les BEAUX automnes* (R. Rolland). — UN CHAUD *automne* (Colette).

**497 BATEAUX** (noms de ~). En France, l'usage officiel est de faire accorder l'article avec le nom du bateau et de garder à ce nom le genre qu'il a dans la langue ordinaire. — Mais en fait, l'usage courant reste indécis (dans la presse cependant, le masculin l'emporte nettement) : *À bord de LA Médée* (P. Loti). — *Nous étions embarqués sur LA « France »* (G. Hanotaux). — || || LE « Normandie » (A. Gide). — *Je recalifaterai LE « Marie-Hélène »* (H. Queffélec). — *Quand nous l'avons envoyé [le panneau de la Joconde] aux États-Unis, il est parti sur LE « France »* (A. Malraux).

**498 BORGNE**. Une *borgnesse* : péjoratif et peu usité. Dans le sens non péjoratif, on dit : *une borgne* : *Vous aurez affaire à UNE BORGNE* (Y. Gandon).

Notons que *borgne de l'œil droit* (Hugo) signifie « qui ne voit plus de l'œil droit » — et qu'on dit, mais rarement, « aveugle d'un œil » : *En devenant temporairement AVEUGLE D'UN ŒIL* (A. Maurois).

- 499 CHROMO** (abréviation de *chronolithographie*) serait logiquement féminin, mais dans l'usage, il est d'un genre indécis (toutefois le masculin l'emporte) : *Comme UNE chromo* (Saint-Exupéry). — || UN assez VILAIN *chromo* (G. Bernanos).
- 500 CONFRÈRE.** Flaubert a écrit : *Madame et cher CONFRÈRE, Ma chère CONFRÈRE*, — et Jules Renard : *Il y avait aussi une jeune CONFRÈRE*.  
Mais pour désigner la femme membre d'une confrérie, c'est ordinairement *consœur* qu'on emploie : *La plus brillante de nos CONSŒURS en critique* (R. Kemp).
- 501 DÉBITEUR.** Une *débiteuse* : celle qui débite (des nouvelles, par ex.) : *C'est une grande DÉBITEUSE de mensonges* (Ac.). — Une *débitrice* : celle qui doit.  
*Débitrice*, dit l'Académie, est employé abusivement pour *débiteuse* pour désigner celle qui, dans les grands magasins, conduit les clients à la caisse.
- 502 DÉLICE** est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *La lecture de cet ouvrage est UN délice* (Ac.). — *L'iniagination m'apportait des délices* INFINIES (Nerval).
- 503 DÉMON.** Quelques-uns ont employé le féminin *démone* : *Que faisait à cela mon élégante DÉMONE ?* (Chateaubriand.) — *Une DÉMONE des bois et des rivières* (E. Jaloux).
- 504 DIABLE.** Féminin : *diabesse* : *C'est une DIABLESSE* (Ac.). — On dit : *Cette DIABLE de Vendée* (Hugo). — *Quelle DIABLE d'idée !* (Flaubert) : *diable* est là pris adjectivement. — Mais on dit aussi : *Votre DIABLESSE d'imagination* (Voltaire). — *Sa DIABLESSE de femme* (Stendhal) : *diabesse* est alors pris comme nom.

**505 DISPARATE** (dissemblance choquante), pour l'Académie, est féminin : *Quelle disparate CHOQUANTE !* — Mais, dans l'usage, on le fait souvent masculin : *Ce disparate est inconcevable* (Flaubert). — *Le disparate des matériaux* (P. Gaxotte).

**506 DOCTEUR**, personne promue au grade universitaire le plus élevé dans une faculté, n'a pas de féminin : *Une fille DOCTEUR en philosophie* (A. Billy);

Selon l'Académie, *doctoresse* (femme munie du diplôme de docteur en médecine) est peu employé et « on se sert plutôt de *Femme docteur*, *Femme médecin* ou simplement *Docteur* ». N'empêche que *doctoresse* n'est pas rare : *Une sorte de maladie nerveuse que la DOCTORESSE soigne selon une méthode toute nouvelle* (A. Gide).

En s'adressant à une femme médecin, c'est *docteur* qu'on emploie.

**507 EFFLUVE**, selon les dictionnaires, est masculin : *Effluves ODORANTS* (Ac.). — Cependant il tend à passer au féminin : *Effluves RAYONNANTES* (Th. Gautier). — *Des effluves ENIVRANTES* (R. Rolland).

**508 ÉLYTRE** est masculin, mais quelques-uns, comme le note l'Académie, le font féminin : *Les élytres FENDUES* (Colette). — *L'élytre DROITE* (J.-H. Fabre).

**509 ENQUÊTEUR**. Féminin ordinaire : *enquêteuse*. Pour le sens spécial et néologique de « femme dont la profession est de faire des enquêtes dans le domaine des problèmes sociaux ou économiques », Robert (Supplém.), le Grand Larousse de la Langue française et le Lexis donnent *enquêteurice* comme variante de *enquêteuse*.

**510 ENTRECÔTE** a été longtemps masculin, et il peut l'être encore : *Il piqua sa fourchette dans UN entrecôte* (J. Green). — Mais, de nos jours, il est le plus souvent féminin : *UNE entrecôte GRILLÉE* (Ac.). — *UNE entrecôte JUTEUSE* (P.-H. Simon).

**511 ENZYME** est d'un genre indéci : AUCUN *enzyme* (J. Rostand). — *Grâce à l'intervention d'UN enzyme* (J. Monod). — *La cellule a donc besoin de CETTE enzyme* (J. Carles). — L'Académie (mise en garde du 5 févr. 1970) s'est prononcée pour le féminin.

**512 ESPÈCE DE.** Dans un certain usage populaire, parfois aussi dans l'usage littéraire, *espèce de* (exprimant une nuance d'approximation ou de dépréciation), suivi d'un nom masculin prend lui-même, par assimilation, le genre masculin, comme si *un espèce de* devenait l'équivalent de « un certain » : *La phrase s'achève en UN espèce de murmure* (G. Bernanos). — *Tous ces espèces d'Arabes* (J.-J. Gautier). — *UN espèce de vallon* (M. Pagnol).

Dans une mise en garde du 18 nov. 1965, l'Académie a condamné cet usage.

Régulièrement : *Les deux autres hommes étaient, l'un UNE espèce de géant, l'autre UNE espèce de nain* (Hugo).

**513 ESQUIMAU.** Selon Robert : *une femme* ESQUIMAU ou ESQUIMAUDE. — Le féminin *esquimaude* est devenu courant : *Les mamans ESQUIMAUDES* (R. Kemp). — *Une vieille* ESQUIMAUDE (R. Verce). —

**514 Foudre** est féminin dans l'emploi général : *LA foudre est tombée*. — *Les foudres de l'excommunication furent lancées*. — Il est masculin dans *foudre de guerre, foudre d'éloquence*, ou dans la langue du blason, ou quand il désigne le faisceau enflammé, attribut de Jupiter : *D'argent à UN foudre de sable*. — *Jupiter (...) lance UN foudre à l'instant* (La Font.).

**515 GARANT**, appliqué à des personnes, a pour féminin *garante* : *Cette marchande s'est rendue GARANTE* (Littré). — *Elle est, elle se porte GARANTE de ma conduite*. — Appliqué à des choses, il reste toujours masculin : *Sa conduite passée vous est UN SÛR GARANT de sa fidélité pour l'avenir* (Ac.).

**516 GENS**, collectif pluriel, est du masculin : *Tous les gens QUELLEURS* (La Font.). — *QUELS sont ces gens ?* (J. Romains.) — *QUELS que soient ces gens-là, il faut les aider.*

Cependant, précédé immédiatement d'un adjectif qui n'a pas une forme unique pour les deux genres, il veut au féminin tous les adjectifs placés avant lui ; mais les mots placés après lui et dont il commande l'accord se mettent au masculin : *TOUTES les VIEILLES gens* (Ac.). — *Ce sont les MEILLEURES gens que j'aie CONNUS.* — *J'écris pour ces PETITES gens d'entre LESQUELS je suis sorti* (G. Duhamel). — *QUELLES que soient ces VIEILLES gens, je veux m'occuper d'EUX.*

Les adjectifs qui ne précèdent *gens* que par inversion restent au masculin : *INSTRUITS par l'expérience, les VIEILLES gens sont SOUPÇONNEUX* (Ac.).

*Gens* suivi de la préposition *de* et d'un nom désignant une qualité, un état, est du masculin : *De NOMBREUX gens de lettres, de robe, de finance, d'épée, de mer, etc.*

*Gendelette(s)* est péjoratif : *GENDELETTE dans l'âme* (M. Proust). — *En bon GENDELETRES qu'il était* (Montherlant).

*Gent* (race) est féminin : *LA gent canine* (Colette).

**517 H.L.M.** Comme ce sigle représente « habitation à loyer modéré », le féminin se justifierait par le nom « habitation » ; certains disent, en effet : « *une H.L.M.* ». Mais la plupart des usagers, sans doute par attraction du genre de « bâtiment », ou de « immeuble », ou de « ensemble », font *H.L.M.* masculin : *Habiter UN H.L.M.* (Robert, Suppl.).

**518 HÔTE.** Au féminin : *Une HÔTESSE* = celle qui reçoit qqn ; — *une HÔTE* = celle qu'on reçoit.

**519 HYMNE**, masculin dans l'acception ordinaire, est ordinairement féminin quand il est dit des hymnes qu'on chante dans l'église : *Les cieux sont UN hymne sans fin* (Lamartine). — *Seigneur, QUELS hymnes sont dignes de vous ?* (Ac.) — *Les hymnes CHRÉTIENNES* (Id.). — *TOUTES les hymnes de cet admirable office* (Fr. Mauriac).



- 520 INTERVIEW** est parfois employé au masculin : *Ce NOUVEL interview* (A. Hermant). — *UN interview RÉCENT* (J. Green). — Mais le mot est normalement féminin (cf. *une entrevue*) : *Donner UNE interview* (Ac.). — *UNE interview sur le film* (J. Cocteau).
- 521 LAIDERON** est d'un genre indécis. L'Académie et la plupart des auteurs modernes le font masculin : *Pour danser avec UNE LAIDERON comme moi* (G. Sand). || — *Cette fille est UN LAIDERON* (Petit Robert).
- 522 LETTRES** (noms des ~). Un usage traditionnel fait du féminin les noms des lettres *f, h, l, m, n, r, s* : *Le pluriel met UNE S à leurs meas culpas* (Hugo). — *UNE h un peu ASPIRÉE* (J. Renard).  
 Mais l'usage est devenu courant de donner aux noms des consonnes, quelles qu'elles soient, le genre masculin : *L'l double qui est MOUILLÉ* (A. Hermant). — *UN H majuscule* (G. Duhamel).
- 523 MERCI**, « bon vouloir », est féminin : *C'est un homme sans merci, qui ne vous fera AUCUNE merci* (Ac.). — *Être à LA merci du vainqueur* (Id.). — Dans les formules de civilité, il est masculin : *GRAND merci* (Ac.). — Au pluriel : *Mille MERCIS*.
- 524 MINUIT** a été autrefois féminin. Cet usage se retrouve parfois encore, mais c'est un archaïsme (écrit *mi-nuit* ou *minuit*) : *Jusqu'à LA mi-nuit* (Montherlant). — *Vers LA minuit* (G. Duhamel).
- 525 MULÂTRE**. On dit : *une MULÂTRESSE* (Ac.), — parfois aussi : *une MULÂTRE*.
- 526 ŒUVRE**, toujours féminin au pluriel, l'est généralement aussi au singulier : *Les DERNIÈRES œuvres d'un auteur*. — *TOUTE œuvre HUMAINE est IMPARFAITE*.

Il est masculin quand il désigne la bâtisse, ou l'ensemble des œuvres d'un graveur, d'un artiste, parfois aussi d'un écrivain, ou la recherche de la pierre philosophale : *LE GROS œuvre est ACHÉVÉ* (É. Fabre). — *TOUT l'œuvre de Callot* (Ac.). — *Dans l'œuvre ENTIER de Flaubert* (Fr. Mauriac). — *Travailler au GRAND œuvre* (Ac.).

**527 ORDONNANCE** (domestique militaire d'un officier) s'emploie souvent au masculin : *UN des ordonnances* (A. Maurois). — *Son ANCIEN ordonnance* (M. Druon). — Pour Littré, pour l'Académie, pour le Dictionnaire général, le mot est féminin : *Mon ANCIENNE ordonnance* (A. Maurois). — *Un secrétaire et UNE ordonnance* (G. Duhamel). — [À noter qu'aujourd'hui les officiers n'ont plus d'ordonnance.]

**528 ORGE** est féminin : *De BELLES orges*, — sauf dans *orge mondé, orge perlé*.

**529 ORGUE**, toujours du masculin au singulier, l'est aussi quand il s'agit de plusieurs instruments : *L'orgue de telle église est EXCELLENT* (Ac.). — *Les deux orgues de telle église sont EXCELLENTS*.

Le pluriel *orgues* désignant un instrument unique est du féminin : *Les GRANDES orgues* (Ac.). — *Cela ressemblait aux sons d'orgues LOINTAINES* (R. Boylesve).

**530 PALABRE**, pour l'Académie, est des deux genres. En fait, on l'emploie le plus souvent au féminin : *Sans AUCUNES palabres philosophiques* (P. Claudel). — *J'en ai assez de TOUTES ces palabres* (R. Martin du Gard). — *Moyennant de LONGUES et rudes palabres* (Ch. de Gaulle).

**531 PAMPLEMOUSSE**, fruit du pamplemoussier (fruit appelé aussi *pomélo* ou *grape-fruit*) s'est employé parfois au féminin : *UNE pamplemousse DÉROBÉE aux offrandes* (P. Claudel). — L'usage courant le fait masculin : *La tête comme UN*

*pamplemousse* (Vercors). — *Mangé à midi (...)* UN *pamplemousse* (M. Aymé).

**532 PÂQUE**, fête juive, est féminin : *Des gâteaux de LA Pâque JUIVE* (A. Maurois). — *Notre-Seigneur célébra LA pâque avec ses disciples* (Ac.).

**Pâques**, fête chrétienne, est masculin et singulier quand on parle du jour de la fête : *Quand Pâques sera VENU* (Ac.).

Cependant il est féminin quand il est accompagné d'une épithète, quand il désigne la communion pascale, et dans *Pâques fleuries, Pâques closes* ; de même dans la formule de souhaits *Joyeuses Pâques : Ils se rappelaient (...)* les *Pâques ÉCLATANTES de soleil* (Hugo). — *Ô mes Pâques ENFANTINES, à Vincennes* (M. Droit). — *Faire de BONNES Pâques* (Ac.).

**533 PARTISAN**. Le féminin *partisane* est assez courant aujourd'hui : *Les loges grillées (...)* dont elle était *PARTISANE* déclarée (Ph. Hériat). — *Vous n'êtes jamais PARTISANE de rien* (J. Giono).

*Partisante* est de la langue populaire.

**534 PERCE-NEIGE**, pour Littré, pour le Dictionnaire général, pour l'Académie, pour le Grand Larousse encyclopédique, pour le Lexis, est féminin ; — mais l'usage le plus courant le fait masculin : LE PREMIER *perce-neige* (Colette). — *Les PREMIERS perce-neige* (J. Giono).

**535 PÉRIODE**, féminin dans les acceptions ordinaires, est masculin quand il désigne le degré où une personne, une chose est arrivée : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus HAUT période* (Ac.). — *Cet homme est à son DERNIER période* (Id.).

**536 PHALÈNE**, féminin selon Littré, selon l'Académie et selon le Lexis est, en fait, des deux genres (l'usage est indécis) : *Des vols de GRANDES phalènes* (A. Daudet). — *Comme l'aile d'UNE GRANDE phalène* (M. Genevoix). — || || LE *phalène* DORÉ (Musset). — *Comme UN phalène dans la nuit* (M. Barrès).

- 537 POÈTE.** On dit, au féminin : *poétesse* : *Sapho est une POÉTESSE illustre* (Ac.). — On dit aussi *femme poète* ou simplement *poète* (au masc.) : *LE GRAND poète Anna de Noailles* (J. Rostand). — Très rare avec l'article féminin : *UNE jeune POÈTE blanche* (Chateaubriand).
- 538 PRIÈRE D'INSÉRER** est d'un genre indéterminé : *Comme le dit selon l'usage LE prière d'insérer* (A. Billy). — *LA prière d'insérer des « Bostoniennes »* (Fr. Mauriac).
- 539 RELÂCHE** est traditionnellement masculin, dans le sens de « interruption d'une activité fatigante, repos, détente » ou « fermeture momentanée d'un théâtre » : *Son mal commence à lui donner DU relâche* (Ac.). — *Les relâches sont FRÉQUENTS à ce théâtre* (Id.).  
 Dans l'usage moderne, *relâche*, en ces deux sens, est assez souvent féminin : *Nul répit, NULLE relâche* (R. Rolland). — *J'y pensais, sans LA moindre relâche* (G. Duhamel). — *Voyant tout à coup sur l'affiche du théâtre (...) l'annonce lamentable d'UNE relâche* (Huysmans, dans Robert).  
*Relâche*, lieu où un navire fait escale, action de *relâcher*, est féminin.
- 540 SANDWICH.** Certains le font féminin, mais il est le plus souvent masculin : *UNE sandwich au foie gras* (H. Bordeaux). || — *UN sandwich au jambon* (Ac.). — *De PETITS sandwiches* (Colette).
- 541 SAUVAGE**, pris comme nom, peut avoir pour féminin *sauvagesse*, mais on dit généralement *une sauvage* : *Ce ne sont point des SAUVAGESSES qu'on a DÉGUISÉES là* (P. Loti). — *J'étais UNE sauvage* (J. Green).
- 542 SNOB.** On dit, au féminin : *une snob* : *Contre une SNOB* (M. Proust). — *Jeunes femmes SNOBS* (Id.).  
 La langue familière a aussi, pour le féminin : *snobette, snobinette*.

À observer que, pour le pluriel de *snob* pris adjectivement, il y a, dans l'usage, un peu d'indécision : *Dans quelques cercles SNOB* (Montherlant). — *Ces gens sont un peu SNOB* (M. Pagnol). — *Ils sont un peu SNOBS* (H. Bordeaux).

**543 SOLDE.** Distinguez : « *la solde* » = paie qu'on donne aux soldats, — d'avec « *le solde* », terme de comptabilité et de commerce : *Solde DÉBITEUR*. — *GRAND solde de fourrures*. — *Soldes SENSATIONNELS*.

**544 SOUILLON** est des deux genres : *Ma servante Mélanie qui est pourtant UN SOUILLON* (M. Aymé). — *UNE SOUILLON ahurie* (Fr. Mauriac).

**545 STEPPE** est d'un genre indéterminé ; mais pour l'Académie et pour la plupart des auteurs, il est féminin : *Dans LE steppe NATAL* (P. Loti). || — *UNE steppe immense* (J. Romains). — *On retrouve LA steppe* (G. Duhamel).

**546 SUISSE.** Pour désigner une femme suisse, on dit régulièrement : *une SUISSESE*. — *Une Suisse* se dit parfois, mais cela est sujet à caution.

**547 THERMOS** (l's se prononce) est des deux genres, mais le masculin prévaut : *Deux thermos PLEINES d'alcool* (A. Malraux). — *UNE thermos remplie de thé* (J. Kessel). || — *Cherche LE thermos* (J. Cocteau). — *Le panier, le cabas, LE thermos* (Colette).

On dit aussi : « *bouteille thermos* » : *Tu trouveras le lait dans la BOUTEILLE THERMOS* (H. Troyat).

**548 VIEILLARD.** Le féminin *vieillard*e (ignoré de l'Académie) se prend, selon Littré, avec une nuance de mépris ; il s'emploie parfois aussi autrement : *Avant six mois, je t'aurai cassée comme une VIEILLARDE* (J.-P. Sartre). — *La mort de la première prieure, VIEILLARDE sainte (...)* est d'une grande beauté (R. Kemp).

**549 VILLES** (noms de~). Pour le genre des noms de villes, l'usage est tout à fait flottant. On se contentera d'observer : 1° qu'avec un nom de ville terminé par une syllabe muette (-e ou -es), beaucoup mettent le féminin : *Narbonne est BELLE* (Hugo). — *Athènes s'est REBÂTIE* (R. Kemp) ; — 2° que l'adjectif attribut se met le plus souvent au féminin : *Madrid était PLEINE de cliens magnifiques* (A. Malraux) ; — 3° qu'avec *tout* + nom de ville, et avec *le tout* + nom de ville (= l'élite de la société de...), c'est toujours le masculin qui s'emploie : *TOUT Antioche s'étouffait au théâtre* (A. France). — *TOUT La Rochelle fut MENACÉ d'invasion* (M. Maeterlinck). — *LE TOUT-PARIS méprise le reste du monde* (J. Benda).

Exemples de la grande indécision de l'usage : *Constantinople INTOLÉRANTE* (Nerval). — *Constantinople déjà FROID* (Id.). — *Ce Venise* (M. Proust). — *CETTE Venise* (Id.). — *UN NOUVEAU Lourdes* (ou *UNE NOUVELLE Lourdes*) (R. Kemp).

## II. SINGULIER / PLURIEL

**550 ABSOUTE.** Une *absoute*, c'est la suite de prières dites autour du cercueil, après l'office des morts. Ne dites pas, en mettant le pluriel (par confusion avec *funérailles* ou *obsèques*, qui ne s'emploient qu'au pluriel) : *Les absoutes* seront dites en telle église... Dites : *L'absoute* sera dite... — *Elle va rester ainsi, prostrée, jusqu'à L'ABSOUTE* (H. Bazin).

**551 AGAPE(S).** On ne trouve, dans le Dictionnaire de l'Académie (8<sup>e</sup> éd., 1935), que la forme plurielle : *agapes* : *Les AGAPES des premiers chrétiens. AGAPES fraternelles.*

Le singulier *agape* pourtant n'est pas rare : *L'AGAPE suit la communion sainte* (Chateaubriand). — *Tous les baptisés se réunissaient pour la fraternelle AGAPE* (Daniel-Rops). — *Mes oncles achevaient maintenant leur AGAPE* (A. Malraux).

552 **AÏEUL**. Les *aïeuls* = le grand-père paternel et le grand-père maternel, ou : le grand-père et la grand-mère : *Ses deux AÏEULS assistaient à son mariage* (Ac.).

Les *aïeux* = les ancêtres : *C'était la mode chez nos AÏEUX* (Ac.).

On dit ordinairement : *les bisaïeuls, les trisaïeuls* ; parfois : *les bisaïeux, les trisaïeux* : *Nos BISAÏEUX* (A. Maurois). — *Jusqu'à nos TRISAÏEUX* (Destouches).

553 **AIL**. Au pluriel : *des aulx* : *Il y a des AULX cultivés et des AULX sauvages* (Ac.). — *Il aidait sa mère à tresser les AULX* (Collette).

Ce pluriel *aulx* vieillit, et l'on dit couramment *des ails*. — Cette dernière forme est constante en termes de botanique.

554 **BERCAIL**. Le pluriel *bercails* est rare : *Conduire tous les nourrissons vers les mêmes BERCAILS* (P.-H. Simon).

555 **BÉTAIL** n'a pas de pluriel. — Pour ce qui est de la forme, *bestiaux* est le pluriel de l'ancien nom *bestial* ou *bestail* ; — pour ce qui est du sens, *bestiaux* désigne l'ensemble des animaux d'une ferme et qui comprennent à la fois le gros et le petit bétail.

556 **CIEL** fait au pluriel *cieux* quand il désigne l'espace immense dans lequel se meuvent les astres, ou encore le séjour des bienheureux : *L'immensité des CIEUX* (Ac.). — *Le royaume des CIEUX* (Id.).

Il fait *ciels* quand il signifie : couronnement d'un lit, — partie d'un tableau représentant le ciel, — plafond de carrière, — atmosphère, — aspect particulier du ciel de telle ou telle contrée : *Des CIELS de lit*. — *Ce peintre fait bien les CIELS* (Ac.). — *Des CIELS de carrière*. — *Les beaux CIELS sans nuages* (A. Maurois). — *Des aviateurs combattant dans tous les CIELS* (Ch. de Gaulle).

Au sens de « climat », *ciel* fait au pluriel *ciels* ou, beaucoup plus fréquemment, *cieux* : *Un de ces CIELS perfides qui caressent et brûlent la peau tendre des citadins* (A. France). — *Le soleil de vingt CIEUX a mûri votre vie* (Hugo).

**557 CISEAU** = outil d'acier, en biseau à un bout : *CISEAU de maçon, de sculpteur*. — *Ciseaux* = instrument formé de deux lames d'acier dont les tranchants se croisent et servent à couper des choses minces : *Mettre les CISEAUX dans une étoffe* (Ac.).

Dans ce dernier sens, le singulier *ciseau* est assez fréquent : *On n'a point encore mis le CISEAU dans cette étoffe* (Littré). — *Quand elle donnait dans le drap le coup de CISEAU* (J. Green). — *Il coupait ses poils au CISEAU* (J. Giono).

À noter, dans le même ordre d'idées : certains noms d'objets formés de deux parties semblables, admettent facilement, pour la désignation d'un objet unique, le singulier ou le pluriel : *CULOTTE de drap* (Ac.) ; *porter des CULOTTES* (Id.). — *Être en CALEÇON* (Ac.) ; *porter des CALEÇONS* (Id.). — *PANTALON large* (Ac.) ; *Malgré des PANTALONS trop courts, il avait (...) une saisissante allure* (M. Barrès). — *Apportez la TENAILLE* (Littré) ; *Arracher un clou avec des TENAILLES* (Ac.) ; — *Couper de la tôle avec une CISAILLE, avec des CISAILLES*. — *Porter un BERMUDA ou des BERMUDAS* (Robert, Suppl.). — *Raser sa MOUSTACHE* (Ac.) ; *porter des MOUSTACHES* (Dict. gén.).

Observons, en particulier, avec Marcel Cohen (*Toujours des regards sur la langue fr.*, p. 182) que, dans l'usage parisien ordinaire, *caleçon, culotte, pantalon* sont normalement singuliers.

**558 DIRECTIVE(S)**. L'Académie ne connaît de ce nom que la forme plurielle : *Des DIRECTIVES furent données par le général en chef*.

Le singulier cependant est assez fréquent : *Sans tenir compte d'aucun mot d'ordre, d'aucune DIRECTIVE* (Fr. Mauriac). — *Ce qu'il faut déduire de cette DIRECTIVE* (É. Henriot). — *Je donnai comme DIRECTIVE...* (Ch. de Gaulle).



**559 ÉMAIL.** Pluriel ordinaire : *des émaux* : *Les ÉMAUX doivent être très fusibles* (Ac.). — *Un dais composé d'ÉMAUX translucides* (A. France).

Un pluriel moderne *émaills* convient quand on désigne certains produits de beauté (pour les ongles, par ex.) ou certains produits employés dans diverses industries (peinture, carrosserie, etc.) : *Une gamme complète d'ÉMAILS pour les ongles*.

**560 ÉTAL.** Au pluriel : *des étaux* : *Ce boucher a plusieurs ÉTAUX* (Littré). — *Devant les ÉTAUX de boucherie* (M. Druon).

Ce pluriel *étaux*, parce qu'il est homonyme du pluriel de *étai*, se trouve très souvent évincé, dans l'usage moderne, par *étals* : *Les ÉTALS des bouchers* (A. France). — *Sur les ÉTALS du marché* (É. Henriot).

**561 FLEUR(S)** (*en ~*). Singulier ou pluriel, au choix : *Un arbre en FLEUR* (Ac.). — *Les marronniers en FLEUR* (A. Arnoux). — *La Vie en FLEUR* (A. France). — *Plantes en FLEURS* (Ac.). — *À l'ombre des jeunes filles en FLEURS* (M. Proust). — *Les orangers en FLEURS* (A. Suarès).

**561<sup>bis</sup> FRAIS** (dépenses, coûts, débours) : normalement, toujours au pluriel : *Les FRAIS d'un voyage* (Ac.). — *Faire ses FRAIS* (Id.). — *À ses FRAIS et dépens* (Id.).

En marge de l'usage normal, au singulier chez G. Duhamel : *Pour vous éviter LE moindre FRAIS* (*L'Archange de l'aventure*, p. 48).

**562 IDÉAL.** Deux pluriels : *idéaux*, selon l'Académie, est employé plutôt dans la langue technique de la philosophie et des mathématiques ; — *idéals*, dans le langage de la littérature, des beaux-arts et de la morale.

En fait, les deux pluriels, dans l'usage ordinaire, sont courants : *Les IDÉAUX d'origine historique* (P. Valéry). — *Des IDÉAUX politiques* (Daniel-Rops). || — *De tous les IDÉALS tu composais ton âme* (Hugo). — *Et toujours leurs IDÉALS se heurtèrent* (M. Barrès).

**563 EN MAIN(S).** Singulier ou pluriel, au choix, dans : *en main(s) propre(s), prendre en main(s)* [= en charge] : *Je lui ai remis cette lettre en MAIN PROPRE* (Ac.). — *Remettre*

*une lettre en MAIN(S) PROPRE(S) (Robert). — Prendre en MAIN les intérêts, la cause de qqn (Ac.). — Prendre en MAIN(S) l'éducation d'un enfant.*

Ordinairement le pluriel dans *en bonnes mains, en mauvaises mains, en mains sûres*. Singulier dans *poignée de main* : *Il lui donna une cordiale poignée de MAIN (Ac.). — Se séparer avec force poignées de MAIN (Robert).*

**564 MATÉRIAU** est un singulier refait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après le pluriel *matériaux* (le singulier, dans l'ancienne langue, était *matériel*) : *Le seul MATÉRIAU du pays est l'argile (Daniel-Rops). — Le MATÉRIAU est solide (J. Giraudoux).*

**565 MESURE(S)**. Pluriel ou singulier dans « un costume fait sur *mesure(s)* ». — Mais comme le tailleur prend *les mesures* du client, le pluriel « sur *mesures* » est plus logique que le singulier « sur *mesure* ».

**566 ŒIL**. Pluriel ordinaire : *yeux* : *Des YEUX bleus. — Les YEUX du pain, du fromage, du bouillon. — Tailler à deux YEUX, à trois YEUX.*

On a le pluriel *œils* dans certains noms composés : *Des ŒILS-de-bœuf* (fenêtres), *des ŒILS-de-chat* (pierres précieuses), *des ŒILS-de-perdrix* (cors), — de même dans le vocabulaire des métiers ou de la marine quand *œil* désigne une ouverture, un trou, une boucle, etc. : *Les ŒILS de ces grues, de ces marteaux, de ces étaux, etc.*

L'expression familière *entre quatre yeux* (= en tête à tête) se prononce généralement « entre quatre-z-yeux » ou « entre quat'-z-yeux » — ce qui s'explique, selon Martinon, par le fait que, pour le peuple, *œil* n'a pas d'autre pluriel que *zyeux*.

**567 PAIN D'ÉPICE(S)**. L'Académie écrit : *pain d'épice*, mais on écrit souvent aussi *pain d'épices* : *Lorsque je me suis vu représenté en PAIN D'ÉPICE (H. Bordeaux). — Les boutiques de PAIN D'ÉPICES (A. Maurois).*

**568 SARRAU**. Pluriel traditionnel : *des sarraus*. — Dans l'usage, il y a parfois de l'indécision, et l'on rencontre le pluriel *sarraux* : *SARRAUX de toile jaune (Nerval). — Des SARRAUX noirs (V. Larbaud). — Nous enfilâmes des SARRAUX (G. Duhamel).*

**569 TÉMOIN.** Normalement invariable dans « prendre à *témoïn* » ou au début de la phrase: *Je les ai pris tous à TÉMOIN* (Ac.). — *TÉMOIN les blessures dont il est encore tout couvert* (Id.).

L'usage est pourtant un peu indécis: *Je vous prends à TÉMOINS, Messieurs* (M. Genevoix). — *TÉMOINS les codes les plus cruels* (A. Suarès).

**570 TÉNÈBRE(S).** Les dictionnaires (Bescherelle, Littré, le Dictionn. général, l'Académie, le Grand Larousse encyclopédique, Robert, le Lexis) ne donnent, pour *ténèbres*, que le pluriel.

Le singulier *ténèbre* se rencontre pourtant: *Aucune TÉNÈBRE ne recouvrait la terre* (Fr. Mauriac). — *Dans la TÉNÈBRE liquide* (P. Claudel). — *Alain ne vit plus devant lui qu'une TÉNÈBRE immense* (L. Martin-Chauffier). — *Je marche sur ma TÉNÈBRE* (J. Cocteau).

**570<sup>bis</sup> TOILETTES,** au pluriel = cabinets d'aisances: *Aller aux TOILETTES*. [En Belgique, couramment au singulier: « *Aller à LA TOILETTE* ».]

**571 TRAVAIL** fait au pluriel *travaux*, dans les acceptions ordinaires: *Les TRAVAUX des champs. Les TRAVAUX d'Hercule.*

Il fait *travails* quand il désigne un dispositif permettant d'assujettir les chevaux, les bœufs, etc., pour les ferrer ou pour les soumettre à certaines opérations.

## Pluriel des noms propres

**572** Quand les noms propres servent à nommer :

1° Des peuples, certaines familles illustres dans l'histoire, ils varient au pluriel: *Les Italiens, les Horaces, les Tarquins, les Bourbons, les Stuarts.*

2° Des familles entières (sauf les familles illustres dont il vient d'être question), ils sont invariables: *Les Oberlé, les Roquevillard, les Bousardel.*

3° Plusieurs individus désignés par le même nom, ils sont invariables: *Les deux Corneille. Les Goncourt.*

Il en est de même pour les noms de machines, d'autos, d'avions, etc.: *Je te donne dix CHRYSLER pour une Voisin* (M. Achard). — *Plusieurs CARAVELLE.*

Pour les noms désignant plusieurs villes ou plusieurs pays, il y a, dans l'usage, beaucoup d'indécision : *Il y a deux FRANCE* (A. Hermant). — *Il y a deux VILLENEUVE* (Id.). — *On aura l'image de deux FRANCES* (P. de La Gorce). — *Faire la jonction des deux MAROC* (A. Maurois). — *Il y a deux MAROCS* (P. Hamp).

4° Des individus considérés comme des types, souvent ils varient au pluriel : *Les CICÉRONS modernes*. — *Ce sont les MÉCÈNES qui font les VIRGILES* (É. Henriot).

Mais souvent aussi ils restent invariables : *Les GOLIATH sont toujours vaincus par les DAVID* (Hugo). — *Les JÉRÉMIE de la finance* (A. Maurois). — *Pasteur (...) est sans doute une figure pour les PLUTARQUE de l'avenir* (G. Duhamel).

5° Des individus dont le nom est précédé, par emphase, de l'article pluriel, bien qu'il ne s'agisse que d'un seul personnage, ils sont invariables : *Les BOSSUET, les BOURDALOUE, les FLÉCHIER ont illustré la chaire chrétienne au XVII<sup>e</sup> siècle*.

6° Des titres de livres, de journaux, etc., généralement ils sont invariables : *Acheter deux ÉNÉIDE*. — *En feuilletant des vieux MONDE ILLUSTRÉ* (M. Bedel).

Parfois pourtant, variables : *Tandis que je feuilletais des vieux « MAGASINS PITTORESQUES »* (Fr. Mauriac).

7° Des œuvres d'art désignées soit par le sujet représenté, soit par le nom de l'auteur, ils sont, selon les caprices de l'usage, variables ou invariables : *Les ANNONCIATIONS des peintres chrétiens* (J. de Lacretelle). — *Dans les DESCENTES DE CROIX* (G. Duhamel). — *Un certain nombre de VERTUMNE et de POMONE* (F. Funck-Brentano). — *On peint des ENFANT JÉSUS et surtout des CHRIST EN CROIX* (S. de Beauvoir). — *Des CALLOTS accrochés au mur* (É. Estaunié). — *Un certain nombre de COROTS* (A. Maurois). — *Il avait été revoir les TITIEN* (Flaubert). — *L'un des plus beaux COROT du monde* (Fr. Jammes).

8° Plusieurs pays, provinces, cours d'eau, etc. portant le même nom, ils varient : *Les deux AMÉRIQUES, les deux FLANDRES, les deux NÈTHES*. — *Bibracte était la ville la plus industrielle des GAULES* (C. Jullian).

## Pluriel des noms composés

**Principe.** Dans les noms composés, seuls les *noms* et les *adjectifs* peuvent prendre la marque du pluriel, et ils la prennent quand le bon sens l'indique.

### A. CAS GÉNÉRAUX

**573**     **Nom + nom ; nom et adjectif :** Les deux éléments prennent la marque du pluriel : *Des clioux-fleurs, des oiseaux-mouches, des avocats-conseils ; — des coffres-forts, des arcs-boutants, des grands-pères, des francs-tireurs.*

Si le second nom (avec ou sans préposition) est complément du premier, seul ce premier nom est variable : *Des chefs-d'œuvre, des timbres-poste, des arcs-en-ciel, des appuis-main.*

**574**     **Verbe + objet direct :** Seul l'objet direct peut varier au pluriel ; faute de règle précise, on consulte le sens : *Des tire-bouchons, des pèse-lettres, des couvre-lits. — Des cache-poussière, des rabat-joie, des porte-monnaie.*

**575**     **Mot invariable + nom :** Seul le nom peut varier : *Des avant-projets, des arrière-boutiques, des haut-parleurs, des contre-attaques.*

**576**     **Expressions toutes faites ou elliptiques :** Aucun élément ne varie : *Des on-dit, des coq-à-l'âne, des manque à gagner, des passe-partout, des pince-sans-rire, des ouï-dire.*

**577**     **Mots étrangers :** Ils restent invariables : *Des nota bene, des post-scriptum, des statu quo, des vice-rois, des ex-ministres, des volte-face, des pick-up.*

Certains noms composés formés de mots étrangers sont considérés comme vraiment francisés : *Des FAC-SIMILÉS (Ac.). — Deux grands IN-FOLIOS (A. Chamson). — Pour se rapprocher de la famille des EX-VOTOS (J. Romains).*

Selon le pluriel anglais : *Des boy-scouts, des music-halls, des negro-spirituals, des pipe-lines, des pull-overs, des snack-bars, des week-ends, des skate-boards.*

Premier élément en *-o* ou *-i* : cet élément reste invariable :  
*Des électro-aimants, des pseudo-prophètes, les Gallo-Romains, les Anglo-Saxons, des tragi-comédies.*

- 578 Éléments onomatopéiques :** Parfois le dernier élément seul prend l'*s* au pluriel : *Crépitements, TIC-TACS* (Maeterlinck). — *Déjà TAM-TAMS et calebasses à grelots retentissent au loin* (H. Troyat). — *Deux à trois PING-PONGS* (Fr-Régis Bastide). — L'usage est indéci : *Des TIC-TAC* (Robert; id. Dournon). — *De vieux TEUF-TEUF* (Dournon). — *Course de TEUF-TEUF ou de TEUFS-TEUFS* (Petit Robert). — *Des FROUS-FROUS ou FROU-FROUS* (Grand Larousse de la Langue fr.). — *Des FRIC-FRAC* (Dournon). — *Une série de FRIC-FRAC(s)* (Robert, Suppl.).

## B. QUELQUES CAS PARTICULIERS

- 579 À-CÔTÉ.** *Il gagne tant, sans compter les À-CÔTÉS* (Petit Robert).
- 580 À-COUP.** *Cet enfant travaille par À-COUPS* (Ac.).
- 581 APRÈS-MIDI.** L'Académie écrit : *des après-midi* ; — mais assez souvent, on trouve chez les auteurs : *des après-midis* : *Trois APRÈS-MIDIS* (A. Siegfried). — *Ces sombres APRÈS-MIDIS* (Fr. Mauriac).
- 582 BONHOMME et GENTILHOMME,** ainsi que les titres *madame, mademoiselle, monseigneur, monsieur* font varier, au pluriel, chacun des éléments composants : *Des bonshommes, des gentilshommes, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs (nosseigneurs), messieurs.*  
 Les pluriels : *des monsieurs, des madames, des mademoiselles, des monseigneurs,* se disent parfois, par ironie ou par badinage : *Les simples MONSEIGNEURS* (La Font.). — *Des jambes de grosses MADAMES* (Fr. Mauriac).
- 583 BOY-SCOUT.** Selon le pluriel anglais : *des boy-scouts.* — Le pluriel « des *boys-scouts* » se rencontre parfois : *Dans notre jardin sont venus camper des BOYS-SCOUTS* (A. Maurois).

— *Les défilés de BOYS-SCOUTS* (P.-H. Simon). — *Nous étions redevenus, irrémédiablement, des BOYS-SCOUTS* (J. Dutourd).

**584 CHÊNE-LIÈGE.** Pour l'Académie : *des chênes-lièges*. C'est là le pluriel courant : *Des forêts de CHÊNES-LIÈGES* (M. Pagnol).

Plus d'un auteur toutefois (interprétant en «chêne à liège») écrit : «des chênes-liège» : *À travers des bois de CHÊNES-LIÈGE* (M. Genevoix). — *Les interminables rangées de CHÊNES-LIÈGE* (J. Green).

**585 CLIN D'ŒIL.** Au pluriel : «des clins d'œil» : *De rapides clins d'ŒIL* (E. Jaloux). — *Les demi-sourires et clins d'ŒIL* (R. Martin du Gard).

On dit aussi : «des clins d'yeux» : *Faisant force clins d'YEUX* (Hugo). — *Colonnes de clins d'YEUX qui fuyaient aux éclairs* (G. Apollinaire). — *Ils accueillirent mon ami par des clins d'YEUX et des sourires narquois* (M. Pagnol).

On trouve parfois «un clin d'yeux» : *Comme UN CLIN D'YEUX d'intelligence* (V. Larbaud).

**586 GARDE.** Dans les noms composés, *garde* prend un *s* au pluriel quand le nom composé désigne une personne [*garde* équivaut alors à «gardien(ne)»] ; — il reste invariable quand le composé désigne une chose : *Des gardes-barrière, des gardes-chasse, des gardes-malade(s)*. — *Des garde-fous, des garde-boue, des garde-robis*.

**587 GRAND-MÈRE.** Dans les noms composés féminins (*grand-mère, grand-tante, grand-messe*, etc.), l'adjectif *grand*, traditionnellement, ne change pas au pluriel : *Des costumes dignes de nos GRAND-MÈRES* (G. Duhamel). — *Une de ses GRAND-TANTES* (A. Chamson).

Mais on écrit aussi : *des grands-mères, des grands-tantes*, etc. : *Le nom du gâteau que mangeaient nos GRANDS-MÈRES* (G. Duhamel). — *Rien ne vaut la bonne suée de nos GRANDS-MÈRES* (A. Chamson). — *Avec nos pieuses GRANDS-MÈRES* (H. Bazin).

**588 GUET-APENS.** Au pluriel : *des guets-apens* (prononc. : *ghè-ta-pan*) : *On parle, on va, l'on vient ; les GUETS-APENS sont prêts* (Hugo). — *Des GUETS-APENS* (Ac.).

**589 LIEU-DIT** (sans trait d'union, pour l'Acad.). Au pluriel : *des lieux-dits, des lieux dits*.

Il s'écrit parfois en un mot : *lieudit* ; son pluriel est alors, selon Robert : *des lieuxdits*.

**590 PETIT-BEURRE.** Au pluriel : *dés petits-beurre* : *Tandis que je déballais à mon tour les oranges, les PETITS-BEURRE* (M. Arland).

**591 REINE-CLAUDE.** L'orthographe *des reines-Claude*, qui était celle de l'Académie (7<sup>e</sup> éd. du Dictionn., 1878) et encore celle du Larousse du XX<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui abandonnée et l'on a adopté, pour le pluriel, *des reines-claude*, orthographe préconisée par Littré : c'est celle de la 8<sup>e</sup> éd. du Dictionnaire de l'Académie (1935), de Robert, du Grand Larousse encyclopédique, du Grand Larousse de la Langue française et du Lexis.

Évidemment *reine-claude* ne varie pas si l'on écrit « des prunes de *reine-claude* ».

**592 SOUTIEN-GORGE.** Le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle écrit : *des soutien-gorge* ; cette orthographe se rencontre, et Le Gal estime même que *des soutien-gorge*, invariable, est la plus fréquente. Il cite : *Hommes (...) affligés de SOUTIEN-GORGE féminins* (Colette) ; — *L'usage des SOUTIEN-GORGE* (P.-A. Lesort).

Mais son opinion ne paraît pas fondée : l'orthographe *des soutiens-gorge* (plus logique) prévaut certainement (c'est celle qu'indiquent le Grand Larousse encyclopédique, le Grand Larousse de la Langue franç., le Petit Robert et le Lexis) : *Devant le rayon des SOUTIENS-GORGE* (M. Arland). — *Des SOUTIENS-GORGE* (M. Toesca). — *Y compris les SOUTIENS-GORGE* (J. Kessel). — *Une marque de SOUTIENS-GORGE* (R. Le Bidois).



## Pluriel des noms étrangers

**Principe.** Les noms empruntés aux langues étrangères suivent la règle du pluriel français quand un fréquent usage les a vraiment francisés : *Des accessits, des autodafés, des bénédicités, des vivats, des scénarios, des macaronis, des guérillas, des meetings.*

### 593 NOMS LATINS. 1° Restent invariables :

admittatur	deleatur	Kyrie	stabat
alter ego	exeat	Magnificat	Te Deum
amen	exequatur	mea culpa	vade-mecum
ana	extra	minus habens	veto
Avé	forum	miserere	
confiteor	Gloria	nota bene	
credo	intérim	Pater	

2° **Addenda** = ensemble des additions inscrites à la fin d'un livre : *Un addenda, des ADDENDA* (Littre).

*Addendum* se dit parfois quand il ne s'agit que d'une seule addition, mais vouloir, en cela, suivre le latin est plutôt pédantesque.

3° **Déficit**. On n'écrit plus guère : *des déficit*. Le mot est bien francisé, et le pluriel normal (déjà préconisé par Littre, et qui est celui de Robert et du Grand Larousse encyclop.), c'est aujourd'hui *des déficits* : *Le poker et les siestes remédiaient aux DÉFICITS* (Cl. Farrère).

4° **Desideratum** s'emploie surtout à son pluriel : *Des DESIDERATA* (Ac.).

5° **Duplicata, triplicata**. Invariables : *On lui a envoyé les DUPLICATA de plusieurs dépêches* (Ac.). — Littre dit avec raison : « On ne voit pas pourquoi l'Académie, mettant un *s* dans *des opéras*, n'écrit pas aussi : *des duplicatas, des triplicatas.* »

6° **Errata** : nom collectif, invariable, désignant la liste des fautes d'impression d'un ouvrage ; on dit *un errata*, peu importe qu'il y ait plusieurs fautes ou une seule : *Il a fait un ERRATA*

*fort exact* (Ac.). — *J'ai fondu l'ERRATA avec la table* (Stendhal). — *Les ERRATA sont nécessaires dans les livres* (Dict. génér.).

Il y a, dans l'usage, de l'indécision : certains disent, pour une seule faute à corriger : *un erratum*; plur. : *des errata*. — Quelques-uns même (Marcel Cohen, par exemple) disent toujours *un erratum*, qu'il s'agisse de plusieurs corrections ou d'une seule.

7° **Maximum, minimum.** Le pluriel latin, en *-a*, est d'usage surtout dans le langage scientifique : *Déterminer les MAXIMA et les MINIMA d'une fonction* (Ac.). — *Nous distinguerions encore deux couleurs principales, leurs MAXIMA, leurs MINIMA* (Taine).

Pluriels semblables, à la manière latine, pour des noms savants en *-um* : *Des moratoria, des postulata, des preventoria, des sanatoria, des ultimata...*

Ces pluriels en *-a* ont quelque chose de pédant ; dans le langage courant, on dira : *des maximums, des minimums, des moratoriums* (mieux : *des moratoires*), *des postulatuns* (mieux : *des postulats*), *des préventoriums, des aériums, des sanatoriums* (ou : *des sanas*), *des ultimatums, des referendums, des consortiums, des criteriums* (mieux : *des critères*), *des solariums*, etc.

**N.B.** *Maximum, minimum, optimum, extremum*, adjectifs :

a) Pour le féminin : gardent ordinairement la forme en *-um* ; *La température MAXIMUM* (A. Hermant). — *La dépense MINIMUM* (Dict. gén.). — *Pression OPTIMUM, EXTREMUM*.

Surtout dans la langue technique, il y a une forme en *-a*, comme en latin : *Pression MAXIMA, température MINIMA* (Ac.). — *L'indemnité MAXIMA* (J.-P. Chabrol). — *Poussée OPTIMA, EXTREMA*.

b) Pour le pluriel : terminaison en *-ums* ou en *-a* : *Des prix MAXIMUMS OU MAXIMA*. — *Recettes MAXIMA* (A. Maurois). — *Conditions OPTIMUMS OU OPTIMA*. — *Des pressions EXTREMUMS OU EXTREMA*.

c) L'Académie des sciences (Paris) recommande d'employer les adjectifs *maximal, minimal, optimal, extrémal* dont ni le féminin (en *-ale*) ni le pluriel masculin (en *-aux*) ne soulèvent de difficultés.

**522 Quantum** (neutre sing. du lat. *quantus*, combien grand) fait au pluriel *quanta* : *La théorie des QUANTA de lumières, qu'on appelle des photons, a été très féconde en optique* (Ac.).

**8° Quota** [lat. *quota (pars)*, « (part) faisant quel nombre »] s'emploie au sens de « pourcentage, contingent » ; il prend un *s* au pluriel : *QUOTAS d'importation* (Robert).

**594 NOMS ITALIENS.** *Bravo* (assassin), *carbonaro*, *condottiere*, *graffito*, *lazarone*, *libretto*, *pizzicato*, *scenario*, *soprano* font ordinairement leur pluriel en *-i* : *Bravi, carbonari*, etc.

Les pluriels italiens *concetti*, *confetti*, *graffiti*, *lazzi*, *mercanti* s'emploient couramment comme noms singuliers : *un confetti, un lazzi*, etc. ; ainsi francisés, ils prennent un *s* au pluriel : *Ses LAZZIS sont des flammèches* (Hugo). — *Pons crachait des CONFETTIS* (A. Chamson).

Certains termes de musique, adverbes de leur nature, restent invariables quand ils indiquent le mouvement ou les nuances : *Des crescendo, des smorzando*.

S'ils désignent les airs mêmes, ils prennent un *s* au pluriel : *De beaux ANDANTES, des ADAGIOS, des ALLÉGROS* (Ac.).

**595 NOMS ANGLAIS.** 1° Les noms anglais en *-man* font, à la manière anglaise, leur pluriel en changeant *-man* en *-men* : *Un gentleman, des gentlemen ; un policeman, des policemen ; un cameraman, des cameramen ; un sportsman, des sportsmen*.

Les noms anglais en *-y* font, à l'anglaise, leur pluriel en changeant *-y* en *-ies* : *Un baby, des babies ; un dandy, des dandies ; une lady, des ladies ; un whisky, des whiskies*.

Ces noms en *-man* ou en *-y* forment souvent aussi leur pluriel à la française : *Jeunes CLUBMANS* (A. Daudet). — *Un de ces DANDYS* (A. Billy). — *Des WHISKYS à l'eau* (J. Romains).

**2° Flash.** Au pluriel : *des flashes*.

**3° Match.** Pluriel à l'anglaise : *Aux MATCHES de boxe* (R. Roland). — *Une organisation de MATCHES* (R. Martin du Gard.)

À la française : *J'assistais à des MATCHS de foot-ball* (A. Maurois). — *Pas de grands MATCHS en perspective* (P. Morand).

4° **Miss**. Pluriel à l'anglaise : *De jeunes MISSES* (Th. Gautier). — *Chez les MISSES Mapleson* (A. Hermant).

À la française : *Les deux MISS pensionnaires* (A. Gide). — *Les jeunes MISS* (R. Dorgelès).

5° **Sandwich**. Pluriel anglais : *des sandwiches* : *L'assiette de petits SANDWICHES* (Colette). — *Elle avait déjà préparé ses SANDWICHES* (A. Maurois).

Plus d'un auteur écrit : *des sandwiches*, à la française : *Ils mordaient à grandes bouchées dans deux SANDWICHES* (R. Martin du Gard). — *Deux ou trois SANDWICHES* (A. Gide). — *De petits SANDWICHES* (A. Billy).

6° **Speech**. Pluriel anglais : *Il y eut quelques SPEECHES amusants* (Petit Robert).

À la française : *Des speeches*.

## 596 NOMS ALLEMANDS

1° **Leitmotiv**. Pluriel allemand : *des leitmotive* : *Deux LEITMOTIVE que l'on retrouve de siècle en siècle* (R. Kemp).

On emploie parfois le mot francisé *leitmotif* (ou *leit-motif*, avec trait d'union). Au pluriel : *Un des LEIT-MOTIFS du volume* (A. Thérive).

2° **Lied**. Le pluriel allemand *lieder* est d'usage surtout dans le langage des musiciens : *Il écrivit pour elle deux ou trois LIEDER* (G. Duhamel).

Dans l'usage courant, on dit plutôt : *des lieds* : *Les bateleurs chantaient des LIEDS sentimentaux* (A. Maurois).

3° **Mark** et **pfennig**, selon l'usage allemand, ne varient pas au pluriel : *La pièce de vingt MARK* (Grand Larousse encyclop.). — *Le mark est divisé en cent PFENNIG* (Id.). — Mais ces noms, dans l'usage courant français, prennent l's au pluriel : *Deux cent mille MARKS* (A. Lanoux). — *Le menu du matin coûtait 60 PFENNIGS* (J. Mistler).

## CHAPITRE II

### ARTICLES

**597 SUR LES DEUX HEURES.** *Les, des* s'emploient devant les nombres d'heures, de jours, etc., pour marquer approximation ou latitude : *Sur LES une heure* (Littré). — *Vers LES une heure* (A. Chamson). — *Vers LES six heures.* — *Samson déjà a tué dans LES deux mille adultes* (J. Giraudoux). — *Marius rentre à présent à DES une heure du matin !* (Hugo.)

Avec *midi* et *minuit*, on peut employer *le, ou les, ou des* : *Sur LE midi* (Littré). — *Sur LE minuit* (P. Claudel). — *Vers LES midi un quart* (H. Lavedan). — *Je pars vers LES minuit* (J. Giono). — *Rentrer jusqu'à DES minuit.*

**598** N.B. *Minuit* a été anciennement féminin. Dans l'usage moderne, « *la minuit* » (ou « *la mi-nuit* ») est archaïque : *Je nous revois vers LA minuit...* (G. Duhamel). — *Il sortait et vadrouillait jusqu'à LA mi-nuit* (Montherlant).

**599 LE MIDI, CE MIDI.** On emploie bien comme complément circonstanciel de temps à *midi* [= à l'heure de midi, ce jour] : *On a beaucoup parlé de vous, À MIDI, chez les gens avec qui j'étais* (G. Duhamel). — *Cette vieille servante de mon grand-père qui, du fond de mon enfance, m'apporte, À MIDI et le soir, une soupe parfumée* (Fr. Mauriac).

*Le midi* (correspondant à *le matin, le soir*) et *ce midi* (correspondant à *ce matin, ce soir*) sont critiqués ; — mais ils ont la caution de plus d'un bon auteur : *Dans les premières heures qui suivirent LE MIDI du 10 décembre* (Stendhal). — *LE MIDI du second jour, (...) la servante introduisit un enfant porteur d'une lettre* (G. Duhamel). — *Nous l'attendons pour CE MIDI* (A. Gide). — À comparer : *Chaque midi* (Maupassant). — *L'autre midi* (Cl. Farrère).

**600 ACCUSER (LA) RÉCEPTION.** L'Académie ne signale que *accuser réception*, sans l'article *la* : *Accuser réception d'une lettre, d'un paquet. Accusez-moi réception.* — Mais on peut mettre l'article : *Accuser LA réception* ou *accuser réception d'une lettre, d'un paquet* (Littré). — *Je vous prie de m'accuser LA réception de cette lettre* (Stendhal).

**601 AVOIR (LE) DROIT DE + infinitif.** L'article est facultatif : *Avoir droit de voter* ou *LE droit de voter* (Ac.).

**602 (LA) NOËL.** On dit, en faisant l'ellipse de « fête » : *la Noël* : *À l'approche de LA Noël* (Littré). — *Peu avant LA Noël* (H. Queffélec).

Mais on peut se passer de l'article : *Mais à Noël, qui peut savoir que l'hiver est fini ?* (Alain.) — *À quelques jours de Noël* (F. Gregh). — *La veille de Noël* (Ac.).

**603 LE HERNANI, LA BRINVILLIERS.** L'article devant un nom propre de personne se met parfois pour exprimer le mépris : *Le chef, LE Hernani | Que devient-il ?* (Hugo.) — *LA Montespan (...) a certainement consulté les diseuses de bonne aventure et même probablement LA Voisin pour se conserver l'amour du roi* (M. Garçon).

Semblablement dans l'usage populaire (pas toujours avec dénigrement) : *LA Léontine s'éloigna dans l'ombre* (M. Barrès). — *Vous vous rappelez, LE Gaëtan, comme il montait à cheval ?* (M. Arland.)

**604 ÈS** (l's se prononce) est une ancienne forme (contraction de *en les*) qui se retrouve dans quelques locutions figées : *Docteur ès lettres, ès sciences; licence ès lettres.*

Il s'emploie parfois par badinage ou par ironie : *Il n'y a pas de canton qui n'ait sa douzaine de docteurs ÈS vignes* (R. Bazin). — *Le professeur ÈS idées générales* (Fr. Jammes).

Ce serait méconnaître l'étymologie de *ès* que de le faire suivre d'un nom singulier : *docteur ÈS pédagogie.*

À noter : *ès qualités* = en tant qu'exerçant la fonction dont on est investi : *Ici le ministre ne pouvait parler, intervenir ÈS QUALITÉS* (Petit Robert). — Abusivement, avec le singulier (influence de *en qualité de*) : *Le conseil ne siège plus ÈS QUALITÉ* (H. Bazin).

**605 PARLER (LE) FRANÇAIS** : pratiquement, l'article est facultatif : *Elle parlait LE FRANÇAIS sans accent* (A. Malraux). — *Nous nous tutoyions lorsque nous parlions ALLEMAND, mais nous ne parlions que FRANÇAIS* (A. Hermant).

S'il s'agit d'un français bien particulier, l'article est demandé : *Elle parle UN FRANÇAIS d'autrefois* (J. Green).

**606 L'ARTICLE et les noms propres italiens.**

a) On dit : *Dante*, sans l'article : *De beaux vers de DANTE* (Sainte-Beuve). — *La Béatrice de DANTE* (Montherlant). — Mais assez souvent aussi : « *le Dante* » (ce qui est peu régulier : en italien, l'article défini ne se met jamais devant un prénom masculin ; or *Dante* est l'abréviation du prénom masculin *Durante*) : *Il n'est rien que LE Dante n'exprimât* (Voltaire). — *Tout autant que LE Dante* (Flaubert). — *Le menton DU Dante* (Colette).

b) Ce qui vient d'être dit s'applique à *Titien* : (= prénom italien : *Tiziano* ; nom de famille : *Vecellio*) : *Vélasquez vénérât Titien* (A. Malraux). — *L'ambre DU Titien* (A. France).

c) On dit : *l'Arioste, le Corrège, le Véronèse, le Tintoret, le Pérugin*, parfois *le Vinci*.

d) On a pu mettre l'article devant des noms propres d'actrices ou de cantatrices célèbres : *La Champmeslé, la Malibran* ; — cet italianisme est aujourd'hui périmé.

**607 LE PLUS, LE MOINS, LE MIEUX.** Dans ces expressions, suivies d'un adjectif ou d'un participe, *le* reste invariable si la comparaison est faite entre les différents degrés d'une qualité, considérée dans un même être ou objet : *C'est au milieu de ses enfants qu'une mère est LE plus heureuse* (= heureuse au plus haut degré). — *C'est souvent lorsqu'elle est LE plus désagréable à entendre qu'une vérité est LE plus utile à dire* (A. Gide).

Mais on fait l'accord avec le nom exprimé ou sous-entendu quand il y a comparaison entre des êtres ou des objets différents : *Cette femme est LA plus heureuse des mères, la mère LA plus heureuse* [on la compare aux autres mères]. — *Une population qui est LA plus sobre et LA plus nombreuse du monde* (P. Valéry). — *Les questions qui paraissent LES plus dangereuses se trouvent un jour résolues par les circonstances* (A. Maurois).

**N.B.** 1. Moyen pratique : si l'adjectif admet après lui *de tous, de toutes* : article variable ; — s'il admet après lui *le plus (le moins, le mieux) possible* : article invariable.

2. Il serait souhaitable d'observer la distinction qui vient d'être expliquée ; mais dans l'usage courant et parfois même littéraire, il y a une forte tendance à faire varier l'article dans tous les cas : *L'hiver, c'est la saison où les nuits sont LES plus longues* (J. Giono). — *Les points où la citadelle est LA plus battue en brèche* (A. Thérive). — *C'est en hiver que ces jardins sont LES plus beaux* (É. Henriot).

**608 DE BON TABAC.** Devant un groupe « adjectif + nom », au lieu de *du, de la, de l', des*, la langue écrite ou soignée emploie, pour marquer le sens partitif, le simple *de* : *J'ai DE bon tabac* (Ac.). — *DE jolies maisons blanches* (Vigny). — *Ils burent (...) DE mauvais thé* (É. Henriot).

Mais la langue parlée, et souvent aussi la langue écrite, emploient *du, de la, de l', des* : *DU bon tabac*. — *DE LA bonne encre et DU bon papier* (A. Gide). — *DES petites pierres* (A. Chamson).

**609 N.B.** 1. On met *du, de la, de l', des*, si l'adjectif fait corps avec le nom : *DES grands-pères, DES jeunes gens, DE LA bonne volonté, dire DES bons mots*.

2. Devant un groupe « adjectif + nom pluriel », quand l'idée partitive est renforcée par *bien*, on trouve parfois *bien de* : *Cette contrée renferme BIEN DE fertiles prairies* (Littré). — *J'ai une jugeote qui rend BIEN DE petits services* (J. Giono). — Mais l'usage vraiment courant est de mettre *bien des* : *J'ai pris BIEN DES petits verres* (A. Daudet). — *BIEN DES jolies têtes souriaient* (Th. Gautier). — *BIEN DES petits services* (M. Proust).

3. En cet emploi, si l'adjectif est *autres*, on dit toujours *bien d'autres* (jamais : *bien des autres*) : *J'ai vu sous le soleil tomber BIEN D'AUTRES choses* (Musset).



4. Quand le nom est représenté par *en*, s'il s'agit d'exprimer l'idée partitive, la langue soignée emploie le simple *de* : *Du vin, j'en ai DE bon ; de la bière, j'en ai DE bonne. Des fleurs, il y en a DE blanches, DE rouges...* — Mais l'usage courant est de mettre *du, de la, de l', des* : *Du vin, j'en ai DU bon ; de la bière, j'en ai DE LA bonne. Des fleurs, il y en a DES blanches, DES rouges...*

**610 ARTICLE PARTITIF et la négation.** Dans des phrases négatives, il y a lieu de distinguer :

a) Si la négation est absolue, c'est-à-dire si le nom peut être précédé de « aucun » ou de « aucune quantité de », on emploie le simple *de* : *Je n'ai pas D'argent. — Vous ne m'avez jamais fait DE peine* (M. Proust).

b) Si la négation n'est pas absolue, c'est-à-dire si la phrase, malgré le tour négatif, implique, quant au nom, une idée affirmative, on emploie *du, de la, de l', des* : *Je n'ai pas DE L'argent pour le gaspiller* [= j'ai de l'argent, mais non pour le gaspiller]. — *Je ne prendrai point DE LA peine pour rien* (Montesquieu). — *Il n'a DE LA bonté que dans la tête* (Diderot).

Si le nom est qualifié par un adjectif et que la négation porte non pas sur ce nom, mais sur l'adjectif, on emploie *du, de la, de l', des* : *Madame, je n'ai point DES sentiments si bas* (Racine). — *C'est même une des raisons qui font que la dictature n'a pas DES causes uniformes* (J. Bainville). — *Il ne boit pas DE L'eau pure, mais une potion odieusement contaminée.*

**611** L'article se répète devant deux adjectifs unis par *et* ou par *ou*, quand ces adjectifs qualifient des êtres ou des objets différents, quoique désignés par un seul nom : *Il y a UNE bonne et UNE mauvaise honte* (Ac.). — *Dans LA bonne ou LA mauvaise fortune.*

**612** N.B. Si les adjectifs coordonnés sont placés après le nom, quatre tours sont possibles :

1. « La langue latine et la langue grecque » : (c'est le tour ordinaire) : *Le chat domestique et le chat sauvage* (Ac.).

2. « La langue latine et grecque » : *La syntaxe latine et française* (A. Maurois).

3. « La langue latine et la grecque » : *L'infanterie allemande et l'espagnole* (Voltaire).

4. « Les langues latine et grecque » : *Les statues grecque et chinoise* (A. Malraux).

**613 ENTRE (LES) DEUX.** Pour exprimer l'idée de « moyennement » ou de « ni bien ni mal », on peut employer « entre deux » ou « entre les deux » : *Ce mouton est-il dur ou tendre ? Entre deux* (Ac.). — *Est-elle laide ? Entre LES deux* (Littré).

**614 TOUS (LES) DEUX.** L'article est facultatif dans *tous les deux, tous les trois, tous les quatre* : *Faut-il les tuer tous LES deux ?* (Mérimée.) — *Tous deux sont morts* (Hugo). — *Tous LES trois, vous paierez les frais* (R. Benjamin). — *Ils se retrouveraient comblés tous trois* (M. Arland). — *J'ai pris la liberté de les alerter tous LES quatre* (J. Giraudoux). — *Tous quatre étaient fort émus* (A. Hermant).

Selon l'Académie, au-delà de quatre, l'article est requis. Opinion trop absolue ; on suivra plutôt celle de Littré, pour qui « au-delà de quatre jusqu'à dix, on supprime rarement l'article ; au-delà de dix, on l'emploie toujours » : *Y seront-ils tous LES cinq ?* (Hugo.) — *Et tous cinq se sont endormis pour toujours* (Nerval). — *Ils sont là, tous LES dix* (Hugo).

## CHAPITRE III

### ADJECTIFS

#### I. MASCULIN / FÉMININ

615 N'ont qu'une forme pour les deux genres :

adverse	capot	mastoc	rosat
angora	chic (fam.)	olé olé	snob
bath (argou fam.)	gnangnan (gnian-gnian)	riquiqui (rikiki)	standard
bengali	kaki	rococo	

616 **AQUILIN.** Rare au féminin : *Un nez d'une noble courbe* AQUILINE (Th. Gautier).

617 **AVANT-COUREUR** ne s'emploie pas au féminin. On peut emprunter à *avant-courrier* le féminin *avant-courrière*.

618 **BEL, NOUVEL, FOL, MOL, VIEIL** s'emploient immédiatement devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *Un BEL arbre, un NOUVEL habit, un FOL espoir, un MOL oreiller, un VIEIL usage.*

Mais on dira : *Ce drap est BEAU et bon* (Littré). — *Un NOUVEAU et rare moyen* (Id.). — *Un homme MOU et efféminé* (Ac.). — *VIEUX et usé* (Littré).

Toutefois cette observation n'est pas absolue : assez fréquemment, devant un mot à initiale vocalique, on emploie, pour ces adjectifs, la forme en *-l* : *Un BEL et pathétique récit* (G. Duhamel). — *Mon or, si BEL et si clair* (Montherlant). — *Un nez MOL et enfoncé* (A. Thérive). — *Un NOUVEL et fâcheux événement* (Ac.). — *VIEIL et illustre dramaturge* (M. Druon).

Les anciennes formes masculines *fol* et *mol* se rencontrent parfois encore, même devant un mot à initiale consonantique ou à la pause : *Un FOL gaspillage* (G. Duhamel). — *La vieille Périne (...) le tenait pour un peu FOL* (L. Martin-Chauffier). — *Le devoir des amis d'un mort n'est pas d'accompagner sa mémoire de MOLS gémissements* (Montherlant).

*Vieux* se dit parfois pour *vieil* devant un nom à initiale vocale : *Un VIEUX usurier* (Montesquieu). — *Un VIEUX appareil* (A. Gide).

**619 CHÂTAIN**, joint à un nom féminin peut être pris substantivement ; il est alors invariable : *Trois petites frisettes CHÂTAIN* (A. Billy). — *Une jolie moustache CHÂTAIN* (M. Pagnol).

Le féminin *châtaine* est aujourd'hui tout à fait courant : *Avec ses longues tresses CHÂTAINES* (Hugo). — *Une grande chevelure CHÂTAINE* (Colette). — *Une courte moustache CHÂTAINE* (M. Druon). — *Elle restait blonde, avec plus de beauté, mais moins d'éclat que sa sœur, qui devenait CHÂTAINE* (Ph. Hériat).

**620 COI** fait au féminin *coite*. Le mot s'emploie surtout dans les expressions familières *se tenir coi (coite)*, *demeurer* ou *rester coi (coite)* : *Là où les grandes personnes demeurent COTES* (Fr. Mauriac).

**621 FAT**. L'Académie ne donne, pour ce mot, que le masculin. Le féminin *fate* (accueilli par Littré) se rencontre parfois : *Cette émigration FATE n'était odieuse* (Chateaubriand). — *Dans une attitude à la fois très FATE et très gênée* (Alain-Fournier).

**622 FORT** est invariable dans les expressions *se faire fort de*, *se porter fort pour* : *Elle se fait FORT d'obtenir la signature de son mari* (Ac.). — *C'étaient de mauvaises herbes ; elle se faisait FORT de les arracher* (R. Rolland). — *Elles se portent FORT pour nous*.

C'est là l'usage traditionnel, mais, comme Littré le faisait observer, ce n'est qu'un archaïsme, qui d'ailleurs a été souvent, et depuis longtemps, enfreint. — De nos jours, il n'est pas rare que dans *se faire fort de, se porter fort pour*, les auteurs tiennent *fort* pour variable (en genre et en nombre) : *Quand la « Libre Parole » se fit FORTE de prouver...* (M. Barrès). — *Je me fais FORTE d'avance de son acceptation* (É. Estaunié). — *Catherine se faisait FORTE de convaincre peu à peu l'enfant* (G.-E. Clancier).

623 N.B. Semblablement *court* est invariable dans *demeurer court, rester court, se trouver court* (= manquer de mémoire, se trouver arrêté faute de moyens) : *Elle est demeurée COURT après les premiers mots de son compliment* (Ac.). — *Je tremblais de les voir rester COURT* (A. Hermant).

624 GRAND reste invariable en genre dans *pas grand-chose, grand-croix, avoir grand-faim* (ou *grand-soif, grand-honte, grand-hâte, grand-peine, grand-peur, grand-pitié*), *grand-maman, grand-mère, grand-messe, grand-tante*, — expressions où l'on a de vrais noms composés.

625 N.B. Dans ces expressions, *grand*, joint à un nom féminin, offre une survivance d'un ancien état de choses, où *grand* n'avait qu'une seule forme pour les deux genres. — Quand l'usage se fut généralisé de marquer, pour tous les adjectifs, le féminin par un *e* final, on s'étonna de l'assemblage de *grand* et d'un nom féminin (*mère, tante, messe...*); on crut alors rendre toutes choses régulières en indiquant par une apostrophe la chute d'un *e* féminin (qui, à l'origine, n'existait pas dans ces mots !).

La 8<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie (1935) a remplacé là l'apostrophe par le trait d'union.

626 GROGNON, adjectif, fait au féminin *grognonne*, ou reste invariable : *Humeur GROGNONNE* (Ac.). — *Femme GROGNON* (Larousse du XX<sup>e</sup> s.).

627 HÉBREU. Quand il s'agit de choses, on emploie, pour le féminin : *hébraïque* (qui est des deux genres) : *Langue HÉBRAÏQUE. Université HÉBRAÏQUE de Jérusalem.*

Quand il s'agit de personnes, on emploie *juive* ou *israélite* (= appartenant à la communauté, à la religion juive).

**628 IMPROMPTU.** Pour l'Académie, *impromptu*, adjectif, est invariable. — Sans doute il est assez fréquent de ne pas le faire varier au féminin : *Une confrontation IMPROMPTU avec les chefs-d'œuvre* (A. Chamson). — Mais plus d'un bon auteur le fait varier (en genre et en nombre) : *Des besognes IMPROMPTUES* (R. Martin du Gard). — *Redoutant une visite IMPROMPTUE* (M. Druon). — *Des vers IMPROMPTUS* (Voltaire). — *Il y a souvent des crimes dans la montagne et ils sont toujours IMPROMPTUS* (J. Giono).

**629 IVROGNE, MULÂTRE, NÈGRE, SUISSE,** employés comme adjectifs, ont une forme unique pour les deux genres : *Femme IVROGNE, servante MULÂTRE ; la reine NÈGRE* (A. Maurois) ; *femme SUISSE*.

**630 LAÏQUE.** Qu'il s'agisse de l'adjectif ou du nom, *laïque* est des deux genres : *Habit LAÏQUE, enseignement LAÏQUE, école LAÏQUE*. — *Un LAÏQUE, une LAÏQUE*.

Au masculin, on écrit aussi : *Un LAÏC* (Robert).

**631 LAPON, LETTON, NIPPON.** Pour le féminin de ces mots (adjectifs ou noms), tantôt on redouble l'*n*, tantôt non : l'usage est flottant : *La race LAPONE* (Littré). — *Deux sœurs LAPONNES* (A. Bellessort). — *La forêt LETTONE* (M. Bedel). — *La police NIPPONE* (P. Morand). — *Les trompettes NIPPONNES* (Cl. Farrère).

**632 MAÎTRE et TRÂÎTRE,** pris adjectivement, font au féminin *maîtresse, traîtresse* : *La MAÎTRESSE branche* (Ac.). — *Une âme TRÂÎTRESSE* (Id.).

Cependant *traître* — et aussi *maître* dans l'usage populaire — sont parfois laissés invariables en genre : *La pieuvre est TRÂÎTRE* (Hugo). — *La rive est TRÂÎTRE, abrupte* (M. Genevoix).

**633 MELLIFLU(E).** On peut s'étonner que Littré, le Dictionnaire général, l'Académie, le Grand Larousse encyclopédique, Robert, Dournon ne signalent, de cet adjectif, que la forme *melliflue* (adj. des deux genres, dit l'Acad.). [Le Grand Larousse de la Langue franç. et le Lexis donnent *melliflu, -e* ou *melliflue*.]

Il n'est pas douteux pourtant que la forme masculine *melliflu* est bonne et procède du latin *mellifluus* (de *mel*, miel, et *fluëre*, couler), exactement comme *superflu* procède de *superfluus*. Ainsi Bescherelle, La Châtre, Poitevin, le Larousse du XX<sup>e</sup> s., ont eu tout à fait raison de mentionner le masculin *melliflu* : *Discours MELLIFLUS* (Bescherelle).

634 **MORMON** fait au féminin : *mormone*.

635 **RIGOLO**, mot d'argot familier, fait au féminin : *rigolote* (assez rarement : *rigolotte* (avec 2 t) : **RIGOLOTE** chanteuse (M. Harry). — *De jolies histoires RIGLOTTES* (J.-P. Chabrol).

636 **SAUVEUR**. Pour le féminin de l'adjectif *sauveur*, on emploie le néologisme *salvatrice* : *Quelque doctrine SALVATRICE* (G. Duhamel).

Autre forme néologique (mais peu usitée) : *sauveuse* : *Une rigueur (...) pourtant SAUVEUSE* (P. de La Gorce).

637 **VAINQUEUR**, adjectif, n'a pas de forme féminine. On peut, pour le féminin, emprunter à *victorieux* la forme *victorieuse*.

## II. SINGULIER / PLURIEL

Ne changent pas au pluriel :

638	bath (argot fam.)	gnangnan (gnian-gnian)	mastoc olé olé	rococo rosat
	capot	melba	riquiqui	standard
	chic	kaki	(rikiki)	sterling

Ex. : *Nous sommes demeurés CAPOT* (Littré). — *Des chaussettes KAKI* (A. Maurois). — *Ces potages STANDARD* (J. Romains). — *Cinquante livres STERLING* (Ac.). — *Toutes les femmes CHIC de Saïgon* (Cl. Farrère).

639 **N.B.** Pour le pluriel de *chic*, il y a de l'indécision ; on le trouve assez souvent avec un *s* : *Des gens CHICS* (M. Proust). — *Dans des bals CHICS* (Montherlant). — *Chez les maitresses de maison les plus CHICS* (H. Troyat).

**640 ADJECTIFS EN -AL.** D'une manière générale, les adjectifs en *-al* forment leur pluriel masculin en *-aux* : *Brutal, brutaux*.

Un petit nombre forment leur pluriel en *-als* : *Mendians* BANCALS, *termès* CAUSALS, *rocs* FATALS, *sons* FINALS, *paysages* NATALS, *combats* NAVALS, *systèmes* TONALS, *conflits* TRIBALS.

**641** N.B. 1. *Banal*, terme de féodalité, fait au pluriel masculin *banaux* : *Fours, moulins* BANAUX. — Dans l'emploi ordinaire, il fait *banals*, mais souvent aussi *banaux* : *Après des compliments* BANALS (Ch. de Gaulle). — *Des pastiches assez* BANALS (M. Brion). — *Quelques mots* BANAUX (R. Rolland). — *Une mosaïque originale d'éléments* BANAUX (J. Rostand).

2. *Marial*. Pour le pluriel de cet adjectif, il y a eu quelque indécision : le Grand Robert donne *mariaux*, mais le Petit Robert, *marials*. C'est cette dernière forme qui prévaut : *Textes* MARIALS (P. Laurentin). — *Sanctuaires* MARIALS (H. du Manoir).

**642 ANGORA**, est invariable si l'on suppose l'ellipse de « race » : *Des chats* ANGORA (Littré). — *D'adorables chattes* ANGORA (P. Loti).

Mais presque toujours on fait suivre à *angora*, adjectif ou nom, les règles normales de l'accord : *Les trois chats* ANGORAS (J.-L. Vaudoyer). — *Chats, chèvres, lapins* ANGORAS (Robert).

### *Quelques particularités*

**643 MEILLEURS VŒUX.** Les formules de civilité *meilleurs vœux*, *meilleurs souhaits*, etc., sont critiquées par certains théoriciens du bon langage : ce qu'on veut exprimer, disent-ils, ce ne sont pas des vœux, des souhaits *meilleurs* [= comparatif] que d'autres, mais *les meilleurs* possible [= superlatif].

Sans doute, la stricte correction demanderait là, soit l'article défini, soit un possessif : *Les meilleurs vœux de...*, *mes meilleurs vœux*. — Mais *meilleurs vœux*, *meilleurs souhaits*, etc., sont si fréquents, surtout à l'époque de la Noël et du nouvel an, qu'il serait difficile de les chasser de l'usage. Avec André Thérive (*Procès de langage*, p. 115) on peut



— tout en regrettant leur brièveté peu courtoise — les accueillir comme formules figées, stéréotypées ; cf. : *Meilleures amitiés de votre vieil ami* (H. de Balzac). — Mais on fera toujours mieux de leur préférer : « les meilleurs vœux de... », « mes meilleurs vœux ».

**644** N.B. 1. *Plus meilleur*, comparatif redondant, est de la langue populaire. Ne dites pas : *Plus ce vin vieillira, plus il sera meilleur* ; dites : ... *meilleur il sera* (ou : *plus il sera bon*).

2. *Meilleur*, quoi qu'en disent certains puristes, peut être modifié par *beaucoup* : *Ce vin est beaucoup meilleur* (Ac.).

**645 PLUS BON**, en principe, ne peut pas se dire.

Toutefois *bon* peut s'employer avec *plus* quand les deux mots sont séparés par un verbe : **PLUS une œuvre est BONNE, plus elle attire la critique** (Flaubert).

De même quand *bon* est pris au sens de « simple, crédule » : *Vous êtes bon de croire cela ! — Et vous, vous êtes encore PLUS BON de croire ceci*.

À noter que, dans les phrases suivantes, *plus* et *bon* n'ont pas entre eux le rapport existant dans le comparatif *plus bon* : *Il est bon plus que juste* [*plus* est lié à *que*]. — *Cette phrase sera plus ou moins bonne selon que...* (Littré) [*plus ou moins* = locution adverb.]. — *On ne saurait être plus bon enfant, plus bon vivant, plus bon apôtre* [*bon enfant, bon vivant, etc.* = noms composés].

À noter aussi qu'avec des expressions comme *bonne foi, bon mot, bon vivant, bonne volonté*, etc., si *bon* est, pour le sens, absolument inséparable du nom, l'expression peut s'accommoder de *meilleur* : *C'est le MEILLEUR bon vivant que j'aie vu*. — *Un de vos MEILLEURS bons mots*. — Mais si l'assemblage « *bon + nom* » n'est pas absolument indissoluble, *bon* s'accommode mal de *meilleur* ; on dira : *Avec la meilleure volonté du monde...* (plutôt que : *avec la meilleure bonne volonté...*).

**646 PIRE, PIS**. *Pire* (du lat. *pejor*, comparatif de *malus*, mauvais), beaucoup moins courant que *plus mauvais*, appartient à la même famille que *pis* (lat. *pejus*, neutre de *pejor*).

Les deux mots s'emploient comme adjectifs ou comme noms : *C'est bien la PIRE peine* (Verlaine). — *Pour les vieillards, c'est bien PIRE* (A. Maurois). — *Il n'y a rien de PIS*

*que cela* (Ac.). — *En mettant tout au PIS* (Id.). — *En mettant tout au PIRE* (Fr. Mauriac). — *Le PIS du destin* (La Font.). — *Ce qu'il y a de PIS* (Diderot). — *Ce qu'il y a de PIRE* (A. Arnoux).

**647 ANTÉRIEUR, EXTÉRIEUR, INFÉRIEUR, INTÉRIEUR, POSTÉRIEUR, SUPÉRIEUR** (qui sont étymologiquement des comparatifs) — ainsi qu'**infime, intime, minime, ultime** (qui sont étymologiquement des superlatifs) peuvent descendre au niveau de simples positifs et se prêter à une variation en plus ou en moins : *Il serait TRÈS INFÉRIEUR à ces Iroquois* (Voltaire). — *Une salle PLUS INTÉRIEURE* (J. Romains). — *Aide-major de classe TRÈS INFIME* (A. Daudet). — *Un incident TRÈS MINIME* (G. Duhamel).

**648** Certains adjectifs exprimant un haut degré ou une idée d'absolu peuvent, à l'occasion, admettre les variations en plus ou en moins ; tels sont :

absolu	énorme	excellent	impossible	suprême
achevé	essentiel	extrême	indispensable	total
divin	éternel	immense	parfait	universel

**Ex. :** *Une catastrophe PLUS ABSOLUE* (Montherlant). — *L'ouvrage LE PLUS ÉNORME* (Michelet). — *Dans LA PLUS EXCELLENTE acception de ces deux mots* (E. Fromentin). — *Les mots LES PLUS INDISPENSABLES* (Nerval). — *À partir d'une ruine SI TOTALE* (Fr. Mauriac).

### III. ACCORD DE L'ADJECTIF

**Règle générale :** accord en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel l'adjectif se rapporte.

**649 NOMS JOINTS PAR ET.** 1. Si l'adjectif qualifie plusieurs noms joints par *et*, il se met au pluriel : *Un livre et un cahier NEUFS*.

Quand les mots qualifiés sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin pluriel : *Une tête et un buste HUMAINS* (A. France).

Quand l'adjectif a, pour les deux genres, des prononciations fort différentes, c'est généralement le nom masculin qu'on met, pour l'harmonie, à côté de l'adjectif : *Une tête et un buste HUMAINS* plutôt que *un buste et une tête HUMAINS*. — Certains auteurs en usent, en cela, librement : *Avec un savoir et une adresse MERVEILLEUX* (M. Proust).

2. Parfois l'adjectif se rapportant à plusieurs noms abstraits ne s'accorde pourtant qu'avec le plus rapproché : *Tant elles [les lettres] étaient mortifiantes pour la vanité et la jalousie PERSANE* (Montesquieu). — *Un goût et une aise NOUVELLE* (J. Giraudoux).

Le sens exige parfois cet accord avec le nom le plus rapproché : *Venez avec votre père et votre frère AÎNÉ*.

3. Plusieurs adjectifs au singulier peuvent se rapporter à un même nom, exprimé une seule fois, au pluriel : *Organiser les deuxième et troisième positions* (J. Romains). — *Les statues grecque et chinoise* (A. Malraux). — *Du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles* (J. Rostand).

Pour les divers tours possibles, voir n° 612.

**650 NOMS JOINTS PAR COMME, AINSI QUE, etc.** L'adjectif se rapportant à des noms joints par une conjonction de comparaison, s'accorde avec le premier : *L'aigle a le bec, ainsi que les serres, PUISSANT et ACÉRÉ*.

Mais l'accord se fait avec l'ensemble des noms si la conjonction a le sens de *et* : *Il avait la main ainsi que l'avant-bras tout NOIRS de poussière*.

**651 NOMS SYNONYMES ou EN GRADATION.** Accord avec le nom le plus rapproché : *Il a montré un courage, une énergie peu COMMUNE*. — *Une vigueur, un acharnement ÉTONNANT*. — *Il a conservé tout ENTIÈRE l'habileté, le talent qu'il avait*.

**652 NOMS JOINTS PAR OU.** Ordinairement, c'est l'idée de conjonction qui prévaut, et l'accord de l'adjectif se fait avec

l'ensemble des noms : *Par une ambition ou une rancune INDIGNES de son grand cœur* (J. Bainville).

L'adjectif s'accorde avec le dernier nom si c'est l'idée de disjonction qui prévaut ; cet accord est obligatoire quand l'adjectif ne qualifie évidemment que le dernier nom : *Autour d'eux une indifférence ou une hostilité PROFONDE* (J. et J. Tharaud). — *Pour écouter (...) parfois aussi un pianiste ou un flûtiste RENOMMÉ* (M. Brion). — *Une statue de marbre ou de bronze DORÉ*.

**653** Quand l'adjectif suit un nom complément déterminatif d'un autre nom, il s'accorde avec celui des deux noms que le bon sens indique : *Du poisson de mer FRAIS*. — *Deux bouteilles de vin ALGÉRIEN*.

**654** Nombre d'adjectifs (surtout des adjectifs courts entrant dans des expressions usuelles) s'emploient adverbialement ; ils sont évidemment invariables : *coûter cher, voir clair, chanter faux, sentir bon, raisonner juste, filer doux, s'arrêter court*, etc. : *Les cuivres, ciselés FIN* (P. Loti). — *Roide moustache, coupée COURT* (Montherlant). — *Arbres posés DROIT* (Saint-Exupéry).

Parfois ces adjectifs sont attribués ou adjectifs détachés : ils sont alors variables : *Il avait les cheveux coupés COURTS* (G. Duhamel). — *La route s'allongea, DROITE et boueuse* (Cl. Farrère).

**655** Certains noms pris adjectivement sont invariables quand ils sont encore sentis comme expressions elliptiques : *Des manières CANAILLE* [= semblables à celles de la canaille] (Littré). — *Leur nage [des grenouilles] allègre et BON ENFANT* (M. Genevoix). — *Les pantoufles BON ENFANT de la facilité collective* (J. d'Ormesson). — *Des étoffes BON TEINT*.

Mais s'ils ne sont pas sentis comme expressions elliptiques, ils varient : *Des paroles FARCES* (Littré). — *Des hommes GÉANTS sur des chevaux COLOSSES* (Hugo). — *Dans les meetings MONSTRES* (J. et J. Tharaud). — *Une Allemagne (...) BONNE ENFANT* (A. Siegfried). — *Des clins d'œil CANAILLES* (R. Sabatier).

## 656 MOTS DÉSIGNANT UNE COULEUR.

1. L'adjectif simple s'accorde ; mais l'adjectif composé est invariable : *Des étoffes* BRUNES. — *Des étoffes* BRUN CLAIR [= d'un brun clair].

2. Le nom (simple ou composé) reste invariable : *Des étoffes* MARRON [= de la couleur du marron]. — *Des favoris* POIVRE ET SEL [= de la couleur du poivre et du sel].

Cependant *écarlate, mauve, pourpre, rose*, devenus de véritables adjectifs, sont variables : *Des rubans* ÉCARLATES, MAUVES ; *des étoffes* POURPRES, ROSES.

## 657 ADJECTIFS COMPOSÉS.

1. Formés de deux adjectifs qualifiant tous deux le même nom : les deux varient : *Des filles* SOURDES-MUETTES. — *Des paroles* AIGRES-DOUCES.

Adjectifs tirés d'un mot composé : le premier élément est invariable : *La cour* GRAND-DUCALE, *les officiers* GRAND-DUCAUX. — *Les théories* LIBRE-ÉCHANGISTES. — *Populations* EXTRÊME-ORIENTALES. — *Origine* FRANC-COMTOISE (R. Martin du Gard). — *Diverses loges* FRANC-MAÇONNES (É. Henriot).

2. Formés d'un mot invariable et d'un adjectif : évidemment l'adjectif seul varie : *L'AVANT-DERNIÈRE page*. — *Rayons* ULTRA-VIOLETS. — *Les maigres vaches* NORD-AFRICAINES (M. Genevoix).

3. Formés de deux adjectifs dont le premier a la valeur adverbiale : ce premier élément est invariable : *Des personnes* HAUT PLACÉES (Robert). — *Trois enfants* MORT-NÉS (J. Rostand). — *Personnes* COURT-VÊTUES.

658 N.B. Dans certains cas, suivant un ancien usage, les deux éléments varient : *Des roses* FRAÎCHES CUEILLIES (Ac.). — *Les deux pages* GRANDES OUVERTES (J. Romains). — *Les yeux et la bouche* LARGES OUVERTS (J. Cocteau). — *Ils sont arrivés* BONS PREMIERS.

*Observations particulières*

659 AVOIR L'AIR. a) Si l'on donne à « air » le sens de « mine, physionomie », l'adjectif s'accorde avec « air » : *Elle a*

*l'air FAUX (Ac.). — C'est drôle, comme les gens ont l'air CONTENT (R. Rolland).*

*b) Si l'on prend « avoir l'air » comme synonyme de « paraître », l'adjectif s'accorde avec le sujet : Ils n'ont point l'air INDIGENTS (Taine). — Elle n'avait pas l'air trop FÂCHÉE (A. Maurois).*

## 660 DEMI, SEMI, MI.

*a) Demi, devant le nom est invariable et s'y joint par un trait d'union : Une DEMI-douzaine. — Toutes les DEMI-heures (Ac.).*

Après le nom, il s'y joint par *et*, et s'accorde en genre seulement : *Deux pommes et DEMIE. — Il est dix heures et DEMIE.*

On écrit : *midi et DEMI (Ac.) ; à minuit et DEMI (Id.).* — Cependant on rencontre fréquemment, chez les meilleurs auteurs : « *midi et demie* », « *minuit et demie* » : *Il est bientôt midi et DEMIE (M. Genevoix). — À minuit et DEMIE (A. France). — Vers minuit et DEMIE (J. Romains).*

*b) Demi, semi, devant un adjectif sont invariables et s'y joignent par un trait d'union : Ses ais DEMI-pourris (Boileau). — Je suis DEMI-morte ! (E. Rostand.) — Populations SEMI-nomades.*

*À demi* s'emploie de même, mais rejette le trait d'union : *La statue était à DEMI voilée (Ac.).*

*Semi, devant le nom est invariable : il s'y joint par un trait d'union : Les SEMI-voyelles.*

*c) Mi est toujours invariable et se joint par un trait d'union au mot avec lequel il forme corps : La MI-carême. Les yeux MI-clos. À MI-hauteur.*

## 661 ÉGAL (n'avoir d'~ que). Pour l'accord de *égal*, adjectif substantivé, l'usage est indécis :

Tantôt l'accord se fait avec le sujet de « avoir » : *Edmont, dont le dévouement n'avait d'ÉGAL que la conscience scientifique (A. Dauzat). — Avec un intérêt qui n'a d'ÉGAL que l'attention de mon petit chien (Ch. Maurras).*

Tantôt il se fait avec le second terme du rapport : *Avec un tact et une souplesse qui n'ont d'ÉGALE que sa superbe loyauté* (Cl. Farrère). — [Molière] *n'a d'ÉGAUX en puissance sereine que Montaigne et Shakespeare* (A. Suarès).

**662 D'égal à égal.** Chacun des deux termes peut rester invariable : *Elle parle à Dieu presque d'ÉGAL À ÉGAL* (J. Green).

Mais on peut aussi faire accorder chaque terme avec le mot auquel il se rapporte : *Au milieu de merveilles qu'il traitait d'ÉGAL À ÉGALES* (J. Giraudoux).

**663 Sans égal.** Accord avec le mot auquel *égal* se rapporte : *Une imprudence sans ÉGALE* (Ac.). — *Des beautés sans ÉGALES*.

Avec un masculin pluriel, *sans égal*, selon le Grand Larousse de la Langue française, reste invariable : *Des chagrins sans ÉGAL*. — Cette opinion ne paraît pas fondée : on ne voit pas ce qui empêcherait de dire ou d'écrire : *Des chagrins, des malheurs, des champions, des apprêts... sans ÉGAUX*.

**664 DES PLUS, DES MOINS, DES MIEUX.** L'adjectif en rapport avec une de ces trois expressions s'accorde presque toujours avec le nom pluriel logiquement évoqué par *des* (= parmi les, entre les) : *Notre souper fut des plus SIMPLES* (Th. Gautier). — *Ce travail est des plus DÉLICATS* (Ac.). — *Quoique latiniste des moins SÛRS de soi* (P. Valéry). — *Un toast des mieux RÉDIGÉS* (A. Thérive).

Dans certains cas où il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose, on met parfois l'adjectif au singulier : on prend alors *des plus, des moins, des mieux* au sens de « très », « très peu », « tout à fait bien » : *La situation était des plus EMBARRASSANTE* (G. Duhamel).

C'est même ce singulier qui est logiquement demandé quand l'adjectif se rapporte à un pronom neutre : *C'était, en effet, des plus INTÉRESSANT* (P. Vialar).

**665 FEU** signifiant « qui est mort depuis peu » ne s'emploie guère que dans la langue littéraire ou dans la langue juridique ou administrative. — Il varie quand il est placé entre l'article (ou le possessif) et le nom : *La FEUE reine* (Ac.). — *Les*

FEUS *rois de Suède et de Danemark* (Id.). — *Toute votre FEUE famille* (J.-P. Sartre).

Dans les autres cas, il est invariable : *J'ai ouï dire à FEU ma sœur...* (Montesquieu). — *FEU mes oncles* (Littré).

Dans l'usage courant, on emploie *pauvre* ou *défunt* : *Ton PAUVRE arrière-grand-père me disait...* (Fr. Mauriac). — *DÉFUNT mon père aussi en était adepte* (R. Martin du Gard). — *DÉFUNTE ma mère* (G. Bernanos).

**666 FIN**, pris adverbialement au sens de « complètement », est invariable selon la syntaxe moderne, mais souvent on le fait varier, suivant la syntaxe ancienne : *Nous sommes seuls, FIN seuls* (J. Richepin). — *Quand elle était FIN prête* (H. Duvernois). — *Ils sont rentrés à l'aube, tous FIN saouls* (G. Bernanos). — || || *Elle [une balle] était FINE bonne, celle-là* (G. Duhamel). — *Aussi FINS saouls les uns que les autres* (R. Verceles).

**667 FRANC DE PORT**. Expression vieillie (on dit plutôt aujourd'hui : *affranchi*, pour une lettre, — et *franco*, pour un colis). — Invariable si l'expression est rapportée au verbe : *Recevoir FRANC DE PORT une lettre et un paquet* (Ac.). — Variable si elle est rapportée au nom : *Recevoir une caisse FRANCHE DE PORT* (Ac.).

**668 HAUT et BAS**, pris adverbialement, sont invariables dans : *J'en viendrai à bout HAUT la main* (Ac.). — *HAUT les mains !* — *BAS les armes !*

**669 DE GUERRE LASSE**. L'adjectif est toujours au féminin (ce qui s'explique, semble-t-il, par le fait qu'autrefois l's de *las* se prononçait à la pause : on a cru voir là un féminin) : *Le chauffeur, de guerre LASSE, avait sans doute accepté de charger un piéton persuasif* (J. Cocteau).

**670 IL N'Y A DE ... QUE**. Quand un adjectif est en rapport avec *il n'y a de ... que, il n'y a pas plus ... que, tout ce qu'il y a de...*, [ceci ou cela] *n'a de... que*, souvent il se met au mascu-



lin singulier (proprement : au neutre) : *Il n'y a de VRAI que la richesse* (Musset). — *Il n'y a pas plus DOUILLET que les hommes* (J. Giraudoux). — *Toute émotion n'a d'EXQUIS que sa surprise* (A. Gide).

Mais il peut aussi s'accorder avec l'élément substantif que la pensée lui donne comme support : *Il n'y a de PURS que l'ange et que la bête* (P. Valéry). — *C'est une mort tout ce qu'il y a de plus NATURELLE* (P. Vialar). — *Ce sont des gens tout ce qu'on fait de plus GENTILS* (A. Chamson).

**671 MEILLEUR MARCHÉ.** Dans des phrases comme *Elle cherche la MEILLEUR marché des cotonnades ; je voudrais des chaussures MEILLEUR marché*, l'adjectif *meilleur* doit être au masculin singulier, parce qu'il se rapporte à *marché*.

**672 NOUVEAU.** Invariable dans : *Les NOUVEAU-NÉS* (Littré). — *Une petite fille NOUVEAU-NÉE* (Colette). — *D'autres beautés NOUVEAU-NÉES* (Ch. Maurras). — *Des vins NOUVEAU percés* (Littré) [peu usité ; on emploie plutôt « nouvellement »].

Variable, devant un participe passé pris substantivement dans : *Des NOUVEAUX mariés* (Ac.). — *Une NOUVELLE convertie* (Littré). — *Il y eut un court colloque entre les NOUVELLES venues* (R. Martin du Gard).

Pour former les adjectifs correspondant à *Nouveau-Québec*, *Nouvelle-Zélande*, etc., on change *nouveau* (ou *nouvelle*) en *néo*, invariable : *Les mines NÉO-QUÉBÉCOISES*, *les Alpes NÉO-ZÉLANDAISES*.

**673 NU.** Invariable dans *nu-tête*, *nu-bras*, *nu-jambes*, *nu-pieds*, *nu-pattes* : *Elle s'était levée NU-jambes*, *NU-pieds* (Maupas-sant). — *Aller NU-tête*.

Variable après le nom : *Aller la tête NUE*. — *Il lui parle tête NUE* (Ac.). — *Marcher pieds NUS* (Id.).

*Nue-propriété* (propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit) : au pluriel : *des nues-propriétés ; des nus-propriétaires*.

*À nu* : locution adverbiale, invariable : *Mettre un membre, une plaie à NU* (Ac.). — *D'abord leurs escoffions [= coiffes] ont volé par la place | Et, laissant voir à NU deux têtes sans cheveux, | Ont rendu le combat risiblement affreux* (Molière).

**674 PASSÉ et PRÉCIS**, après une indication d'heure, s'accordent avec *heure(s)*, ou *midi*, ou *minuit* : *Il est dix heures PASSÉES, dix heures PRÉCISES*. — *À une heure vingt PASSÉE, à une heure et demie PRÉCISE* ; *à deux heures et demie PASSÉES, ou PRÉCISES*. — *À midi PASSÉ, à minuit PRÉCIS*.

**675 PLAIDER COUPABLE, ~ INNOCENT**. Dans ces expressions, qui signifient respectivement « reconnaître la culpabilité en se faisant fort de l'excuser ou de l'atténuer », « plaider l'innocence », les mots *coupable* et *innocent* restent généralement invariables : *Les accusés y ont [dans un procès], grande nouveauté, plaidé non COUPABLE* (L. Martin-Chauffier). — *Ils plaident INNOCENT*.

L'invariabilité peut s'expliquer par le fait que l'adjectif semble traité comme s'il qualifiait un complément neutre impliqué dans le verbe : *Ils plaident COUPABLE* (OU : INNOCENT) = ... qq.ch. de coupable (qq.ch. d'innocent).

Cependant la variabilité de l'adjectif ne serait pas illogique : *Ils plaident COUPABLES* (OU : INNOCENTS) = ... qu'ils sont *coupables* (ou : *innocents*).

**676 POSSIBLE**, selon la règle traditionnelle, est invariable après un superlatif (*le plus, le moins, etc.*) : il se rapporte alors au pronom impersonnel *il*, sous-entendu : *Il lui adressait les compléments les plus justes POSSIBLE* (Flaubert) [= les plus justes qu'il était possible]. — *Je pose le moins de questions POSSIBLE* (J. Green).

Il est variable dans les autres cas (il se rapporte alors à un nom) : *Vous pouvez tirer sur tous les gibiers POSSIBLES* (Mérimée).

**N.B. 1.** La distinction serait bonne à observer, mais souvent les auteurs la négligent et font varier *possible* dans des phrases comportant un superlatif : *Il voulait lui donner le plus de choses POSSIBLES* (J. Giono). — *Il fait charger le plus de machines POSSIBLES sur des péniches* (A. Maurois).

2. Quand *possible* est placé immédiatement après *le plus, le moins, etc.*, il est invariable : *Voir le plus POSSIBLE de gens de toutes sortes* (M. Achard).

**677 PROCHE**, adjectif, signifie « qui est à peu de distance, soit dans le temps, soit dans l'espace » : *Rappelez-vous les faits, ils sont encore PROCHEs*. — *Nos plus PROCHEs voisins*.

*Proche*, adverbe [= près] et *proche de*, locution prépositive, sont plutôt archaïques : *Mes amis demeurent ici PROCHE*. — *Ces gens habitent PROCHE DE chez moi, PROCHE l'église*.

**678 SEC**. On écrit : « en cinq *secs* » (= très rapidement) ou, plus souvent : « en cinq *sec* » : *Je te joue cela en cinq SEC ou SECS* (Littré). — *Les marier en cinq SECS* (Colette). — *Régler une affaire en cinq SEC* (Ac.).

**679 SEUL À SEUL**. Chacun des deux adjectifs peut rester invariable : *La vieille fille (...) laissait les époux SEUL À SEUL* (Daniel-Rops).

Mais on peut aussi faire accorder chaque adjectif avec le nom auquel il se rapporte : *C'était la première fois qu'il se trouvait SEUL À SEULE avec Élise* (R. Boylesve). — *Elle parlerait SEULE À SEUL avec Nicolas* (H. Troyat).

#### IV. NUMÉRAUX

**680 SEPTANTE, HUITANTE, NONANTE**, formes anciennes, ont été supplantées par *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix*. — Toutefois *septante* et *nonante* persistent en Belgique, en Suisse romande, dans les Vosges orientales. — *Huitante* est courant en Suisse romande, sauf à Genève ; il y est (même à Genève) d'un usage régulier dans les services officiels (armée, téléphones, etc.).

Certains auteurs emploient parfois *septante* et *nonante* pour donner à la phrase une couleur provinciale : *Félicité, la mendicante aveugle de NONANTE ans* (A. Arnoux). — *Il était encore bel homme, malgré ses SEPTANTE-deux ans* (É. Henriot).

**681 ET dans les numéraux.** — *Et* ne s'emploie, dans les noms de nombre, que pour joindre *un* aux dizaines [sauf dans *quatre-vingt-un* (Ac.)] et dans *soixante et onze*. On dit donc : *vingt ET un, cent trente ET un, à soixante ET onze ans*, etc.

Ne mettez pas *et* (cela serait archaïque) dans : *Cent un, cent deux, trois cent un, mille deux cent cinq, mille un*, etc. : *Dans cent un ans* (Ac.). — *Trois cent un coups de canon* (H. Troyat). — *Mille un fagots* (Littré).

**N.B.** 1. On dit, dans un sens indéterminé, *mille et un* [= un grand nombre] : *J'entends bien qu'il ne s'agit pas ici des MILLE ET UNE démarches de l'humble vie quotidienne* (G. Duhamel). — On emploie semblablement *cent et un* (mais assez rarement ; on dit plutôt *cent et cent* ou *cent tout court*).

2. On dit *mille et trois* en parlant des conquêtes de don Juan.

3. On dit, avec *et* : « Cent et quelques », « mille et quelques », — ou encore : « cent et des », « mille et des » : *Je ne possédais que cent ET quelques francs.* — *Une dette de cinq cents ET des francs.*

**682 TRAIT D'UNION.** Dans les adjectifs numéraux composés, on met le trait d'union entre les éléments qui sont l'un et l'autre moindres que cent (sauf s'ils sont joints par *et*) : *Trente-huit ; soixante-dix-sept ; mille deux cent trente-cinq francs.*

Pour les ordinaux, l'usage est assez indécis : *La deux centième année* (Ac.). — *Le numéro quatre-centième* (Littré). — *La deux-millième place* (Id.).

**683 UN.** 1. On dit généralement : *page UN, page trente et UN, strophe vingt et UN*, etc. ; mais on peut dire aussi : *page UNE, strophe vingt et UNE*, etc.

2. On dit : *vingt et UN mille livres de rente, trente et UN mille cartouches, quarante et UN mille tonnes*, etc. ; *un*, dit Littré, porte non pas sur le nom féminin, mais sur *mille*.

Mais, avec Thérive, on peut réclamer, dans ces expressions, l'accord de *un* avec le nom féminin.

3. Dans l'indication de l'heure, on dit : *Il est trois heures UNE ; à dix heures moins UNE, à six heures vingt et UNE*, etc.

Martinon admet là *un* au masculin, mais l'usage courant demande *une*.

**684 DEUX OU PLUSIEURS** se justifie tout aussi bien que « un ou plusieurs » : *plusieurs*, en effet, est essentiellement un comparatif, et l'expression se résout en « deux ou un nombre plus grand » : *La société est un contrat par lequel DEUX OU PLUSIEURS personnes conviennent de mettre quelque chose en commun* (Code civil).

*Plusieurs* peut s'employer comme pronom : *PLUSIEURS pensent que...* (Littré). — *Ceci nous fut redit par PLUSIEURS* (A. Gide).

**685 VINGT et CENT** prennent un *s* quand ils sont multipliés par un autre nombre et qu'ils terminent l'adjectif numéral : *Quatre-VINGTS francs*. — *Mutilé à quatre-VINGTS pour cent* (J. Mistler). — *Trois CENTS mètres*. — *Nous étions cinq CENTS*. — *Mais : quatre-VINGT-deux francs*. — *Trois CENT quinze mètres*. — *Nous étions cinq CENT trente*. — *Les VINGT livres reçus*. *Tous les CENT mètres*.

N.B. 1. L'idée d'un multiplicateur est parfois exprimée d'une façon indéfinie : *Je fis quelques CENTS mètres* (Alain-Fournier).

2. *Vingt* et *cent*, employés pour *vingtième* ou *centième*, sont invariables : *Page quatre-VINGT* (Ac.). — *Chant premier, vers deux CENT* (Id.).

3. *Cent* employé pour « centaine » est un nom, et varie au pluriel : *Deux CENTS d'œufs, de fagots* (Littré). — De même quand il désigne certaines monnaies [le centième de l'unité principale] : *Deux dollars cinquante CENTS* [prononc. : *sèn'rl*].

**686 MILLE**, adjectif numéral, est invariable : *Deux MILLE hommes*. — *Quatre MILLE cinq cent dix francs*. — *Le chiffre des MILLE*.

Quand il s'agit de la date des années de l'ère chrétienne, on écrit traditionnellement *mil* si ce mot commence la date et est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres : *L'an MIL sept cent* (Ac.). — *MIL huit cent onze !* (Hugo.)

Mais : *Aux environs de l'an MILLE* (É. Henriot). — *Quand l'an deux MILLE arrivera* (A. Rousseaux).

N.B. La règle qui vient d'être donnée est précaire ; en particulier, l'orthographe « l'an *mil* » est fréquente : *Depuis l'an MIL* (P. Loti). — *Vers l'an MIL* (M. Barrès). — On trouve aussi : « l'an deux *mil* » : *La grande peur de l'an Deux MIL* (F. Gregh).

*Mille* désignant une mesure itinéraire est un nom et prend un *s* au pluriel : *Ce navire parcourt tant de MILLES à l'heure* (Ac.). — *À deux mille MILLES de tout secours* (H. Bazin).

La règle s'applique aussi au terme anglais *mile* : *Battre le record des dix MILES*. — *Les 500 MILES d'Indianapolis*.

On écrit : *Des MILLE et des cents* [= beaucoup d'argent] ; — *Plusieurs MILLE d'épingles*. — *Deux MILLE de paille*.

*Millier, million, milliard, milliase, billion*, etc., sont des noms et prennent un *s* au pluriel (bien observer qu'ils n'empêchent pas l'accord de *vingt* ou de *cent*) : *Des MILLIERS de gens*. — *Quatre-vingts MILLIONS de francs*. — *Deux cents MILLIARDS cinq cent mille francs*.

**687** **ZÉRO** est un nom et prend un *s* au pluriel : *Deux ZÉROS*.

Il ne s'emploie pas comme adjectif ; toutefois on dit bien : *zéro faute, zéro franc, zéro centime, zéro degré, zéro heure* : *L'usage tend à s'introduire de numérotter les heures de 0 heure à 24* (Ac.).

**688** S'ils se trouvent associés à un nom de nombre, *autres, derniers, mêmes, premiers, prochains*,... se placent après ce nom de nombre : *Les dix AUTRES vers, les deux DERNIÈRES strophes, les trois MÊMES chiffres, les trois PREMIÈRES voitures, les deux PROCHAINES semaines*.

Toutefois quand un groupe est considéré comme unité (par ex. quand on compte par dizaines, par centaines, etc.), ces adjectifs se placent avant l'indication du groupe : *Les PREMIERS cent francs, les DERNIERS mille francs que je vous donne*. — *Les PROCHAINES mille exemplaires que vous m'enverrez*. — *Pendant les MÊMES cinq années* (Ch. de Gaulle).

## V. POSSESSIFS

**689** **MON, TON, SON** s'emploient au lieu de *ma, ta, sa* devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet : *MON erreur, TON âme, SON habitude, SON aimable réponse*.

Cependant devant *huitaine*, *huitième*, *ululation*, *yole*, *Yolande* et *onzième*, on emploie *ma*, *ta*, *sa* : *MA huitaine d'œufs*, *TA huitième victoire*, *SA ululation*, *SA yole*. — *SA Yolande* (Fr. Mauriac). — *Dans SA onzième année* (Ac.).

Pour *ouate*, *hyène*, il y a de l'hésitation : *En SA ouate d'azur* (J. Laforgue). — *Dans SON ouate* (Ph. Hériat). — *TA hyène* ou *TON hyène*.

De même avec l'article ou avec *de* : *Acheter de L'ouate* (Ac.). — *De LA ouate* (Id.). — *Une couverture D'ouate* (Id.). — *Turban DE ouate* (R. Martin du Gard). — *L'hyène* (Ac.). — *LA hyène* (Flaubert).

**690 BATTRE SON PLEIN.** Se dit de la marée qui, arrivée à son plus haut point, reste stationnaire quelque temps ; — dans le langage courant, l'expression se prend, par métaphore, au sens de « être complet, être à son comble ».

*Plein* est donc là un nom précédé du possessif. Ainsi on dira : *En état de transe, je bats MON plein* (A. Gide). — *Les grèves russes battent LEUR plein* (H. Troyat).

**691** Dans l'emploi interpellatif, ordinairement *père*, *papa*, *grand-père*, *grand-papa*, *bon-papa*, *mère*, *maman*, *grand-mère*, *grand-maman*, *bonne-maman*, *oncle*, *tante*, *parrain*, *marraine* s'emploient sans possessif quand on parle avec une familiarité affectueuse, confiante : *Mère, je propose que nous continuions nos adresses* (R. Bazin). — *Écoutez, tante Henriette, je vais vous parler franchement* (A. Maurois).

*Frère*, *sœur*, *cousin*, *cousine* peuvent également se passer du possessif.

Avec *bru*, *gendre*, *neveu*, *nièce*, on emploie le possessif.

Immédiatement devant un prénom, le possessif exprime une tendresse profonde : *MON Victor, je suis heureuse...* (R. Bazin).

**692 USAGES MILITAIRES.** Un militaire, parlant à un supérieur militaire, dit, avec le *mon* : *mon général*, *mon colonel*, ..., *mon capitaine*, *mon lieutenant* (et, en France : *mon adjudant*, mais, en Belgique : *adjudant*) ; — sans *mon* : *sergent*, *caporal*.

En s'adressant à un maréchal : *Monsieur le maréchal*.

Un militaire, parlant à un inférieur militaire, énonce le grade, sans *mon* : *Colonel, capitaine, adjudant*, etc.

Un civil, s'adressant à un officier, n'emploie pas, en principe, le *mon* : *Général, lui dit Clemenceau, voici pourquoi nous vous avons appelé* (A. Maurois).

S'il y a une certaine intimité dans les relations, on emploie, à l'occasion, « mon cher », ou « cher » : *Je compte, mon cher général, que vous serez des nôtres*.

Assez souvent, les hommes d'un rang social inférieur à celui de l'officier emploient le *mon*, surtout s'ils ont été militaires. — Mais les femmes ne doivent jamais employer le *mon* ; toutefois une femme jeune s'adressant à un officier d'un âge respectable ou d'un grade élevé dira : *monsieur le général, le colonel...* ou : *monsieur* tout court.

**693** L'adjectif possessif est, en général, remplacé par l'article défini quand le rapport de possession est assez nettement indiqué par le sens général de la phrase, notamment devant les noms désignant des parties du corps ou du vêtement, les facultés de l'âme : *Il lève LA tête, ouvre LES yeux, étend LES bras, me tire par LA manche. Il perd LA mémoire*.

Cette règle n'a rien d'absolu : pour peu qu'on veuille marquer la personnalisation de celui dont il s'agit, on met le possessif : *Il étend SES bras* (Diderot). — *Il la tire familièrement par SA manche* (M. Prévost). — *J'ai mal dans MES jointures* (Colette).

D'autre part, le possessif est demandé quand il faut éviter l'équivoque, quand il s'agit d'une chose habituelle ou quand le nom est qualifié ou précisé par un complément : *Donnez-moi VOTRE bras* (dit le médecin). — *Elle a SA migraine* (A. France). — *Un Saxon étendu, SA tête blonde hors de l'eau* (A. Daudet). — *Ils t'ont coupé TES beaux cheveux, TES cheveux d'ange blond*.

#### **694 CHACUN** et le possessif.

a) Quand *chacun* renvoie à un pluriel de la 1<sup>re</sup> ou de la 2<sup>e</sup> personne, on emploie *notre, nos, votre, vos* : *Nous suivions chacun NOTRE chemin* (Lamartine). — *Nous avons chacun NOS soucis*. — *Vivez chacun de VOTRE côté* (Ac.). — *Vous vous retirerez (...) chacun dans vos États* (Hugo).



La règle laisse de la latitude ; en particulier, *chacun de son côté* est fréquent : *Nous sommes tous partis, chacun de SON côté* (G. Duhamel). — *Nous sommes six cents (...) chacun sur SON cheval* (A. de Châteaubriant).

b) Quand *chacun* renvoie à un pluriel de la 3<sup>e</sup> personne, on emploie, au choix, *son, sa, ses* — ou *leur(s)* : *Les deux clerks écrivaient, chacun à SA table* (Hugo). — *Rien d'impossible à ce que deux ou plusieurs de ces variétés (...) gardent chacune SES caractères particuliers* (A. France). — *Ils gagnèrent chacun LEUR place* (Hugo).

695 Lorsque chacun des possesseurs ne possède qu'un seul objet, on emploie, selon le point de vue de l'esprit :

a) les singuliers *notre, votre, leur, si*, dans l'ensemble des possesseurs, on envisage l'individu : *Mes compagnons, ôtant LEUR chapeau goudronné...* (Chateaubriant). — *Nous ôtons NOTRE manteau*.

b) les pluriels *nos, vos, leurs, si* on envisage la pluralité ou la variété du détail : *Ils prirent LEURS manteaux et LEURS chapeaux* (M. Brion). — *Nous pouvons encore nous appeler par NOS noms* (M. Arland).

N.B. On met, au choix, le singulier ou le pluriel, dans des phrases du type : *Ils sortent avec leur(s) femme(s)* : *Nous laissons NOS chères compagnes* (La Font.). — *Ils aimaient LEURS femmes* (Montesquieu). — ||| *Des hommes brillants venus à Balbec sans LEUR femme* (M. Proust). — *Sur cinq hommes mariés (...) trois avaient déjà retrouvé LEUR femme* (A. Chamson).

## VI. INDÉFINIS

696 AUCUN et NUL s'emploient normalement au singulier ; ils se mettent au pluriel quand ils se rapportent à des noms qui n'ont pas de singulier ou qui ont, au pluriel, un sens particulier : *AUCUNS frais*. *NULLES funérailles*. — *AUCUNS apprêts !* (Hugo.) — *Elles non plus ne toucheraient AUCUNS gages* (J. Schlumberger).

On les trouve aussi au pluriel, en dehors des deux cas qui viennent d'être signalés (mais cela a un air d'archaïsme

et sort du commun usage) : AUCUNES choses ne méritent de détourner notre route (A. Gide). — On ne doit surcharger NULLES créatures (A. France).

Cependant le pluriel se justifie parfaitement quand la phrase implique, quant au nom, une idée de pluralité ou quand elle suppose jonction, comparaison, ressemblance, opposition, etc. : NULS pépiements d'oiseaux n'égayaient cette solitude (H. Lavedan). — NULS chefs ne s'affrontaient (Ch. Péguy). — AUCUNES familles n'étaient plus unies que ces deux-là.

## 697 AUTRE.

1. Devant une indication de temps, *l'autre* se rapporte à un passé plus ou moins récent, parfois aussi à un avenir rapproché : *J'étais L'AUTRE jour dans une société où je me divertis assez bien* (Montesquieu). — *Mes infirmités me rendent si faible ! Cependant, j'aurais pu vivre jusqu'à L'AUTRE hiver, encore !* (Flaubert.)

2. Après *l'un et l'autre*, adjectif, le nom se met au singulier ou au pluriel : *L'un et l'autre CRIME* (J. Lemaitre). — *Sur l'une et l'autre RIVE* (M. Arland). — *Dans l'une et l'autre ATTITUDES* (Daniel-Rops). — *L'une et l'autre RIVES du Rhin* (J. Kessel).

3. Avec *l'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre*, adjectifs, le nom se met au singulier : *Il me faut désertier l'un ou l'autre RIVAGE* (M. Jouhandeau). — *Ni l'un ni l'autre ESCADRON n'arriva* (Michelet).

4. L'adjectif *autres*, devant un nom pluriel coordonné dont le sens générique englobe plusieurs noms qui précèdent, s'emploie bien dans des phrases comme : *Il collectionne les papillons, fourmis, mouches et AUTRES INSECTES*. — *De menus objets de menuiserie, tels que bagues, ronds de serviettes, coquetiers, manches d'ombrelles et AUTRES agréables BABIOLES* (É. Henriot).

Si, dans ces sortes de phrases, le nom pluriel terminant la série n'englobe pas les termes qui précèdent, l'effet est badin ou vulgaire ; il heurte fâcheusement le bon sens :

*Ces doctes traités, essais, précis, mémoires et AUTRES DISCOURS qui vont désormais orner votre solitude* (G. Duhamel). — *Le « cha-cha-cha », le « be-bop » et AUTRES « CHARLESTONS » sont des danses gaies* (P. Daninos).

5. *Autre* s'ajoute comme terme de soulignement ou d'opposition aux pronoms *nous, vous* : *Nous ne ferons pas cela, NOUS AUTRES.* — *Vous ne comprenez jamais rien, VOUS AUTRES !*

*Eux autres* appartient à la langue populaire ou très familière : *EUX AUTRES, ils ont discuté, avec le patron* (J. Giono).

6. *Entre autres.* Cette expression est le plus souvent en rapport avec un nom ou un pronom exprimé avant ou après elle : *J'ai vu les plus beaux tableaux de Rome, ENTRE AUTRES « la Transfiguration » de Raphaël* (Ac.). — *J'ai visité ENTRE AUTRES musées celui du Louvre.*

Mais, quoi qu'en pensent certains théoriciens du langage, *entre autres* s'emploie aussi absolument, comme substitut de « par exemple » ou de « en particulier » : *Je me souviens, ENTRE AUTRES, que M. Dubois nous récitait (...) de certains vers de Voltaire ou de lui* (Stendhal). — *Corps dur et solide, de la nature des rochers, qu'on emploie, ENTRE AUTRES, pour bâtir* (Littré). — *Je lis ceci ENTRE AUTRES : « Monsieur, au cours d'un voyage... »* (A. Hermant).

7. Le pluriel de *un autre* est *d'autres* : *D'AUTRES vont maintenant passer où nous passâmes* (Hugo). — Ne dites pas : *Des autres vont...*

8. *Un autre, d'autres*, sujets réels, ou attributs, ou objets directs, s'appuient sur le pronom *en* qui précède : *Je rapporte ce livre ; il m'EN faudrait un autre ; donnez-m'EN un autre, donnez-m'EN d'autres.* — *Votre habit est usé, il faut EN acheter un autre* (Ac.). — *Tu EN aimes un autre ?* (A. Daudet.)

Parfois cependant, ils se passent de l'appui du pronom *en* : *Quant à ses chansons, (..) elles célébraient d'autres que Gabrielle* (Nerval). — *Et si j'aimais un autre, tu m'aimerais toujours ?* (R. Rolland.) — *L'auteur de cette lettre — combien d'autres ai-je reçues ! — tuerait volontiers le général de Gaulle* (A. Malraux).

**698 CERTAIN.** On distingue, selon la place de *certain* :

*Un succès CERTAIN* (= assuré, incontestable) — et *un CERTAIN succès* (= partiel, pas complet, mal défini).

*Un certain* + nom propre indique que l'on ne connaît pas bien le personnage ; parfois il exprime le dédain : *Le personnage intéressant de la foire était UN CERTAIN Nissim Tobler* (J. et J. Tharaud). — *UN CERTAIN Chose m'a téléphoné.*

On dit au pluriel, sans différence de sens : *certaines choses, de certaines choses* ; à *certaines heures, à de certaines heures*, etc. : *Il y a CERTAINES choses, DE CERTAINES choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance* (Ac.).

**699 CHAQUE** doit, en principe, être suivi immédiatement d'un nom : *CHAQUE âge a ses plaisirs.*

**700** Dans la langue familière, ou commerciale, ou populaire, il s'emploie couramment d'une manière absolue, sans aucun nom exprimé après lui : *Ces cravates coûtent tant de francs CHAQUE.* — *Passer dans trois cabarets et boire plusieurs verres dans CHAQUE.*

Cela se rencontre parfois même dans la langue littéraire : *Les carrosses de louage (...) taxés cinquante-deux livres par an CHAQUE* (Hugo). — *Trois secteurs, trois jours dans CHAQUE* (M. Genevoix). — Il reste néanmoins qu'un tel emploi n'a guère été reçu jusqu'à présent dans le bon usage. — Dans la langue soignée, on dit, par exemple : *Ces cravates coûtent douze francs CHACUNE* (Ac.), — ou : *douze francs* (LA) PIÈCE, ou : *douze francs L'UNE.* — *Les cartons coûtaient alors deux sous PIÈCE* (A. Chamson).

**701 Chaque,** suivi d'un numéral et d'un nom, peut servir à marquer la périodicité : par exemple : *chaque huit jours.* Les puristes protestent et veulent qu'on dise : *de huit (jours) en huit jours* ou *tous les huit jours.*

Il faut bien constater cependant que le tour incriminé est assez fréquent dans l'usage littéraire : *Il est bien juste que*

*pour CHAQUE mille francs je vous donne vingt-cinq francs* (Sévigné). — *CHAQUE dix minutes* (M. Barrès). — *On recense seulement une fois CHAQUE quatrième année* (Cl. Farrère). — *Soixante-dix avions CHAQUE vingt-quatre heures* (J. Kessel). — *CHAQUE huit jours* (M. Druon).

**702** **Entre chaque, entre chacun** s'emploient tout à fait couramment, même (en dépit des puristes) dans la langue littéraire, au sens de « dans chaque intervalle de la série dont il s'agit ». Quelques-uns estiment qu'on pourrait, plus logiquement, employer *après*.

Il n'empêche que *entre chaque, entre chacun* sont anciens et ont la caution de cent et cent excellents auteurs : *Entre CHASCUNE tour* (Rabelais). — *Entre CHAQUE tilleul* (Diderot). — *Entre CHAQUE tableau* (Chateaubriand). — *Entre CHAQUE tige de blé* (Hugo). — *Entre CHAQUE phrase* (A. Chamson). — *Entre CHACUNE de ses phrases* (Th. Gautier). — *Entre CHACUNE de ces démarches* (J. Kessel).

**703** **MAINT** s'emploie comme adjectif, au singulier et, plus souvent, au pluriel : *Je l'ai rencontré en MAINTTE occasion* (Ac.). — *MAINTES gens vous diront que...* (Id.). — *MAINTES ET MAINTES fois j'en avais entendu parler* (J. de Lacretelle).

Après *maint et maint*, le nom se met au singulier, parfois aussi au pluriel : *Je fis mainte et mainte REMARQUE* (G. Duhamel). — *J'ai reçu maint et maint CONSEILS* (J. et J. Tharaud).

Comme pronom, *maint* est archaïque : *Une philosophie dont se réclame MAINT d'entre eux* (J. Benda). — *Un assez grand nombre de mythes dont MAINTS n'ont aucune chance de se réaliser bientôt* (Daniel-Rops).

**704** **MÊME** est adjectif et variable lorsque :

a) devant le nom, il exprime l'identité, la ressemblance : *Les MÊMES fautes ne méritent pas toujours les MÊMES châtiements.*

b) immédiatement après un nom ou un pronom, il souligne fortement ce que ce nom ou ce pronom désigne : *Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs* MÊMES (Ac.). — *Merci des livres que vous m'offrez ; ce sont ceux-là* MÊMES *que je désirais.* — *Dieu est la sagesse* MÊME, *la miséricorde* MÊME (Ac.).

705

N. B. 1. *Même* ainsi employé après un des pronoms personnels *moi, toi, soi, nous, vous, lui, eux, elle(s)* s'y joint par un trait d'union : *Nous-mêmes, eux-mêmes*, etc.

Pas de trait d'union après un pronom démonstratif : *Ceci même, cela même, ceux mêmes*.

2. On écrit *nous-même, vous-même* (sans *s*) quand *nous* ou *vous* ne désignent qu'une seule personne : *Nous-MÊME, maire soussigné, avons constaté le fait.*

3. *De même*, invariable, s'emploie parfois, comme attribut au sens de « semblable » : *Les femmes ne sont pas DE MÊME* (A. France).

706 **Même** est adverbe et invariable quand il marque l'extension ; il signifie alors « aussi, jusqu'à, de plus » et suppose toujours une idée de gradation : *Sa femme, ses enfants, ses amis* MÊME *se sont dévoués pour lui* (Ac.). — *Les plus sages* MÊME (Id.). — *Les domestiques* MÊME *étaient insolents* (L. Daudet).

N.B. 1. Dans beaucoup de cas, *même*, placé après un nom ou après un pronom démonstratif, peut être considéré comme adjectif ou comme adverbe : *Ces murs* MÊMES [= ces murs eux-mêmes] *ont des oreilles*, — ou : *Ces murs* MÊME [= ces murs aussi] *ont des oreilles.* — *Les malheurs* MÊME(S) *n'ont pas abattu son orgueil.* — *Ceux* MÊME(S) *que cet homme avait sauvés l'ont trahi.*

2. On peut reconnaître que *même* est adverbe à ce signe qu'il pourrait être placé devant l'article ou le déterminatif, ou le pronom démonstratif : *Les domestiques* MÊME *étaient insolents* [= même les domestiques...]. — *Ceux* MÊME *qu'il avait sauvés l'ont trahi* [= même ceux qu'il avait sauvés...].

3. Quand *même*, adjectif, vient après plusieurs noms coordonnés par *et* ou juxtaposés, il s'accorde avec l'ensemble des noms s'il porte sur chacun d'eux : *Le premier-né ce fut la douceur et la patience* MÊMES (J. Supervielle).

Parfois cependant, il reste au singulier (selon l'accord dont il est question au n° 549,2) : *Elle était la bizarrerie et la bonne humeur* MÊME (Alain-Fournier).

4. *Même* est un nom dans *Cela revient au MÊME* et dans la phrase familière *C'est du pareil au MÊME*.

5. *Quand même* se dit familièrement au sens de « il faut l'avouer » ou de « on en conviendra » : *Une nuit de réflexion, c'est QUAND MÊME trop peu* (G. Duhamel).

**707 QUEL QUE** s'écrit en deux mots quand il est suivi du verbe ÊTRE ou d'un verbe similaire, soit immédiatement, soit avec l'intermédiaire d'un pronom (*il, elle, en...*) ; *quel* s'accorde alors avec le sujet du verbe : *QUELS que soient les humains, il faut vivre avec eux* (Gresset). — *QUELLE qu'en puisse être la difficulté, je remplirai ma tâche*.

S'il y a des sujets synonymes, l'accord se fait avec le plus rapproché : *QUELLE que soit votre valeur, votre mérite. restez modeste*.

S'il y a des sujets coordonnés par *ou* l'accord se fait avec les deux sujets ou avec le plus rapproché, selon que c'est l'idée de conjonction ou l'idée de disjonction qui domine : *QUELS que soient leur qualité ou leur mérite* (Montherlant). — *QUEL que fût le temps ou la saison* (H. de Régnier).

**708 QUELQUE**, en dehors de l'expression QUELQUE ... QUE, est adjectif et variable quand il se rapporte à un nom : *Dans QUELQUES jours*.

*Et quelques* s'emploie après un nom de nombre (le plus souvent égal ou supérieur à 20) pour indiquer que le nombre est un peu dépassé : *Nous étions à cette réunion quarante ET QUELQUES* (Ac.). — *J'avais dans ma bourse cent ET QUELQUES francs* (J. Vallès). — Parfois au singulier : *Quand on a vingt ans ET QUELQUE* (James de Coquet). — *Le train de dix heures ET QUELQUE*.

**709 Quelque**, dans l'expression QUELQUE ... QUE, s'écrit en un mot. Pour l'accord, distinguons :

1° Devant un nom, il est adjectif et variable : *QUELQUES raisons que vous donniez, vous ne convaincrez personne*.

2° Devant un simple adjectif, il est adverbe et invariable : *QUELQUE bonnes que soient vos raisons, ...*

3° Devant un adverbe, il est adverbe et invariable : *QUELQUE habilement que vous raisonniez, ...*

4° Devant un adjectif suivi d'un nom, il est adverbe et invariable s'il modifie l'adjectif (ce qu'on reconnaît à ce signe : le nom est *attribut* et le verbe subordonné est alors *être* ou un verbe similaire) : QUELQUE *bonnes raisons que soient ces témoignages, ...*

Sinon, il se rapporte au nom et est variable : QUELQUES *bonnes raisons que vous alléguiez, ...*

*Petit moyen pratique* (pour le 4°) : en ôtant l'adjectif devant le nom, on peut constater si *quelque* a encore ou non une raison d'être dans la phrase :

a) *Quelque* [bonnes] *raisons que soient ces témoignages...* : l'adjectif étant ôté, la phrase perd son sens ; cela montre que le support de *quelque* est bien là l'adjectif *bonnes*, qu'il sert à modifier comme adverbe.

b) *Quelques* [bonnes] *raisons que vous alléguiez...* : l'adjectif étant ôté, la phrase garde son sens général ; cela montre que *quelques* conserve son support, c'est-à-dire le nom ; il s'accorde donc avec lui.

Autre moyen pratique (pour le 4°) : *quelque* est adjectif quand on peut le remplacer par « quel que soit le, quelle que soit la, quel(le)s que soient les ».

**Quelque** est adverbe et invariable quand, devant un nom de nombre, il signifie « environ » ; de même dans l'expression *quelque peu* : *Falcone marcha QUELQUE deux cents pas dans le sentier* (Mérimée). — *Un loup QUELQUE PEU cleric* (La Font.).

**710 QUELCONQUE** peut prendre le sens de « médiocre, banal » ou encore marquer le mépris ; il admet les degrés de signification : *Le papier de la lettre est QUELCONQUE* (P. Bourget). — *Ce petit salon très sobrement meublé, très QUELCONQUE en somme* (P. Loti). — *On la trouverait [la cuisine] plus QUELCONQUE si elle était moins parcimonieuse* (M. Proust). — *Il a été attaqué par de QUELCONQUES voyous* (Montherlant).

Il peut, surtout dans le style didactique, se placer entre un numéral et un complément déterminatif désignant la totalité : *Prenons un QUELCONQUE de ces nombres. Considérons deux QUELCONQUES des points d'une droite.*



Il se fait parfois précéder d'un des adverbes renforçants « tout à fait, généralement » : *Pensions et autres dettes GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES* (Stendhal). — *Toute pensée GÉNÉRALEMENT QUELCONQUE peut être « suprême pensée »* (P. Valéry). — *Je suppose (...) que les coordonnées d'un point soient des fonctions continues, d'ailleurs TOUT À FAIT QUELCONQUES* (H. Poincaré).

## 711 TOUT, adjectif.

1. *Tout* est adjectif et s'accorde avec le nom qui suit dans des expressions comme : *TOUTE une affaire, c'est TOUTE une histoire, TOUTE une révolution, etc.*

2. *Tout* est invariable devant un nom propre de personne désignant l'ensemble des œuvres de la personne nommée : *Il a lu TOUT Madame de Ségur.*

Pour *tout* devant un titre (ou une expression désignant un tableau, une sculpture, etc.), il y a lieu de distinguer :

Selon que l'article (ou le déterminatif) est considéré comme faisant partie ou ne faisant pas partie du titre, *tout* est variable ou invariable : *J'ai lu tous les « Martyrs »*, ou : *TOUT « Les Martyrs »* ; ... *TOUTES les « Précieuses ridicules »*, ou : *TOUT « Les Précieuses ridicules »*.

Quand le titre ne comporte pas d'article, *tout* est invariable : *J'ai lu TOUT « Athalie », TOUT « Émaux et Camées »*.

Pour éviter certains effets bizarres ou certaines équivoques, on peut, au lieu de *tout*, employer *en entier*, invariable.

3. *Tout* devant un nom propre de ville est invariable, soit qu'on désigne les habitants, soit qu'on parle de la ville au sens matériel, soit qu'il s'agisse de l'élite de la société de la ville (dans ce dernier cas : majuscule et trait d'union) : *TOUT Antioche s'étouffait au théâtre* (A. France). — *TOUT Rome serait détruit*. — *Le TOUT-PARIS méprise le reste du monde* (J. Benda).

4. Dans *tout à tous, tout à chacun*, on fait accorder *tout* avec le mot auquel il se rapporte ; toutefois si l'expression se rapporte à un pluriel masculin, *tout* est invariable : *Elle était TOUTE à chacun et TOUTE à tous* (J.-K. Huysmans). — *Pasteurs charitables qui se sont faits TOUT à tous* (Bossuet).

5. Dans *toute affaire cessante, en tout cas, en toute chose, tout compte fait, de tout côté, de toute façon, en tout genre, en tout lien, de toute manière, à tout moment, en toute occasion, de toute part, en tout point, toute proportion gardée, à tout propos, de toute sorte, en tout sens, en tout temps*, etc., on met, à son choix, le singulier ou le pluriel.

Dans certaines expressions, le bon sens indique si c'est le singulier ou le pluriel qui convient : *à toute allure, de tout cœur, à toute force, à toute heure, à toute vitesse ; — à tous crins, à tous égards, à toutes jambes, en toutes lettres, de toutes pièces*, etc.

6. Dans *tout le premier* (= le premier de tous), *tout* est variable : *Nous avons cru à cette nouvelle, nous TOUS les premiers* (Ac.). — *Bette, TOUTE la première, (...) est une de ces exagérations* (Sainte-Beuve).

7. Tour populaire ou très familier : *C'est TOUT espions, dans ce pays* (R. Dorgelès). — *C'est TOUT voleurs !* (M. Genevoix.) — Parfois on intercale un *des* : *C'est TOUT des mensonges !*

En français normal : *Ce sont TOUTES fables que vous contez là* (Littré). — *Je dois plaider l'agrément, la beauté, TOUS arguments qui me discréditent* (H. Bordeaux).

**712 Tout**, employé comme nom, s'écrit *touts* au pluriel : *Plusieurs TOUTS distincts les uns des autres* (Ac.).

**713 Tout**, adverbe.

1. *Tout* est adverbe quand il signifie « tout à fait, entièrement », ou quand il appartient à la locution *tout ... que* exprimant la concession : *La ville TOUT entière.* — *Des fillettes TOUT de blanc vêtues.* — *Une veste TOUT usagée.* — *Elles sont TOUT en larmes, TOUT étonnées, TOUT hébétées.* — *TOUT habiles et TOUT artificieux qu'ils sont* (Ac.).

Il varie, en genre et en nombre, devant un mot féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *Elles sont TOUTES penaudes, TOUTES honteuses.* — *TOUTES hardies qu'elles sont, TOUTES hautaines qu'elles paraissent.*

2. Devant des adjectifs féminins commençant par une semi-voyelle (*oisive, ointe, ouateuse*, etc.), *tout* peut varier ou rester invariable : *Des mains TOUT(ES) oisives, une peau TOUT(È) huileuse, des étoffes TOUT(ES) ouateuses*.

3. Selon Littré, *tout ... que*, construit avec un nom de chose féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré, est invariable : *Ce cœur se réveille, TOUT poudre qu'il est* (Bossuet). — Mais on ne voit pas pourquoi on n'appliquerait pas, dans ce cas, la règle commune : *Ces belles boules (...) sont battues, Monsieur l'abbé, battues, TOUTES boules bretonnes qu'elles sont* (L. Veillot).

4. *Tout au début* subit la concurrence de *au tout début* (que J. Green donne comme « exemple du charabia contemporain ») ; on rencontre aussi *le tout début*. — Ces tours, pour étranges qu'ils soient, prennent, dans l'usage, certaines positions : *Au TOUT DÉBUT* (Petit Robert). — *Nous n'en sommes qu'au TOUT DÉBUT du XX<sup>e</sup> siècle* (J. Roy). — *C'était le TOUT DÉBUT du printemps* (A. Chamson).

5. *Tout*, invariable, renforce un nom dans *être tout yeux, tout oreilles ; être tout feu, tout flamme* ; et dans les expressions commerciales *tout laine, tout soie*, etc.

En dehors de ces cas, l'usage hésite sur la valeur syntaxique de *tout* renforçant un nom :

a) adverbe : *La vie n'est pas TOUT roses* (A. France). — *Jeanne d'Arc fut TOUT piété et patriotisme* (G. Hanotaux).

b) adjectif, accordé avec le nom qui suit : *Mon père était TOUTE intelligence, TOUTE clarté* (É. Henriot). — [Ses yeux] *étaient à présent TOUTE prière et respect* (M. Genevoix).

c) adjectif, accordé avec le sujet : *La nature l'y forcera, qui est TOUTE alternances, qui est TOUTE contractions et détentes* (Montherlant).

6. Dans *tout d'une pièce, tout de travers, tout d'une traite, tout d'un bloc, tout d'une haleine, tout d'une venue*, etc., généralement *tout* est adverbe et invariable : *Esther s'était levée TOUT d'une pièce* (Aragon). — *Ces gens TOUT d'une*

*pièce* (G. Duhamel). — *Lui-même, d'ailleurs, m'avait raconté l'histoire TOUT d'une traite* (J. de Lacretelle). — *Il a la jambe TOUT d'une venue* (Littré).

Mais il n'est pas incorrect de traiter *tout* comme adjectif : *Cette colonne, cette table de marbre est TOUTE d'une pièce* (Ac.). — *Une randonnée faite TOUTE d'une traite*.

7. La langue moderne a formé de *tout jeune, tout enfant* les expressions substantives *la toute jeunesse, la toute enfance* : *Dans la TOUTE JEUNESSE* (G. d'Houville). — *Depuis sa TOUTE ENFANCE* (J. de Lacretelle).

8. On dit : *tout de son long* (= en s'allongeant par terre) ou *de tout son long* : *Au lieu de m'affaler TOUT DE MON LONG* (J. Green). — *Couché DE TOUT MON LONG* (A. Dau-det).

9. *Tout* suivi de *autre* est adjectif et variable s'il se rapporte au nom qui suit ; il signifie alors « n'importe quel » et peut être rapproché du nom : *TOUTE autre vue* [= toute vue autre, n'importe quelle vue autre] *eût été mesquine* (J. Bainville).

Il est adverbe et invariable s'il modifie *autre* ; il signifie alors « entièrement », et on ne saurait le séparer de *autre* : *Une TOUT autre idée* [= une idée entièrement autre] *vint traverser mon esprit* (Nerval). — *Il y a de TOUT autres aspects* (P. Valéry).

10. Dans certains cas, il faut consulter le sens pour reconnaître la valeur de *tout* :

*Elles exprimaient TOUTE leur joie* [= leur joie entière]. — *Elles exprimaient TOUTES leur joie* [= toutes ces personnes exprimaient leur joie]. — *Demandez-moi TOUTE autre chose* [= toute chose autre]. — *Vous demandez TOUT autre chose* [= tout à fait autre chose].

11. *Tout* et la négation.

Dans les phrases du type « Tout... n'est pas... », la négation porte ordinairement sur *tout* : *Tout ce qui reluit n'est pas or* [= non pas tout ce qui reluit est or]. — *Toutes les taupes ne sont pas prises par le taupier* (Hugo).

Parfois la négation tombe sur le verbe du second membre : *Tous ceux qui se soumettront ne seront pas punis* [= aucun de ceux qui se soumettront ne sera puni]. — *Tous les grands panneaux de la voûte n'existent plus* [= aucun panneau ne subsiste] (Th. Gautier).

Quand on veut que la négation porte sur le second membre, il est préférable, pour éviter l'amphibologie, d'employer *aucun, nul, pas un, personne...* : *Tous les champs n'ont pas été ravagés* pourrait signifier : « non pas tous les champs... » ; si l'on veut dire : « les champs, tous tant qu'ils sont, ont échappé au ravage », on s'exprimera ainsi : *Aucun champ n'a été ravagé*.

**714 TEL.** De la construction pleine *tel que*, comme dans la phrase : *Il périssait, TEL QU'une fleur* (Fénelon), on a pu, dans l'usage moderne, passer à la construction elliptique, avec le seul *tel* : *Il périssait, TEL une fleur*.

Pour l'accord, l'usage est indécis :

a) Accord avec le nom ou le pronom qui suit : *Il vivait là (...)* TELLE *une plante* (G. Duhamel). — *Une pièce où les mots sautent, TELLES des puces de mer* (R. Kemp).

b) Accord avec l'autre terme de la comparaison : *Soudain le vent expira, TEL une bête hors d'haleine* (É. Estaunié). — *La matière brute, pondéreuse, que l'usine européenne malaxera, TELLE un ogre jamais rassasié* (A. Siegfried).

**715** **Tel quel** s'emploie dans le sens de « comme il se trouve » ou de « médiocre » : *Je vous rends vos livres* TELS QUELS. — *Deux chambres* TELLES QUELLES (Mérimée).

Ne dites pas, dans ce sens : *J'ai laissé les choses telles que*.

**716** **Tel**, dans des expressions comme *croire tel, considérer comme tel, en tant que tel*, etc. s'accorde avec le nom auquel il se rapporte comme attribut : *Ce sont des savantes ; du moins je les crois* TELLES [= *telles* que des savantes]. — *Cette comédie est un chef-d'œuvre ; les critiques la considèrent comme* TELLE.

**717** **Tel que** peut annoncer une énumération ou un exemple développant ou illustrant un terme synthétique ; l'accord se fait avec ce terme synthétique : *Plusieurs langues, TELLES*

*que le grec, le latin, l'allemand, etc., divisent les noms en trois genres (Ac.). — Quelques-uns avaient servi dans l'ancienne armée, TELS que Louis Davout (Heredia). — Ce ne sont pas les poissons carnivores, TELS que le brochet, que le sang attire le plus (P. Gascar).*

Parfois on fait l'ellipse de *que* (et pour ce qui est de l'accord, il y a de l'indécision) : *Les algébristes qui, TELS Barrès, résolvaient les problèmes de la guerre sur le papier (G. Duhamel). — Les peintres de la Renaissance, TEL Véronèse (R. Huyghe).*

**718** Après *tel et tel, tel ou tel*, le nom se met le plus souvent au singulier : *Il m'a dit telle et telle CHOSE (Ac.). — Il reprenait telle ou telle ŒUVRE (Fr. Jammes).*

Avec le nom au pluriel : *Elle s'acharnait à interpréter tel et tel DÉTAILS (R. Rolland). — Tel et tel VIVEURS aimaient à ne se coucher qu'après l'aube (H. Queffélec).*

*Tels et tels, tels ou tels*, au pluriel : *Si TELS ET TELS portraits venaient à disparaître (E. Fromentin). — La présence de TELS OU TELS hommes (Fr. Mauriac).*

**719** *Un tel* s'emploie comme pronom, au lieu d'un nom propre, pour désigner une personne qu'on ne veut ou ne peut nommer précisément : *C'est monsieur UN TEL, madame UNE TELLE qui m'a conté le fait.*

En cet emploi, *un tel* a pu se dire autrefois avec un nom de chose ; dans l'usage moderne, on emploie le simple *tel*, adjectif (sans *un*) : *Il m'a parlé de TEL livre qu'il venait de lire. — J'ai promis de partir TEL jour, à TELLE heure. — Ne dites pas : « ... d'un tel livre... », « partir un tel jour, à une telle heure ».*

## CHAPITRE IV

### PRONOMS

**720** En principe, un nom ne peut être représenté par un pronom que s'il est déterminé, c'est-à-dire précédé d'un article ou d'un déterminatif ; c'est pourquoi on ne dirait pas, par exemple : *J'ai confiance en vous, et ELLE est fondée. J'ai obtenu satisfaction, QUE j'attendais avec impatience.*

**N.B.** L'usage d'autrefois était, en cela, très libre : *Allez lui rendre hommage et j'attendrai LE SIEN* (Corneille). — De nos jours encore, certains auteurs emploient parfois un pronom représentant un nom sans article ni déterminatif : *Elle a d'abord perdu connaissance et ne L'a reprise que chez le pharmacien* (A. Gide). — *Il s'adresse à moi en hébreu, QUE je ne parle pas* (J. Kessel).

Dans la pratique, on n'usera de cette liberté qu'avec beaucoup de discernement.

#### I. PERSONNELS

**721** Le pronom représentant un nom collectif (ou générique) singulier s'accorde parfois avec le nom pluriel suggéré par lui : *Il articulait chaque syllabe et LEUR donnait une valeur musicale très sensible* (P. Valéry). — *Jamais il n'eût tourmenté un chat inutilement. Il LES respectait* (H. Troyat).

**722** Le pronom représentant un titre comme *Majesté, Excellence, etc.*, s'accorde avec ce titre : *Votre Majesté partira quand ELLE voudra* (Voltaire).

Si le titre est suivi d'un nom faisant corps avec lui, c'est avec ce nom que s'accorde le pronom représentant : *Sa Majesté le roi viendra-t-IL ?* (A. Hermant.) — *J'ai eu l'hon-*

neur d'être reçu par Sa Sainteté le pape Léon XIII en audience particulière. Ce qu'IL a bien voulu me dire... (F. Brunetière).

**723 ILS**, surtout dans la langue familière, s'emploie comme indéfini, souvent dans un sens méprisant : *ILS ont encore augmenté les impôts!* — « *ILS font tout ce qu'ils peuvent pour nous embêter.* » « *Qu'est-ce qu'ILS ont encore inventé?* » *ILS, ce sont, suivant les cas, simultanément, l'État, le gouvernement ou le Parlement, la majorité et l'opposition, mais surtout les bureaux. ILS, ce sont ceux qui décident* (A. Peyrefitte).

**724** *Nous l'avons fait nous deux mon frère ; nous l'avons fait avec mon frère* : tournures courantes dans le français populaire ou familier ; se rencontrent parfois aussi dans la langue littéraire : *Nous l'avons fait à nous deux le roi* (Hugo). — *Quel voyage d'artistes vous allez faire, vous deux Guerard !* (Flaubert.) — *Nous en parlions, avec Léo, avant que tu n'entres* (J. Cocteau). — *On ne s'ennuie pas nous deux mon mari, comme Claudel prétend qu'il faut dire* (P.-H. Simon).

Dans la langue surveillée, on dira : *Nous l'avons fait, mon frère et moi*, ou : *Mon frère et moi, (nous) l'avons fait*, ou : *Je l'ai fait avec mon frère*.

**725 UNE LETTRE À MOI TRANSMISE**. Gardez-vous de dire : *une lettre me transmise, nous transmise, vous transmise, leur transmise*. Le pronom personnel objet indirect devant un participe-adjectif doit revêtir une des formes toniques *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*, — et être précédé de *à* : *Une grande enveloppe à MOI adressée* (P. Loti). — *L'argent à LUI confié* (Alain). — *Dans une lettre à NOUS adressée* (J. Benda).

**N.B.** On peut avoir une construction semblable avec le participe présent ou adjectif verbal *appartenant* : *Les immeubles à ELLE appartenant* (Code civil). — *Domaines à LUI appartenants* (Littré).

Mais, dans l'usage moderne, le plus souvent on met simplement, sans *à*, une des formes atones *m', t', lui, nous, vous, leur* :



*La source LUI appartenant (P. Arène). — Il se délectait de la voir manier un objet LUI appartenant (H. Troyat). — Les biens M'appartenant, NOUS appartenant.*

**726** Le pronom *le* s'emploie facultativement comme objet dans les propositions comparatives amenées par *autre, autrement, aussi, plus, moins, mieux*, etc. : *Il est autre que je croyais, que je ne croyais, que je ne LE croyais (Ac.). — Il n'est pas aussi pauvre qu'on croit, qu'on LE croit.*

**727** Lorsque des verbes coordonnés ou juxtaposés ont pour complément d'objet un même pronom personnel, ce pronom, pour la parfaite clarté, se répète s'il est objet direct d'une part, et objet indirect d'autre part : *Il ME blesse et ME nuit. — Il NOUS jugera et NOUS dira que... — Il VOUS a jugés et VOUS a dit que...*

**N.B.** Parfois d'excellents auteurs, dans des phrases de cette sorte, font cumuler au pronom, exprimé une seule fois devant le premier verbe, la double fonction d'objet direct et d'objet indirect : *Elle le trouva dans sa cuisine, où il s'était introduit, et accommodé une vinaigrette (Flaubert). — Il m'a pris par le cou et demandé pardon (G. Duhamel). — Nous NOUS sommes roulés dans les champs, arraché les cheveux (J. Vallès).*

**728** Dans la langue familière, le pronom personnel de la 1<sup>re</sup> ou de la 2<sup>e</sup> personne, sous la forme d'un objet indirect, tantôt exprime l'intérêt que prend à l'action la personne qui parle, tantôt indique qu'on invite l'interlocuteur ou le lecteur à s'y intéresser : *Qu'on ME l'égorge tout à l'heure (Molière). — Sa personne entière VOUS avait une bonhomie relevée par un grain de folie (A. France). — Regardez-MOI cette misère (A. Thérive).*

Dans l'usage populaire, on emploie parfois ainsi deux pronoms expressifs conjoints : *Avez-vous vu comme je TE VOUS lui ai craché à la figure ? (Hugo.)*

**729** Quand un impératif sans négation a deux pronoms personnels objets, l'un direct, l'autre indirect, c'est le pronom objet direct qui se place avant l'autre : *Dites-LE-moi. — Ces lettres, envoyez-LES-lui, rends-LES-nous.*

**N.B. 1.** On trouve parfois les objets directs *le, la, les* après le pronom personnel objet indirect : *Rends-NOUS-LES (Hugo). —*

*Épargnez-NOUS-LA* (È. Augier). — *Dis-NOUS-LE* (Ph. Hériat).

2. On peut dire : *Tiens-TOI-LE pour dit* (Ph. Hériat), mais on dit ordinairement : *Tiens-LE-TOI pour dit* (A. Gide).

À l'inverse, aux deux personnes du pluriel, on peut dire : *Tenons-LE-NOUS, tenez-LE-VOUS pour dit*, — mais on dit ordinairement : *Tenons-NOUS-LE pour dit*. — *Tenez-VOUS-LE pour dit* (J. Cocteau).

730 On place parfois encore devant le verbe principal (mais c'est une construction archaïque) le pronom personnel objet de l'infinitif ; cela se rencontre notamment avec *pouvoir, aller, vouloir, devoir, falloir, venir, savoir, oser, croire, penser*, etc. : *Le président de cette société LE vint voir* (Hugo). — *On LES peut vaincre* (Maupassant). — *Je pensais m'aller coucher* (G. Duhamel). — *Il ne s'est pas voulu dédire* (A. Suarès).

731 Les pronoms *le, la, les* s'emploient comme attributs, représentant soit un nom précédé de l'article défini ou d'un déterminatif, soit un nom propre : *Je me regarde comme la mère de cet enfant : je LA suis de cœur* (Ac.). — *Le président, oui je LE suis ; la présidente, je LA suis ; les préposés, nous LES sommes*. — *J'ai été cette pauvre chose-là. Tu LA seras toi aussi* (Montherlant). — *Êtes-vous Jeanne Durand ? — Oui, je LA suis*.

N.B. La langue parlée ignore l'emploi de *la, les* comme attributs. Par exemple, au lieu de *Votre mère, je LA suis*, elle dira : *Votre mère, oui, je suis votre mère* — et à une question comme *Êtes-vous la mère ?* elle répondra par *Oui, c'est moi*, ou par *Non, ce n'est pas moi*.

732 Avec *c'est*, le pronom personnel attribut de la 3<sup>e</sup> personne est *lui, elle(s), eux*, et se place après le verbe : *Ma mère, oui, c'est ELLE. Mes parents ? Ce sont EUX*. — *Est-ce votre maison ? Oui, c'est ELLE*.

Avec les noms d'animaux ou de choses, la langue classique employait comme attributs de la 3<sup>e</sup> personne *le, la, les* (avant le verbe) : *Ne LES sont-ce pas là [vos tablettes] ? Oui, ce LES sont là elles-mêmes* (Boileau). — Littré donne encore : *Est-ce là votre voiture ? oui ce L'est. Est-ce là votre maison ? ce LA fut*. — Ces façons de dire sont inusitées dans la langue parlée (sauf

la formule *il les est*, relative à l'indication de l'heure : *Dix heures ; il LES est déjà !*).

733 Pour représenter soit un adjectif ou un participe, soit un nom sans article défini ou sans déterminatif, on emploie comme pronom attribut *le*, neutre, équivalant à « cela » : *Êtes-vous chrétienne ? Je LE suis* (Voltaire). — *J'étais mère et je ne LE suis plus* (A. Maurois). — *Comme si trop de paroles n'avaient pas été dites qui auraient dû L'être* (J. Green). — *Il y a des monstres ; nous ne LE sommes pas* (É. Henriot). — *Nous sommes des hommes libres, et nous entendons LE rester* (Ch. de Gaulle).

734 Règle « absolue », selon Littré : le pronom neutre *le* ne peut représenter, en le faisant sous-entendre au passif, un verbe qui précède, à l'actif, — et au lieu de « Je le traiterai comme il mérite de l'être » il faut dire, en reprenant le verbe, et en le mettant au passif : « ... comme il mérite d'être traité ».

Une telle règle serait logique, sans doute ; cependant nombre de bons auteurs, tant classiques que modernes, ne s'en sont pas préoccupés : *Si nous établissons la confiance comme elle L'est déjà de mon côté* (Sévigné). — *On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent L'être* (Voltaire). — *En ne la traitant pas comme elle mérite de L'être* (Fr. Mauriac). — *Me consoler ? Je ne voulais pas L'être* (M. Genevoix).

735 Pour représenter un nom indéterminé, sans article, ou précédé d'un article indéfini ou partitif, on met parfois comme pronom attribut *en* : *J'appelle « histoires » ce qui n'EN est pas* (G. Duhamel). — *On appelle cela de la poésie. Eh ! bien sûr que c'EN est !* (P. Vialar.)

736 Le pronom neutre *le* peut représenter un adjectif de n'importe quel genre ou de n'importe quel nombre : *Elle était chrétienne. Son père et sa mère L'avaient été* (É. Henriot). — *Si le père n'était pas exact à l'ouvrage, la fille L'était*

*pour deux* (R. Bazin). — *Ses tantes étaient pieuses ; lui ne l'était pas.* — *Si son oncle n'était pas pieux, ses tantes l'étaient.*

- 737 SOI**, représentant des personnes, se rapporte, en général, à un sujet indéterminé ou simplement suggéré : *Heureux qui vit chez soi !* (La Font.) — *Chacun travaille pour soi* (Ac.). — *Rester soi, c'est une grande force* (Michelet).

Cependant avec *chacun, aucun, celui qui*, on emploie couramment *lui, elle(s), eux* : *C'est tout un monde que chacun porte en lui !* (Musset.) — *Ceux qui se jugent les plus maîtres d'eux-mêmes* (L. Daudet).

- 738** Pour représenter, dans l'emploi réfléchi, un sujet de sens précis, déterminé (qu'il s'agisse de personnes ou de choses), on se sert généralement de *lui, elle(s), eux* (seuls ou renforcés par *même*) : *Racine avait contre lui toute la vieille génération* (J. Lemaitre). — *Mlle Cloque revint doucement à elle* (R. Boylesve). — *Les sauterelles étaient parties ; mais quelle ruine elles avaient laissée derrière elles* (A. Daudet). — *Le mont Icare (...) laissait voir derrière lui la cime sacrée du Cithéron* (Chateaubriand).

Les classiques employaient couramment dans ce cas *soi (-même)* ; usage qui se retrouve assez souvent chez les auteurs modernes, notamment dans les locutions figées *en soi, de soi* : *Elle pensait à soi* (Cl. Farrère). — *Elle se repliait sur soi-même* (E. Jaloux). — *Le feu s'était de soi-même éteint* (Flaubert). — *Cette foule n'est pas mauvaise en soi* (Michelet). — *Cela va de soi.*

- 739 Soi-disant** ne doit s'appliquer, selon l'Académie (mise en garde du 18 févr. 1965) et selon les puristes, qu'à des êtres doués de la parole et capables, en conséquence, de « se dire » ceci ou cela : *De soi-disant docteurs* (Ac.). — *La plupart des femmes soi-disant artistes* (A. Hermant). — Autrement c'est *prétendu* qu'il faut employer : *Accorder de prétendues faveurs.* — *La copie de prétendues instructions secrètes* (Chateaubriand).

Cela est très logique ; il n'empêche que *soi-disant* appliqué à des choses a la caution de nombre d'écrivains excellents :

*Dans le SOI-DISANT état de simple nature (Diderot). — Un SOI-DISANT contrepoison (Hugo). — Les choses SOI-DISANT sérieuses (Flaubert). — Péchés SOI-DISANT mortels (Fr. Mauriac). — La SOI-DISANT angine de poitrine (A. Maurois). — Une SOI-DISANT expérience (Ac., au mot empirique).*

D'autre part, *soi-disant* au sens de « prétendument », est pleinement reçu par le bon usage (emploi déjà admis par Littré) : *Valdo jouait SOI-DISANT pour faire travailler Cécile (G. Duhamel).*

**740** N.B. 1. *Soi-disant* que est de la langue populaire ou très familière : *Agnès s'est allongée : SOI-DISANT QU'elle voulait dormir (G. Cesbron).*

2. Attention à l'orthographe : n'écrivez pas : *Soit-disant*. Attention aussi à l'invariabilité de *soi-disant* : *Une SOI-DISANT protectrice ; de SOI-DISANT duchesses.*

**741** À PART peut se faire suivre de *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*, pour former les locutions adverbiales à *part moi, à part toi*, etc. : *Nous nous le disions, chacun À PART SOI (M. Arland). — À PART ELLE, elle songeait... (R. Boylesve). — À PART NOUS (...), nous rêvons un peu (G. Duhamel).*

**742** Les pronoms *en* et *y* représentent le plus souvent des noms d'animaux ou de choses, ou encore des idées abstraites : *J'aime beaucoup Paris et j'EN admire les monuments (Ac.). — Cette maladie est dangereuse, il peut EN mourir (Id.). — Elle aime beaucoup son petit chien et ne s'EN séparerait pour rien au monde. — Ce vase est brisé : n'Y touchez pas. — La défiance ? je n'Y suis pas enclin.*

Cependant, en parlant d'animaux ou de choses, au lieu de *en* ou de *y*, on emploie parfois *lui, à lui, de lui, à elle(s), d'elle(s), à eux, d'eux*, surtout quand il y a personnification, ou encore pour éviter une équivoque : *Ces vacances ! il jouissait d'ELLES (V. Larbaud). — Pour amortir les secousses du volant (...), il s'était cramponné À LUI de toutes ses forces (Saint-Exupéry). — Le sentiment de la possession des choses n'est d'ailleurs inconnu ; je jouis D'ELLES (J. Benda). — Le cheval rua et le charretier LUI donna un coup de fouet (Littré). — Ces arbustes vont périr si on ne LEUR donne de l'eau (Ac.).*

- 743 *En et y* pouvaient, chez les classiques, se rapporter couramment à des personnes ; cet usage, moins fréquent à l'époque moderne, n'est pas abandonné : *Pascal plaisait peut-être à quelques femmes, il EN était admiré* (Fr. Mauriac). — *C'est un véritable ami, je ne pourrai jamais oublier les services que j'EN ai reçus* (Ac.). — *C'est un homme équivoque, ne vous Y fiez pas* (Id.).
- 744 On trouve dans Littré : *Vous n'y irez pas ?* — et chez Faguet : *Il y irait non seulement de l'empire, mais de la vie.* — Mais *y*, en principe, se supprime, pour l'euphonie, devant les temps *irai* et *irais* : *Avez-vous été à Paris ? J'irai* (Ac.). — *Quand il irait de tout mon bien* (Id.).
- 745 *Je n'en peux rien* s'emploie couramment en Belgique, et aussi dans l'est de la France, au sens de « je n'en suis pas responsable ». — Ce provincialisme pourra, selon les cas, être remplacé par : *ce n'est pas (de) ma faute, il n'y a pas de ma faute, je ne suis pas en faute, je ne suis pas fautif, ce n'est pas à moi qu'en est la faute, je n'y suis pour rien, je n'y peux rien.*
- 746 *Je n'y peux* (ou *puis*) *rien* signifie soit « ce n'est pas ma faute », soit « je suis hors d'état de m'opposer à cela, de l'empêcher, d'y remédier, d'y changer quelque chose » : *Ce n'était pas sa faute ! Il n'y pouvait rien* (Flaubert). — *Je n'y peux rien, je n'ai pas d'éducation* (J. Kessel). — *Elle n'y pouvait rien, elle l'aimait* (J. Green). — *Le paysan reçoit la grêle ou la gelée, et n'y peut rien* (Alain).
- 747 *Je n'en peux* (ou *puis*) *mais*, tour archaïque, peut marquer soit la non-responsabilité, soit l'impuissance, (très rarement : l'épuisement) : *L'incroyable et sottise Affaire du collier compromettait la reine qui n'en pouvait mais* (A. Maurois). — *Je me souviens d'une nuit, à Chambord, où les vociférations, les fanfares de « son et lumière » n'en pouvaient mais contre ces cris sauvages [des cerfs]* (M. Genevoix). — *Rapporté par Alain, qui n'en peut mais d'admiration* (J. Benda, cit. Baiwir).

**748 C'EN EST FAIT.** On dit bien : *C'en est fait, je m'expatrie* (Littré) [= c'est décidé irrévocablement].

Dans l'usage classique, on disait, sans *en* : *c'est fait de moi* [= je suis perdu], *c'est fait de ta vie*, etc. : *S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie* (Racine). — On disait aussi, avec *en* : *c'en est fait de moi, de ta vie*, etc. ; *C'en est fait d'Israël* (Racine). — C'est ce dernier tour qui de nos jours, supplante l'autre : *Si je pense à toi, c'en est fait de mon repos* (Colette). — *C'en est fait de nous* (Ac.).

**749 EN AGIR.** Cette expression, condamnée par Racine et par Bouhours, l'est justement, affirme Littré, car on ne peut pas dire *agir de*. Pour Littré et pour les puristes, au lieu de « Votre frère *en* a mal agi envers moi », il faut dire : « Votre frère a mal agi envers moi » ou : « *en* a mal usé... ».

En dépit de la logique, *en agir* s'est solidement implanté dans le bon usage : *C'est ainsi qu'on EN AGIT dans toute la terre* (Voltaire). — *Elle n'EN AGIRAIT pas si familièrement avec moi* (Musset). — *Je connais trop les bienséances pour EN AGIR autrement* (Nerval).

**750 IMPOSER, EN IMPOSER.** Selon l'Académie, *imposer* pris absolument signifie « inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte » — et *en imposer* (quoique souvent employé dans le sens précédent) signifie exactement « tromper, en faire accroire ».

Cette distinction n'est pas fondée : dans l'usage des meilleurs auteurs, l'une et l'autre expression s'emploient dans le premier sens aussi bien que dans le second.

a) Idée de respect, de crainte : *La majesté du sacerdoce m'IMPOSAIT* (Chateaubriand). — *Il ne s'EN laissait nullement IMPOSER par la majesté royale* (J. et J. Tharaud).

b) Idée de tromperie : *IMPOSONS quelque temps à sa crédulité* (Voltaire). — *Ma débile raison s'EN laissait IMPOSER par mes désirs* (A. Gide).

**751 SE PRENDRE à qqn,** c'est l'attaquer : *Il ne faut pas se prendre à plus fort que soi* (Ac.).

752 **S'en prendre à qqn**, c'est le rendre responsable de quelque faute : *Je m'EN prendrai à vous de tout ce qui pourra arriver* (Ac.).

753 **S'Y RETROUVER**, au sens de « rentrer dans ses débours », est de la langue familière : *Le patron a des frais, mais il s'y retrouve* (Robert).

754 Les pronoms *en* et *y*, construits avec d'autres pronoms, se placent après eux : *Ne nous EN parlez pas. Je vous EN récompenserai.* — *Il est tombé dans le fossé, retirez-l'EN.* — *Retirez-les-EN* (Littré). — *Souviens-t'EN* (Hugo). — *Menez-nous-Y* (Littré).

755 **N.B.** 1. On évite les constructions *m'y*, *t'y* après un impératif et on préfère *y-moi*, *y-toi* : *Mènes-y-moi* (Littré). — *Confies-y-toi* (Id.). — D'ailleurs ces dernières constructions sont elles-mêmes peu usitées.

2. Avec *s'agir*, les pronoms compléments *en* ou *y* s'intercalent entre *s'* et la forme verbale : *Je n'ai pas voulu qu'il s'EN soit agi* (Littré). — *Je fus frappé par un curieux passage. Il s'Y agit de louer la science* (A. Gide, cit. Damourette et Pichon).

3. On dit : *Je veux EN parler. Je peux Y aller.* — Toutefois, dans la langue littéraire, on dit bien : *J'EN veux parler, j'Y peux aller.* — *Qu'EN vas-tu faire ?* (Colette.) — *Rien de condamnable ne s'Y pouvait découvrir* (A. France). [Voir n° 730.]

4. Quand un verbe a pour compléments à la fois *en* et *y*, c'est ce dernier pronom qui se place avant l'autre : *Il s'Y EN donna* (Littré). — *Mettant de l'orgueil dans une chose où jamais il n'aurait dû Y EN entrer* (G. Sand).

## II. DÉMONSTRATIFS

756 **CE** subit l'éliision devant toute forme du verbe ÊTRE commençant par une voyelle (*ç'*, avec cédille, devant un *a*), et devant le pronom *en* ou devant le semi-auxiliaire ALLER : *C'est bien ; C'eût été, ç'a été, ç'aurait été, C'eût été difficile.* — *C'en est fait.* — *La grande affaire ç'allait être les colis* (Fr. Nourissier).



- 757** **CE** s'emploie comme sujet devant le verbe ÊTRE (parfois précédé de *devoir, pouvoir, aller*) ; — on le trouve aussi, mais assez rarement devant *sembler, paraître, devenir, pouvoir, avoir*, etc. : *CE serait un grand bonheur. CE devait être bien agréable. CE pourrait être grave. — Ç'allait être gai* (J.-L. Vaudoyer). — *CE lui avait semblé un jeu* (R. Rolland). — *CE nous parut un travail tout aisé* (G. Duhamel). — *CE devient une grande difficulté* (M. Barrès). — *CE resta longtemps le grand secret de nos adolescences* (Alain-Fournier). — *CE ne veut pas dire du tout qu'on soit généreux* (La Varende).
- 758** L'infinitif précisant, après le verbe ÊTRE, l'idée annoncée par le sujet *ce* s'introduit par *de* ou par *que de*, parfois (archaïsme) par le simple *que* : *C'est beau d'être la puce d'un lion* (Hugo). — *C'est imiter quelqu'un QUE DE planter des choux* (Musset). — *C'est une grande erreur QUE faire une confiance illimitée à la méchanceté des hommes* (Montherlant).
- 759** *Ce* avec le verbe ÊTRE sert à former les gallicismes *c'est... qui, c'est... que*, au moyen desquels on peut mettre en relief n'importe quel élément de la pensée (sauf le verbe à un mode personnel) : *C'EST moi QUI suis Guillot* (La Font.). — *C'EST demain QUE nous partirons* (Ac.). — *C'EST en badinant QUE je l'ai dit*.
- 760** **N.B.** Si le complément mis en vedette au moyen de *c'est... que* est régime d'une préposition, on doit insérer entre *c'est* et *que* la préposition et son régime : *C'est à vous que je parle. C'est de lui qu'il s'agit. C'est pour vous que je m'attendris*.  
Tours archaïques : *C'est vous à qui je parle. — C'est lui dont il s'agit. — C'est vous seul (...)* *POUR qui mon cœur s'attendrit* (Fénelon). — *On eût pu croire que c'était moi DE qui l'absence la faisait souffrir* (R. Boylesve). — *C'est votre cœur où j'aspire* (H. Bosco). — *C'est à sa table à qui l'on rend visite* (Molière). — *Ce n'est pas d'épées dont ils ont besoin, mais de foi* (Fr. Mauriac).
- 761** *Ce durant, ce pendant* (ou *cependant* = pendant cela), *ce néanmoins, ce nonobstant, nonobstant ce* sont archaïques : *Ils sentent (...) que vos armées, CE DURANT, leur feront*

*une terrible retraite* (M. Barrès). — *Et si la guerre éclatait, CE PENDANT* (Cl. Farrère). — *Et CE NÉANMOINS, les ordres reçus étaient des ordres* (Id.).

**762 ÇA**, devant une forme verbale, ne subit pas l'éllision : *ÇA a passé en un clin d'œil* (Flaubert). — *Oh ! ÇA arrive* (J. Giono). — *ÇA a été dur, par ce froid de chien ?* (J. Kessel.)

*ÇA*, sujet d'une forme composée du verbe ÊTRE, est de la langue populaire ou familière (dans la langue soignée, on emploie *ce* ou *cela*) : *ÇA a été une belle fête* (J. Giono). — *ÇA aurait été tellement plus chic* (St. Passeur).

**N.B.** 1. En Belgique, le français populaire ou courant emploie *ça* même devant les formes simples *est* ou *était* : *ÇA est beau ; ÇA était possible*.

2. Quand il s'intercale un pronom personnel, ou *ne*, ou l'un des semi-auxiliaires *devoir* ou *pouvoir*, la langue familière, aussi bien aux temps simples qu'aux temps composés, emploie *ça* comme sujet : *ÇA m'est agréable ; ÇA n'est pas possible ; ÇA doit être, ÇA peut être dangereux*.

De même avec *tout ça* ou avec les formes verbales *soit, sera, serait* : *Tout ÇA est ridicule ; il faut que ÇA soit vrai ; ÇA sera, ÇA serait magnifique*.

**763 CELUI, CELLE(S), CEUX**, si l'on suit l'opinion de Littré, de l'Académie (mise en garde du 18 févr. 1965) et des puristes en général, ne peuvent être suivis ni d'un adjectif, ni d'un participe (présent ou passé), ni d'un complément introduit par une préposition autre que *de*. — Seraient donc incorrectes des phrases comme les suivantes : *Ces livres sont intéressants, surtout ceux relatifs à la préhistoire*. — *Les raisons données par autrui et celles trouvées par nous-mêmes*. — *Diverses preuves et même celle par l'absurde*. Il faudrait corriger en disant : *... ceux qui sont relatifs... ; ... et celles qui ont été trouvées... ; ... et même la preuve par l'absurde*.

**N.B.** Littré admet toutefois *celui, celle(s), ceux* + adjectif ou participe, quand l'adjectif ou le participe appartiennent à une incise après laquelle vient *qui, que, dont* : *Votre exemple et celui, si généreux, qu'a donné votre lettre*. — *Ma lettre et celle, écrite par mon ami, qui vous sera remise*.

Incontestablement *celui, celle(s), ceux*, dans le bon usage moderne, admettent après eux, en dépit des puristes, un participe (présent ou passé), ou un complément introduit par une préposition quelconque, ou même (mais peu souvent cependant) un adjectif :

a) *La blessure faite à une bête et CELLE FAITE à un esclave* (Montesquieu). — *Il lui envoya des vers aussi beaux que CEUX OFFERTS à Judith* (A. Maurois). — *Il n'est pas de plus grands crimes que CEUX COMMIS contre la foi* (A. France). — *Comme CEUX CACHANT un secret* (A. Gide).

b) *La distinction (...) est aussi confuse que CELLE ENTRE forme et contenu* (A. Malraux). — *Tous les jeunes gens en rouge se réunissent. L'un à côté de l'autre, ils vont former une lettre, puis CEUX EN vert formeront une autre lettre, puis CEUX EN jaune, une autre* (Montherlant). — *Je n'ai pas parlé de la plus malaisée des patiences : CELLE ENVERS soi-même* (A. Maurois).

c) *Tout ceci se passa dans un temps moins long que CELUI NÉCESSAIRE pour l'écrire* (Th. Gautier). — *Les régions dont je parlais ne sont pourtant pas inhabitées ; ce sont CELLES SUJETTES à d'importantes évaporations* (A. Gide).

**764** *Faire celui, celle(s), ceux* + proposition relative s'emploie dans le sens de « jouer le rôle ou se donner les apparences de celui, de celle(s), de ceux » : *Et tu feras celui qui passait par hasard* (M. Pagnol). — *Le chien qui fait celui qui boite pour n'être pas battu* (Montherlant).

**765** Ne dites pas : *Il y en a de ceux..., de celles..., j'en connais de ceux..., de celles...*, avec une relative. Dites simplement, en supprimant *de ceux, de celles* : *Il y en a..., j'en connais...*

### III. RELATIFS

**766** **QUI** s'emploie comme sujet ou comme complément prépositionnel.

a) Comme *sujet*, il s'applique à des personnes, à des animaux ou à des choses : *L'homme QUI travaille ; le chien QUI aboie ; la maison QUI nous abrite.*

Il s'emploie sans antécédent dans certains proverbes, dans des phrases sentencieuses, dans les locutions *qui plus est, qui mieux est, qui pis est*, et après *voici, voilà* : *QUI vivra verra. Comprenne QUI pourra. Il est compétent et, QUI mieux est, très consciencieux. — Voici QUI me plaît (Ac.). — Voilà QUI est beau (Id.).*

Dans la locution familière *comme qui dirait*, le pronom *qui* a la valeur de « si l'on » ou de « si quelqu'un » (survivance d'un ancien usage) : *Sa coiffure attirera nos regards, c'était comme QUI dirait un turban (Littré).*

En dehors de cette locution familière, l'emploi de ce *qui* indéfini et suppositif est plutôt rare : *Bah ! QUI prévoirait tous les risques, le jeu perdrait tout intérêt (A. Gide).*

b) Comme *complément prépositionnel*, *qui* s'applique à des personnes ou à des choses personnifiées, parfois aussi à des animaux : *L'homme à QUI je parle, pour QUI je travaille. — Rochers à QUI je me plains (Ac.). — Un chien à QUI elle fait mille caresses (Id.). — Les rossignols de QUI l'on crève les yeux (M. Barrès).*

*Qui* prépositionnel rapporté à des choses peut se justifier quand l'idée de personnification est acceptable ; mais quand elle ne l'est pas, l'emploi de *qui* est un caprice d'archaïsme ou une singularité de style : *La dorure du baromètre, sur QUI frappait un rayon de soleil (Flaubert). — Des murs solides et sur QUI les balles les plus violentes ne marquent pas (J. Cocteau).*

767 *Qui* peut s'employer d'une manière absolue, au sens de « celui qui », « celle qui » : *Aimez QUI vous aime (Ac.). — Il le raconte à QUI veut l'entendre.*

*Tout qui* est incorrect. Au lieu de *Tout qui a voyagé dans ce pays en est revenu enchanté*, dites : *Quiconque a voyagé...,* ou : *Tous ceux qui...*

**768 QUI ou QU'IL.** Avec les verbes susceptibles de la construction impersonnelle, il y a parfois hésitation entre *qu'il* (construction impersonnelle) et *qui* (construction personnelle) :

1° Avec *falloir*, on emploie obligatoirement *qu'il* : *Il ne sait ce QU'IL lui faut* (Ac.).

2° Avec *advenir*, *arriver*, *rester*, on emploie *qu'il* ou *qui*, au choix : *Voici ce QU'IL advint* (É. Henriot). — *Tout ce QUI adviendra*. — *Quoi QU'IL arrive, je ferai mon devoir* (Ac.). — *Quoi QUI arrivât dans sa vie* (Montherlant). — *Tout ce QU'IL vous reste à découvrir* (G. Duhamel). — *Le peu d'énergie QUI lui reste* (R. Martin du Gard).

3° Avec *plaire*, on peut faire une distinction (dont on ne tient guère compte d'ailleurs dans la pratique) : *Choisis ce QUI te plaît* = ce qui te donne du plaisir ; — *Choisis ce QU'IL te plaît* = ce qu'il te plaît de choisir, ce que tu voudras. — *Je dis ce QUI me plaît* (G. Duhamel). — *Vous pouvez me dire tout ce QU'IL vous plaira* (M. Arland).

4° Avec d'autres verbes : *convenir*, *importer*, *prendre*, *résulter*, *se passer*, etc., le choix est assez libre, mais il semble qu'on emploie le plus souvent *qui* : *Faites ce QUI convient, ce QUI importe* (ou : *ce QU'IL convient, ce QU'IL importe*). — *Qu'est-ce QUI vous prend ?* (ou : *QU'IL vous prend ?*). — *Tout ce QUI se passe* (ou : *QU'IL se passe*).

**769 QUOI** s'emploie assez souvent dans l'usage littéraire (c'est un archaïsme), au lieu de *lequel*, pour représenter un nom de chose, masculin ou féminin, singulier ou pluriel, de sens précis, déterminé : *Je m'asseyais sur une de ces bornes à QUOI l'on amarre les bateaux* (Fr. Mauriac). — *Une vapeur bleue à travers QUOI jouait la lune* (É. Henriot). — *Cette case, vers QUOI convergeaient les regards de presque tous les joueurs* (A. Malraux). — *Un cocktail à QUOI elle était conviée* (J.-L. Curtis).

C'est ce même usage qu'on retrouve dans *pourquoi* (ou *pour quoi*) employé (cet emploi vieillit) au sens de *pour lequel* : *C'est le motif POURQUOI je vous interroge* (A. Hermant). — *Là serait peut-être la raison POUR QUOI son travail sur les Souris n'a jamais été publié* (J. Rostand).

**770** Comme quoi s'emploie familièrement au sens de « comment » ou de « disant que » : *Prouvez-lui COMME QUOI il se trompe* (Ac.). — *Quand Germain raconta COMME QUOI il avait été forcé de ramener la petite Marie...* (G. Sand). — *Faites-lui un certificat COMME QUOI son état de santé nécessite du repos* (Robert).

**771** LEQUEL, comme sujet, s'emploie au lieu de *qui*, surtout pour éviter une équivoque : *Un homme s'est levé au milieu de l'assemblée, LEQUEL a parlé d'une manière extravagante* (Ac.).

Même là où aucune équivoque n'est à craindre, *lequel*, dans la langue littéraire, est assez fréquent ; il sert généralement à représenter l'antécédent avec plus de relief : *Il rencontra un médecin de sa connaissance LEQUEL était aux gages de madame de Sablé* (A. France). — *Alors Simon la saisit par une de ses mains, LAQUELLE s'arracha aussitôt à cette étreinte* (J. Green).

*Lequel* est d'un emploi assez courant dans la langue juridique ou administrative : *On a entendu trois témoins, LESQUELS ont dit...* (Ac.).

N.B. Rien ne s'oppose à ce que *lequel* s'emploie après un nom propre : *Damien avait une sympathie particulière pour Jean-Pierre, LEQUEL était employé de banque* (Daniel-Rops).

**772** *Lequel*, comme complément, est le plus souvent introduit par une préposition (il y a contraction et soudure dans *duquel, auquel*) ; il renvoie à un nom de chose ou d'animal, ou, moins fréquemment, à un nom de personne : *La patrie, pour LAQUELLE chacun doit se sacrifier, exige ce nouveau sacrifice* (Ac.). — *Un petit chien, AUQUEL elle fait mille caresses.* — *Un homme dans LEQUEL je crois voir plusieurs Marius* (Montesquieu).

**773** N.B. 1. Dans l'usage littéraire, mais rarement dans l'usage courant, *lequel* peut être introduit par *en* : *Le monde EN LEQUEL nous avons placé toutes nos aveugles espérances* (G. Duhamel).

2. Après *parmi*, c'est toujours *lequel* (et non *qui* : il y aurait cacophonie) qu'on emploie comme pronom relatif régime : *Là, il connut des jeunes gens instruits, parmi LESQUELS Maucroix* (É. Faguet).

3. *Lequel*, dans l'usage moderne, est rare comme complément non prépositionnel : *J'ai cédé, me dit-il, à un mouvement de fureur, il est vrai ; LAQUELLE je ne pouvais tourner que contre moi* (A. Gide).

774 **DONT** s'emploie comme équivalent d'un complément introduit par *de* ; il peut représenter des personnes, des animaux ou des choses : *Dieu, DONT nous admirons les œuvres* (Ac.). — *La maladie DONT il est mort* (Id.). — *La maison, le bétail DONT vous êtes propriétaire.*

*Dont* marquant le moyen, l'instrument, est archaïque : *Ces pêcheurs sont armés d'une baguette pointue DONT ils piquent adroitement leur proie* (A. France).

775 *Dont*, dans une proposition relative complétée par une autre proposition, peut s'employer dans le sens de « au sujet duquel » : *Un luxe DONT j'imagine aujourd'hui qu'il devait être affreux* (Fr. Mauriac). — *Celui DONT nous savons qu'un feu étrange le dévore* (M. Bedel).

776 En principe, le nom qui, dans la relative, a *dont* pour complément déterminatif ne reçoit pas l'adjectif possessif ; on ne dira pas : *L'enfant dont son jouet est cassé* : il y aurait pléonasme, l'idée de possession étant marquée d'une part par *son*, et d'autre part par *dont* [= de qui] ; on dira : *L'enfant dont LE jouet est cassé.* — *Un homme dont LE corps a l'habitude d'aider LA pensée* (J. Romains).

Règle non absolue : dans certains cas, le possessif peut être demandé pour la parfaite clarté de la phrase : *Cette malheureuse créature, dont la mort prématurée attriste aujourd'hui SA famille* (E. Hello).

777 *Dont* ne peut, en principe, dépendre d'un nom introduit par une préposition. On ne dira pas : *Un livre dont on ignore la date de la publication ; un poète dont on célèbre le centenaire de la naissance ; cet enfant dont vous veillez sur la conduite* ; — on dira : *Un livre de la publication DUQUEL on ignore la date ; un poète de la naissance DUQUEL (OU DE QUI) on célèbre le centenaire ; cet enfant sur la conduite DUQUEL (OU DE QUI) vous veillez.*

778 N.B. 1. Ces dernières phrases sont lourdement articulées, et l'on comprend que plus d'un auteur ne se soit pas, en cela, soucié de la règle des grammairiens (ce qui ne paraît plausible que si *dont* dépend à la fois du complément prépositionnel et du sujet de la relative) : *L'autre, DONT les cheveux flottent sur les épaules...* [les épaules de qui, — les cheveux de qui] (A. France). — *Ce garçon (... ) DONT l'énergie se lit dans les yeux bleus* (J. et J. Tharaud).

2. Le nom complément prépositionnel en rapport avec *dont* prend tantôt l'adjectif possessif (ce qui est généralement plus clair), tantôt simplement l'article : *Celui dont les larmes ont effacé l'histoire de SES péchés* (Massillon). — *Osymanduas, dont nous voyons (... ) de si belles marques de SES combats* (Bossuet). — *Ceux dont les soucis ont dévoré les premières années de LA vie* (J. Green). — *La propre maison dont elle ignorait le nom DES locataires* (R. Rolland). — *Un écrivain dont l'œuvre (... ) est à peu près inséparable de LA vie* (M. Arland).

779 On rencontre parfois après *dont* et le sujet de la relative un pronom personnel représentant l'antécédent (mais cela ne paraît pas recommandable) : *Quelques-uns de ses amis, DONT les parents ne manqueront certainement pas de LES accompagner* (É. Henriot).

780 Au lieu de *Les auteurs dont le talent LEUR a valu du succès, dont les œuvres LES ont rendus illustres*, on dira : ... À QUI leur talent a valu du succès, ... QUE leurs œuvres ont rendus illustres.

781 Après *dont*, on ne peut pas avoir le pronom *en* renvoyant au même antécédent que le sien, — exception faite de *il y en a, il en est*. On ne dira pas : *Des épreuves DONT j'EN supporte le poids*. — Mais on pourra dire : *Ces épreuves, DONT il y EN a une (OU : DONT il EN est une) que j'ai supportée difficilement*.

782 *Dont* peut être complément d'un nom de nombre ou d'un indéfini numéral, objets directs : *Puis on répandit devant eux des saphirs DONT il fallut choisir quatre* (Mau-passant). — *Ceci n'ira pas sans de terribles conséquences, DONT nous ne connaissons encore que quelques-unes* (A. Camus).



- 783 Après une indication numérale, *dont*, au sens de « parmi lesquels » peut introduire une relative où le verbe *être* est ellipsé : *Il avait huit enfants, DONT six filles* (É. Faguet). — *Trois juges, DONT moi, décerneront les prix* (J. Green).
- 784 *Dont* peut, dans la relative, être complément à la fois du sujet, d'une part, et de l'objet, ou de l'attribut, ou du complément circonstanciel, d'autre part : *Il plaignit les pauvres femmes DONT les époux gaspillent la fortune* (Flaubert). — *Vous avez un âge DONT l'ingénuité est à la fois un attrait et une faiblesse.* — *Un calepin (...) DONT l'élastique détendu s'enlevait en courbe longue sur la reliure* (R. Bazin).
- 785 La relative exprimant une idée de sortie, d'éloignement, d'extraction, de déduction, s'introduit tantôt par *dont*, tantôt par *d'où* ; on peut faire la distinction suivante :
- a) En parlant de personnes, de descendance, d'extraction, on emploie *dont* : *Le sang des demi-dieux DONT on me fait sortir* (Voltaire). — *L'archidruide DONT elle était descendue* (Chateaubriand).
- b) En parlant de choses, on emploie *d'où* : *La chambre D'OU je sortais* (Colette). — *L'armoire minuscule D'OU il avait sorti les lettres* (A. Gide). — *Une harmonie D'OU résulte le bonheur* (Montesquieu).
- N.B. 1. Cette distinction n'a rien d'absolu, comme le font voir les exemples suivants : *La famille D'OU il est sorti* (Ac.). — *La race D'OU ils tirent leur origine* (Dict. général). — *Dans l'allée sombre et étroite DONT elle était sortie* (Musset). — *Cette lampe DONT coulait une lumière d'huile* (Saint-Exupéry).
2. Dans les phrases interrogatives ou sans antécédent exprimé, c'est *d'où* qui s'impose : *D'OU descend-il, lui qui se dit noble ?* — *Rappelez à cet orgueilleux D'OU il est issu.*
- 786 OÙ, adverbe relatif, ne s'applique qu'à des choses ; il s'emploie sans préposition ou dans les combinaisons *d'où, par où, jusqu'où* (rarement : *sur où, pour où, vers où*) et sert à marquer le lieu, le temps, la situation : *Voilà où j'en suis.* — *La ville où j'habite, D'OU je viens, PAR OÙ je passe, JUSQU'OU j'irai.* — *La Tunisie POUR OÙ je partais* (Montherlant). —

*Fongueusemare, VERS OÙ revolait sans cesse ma pensée (A. Gide). — Le temps OÙ nous sommes (Ac.).*

Tours archaïques (dans l'usage moderne, on emploie couramment : *auquel, dans lequel, vers lequel, etc.*) : *C'est une chose où je suis déterminée (Molière). — C'est un mal où mes amis ne peuvent porter de remède (Montesquieu). — Le but où il tend (Ac.). — Les affaires où je suis intéressé (Id.).*

#### IV. INTERROGATIFS

**787 LEQUEL** interrogatif s'emploie parfois comme neutre : *LEQUEL pèse le plus de cent livres d'or, ou de cent livres de plume ? (Sévigné). — LEQUEL préférez-vous, partir ou rester ? (Ac.)*

Tour archaïque, où *quel ?* est employé pour *lequel ?* : *On ne savait jamais QUEL des deux serait vainqueur (R. Rolland). — QUELLE, de ces causeries, préférer ? (R. Kemp.)*

**788 QUI** interrogatif est rarement du féminin : *QUI cela pouvait-il bien être, cette femme ? (Aragon.) — Sais-tu QUI est devenue ma cliente ? (G.-E. Clancier.)*

Il peut signifier un pluriel dans des phrases à attribut, avec le verbe ÊTRE : *Il ne sait pas QUI sont les ennemis du roi (Mérimée). — QUI étaient mes prétendants ? (M. Pagnol.)*

On emploie parfois comme neutre l'interrogatif *qui* au sens de *qu'est-ce qui ?* (interrog. directe) ou de *ce qui* (interrog. indirecte) : c'est la survivance d'un ancien usage : *QUI t'amène à cette heure ? (Musset.) — Je ne sais QUI m'émeut davantage : la colère d'être joué ou le danger que courait Étienne (M. Arland).*

**789 QUE** interrogatif peut avoir la valeur de « pourquoi ? pour quoi ? en quoi ? à quoi ? combien ? » : *QUE tardez-vous ? — QUE vous sert de pleurer ? — QUE n'irions-nous au Rhin ? (Ch. de Gaulle.) — QUE gagnez-vous par an ? (La Font.)*

Dans l'interrogation indirecte, après *avoir, savoir, pouvoir* pris négativement et suivis d'un infinitif, — parfois aussi après *chercher, se demander, etc.* + infinitif —, on emploie

comme attribut ou comme objet direct, tantôt *que*, tantôt *quoi* (ce dernier tend à prévaloir, parce qu'il est plus étoffé) : *Je ne savais QUE répondre* (Chateaubriand). — *Je cherchais QUE lui répondre* (G. Duhamel). — *Ne sachant QUOI faire* (A. Gide). — *Je n'aurais pas su QUOI répondre* (H. Bosco).

## V. INDÉFINIS

**790 AUCUN** a eu, à l'origine, la valeur positive de « quelque, quelqu'un ». Cette valeur s'est gardée dans les expressions *aucuns* (vieilli), *d'aucuns*, signifiant « quelques-uns » ou « certains » : *AUCUNS, D'AUCUNS croiront...* (Ac.). — *Si parmi vous, pourtant, D'AUCUNES | Le comprenaient différemment, | Ma foi tant pis, voilà comment | Nous nous aimâmes pour des prunes* (A. Daudet).

*Aucun*, pris absolument, est peu employé (on dit normalement : *personne*) : *Il n'oubliait la fête d'AUCUN de la famille* (R. Rolland). — *AUCUNE n'a jamais été aimée comme moi !* (Flaubert.)

**791 AUTRUI** s'emploie normalement comme complément prépositionnel : *Le bien d'AUTRUI. Ne fais pas à AUTRUI ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.* — *Être exigeant pour AUTRUI.*

Il s'emploie parfois comme sujet ou comme objet direct : *AUTRUI nous est indifférent* (M. Proust). — *Là où AUTRUI nous croit coupables, nous nous trouvons innocents* (E. Jaloux). — *Il ne faut pas traiter AUTRUI comme un objet* (A. Maurois).

**792 CERTAIN**, au pluriel, s'emploie comme pronom sujet, au masculin : *CERTAINS se figurent et prétendent que l'esprit humain est illimité* (L. Daudet).

N.B. On le trouve parfois au féminin : *Mariette ne conserve pas tout, comme CERTAINES* (H. Bazin).

On le rencontre aussi, et couramment, comme complément : *Chez CERTAINS même les cheveux n'avaient pas blanchi* (M. Proust). — *J'ai peut-être même aidé CERTAINS à s'accrocher à la vie* (A. Chamson).

**793 CHACUN** n'a pas de pluriel. Quand il signifie « toute personne, sans distinction », il est toujours du masculin : *CHACUN pense à soi* (Ac.).

Quand il désigne chaque personne ou chaque chose d'un tout, d'un ensemble, il s'accorde en genre avec le nom ou le pronom auquel il renvoie : *Logez ces voyageurs CHACUN à part* (Ac.). — *CHACUNE d'elles a refusé* (Id.).

S'il se rapporte à des noms de genres différents, il reste au masculin : *Le mari, la femme ont CHACUN son département* (M. Prévost).

Dans l'usage familier, *sa chacune* désigne la femme avec qui un homme est uni : *Chacun enlaçant SA CHACUNE, il nous fut donc permis d'attaquer le rigaudon d'un bon pied* (Y. Gandon).

*Un chacun, tout chacun, tout un chacun* s'emploient comme renforcements du simple *chacun* : *Celui (...) qui sait les dessous de cartes d'UN CHACUN* (Sainte-Beuve). — *Nous (...) recevions les compliments de TOUT CHACUN* (Cl. Farrère). — *TOUT UN CHACUN (...) peut ici s'asseoir* (Colette). — *Cela peut arriver à TOUT UN CHACUN* (M. Druon).

De même qu'on peut dire *entre chaque*, on peut dire : *entre chacun* (voir n° 702).

**794 ON** a, en principe, une valeur indéterminée, et désigne, toujours comme sujet, une ou plusieurs personnes : *ON guérit comme ON se console ; ON n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer* (La Bruyère).

*On*, par l'effet d'un mouvement affectif (ironie, mépris, modestie, reproche, etc.), prend parfois la valeur de *je, tu, nous, vous, il(s), elle(s)* : *Et puis, ON [= je] est bourgeois de Gand* (Hugo). — *Un couplet qu'ON [= vous] s'en va chantant / Efface-t-il la trace altière / Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang ?* (Musset.)

**N.B.** À noter en particulier l'emploi de *on* pour *nous*, très fréquent dans le français familier ou populaire : *Quand nous autres, ON règle des alésages au dixième de millimètre* (A. Thérive). — *Tu ne peux rien me dire de plus précis, maintenant que l'ON va se quitter ?* (M. Arland.)

Quand les circonstances indiquent clairement qu'on parle d'une femme, l'attribut ou l'apposition se mettent au féminin : *Qui regrette-t-on quand on est si BELLE ?* (Musset.) — *Eh bien ! petite, est-on toujours FÂCHÉE ?* (Maupassant.)

Semblablement quand les circonstances indiquent nettement qu'il s'agit de plusieurs personnes, l'attribut ou l'apposition se mettent au pluriel ; toutefois le verbe reste au singulier : *On n'est pas des ESCLAVES pour endurer de si mauvais traitements* (Ac.). — *On dort ENTASSÉS dans une niche* (P. Loti).

N.B. S'il faut exprimer par un pronom personnel un complément renvoyant à *on*, c'est *nous* ou *vous*, selon les cas, qu'on emploie (*se* ou *soi* si le régime est réfléchi) : *Qu'on hait un ennemi quand il est près de NOUS !* (Racine.) — *Quand on se plaint de tout, il ne VOUS arrive rien de bon* (J. Chardonne). — *Ce n'est pas soi qu'on voit* (La Font.). — *On n'ose plus SE demander si cela VOUS plaît* (M. Proust).

795 En général, dans la langue écrite, *l'on* est un substitut « élégant » de *on* ; il s'emploie, pour l'euphonie (comme disent les grammairiens, mais la raison est plutôt légère, car *l'on* n'est pas du tout obligatoire), après *et*, *ou*, *où*, *que*, *qui*, *quoi*, *si*, *lorsque* : *Jamais le sol n'en avait été défriché et L'ON y avait semé des pierres* (Chateaubriand). — *Le Monde où L'ON s'ennuie* (Pailleron). — *Les rossignols de qui L'ON crève les yeux* (M. Barrès). — *Le dos, avec quoi L'ON repose* (G. Duhamel). — *Si L'ON nous entendait* (Ac.). — *Il faut que L'ON consente* (Id.). — *Lorsque L'ON était occupé à une grande guerre* (Montesquieu).

796 N.B. 1. *L'on* se trouve aussi dans d'autres positions que celles qui viennent d'être indiquées, — et en particulier, en tête d'une phrase ou d'un membre de phrase : *Éloi pardonne ; mais L'ON ne devrait pas avoir à pardonner* (M. Arland). — *Spontanément L'ON acclama l'orateur* (H. Bordeaux). — *L'ON m'apporta tous les papiers d'Ellénore* (B. Constant).

2. En général, on évite *l'on* après *dont*, ou devant un mot commençant par un *l* : *Les livres dont ON parle ; si ON les lit*. — À l'inverse, devant un mot commençant par *con-*, on préfère *que l'on* à *qu'on* : *Ce que L'ON conçoit bien*.

**797 PERSONNE**, comme pronom, est du masculin singulier. Il garde, dans certains cas, son sens positif originel : *Y a-t-il PERSONNE d'assez hardi ?* (Ac.) — *Il a parlé sans que PERSONNE le contredit* (Id.). — *Je suis meilleur juge que PERSONNE* (É. Augier).

Mais le plus souvent il a la valeur négative de « nul être humain » : *L'avenir n'est à PERSONNE*. — *Qui vient ? qui m'appelle ? PERSONNE* (Musset).

**798** N.B. 1. Quand le contexte ou les circonstances indiquent nettement que *personne* exprime l'idée de « aucune femme », on met au féminin les mots qui, pour l'accord, sont en rapport avec lui : *Personne n'était plus BELLE que Cléopâtre* (Jullien, dans Littré). — *Personne n'est plus que moi votre SERVANTE, votre OBLIGÉE* (Littré).

2. Dans la langue littéraire, on trouve *personne autre* : *Elle n'aimait PERSONNE AUTRE* (R. Rolland). — Mais dans l'usage courant, c'est *personne d'autre* qui s'emploie : *Je n'ose m'adresser à PERSONNE D'AUTRE* (M. Barrès).

**799 AUTRE CHOSE**, *grand-chose*, *quelque chose*, *peu de chose* sont des combinaisons neutres où *chose* a perdu sa valeur de nom et son genre étymologique : *Autre chose de grand. Pas grand-chose de bon. Quelque chose de fâcheux*.

**800** N.B. 1. *Autre chose*, attribut, placé en tête de la phrase est parfois répété comme attribut en tête du second terme de la comparaison : *AUTRE CHOSE est la culture, AUTRE CHOSE la conduite de la vie* (M. Brion).

2. Dans la langue familière, *pas grand-chose* s'emploie comme nom des deux genres, invariable, au sens de « homme ou femme de peu, gens de peu » : *C'était une PAS GRAND-CHOSE* (É. Henriot).

3. *Quelque chose* est parfois employé comme nom : *Je ferai ce que je dois, et même un petit QUELQUE CHOSE en plus* (Fr. Mallet-Joris).

4. On prendra garde que *chose* reste un nom féminin dans : *Toute autre chose me plairait mieux. Quelque chose que je lui aie dite, quelques choses que je lui aie dites, je n'ai pu le convaincre* (Ac.). — *Il y a toujours (...) quelque chose urgente qui doit être faite* (A. Maurois).

**801 QUELQU'UN** désigne indéterminément une personne, homme ou femme (pour le féminin, *quelqu'une* est rare) : *Quelqu'un*

[homme ou femme] *est venu*. — QUELQU'UN *qui était content, c'était ma tante*. — *Si QUELQU'UNE savait quelque chose d'une autre, (...) qu'elle avertisse la Mère Supérieure* (A. Chamson).

Quand *quelqu'un* est en rapport avec *en* ou avec un pluriel ou un collectif, il se dit des personnes et des choses et s'emploie aux deux genres et aux deux nombres : *J'en connais QUELQUES-UNS à qui ceci plaira*. — *QUELQU'UNE de vos compagnes* (Littré). — *De ces découvertes QUELQUES-UNES seulement sont connues*.

**802** N.B. 1. On dit, avec *de* : *Quelqu'un DE grand, quelqu'un DE bien informé*. — *Entre les nouvelles qu'il a débitées, il y en a quelques-unes DE vraies* (Ac.). — Cependant si l'adjectif est suivi d'un complément, il peut être simplement juxtaposé : *Comme quelqu'un absorbé par une passion profonde* (Th. Gautier).

On dit : *quelqu'un d'autre* ; mais, dans l'usage littéraire, on dit aussi : *quelqu'un autre* : *Tu aurais épousé quelqu'un autre* (E. Jaloux).

2. *Quelqu'un*, attribut invariable en genre et en nombre, se prend parfois au sens de « personnage considérable » : *Il s'adressait l'éternel reproche de n'avoir pas su être QUELQU'UN* (Maupassant). — *Mme Monge est QUELQU'UN...* (R. Kemp).

**803** **QUICONQUE** signifie proprement « celui, quel qu'il soit, qui » : *Et l'on crevait les yeux à QUICONQUE passait* (Hugo).

Au sens de « qui que ce soit », « n'importe qui », il est, en dépit des puristes, reçu aujourd'hui par le meilleur usage : *Travailler en de telles conditions eût découragé QUICONQUE* (M. Genevoix). — *Plus que QUICONQUE, elle avait droit au voyage* (H. Troyat).

Ne dites pas : *Tout quiconque le connaît l'aime* ; — dites : *Quiconque le connaît...*

**804** **RIEN** a gardé, dans certains cas, son sens positif originel de « quelque chose » : *La bonne vieille est loin de RIEN soupçonner* (J. Green).

Mais ordinairement il a la valeur négative de « nulle chose » : *Je veux RIEN ou tout* (Racine).

**805** N.B. 1. On dit : *rien de tel* (archaïque : *rien tel*), *rien d'autre* (moins souvent : *rien autre*), parfois aussi *rien autre chose* : *Je ne vis jamais RIEN DE TEL* (Ac.). — *Il n'est RIEN TEL que ces doux et ces humbles pour aller droit et haut* (Sainte-Beuve). — *RIEN D'AUTRE nulle part que ces trois choses effarantes* (P. Loti). — *Il n'a trouvé RIEN AUTRE* (A. Malraux). — *Elle ne possède RIEN AUTRE CHOSE* (Maupassant).

2. *Rien*, employé comme nom, prend un *s* au pluriel : *Il dit toutes sortes de RIENS* (G. Duhamel).

Mais *rien du tout*, *rien qui vaille*, employés comme noms pour désigner une personne ou une chose sans valeur ne changent pas au pluriel.

**806** **Rien moins que, rien de moins que.** En règle stricte, on fait la distinction suivante : *rien moins que* est négatif et signifie « nullement » : *Il tremble : il n'est RIEN MOINS qu'un héros* [= il n'est nullement un héros]. — *Rien de moins que* a un sens positif et signifie « pas moins que » : *Quelle fermeté ! il n'est RIEN DE MOINS QU'un héros* [= il est bel et bien un héros].

Dans l'usage des auteurs, cette distinction est loin d'être toujours observée ; on fera bien cependant de s'y tenir.

**807** **Ne ... pas rien**, rebuté par les puristes, est cependant courant, non seulement dans la langue familière, mais aussi dans l'usage littéraire : *Cette indépendance ne me coûte PAS RIEN* (J. Renard). — *J'ai ceci, dit-elle, et ceci à revoir. Ce n'est PAS RIEN* (A. Hermant).

**808** Avec **UN**, suivi d'un complément désignant un ensemble, l'article est facultatif : *L'UN de vous, UN de vous*. — *Henri IV fut L'UN ou UN des plus grands rois de France* (Littré).

*L'un* employé adjectivement devant un nom serait aujourd'hui un archaïsme. Ne dites pas : *L'une main ne sait pas ce que l'autre donne*. Dites : *Une main ne sait pas...*

**809** **L'un ou l'autre**, pronom ou adjectif, a toujours le sens disjonctif (choix entre celui-ci ou celui-là, entre ceci ou cela) ; il s'emploie aussi au sens indéterminé et vague de « tel ou



tel » : *Vous avez deux amis influents : L'UN OU L'AUTRE avait bien essayé de la voir seule à seul* (H. Bordeaux). — *Florence se divisa en deux camps pour L'UN OU L'AUTRE rival* (R. Rolland).

**N.B.** *L'un ou l'autre* ne peut pas s'employer au sens de « deux ou trois, quelques ». Ne dites pas : *Il reste l'une ou l'autre faute dans votre devoir.*

## CHAPITRE V

### VERBES

#### I. TRANSITIFS / INTRANSITIFS

**810 AIDER qqn. ~ à qqn.** On a voulu faire une distinction entre ces deux constructions. Pour l'Académie, par exemple, AIDER À QQN marque une aide momentanée et le plus souvent des efforts physiques. Ni cette distinction ni certaines autres n'ont de véritable fondement dans l'usage. On se contentera d'observer qu'*aider à qqn* est aujourd'hui tout à fait vieilli : *Le marquis LUI avait aidé à remonter* (La Varende). — *Aidez-LUI à soulever ce fardeau* (Ac.).

**811 AVOIR, OBTENIR qq.ch. à qqn.** On dit ordinairement, avec FAIRE, auxiliaire de cause : *On lui FERA AVOIR, on lui FERA OBTENIR une place.*

Mais quelquefois on se passe de l'auxiliaire *faire* : *J'ai besoin de deux notaires et d'un témoin, je pense. Voulez-vous bien vous charger de me les AVOIR ?* (Marivaux.) — *Aulard se flattait de nous AVOIR du papier à bon compte* (Vercors). — *Le crédit de la reine OBTINT aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable* (Bossuet).

**812 CONSENTIR qq.ch.** se rencontre dans la langue du droit ou de la diplomatie : *Consentir un traité* (Ac.). — *Consentir une vente, un prêt, un délai.* On dit aussi : *Vérité consentie par tout le monde.*

Dans l'usage courant, *consentir qq.ch.* a un cachet archaïque (on dit ordinairement : *consentir à qq.ch.*) : *Nous sommes tous résolus à consentir des sacrifices* (G. Duhamel). — *Consentir une explication* (M. Prévost).

- 813 DÉBATTRE**, examiner contradictoirement qq.ch. avec qqn, est transitif direct : *Débattre une question, une cause, une opinion* (Ac.). Ne pas dire : « débattre d'une question ».
- 814 DÉBLATÉRER**. Ne dites pas : *déblatérer qqn* ou *qq.ch.* — Dites : *déblatérer contre* ou *sur...* : *Frédéric se soulageait en déblatérant* CONTRE le pouvoir (Flaubert). — *Il a déblaté* SUR l'impôt, SUR les pauvres (Hugo).
- 815 DÉBUTER, DÉMARRER** [= commencer] ne peuvent se construire avec un objet direct (mise en garde de l'Académie du 5 nov. 1964). Ne dites pas : *débiter un programme, une émission, une séance*, etc. ; *démarrer sa carrière*.
- 816 DISPUTER** qq.ch., c'est contester pour l'obtenir ou pour le conserver : *Disputer un prix, une chaire de professeur* (Ac.). — *Les deux armées se disputèrent longtemps la victoire* (Id.).
- Disputer qqn*, au sens de « lui faire querelle » est condamné par l'Académie (mise en garde du 13 janv. 1969). — Néanmoins ce tour est mentionné comme familier par Littré, par Robert, et attesté par certains écrivains : *Après ce désastre, les deux garçons se mirent à DISPUTER leur sœur* (A. Chamson).
- Se disputer* (= se quereller), rejeté par Littré, admis comme familier par l'Académie, est courant dans l'usage d'aujourd'hui : *Deux hommes SE DISPUTAIENT* (P. Valéry).
- 817 EMPÊCHER** qq.ch. à qqn. Ce tour est archaïque (on dit normalement : *défendre, interdire* qq.ch. à qqn. ou : *défendre, interdire* à qqn de faire qq.ch.) : *Le travail de chaque jour LUI empêchait de s'abandonner aux soucis du lendemain* (A. Chamson). — *Ils LUI empêchaient de voir le mendiant* (G.-E. Clancier).
- 818 ÉQUIVALOIR** construit avec à le second terme du rapport d'égalité. Ne dites pas : *Cette chose équivaut telle autre* ; dites : ... à *telle autre*. — *Cette réponse équivaut à un refus* (Ac.).

**819 ÉVITER qq.ch. à qqn** [= le lui épargner], rejeté par Littré, ignoré de l'Académie, est cependant attesté par quantité d'excellents auteurs : *Il est impossible de VOUS ÉVITER toutes sortes de peines* (Diderot). — *Vous M'ÉVITEREZ une course* (Flaubert). — *Cela M'ÉVITERAIT beaucoup de souffrances* (A. Maurois).

**820 HABITER** s'emploie comme transitif direct ou comme intransitif : *Habiter Paris, habiter la province, la campagne* (Ac.). — *Habiter à la ville, à la campagne, habiter dans un vieux quartier* (Id.).

**821 HÉRITER** construit avec *de* le complément de la personne : *Il a hérité DE son oncle* (Ac.).

Quand *hériter* n'a que le complément de la chose, on dit : HÉRITER DE QQ.CH. OU HÉRITER QQ.CH. : *Il a hérité D'une maison* (Ac.). — *Nous avons hérité DES croyances d'un autre siècle* (A. Chamson). — *Pour hériter la dot* (A. Thérive). — *Il hérite une belle maison* (J. Green).

Quand il a à la fois le complément de la personne et celui de la chose, on dit : HÉRITER QQ.CH. DE QQN : *Il avait hérité de l'oncle Paul ses amitiés et ses goûts* (É. Henriot).

Si l'on disait *hériter de qq.ch. de qqn*, le double *de* déplairait à l'oreille ; aussi cette construction ne se rencontre que très rarement. — Mais si l'un des compléments est *dont* ou *en*, elle n'est pas choquante : *Un secret DONT j'ai hérité de mes pères* (Nodier). — *L'Italie n'a pas inventé la mosaïque : elle EN hérita des Grecs* (Cl. Roger-Marx).

**822 IGNORER de qq.ch.** Cette construction, aujourd'hui archaïque, a gardé, surtout dans le style juridique et dans le langage badin, certaines positions ; elle s'y rencontre prise négativement avec le pronom *en* : *Il annonça ses intentions, afin que personne n'EN ignorât* (Littré). — *Je voudrais que nul n'EN ignore* (A. Gide).

**823 INVECTIVER.** Parallèlement à la construction classique *invectiver contre qqn*, on a aujourd'hui la construction directe *invectiver qqn* : *Ils invectivent CONTRE tout* (A.

Suarès). — *Il invectivait volontiers les royalistes du département* (A. France).

**824 MOQUER** qqn, à l'actif, se rencontre dans l'usage littéraire : *À une heure (...) où l'action MOQUE la pensée* (A. Gide). — *Il arrive qu'on MOQUE Flaubert de jouer au crucifié* (R. Kemp).  
*Être moqué, se faire moquer* sont courants : *Thalès aussi FUT MOQUÉ d'une servante* (Alain). — *Vous vous FEREZ MOQUER* (Ac.).

**825 OBÉIR, DÉSOBÉIR.** Quoique ces verbes n'admettent plus aujourd'hui d'objet direct, ils restent parfaitement susceptibles de la tournure passive : *Votre Altesse sera obéie* (Stendhal). — *L'ordre de mobilisation fut obéi* (P. Gaxotte). — *Je savais (...) que ses larmes n'auraient pas été désobéies* (B. Constant).

**826 OBSERVER, REMARQUER.** Dans la langue soignée, on dit (avec FAIRE comme auxiliaire de cause) : *Je vous FAIS OBSERVER que, je vous FAIS REMARQUER que...* — et NON : *Je vous observe, je vous remarque que...* : *Je vous FAIS OBSERVER que vous vous trompez* (Ac.). — *Je vous FERAI REMARQUER que...* (Id.).

Les constructions *je vous observe que, je vous remarque que...*, acceptées par A. Thérive et qui, pour Brunot, ne sont « peut-être pas impardonnables », sont courantes dans la langue parlée et se rencontrent parfois dans la littérature : *Je vous OBSERVE que le général Marchand est sur les lieux* (Stendhal). — *Condillac REMARQUE : La Bruyère paraît aimer ce tour* (Littré).

**827 PALLIER** (étymologiquement : couvrir d'un *pallium*, c.-à-d. d'un manteau) s'emploie absolument ou avec un objet direct : *Ces remèdes ne font que pallier* (Dict. général). — *Pallier la honte d'une défaite* (A. Gide).

La construction *pallier à qq.ch.* cherche à s'introduire, mais on l'évitera ; elle a été condamnée par l'Académie (mise en garde du 5 nov. 1964). — Exemples à ne pas imiter : *Pallier à toutes les distractions* (H. Bordeaux). — *Pallier à toute défaillance du service* (H. Bazin).

**828 PARDONNER qqn**, pour *pardonner à qqn*, qui est la construction normale, est généralement réputé incorrect, notamment par Littré et par l'Académie.

Pourtant la construction *pardonner qqn*, qui est ancienne, n'est pas, dans l'usage moderne, si rare que l'on croirait : *Frédéric l'eût pardonnée* (Flaubert). — *Pardonnez un amant* (J. Bainville). — *Il les a tous pardonnés* (A. Chamson).

On dit très régulièrement, au passif : *Vous êtes pardonné*.

**829 PERCUTER** s'emploie comme transitif direct, dans la langue de la médecine, ou de la mécanique, et aussi dans le langage courant : *Percuter la poitrine d'un malade* (Robert). — *Mobile qui percute un autre corps* (Id.).

Selon Robert, on dit familièrement et abusivement : *Voiture qui percute un arbre*.

Comme intransitif, *percuter* se dit au sens de « heurter en éclatant, en explosant » — et, par extension, dans l'usage des journalistes, au sens de « entrer violemment en contact avec » (un mur, un arbre, un véhicule, etc.) : *Obus qui vient percuter contre le sol, contre un mur* (Robert). — *L'avion percuta contre le sol* (Id.). — *Voiture qui percute contre un arbre* (Grand Larousse encycl.).

Avec André Goosse, on peut observer qu'un journal comme le *Figaro* préfère *heurter* (un arbre), ou *s'écraser contre* (un arbre), ou *se jeter sur* (un arbre) à « percuter (un arbre) ».

**830 PRÉJUGER**. On dit, selon l'usage classique : *préjuger qq. ch.* : *Je ne veux point préjuger la question* (Ac.).

Mais dans l'usage actuel, la construction indirecte *préjuger de qq. ch.* entre en concurrence avec la construction directe : *Pour préjuger de mon acquiescement* (M. Barrès). — *Je ne préjuge pas de la réponse* (Ch. de Gaulle).

**831 PRENDRE, REPRENDRE**, servant à marquer les premières atteintes d'un mal, les premiers mouvements d'un sentiment, etc., admettent la construction directe et l'indirecte : *L'accès le prit à telle heure* (Ac.). — *Qu'est-ce qui les prend ?* (H. Troyat.) — *La fièvre, la goutte, etc., lui a pris, lui a*

*repris* (Ac.). — *Qu'est-ce qui LEUR prend ?* (M. Jouhandeau, — *La fantaisie LEUR a pris d'aller à Genève* (Sévigné).

**832 SE RAPPELER**, selon l'usage strict, se construit avec un objet direct : *Je me rappelle CE FAIT ; je me LE rappelle ; le fait QUE je me rappelle.*

La langue populaire dit tout à fait couramment : « je me rappelle *de ce fait* », « je m'*en* rappelle » (influence de « je me souviens *de...* », « je m'*en* souviens »). Cette construction cherche à s'introduire jusque dans l'usage littéraire : *Que l'on veuille bien se rappeler DE ma ridiculissime éducation* (Stendhal). — *Te rappelles-tu DE Jeanne Fréron ?* (J.-L. Vaudoyer.)

**833 RÉPONDRE** est transitif direct dans *répondre une requête, une pétition, un placet, un mémoire* (expressions de la langue juridique), — et aussi dans *répondre la messe*.

Ces expressions admettent la tournure passive : *La pétition n'a pas encore été répondue* (Ac.).

N.B. Parallèlement au tour ordinaire *répondre à une lettre*, on notera le tour archaïque *répondre une lettre* (= y faire réponse) : *Ma lettre est aisée à répondre* (Stendhal).

On dit bien, au passif : « une lettre répondue » (= à laquelle on a fait réponse) : *Le dossier des lettres non RÉPONDUES* (G. Marcel).

**834 RÉUSSIR qq.ch.** Cette construction est, de nos jours, tout à fait courante : *Je ne réussis plus que des ébauches* (A. Gide). — *Réussir un beau dessin* (Saint-Exupéry). — *Depuis qu'il a réussi cette affaire* (M. Pagnol).

En parlant d'examens, on dit : *réussir à un examen* ou *réussir un examen* : *J'ai réussi à mes examens* (H. Bordeaux). — *Je réussis mes examens* (P. Vialar).

Dans l'usage le plus courant, on dit : *être reçu, être refusé, échouer à un examen ; — subir un échec ; — familièrement : être recalé, ou retoqué, ou collé, ou blackboulé à un examen, rater un examen.*

**835 SORTIR** peut se construire avec un objet direct : *Sortez la voiture de la remise* (Littré). — *Cela n'a pas suffi à me sortir de ma torpeur angoissée* (M. Prévost). — *Je sortis l'infirmer de son lit* (L. Martin-Chauffier).

On emploie couramment, surtout dans l'usage familial, *se sortir* (d'une difficulté), *s'en sortir* : *Disant n'importe quoi pour SE SORTIR d'affaire* (M. Garçon). — *Comment allait-elle s'EN SORTIR ?* (Aragon.)

Dans la langue juridique, *sortir* s'emploie au sens de « produire », « obtenir » : *La sentence SORTIT, SORTISSAIT son plein et entier effet.*

**836 VITUPÉRER.** On dit : « vitupérer qqn ou qq.ch. » : *Il vitupère la misère humaine* (H. Bordeatix). — *Il vitupérait le Prince et la Monarchie* (A. Chamson).

*Vitupérer contre* tend à pénétrer dans l'usage : *Un furieux en tout cas, qui vitupère CONTRE l'univers* (R. Kemp). — *Il (...)* *vitupérait volontiers CONTRE les Jésuites* (M. Pagnol).

**837 VIVRE** s'emploie comme transitif au sens de « passer », de « mener », de « traduire en actes dans sa vie » : *Après les nuits d'angoisse que je venais de vivre* (H. Bosco). — *Il a vécu une existence bien dure* (Ac.). — *Un apôtre, prêtre ou laïque, s'il vit vraiment sa foi..* (Fr. Mauriac). — *Vivre sa vie.*

**838** Certains verbes intransitifs s'emploient parfois comme transitifs, avec un objet direct exprimant la même idée que celle du radical du verbe : *Jouer gros jeu.* — *Dormez votre sommeil* (Bossuet). — *Bien ! aimez vos amours et guerroyez vos guerres !* (Hugo.) — *S'il peut arriver à suer sept sueurs, il sera guéri* (H. Troyat).

Constructions analogues : *trembler la fièvre, grelotter la fièvre, brûler la fièvre, trembler le frisson.*

**839** Les propositions incises *dit-il, répondit-il*, etc. sont souvent remplacées par des verbes à la signification desquels peut se superposer l'idée de « dire » : *Si, si, SOUPIRA-t-elle* (A. Thérive). — *Paris est odieux, MAUGRÉE-t-il* (G. Duhamel).

Mais si le sens du verbe ne se prête pas naturellement à la superposition de l'idée de « dire », un tel emploi ne saurait être admis. Des phrases comme celles-ci ne sont pas bonnes à imiter : *Du secours ! sursauta la visiteuse* (A. Billy). — *Pardon ! s'étrangla le bonhomme* (R. Dorgelès).



## II. CONJUGAISON

### A. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

- 840** Verbes en *-cer* : une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *J'avancais, nous plaçons.*
- 841** Verbes en *-ger* : un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *Je nageais, nous changeons.*
- 842** Verbes en *-yer* : l'*y* se change en *i* devant un *e* muet : *Il nettoie. Qu'ils appuient.*  
**N.B.** 1. Verbes en *-ayer* : ce changement est facultatif : *Je paye ou je paie. Nous balayerons ou nous balaierons.*  
 2. Verbes en *-eyer* : gardent toujours l'*y* : *Je grasseye, il grasseyera.*
- 843** Verbes en *-guer* (prononc. *ghé*) et en *-quer* (prononc. *ké*) : gardent l'*u* dans toute leur conjugaison ; cet *u* appartient au radical : *Distinguer, nous distinguons, je distinguais, nous distinguions. Fabriquer, nous fabriquons, je fabriquais, nous fabriquions.*
- 844** Verbes ayant un *e* muet à l'avant-dernière syllabe : l'*e* muet se change en *è* devant une syllabe muette : *Semer, je sème, nous sèmerons.*
- 845** Verbes en *-eler* ou en *-eter*. Le plus grand nombre de ces verbes redoublent *l* ou *t* devant un *e* muet : *Bourreler, je bourrelle. Harceler, je harcèle. — Souffleter, je soufflette. Voleter, je volette.* [Voir p. 86 : modification acceptée.]  
 Selon l'Académie, les verbes suivants, au lieu de redoubler *l* ou *t*, changent *e* en *è* :

celer	démanteler	dégeler	peler	crocheter
déceler	écarteler	regeler	acheter	fureter
receler	geler	marteler	racheter	halèter
ciseler	congeler	modeler	corseter	

*Je cisèle, il martèle ; j'achète, il halète.*

**N.B.** *Interpeller* garde les deux *l* dans toute sa conjugaison *Nous interpellons, j'interpellais, en interpellant*, etc. — Dans la flexion orale de ce verbe, on a, d'ordinaire devant une syllabe finale tonique, l'*e* de *peler*, mais parfois aussi l'*e* de *sceller*. [Observation analogue pour *Montpellier*].

**846** Verbes ayant un *é* à l'avant-dernière syllabe : l'*é* se change en *è* devant une syllabe muette finale (donc, au futur et au conditionnel, ils gardent l'*é*, mais cet *é* se prononce ouvert) : *Altérer, j'altère, j'altérerai*. — *Espérer, j'espère, j'espérerais*.

**N.B.** 1. Il y a, pour ces verbes, une tendance assez marquée à mettre un *è* au futur et au conditionnel (ce qui répond bien à la prononciation) : *Je ne blasphèmerai pas les morts* (G. Bernanos). — *Le déjeuner compléterait le tout* (P. Vialar).

2. Les verbes en *-éer* gardent toujours l'*é* : *Agréer, j'agrée, j'agréerai*. — *Créer, je crée, je créerais*.

**847** Verbes en *-uer* ou en *-ouer* : Certains grammairiens ont recommandé de mettre un tréma sur l'*i* de la désinence aux deux premières personnes du pluriel de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent, mais le tréma n'est pas d'usage : *Nous évoluions, que vous saluiez, nous nous dévouions, vous louiez*.

*Arguer* (l'*u* se prononce). Littré écrit : *j'arguë, tu arguës, il arguë*. Cela est très plausible. Constatons cependant que, dans la conjugaison de *arguer*, les auteurs, assez souvent, se dispensent d'user du tréma : *Évariste (...) ARGUA...* (A. Gide). — *Il n'en ARGUE pas...* (A. Thérive). — *Ils ARGUMENT des bénéfices qu'ils pourraient retirer...* (Aragon).

**848** Verbes dont le participe présent est en *-iant*, *-yant* (on excepte *ayant*), *-llant* (*l* mouillés), *-gnant* : bien mettre, aux deux premières personnes du pluriel de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent, un *i* après l'*i*, ou l'*y*, ou les *l* mouillés, ou *gn* : *Nous criions, que nous envoyions, nous travaillions, que vous régniez*.

**849 AVOIR et ÊTRE**, contrairement à tous les autres verbes, qui se terminent par *-e* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier du subjonctif présent, ont, à cette personne, un *t* final : *Qu'il ait, qu'il soit*.

Aux deux premières personnes du pluriel du subjonctif présent, ils n'ont pas d'*i* après l'*y* : *Que nous ayons, que vous ayez, que nous soyons, que vous soyez.*

**850 BÉNIR**, au participe passé :

a) *Béni*, *-ite* : s'emploie uniquement comme adjectif, en parlant de choses consacrées par une bénédiction rituelle : *Pain BÉNIT, eau BÉNITE. Un chapelet BÉNIT, une branche BÉNITE.*

b) *Béni*, *-ie* : s'emploie dans les cas où il ne s'agit pas d'une bénédiction rituelle : *Un peuple BÉNI de Dieu (Ac.). — Ce roi est BÉNI par son peuple (Littré). — Qui a vu le pays basque veut le revoir. C'est la terre BÉNIE (Hugo).*

Même quand il s'agit d'une bénédiction rituelle, *béni*, *-ie* s'emploie chaque fois qu'il est appliqué à des personnes et chaque fois qu'il est pris, non pas comme adjectif, mais comme verbe : *Soyez donc en paix, ma fille, lui dis-je. Et je l'ai BÉNIE (G. Bernanos). — Un curé catholique avait BÉNI le mariage (A. Maurois). — Prends cette médaille. Elle a été BÉNIE par le pape (A. France). — Le prêtre nous a BÉNIS (H. Troyat).*

**851 FLEURIR**, au sens de « produire des fleurs » ou de « orner de fleurs », fait à l'imparfait de l'indicatif *flourissais* et au participe présent ou adjectif verbal *flourissant* : *Les cerisiers FLEURISSAIENT. — Voyez ces cerisiers FLEURISSANT dans le verger. — Les prés FLEURISSANTS (Ac.).*

Au sens figuré de « prospérer » ou de « être en honneur », il fait *flourissait* (de l'ancien verbe *flourir*) ou *flourissait* à l'imparfait de l'indicatif — et presque toujours *flourissant* au participe présent ou adjectif verbal : *Les sciences et les beaux-arts FLEURISSAIENT OU FLORISSAIENT sous le règne de ce prince (Ac.). — Ce style roman qui FLEURISSAIT encore en Aquitaine au XII<sup>e</sup> siècle (A. France). — Raoul pouvait citer tel parlementaire de sa famille, FLORISSANT sous la Régence (J. Green). — Un règne FLORISSANT, une santé FLORISSANTE.*

**852 HAÏR** perd le tréma au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif présent : *Je hais, tu hais, il hait. Hais.*

**853** DÛ, REDÛ, MÛ, CRÛ (de *croître*), RECRÛ (de *recroître*), ont l'accent circonflexe au masculin singulier seulement : *L'argent DÛ ; il est MÛ par l'intérêt ; le fleuve a CRÛ, RECRÛ.*

**N.B.** 1. Sans circonflexe : *La somme DUE, les honneurs DUS ; ils sont MUS, elles sont MUES par l'intérêt ; la rivière est CRUE (Ac.).*

2. Sans circonflexe : *accru, décru, ému, in'lu, promu, recru* [= très fatigué].

**854** Les verbes en *-indre* et en *-soudre* ne gardent le *d* qu'au futur simple et au conditionnel présent (attention ! pas de *d* au singulier du présent de l'indicatif ou de l'impératif) : *Peindre, je peins, il peint ; peins ; — je peindrai, je peindrais. — Résoudre, je résous, il résout ; résous ; — je résoudrai, je résoudrais.*

**N.B.** Dans les verbes en *-indre*, les consonnes *-nd-* se changent en *-gn-* [= *n* mouillé] devant une voyelle : *Peindre, nous peignons, je peignais, peignant, etc.*

**855** Les verbes en *-aître* et en *-oître* ont l'accent circonflexe sur l'*i* du radical chaque fois que cette voyelle est suivie d'un *t* : *Paraître, il paraît, je paraîtrai, nous paraîtrions. — Accroître, il accroît, j'accroîtrai, nous accroîtrions.*

**N.B.** 1. Sans circonflexe : *Je parais, il paraissait, paraissant, etc. ; — j'accrois, il accroissait, que j'accroisse, etc.*

2. *Croître* a l'accent circonflexe non seulement quand *i* est suivi d'un *t*, mais chaque fois qu'une confusion pourrait se produire avec une forme correspondante de *croire* (excepté *crus, crue, crues*) : *Je crois, tu crois, il croît en sagesse. Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent en science.*

**856** Remarquez, à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent : *il clôt, il gît, il plaît (il déplaît, il complaît)*, avec le circonflexe.

L'Académie ne met pas le circonflexe dans *il éclot, il enclot*.

**857** Dans certaines tournures où le sujet *je* est postposé, quand la 1<sup>e</sup> personne du singulier est terminée par un *e*, on remplace cet *e* par un *é* (qui d'ailleurs se prononce *è*) : *PARLÉ-je ? PUISSÉ-je réussir ! EUSSÉ-je échoué, DUSSÉ-je y*

*perdre ma fortune. — Pourquoi me FUSSÉ-je retenu ?* (P.-H. Simon.)

858 Dans *va-t'en, souviens-t'en, retourne-t'en*, etc., on remarquera l'apostrophe (attention ! pas de trait d'union) : le *t*, en effet, n'est rien d'autre que le pronom *te* élidé (comparez : « allez-vous-en »). Vu l'apostrophe, on ne met pas le second trait d'union.

859 La 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'impératif présent, quand elle se termine en syllabe muette (de même pour *va*), s'écrit sans *s* final : *Marche. Travaille. Ouvre. Souffre. Sache-le. Veuille me suivre. — Va au diable!*

860 Cependant, cette 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'impératif présent, quand elle se termine en syllabe muette (de même pour *va*), prend un *s* final devant les pronoms *en* ou *y* non suivis d'un infinitif : *PLANTES-en ; CHERCHES-en les raisons ; des fleurs, OFFRES-en à ta mère ; VAS-y ; PENSES-y.*

861 N.B. 1. Mais devant les pronoms *en* ou *y* suivis d'un infinitif, et devant la préposition *en*, on n'a ni *s* final ni trait d'union : *OSE en dire du bien ; DAIGNE en agréer l'hommage. — VA y mettre ordre. — VA en savoir des nouvelles (Ac.). — Ce mal, LAISSE y porter remède. — VA en paix. PARLE en maître.*

2. Dans l'expression *à Dieu vat !* (écrite parfois *adieu-va !* ou *à Dieu-va !*), le *t* de *vat* est vraisemblablement le même que celui qui s'ajoute dans le langage populaire à *va* + une voyelle, par exemple dans *Malbrough s'en va-t-en guerre.*

862 La 3<sup>e</sup> personne du singulier du subjonctif imparfait a toujours un accent circonflexe sur la voyelle de la désinence : *Qu'il plantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il vînt.*

## B. VERBES AUXILIAIRES

863 Se conjuguent avec être :

1<sup>o</sup> Tous les verbes pronominaux : *Il s'EST blessé. Ils se SONT trompés.*

2° Quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état :

aller	échoir	partir	retourner	intervenir
arriver	entrer	repartir	sortir	parvenir
décéder	mourir	rentrer	tomber	revenir
devenir	naître	rester	venir	survenir

864 N.B. *Circonvenir, contrevenir, prévenir* et *subvenir* se conjuguent avec *avoir*.

*Disconvenir*, au sens de « ne pas convenir de » se conjugue avec *être* : *Il n'EST pas disconvenu de cette vérité* ; — au sens de « ne pas convenir à », il se conjugue avec *avoir* : *Cette mesure A disconvenu à bien des gens*.

865 Certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec *avoir* quand ils expriment l'action, — et avec *être* quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie. Tels sont :

aborder	crever	dénicher	expirer	récidiver
accoucher	croître	descendre	faillir	recroître
accroître	crouler	diminuer	grandir	redescendre
alunir	croupir	disparaître	grossir	résulter
atterrir	déborder	divorcer	maigrir	ressusciter
augmenter	décamper	échouer	monter	sonner
baisser	déchoir	éclater	paraître	sortir
camper	décroître	embellir	passer	stationner
cesser	dégeler	empirer	périr	trébucher
changer	dégénérer	enchérir	pourrir	trépasser
chavirer	déménager	enlaidir	rajeunir	vieillir

Ex. : *Les prix ONT augmenté l'an dernier. Les prix SONT augmentés maintenant.*

866 N.B. 1. Beaucoup de ces verbes ne se conjuguent, en fait, qu'avec *avoir* : *Il A changé, grandi, embelli, etc.* ; quand ils prennent *être*, c'est que le participe passé est employé comme un simple adjectif : *Il EST changé, grandi, embelli, etc.*

D'autre part, pour plusieurs de ces verbes (*descendre, monter, passer, ressusciter...*), l'usage, sans distinguer l'action d'avec l'état, semble faire prévaloir l'auxiliaire *être* : *Où le père n'EST pas passé, l'enfant imaginaire passera* (Fr. Mauriac). — *Quand SERA paru le second tome* (R. Kemp).

2. Plusieurs de ces verbes demandent évidemment l'auxiliaire *avoir* quand ils sont pris transitivement à l'actif : *On a monté le piano.* — *Il a monté l'escalier (Ac.).* — *On a sorti la voiture.* — *Ils ont augmenté les impôts.*

867 Outre *avoir* et *être*, auxiliaires par excellence, il y a certains verbes qui sont semi-auxiliaires lorsque, suivis d'un infinitif, ils servent à marquer certaines nuances de temps ou de mode, ou divers aspects du développement de l'action :

aller	être près de	faillir	sembler
s'en aller	— loin de	manquer de	passer pour
devoir	— à	faire	pouvoir
être en passe de	— après à	ne faire que (de)	sortir de
— en voie de	— en train de	laisser	venir à
— sur le point de	— pour	paraître	vouloir

Ex. : *Je vais partir, je dois partir. Il est en passe d'être nommé, en voie de réussir. Cela n'est pas pour durer. Il a failli, il a manqué de tomber. Laissons dire les sots. L'hiver semble finir, paraît finir. Il pouvait être dix heures. Nous sortions de dîner. Un homme vint à passer. La blessure semble vouloir se fermer.*

868 N.B. 1. *S'en aller*, avec un infinitif, ne s'emploie plus guère qu'à la 1<sup>re</sup> personne du singulier de l'indicatif présent : *Je m'en VAIS faire moi-même au lecteur les honneurs de ma personne* (Taine).

2. Distinguez : *ne faire que de* + infin. marque un passé très proche : *Je ne fais que d'arriver, laissez-moi respirer* ; — *ne faire que* + infin. marque la continuité, la répétition, ou la restriction : *Il ne fait que bâiller* [= il bâille continuellement]. — *Le pauvre enfant ne faisait que descendre de sa chambre et y remonter* (Musset). — *Je ne fais qu'exécuter les ordres que j'ai reçus* (Ac.).

3. *Vouloir* peut servir à indiquer une action qui est près de s'accomplir, et présentée comme si elle dépendait de la volonté du sujet (volonté prêtée parfois à des choses) : *On dirait que cet enfant VEUT faire une rougeole.* — *Une blessure qui ne VEUT pas guérir* (Musset). — *Il VEUT pleuvoir.*

4. *Voulons-nous... ?* avec un infinitif peut servir à exprimer l'idée de « être disposé à » : *Voulons-nous faire une promenade ?* — *Voulons-nous (..) faire provisoirement le point de la période considérée ?* (M. Cohen.)

### *Observations particulières*

**869 ACCOURIR, APPARAÎTRE** se conjuguent avec **avoir** ou avec **être** : *J'AI accouru vers vous* (Voltaire). — *Je SERAIS accouru vers vous* (A. Gide). — *Enfin le soleil A apparu* (J. de Lacretelle). — *Le spectre qui lui AVAIT apparu, qui lui ÉTAIT apparu* (Ac.).

**870 CONVENIR.** Règle traditionnelle : *convenir* à [= être approprié à] se conjugue avec **avoir** : *Cette maison m'A convenu* (Ac.). — *Ce régime lui AURAIT convenu parfaitement* (A. Hermant).

*Convenir de* [= reconnaître la vérité de, tomber d'accord, faire un accord sur] se conjugue avec **être** : *Il EST convenu lui-même de sa méprise* (Ac.). — *Je ne voulais pas manquer à ce dont nous ÉTIIONS convenus ensemble* (P.-H. Simon).

N.B. 1. La distinction est arbitraire : l'usage moderne admet tout à fait couramment que *convenir de* se conjugue avec **avoir** : *Bien que de cela il n'EÛT jamais convenu* (Montherlant). — *Nous AVONS convenu de nous retrouver le 14* (A. Chamson).

2. Pour *disconvenir*, voir n° 864.

**871 COURIR**, intransitif, se conjugue avec **avoir** : *J'AI couru ici à tout hasard* (Fr. Mauriac).

L'auxiliaire *être* est très peu usité, mais est également correct (Littré).

**872 DEMEURER**, au sens de « habiter », ou de « tarder », ou de « mettre du temps à faire qq.ch. » se conjugue avec **avoir** : *Pendant le temps que j'AI demeuré à Paris* (M. Donnay). — *Sa plaie A demeuré longtemps à guérir* (Ac.). — *Il n'A demeuré qu'une heure à faire cela* (Id.).

Avec **être** quand il signifie « rester en quelque endroit, rester en un certain état » : *Mon cheval EST demeuré en chemin* (Ac.). — *Il EST demeuré muet* (Id.).

**873 ÉCHAPPER**, au sens de « n'être pas saisi, remarqué » se conjugue avec **avoir** : *Cette distinction m'AVAIT échappé* (Nodier).



Dans les autres cas, et notamment quand il s'applique à ce qu'on dit ou fait par imprudence, par mégarde, il prend **avoir** ou **être** : *Cela lui AVAIT échappé ; il n'avait pas réfléchi* (Fr. Mauriac). — *Son secret lui EST échappé* (Sainte-Beuve). — *Cela m'AVAIT, m'ÉTAIT échappé de la mémoire* (Ac.). — *Les quelques habitants qui ÉTAIENT échappés aux massacres* (R. Ikor).

**874 ÉCLORE.** Selon les dictionnaires et pour la plupart des grammairiens, *éclore* se conjugue toujours avec **être** : *Ces fleurs SONT écloses cette nuit* (Ac.).

Cependant il se rencontre parfois avec l'auxiliaire *avoir* quand c'est l'action (non l'état) que l'on considère : *Les fleurs ONT éclos pendant la nuit* (Nyrop). — *Puis une tendre idylle AURAIT éclos* (J. Dutourd).

**875 REPARTIR** signifiant « répliquer » se conjugue toujours avec **avoir** : *Jamais ! A-t-il reparti vivement.*

**876 RESTER**, au sens de « continuer d'être dans un lieu, dans une situation » se conjugue avec **être** : *On me pressait de partir, mais je SUIS resté encore deux jours à Paris.* — *Je SUIS resté debout deux heures durant.*

Tours archaïques : *J'AI resté six mois entiers à Colmar* (Voltaire). — *Il ne m'A resté qu'à m'immoler* (Chateaubriand). — *Je n'y AI resté que peu de jours* [dans une maison] (A. Hermant).

**877 S'AGIR.** L'impersonnel *il s'agit* se conjugue avec **être** : *Je n'ai pas voulu qu'il s'en SOIT agi* (Littré). — *Il s'ÉTAIT agi de déclarer la déchéance de Louis XVI* (Chateaubriand). — *Quand il s'EST agi de prendre une décision.* [Attention ! ne dites pas : *Quand il a s'agi de...*]

**878 TOMBER** se conjugue ordinairement avec **être** : *Ce secours nous EST tombé du ciel* (Ac.). — *Ils SONT tombés l'un sur l'autre avec impétuosité* (Id.). — *Cette pièce EST tombée à la première représentation* (Id.).

Tours archaïques (où l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, non l'état) : *Ce grand courage A tombé tout à coup* (Ac.). — *Comme une toile d'araignée sur laquelle la pluie A tombé* (Hugo). — *Pendant la nuit la neige AVAIT tombé* (M. Arland).

## C. VERBES IRRÉGULIERS ET VERBES DÉFECTIFS

**Remarque préliminaire.** Quand le futur est usité, le conditionnel l'est aussi. De même, si le passé simple existe, l'imparfait du subjonctif existe aussi. Si le participe passé existe, on peut former les temps composés.

**879 ABATTRE.** Comme *battre*.

**ABSoudre.** Ind. pr. : *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.* — Imparf. : *J'absolvais.* — Passé s. (manque). — Fut. : *J'absoudrai.* — Impér. : *Absous, absolvons, absolvez.* — Subj. pr. : *Que j'absolve.* — Subj. imparf. (manque). — Part. pr. : *Absolvant.* — Part. pas. : *Absous, absoute.*

**ABSTENIR (s'~).** Comme *tenir*, mais les temps composés prennent *être*.

**ABSTRAIRE.** Comme *traire*.

**ACCOURIR.** Comme *courir*.

**ACCROIRE.** N'est usité qu'à l'Infin., précédé du verbe *faire* : *Il m'en fait accroire.*

**ACCROÎTRE.** Ind. pr. : *J'accrois, tu accrois, il accroît, nous accroissons, vous accroissez, ils accroissent.* — Imparf. : *J'accroissais.* — Passé s. : *J'accrus, tu accrus, il accrut, nous accrûmes, vous accrûtes, ils accrurent.* — Fut. : *J'accroîtrai.* — Impér. : *Accrois, accroissons, accroissez.* — Subj. pr. : *Que j'accroisse.* — Subj. imp. : *Que j'accrusse.* — Part. pr. : *Accroissant.* — Part. pas. : *Accru, accrue* (n° 853, N.B. 2). — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée [voir n° 865].

**ACCUEILLIR.** Comme *cueillir*.

**ACQUÉRIR.** Ind. pr. : *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* — Imparf. : *J'acquérais.* — Passé s. : *J'acquis.* — Fut. : *J'acquerrai.* — Impér. : *Acquiers, acquérons, acquérez.* — Subj. pr. : *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.* — Subj. imp. : *Que j'acquisse.* — Part. pr. : *Acquérant.* — Part. pas. : *Acquis, acquise.*

**ADJOINDRE.** Comme *craindre*.

**ADMETTRE.** Comme *mettre*.

**ADVENIR.** Comme *tenir*, mais n'est usité qu'à l'Infinitif et aux troisièmes personnes, et prend *être* aux temps composés. — *Advenant* s'emploie dans les contrats, etc., au sens de « s'il arrive ».

**ALLER.** Ind. pr. : *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* — Imparf. : *J'allais.* — Passé s. : *J'allai.* — Fut. : *J'irai.* — Impér. : *Va* (pour *vas-y*, voir n° 860), *allons, allez.* — Subj. pr. : *Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aïllent.* — Subj. imp. : *Que j'allasse.* — Part. pr. : *Allant.* — Part. pas. : *Allé, allée.* — Les temps composés prennent *être*.

**S'en aller.** Comme *aller* : *Je m'en vais*, etc. — Remarquez : Impér. : *Va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en.* — Aux temps composés, l'auxil. *être* se place entre *en* et *allé* : *Je m'en suis allé*, etc.

N.B. La construction *je me suis en allé* (cf. *je me suis enfui*) tend à se répandre et se rencontre même dans l'usage littéraire : *Ceux qui me condamnent de m'être EN ALLÉ* (Voltaire). — *Le gentilhomme (...) s'était à coup sûr EN ALLÉ* (Th. Gautier).

*En allé*, pris adjectivement, est assez fréquent : *Son épaule sentit le froid de cette tête EN ALLÉE* (M. Genevoix).

**APERCEVOIR.** Comme *recevoir*.

**APPARAÎTRE.** Comme *paraître*.

**APPAROIR** (= être évident, être manifeste). Terme de palais usité seulement à l'Infin., et impersonnellement, à la 3<sup>e</sup> pers. de l'Ind. pr. : *Il a fait apparoir de son bon droit.* — *Ainsi qu'il appert de tel acte.*

**APPARTENIR.** Comme *tenir*.

**APPENDRE.** Comme *rendre*.

**APPRENDRE.** Comme *prendre*.

**ASSAILLIR.** Ind. pr. : *J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.* — Imparf. : *J'assillais, nous assaillions.* — Passé s. : *J'assillis.* — Fut. : *J'assillirai.* — Impér. : *Assaille, assaillons, assaillez.* — Subj. pr. : *Que j'assaille, que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils*

*assaillent.* — Subj. imp. : *Que j'assaillisse.* — Part. pr. : *Assaillant.* — Part. pas. : *Assailli, assaillie.*

**ASSEOIR.** Ind. pr. : *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent* (ou : *J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient*). — Imparf. : *J'asseyais, nous asseyions* (ou : *J'assoyais, nous assoyions*). — Passé s. : *J'assis.* — Fut. : *J'assiérai* (ou : *J'assoirai*). — Impér. : *Assieds, asseyons, asseyez* (ou : *Assois, assoyons, assoyez*). — Subj. pr. : *Que j'asseye, que nous asseyions, qu'ils asseyent* (ou : *Que j'assoie, que nous assoyions, qu'ils assoient*). — Subj. imp. : *Que j'assisse.* — Part. pr. : *Asseyant* (ou : *Assoyant*). — Part. pas. : *Assis, assise.*

**ASTREINDRE.** Comme *craindre*.

**ATTEINDRE.** Comme *craindre*.

**ATTENDRE.** Comme *rendre*.

**ATTRAIRE.** Comme *traire*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'Infin.

**AVOIR.** Ind. pr. : *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.* — Imparf. : *J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.* — Passé s. : *J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.* — Fut. : *J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.* — Impér. : *Aie, ayons, ayez.* — Subj. pr. : *Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.* — Subj. imp. : *Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.* — Part. pr. : *Ayant.* — Part. pas. : *Eu, eue.*

**880 BATTRE.** Ind. pr. : *Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent.* — Imparf. : *Je battais.* — Passé s. : *Je battis.* — Fut. : *Je battraï.* — Impér. : *Bats, battons, battez.* — Subj. pr. : *Que je batte.* — Subj. imp. : *Que je battisse.* — Part. pr. : *Battant.* — Part. pas. : *Battu, battue.*

**BOIRE.** Ind. pr. : *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* — Imparf. : *Je buvais.* — Passé s. : *Je bus.* — Fut. : *Je boirai.* — Impér. : *Bois, buvons, buvez.* — Subj. pr. : *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.* — Subj. imp. : *Que je busse.* — Part. pr. : *Buvant.* — Part. pas. : *Bu, bue.*

**BOUILLIR.** Ind. pr. : *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.* — Imparf. : *Je bouillais, nous bouillions.* — Passé s. : *Je bouillis.* — Fut. : *Je bouillirai.* — Impér. : *Bous, bouillons, bouillez.* — Subj. pr. : *Que je bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.* — Subj. imp. : *Que je bouillisse.* — Part. pr. : *Bouillant.* — Part. pas. : *Bouilli, bouillie.*

**BRAIRE.** Ne s'emploie guère qu'à l'Infin. et aux troisièmes personnes du prés. de l'Indic., du Fut. et du Condit. : *Il brait, ils braient.* — *Il braira, ils brairont.* — *Il brairait, ils brairaient.* — Les formes suivantes sont rares : Imparf. : *Il brayait, ils brayaient.* — Part. pr. : *Brayant.* — Part. pas. : *Brait* (dans les temps composés : *Il a brait, etc.*) (sans fém.).

**BRUIRE.** N'est guère usité qu'à l'Infin., à la 3<sup>e</sup> p. du sg. de l'Ind. pr. : *Il bruit* — aux 3<sup>es</sup> pers. de l'Imparf. : *Il bruissait, ils bruissaient* (*il bruyait, ils bruyaient* sont archaïques) — et au Part. pr. : *Bruissant* (*bruyant* ne s'emploie plus que comme adjectif).

**N.B.** On rencontre : *Des eaux vives BRUISSENT partout alentour* (P. Loti). — *Les peupliers (...) BRUISSENT toujours* (É. Henriot). — *Quelque chose (...) BRUISSA sous la table* (Saint-Exupéry). — *Parmi les robes qui BRUISSÈRENT* (Cl. Farrère). — *On entendait des voix BRUISSER* (H. Barbusse). — On a là des formes hasardées : les théoriciens du bon langage estiment généralement que *bruire* est inusité (ou barbare) au passé simple, aux temps composés (*j'ai brui*) et aux personnes autres que la 3<sup>e</sup> — et que *bruissier*, avec toute sa conjugaison, est condamnable. — Pour l'Académie (mise en garde du 13 nov. 1969), « le verbe *bruissier* n'existe pas ».

**881 CEINDRE.** Comme *craindre*.

**CHALOIR** (= importer). Ne s'emploie plus qu'impersonnellement, dans les expressions : *Il ne m'en chaut, il ne m'en chaut guère, peu me chaut.*

**CHOIR.** Ne s'emploie plus qu'en poésie ou par badinage, à l'Infin., — au Fut. : *Je cherrai* — et au Part. pas. : *Chu, chue.*

**CIRCONCIRE.** Comme *suffire*, mais le Part. pas. est en -s : *Circoncis, circonciise.*

**CIRCONSCRIRE.** Comme *écrire*.

**CIRCONVENIR.** Comme *tenir*.

- CLORE.** N'est usité qu'à l'Infin. et aux formes suivantes :  
 Ind. pr. : *Je clos, tu clos, il clôt*, (rare : *ils closent*). — Fut. (rare) : *Je clorai, tu cloras*, etc. — Impér. : *Clos*. — Subj. pr. (rare) : *Que je close*, etc. — Part. pas. : *Clos, close*.
- COMBATTRE.** Comme *battre*.
- COMMETTRE.** Comme *mettre*.
- COMPARAÎTRE.** Comme *connaître*.
- COMPAROIR.** Terme de procédure usité seulement à l'Infin. (mot archaïque, remplacé par *comparaître*). — *Comparant* s'emploie comme adjectif ou comme nom.
- COMPLAIRE.** Comme *plaire*.
- COMPRENDRE.** Comme *prendre*.
- COMPROMETTRE.** Comme *mettre*.
- CONCEVOIR.** Comme *recevoir*.
- CONCLURE.** Ind. pr. : *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent*. — Imparf. : *Je concluais, nous concluions*. — Passé s. : *Je conclus*. — Fut. : *Je conclurai*. — Impér. : *Conclus, concluons, concluez*. — Subj. pr. : *Que je conclue, que nous concluions*. — Subj. imp. : *Que je conclusse*. — Part. pr. : *Concluant*. — Part. pas. : *Conclu, conclue*.
- CONCOURIR.** Comme *courir*.
- CONDESCENDRE.** Comme *rendre*.
- CONDUIRE.** Ind. pr. : *Je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent*. — Imparf. : *Je conduisais*. — Passé s. : *Je conduisis*. — Fut. : *Je conduirai*. — Impér. : *Conduis, conduisons, conduisez*. — Subj. pr. : *Que je conduise*. — Subj. imp. : *Que je conduisisse*. — Part. pr. : *Conduisant*. — Part. pas. : *Conduit, conduite*.
- CONFIRE.** Comme *suffire*, sauf le Part. pas. : *Confit, confite*.
- CONFONDRE.** Comme *rendre*.
- CONJOINDRE.** Comme *craindre*.
- CONNAÎTRE.** Ind. pr. : *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent*. — Imparf. : *Je connaissais*. — Passé s. : *Je connus*. — Fut. : *Je connaîtrai*. — Impér. : *Connais, connaissons, connaissez*. — Subj. pr. : *Que je connaisse*. — Subj. imp. : *Que je connusse*. — Part. pr. : *Connaissant*. — Part. pas. : *Connu, connue*.

**CONQUÉRIR.** Comme *acquérir*.

**CONSENTIR.** Comme *mentir*.

**CONSTRUIRE.** Comme *conduire*.

**CONTENIR.** Comme *tenir*.

**CONTRAINdre.** Comme *craindre*.

**CONTREDIRE.** Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> p. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *contredisez*.

**CONTREFAIRE.** Comme *faire*.

**CONTREVENIR.** Comme *tenir*.

**CONVAINCRE.** Comme *vaincre*.

**CONVENIR.** Comme *tenir*. — Dans le sens de « être approprié à, plaire, être à propos », il se conjugue avec *avoir* aux temps composés. Dans le sens de « tomber d'accord, faire un accord », il se conjugue avec *être* [voir n° 870].

**CORRESPONDRE.** Comme *rendre*.

**CORROMPRE.** Comme *rompre*.

**COUDRE.** Ind. pr. : *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent*. — Imparf. : *Je cousais*. — Passé s. : *Je cousis*. — Fut. : *Je coudrai*. — Impér. : *Couds, cousons, cousez*. — Subj. pr. : *Que je couse*. — Subj. imp. : *Que je coudisse*. — Part. pr. : *Cousant*. — Part. pas. : *Cousu, cousue*.

882 **COURIR.** Ind. pr. : *Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent*. — Imparf. : *Je courais*. — Passé s. : *Je courus*. — Fut. : *Je courrai*. — Impér. : *Cours, courons, courez*. — Subj. pr. : *Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent*. — Subj. imp. : *Que je courusse*. — Part. pr. : *Courant*. — Part. pas. : *Couru, courue*.

**COUVRIR.** Ind. pr. : *Je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent*. — Imparf. : *Je couvrais*. — Passé s. : *Je couvris*. — Fut. : *Je couvrirai*. — Impér. : *Couvre, couvrons, couvrez*. — Subj. pr. : *Que je couvre*. — Subj. imp. : *Que je couvrisse*. — Part. pr. : *Couvrant*. — Part. pas. : *Couvert, couverte*.

**CRAINdre.** Ind. pr. : *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent*. — Imparf. : *Je craignais, nous craignons*. — Passé s. : *Je craignis*. — Fut. : *Je craindrai*.

— Impér. : *Crains, craignons, craignez.* — Subj. pr. : *Que je craigne, que nous craignions.* — Subj. imp. : *Que je craignisse.* — Part. pr. : *Craignant.* — Part. pas. : *Craint, crainte.*

**CROIRE.** Ind. pr. : *Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient.* — Imparf. : *Je croyais, nous croyions.* — Passé s. : *Je crus.* — Fut. : *Je croirai.* — Impér. : *Crois, croyons, croyez.* — Subj. pr. : *Que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient.* — Subj. imp. : *Que je crusse.* — Part. pr. : *Croyant.* — Part. pas. : *Cru, crue.*

**CROÎTRE.** Ind. pr. : *Je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez, ils croissent.* — Imparf. : *Je croissais.* — Passé s. : *Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.* — Fut. : *Je croîtrai.* — Impér. : *Crois, croissons, croissez.* — Subj. pr. : *Que je croisse.* — Subj. imp. : *Que je crusse* (on ne voit pas pourquoi l'Académie écrit cette forme sans accent circonflexe). — Part. pr. : *Croissant.* — Part. pas. : *Crû* (plur. : *crus*), *crue.* — Aux temps composés, il prend tantôt *avoir*, tantôt *être* [voir n° 865].

**CUEILLIR.** Ind. pr. : *Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent.* — Imparf. : *Je cueillais, nous cueillions.* — Passé s. : *Je cueillis.* — Fut. : *Je cueillerai.* — Impér. : *Cueille, cueillons, cueillez.* — Subj. pr. : *Que je cueille, que nous cueillions.* — Subj. imp. : *Que je cueillisse.* — Part. pr. : *Cueillant.* — Part. pas. : *Cueilli, cueillie.*

**CUIRE.** Comme *conduire.*

**883 DÉBATTRE.** Comme *battre.*

**DÉCEVOIR.** Comme *recevoir.*

**DÉCHOIR.** Ind. pr. : *Je déchois, tu déchois, il déchoit* (archaïque : *il déchet*), *nous déchions, vous déchoyez, ils déchoient.* — Imparf. : (inusité). — Passé s. : *Je déchus.* — Fut. : *Je déchoirai* (archaïque : *je décherrai*). — Impér. : (inusité). — Subj. pr. : *Que je déchoie, que nous déchions, que vous déchoyez, qu'ils déchoient.* — Subj. imp. : *Que je déchusse.* — Part. pr. : (inusité). — Part. pas. : *Déchu, déchue.* — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* [voir n° 865].



**DÉCLORE.** Selon l'Académie, ne s'emploie qu'à l'Infin. — Selon Littré, *déclare* n'a que les temps et les personnes qui suivent : Ind. pr. : *Je déclos, tu déclos, il déclôt* (sans plur.). — Fut. : *Je déclorai*. — Condit. : *Je déclorais*. — Subj. pr. : *Que je décroise, que tu décroises, qu'il décroise, que nous décroisions, que vous décroisiez, qu'ils décroisent*. — Infin. : *Déclare*. — Part. pas. : *Déclors, décroise*.

**DÉCOUDRE.** Comme *coudre*.

**DÉCOUVRIRE.** Comme *couvrir*.

**DÉCRIRE.** Comme *écrire*.

**DÉCROÎTRE.** Comme *accroître*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *avoir* ou avec *être* selon la nuance de la pensée [voir n° 865].

**DÉDIRE (se ~).** Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér. : *Vous vous dédisez, dédisez-vous*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**DÉDUIRE.** Comme *conduire*.

**DÉFAILLIR.** Comme *assaillir*. — Selon l'Académie, *défaillir* n'est plus guère usité qu'au plur. du Prés. de l'Ind., à l'Imparf., au Passé s., au Passé comp., à l'Infin. et au Part. pr.

**DÉFAIRE.** Comme *faire*.

**DÉFENDRE.** Comme *rendre*.

**DÉMENTIR.** Comme *mentir*, mais il a un Part. pas. féminin : *démentie*.

**DÉMETTRE.** Comme *mettre*.

**DÉMORDRE.** Comme *rendre*.

**884 DÉPARTIR.** Comme *mentir*, mais son Part. pas. : *Départi* a un féminin : *départie*.

N.B. On rencontre parfois, dans la littérature, ce verbe conjugué sur *finir* : *L'être humain (...) se purifie inconsciemment au contact de ce que lui DÉPARTISSANT le ciel, la terre, la ville* (Colette). — *Mon père (...) se DÉPARTISSANT pour une fois de sa réserve...* (É. Henriot).

Conseil : s'en tenir plutôt à l'usage général.

**DÉPEINDRE.** Comme *craindre*.

**DÉPENDRE.** Comme *rendre*.

**DÉPLAIRE.** Comme *plaire*.

**DÉSAPPRENDRE.** Comme *prendre*.

**DESCENDRE.** Comme *rendre*. — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée [voir n° 865].

**DESSERVIR.** Comme *servir*.

**DÉTEINDRE.** Comme *craindre*.

**DÉTENDRE.** Comme *rendre*.

**DÉTENIR.** Comme *tenir*.

**DÉTORDER.** Comme *rendre*.

**DÉTRUIRE.** Comme *conduire*.

**DEVENIR.** Comme *tenir*, mais aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**DÉVÊTIR.** Comme *vêtir*.

**DEVOIR.** Ind. pr. : *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent*. — Imparf. : *Je devais*. — Passé s. : *Je dus*. — Fut. : *Je devrai*. — Impér. (très peu usité) : *Dois, devons, devez*. — Subj. pr. : *Que je doive, que nous devions*. — Subj. imp. : *Que je dusse*. — Part. pr. : *Devant*. — Part. pas. : *Dû* (plur. : *dus*), *due*.

**DIRE.** Ind. pr. : *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent*. — Imparf. : *Je disais*. — Passé s. : *Je dis*. — Fut. : *Je dirai*. — Impér. : *Dis, disons, dites*. — Subj. pr. : *Que je dise*. — Subj. imp. : *Que je disse*. — Part. pr. : *Disant*. — Part. pas. : *Dit, dite*.

**DISCONVENIR.** Comme *tenir*. — Aux temps composés, dans le sens de « ne pas convenir d'une chose », il prend *être* : *Il n'EST pas disconvenu de cette vérité*. Dans le sens de « ne pas convenir à », il prend *avoir* : *Cette mesure A disconvenu à beaucoup de gens*.

**DISCOURIR.** Comme *courir*.

**DISJOINDRE.** Comme *craindre*.

**DISPARAÎTRE.** Comme *connaître*.

**DISSOUDRE.** Comme *absoudre*.

**DISTENDRE.** Comme *rendre*.

**DISTRAIRE.** Comme *traire*.

**DORMIR.** Ind. pr. : *Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment*. — Imparf. : *Je dormais*. — Passé s. : *Je dormis*. — Fut. : *Je dormirai*. — Impér. : *Dors, dormions, dormez*. — Subj. pr. : *Que je dorme*. — Subj. imp. : *Que je*

*dormisse*. — Part. pr. : *Dormant*. — Part. pas. : *Dormi* [le fém. *dormie* est rare : *Trois nuits mal* DORMIES (Musset)].

**885 ÉBATTRE** (s ~'). Comme *battre*. Les temps composés prennent *être*.

**ÉCHOIR**. Usité seulement à l'Infin. et aux formes suivantes : Ind. pr. : *Il échoit* (*il échét* est archaïque), *ils échoient*. — Passé s. : *Il échut*. — Fut. : *Il échoira*, *ils échoiront* (*il écherra*, *ils écherront* : formes archaïques). — Condit. : *Il échoirait*, *ils échoiraient* (*il écherrait*, *ils écherraient* : formes archaïques). — Part. pr. : *Échéant*. — Part. pas. : *Échu*, *échue*. — Les temps composés se conjuguent avec *être*.

**ÉCLORE**. N'est guère usité, dit l'Académie, qu'à l'Infin. et aux 3<sup>es</sup> pers. de quelques temps : *Il éclot* (on ne voit pas pourquoi l'Académie écrit cette forme sans accent circonflexe), *ils éclosent*. *Il est éclos*. *Il éclora*. *Il éclorait*. *Qu'il éclore*. *Éclos*. — Selon Littré, *éclore* a les temps suivants : Ind. pr. : *J'éclos*, *tu éclos*, *il éclôt*, *nous éclosons*, *vous éclosez*, *ils éclosent*. — Imparf. : *J'éclosais*. — Fut. : *J'éclorai*. — Condit. : *J'éclorais*. — Subj. pr. : *Que j'éclore*. — Part. pas. : *Éclos*, *écloze*. — Les temps composés prennent *être* (parfois *avoir* : voir n° 874).

**ÉCONDUIRE**. Comme *conduire*.

**886 ÉCRIRE**. Ind. pr. : *J'écris*, *tu écris*, *il écrit*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*. — Imparf. : *J'écrivais*. — Passé s. : *J'écrivis*. — Fut. : *J'écrirai*. — Impér. : *Écris*, *écrivons*, *écrivez*. — Subj. pr. : *Que j'écrive*. — Sub. imp. : *Que j'écrive*. — Part. pr. : *Écrivant*. — Part. pas. : *Écrit*, *écrite*.

**ÉLIRE**. Comme *lire*.

**EMBOIRE**. Comme *boire*.

**ÉMETTRE**. Comme *mettre*.

**ÉMOUVOIR**. Comme *mouvoir*, mais le Part. pas. *ému* s'écrit sans circonflexe.

**EMPREINDRE**. Comme *craindre*.

**ENCEINDRE**. Comme *craindre*.

**ENCLORE**. Ind. pr. : *J'enclos*, *tu enclos*, *il enclot* (on ne voit pas pourquoi l'Académie écrit cette forme sans circonflexe),

*nous enclosions, vous enclosez, ils enclosent.* — Imparf. (rare) : *J'enclosais.* — Passé s. (manque). — Fut. : *J'enclorai.* — Impér. : *Enclos.* — Subj. pr. : *Que j'enclose.* — Subj. imp. : (manque). — Part. pr. (rare) : *Enclosant.* — Part. pas. : *Enclos, enclose.*

**ENCOURIR.** Comme *courir.*

**ENDORMIR.** Comme *dormir.*

**ENDUIRE.** Comme *conduire.*

**ENFREINDRE.** Comme *craindre.*

**ENFUIR (s'~).** Comme *fuir.* — Aux temps composés, il prend *être.*

**ENJOINDRE.** Comme *craindre.*

**ENQUÉRIR (s'~).** Comme *acquérir.* — Aux temps composés, il prend *être.*

**ENSUIVRE (s'~).** Comme *suivre,* mais n'est usité qu'à l'Infin. et aux 3<sup>es</sup> pers. de chaque temps. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être.*

N.B. Quand le complément est le pronom *en,* on peut dire *s'en ensuivre* ; — mais on dit aussi *s'en suivre* : *Il s'en est suivi quelques propos un peu vifs* (Vigny). — *Pour ce qui s'en suivra* (Cl. Farrère).

**ENTENDRE.** Comme *rendre.*

**ENTREMETTRE (s'~).** Comme *mettre.* — Aux temps composés, il se conjugue avec *être.*

**ENTREPRENDRE.** Comme *prendre.*

**ENTRETENIR.** Comme *tenir.*

**ENTREVOIR.** Comme *voir.*

**ENTROUVIR.** Comme *couvrir.*

**887 ENVOYER.** Ind. pr. : *J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient.* — Imparfait : *J'envoyais, nous envoyions.* — Passé s. : *J'envoyai.* — Fut. : *J'enverrai.* — Impér. : *Envoie, envoyons, envoyez.* — Subj. pr. : *Que j'envoie, que nous envoyions.* — Subj. imp. : *Que j'envoyasse.* — Part. pr. : *Envoyant.* — Part. pas. : *Envoyé, envoyée.*

**ÉPANDRE.** Comme *rendre.*

**ÉPRENDRE (s'~).** Comme *prendre.* — Aux temps composés, il se conjugue avec *être.*

**ÉQUIVALOIR.** Comme *valoir*, mais le Part. pas. *équivalu* n'a pas de féminin.

**ÉTEINDRE.** Comme *craindre*.

**ÉTENDRE.** Comme *rendre*.

**ÊTRE.** Ind. pr. : *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.* — Imparf. : *J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.* — Passé s. : *Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.* — Fut. : *Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.* — Impér. : *Sois, soyons, soyez.* — Subj. pr. : *Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.* — Subj. imp. : *Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.* — Part. pr. : *Étant.* — Part. pas. : *Été* (sans fém.).

**ÊTREINDRE.** Comme *craindre*.

**EXCLURE.** Comme *conclure*.

**EXTRAIRE.** Comme *traire*.

**888 FAILLIR.** N'est plus guère usité qu'à l'Infin., au Passé s., au Fut., au Condit. et aux temps composés. — Ind. pr. (archaïque) : *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent.* — Imparf. (archaïque) : *Je faillais, nous faillions.* — Passé s. : *Je faillis.* — Fut. : *Je faillirai* (archaïque : *Je faudrai*). — Subj. pr. (archaïque) : *Que je faille, que nous faillions.* — Subj. imp. (archaïque) : *Que je faillisse.* — Part. pr. (archaïque) : *Faillant.* — Part. pas. : *Failli, faillie.* — Dans le sens de « faire faillite », *faillir* se conjugue sur *finir*.

**FAIRE.** Ind. pr. : *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* — Imparf. : *Je faisais.* — Passé s. : *Je fis.* — Fut. : *Je ferai.* — Impér. : *Fais, faisons, faites.* — Subj. pr. : *Que je fasse.* — Subj. imp. : *Que je fisse.* — Part. pr. : *Faisant.* — Part. pas. : *Fait, faite.*

**FALLOIR.** Verbe impersonnel. Ind pr. : *Il faut.* — Imparf. : *Il fallait.* — Passé s. : *Il fallut.* — Fut. : *Il faudra.* — Subj. pr. : *Qu'il faille.* — Subj. imp. : *Qu'il fallût.* — Part. pr. : (manque). — Part. pas. : *Fallu* (sans fém.).

**FEINDRE.** Comme *craindre*.

**FENDRE.** Comme *rendre*.

**FÉRIR** (= frapper). N'est plus usité qu'à l'Infin. dans l'expression *sans coup férir*, et au Part. pas. : *Féru, férue*, qui s'emploie comme adjectif et signifie, au propre : « qui est blessé, frappé de qq. ch. » et au figuré : « qui est épris de ».

**FLEURIR.** Au sens propre, se conjugue régulièrement sur *finir*. — Au sens figuré de « prospérer », fait souvent *florissait* à l'Imparf. de l'ind. et presque toujours *florissant* au Part. pr. L'adj. verbal est toujours *florissant* [voir n° 851].

**FONDRE.** Comme *rendre*.

**FORFAIRE.** N'est guère usité qu'à l'Infin. et aux temps composés : *J'ai forfait à l'honneur*, etc.

**FRIRE.** N'est guère usité qu'à l'Infin., au sing. de l'Ind. pr. : *Je fris, tu fris, il frit* ; — au Part. pas. : *Frit, frite* ; — et aux temps composés : *J'ai frit, j'avais frit*, etc. — Rares : Fut. : *Je frirai*. — Condit. : *Je frirais*. — Impér. sg. : *Fris*. — On supplée les autres formes au moyen des temps du verbe *faire* et de l'infinitif *frire* : *Nous faisons frire*, etc.

**FUIR.** Ind. pr. : *Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient*. — Imparf. : *Je fuyais, nous fuyions*. — Passé s. : *Je fuis*. — Fut. : *Je fuirai*. — Impér. : *Fuis, fuyons, fuyez*. — Subj. pr. : *Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient*. — Subj. imp. (rare) : *Que je fuisse*. — Part. pr. : *Fuyant*. — Part. pas. : *Fui, fuie*.

**889 GEINDRE.** Comme *craindre*.

**GÉSIR.** (= être couché). Ne s'emploie plus qu'à l'Ind. pr. *Je gis, tu gis, il gît (ci-gît), nous gisons, vous gisez, ils gisent* ; — à l'Imparf. : *Je gisais*, etc. ; — au Part. pr. : *Gisant*.

**890 HAÏR.** Ind. pr. : *Je hais, tu hais, il haït, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent*. — Imparf. : *Je haïssais*. — Passé s. (rare) : *Je haïs, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent*. — Subj. pr. : *Que* Futur : *Je haïrai*. — Impér. : *Hais, haïssons, haïssez*. — *je haïsse*. — Subj. imp. (rare) : *Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït*. — Part. pr. : *Haïssant*. — Part. pas. : *Haï, haïe*.

- 891 IMBOIRE.** Verbe archaïque, qui s'est conjugué comme *boire*, mais dont il ne subsiste plus que le Part. pas. : *Imbu, imbue*, qui s'emploie surtout comme adjectif.
- INCLURE.** N'est guère usité qu'au Part. pas. : *Inclus, incluse*, (non : *inclue*), qui est le plus souvent précédé de *ci*.
- INDUIRE.** Comme *conduire*.
- INSCRIRE.** Comme *écrire*.
- INDUIRE.** Comme *conduire*.
- INSCRIRE.** Comme *écrire*.
- INSTRUIRE.** Comme *conduire*.
- INTERDIRE.** Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> p. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *interdisez*.
- INTERVENIR.** Comme *tenir*. — Il prend l'auxiliaire *être*.
- INTRODUIRE.** Comme *conduire*.
- ISSIR** (= sortir). Ne subsiste plus qu'au Part. pas. : *Issu, issue*, qui s'emploie seul ou avec *être* : *Un prince issu du sang des rois*. — *Il est issu d'une famille noble*.
- 892 JOINDRE.** Comme *craindre*.
- 893 LIRE.** Ind. pr. : *Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent*. — Imparf. : *Je lisais*. — Passé s. : *Je lus*. — Fut. : *Je lirai*. — Impér. : *Lis, lisons, lisez*. — Subj. pr. : *Que je lise*. — Subj. imp. : *Que je lusse*. — Part. pr. : *Lisant*. — Part. pas. : *Lu, lue*.
- LUIRE.** Ind. pr. : *Je luis, tu luis, il luit, nous luisons, vous lueisez, ils luisent*. — Imparf. : *Je luisais*. — Pass. s. (peu usité) : *Je luisis*. — Fut. : *Je luirai*. — Impér. : *Luis, luisons, lueisez*. — Subj. pr. : *Que je luisse*. — Subj. imp. (peu usité) : *Que je luisisse*. — Part. pr. : *Luisant*. — Part. pas. : *Lui* (sans féminin).
- 894 MAINTENIR.** Comme *tenir*.
- MAUDIRE.** Ind. pr. : *Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*. — Imparf. : *Je maudissais*. — Passé s. : *Je maudis*. — Fut. : *Je maudirai*. — Impér. : *Maudis, maudissons, maudissez*. — Subj. pr. : *Que je maudisse*. — Subj. imp. : *Que je maudisse*. — Part. pr. : *Maudissant*. — Part. pas. : *Maudit, maudite*.

**MÉCONNAÎTRE.** Comme *connaître*.

**MÉDIRE.** Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> p. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *médisez*. Le Part. pas. *médit* n'a pas de fém.

**MENTIR.** Ind. pr. : *Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent*. — Imparf. : *Je mentais*. — Passé s. : *Je mentis*. — Fut. : *Je mentirai*. — Impér. : *Mens, mentons, mentez*. — Subj. pr. : *Que je mente*. — Subj. imp. : *Que je mentisse*. — Part. pr. : *Mentant*. — Part. pas. : *Menti* (sans fém.).

**MÉPRENDRE (se ~).** Comme *prendre*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**MESSEOIR** n'est plus en usage à l'Infin. ; il s'emploie dans les mêmes temps que *seoir* (= convenir).

**METTRE.** Ind. pr. : *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent*. — Imparf. : *Je mettais*. — Passé s. : *Je mis*. — Fut. : *Je mettrai*. — Impér. : *Mets, mettons, mettez*. — Subj. pr. : *Que je mette*. — Subj. imp. : *Que je misse*. — Part. pr. : *Mettant*. — Part. pas. : *Mis, mise*.

**MORDRE.** Comme *rendre*.

**MORFONDRE (se ~).** Comme *rendre*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**MOUDRE.** Ind. pr. : *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent*. — Imparf. : *Je moulais*. — Passé s. : *Je moulus*. — Fut. : *Je moudrai*. — Impér. : *Mouds, moulons, moulez*. — Subj. pr. : *Que je moule*. — Subj. imp. : *Que je moulusse*. — Part. pr. : *Moulant*. — Part. pas. : *Moulu, moulue*.

**MOURIR.** Ind. pr. : *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*. — Imparf. : *Je mourais*. — Passé s. : *Je mourus*. — Fut. : *Je mourrai*. — Impér. : *Meurs, mourons, mourez*. — Subj. pr. : *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent*. — Subj. imp. : *Que je mourusse*. — Part. pr. : *Mourant*. — Part. pas. : *Mort, morte*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**MOUVOIR.** Ind. pr. : *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. — Imparf. : *Je mouvais*. — Passé s.



(rare) : *Je mus*. — Fut. : *Je mouvrirai*. — Impér. : *Meus, mouvons, mouvez*. — Subj. pr. : *Que je meuve*. — Subj. imp. (rare) : *Que je musse*. — Part. pr. : *Mouvant*, — Part. pas. : *Mû* (plur. : *mus*), *mue*.

**895 NAÎTRE**. Ind. pr. : *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent*. — Imparf. : *Je naissais*. — Passé s. : *Je naquis*. — Fut. : *Je naîtrai*. — Impér. : *Nais, naissons, naissez*. — Subj. pr. : *Que je naisse*. — Subj. imp. : *Que je naquisse*. — Part. pr. : *Naissant*. — Part. pas. : *Né, née*. — Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**NUIRE**. Comme *conduire*, mais le Part. pas. : *Nui* s'écrit sans *t* et n'a pas de féminin.

**896 OBTENIR**. Comme *tenir*.

**OCCIRE** (= tuer). Ne s'emploie plus que par badinage à l'Infin., au Part. pas. : *Occis, occise* — et aux temps composés.

**OFFRIR**. Comme *couvrir*.

**OINDRE**. Comme *craindre*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'Infin et au Part. pas. : *Oint, ointe*.

**OMETTRE**. Comme *mettre*.

**OUIR**. N'est plus guère usité qu'à l'Infinitif et au Part. pas. : *Ouï, ouïe*, surtout dans : *J'ai ouï dire*.

**OUVRIR**. Comme *couvrir*.

**897 PAÎTRE**. Ind. pr. : *Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, vous paisez, ils paissent*. — Imparf. : *Je paissais*. — Passé s. (manque). — Fut. : *Je paîtrai*. — Impér. : *Pais, paissons, paisez*. — Subj. pr. : *Que je paisse*. — Subj. imp. (manque). — Part. pr. : *Paissant*. — Part. pas. (manque).

**PARAÎTRE**. Comme *connaître*.

**PARCOURIR**. Comme *courir*.

**PARFAIRE**. Comme *faire*.

**PARTIR**. Comme *mentir*, mais son Part. pas. *parti* a un féminin : *partie*. — Aux temps composés, *partir* se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

*Partir*, employé anciennement au sens de « partager », ne s'emploie plus que dans l'expression *avoir maille à partir*

avec *qqn* (*maille* : petite pièce de monnaie qui valait la moitié du denier). — Le Part. pas. *parti*, en termes de blason, se dit soit de l'écu divisé perpendiculairement en parties égales, soit d'une aigle à deux têtes.

**PARVENIR.** Comme *tenir*, mais les temps composés se conjuguent avec *être*.

**PEINDRE.** Comme *craindre*.

**PENDRE.** Comme *rendre*.

**PERCEVOIR.** Comme *recevoir*.

**PERDRE.** Comme *rendre*.

**PERMETTRE.** Comme *mettre*.

**PLAINDRE.** Comme *craindre*.

**PLAIRE.** Ind. pr. : *Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent*. — Imparf. : *Je plaisais*. — Passé s. : *Je plus*. — Fut. : *Je plairai*. — Impér. : *Plais, plaisons, plaisez*. — Subj. pr. : *Que je plaise*. — Subj. imp. : *Que je plusse*. — Part. pr. : *Plaisant*. — Part. pas. : *Plu* (sans fém.).

**898 PLEUVOIR.** Ind. pr. : *Il pleut*. — Imparf. : *Il pleuvait*. — Passé s. : *Il plut*. — Fut. : *Il pleuvra*. — Subj. pr. : *Qu'il pleuve*. — Subj. imp. : *Qu'il plût*. — Part. pr. : *Pleuvant*. — Part. pas. : *Plu* (sans fém.).

**POINDRE.** Dans le sens de « commencer à paraître », se conjugue comme *craindre*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'Infin. et à la 3<sup>e</sup> p. du sing. de l'Ind. pr. et du Fut. : *Le jour point, poindra*. — Au sens de « piquer », il ne s'emploie plus guère que dans la locution proverbiale : *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra*.

**PONDRE.** Comme *rendre*.

**POURFENDRE.** Comme *rendre*.

**POURSUIVRE.** Comme *suivre*.

**POURVOIR.** Comme *voir*, sauf au Passé s. : *Je pourvus* ; — au Fut. : *Je pourvoirai* ; — au Condit. : *Je pourvois* ; — et au Subj. imp. : *Que je pourvusse*.

**899 POUVOIR.** Ind. prés. : *Je peux (ou je puis), tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. — Imparf. : *Je pouvais*. — Passé s. : *Je pus*. — Fut. : *Je pourrai*. — Impér. (manque).

— Subj. pr. : *Que je puisse*. — Subj. imp. : *Que je pusse*. — Part. pr. : *Pouvant*. — Part. pas. : *Pu* (sans fém.).

**PRÉDIRE.** Comme *dire*, sauf à la 2<sup>e</sup> p. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *prédisez*.

**PRENDRE.** Ind. pr. : *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent*. — Imparf. : *Je prenais*. — Passé s. : *Je pris*. — Fut. : *Je prendrai*. — Impér. : *Prends, prenons, prenez*. — Subj. pr. : *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent*. — Subj. imp. : *Que je prisse*. — Part. pr. : *Prenant*. — Part. pas. : *Pris, prise*.

**PRESCRIRE.** Comme *écrire*.

**PRESENTIR.** Comme *sentir*.

**PRÉTENDRE.** Comme *rendre*.

**PRÉVALOIR.** Comme *valoir*, sauf au Subj. pr. : *Que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*. — Le Part. pas. *prévalu* n'a pas de féminin.

**PRÉVENIR.** Comme *tenir*.

**PRÉVOIR.** Comme *voir*, sauf au Fut. : *Je prévoirai* ; — et au Condit. : *Je prévoirais*.

**PRODUIRE.** Comme *conduire*.

**PROMETTRE.** Comme *mettre*.

**PROMOUVOIR.** Ne s'emploie qu'à l'Infin., au Part. pr. : *Promouvant* et aux temps composés. — Le Part. pas. *promu* s'écrit sans accent circonflexe.

**PROSCRIRE.** Comme *écrire*.

**PROVENIR.** Comme *tenir*, mais aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**900 QUÉRIR** (ou *querir*). — Ne s'emploie plus qu'à l'Infin. après *aller, venir, envoyer*.

**901 RABATTRE.** Comme *battre*.

**RAPPRENDRE.** Comme *prendre*.

**RASSEOIR.** Comme *asseoir*.

N.B. Du participe *rassis* on a pu former, en parlant du pain, de certaines pâtisseries, l'infinitif *rassir* : *Ce pain commence*

à RASSIR, à SE RASSIR (Petit Robert). — Au participe passé féminin, familièrement : *rassie*.

**RAVOIR.** N'est guère usité qu'à l'Infin. Le Fut. et le Condit. : *Je raurai, je raurais*, appartiennent à la langue familière.

**RÉAPPARAÎTRE.** Comme *connaître*.

**REBATTRE.** Comme *battre*.

**902 RECEVOIR.** Ind. pr. : *Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.* — Imparf. : *Je recevais, nous recevions.* — Passé s. : *Je reçus.* — Fut. : *Je recevrai.* — Impér. : *Reçois, recevons, recevez.* — Subj. pr. : *Que je reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent.* — Subj. imp. : *Que je reçusse.* — Part. pr. : *Recevant.* — Part. pas. : *Reçu, reçue.*

**RECLURE.** N'est usité qu'à l'Infin. et au Part. pas. : *Reclus, recluse.*

**RECONDUIRE.** Comme *conduire*.

**RECONNAÎTRE.** Comme *connaître*.

**RECONQUÉRIR.** Comme *acquérir*.

**RECONSTRUIRE.** Comme *conduire*.

**RECOUDRE.** Comme *coudre*.

**RECOURIR.** Comme *courir*.

**RECOUVRIR.** Comme *couvrir*.

**RÉCRIRE.** Comme *écrire*.

**RECROÎTRE.** Comme *accroître*. — Pour le Part. pas. : *Recrû* (plur. : *recrus*), *recrue*, voir n° 853. — Aux temps composés, *recroître* prend *avoir* ou *être* [voir n° 865].

**RECUEILLIR.** Comme *cueillir*.

**RECUIRE.** Comme *conduire*.

**903 REDESCENDRE.** Comme *rendre*. — Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée [voir n° 865].

**REDEVENIR.** Comme *tenir*, mais les temps composés se conjuguent avec *être*.

**REDEVOIR.** Comme *devoir*.

**REDIRE.** Comme *dire*.

**RÉDUIRE.** Comme *conduire*.

**RÉÉLIRE.** Comme *lire*.

**REFAIRE.** Comme *faire*.

**REFENDRE.** Comme *rendre*.

**REFONDRE.** Comme *rendre*.

**REJOINDRE.** Comme *craindre*.

**RELIRE.** Comme *lire*.

**RELUIRE.** Comme *luire*.

**REMETTRE.** Comme *mettre*.

**REMORDRE.** Comme *rendre*.

**RENAÎTRE.** Comme *naître*, mais n'a pas de Part. pas. : il ne peut donc avoir de temps composés.

**RENDORMIR.** Comme *dormir*, mais le féminin du Part. pas. est courant : *Rendormi, rendormie*. — Aux temps composés, *se rendormir* se conjugue avec *être*.

**RENDRE.** Ind. pr. : *Je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent*. — Imparf. : *Je rendais*. — Passé s. : *Je rendis*. — Fut. : *Je rendrai*. — Impér. : *Rends, rendons, rendez*. — Subj. pr. : *Que je rende*. — Subj. imp. : *Que je rendisse*. — Part. pr. : *Rendant*. — Part. pas. : *Rendu, rendue*.

**RENTRAIRE.** Comme *traire*.

**RENOYER.** Comme *envoyer*.

**904 REPAÎTRE.** Comme *paître*, mais il a un Passé s. : *Je repus* ; — un Subj. imp. : *Que je repusse* ; — et un Part. pas. : *Repu, repue*.

**RÉPANDRE.** Comme *rendre*.

**REPARAÎTRE.** Comme *connaître*.

**REPARTIR** (= partir de nouveau). Comme *partir*. Les temps composés prennent *être*.

**REPARTIR** (= répondre). Comme *partir*, mais les temps composés prennent *avoir*. — Ne pas confondre avec **répartir** (= partager), qui se conjugue régulièrement sur *finir*.

**REPEINDRE.** Comme *craindre*.

**REPENDRE.** Comme *rendre*.

**REPENTIR** (*se* ~). Ind. pr. : *Je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, vous vous repentez, ils se repentent*. — Imparf. : *Je me repensais*. — Passé s. : *Je me repentis*. — Fut. : *Je me repentirai*. — Impér. : *Repens-toi*. — Subj. pr. : *Que je me repente*. — Subj. imp. : *Que je me*

*repentisse*. — Part. pr. : *Se repentant*. — Part. pas. : *Repenti, repentie*.

**RÉPONDRE.** Comme *rendre*.

**REPRENDRE.** Comme *prendre*.

**REPRODUIRE.** Comme *conduire*.

**REQUÉRIR.** Comme *acquérir*.

**905 RÉSOUDRE.** Ind. pr. : *Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent*. — Imparf. : *Je résolvais*. — Passé s. : *Je résolus*. — Fut. : *Je résoudrai*. — Impér. : *Résous, résolvons, résolvez*. — Subj. pr. : *Que je résolve*. — Subj. imp. : *Que je résolusse*. — Part. pr. : *Résolvant*. — Part. pas. : *Résolu, résolue*. (Une autre forme du Part. pas. : *Résous*, signifiant *changé*, est rarement employée ; son féminin *résoute* est même à peu près inusité.)

**RESSENTIR.** Comme *mentir*, mais son Part. pas. *ressenti* a un féminin : *ressentie*.

**RESSERVIR.** Comme *servir*.

**RESSORTIR** (= sortir d'un lieu où l'on vient d'entrer, former relief, résulter). Comme *mentir*, mais les temps composés prennent *être*. — Ne pas confondre avec **ressortir** (= être du ressort de), qui se conjugue régulièrement sur *finir* : *Ces affaires ressortissent, ressortissaient à tel tribunal*.

**N.B.** Au sens de « être du ressort de », il se construit avec à : *Dans toutes les questions qui RESSORTISSENT à la souveraineté collective* (Hugo). — Abusivement certains auteurs le conjuguent comme *sortir*, et le construisent parfois avec *de*. Exemples à ne pas imiter : *Cela RESSORTANT au domaine moral* (P. Léautaud). — *Quelque chose qui (...) RESSORT plutôt DU style* (M. Cohen).

**RESSOUVENIR (se ~).** Comme *tenir*, mais les temps composés prennent *être*.

**RESTREINDRE.** Comme *craindre*.

**906 RÉsulTER.** N'est usité qu'à l'Infin. et à la 3<sup>e</sup> pers. des autres temps. — Aux temps composés, il se conjugue avec *avoir* quand on veut marquer l'action : *Du mal en A résulté* ; — avec *être* quand on veut marquer l'état : *Il en EST résulté du mal*.

**RETEINDRE.** Comme *craindre*.

**RETENDRE.** Comme *rendre*.

**RETENIR.** Comme *tenir*.

**RETORDRE.** Comme *rendre*.

**RETRADUIRE.** Comme *conduire*.

**RETRAIRE.** Comme *traire*.

**REVALOIR.** Comme *valoir*.

**RE VENDRE.** Comme *rendre*.

**REVENIR.** Comme *tenir*, mais les temps composés prennent *être*.

**REVÊTIR.** Comme *vêtir*.

**REVIVRE.** Comme *vivre*.

**REVOIR.** Comme *voir*.

**RIRE.** Ind. pr. : *Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient*.

— Imparf. : *Je riaais, nous riions*. — Passé s. : *Je ris, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent*. — Fut. : *Je rirai*. — Impér. : *Ris, rions, riez*. — Subj. pr. : *Que je rie, que nous riions*. — Subj. imp. (rare) : *Que je risse*. — Part. pr. : *Riant*. — Part. pas. : *Ri* (sans fém.).

**ROMPRE.** Ind. pr. : *Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent*. — Imparf. : *Je rompais*. — Passé s. : *Je rompis*. — Fut. : *Je romprai*. — Impér. : *Romps, rompons, rompez*. — Subj. pr. : *Que je rompe*. — Subj. imp. : *Que je rompisse*. — Part. pr. : *Rompant*. — Part. pas. : *Rompue, rompue*.

**ROUVRIR.** Comme *couvrir*.

**907 SAILLIR** (= jaillir). Ne s'emploie guère qu'à l'Infin. et aux 3<sup>es</sup> personnes : Ind. pr. : *Il saillit, ils saillissent*. — Imparf. : *Il saillissait, ils saillaient*. — Passé s. : *Il saillit, ils saillirent*. — Fut. : *Il saillira, ils sailliront*. — Impér. (manque). — Subj. pr. : *Qu'il saillisse, qu'ils saillissent*. — Subj. imp. : *Qu'il saillit, qu'ils saillissent*. — Part. pr. : *Saillissant*. — Part. pas. : *Sailli, saillie*.

**Saillir** (= être en saillie). Ne s'emploie qu'aux 3<sup>es</sup> personnes : Ind. pr. : *Il saille, ils saillent*. — Imparf. : *Il saillait, ils saillaient*. — Passé s. : *Il saillit, ils saillirent*. — Fut. : *Il saillera, ils sailleront*. — Impér. (manque). — Subj. pr. : *Qu'il saille, qu'ils saillent*. — Subj. imp. : *Qu'il saillit, qu'ils saillissent*. — Part. pr. : *Saillant*. — Part. pas. : *Sailli* (sans fém.).

**SATISFAIRE.** Comme *faire*.

**SAVOIR.** Ind. pr. : *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* — Imparf. : *Je savais.* — Passé s. : *Je sus.* — Fut. : *Je saurai.* — Impér. : *Sache, sachons, sachez.* — Subj. pr. : *Que je sache.* — Subj. imp. : *Que je susse.* — Part. pr. : *Sachant.* — Part. pas. : *Su, sue.*

**SECOURIR.** Comme *courir.*

**SÉDUIRE.** Comme *conduire.*

**SENTIR.** Comme *mentir*, mais son Part. pas. *senti* a un féminin : *sentie.*

**SEOIR** (= convenir). N'est usité qu'au Part. pr. et aux 3<sup>es</sup> pers. ; il n'a pas de temps composés. Ind. pr. : *Il sied, ils sièent.* — Imparf. : *Il seyait, ils seyaient.* — Passé s. (manque). — Fut. : *Il siéra, ils siéront.* — Condit. : *Il siérait, ils siéraient.* — Impér. (manque). — Subj. pr. (rare) : *Qu'il siée, qu'ils sièent.* — Subj. imp. (manque). — Part. pr. : *Seyant.* (*Séant* s'emploie comme adjectif : *Il n'est pas SÉANT de faire cela.*)

**Seoir** (= être assis, siéger). Ne s'emploie plus guère qu'au Part. pr. : *Séant* ; — et au Part. pas. : *Sis, sise.* — Pas de temps composés. — *Se seoir* (= s'asseoir) n'est plus employé qu'en poésie et dans le langage familier, dans ces formes de l'Impér. : *Sieds-toi, seyez-vous.*

**908 SERVIR.** Ind. pr. : *Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent.* — Imparf. : *Je servais.* — Passé s. : *Je servis.* — Fut. : *Je servirai.* — Impér. : *Sers, servons, servez.* — Subj. pr. : *Que je serve.* — Subj. imp. : *Que je servisse.* — Part. pr. : *Servant.* — Part. pas. : *Servi, servie.*

**SORTIR.** Comme *mentir*, mais son Part. pas. *sorti* a un féminin : *sortie.* — Aux temps composés, *sortir*, transitif, se conjugue avec *avoir* : *J'ai sorti la voiture.* Dans le sens intransitif, il se conjugue avec *être.* — *Sortir*, terme de droit signifiant « produire », se conjugue comme *finir*, mais ne s'emploie qu'aux 3<sup>es</sup> personnes : Ind. pr. : *La sentence sortit son effet, les sentences sortissent leur effet, etc.* — Aux temps composés, ce verbe se conjugue avec *avoir.*

**SOUFFRIR.** Comme *couvrir.*

**SOUMETTRE.** Comme *mettre.*



**SOURDRE.** N'est plus guère usité qu'à l'Infin. et aux 3<sup>es</sup> pers. de l'Ind. pr. : *Il sourd, ils sourdent.* — Les formes suivantes sont archaïques : Imparf. : *Il sourdait.* — Passé s. : *Il sourdit.* — Fut. : *Il sourdra.* — Condit. : *Il sourdrerait.* — Subj. pr. : *Qu'il sourde.* — Subj. imp. : *Qu'il sourdît.* — Part. pr. : *Sourdant.*

**SOURIRE.** Comme *rire.*

**SOUSCRIRE.** Comme *écrire.*

**SOUSTRAIRE.** Comme *traire.*

**SOUTENIR.** Comme *tenir.*

**SOUVENIR (se ~).** Comme *tenir.* Aux temps composés, il se conjugue avec *être.*

**SUBVENIR.** Comme *tenir.*

**909 SUFFIRE.** Ind. pr. : *Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent.* — Imparf. : *Je suffisais.* — Passé s. : *Je suffis.* — Fut. : *Je suffirai.* — Impér. : *Suffis, suffisons, suffisez.* — Subj. pr. : *Que je suffise.* — Subj. imp. : *Que je suffisse.* — Part. pr. : *Suffisant.* — Part. pas. : *Suffi* (sans féminin.).

**SUIVRE.** Ind. pr. : *Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent.* — Imparf. : *Je suivais.* — Passé s. : *Je suivis.* — Fut. : *Je suivrai.* — Impér. : *Suis, suivons, suivez.* — Subj. pr. : *Que je suive.* — Subj. imp. : *Que je suivisse.* — Part. pr. : *Suivant.* — Part. pas. : *Suivi, suivie.*

**SURFAIRE.** Comme *faire.*

**SURPRENDRE.** Comme *prendre.*

**SURSEOIR.** Ind. pr. : *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient.* — Imparf. : *Je sursoyais, nous sursoyions.* — Passé s. : *Je sursis.* — Fut. : *Je surseoirai.* — Condit. : *Je surseoirais.* — Impér. : *Sursois, sursoyons, sursoyez.* — Subj. pr. : *Que je sursoie, que nous sursoyions.* — Subj. imp. : *Que je sursisse.* — Part. pr. : *Sursoyant.* — Part. pas. : *Sursis, sursise.*

**SURVENIR.** Comme *tenir.* — Aux temps composés, il se conjugue avec *être.*

**SURVIVRE.** Comme *vivre.*

**SUSPENDRE.** Comme *rendre.*

**910 TAIRE.** Ind. pr. : *Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent.* — Imparf. : *Je taisais.* — Passé s. : *Je tus.* — Fut. : *Je tairai.* — Impér. : *Tais, taisons, taisez.* — Subj. pr. : *Que je taise.* — Subj. imp. : *Que je tusse.* — Part. pr. : *Taisant.* — Part. pas. : *Tu, tue.*

**TEINDRE.** Comme *craindre.*

**TENDRE.** Comme *rendre.*

**TENIR.** Ind. pr. : *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — Imparf. : *Je tenais.* — Passé s. : *Je tins, nous tîmes, vous tîntes, ils tinrent.* — Fut. : *Je tiendrai.* — Impér. : *Tiens, tenons, tenez.* — Subj. pr. : *Que je tienne, que nous tenions.* — Subj. imp. : *Que je tinsse.* — Part. pr. : *Tenant.* — Part. pas. : *Tenu, tenue.*

**TISTRE** ou **TÎTRE** (= tisser). N'est usité qu'au Part. pas. : *Tissu, tissue,* et aux temps composés. Il ne s'emploie guère qu'au figuré : *C'est lui qui a TISSU cette intrigue.*

**TONDRE.** Comme *rendre.*

**TORDRE.** Comme *rendre.*

**TRADUIRE.** Comme *conduire.*

**TRAIRE.** Ind. pr. : *Je traie, tu traie, il traite, nous trayons, vous trayez, ils traient.* — Imparf. : *Je trayais, nous trayions.* — Passé s. (manque). — Fut. : *Je trairai.* — Impér. : *Traie, trayons, trayez.* — Subj. pr. : *Que je traie, que nous trayions.* — Subj. imp. (manque). — Part. pr. : *Trayant.* — Part. pas. : *Trait, traite.*

**TRANSCRIRE.** Comme *écrire.*

**TRANSMETTRE.** Comme *mettre.*

**TRANSPARAÎTRE.** Comme *counaitre.*

**TRESSAILLIR.** Comme *assaillir.*

**911 VAINCRE.** Ind. pr. : *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* — Imparf. : *Je vainquais.* — Passé s. : *Je vainquis.* — Fut. : *Je vaincrai.* — Impér. : *Vaincs, vainquons, vainquez.* — Subj. pr. : *Que je vainque.* — Subj. imp. : *Que je vainquisse.* — Part. pr. : *Vainquant.* — Part. pas. : *Vaincu, vaincue.*

**VALOIR.** Ind. pr. : *Je vauz, tu vauz, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — Imparf. : *Je valais.* — Passé s. : *Je valus.* —

Fut. : *Je vaudrai*. — Impér. : *Vaux* (rare), *valons*, *valez*. — Subj. pr. : *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vailent*. — Subj. imp. : *Que je valusse*. — Part. pr. : *Valant*. — Part. pas. : *Valu, value*.

**VENDRE.** Comme *rendre*.

**VENIR.** Comme *tenir*, mais aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

**VÊTIR.** Ind. pr. : *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent*. — Imparf. : *Je vêtais*. — Passé s. : *Je vêtis*. — Fut. : *Je vêtirai*. — Impér. : *Vêts, vêtons, vêtez*. — Subj. pr. : *Que je vête, que nous vêtions*. — Subj. imp. : *Que je vêtisse*. — Part. pr. : *Vêtant*. — Part. pas. : *Vêtu, vêtue*.

N.B. Les formes avec *-iss-*, assez fréquentes autrefois, se rencontrent parfois encore : *Ils achètent les habits des pestiférés, s'en VÊTISSENT* (Montesquieu). — *Il se VÊTISSAIT de la nuit* (Hugo).

**VIVRE.** Ind. pr. : *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent*. — Imparf. : *Je vivais*. — Passé s. : *Je vécus*. — Fut. : *Je vivrai*. — Impér. : *Vis, vivons, vivez*. — Subj. pr. : *Que je vive*. — Subj. imp. : *Que je vécusse*. — Part. pr. : *Vivant*. — Part. pas. : *Vécu, vécue*.

**VOIR.** Ind. pr. : *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient*. — Imparf. : *Je voyais, nous voyions*. — Passé s. : *Je vis*. — Fut. : *Je verrai*. — Impér. : *Vois, voyons, voyez*. — Subj. pr. : *Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient*. — Subj. imp. : *Que je visse*. — Part. pr. : *Voyant*. — Part. pas. : *Vu, vue*.

**912 VOULOIR.** Ind. pr. : *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent*. — Imparf. : *Je voulais*. — Passé s. : *Je voulus*. — Fut. : *Je voudrai*. — Impér. : *Veuille, veuillons, veuillez* (*Veux, voulons, voulez* ne s'emploient que pour exhorter à s'armer d'une ferme volonté). — Subj. pr. : *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent*. — Subj. imp. : *Que je voulusse*. — Part. pr. : *Voulant*. — Part. pas. : *Voulu, voulue*.

N.B. Les anciennes formes *que nous veuill(i)ons, que vous veuill(i)ez* se retrouvent parfois dans l'usage contemporain : *Que vous le VEUILLEZ ou non* (R. Rolland). — *Sans que nous VEUILLIONS écouter* (M. Genevoix).

Pour *ne pas en vouloir à*, on a un impératif modelé sur le subjonctif : *Ne m'en VEUILLE pas* (J. Giraudoux). — *Ne m'en VEUILLEZ pas* (A. Thérive). — Mais un autre impératif, modelé sur l'indicatif, est assez fréquent : *Ne m'en VEUX pas de fuir* (Hugo). — *Ne m'en VOULEZ pas* (M. Barrès).

### III. MODES

#### OBSERVATIONS DIVERSES

- 913 AIMER** + infin. Trois constructions possibles : AIMER LIRE (la plus fréquente), AIMER À LIRE, AIMER DE LIRE : *Il aime contrarier* (Ac.). — *J'aime à prier à genoux* (Chateaubriand). — *Il n'aimait pas DE prêcher sur les toits* (A. Hermant).
- 914 ARRÊTER**, au sens de « cesser », s'emploie couramment avec *de* + infin. : *Ils n'arrêtaient pas DE fumer* (Fr. Mauriac).
- 915 COMMENCER** construit l'infinitif complément avec *à* ou *de* indifféremment ; de même : *continuer, contraindre, s'efforcer, s'ennuyer, faire attention, forcer, obliger, solliciter* : *Nous commençâmes à parler* (A. Gide). — *Quand la nuit commença DE tomber* (P. Loti). — *Le paysan français continue À nourrir le tisserand français* (A. Maurois). — *Je continue DE lire ma lettre* (G. Duhamel).
- 916 DEMANDER** + infin. Si les deux verbes ont même sujet : *demander à* : *Il demande à parler* (Littré).  
 Dans le cas contraire : *demander de* : *Je vous demande DE m'écouter* (Ac.).  
 Lorsque *demander* a un objet indirect, c'est généralement *demander de* qu'on emploie, même si les deux verbes ont même sujet : *Il me demanda, un jour, DE se servir du téléphone* (G. Duhamel).  
 Ne dites pas : « *demander pour entrer, pour téléphoner* », etc.
- 917 ESPÉRER** + infin. Tour ordinaire : *J'espère réussir*. La construction avec *de*, autrefois courante, est encore assez fréquente dans l'usage littéraire : *Ce secret du génie, je n'espère pas DE le comprendre* (Alain).

**918 IL FAIT BON, CHER, DANGEREUX, etc.** + infin. : Construction normale : sans préposition : *Alors il fera bon vivre* (A. France). — *Il fait cher vivre dans cette ville* (Ac.). — *Il fait beau voir que...* (Id.).

Le tour avec *de*, formé par analogie avec *il est bon de*, est assez fréquent : *Il fait bon DE vivre* (M. Arland).

**919 FEINDRE** + infin. Tour ordinaire : *Feindre D'être gai, D'être en colère* (Ac.).

La construction sans *de* est rare : [Le renard] *feignit vouloir gravir* (La Font.) — *Elle feignit ne pas comprendre* (Fr. Mauriac).

**920 NE PAS LAISSER DE** + infin. Construction ordinaire : *Il ne faut pas laisser D'aller votre chemin* (Ac.).

Le tour avec *que de* est vieilli, mais il garde d'assez bonnes positions : *Cette situation (...) ne laisse pas QUE DE prêter à réflexion* (P. Claudel).

**921 MANQUER (de)** + infin. On dit : *Il a manqué D'être tué* (Ac.). — Pour Littré « il a manqué tomber » est fautif. Cette construction, sans *de*, est aujourd'hui parfaitement correcte : *Elle avait manqué mourir* (Flaubert). — *J'ai manqué glisser* (J. Giraudoux).

*Manquer à faire* une chose, c'est ne pas la faire, ne pas réussir à la faire : *On mésestime celui qui manque à remplir ses devoirs* (Littré).

**922 NIER (de)** + infin. Avec ou sans *de*, au choix : *Elle a d'abord nié D'être en commerce avec les rebelles* (A. Chamson). — *Il nie avoir approuvé la phrase funeste* (J. Kessel).

**923 S'OCCUPER à faire** une chose, c'est y travailler ou en faire l'objet de son activité : *Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions* (Montesquieu). — *Tout le jour il s'occupe à lire* (Ac.).

*S'occuper de* + infin. indique une activité plus attentive, comportant des préoccupations, des calculs, etc. : *Il s'occupe DE détruire les abus* (Ac.). — *Il ne s'occupe que DE gérer sa fortune* (Id.).

**924 PLAIRE.** Après l'impersonnel *il me plaît, il te plaît*, etc., l'infinitif dépendant s'introduit par *de* : *Il me plaît DE faire ceci* (Ac.).

Construction vieillie : *Jusqu'au jour où il te plaira me marier* (É. Augier).

**925 PRÉFÉRER** + infin. Tour ordinaire : *Il préfère mourir* (Littré). — La construction avec *de*, un peu vieillie, se maintient pourtant dans l'usage littéraire : *Il semblait préférer DE rester seul* (A. Hermant). — *D'autres préfèrent DE rester debout* (J. Rostand).

**926 PRENDRE GARDE** à faire une chose, c'est avoir soin de la faire, y faire attention : *Prenez garde à éviter les cahots* (M. Druon).

*Prendre garde de* + infin. négatif : même sens : *Qu'il prenne garde DE ne pas la confondre [la gloire] avec le succès* (J. Green).

*Prendre garde de* + infin. sans négation = s'efforcer d'éviter : *Prenez garde DE tomber* (Ac.). [Voir n° 1036.]

**927 PRÊT** à + infin. On dit, avec la forme active de l'infinitif : *vêtement prêt à porter, manuscrit prêt à imprimer*, etc. : *De bons troupeaux de moutons prêts à tondre* (Nodier). — *Quarante stères de bois prêt à scier* (H. Bazin).

On peut dire aussi, avec la forme passive : *prêt à être porté, à être imprimé*, etc. : *Il a laissé sa caisse toute prête à ÊTRE MONTÉE* (A. Chamson).

**928 SE RAPPELER** + infin. Tour ordinaire : *Je me rappelle avoir vu, avoir fait telle chose* (Ac.).

La construction avec *de* est vieillie : *Je me rappelle D'avoir aimé les femmes* (La Varende).

Si l'infinitif exprime une action encore à accomplir, *de* est nécessaire : *Rappelle-toi bien d'employer tout ce que tu as d'esprit à être aimable* (Stendhal).

**929 REGRETTER** de + infin. Tour normal : *Je regrette DE lui avoir parlé trop durement* (Ac.).

*Avoir regret* : avec *de* ou avec *à* : *J'ai regret DE n'avoir pas acheté ce domaine* (Ac.). — *J'ai regret à le dire* (Id.).

*Avoir le regret, du regret* : avec *de* : *J'ai le regret DE vous apprendre que...* (Ac.). — *J'ai du regret DE vous voir dans l'erreur* (Id.).

*Être au regret* : avec *de* : *Je suis au regret D'avoir dit, D'avoir fait cela* (Ac.). [Voir n° 392.]

**930 RESTER** + infin. Au sens de « être de reste » : avec *à* : *Ce qui reste à faire*. — *Il reste encore à prouver que...* (Ac.). — Au sens de « ne pas s'en aller » : avec *à* ou sans préposition : *Restez ici à dîner* (Ac.). — *Restez à souper* (J. Giono). — *Vous restez dîner avec nous* (É. Henriot). — *Il lui faut rester travailler à Paris* (Id.). — *Il faudrait (...) que je reste coucher à la ferme* (H. Troyat).

Tour archaïque : *Il me restait d'attendre* (H. Bosco). — *Il lui restait DE prendre congé* (Ph. Erlanger).

**931 JE NE SACHE PAS.** Les expressions *je ne sache pas* (ou *point*), *je ne sache rien*, *je ne sache personne*, usitées seulement à la 1<sup>re</sup> personne du singulier, ou à la 3<sup>e</sup> personne avec le sujet *on*, servent à exprimer une affirmation atténuée : *Je ne SACHE pas que vous ayez rien à vous reprocher* (Marivaux). — *Je ne SACHE rien de si beau* (Ac.). — *On ne SACHE pas qu'elle ait jamais protesté autrement* (A. Billy).

Les locutions *que je sache*, *que tu saches*, *qu'on sache*, *que nous sachions*, *que vous sachiez* s'emploient pour indiquer que, si le fait énoncé n'est pas réel, on l'ignore : *Il n'a point été à la campagne, que je SACHE* (Littré).

**932 JE NE SAURAI** (avec le simple *ne*, sans *pas*) peut s'employer comme équivalent de *je ne puis (pas)* : *Je ne SAURAI faire*

*ce que vous me dites (Ac.). — Les hommes ne SAURAIENT se passer de religion (G. Duhamel).*

**933 SOUHAITER** + infin. Avec *de* ou sans préposition : *Les renseignements que je souhaite d'obtenir (G. Duhamel). — Tout politicien souhaite plaire (A. Maurois).*

Si *souhaiter* a un objet indirect (je *te* souhaite..., je souhaite à *mon ami*..., etc.), l'infinitif complément s'introduit par *de* : *Je vous souhaite d'arriver jusque-là (M. Druon).*

**934 SE SOUVENIR** + infin. Avec ou sans *de* : *Je me souviens d'avoir dîné chez un Grand d'Espagne (Fr. Mauriac). — Je me souviens avoir lu, cependant, qu'à Port-Royal on n'était pas triste (J. Green).*

**935 TÂCHER** + infin. Construction ordinaire : avec *de* : *Je tâcherai DE vous satisfaire (Ac.).*

Le tour avec *à* est fréquent dans l'usage littéraire (pour l'Académie, il vieillit) : *Il n'est point exceptionnel qu'on tâche à se racheter de ses œuvres par ses jugements (J. Rostand).*

#### IV. PARTICIPE PRÉSENT

**936** La forme en *-ant* est *participe présent* et invariable dans tous les cas où elle exprime une *action*.

**Exemples des principaux cas :** *Les troupes COUVRANT la retraite. — Des discours PLAISANT à chacun. — Nous marchions ne SONGEANT à rien. — Clarté FUYANT toujours. — Deux amis SE RENCONTRANT. — Les difficultés vont (EN) CROISSANT. — De SOI-DISANT prophètes.*

**937** La forme en *-ant* est *adjectif verbal* et variable quand elle exprime, à la manière d'un simple qualificatif, un *état*, une qualité plus ou moins permanente.

**Exemples :** *La plaine VERDOYANTE. — Des gazons toujours RENAISSANTS. — Elles attendaient, pâles et TREMBLANTES. — Des personnes bien PENSANTES.*



938 Un certain nombre de participes présents se distinguent, par l'orthographe, des qualificatifs en *-ent* ou *-ant* correspondants :

PART. PRÉS.	QUALIFICAT.	PART. PRÉS.	QUALIFICAT.
abstergeant	abstergent	équivalant	équivalent
adhérant	adhérent	excellant	excellent
affluent	affluent	expédiant	expédient
coïncidant	coïncident	extravagant	extravagant
communiquant	communicant	fatiguant	fatigant
compétant	compétent	influant	influent
confluant	confluent	intriguant	intrigant
convainquant	convaincant	naviguant	navigant
convergeant	convergent	négligeant	négligent
déférant	défèrent	précédant	précédent
déléguant	délégant	provoquant	provocant
détergeant	détergent	somnolant	somnolent
différant	différent	suffoquant	suffocant
divaguant	divagant	vaquant	vacant
divergeant	divergent	violant	violent
émergeant	émergent	zigzaguant	zigzagant

939 N.B. 1. Le participe présent est variable, selon un ancien usage, dans certaines expressions de la langue juridique : *les AYANTS cause, les AYANTS droit, toute(s) affaire(s) CESSANTE(S), tous empêchements CESSANTS, deux requêtes TENDANTES à même fin, la partie PLAIGNANTE, la Cour d'appel SÉANTE à Paris, maison à lui APPARTENANTE* [dans l'usage ordinaire, on dit : *maison à lui APPARTENANT*, ou : *maison lui APPARTENANT* (n° 725, N.B.)].

2. *Battant* (ou *flambant*) *neuf*. — Dans ces expressions, la forme en *-ant* est le plus souvent invariable [et *neuf* est traité tantôt comme adjectif, tantôt comme adverbe] : *La jolie demeure du comte de Chalon, tout BATTANT neuf* (É. Henriot). — *Des Saint-Cyriens FLAMBANT neufs* (H. Troyat). — *Des bâtiments FLAMBANT neuf* (A. Chamson).

Avec accord : *Deux édifices gothiques BATTANTS neufs* (L. Veuillot). — *Avec des habits FLAMBANTS neufs* (A. Dumas p.).

3. Accord ou non-accord dans : à dix heures *sonnant(es)*, ou : *battant(es)*, ou familièrement : *toquant(es)*, ou : *tapant(es)*, ou populairement : *pétant(es)* : À sept heures *SONNANTES* (A. France). — À l'heure *TOQUANTE* (Colette). — À dix heures *TAPANTES* (H. Bosco). — À neuf heures *SONNANT* (Hugo). — À neuf heures *TAPANT* (A. Hermant).

4. *S'agissant* de s'emploie bien au sens de « s'il s'agit de, comme il s'agit de, quand il s'agit de » : *C'est « lepus » qu'il fallait mettre, s'AGISSANT ici du lièvre* (A. Hermant). — *On le comprend surtout, s'AGISSANT DE la troupe nouvelle* (M. Arland).

## V. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

### RÈGLES FONDAMENTALES

940 1. Comme épithète : accord en genre et en nombre avec le mot qualifié : *Des enfants* ABANDONNÉS.

2. Avec être : accord avec le sujet : *Ces champs seront* LABOURÉS *au printemps*. — *Mes tantes sont* ARRIVÉES *hier*.

3. Avec avoir : accord avec l'objet direct quand cet objet précède ; — non-accord quand l'objet direct suit ou quand il n'y a pas d'objet direct : *Les champs qu'on a* LABOURÉS ; *ces champs, je les ai* LABOURÉS. — *Mes tantes sont là ; je les ai* AMENÉES *en voiture*.

*On a* LABOURÉ *ces champs*. — *J'ai* AMENÉ *mes tantes en voiture*. — *Elles ont* RÉFLÉCHI.

### Cas particuliers

#### 941 ATTENDU, COMPRIS, etc.

Les participes *attendu, compris (non compris, y compris), entendu, excepté, ôté, ouï, passé, supposé, vu* sont invariables comme prépositions quand ils sont placés devant le nom ou le pronom : ATTENDU *ses mœurs solitaires, il était à peine connu d'elles* (Musset). — *Tout le monde consentait à s'en mêler, y COMPRIS les personnes les plus âgées* (P. Loti). — *Rien ne remuait, EXCEPTÉ les flammes* (Hugo). — *PASSÉ les grilles de la Porte-Maillot, je trouve la plus noire solitude* (M. Barrès).

Ils varient quand ils suivent le mot auquel ils se rapportent ou quand ils ne le précèdent que par inversion : *Les indications y COMPRIS* (Ac.). — *Les passagers ont tous péri, cinq ou six EXCEPTÉS* (Id.). — *Déjà COMPRIS au compte précédent, ces sommes n'ont pas dû figurer ici* (Littré).

**942** N.B. 1. On trouve assez souvent, dans l'usage littéraire, employés comme invariables devant le nom complément, certains participes autres que ceux de la série traditionnelle : *Il n'était séant de trotter qu'une fois DÉPASSÉ la limite rituelle* (Cl. Farrère). — *Notre première rencontre — OUBLIÉ les quelques lignes et les extraits que lui consacrent les nianuels scolaires — eut lieu chez un bouquiniste* (M. Chapelan). — *venu la fin de l'hiver, la troupe tout entière partit pour l'Angleterre* (G. Duhamel).

2. À l'inverse, il arrive assez souvent que *passé* s'accorde avec le nom qui suit : *PASSÉES les grandes épreuves des invasions sarrasines et normandes, la population des campagnes s'était accrue* (P. Gaxotte). — *PASSÉES les courses de feria, il me faudra revenir* (Montherlant).

**943** L'ÉCHAPPER BELLE, *la bailler, la manquer belle* (ou *bonne*).

Dans ces expressions (survivances du langage des joueurs de paume), le pronom représentait autrefois le nom « balle » ; l'invariabilité du participe dans *Il l'a ÉCHAPPÉ belle, il me l'a BAILLÉ belle* (ou *bonne*), *il l'a MANQUÉ belle* s'explique par un ancien usage [le participe restait invariable quand il ne terminait pas la proposition]. — On peut, de nos jours, continuer de laisser là le participe invariable, mais il est tout à fait acceptable de faire l'accord : *Il l'a ÉCHAPPÉE belle, il me l'a BAILLÉE bonne*.

**944** FINI, en tête de la phrase, s'accorde avec le sujet si l'on considère qu'il y a ellipse de l'auxiliaire être : *FINIE la vie glorieuse, mais FINIS aussi la rage et les soubresauts* (A. Camus).

Parfois on le considère comme se rapportant au pronom *ce* (ou *cela*) sous-jacent, et on le laisse invariable : *FINI, les bibelots sur la courtepointe !* (La Varende.)

**945** ÉTANT DONNÉ s'accorde traditionnellement avec le nom qui suit, mais, dans l'usage moderne, on le laisse souvent invariable : *Étant DONNÉE la modestie de mon grade* (G. Duhamel). — *Étant DONNÉES les circonstances présentes* (Saint-Exupéry). — *Étant DONNÉ la menace allemande* (J. Benda). — *Je n'ose rien dire étant DONNÉ les surprises de la pellicule* (J. Cocteau).

## 946 CI-ANNEXÉ, CI-JOINT, CI-INCLUS.

a) Ces expressions sont variables quand on les considère comme épithètes ou attributs : *Les feuilles* CI-ANNEXÉES, CI-JOINTES, CI-INCLUSES. — *Je vous envoie* CI-JOINTES, CI-INCLUSES *mes factures, trois factures.* — *Vous trouverez* CI-INCLUSE *la copie que vous m'avez demandée* (Ac.). — CI-INCLUSES, *ces pièces sont en sûreté.*

b) Elles sont invariables quand on leur donne la valeur adverbiale (comparer : *ci-contre, ci-dessus, etc.*) : *Trouvez* CI-JOINT *les 2.000 francs que nous vous devons* (H. Bazin). — *Vous trouverez* CI-INCLUS *une lettre de votre père* (Ac.). — *Je vous envoie* CI-ANNEXÉ, CI-JOINT, CI-INCLUS *mes factures, trois factures.*

c) Si l'on peut écrire, en considérant à son choix la valeur qualificative ou la valeur adverbiale : *Je vous envoie* CI-ANNEXÉES, CI-JOINTES, CI-INCLUSES — ou : CI-ANNEXÉ, CI-JOINT, CI-INCLUS — *les pièces que vous avez demandées*, l'usage est constant de donner à ces expressions la valeur adverbiale :

1° quand elles sont en tête de la phrase [sauf le cas où elles sont là comme adjectifs détachés : CI-INCLUSES, *ces pièces seront en sûreté*] : CI-JOINT *l'expédition du jugement* (Ac.). — CI-JOINT *les factures, trois factures* ;

2° quand, dans le corps de la phrase, elles précèdent un nom sans article ni déterminatif démonstratif ou possessif : *J'ai l'honneur de vous transmettre* CI-JOINT *copie de la réponse* (Stendhal). — *Vous recevrez* CI-INCLUS *copie de...* (Ac.).

## 947 COÛTÉ, VALU, PESÉ, etc.

a) Avec ces participes, ne pas prendre pour objet direct ce qui est complément circonstanciel (de prix, de valeur, de poids, etc.) et n'a pas d'influence sur l'accord : *Les trois mille francs que ce meuble m'a* COÛTÉ (Ac.). — *Ce cheval ne vaut plus la somme qu'il a* VALU *autrefois* (Id.). — *Elle songea aux années qu'elle avait* VÉCU *ensuite* (J. de Lacretelle). — *Les dix grammes que cette lettre aurait* PESÉ ; *les vingt*

*minutes que j'ai MARCHÉ, COURU. — Les deux heures que j'ai DORMI, que j'ai REPOSÉ.*

b) Certains verbes intransitifs peuvent devenir transitifs ; leur participe passé est alors variable : *Les efforts que ce travail m'a COÛTÉS [= causés] (Ac.). — La gloire que cette action lui a VALUE [= procurée] (Id.). — Les paquets que j'ai PESÉS [= mis sur la balance]. — Les dangers que j'ai COURUS [= affrontés]. — Les heures qu'il avait VÉCUES [= passées] loin de Dieu (A. France). — Ses convictions, il les a VÉCUES [= traduites en actes].*

#### 948 VERBES IMPERSONNELS.

Participe passé toujours invariable : *Les chaleurs qu'il a FAIT. Les inondations qu'il y a EU. Quels soins il a FALLU !*

#### 949 DIT, DÛ, CRU, PU, SU, etc.

Participes invariables quand l'objet direct est un infinitif ou une proposition à sous-entendre après eux : *J'ai fait tous les efforts que j'ai PU [sous-entendu : faire]. — Il n'a pas obtenu les résultats qu'il avait CRU, qu'il avait PENSÉ, qu'il avait PRÉVU [sous-entendu : qu'il obtiendrait].*

#### 950 PARTICIPE PASSÉ + attribut d'objet.

a) Accord avec l'objet s'il précède : *Tant de choses que j'avais CRUES éternelles (Stendhal). — Une affreuse barbe de chèvre, qu'on eût DITE postiche (R. Martin du Gard). — C'était de bonnes jumelles, qu'il eût VOULUES meilleures encore (M. Genevoix). — Tous ceux qu'il avait FAITS grands (L. Bloy).*

b) Très souvent aussi, participe invariable : *L'armée qu'on avait CRU si forte (J. et J. Tharaud). — Ces meubles qu'on eût DIT usés à force d'être frottés (J.-J. Gautier). — Merveille des départs que je n'ai jamais VOULU tristes (A. Gide).*

#### 951 PARTICIPE PASSÉ en rapport avec le pronom l'.

Invariable si le pronom *l'* est neutre et équivaut à « cela » : *Une étude moins difficile que je ne l'avais PRÉSUMÉ, CRU,*

PENSÉ [= que je n'avais présumé, cru, pensé *cela* c.-à-d. : qu'elle était difficile]. — *L'étape est beaucoup plus longue que Labarbe ne nous l'avait DIT* (A. Gide).

Dans certains cas, *l'* peut représenter un nom et il peut y avoir accord : c'est affaire d'interprétation : *Fermina Márquez n'était pas telle qu'il se l'était IMAGINÉE* (V. Larbaud) [on pourrait écrire aussi : qu'il se l'était *imaginé*, c.-à-d. : qu'il s'était imaginé qu'elle était].

## 952 PARTICIPE PASSÉ et collectif ou nom de fraction.

a) Accord commandé par le collectif ou par son complément suivant que c'est l'un ou l'autre qui frappe le plus l'esprit : *La foule d'hommes que j'ai VUE commença à se disloquer.* — *Un groupe de quelques manifestants que la police a RELÂCHÉS après vérification d'identité de chacun d'eux.* — *Une partie du linge fut VOLÉ* (Marivaux). — *Plus de la moitié du travail était TERMINÉE* (H. Troyat). — *La moitié du village est BRÛLÉ(E).* — *Le quart de la récolte fut PERDU(E).*

b) *Le peu* + complément. Accord du participe commandé par *le peu* si cette expression domine dans la pensée ; sinon, accord commandé par le complément : *Le peu de confiance que vous m'avez TÉMOIGNÉ m'a ôté le courage* (Littré). — *Ses doigts perdaient le peu d'assurance qu'ils auraient EU* (J. Romains). — *Le peu de confiance que vous m'avez TÉMOIGNÉE m'a rendu le courage* (Littré).

## 953 PARTICIPE PASSÉ et adverbe de quantité.

Accord avec le complément : *Que de craintes nous avons EUES !* — *Autant de batailles il a LIVRÉES, autant de victoires il a REMPORTEES.* — *Jamais tant de vaisselle ne fut CASSÉE* (J. Cocteau). — *Trop de haine lui fut TÉMOIGNÉE.*

Parfois l'adverbe de quantité domine dans la pensée, et commande l'accord : *Un peu d'animation était REVENU au village* (R. Martin du Gard). — *Trop de patience serait REGARDÉ comme une faiblesse.* — *Moins d'application aurait été BLÂMÉ.*

**954 PARTICIPE PASSÉ et antécédents joints par une conjonction de comparaison.**

Il y a lieu de distinguer :

a) Idée d'addition : *C'est ma tante ainsi que mon oncle que j'ai INVITÉS.* — *C'est l'un comme l'autre que j'ai FÉLICITÉS.*

b) Idée de disjonction : le 1<sup>er</sup> antécédent commande l'accord : *C'est sa vertu, autant que son devoir, que nous avons ADMIRÉE.*

**955 PARTICIPE PASSÉ et antécédents joints par *ou* / *ni*.**

On distinguera :

a) Idée d'addition : *La peur ou la misère, que les moralistes ont CONSIDÉRÉES comme restreignant notre liberté, ont fait commettre bien des fautes.* — *Ce n'est ni l'or ni la grandeur que cet homme a RECHERCHÉS.*

b) Idée de disjonction : accord commandé par le second antécédent : *C'est son salut ou sa perte qu'il a RISQUÉE.* — *Est-ce une louange ou un blâme qu'il a MÉRITÉ ?* — *Ce n'est ni Pierre ni Paul qu'on a NOMMÉ colonel de ce régiment.* — *Ce n'est ni un abricot ni une pêche que j'ai MANGÉE.*

**956 PARTICIPE PASSÉ en rapport avec *un(e) des*, *un(e) de*.**

On distinguera, selon le sens ou l'intention :

a) Accord commandé par l'antécédent pluriel : *Un des premiers plaisirs que j'aie GOÛTÉS était de lutter contre les orages* (Chateaubriand). — *Voici un des plus beaux romans que j'aie LUS depuis longtemps* (E. Jaloux). — *C'est une des plus belles actions qu'il ait FAITES* (Littré). — *Voici un de ceux que vous avez SAUVÉS.*

b) Accord commandé par le nom singulier qu'on a dans la pensée : *Joanny se souvenait particulièrement d'une de ces images qu'il avait VUE dans le livre de messe d'une petite fille* (V. Larbaud). — *On transporta le blessé chez un de ses amis, qu'on avait INFORMÉ en toute hâte de l'accident.* —

*J'appris à connaître ma tante qui était certainement une des meilleures femmes que la terre ait PORTÉE* (J. Green).

### 957 PARTICIPE PASSÉ + infinitif.

a) Accord si le pronom objet direct se rapporte au participe : *Les violonistes que j'ai ENTENDUS jouer* [j'ai entendu qui ? — *que*, c.-à-d. les violonistes, qui jouaient]. — *Les marins que j'ai VUS partir*. — *Des hommes que l'on avait (...)* ENVOYÉS combattre (J. Dutourd). — *Ces douleurs, je les ai SENTIES monter jusqu'à l'épaule*.

b) Participe invariable si le pronom objet direct qui précède se rapporte à l'infinitif : *Les airs que j'ai ENTENDU jouer* [j'ai entendu quoi ? — *jouer que*, c.-à-d. jouer les airs]. — *Les marins que j'ai VU décorer*. — *Les hommes que j'ai ENVOYÉ chercher*. — *Une société qu'il avait ESPÉRÉ réformer* (A. Maurois). — *La matière (...)* que j'ai CHERCHÉ à pétrir (M. Barrès).

**Moyens pratiques.** — 1. Intercaler le pronom (ou le nom qu'il remplace) entre le participe et l'infinitif, puis tourner l'infinitif soit par le participe présent, soit par une proposition relative à l'imparfait, soit par *en train de* ; si la phrase garde son sens, faire l'accord : *Les marins que j'ai vus partir* : j'ai vu les marins partant / ... qui partaient / ... en train de partir.

2. Si l'infinitif admet après lui un complément d'agent introduit au moyen de *par*, le participe est invariable : *Les marins que j'ai vu décorer* [par le préfet].

3. Si le pronom objet direct fait l'action marquée par l'infinitif, faire l'accord.

### 958

**N.B.** 1. *Fait*, suivi immédiatement d'un infinitif, est toujours invariable : *Je les ai FAIT chercher partout* (Ac.). — *Cette femme s'est FAIT peindre* (Id.).

2. *Laissé* + infinitif. Souvent l'accord se fait quand l'objet direct se rapporte au participe : *On les a toutes LAISSÉES aller* (Ac.).

Mais on peut, avec Littré, admettre que la règle n'est pas absolue et qu'il y a lieu, quand on veut, de voir dans la locution un gallicisme, où *laissé* reste invariable : *Reprenez la cognée où nous l'avons LAISSÉ tomber* (R. Rolland). — *On les a LAISSÉ entrer* (J. Cocteau).



3. *Participes marquant opinion* + infinitif. — Ces participes (*dit, affirmé, cru, pensé*, etc.) sont invariables : *Ces lettres que vous m'avez DIT être de madame d'Ange* (A. Dumas f.). — *Des sublimités qu'on a RECONNU être des fautes de copiste* (A. France).

4. *Eu, donné, laissé* + à + infinitif. — Dans certains cas, le sens impose l'invariabilité (participe se rapportant à l'infinitif) : *Les volcans que j'ai EU à nommer*. — *La comète qu'on m'a DONNÉ à décrire*. — *La somme que vous m'avez LAISSÉ à chercher*.

Mais d'une façon générale, les auteurs optent librement pour l'accord ou pour l'invariabilité : *Tous les blessés que j'avais EUS à traiter* (G. Duhamel). — *La leçon que je lui ai DONNÉE à étudier* (Ac.). — *Dans les pages que j'avais innocemment DONNÉ à lire* (J. Roy). — *Les problèmes qu'il nous a LAISSÉS à résoudre* (A. Salacrou). — *La seule turpitude que les doctrinaires et les républicains lui eussent LAISSÉ à désirer* (L. Bloy).

### 959 PARTICIPE PASSÉ précédé de *en*.

La règle la plus simple et la plus pratique est de laisser toujours invariable le participe précédé du pronom *en*, neutre et partitif, que ce pronom soit associé ou non à un adverbe de quantité (*beaucoup, combien, tant, trop, plus*, etc.) : *Voyez ces fleurs, en avez-vous CUEILLI ?* (Littré.) — *Ses imprudences à lui, s'il en a COMMIS, furent élevées* (H. Bremond). — *J'en ai tant VU, des rois !* (Hugo.) — *Tu m'as dit que les romans te choquent ; j'en ai beaucoup LU* (Musset).

Mais l'usage est très indécis, et souvent les auteurs font l'accord : *Conquérir autant de royaumes que j'en ai PERDUS* (A. France). — *Les fleurs, il n'en avait jamais VUES* (M. Proust). — *Ma mère ? mais jusqu'alors je n'en avais point EUE* (M. Arland).

### 960 PARTICIPE PASSÉ des verbes pronominaux.

**Remarque préliminaire :** Pour la recherche de l'objet direct des verbes pronominaux réfléchis ou réciproques, on substitue l'auxiliaire *avoir* à l'auxiliaire *être*. Exemples : *Elle s'est coupée au doigt* (Elle a coupé qui ? — *se*, c'est-à-dire elle-même ; l'objet direct précède le participe, donc celui-ci s'accorde avec lui). — *Elle s'est coupé les ongles* (Elle a coupé quoi ? — *les ongles* ; l'objet direct suit le participe, donc celui-ci est invariable).

961 a) *Réfléchis ou réciproques*. Accord avec l'objet direct si celui-ci précède : *Elles se sont BLESSÉES* [= elles ont blessé se, c.-à-d. elles-mêmes]. — *Pierre et Paul se sont BATTUS, puis se sont RÉCONCILIÉS* [= ils ont battu se, ont réconcilié se, c.-à-d. eux-mêmes]. — *Les peines qu'il s'est IMPOSÉES* [= il a imposé que, c.-à-d. les peines]. — *Ils se sont IMAGINÉ qu'on les persécutait* [= ils ont imaginé quoi ? — qu'on les persécutait]. — *Les choses qu'ils se sont IMAGINÉES* [= ils ont imaginé quoi ? — que, c.-à-d. les choses].

962 N.B. 1. Participe passé d'un verbe pronominal + infinitif (voir n°958, 2) : *Elle s'était LAISSÉE mourir* (A. Bellessort). — *Elle s'était LAISSÉ murer dans ce tombeau* (P. Loti). — *Elle ne s'est pas SENTIE mourir* (M. Arland). — *Elle s'est SENTI piquer au cou*.

2. Le partici-pe passé des verbes suivants est invariable (voir cependant, pour *se plaire, se déplaire, se complaire*: n°963, N.B.):

se convenir	se déplaire (déplaire à soi)	se sourire
se nuire	se complaire	se succéder
s'entre-nuire	se mentir	se suffire
se parler (parler à soi)	se ressembler	se survivre
se plaire (plaire à soi)	se rire	s'en vouloir

Ex. : *Ils se sont NUI* ; *ils se sont PLU l'un à l'autre* ; *elles se sont RI de ces difficultés* ; *les rois qui se sont SUCCÉDÉ* ; *ils s'en seraient VOULU*.

3. Avec *se persuader que*, l'accord du partici-pe est facultatif : *Ils se sont PERSUADÉ(S) que l'occasion était bonne* [= ils ont persuadé eux que... / ou : ils ont persuadé à eux que...].

4. Participe d'un verbe pronominal + attribut du pronom réfléchi : l'accord se fait généralement avec le pronom réfléchi : *Cosette s'était toujours CRUE laide* (Hugo). — *Elle s'était RENDUE intéressante* (J.-J. Gautier).

5. Hanse, Thomas, Robert, le Grand Larousse de la Langue française tiennent que, pour *se faire l'écho de*, le partici-pe fait est invariable. Mais on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas être variable (cf. n°950, a) : *Les Goncourt se sont FAITS l'écho de certaines de ses confidences* (A. Billy).

963 b) *Pronominaux dont le pronom n'est ni objet direct ni objet indirect* : accord avec le sujet : *Elles se sont APERÇUES de leur erreur*. — *Ils se sont DOUTÉS de la chose*. — *Elles s'y sont PRISES adroitement*. — *Elles se sont TUES*.

Quatre exceptions (participe invariable) : *se rire, se plaire* (= se trouver bien), *se déplaire* (= ne pas se trouver bien), *se complaire* (= se délecter en soi) : *Elle se sont RI de ces projets.* — *Elles se sont PLU, DÉPLU dans ce lieu.* — *Les travaux où elles se sont COMPLU.*

**N.B.** Il n'est pas rare cependant que les auteurs fassent variable le participe de *se plaire, se déplaire, se complaire* : *Elle s'était PLUE à éveiller l'amour* (A. Maurois). — *Presque jamais les hommes ne s'étaient COMPLUS à un aspect aussi barbare...* (Aragon).

964 c) *Pronominaux passifs* : accord avec le sujet : *La bataille s'est LIVRÉE ici.* — *La langue latine s'est PARLÉE en Gaule.*

965 Il est parfois difficile de discerner si le pronom de forme réfléchie influe sur l'accord du participe. Le participe des verbes de la liste suivante s'accorde toujours. Subsidiairement on peut observer que le participe passé des verbes qui n'existent que sous la forme pronominale (essentiellement pronominaux) s'accorde toujours, à l'exception de *s'arroger*.

s'absenter	se démener	s'enorgueillir
s'abstenir	se départir de	s'enquérir
s'acharner	se désister	s'en retourner
s'acheminer	se disputer (avec)	s'en revenir
s'adonner	se donner de garde	s'ensuire
s'affaiblir	se douter de	s'entendre à
s'agenouiller	s'ébahir	s'envoler
s'apercevoir de	s'ébattre	s'éprendre de
s'approcher	s'ébouler	s'escrimer
s'arrêter	s'échapper	s'étonner
s'attacher à	s'écouler	s'évader
s'attaquer à	s'écrier	s'évaltonner
s'attendre	s'écrouler	s'évanouir
s'avancer	s'efforcer	s'évaporer
s'aviser de	s'embusquer	s'éveiller
se blottir	s'emparer de	s'évertuer
se cabrer	s'empreser	s'extasier
se carrer	s'en aller	se fâcher
se chamailler	s'endormir	se féliciter
se connaître à	s'enfuir	se formaliser
se dédire	s'ennuyer	se gausser de

se gendарmer	s'opiniâtrer	se recroqueviller
se hâter	s'oublier	se rédimer
s'immiscer	se pâmer	se réfugier
s'infatuer	se parjurer	se réjouir
s'infiltrer	se plaindre	se rengorger
s'ingénieur	se prâsser	se repentir
s'ingérer	se prendre à	se résoudre à
s'insurger	s'y prendre	se ressentir de
s'invétérer	se presser	se saisir de
se jouer de	se prévaloir de	se sauver
se lamenter	se promener	se servir de
se lever	se prosterner	se soucier de
se louer de	se railler de	se souvenir de
se mécompter	se ratatiner	se suicider
se méfier de	se raviser	se taire
se méprendre	se rebeller	se targuer
se moquer	se rebiffer	se tromper, etc.

966 *Règle pratique*, d'après Brunot (*La Pensée et la Langue*, p. 335). Tout verbe de forme pronominale, s'il est construit avec *être*, accorde son participe avec son sujet : *Elles se sont LAVÉES*; *les récoltes se sont VENDUES*; *elles se sont COMBATTUES*; *elles se sont ÉVANOUIES*.

Exception: si le verbe pronominal peut être tourné par le participe avec *avoir*, et que le pronom *se* ne soit pas objet direct, on applique la règle des participes avec *avoir*: *La tâche qu'elles se sont IMPOSÉE* [= qu'elles ont imposé à elles]; *elles se sont CROISÉ les bras* [= ont croisé les bras à elles].

## VI. ACCORD DU VERBE

### RÈGLES FONDAMENTALES

- 967
1. Accord en nombre et en personne avec le sujet (exprimé ou sous-entendu).
  2. Plusieurs sujets : verbe au pluriel.
  3. Sujets de différentes personnes : la 1<sup>re</sup> personne a la priorité sur les deux autres, — et la 2<sup>e</sup> sur la 3<sup>e</sup> : *Pierre, et toi, et moi TRAVAILLONS*. *Pierre et toi TRAVAILLEZ*.

## A. UN SEUL SUJET

## 968 COLLECTIF + complément :

Accord avec le collectif si les êtres ou objets sont considérés en bloc (dans leur totalité) : *Une multitude de sauterelles A infesté ces campagnes* (Littré). — *La foule des vivants RIT et SUIV sa folie* (Hugo).

Accord avec le complément si les êtres ou objets sont considérés en détail (dans leur pluralité) : *Une multitude de sauterelles ONT infesté ces campagnes* (Littré). — *Quand une bande d'étourneaux APERÇOIVENT un gai...* (Chateaubriand).

## 969

N.B. 1. *La plupart* + complément de la 3<sup>e</sup> personne : accord avec le complément ; si ce complément est sous-entendu, il est censé être au pluriel : *La plupart des gens ne FONT réflexion sur rien* (Ac.). — *La plupart du monde PRÉTEND...* (Id.). — *La plupart SONT persuadés que le bonheur est dans la richesse* (Id.).

2. *Moitié, tiers, douzaine, etc.* : accord avec le terme quantitatif si c'est lui qu'on veut souligner ; sinon, accord avec le complément : *La moitié des députés A voté pour, et l'autre moitié contre le projet de loi* (Littré). — *Une quinzaine de francs SUFFIRA ou SUFFIRONT*. — *La moitié des caves de la section n'ONT pas encore été fouillées* (A. France). — *Pendant un an, une douzaine de bonnes se SUCCÈDÈRENT* (J. Chardonne).

3. *Le reste de, ce qui reste de, ce qu'il y a de, etc.* + nom pluriel. — Verbe au singulier ou au pluriel, selon l'idée : *Le reste des naufragés A péri* ou : *ONT péri* (Littré). — *Il y a de ces années de désertion où tout ce qu'on a d'amis DISPARAÎT* (Musset). — *Ce qui restait d'élèves BATAIENT la senielle dans la cour agrandie* (M. Pagnol).

4. *La plupart, beaucoup, certains, etc.* + *de nous, de vous, d'entre nous, d'entre vous*. — Le verbe se met à la 3<sup>e</sup> pers. du pluriel : *La plupart d'entre nous ÉTAIENT trouvés trop légers* (A. Chamson). — *La moitié d'entre nous AVAIENT l'air de chiens savants* (P. Gaxotte).

Parfois cependant la pensée s'arrête sur le groupe désigné par *nous* ou *vous* : l'accord se fait alors avec l'un de ces pronoms : *La plupart de nous n'ÉTIONS que des enfants* (Cl. Farrère). — *Plusieurs d'entre vous SEREZ des chefs*.

5. *Le peu* + complément. Accord avec *le peu* si cette expression domine dans la pensée ; sinon, accord avec le complément : *Le peu de qualités dont il a fait preuve l'A fait éconduire* (Ac.). — *Le peu de dents que j'avais EST parti* (Voltaire). — *Le peu de services qu'il a rendus ONT paru mériter une récompense* (Ac.). — *Le peu de cheveux qu'il avait ÉTAIENT gris* (Hugo).

**970 ADVERBE DE QUANTITÉ + complément.** Accord avec le complément ; si ce complément n'est pas exprimé, il est censé être au pluriel : *Combien de gens s'IMAGINENT qu'ils ont de l'expérience par cela seul qu'ils ont vieilli !* (Littré.) — *Peu de paroles SUFFISENT au sage* (Id.). — *Peu SAVENT comme vous s'appliquer ce remède* (Corneille).

**971 N.B.** 1. Après *plus d'un*, souvent le verbe se met au singulier, mais il n'est pas rare qu'on le mette au pluriel — et cela est même de règle si *plus d'un* est répété ou si l'on exprime la réciprocité : *Plus d'un se RAPPELA des matinées pareilles* (Flaubert). — *Plus d'une brebis galeuse s'ÉTAIENT glissées dans les rangs des apôtres bourgeois* (R. Rolland). — *Plus d'un se SENTAIENT las* (Fr. Mauriac). — *Plus d'une anguille, plus d'un barbeau, plus d'une truite SUIVAIENT le courant* (F. Fabre). — *Plus d'un fripon se DUPENT l'un l'autre*.

2. Après *moins de deux*, le verbe se met au pluriel : *Moins de deux mois ONT suffi...* (M. Prévost).

3. Il arrive que l'adverbe de quantité soit frappé d'un accent d'intensité ; c'est lui alors qui commande l'accord : *Beaucoup de cierges VALAIT mieux* (Flaubert). — *Tant de bravades AVAIT poussé l'homme à bout de résistance* (M. Garçon).

**972 PRONOM CE.** Le verbe être ayant pour sujet le pronom *ce* se met ordinairement au pluriel quand l'attribut est un nom pluriel ou un pronom de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel ; — le singulier s'emploie aussi (mais plus couramment dans la langue familière que dans l'usage littéraire) : *Ce SONT de braves enfants* (Ac.). — *Ceux qui vivent, ce SONT ceux qui luttent* (Hugo). — *Ce SONT eux qui ont développé l'irrigation* (A. Siegfried). — ||| *Ce n'EST pas des visages, c'EST des masques* (A. France). — *L'enfer, c'EST les Autres* (J.-P. Sartre).

**973 N.B.** 1. *C'est eux* est très courant, et prévaut même sur *sont eux* dans les propositions négatives ou interrogatives : *C'EST eux qui pillent* (Ch. Péguy). — *Je crois que c'EST elles qui n'ont porté secours* (Colette). — *C'EST eux que je salue* (A. Camus). — *Ce n'EST pas eux qui touchent les commissions* (P. Vialar). — *EST-ce bien eux ?*

2. On dit toujours : *C'EST nous, c'EST vous*.

3. On écrit : *Ce DOIT être* ou *ce DOIVENT être, ce PEUT être* ou *ce PEUVENT être, ce ne SAURAIT être* ou *ce ne SAURAIENT être*, quand l'attribut est un nom pluriel ou un pronom de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

4. Si le complément pluriel inséré dans le gallicisme *c'est... que* n'est pas attribut de *ce* (et notamment quand il est introduit par une préposition), le verbe du gallicisme doit rester au singulier : *C'EST pour eux que je travaille* (Littré). — *C'EST des malades qu'ils prient que l'on ait pitié* (G. Duhamel). — Gardez-vous de dire, par exemple : *Ce sont sur ces gens-là qu'il faudrait se régler ; ce sont d'eux qu'il faut parler, ce sont des aveugles que je veux parler.*

5. Avec les sujets *ceci, cela, (tout) ce* + prop. relative, le verbe *être* suivi d'un attribut pluriel, s'accorde comme si le sujet était *ce*, et l'on peut avoir le pluriel ou le singulier : *Ceci SONT plutôt des souhaits vagues* (J.-J. Rousseau). — *Tout cela SONT des « peut-être »* (Stendhal). — *Ce que vous dites là SONT tout autant de fables* (Littré). — *Ceci EST des souhaits* (Littré). — *Tout cela n'ÉTAIT que des cas particuliers* (Montesquieu).

Dans la pratique, on intercale ordinairement *ce* : *Tout cela, ce sont des atouts dans votre jeu* (A. Maurois). — *Ce que vous dites là, ce sont tout autant de fables.*

6. Le verbe *être* ayant pour sujet le pronom *ce* reste au singulier dans *si ce n'est* (= excepté), *fut-ce, fût-ce, ne fût-ce que* — ainsi que dans certaines tournures où le pluriel sonnerait étrangement (par ex. : *furent-ce, eussent-ce été, c'eussent été*) : *Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?* (Littré.) — *FUT-ce mes sœurs qui le firent?* (Id.) — *Les mauvais riches, FÛT-ce les pères, prennent une assurance sur l'avenir, en prodiguant les dons* (A. Suarès).

7. Quand l'attribut de *ce* est une indication numérale plurielle, le verbe *être* se met au pluriel si cet attribut est pensé comme une pluralité, — au singulier s'il est considéré comme exprimant un tout, une quantité globale : *Ce FURENT quatre jours bien longs* (Maupassant). — *On me doit 10.000 francs, mais ce SONT 10.000 francs fictifs* (J. Green). — ||| *C'EST onze heures qui sonnent* (Littré). — *C'EST quarante francs jetés à l'eau* (P. Mille).

974

Quand l'attribut du sujet *ce* comporte plusieurs noms dont le premier au moins est au singulier, le verbe *être* se met au singulier ou au pluriel : *C'EST la gloire et les plaisirs qu'il a en vue* (Littré). — *Ce SONT l'esprit et le cœur qui remportent les victoires* (Ch. de Gaulle).

Mais c'est le pluriel qui est demandé quand l'attribut multiple développe un pluriel ou un collectif qui précède : *Il y a cinq parties du monde ; ce SONT : l'Europe, l'Asie, etc.*

**975 PRONOM RELATIF QUI.** Le verbe ayant pour sujet le relatif *qui* se met au même nombre et à la même personne que

l'antécédent (attention : 2<sup>e</sup> personne, quand l'antécédent est interpellatif !) : *C'est moi qui SUIS, qui IRAI.* — *Jeune homme qui m'ÉCOUTES, crois-moi.* — *Ah ! maudit animal, qui n'ES bon qu'à noyer* (La Font.). — *Toi qui SÈCHES les pleurs des moindres graminées* (E. Rostand). — *Il est dommage (...)* *que ce ne soit pas moi qui AIE fait les deux rencontres* (J. Romains).

976

N.B. 1. Lorsque *qui* est précédé d'un attribut se rapportant à un pronom personnel de la 1<sup>re</sup> ou de la 2<sup>e</sup> personne, cet attribut commande l'accord :

a) S'il est précédé de l'article défini ou s'il porte l'idée démonstrative : *Vous êtes l'élève qui A le mieux répondu.* — *Nous sommes les jardiniers qui ENTRETIENNENT le parc.* — *Je suis celui qui TIENT le globe* (Hugo).

b) Si la principale est négative ou interrogative : *Vous n'êtes pas un homme qui AIME la flatterie.* — *Êtes-vous un homme qui SAIT réfléchir ?* — *Es-tu celui qui PEUT quelque chose pour son bonheur ?* (M. Barrès.)

2. Pour les phrases affirmatives, l'usage est indécis lorsque l'attribut est précédé de l'article indéfini ou lorsqu'il est ou contient *le seul, le premier, le dernier, l'unique, etc.* : *Je suis un homme qui ne SAIT que planter des choux* (A. France). — *Je suis un paresseux qui ne me PLAIS qu'à dormir au soleil* (M. Aymé). — *Vous êtes le seul qui CONNAISSE — ou qui CONNAISSIEZ ce sujet* (Littré).

Usage indécis également quand l'attribut est *deux, dix, etc., beaucoup, plusieurs*, — ou un nom propre sans déterminatif : *Nous sommes deux, plusieurs, quelques-uns qui vous DÉFENDENT*, ou : *qui vous DÉFENDONS.* — *Je suis Pierre, qui vous A écrit, ou : qui vous AI écrit.*

3. Après *un(e) des, un(e) de*, le relatif *qui* se rapporte, selon le sens, tantôt au nom pluriel, tantôt à *un(e)* (qui peut, dans ce cas, être remplacé par *celui, celle*) : *Observons une des étoiles qui SCINTILLENT au firmament* [l'action de scintiller est rapportée à la pluralité des étoiles]. — *Je vous enverrai un de mes ouvriers qui FONT ce genre de travail.* — *Un de ceux qui LIAIENT Jésus-Christ au poteau* (Hugo). — *Vincent possédait une de ces montres qui se REMONTENT toutes seules* (G. Duhamel). — *Je suis allé remercier un des laboureurs qui nous AVAIT envoyé des roses* (Fr. Mauriac). — *J'allais justement chez une de ces femmes, qui HABITE rue Pauquet* (J. Romains). — *Je vous enverrai un de mes ouvriers, qui FERA la réparation.*



977 PHRASES AVEC *ÊTRE* + attribut.

Dans les phrases du type *Sa nourriture est (ou sont ?) des fruits*, l'usage normal est d'accorder le verbe avec le terme qui le précède : *Le signal ÉTAIT deux fusées* (Voltaire). — *Le lit ordinaire de M. de Pontchâteau ÉTAIT des sagots* (Sainte-Beuve).

Accord aujourd'hui archaïque : *L'effet du commerce SONT les richesses* (Montesquieu). — *Le reste SONT des horreurs* (M. Proust).

## 978 EXPRESSION NUMÉRALE.

Quand un sujet pluriel est une expression numérale, le verbe se met au pluriel ou au singulier, selon que, dans la pensée de celui qui parle ou écrit, ce sujet est considéré comme une pluralité d'unités — ou comme un ensemble, une seule unité globale : *Cinquante francs ne SUFFISAIENT pas pour acquitter sa dette* (Hugo). — *Quatre heures APPROCHAIENT* (M. Arland). — ||| *Cinquante domestiques EST une étrange chose* (Sévigné). — *Dix-huit ans n'EST pas encore l'âge ingrat des Allemands* (A. Hermant). — *Seize cent mille francs de gain ÉTAIT encore une jolie somme* (Zola).

N.B. 1. Expression fractionnaire sujet : accord du verbe avec le premier élément : *Trois heures et demie VENAIENT de sonner* (R. Martin du Gard). — *Dix heures et quart SONNÈRENT* (J. Green). — *Une pomme et demie me SUFFIT* (Littré).

2. *Midi* et *minuit* veulent le verbe au singulier : *Midi EST sonné* (Littré). — *Quand minuit EUT achevé de sonner* (A. Gide).

## 979 EXPRESSION DE POURCENTAGE.

Quand le sujet est une expression du type « vingt pour cent / de la population », le verbe s'accorde tantôt avec le premier élément du sujet (on considère alors une pluralité de centièmes), — tantôt avec le second ; l'usage est indécis : *90 % de notre production PARTENT pour l'étranger* (A. Maurois). — *Un eugéniste a calculé que 10 % de sang frais DEVIENDRAIENT nécessaires à chaque génération* (H. Bazin). — ||| *Vingt pour cent de la population s'EST abstenue* (A. Dauzat). — *Le curé nous dit que dix pour cent de la population ASSISTE à la messe* (J. Green).

Si l'expression de pourcentage est précédée de l'article *les* ou d'un déterminatif pluriel, évidemment le verbe se met au pluriel : *Les 20 %, ces 20 % du bénéfice SERONT répartis de la façon suivante.*

### 980 TITRE PLURIEL.

a) Titre commençant par un article (ou un déterminatif) pluriel, — ou précédé d'un article (ou d'un déterminatif) pluriel : le verbe se met au pluriel ou au singulier, l'usage est flottant : *Les « Variations » SONT le maître livre de Bossuet (É. Faguet).* — *Les « Feuilles d'automne » PARURENT au lendemain de la Révolution de 1830 (A. Bellessort).* — « *Les Employés* » SONT d'une langue excellente (A. Gide). — ||| « *Les Fossiles* » SONT ou EST un chef-d'œuvre (Flaubert). — « *Les Dieux ont soif* » EST un livre d'une maîtrise absolue (A. Thibaudet). — « *Le Rouge et le Noir* » VAUT pour tous les temps (J. de Lacretelle).

b) Titre sans article (ou déterminatif) au début : le verbe se met au singulier : « *Guerre et Paix* » EST la plus vaste épopée de notre temps (R. Rolland). — « *Nuits de guerre* » SUIVIT l'année d'après (M. Genevoix).

### 981

N.B. Pour l'accord en genre de l'adjectif, du participe ou du pronom dans ces sortes de phrases, l'usage est indécis : « *Athalie* » est BELLE (Sainte-Beuve). — *La « Légende des siècles » ne doit être PRISE que pour un volet d'un triptyque (A. Thibaudet).* — « *Volupté* » est ÉCRIT dans l'ombre de Lamennais (Id.). — *Il ne s'arrête qu'à janvier 1919 avec « l'Atlantide » dont il parle pour LA (ou LE) louer comme il faut (F. Strowski).*

## B. PLUSIEURS SUJETS

### 982 UN SEUL CONCEPT.

Plusieurs sujets singuliers réunis en un seul concept : le verbe se met au singulier : *Quand le Prince des pasteurs et le Pontife éternel APPARAÎTRA (Bossuet).* — *Admirer la pensée de Proust et blâmer son style SERAIT absurde (J. Coc-teau).*

**983 SUJETS SYNONYMES ou EN GRADATION.** Le verbe s'accorde avec le plus rapproché : *Et un dégoût, une tristesse immense l'ENVAHIT* (Flaubert). — *Brusquement une plaisanterie, un mot, un geste me GLACE* (M. Arland).

**984 SUJETS RÉSUMÉS (ou annoncés) par un mot.**

Accord avec le mot qui résume ou annonce les divers sujets : *Remords, crainte, périls, rien ne m'A retenue* (Racine). — *Tout, trottoirs nouillés, chaussées fangeuses, plaques d'égout luisantes, rails resplendissants, REFLÉTAIT la couleur chaude du ciel* (E. Jaloux).

**985 SUJETS JOINTS PAR AINSI QUE, COMME, AVEC, etc.**

a) Si la conjonction est copulative (= idée d'addition), le verbe s'accorde avec l'ensemble : *Le français ainsi que l'italien DÉRIVENT du latin* (Littré). — *Aussi bien l'oncle Mathieu que tante Philomène n'ÉTAIENT pour moi que sons* (H. BOSCO). — *La voix non plus que la silhouette ne lui ÉTAIENT connues* (A. de Châteaubriant). — *Le murmure des sources avec le hennissement des licornes se MÊLENT à leurs voix* (Flaubert). — *L'une comme l'autre GARDENT peu de loisir disponible pour l'aventure* (M. Prévost). — *Tant le sol boueux que l'eau m'ÉTAIENT présents* (H. BOSCO).

b) Si la conjonction exprime nettement une idée de comparaison, l'accord se fait avec le premier terme de la comparaison : *Le français, ainsi que l'italien, DÉRIVE du latin* (Littré). — *Son visage, aussi bien que son cœur, AVAIT rajeuni de dix ans* (Musset). — *Le manque d'air ici, autant que l'ennui, FAIT bâiller* (A. Gide). — *L'un comme l'autre EST pris au jeu* (Id.). — *La religion, comme la politique, A ses Brutus* (A. Hermant). — *Renée, pas plus que Gilbert, n'ÉTAIT retournée chez les Guillaume* (M. Arland).

De même si *avec* amène un simple accessoire du sujet : *Le travail avec ses servitudes lui INSPIRA de bonne heure un grand dégoût* (M. Garçon).

986 SUJETS JOINTS PAR *MOINS QUE, PLUS QUE, etc.*

Accord avec le premier sujet : *La gloire, moins que les richesses toutefois, SÉDUIRA toujours les hommes. — Votre honneur, plus que vos intérêts, vous DÉFEND d'agir ainsi. — La bonté et non l'habileté DOIT être le principe de toute politique (A. Maurois).*

## 987 NON SEULEMENT... MAIS...

Le verbe s'accorde ordinairement avec le sujet le plus rapproché : *Non seulement notre dignité à l'intérieur, mais notre prestige à l'étranger en DÉPEND (J. Giraudoux).*

Parfois accord avec l'ensemble : *Non seulement sa chambre ou sa cellule, mais sa table même ÉTAIENT toujours bien rangées (Comte d'Haussonville, cit. Brunot).*

## 988 TANTÔT... TANTÔT... ; PARFOIS... PARFOIS...

Plusieurs sujets de la 3<sup>e</sup> personne du singulier dans un système exprimant l'alternative : l'accord du verbe se fait :

a) avec le sujet le plus rapproché, si c'est l'idée de disjonction qui prévaut : *Tantôt l'un, tantôt l'autre PRENAIT la parole (H. Bosco). — Parfois la sottise, parfois la puissance de l'esprit s'OBSTINE contre le fait (P. Valéry). — Soit le pape, soit Venise METTRAIT sans grande peine la main sur Rimini (Montherlant).*

b) avec l'ensemble, si c'est l'idée de conjonction qui prévaut : *Tantôt la peur, tantôt le besoin (parfois la peur, parfois le besoin ; soit la peur, soit le besoin) FONT les mouvements de la souris. — Soit l'Angleterre, soit la Hollande FURENT toujours assez fortes pour interdire aux Français l'accès d'Anvers (Ph. Erlanger).*

**N.B.** Si l'un des sujets est au pluriel : verbe au pluriel. — Si les sujets ne sont pas de la même personne : verbe au pluriel, à la personne qui a la priorité.

989 SUJETS JOINTS PAR *OU* / *NI*.

Plusieurs sujets de la 3<sup>e</sup> personne du singulier joints par *ou* / *ni* : l'accord du verbe se fait :

a) avec le sujet le plus rapproché si c'est l'idée de disjonction qui prévaut : *La douceur ou la violence en VIENDRA à bout* (Ac.). — *Ni crainte ni respect ne m'en PEUT détacher* (Racine).

b) avec l'ensemble si c'est l'idée de conjonction qui prévaut : *La peur ou la misère ONT fait commettre bien des fautes* (Ac.).

**N.B.** 1. Parfois le sens impose la disjonction des sujets : *Pierre ou Paul SERA colonel de ce régiment.* — *Ni Pierre ni Paul ne SERA colonel de ce régiment.* — *Le père, ou la mère plutôt, du petit Publius VOULUT que ce garçon étudiât* (É. Henriot).

2. Si l'un des sujets est au pluriel, le verbe se met au pluriel : *Les menaces ou la douceur en VIENDRONT à bout.* — *Ni les menaces ni la douceur n'en VIENDRONT à bout.*

3. Si les sujets joints par *ou* / *ni* ne sont pas de la même personne, on met le verbe au pluriel et à la personne qui a la priorité : *Lui ou moi FERONS cela* (Littré). — *Maître Gépier, ou toi, en AURIEZ entendu parler* (J. Romains).

## 990 TEL OU TEL, NI L'UN NI L'AUTRE.

Avec *tel* ou *tel*, *ni l'un ni l'autre* (pronoms ou adjectifs), le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon l'idée qui prévaut (disjonction ou conjonction) : *Je sais bien que tel ou tel EST avare* (H. de Régner). — *Telle ou telle innovation n'ÉTAIT pas repoussée* (Mérimée). — || *Je (...) ne sais comment ONT réagi tel ou tel de mes exigeants confrères* (G. Marcel).

*Ni l'un ni l'autre n'y EST pour rien* (R. Rolland). — *Ni l'un ni l'autre escadron n'ARRIVA* (Michelet). — || *Ni l'un ni l'autre n'ONT su ce qu'ils faisaient* (Vigny). — *Ni l'une ni l'autre solution ne CONVIENNENT.*

## 991

**N.B.** Avec *ni l'un ni l'autre*, au sens conjonctif, il arrive que le verbe soit à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (le sens est alors « ni moi ni l'autre ») ou à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel (le sens est alors « ni toi ni l'autre ») : *Ni l'un ni l'autre n'ÉTIENS plus capables de piège* (J. Cocteau). — *Je vous plains tous deux : ni l'un ni l'autre ne POURREZ réussir.*

**992 L'UN(E) OU L'AUTRE** (pronom ou adjectif) marque généralement la disjonction et demande le verbe au singulier : *L'une ou l'autre AVAIT-elle un sentiment pour moi ?* (M. Proust.) — *L'un ou l'autre projet SUPPOSE de la fatuité* (M. Prévost).

Parfois le sens est conjonctif, et le verbe se met au pluriel : *L'un ou l'autre MANQUENT forcément dans toutes les anthologies que nous connaissons* (A. Thérive).

**993 L'UN(E) ET L'AUTRE** (pronom ou adjectif) marque le plus souvent une idée d'addition, et le verbe se met au pluriel (obligatoirement si la phrase implique une idée de jonction, de ressemblance, de comparaison...) : *L'un et l'autre me SEMBLAIENT identiques* (J. Romains). — *L'un et l'autre SONT venus* (Ac.). — *L'une et l'autre affaire se TIENNENT* (É. Henriot). — *L'un et l'autre seuil lui ÉTAIENT fermés* (H. Bosco).

Sens disjonctif, et verbe au singulier : *L'un et l'autre y A manqué* (Ac.). — *L'un et l'autre APPROCHA* (La Font.). — *L'une et l'autre saison EST favorable* (Ac.).

**994** N.B. Il va sans dire que si le nom est au pluriel (n° 697,2), le verbe aussi se met au pluriel : *Il semble que l'un et l'autre documents AIENT été débattus* (P. de La Gorce).

**995 RÉPÉTITION DE CHAQUE, TOUT, NUL, PAS UN, AUCUN.**

L'accord du verbe se fait avec le sujet le plus rapproché ou avec l'ensemble : *Chaque canonnier, chaque soldat, chaque officier s'ATELAIT, TIRAIT, ROULAIT, POUSSAIT les redoutables chariots* (Vigny). — *Chaque personne, chaque milieu ONT leur manière de voir* (M. Arland). — *Nul écrivain, nul artiste (...) ne me DÉMENTIRA* (M. Barrès). — *Nul chemin de fer, nulle usine, ne SONT venues dissiper la lourde mélancolie de ce canton* (Fr. Jammes).

**996** N.B. 1. Cette règle s'applique même quand les sujets sont coordonnés : *Chaque homme et chaque femme AVAIT OU AVAIENT un bouquet* (Littré).

2. Dans des phrases comme les suivantes, on met de préférence le verbe au singulier : *Rien de grand, rien de noble ne l'ÉMEUT*. — *Tout ce qui chante, tout ce qui fleurit au printemps me PLAÎT*. — *Ceci et cela me PLAÎT*.

- 997 N'ÉTAIT, N'ÊÛT ÉTÉ.** Le plus souvent, on fait l'accord en nombre : *N'ÉTAIENT les lampadaires électriques qui étoient le Jardin, cette nuit serait très sombre* (Cl. Farrère). — *N'EUSSENT ÉTÉ les fumées des toits, le village eût semblé désert* (J. et J. Tharaud).  
Non-accord : *Tu n'entendrais même rien du tout, n'ÉTAIT les briques des faîtes* (G. Bernanos).
- 998 PEU IMPORTE, QU'IMPORTE ?** Accord ou non-accord du verbe : *Peu IMPORTENT les mobiles* (M. Barrès). — *Peu IMPORTE les noms* (Vercors). — *Qu'IMPORTENT ces folies ?* (Musset.) — *Qu'IMPORTE ces pierres de taille ?* (Ch. Péguy.)
- 999 RESTE** (= est de reste), en tête de la proposition. Accord ou non-accord du verbe : *RESTENT les bijoux* (A. Chamson). — *RESTAIT ces gens de Poitiers* (J. de Lacretelle).
- 1000 SOIT** (= supposons). Accord ou non-accord : *SOIENT deux grandeurs égales* (Taine). — *SOIT quatre catégories* (H. Bremond).
- 1001 TEL ET TEL** (pronom ou adjectif). Verbe au pluriel, parfois au singulier : *Tel et tel se SERONT révélés* (É. Henriot). — *Les chiffres des recettes qu'AVAIENT faites telle et telle pièce* (R. Rolland). — *Tel et tel IRONISE parfois* (R. Kemp).
- 1002 VIVE**, dans les exclamations, s'accorde ordinairement avec le sujet ou les sujets (3<sup>e</sup> personne) placés après lui : *VIVENT les gens d'esprit !* (Hugo.) — *VIVENT les patriotes !* (Renan.) — *VIVENT la Champagne et la Bourgogne pour les bons vins !* (Ac.)  
Mais assez souvent, *vive* est considéré comme une interjection, et reste invariable : *VIVE les gens d'esprit !* (Littré.) — *VIVE les nouilles, malgré tout !* (R. Martin du Gard.)

## CHAPITRE VI

### ADVERBES

**1003 AINSI.** L'ancienne langue employait *par ainsi* ; déjà Vaugelas faisait remarquer que cette locution n'était presque plus en usage. Elle se retrouve parfois dans la littérature moderne : *Vous vous êtes égalés PAR AINSI aux hommes les plus grands* (J. Romains). — *Ils entendaient, PAR AINSI, sauvegarder leur liberté* (G. Duhamel). — *Je mettais des semelles d'amiante dans mes souliers, qui PAR AINSI devenaient trop étroits* (Colette).

**1004 ALENTOUR.** Quand cet adverbe n'est pas précédé de la préposition *de*, il s'écrit parfois à *l'entour*, mais cette graphie est archaïque : *Ces ombrages À L'ENTOUR sont pleins d'ombres* (É. Henriot).

Au lieu de *autour de* on dit parfois à *l'entour de* (locution vieillie) : *Oh ! mets tes bras À L'ENTOUR DE mon cou !* (Hugo.)

**1005 -AMMENT, -EMMENT.** Finale *-amment* ou *-emment* selon que l'adjectif correspondant est en *-ant* ou en *-ent* : *Vaillant, vaillamment* ; *prudent, prudemment*.

Exceptions : *Lentement, présentement, véhémentement*.

**1006 ASSEZ BIEN.** Cette locution marque la manière, et *assez* exprime là une atténuation (cf. : *très bien, fort bien, moins bien...*) : *Cela est ASSEZ BIEN* (Ac.). — *Ce comédien joue ASSEZ BIEN*.

N'employez pas *assez bien, assez bien de* pour marquer la quantité, le nombre. Ne dites pas : *Il y a assez bien de fautes dans ce devoir*. — *Il y avait assez bien de monde au spectacle*.



— *Il a assez bien neigé.* — Employez là: le simple *assez*, ou un peu familièrement : *pas mal, pas mal de* (n° 1044).

N.B. Place de *assez* : parallèlement à *Il a assez d'argent*, l'usage admet *Il a de l'argent assez* : *Il avait du stock assez pour tenir jusqu'à octobre* (Aragon).

**1007 AUSSI, SI ; AUTANT, TANT.** 1. *Si, tant* peuvent s'employer pour *aussi, autant* dans les phrases négatives ou interrogatives : *Nulle part, Monsieur, je n'ai trouvé si bon accueil qu'à Paris* (Taine). — *Il n'est pas si riche que vous* (Ac.). — *Est-il si pauvre que vous le dites ?* — *Rien ne m'a tant fâché que cette nouvelle* (Ac.).

2. Devant des participes passifs. — Si le participe a vraiment la valeur verbale, régulièrement c'est *tant, autant* qu'on emploie, mais *si* n'est pas rare, dans l'usage moderne : *Cette femme tant aimée* (Ac.). — *Cette femme si aimée* (M. Proust). — *La gravité ardente, d'ailleurs si admirée par elle, de Shelley* (A. Maurois).

Si le participe a la valeur adjective, on emploie *si, aussi* : *Un homme si éclairé, si rangé* (Littré). — *La fête n'est pas si animée, aussi animée qu'on l'espérait.*

3. Pour exprimer l'idée de « pareillement ». — Phrases affirmatives : *Vous le voulez, et moi aussi* (Ac.). — Phrases négatives : *Vous ne le voulez pas, ni moi non plus* (Littré).

Avec *ne ... que* : *Il lit incessamment, je ne fais non plus que lire*, ou : *je ne fais aussi que lire* (Littré).

À remarquer l'emploi de *aussi* dans des phrases où la pensée s'arrête sur l'identité de situation, donc sur un fait positif : *Moi aussi, Aline, je n'ai plus rien* (Fr. Mauriac).

4. *Tant* sert à exprimer une quantité qu'on ne veut ou ne peut préciser : *Dans ce journal, on paie tant la ligne* (Ac.).

Faute fréquente en Belgique : *autant* employé, en ce sens, pour *tant* : *Cet ouvrier gagne autant par jour.* — *Les frais montent à autant.* — Il faut dire : ... *gagne tant par jour ; ... montent à tant.*

**1008 AUTREMENT.** Au lieu de *Il ira plus loin, il ira beaucoup plus loin, il fera bien mieux*, on peut dire, en colorant la pensée

d'une nuance affective : *Il ira AUTREMENT loin, AUTREMENT plus loin ; il fera AUTREMENT mieux. — Je suis bien sûr que ton mari s'y entendait AUTREMENT mieux que moi* (J. Kessel).

**1009 BEAUCOUP.** On dit : *Il est BEAUCOUP plus savant, — ou : DE BEAUCOUP plus savant, — ou : plus savant DE BEAUCOUP. — Il est le plus riche DE BEAUCOUP, — ou : DE BEAUCOUP le plus riche.*

**1010 BIEN** (merci ~). Pour renforcer *merci*, terme de politesse servant à remercier, on dit : *grand merci* (formule courante à l'époque classique), ou : *merci bien*, ou : *merci beaucoup*, ou : *merci mille fois*, ou : *mille mercis*.

**1011 N.B.** Ne dites pas : « Tu n'aimes pas cela ? Moi *bien*. » « Je ne sortirai pas aujourd'hui ; demain, *bien*. » — Dites : « ... moi OUI » (parfois OUI BIEN) ou : « ... moi SI » : *Je ne crois pas (...) que notre grand-mère ait été très malheureuse. Notre mère, OUI* (A. Maurois). — *Tu n'y penses jamais ? Moi, si* (Daniel-Rops).

**1012 BIEN VOULOIR, VOULOIR BIEN** + infin. Certains tiennent que *vouloir bien* est plus impératif et convient dans les relations de supérieur à inférieur, — et que *bien vouloir* est de mise dans les relations d'inférieur à supérieur. — Dans l'usage des auteurs, on emploie librement l'une ou l'autre construction : *Je vous supplie instamment de VOULOIR BIEN m'instruire si j'ai parlé de la religion comme il convient* (Voltaire). — *Je vous prie, Monsieur l'Intendant général, de VOULOIR BIEN me donner vos ordres* (Stendhal). — ||| *Je vous prie de BIEN VOULOIR sortir* (Fr. Mauriac). — *Je vous prie de BIEN VOULOIR cesser les leçons que vous donniez à mon fils* (P. Guth).

**1013 CE QUE** s'emploie comme adverbe d'intensité ou de quantité, surtout dans des phrases exclamatives : *CE QUE tu peux être mauvaise !* (Fr. Mauriac.) — *C'est inouï CE QU'un mot peut vite devenir une image !* (A. Chamson.)

Tour populaire : *QU'EST-CE QU'on peut ne se connaître guère !* (G. Conchon.)

**1014 COMBIEN.** Au lieu de *Le combien es-tu ?* (tour familier), on dit, dans la langue soignée : *Quelle est ta place ? Quelle place as-tu ? — Le quantième es-tu ?* est un tour vieilli.

En parlant du jour du mois, on dit, dans l'usage de tous les jours : *Le combien est-ce ? Nous sommes le combien ?* — Mais dans la langue surveillée, on dit : *Quel jour du mois avons-nous ? — Quel jour est-ce aujourd'hui ?* (Ac.) — *Quel jour sommes-nous ?* (G. Duhamel.) — *À quel jour du mois sommes-nous ?* (Hugo.) — *Quelle date avons-nous aujourd'hui ?* (St. Passer.)

**1015** N.B. 1. Tours peu usités ou vieillis : *Quel est le quantième ?* (Littré.) — *Quel quantième du mois avons-nous ?* (Dict. génér.) — *Quel jour est-il aujourd'hui ?* (Ac.) — *Le quantième est-ce ?* (Martinon.)

2. *Combientième, combienième* et tous les *combien* appartiennent à la langue populaire ou très familière : *C'est la COMBIEN-TIÈME (ou COMBIENIÈME) fois que je le dis ? — Tu changes de chemise TOUS LES COMBIEN ?*

**1016 DAVANTAGE** ne peut pas modifier un adverbe. Ne pas dire : *Marchons davantage lentement ;* dire : *... plus lentement.*

Rare avec un adjectif : *Il dut faire un effort pour n'être pas DAVANTAGE odieux* (Montherlant).

*Davantage* avec *de* et un nom (tour classique) est encore fréquent dans la langue littéraire : *Ils n'en récoltèrent pas DAVANTAGE DE gratitude* (J. Cocteau). — *Il eut des admirateurs, il compta DAVANTAGE DE détracteurs* (J. Chastenot).

*Davantage que*, courant à l'époque classique, a retrouvé une grande faveur dans l'usage littéraire contemporain : *Elle causait peut-être DAVANTAGE QUE les deux autres* (P. Loti). — *Ce manque d'égards la blessait DAVANTAGE QU'une trahison* (H. Troyat).

*Davantage* s'emploie parfois au sens de « le plus » (survivance d'un usage classique) : *Je ne sais de sa leçon ce qui me transporte DAVANTAGE : cette loi des oppositions ou le choix même des sujets* (Aragon).

**1017 DEBOUT** est toujours invariable : *Ils restent DEBOUT.* Il peut s'employer comme adjectif : *Dans la position DEBOUT.* — *Dix places DEBOUT.*

**1018 DE SUITE / TOUT DE SUITE.** Distinction traditionnelle (maintenue par l'Académie) : *de suite* = « sans interruption, l'un après l'autre » : *La Russie a été gouvernée par cinq femmes DE SUITE* (Voltaire). — *Faites-les marcher DE SUITE* (Ac.) ; — *tout de suite* = « sans délai, sur-le-champ » : *Envoyez-moi de l'argent TOUT DE SUITE* (Littré).

Cette distinction est purement conventionnelle ; elle n'empêche pas que, même dans la langue littéraire, on n'emploie fréquemment *de suite* au sens de « sur-le-champ » : *On ne comprend pas DE SUITE un mot semblable* (P. Loti). — *Allez DE SUITE vous restaurer* (A. Gide).

**1019 ENTRE-TEMPS** (avec trait d'union, selon l'Ac. ; on trouve parfois, chez les auteurs : *entre temps* ou *entretemps*). Ce mot est une altération de l'ancienne forme *entretant* ou *entre tant*, que quelques auteurs ont tenté de faire revivre : *Après avoir, ENTRE TANT, publié les Mémoires d'un touriste* (É. Henriot). — *ENTRETANT, nous continuions à nous occuper de notre plaquette* (Fr. de Miomandre).

**1020 EXCESSIVEMENT.** Strictement parlant, cet adverbe signifie « d'une manière excessive », « à un degré qui dépasse la mesure » : *Il est EXCESSIVEMENT gros* (Ac.). — *Boire EXCESSIVEMENT* (Id.).

Mais dans l'usage ordinaire (même littéraire), il n'est pas rare qu'*excessivement* soit pris au sens de « très, extrêmement », sans aucune nuance défavorable : *Le cardinal Fesch (...), toujours EXCESSIVEMENT pieux* (Stendhal). — *Le talent chez les pornographes est EXCESSIVEMENT rare* (R. Kemp).

**1021 EXPRÈS** (formes renforcées : *tout exprès*, *expressément*) signifie « avec intention formelle » : *Laissez tomber EXPRÈS des épis* (Hugo). — *Il est venu TOUT EXPRÈS pour me voir* (Ac.).

Archaïsme : *Le disciple direct de Flaubert, Maupassant, a décrit PAR EXPRÈS un monde grossier et bas* (A. Thérive).

**1022 INCESSAMMENT,** au sens de « continuellement » est vieilli : *Il travaille INCESSAMMENT* (Ac.). — Dans l'usage ordinaire,

il signifie « sans délai, très prochainement » : *Il doit arriver INCESSAMMENT* (Ac.).

**1023 LÀ CONTRE ou LÀ-CONTRE.** Locution ignorée de l'Académie, et cependant courante : *On ne peut pas aller LÀ CONTRE* (Molière). — *Aucune illusion ne tient LÀ CONTRE* (G. Bernanos). — *Tout son être se soulevait LÀ-CONTRE* (M. Genevoix).

**1024 MOINS (de ~; en ~).** *De moins* et *en moins* expriment l'idée de manque ou de diminution : *Il y a dans ce sac dix francs DE MOINS* [= il y manque dix francs] (Littré). — *Il avait un billet DE MOINS dans son portefeuille* (Ac.). — *J'ai reçu EN MOINS trois francs* (Littré). — *Beau profit, une jambe EN MOINS !* (É. Henriot.)

**1025 N.B.** 1. Ne dites pas : *Il y a dix francs trop peu* (ou : *de trop peu*).

2. Tour un peu vieilli : *J'ai trouvé cent francs DE MANQUE dans ce sac d'écus* (Bescherelle). — *Un grain chromosomique de trop ou DE MANQUE* (J. Rostand).

3. *Moins de, moins que* + nom de nombre. Construction normale : *Cela coûtera MOINS DE cent francs* (Ac.). — Avec une valeur plus mathématique : *Il ne m'avait pas fallu MOINS QUE ces sept années (...) pour mettre au point cet énorme livre* (F. Gregh).

4. Avec *à demi, à moitié*, etc., on dit, au choix : *Cela est MOINS D'à demi fait, MOINS QU'à demi fait*.

**1026 NAGUÈRE / JADIS.** Distinguez : *naguère* [= il n'y a guère] signifiant « il y a peu de temps », d'avec *jadis* = « il y a longtemps » : *C'est aux choses de JADIS bien plus qu'à celles de NAGUÈRE qu'elle [ma mémoire] aime d'appliquer sa volonté de résurrection* (G. Duhamel). — *Charlemagne JADIS visitait les écoles*.

Exemples à ne pas suivre : *Là fut NAGUÈRE, il y a trois siècles, un des plus beaux palais du monde* (J. et J. Tharaud, *Marrakech*, p. 88). — *Comme le fit NAGUÈRE la Révolution française* (Ch. de Gaulle, *Discours et Messages*, t. I, p. 314).

**1027 NE** est généralement accompagné d'un élément auxiliaire : *pas, point, guère, plus, rien*, etc.

**1028** N.B. La restriction marquée par *ne ... que* ne peut pas porter sur un verbe à un mode personnel aux temps simples : impossible, par exemple, de restreindre par *ne ... que* la seconde proposition de la phrase : *Il ne tuera pas le sanglier, il le blessera*. Il faut recourir à *seulement* ou à *ne faire que* : ... *il le blessera SEULEMENT* ou : *il NE FERA QUE le blesser*. — Aux temps composés, *ne... que* est possible : *Il NE l'a QUE blessé*. — *Ils n'auront QUE perdu leur temps* (J. Cocteau).

**1029** *Ne ... que* se trouve parfois associé à *seulement*, qui renforce l'idée de restriction : *Je n'ai SEULEMENT QU'à dire ce que vous êtes* (Marivaux). — *Simon NE faisait SEULEMENT QUE renouer son lacet* (M. Druon).

**1030** *Ne ... pas que, ne ... point que*, condamnés par Littré et par les puristes, sont incontestablement reçus dans le bon usage : *Il n'y avait PAS QUE les forêts* (Hugo). — *Il n'y a POINT QUE le vice à peindre* (Fr. Mauriac). — *L'homme NE vit PAS QUE dans les forêts* (A. Maurois).

Par un déplacement curieux, certains verbes prennent parfois la négation qui, logiquement, ne porte pas sur eux : *Il NE faut PAS qu'il périsse* [= il faut qu'il ne périsse pas]. — *Il NE veut PAS que les petits enfants aient froid* (A. France).

**1031** Dans les propositions de but avec *pour que*, attention à la place de chacun des deux éléments de la négation composée (qu'il ne faut pas intercaler entre *pour* et *que*) : *Sors, pour qu'on NE te voie PAS*.

Constructions populaires : *Sors, pour NE PAS qu'on te voie*, ou : *pour PAS qu'on te voie*. — *Pour NE PAS qu'on le plaigne* (G. Cesbron). — *Il leur avait coupé leurs bretelles pour PAS qu'ils se cavalent* (R. Vercelet).

**1032** NE s'emploie seul (sans *pas* ni *point*) dans des phrases proverbiales, ou avec *ni* répété, ou après *ce n'est pas que, non (pas) que*, ou après *que* signifiant « pourquoi ? », ou dans une relative au subjonctif après une négative ou une interrogative : *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*. — *Ni l'or ni la grandeur NE nous rendent heureux* (La Font.). — *Ce n'est pas qu'il NE faille quelquefois pardonner* (Littré). — *Non qu'il NE soit fâcheux de le mécontenter* (Ac.). — *Que NE par-*

liez-vous ? — *Il n'est pas d'homme, y a-t-il un homme qui NE désire être heureux ?*

Autres cas (où d'ailleurs *ne pas, ne point* peuvent s'employer si l'on veut renforcer la négation) : *Il NE cesse de parler ; il N'ose parler ; il NE peut parler. Il NE sait quoi inventer. Si je NE me trompe. Je N'ai d'autre désir que de vous être utile. Il y a deux ans que je NE l'ai vu. — Ceux qui venaient NE daignaient s'asseoir* (Michelet).

- 1033 On veillera à ne pas omettre *n'* après *on* dans des cas comme : *On n'est pas plus aimable. — On n'a rien sans peine. — Des promesses, on n'en a tenu aucune.*

Moyen pratique : substituer à *on* un autre sujet non terminé par *n* (*l'homme, il, je, etc.*) : *L'homme n'est pas plus aimable.*

- 1034 NE « explétif ». L'emploi du *ne* dit explétif n'a jamais été bien fixé ; dans l'usage littéraire, cette particule est souvent facultative ; dans la langue parlée, on s'en débarrasse généralement.

#### Principaux cas :

- 1035 1° Après les *verbes de crainte*, employés affirmativement s'il s'agit d'un effet que l'on craint de voir se produire, on met *ne* : *Je craignis que mes soins NE fussent mauvais* (A. France). — *Je crains qu'il NE vienne* (Ac.). — *Je tremble qu'il NE succombe* (Littré).

S'il s'agit d'un effet que l'on craint de voir ne pas se produire, on met *ne pas* : *Je tremble qu'il NE réussisse PAS.*

Après les verbes de crainte employés négativement, on ne met pas *ne* : *Je ne crains pas qu'il fasse cette faute* (Littré).

- 1036 2° Après les *verbes d'empêchement* ou *de précaution*, l'emploi de *ne* est facultatif : *J'empêche qu'il NE vienne, qu'il vienne. — Je n'empêche pas qu'il NE fasse, qu'il fasse ce qu'il voudra. — Évitez qu'il NE vous parle* (Ac.). — *La main empêchait qu'on vît la bague* (Colette). — *Tout cela n'empêcha pas que l'erreur ait eu la vie dure* (P. Gaxotte).

À remarquer : *Prenez garde [= évitez] qu'on NE vous trompe ; prenez garde [= ayez soin] qu'on NE vous trompe PAS. — Prenez garde [= évitez] de tomber ; prenez garde [= ayez soin] de NE PAS*

*tomber.* — Prenons garde [= remarquons] que ce point est important, que ce point n'est PAS négligeable.

1037 3° Après les *verbes de doute* ou de *négation* employés affirmativement, on ne met pas *ne* : *Je doute fort que cela soit* (Ac.). — *Il nie qu'il se soit trouvé dans cette maison* (Littré).

Si la phrase est négative ou interrogative, *ne* est facultatif : *Je ne doute pas qu'il NE vienne bientôt, qu'il vienne bientôt.* — *Doutez-vous que cela NE soit vrai ?* (Littré.) — *Doutez-vous que je sois malade ?* (Ac.) — *Il n'est pas douteux que la règle NE doive s'y étendre* (Littré). — *Il n'est pas douteux que les grands États modernes aient fait (...) des efforts ordonnés* (G. Duhamel). — *Je ne nie pas que cela NE soit ingénieux, que cela soit ingénieux.* — *Niez-vous que cela NE soit beau, que cela soit beau ?*

1038 4° Dans les *propositions comparatives* (c.-à-d. après *autre que, plus que, mieux que, plutôt que*, etc.), l'emploi de *ne* est facultatif : *Il est autre que je croyais, que je NE croyais* (Ac.). — *Il agit autrement qu'il parle ou qu'il NE parle* (Id.). — *Paris était alors plus aimable qu'il n'est aujourd'hui* (A. France). — [La ville] *nous croyait plus nombreux que nous l'étions* (Chateaubriand). — *Il n'est pas plus grand que vous n'êtes* (Hugo). — *On ne peut pas être plus heureux que je le suis* (A. Chamson). — *Quel mortel fut jamais plus heureux que vous l'êtes ?* (Voltaire.) — *Est-on plus heureux que vous NE l'êtes ?*

**N.B.** Dans les phrases négatives ou interrogatives où une comparaison d'égalité est marquée par *aussi, si, autant, tant*, on ne met pas *ne* : *Votre mère n'est pas aussi malade que vous croyez* (A. Daudet). — *La vie n'est jamais romanesque autant qu'on l'imagine* (J. de Lacretelle). — *Est-il aussi pauvre qu'on le croit ?*

1039 5° *Locutions conjonctives.*

a) Après *avant que*, l'emploi de *ne* est facultatif : *J'irai le voir avant qu'il parte, avant qu'il NE parte* (Ac.).

b) Après *sans que*, on ne met pas *ne* [selon la « mise en garde » de l'Académie, 17 févr. 1966] : *Je ne puis parler sans*



qu'il m'interrompe (Ac.). — *La tête tourna sans que le corps remuât* (Hugo).

N.B. Il n'est pas rare qu'après *sans que* les auteurs mettent *ne* lorsque la principale a un sens négatif ou lorsque la subordonnée contient un terme négatif : *Onde sans cesse émue / Où l'on ne jette rien sans que tout NE remue* (Hugo). — *La journée s'écoulait sans que personne NE vint* (H. Troyat). — *Elle était grande sans que nul NE puisse dire qu'elle l'était trop* (A. Chamson).

c) Après *à moins que* on peut omettre *ne*, mais le plus souvent on le met : *Il n'en fera rien, à moins que vous NE lui parliez* (Ac.). — *À moins que l'instituteur ait maintenu son refus* (Fr. Mauriac).

d) Après *que* mis pour *avant que*, *sans que*, *à moins que*, *de peur que*, on doit employer *ne* : *Il n'aura point de cesse que vous NE lui ayez donné ce qu'il demande* (Ac.). — *Tu ne bougeras pas d'ici que tu n'aies demandé pardon* (G. Sand). — *Sortez vite, qu'on NE vous voie*.

1040 6° Après *il s'en faut que*, *peu s'en faut que*, on met facultativement *ne* : *Il s'en faut de dix francs que la somme entière y soit* ou *n'y soit*. — *Peu s'en fallut qu'il tombât, qu'il NE tombât*.

1041 NON. On dit : « pourquoi *non* ? » (expression classique) ou bien : « pourquoi *pas* ? » : *Eh bien oui, l'orgueil. Pourquoi NON ?* (R. Martin du Gard.) — *Mon esprit se plie facilement à ce genre de travail : pourquoi PAS ?* (Chateaubriand.)

Semblablement : « moi *non* », « moi *pas* » : *Tu partiras ? Moi NON* ou : *moi PAS* (ou : *PAS moi*).

Dans l'usage contemporain, on emploie couramment un *non* interrogatif équivalant à « n'est-ce pas ? » ou à « n'est-il pas vrai ? » : *Mermoz a tout de même le droit d'avoir une belle bagnole, NON ?* (J. Kessel.) — *C'était gentil, NON ?* (A. Maurois.)

Avec *non seulement... mais...*, attention, pour la bonne symétrie, à la place des termes mis en opposition : *Il perdit NON SEULEMENT sa fortune, MAIS sa réputation*. — *Il est NON SEULEMENT courageux, MAIS même téméraire*.

Tours boiteux : *Non seulement il perdit sa fortune, mais sa réputation.* — *Non seulement il est courageux, mais même ténéraire.* — *L'attente est non seulement bénévole, mais elle est déjà récompensée* (Colette).

**1042 PAREIL**, pris au sens adverbial de « de même, pareillement », est de la langue populaire ou très familière : *Tu fais PAREIL* (J. Giono). — *Nous nous entendions bien, nous pensions PAREIL* (P. Vialar).

**1043 PARTOUT**. *Tout partout* s'employait dans l'ancienne langue : *Le jugement doit TOUT PAR TOUT maintenir son droit* (Montaigne). — Ce *tout partout* survit dans l'usage populaire.

**1044 PAS MAL** s'emploie, dans l'usage familial, au sens de « passablement » ou de « beaucoup » ; d'abord associé à *ne*, il s'est affranchi et s'emploie couramment sans cette négation (en particulier quand il est précédé d'une préposition, il n'admet jamais *ne*) : *Il n'y avait PAS MAL de curieux à ce spectacle* (Littré). — *Je ne mets PAS MAL d'eau dans mon vin* (Hugo). — || *Nous avons avalé PAS MAL de poussière* (A. France). — *J'ai parlé avec PAS MAL de gens*.

**N.B.** Dans les propositions négatives, si le verbe est à un temps composé, *pas mal* se place entre l'auxiliaire et le participe : *Un petit minois qui ne m'a PAS MAL coûté de folies* (Marivaux).

**1045 PEUT-ÊTRE**. Des théoriciens ont estimé que c'était une négligence de style que de mettre *peut-être* avec **pouvoir**, spécialement dans l'assemblage « ... peut peut-être ». — Leurs scrupules sont mal fondés : **PEUT-ÊTRE** *alors POURRONS-nous essayer* (A. Daudet). — *Vous POURRIEZ PEUT-ÊTRE aussi le convoquer lui-même* (Daniel-Rops). — *On PEUT PEUT-ÊTRE le consoler* (M. Druon). — *Je PEUX PEUX-ÊTRE y aller* (B. Clavel).

**1046 PILE** se prend adverbialement au sens de « brusquement, net, court » dans la langue populaire ou familière : *Nous devons nous arrêter PILE* (A. Maurois). — *À neuf heures PILE, qu'il pleuve, qu'il vente, elle se carapatte* (H. Troyat).

**1047 PLEIN.** La langue familière emploie *plein, tout plein*, au sens de « beaucoup » ou de « très » : *Vous avez TOUT PLEIN d'amis* (Diderot). — *Il y avait PLEIN d'étoiles au ciel sombre* (M. Proust). — *Il y a TOUT PLEIN de monde dans les rues* (Ac.). — *Je l'aime déjà TOUT PLEIN* (Th. Gautier). — *Il [un chien] est mignon TOUT PLEIN* (J. Romains).

*Plein* se dit familièrement au sens de « partout sur » : *Il a des flocons PLEIN les cheveux* (H. Bazin).

**1048 PLUS.** Pour marquer la comparaison au moyen de *plus*, devant un nom de nombre, on emploie normalement *plus de* : *Il a fait PLUS DE deux lieues à pied* (Ac.).

**1049** N.B. 1. *Plus que* a une valeur plutôt mathématique : *Cette lampe éclaire trois fois plus... et même PLUS QUE trois autres* (A. Thérive). — *Dix, c'est PLUS QUE neuf*.

2. Avec *à demi, à moitié*, etc., on dit, au choix : *plus de, plus que* : *Cela est PLUS D'à demi fait, PLUS QU'à demi fait* (Ac.). — *Un problème PLUS D'aux trois quarts, PLUS QU'aux trois quarts résolu*.

**1050** Plus tôt, plutôt. Distinguez : *plus tôt*, qui s'oppose à « plus tard » — d'avec *plutôt*, qui marque la préférence : *Vous auriez dû arriver PLUS TÔT*. — *PLUTÔT souffrir que mourir* (La Font.).

**1051** Ne ... pas plus tôt que. Telle est, pour cette locution, l'orthographe adoptée par l'Académie, et qui est assez généralement suivie : *Il n'eut pas PLUS TÔT aperçu son père qu'il courut à lui*. — *Il ne fut pas PLUS TÔT dans son fauteuil qu'il s'endormit* (Aragon).

Il reste pourtant, dans l'usage, de l'indécision, et plus d'un auteur écrit là *plutôt*, en un mot : *Édouard n'eut pas PLUTÔT prononcé ces paroles qu'il en sentit l'inconvenance* (A. Gide).

**1052 PRESQUE.** Quand les assemblages *presque tout, presque tous, presque chaque, presque aucun, presque chacun*, etc. se trouvent associés à une préposition, *presque* se place généralement entre la préposition et le terme de quantité : *Dans PRESQUE toutes les contrées* (Diderot). — *Le ressort de PRESQUE tous*

*les drames* (É. Henriot). — *Sans PRESQUE aucun moment de fatigue ou d'ennui* (A. Gide).

Autre construction (non incorrecte) : *PRESQUE pour toutes les femmes* (Diderot). — *PRESQUE à chaque phrase* (J. Green). — *Abandonné PRESQUE de tous* (Daniel-Rops).

**1053** N.B. Tout ce qui vient d'être dit s'applique aussi à *à peu près* : *Dans à PEU PRÈS tous les cas, à PEU PRÈS dans tous les cas. À PEU PRÈS sur toutes les questions, sur à PEU PRÈS toutes les questions.*

**1054** **SITÔT, SI TÔT.** L'Académie écrit *sitôt* en un mot, sans faire de distinction ; cela est fondé sur un certain usage : *Quoi donc, elle devait périr SITÔT !* (Bossuet.) — *SITÔT que de ce jour / La trompette sacrée annonçait le retour* (Racine). — *Toutes fragiles fleurs SITÔT mortes que nées* (Hugo). — *Je n'arriverai pas SITÔT que vous* (Ac.).

N.B. Il est logique d'écrire *si tôt*, en deux mots chaque fois qu'on exprime le contraire de « si tard » et aussi dans « pas de si tôt ». Beaucoup d'auteurs le font : *On ne m'attendait pas si TÔT* (Colette). — *Il ne se couchera pas de si TÔT* (J. Cocteau).

**1055** **TANTÔT,** marquant un moment de la durée, indique soit un futur proche, soit un passé récent : *Il y a assez longtemps que je n'avais lu Thucydide. J'y jetais TANTÔT un coup d'œil* (Montherlant). — *Un livre dont je ferai moi-même TANTÔT un examen impartial* (G. Duhamel).

**1056** N.B. 1. Archaïque au sens de « bientôt » : *Il est TANTÔT nuit* (Ac.). — *Depuis TANTÔT deux ans, il ne lui avait pas écrit* (P. Loti).

2. L'Académie ne donne à *tantôt*, employé avec un futur ou avec un passé, que la signification de « cet après-midi » : *Je l'ai vu ce matin, et je le reverrai encore TANTÔT* (Ac.).

3. Dans plusieurs régions de France, parfois aussi à Paris, on dit : *le tantôt* [= l'après-midi], *ce tantôt*, *au tantôt*, *l'autre tantôt*, etc. : *Je viendrai sur LE TANTÔT* (Dict. génér.). — *Le quignon de miche qu'on lui avait passé LE TANTÔT* (A. de Châteaubriant). — *Ils sont restés encore comme CE TANTÔT, la bouche pleine, à écouter* (J. Giono).

**1057** **TOUT À COUP / TOUT D'UN COUP.** Distinguez : *tout à coup* = « soudainement » : *Ce mal l'a pris TOUT À COUP* (Ac.) ; —

d'avec *tout d'un coup* = « tout en une fois » : *Le crédit tomba TOUT D'UN COUP* (Voltaire).

**1058** N.B. 1. Dans l'usage, les deux expressions se confondent souvent, et *tout d'un coup* peut prendre le sens de *tout à coup* : *TOUT D'UN COUP, elle poussa un cri* (J. Green).

2. *Du coup*, expression néologique, a un sens voisin de celui de « du même coup » : *Elle aussi ! cria M. Seguin stupéfait, et DU COUP il laissa tomber son écuelle* (A. Daudet).

**1059** TRÈS. On peut dire : *avoir très faim, très soif, très envie ; faire très plaisir, très attention*, etc. Semblablement avec *assez, bien, trop, extrêmement, ne ... guère...* Dans ces expressions, l'adverbe de quantité modifie non pas le nom seul, mais toute la locution verbale : *J'ai TRÈS faim* (M. Proust). — *Comme j'avais TRÈS froid* (A. France). — *Hélène avait TRÈS peur* (G. Duhamel). — *C'est TRÈS dommage* (J. Giraudoux). — *Antoine n'avait que TROP raison* (R. Martin du Gard). — *Avoir EXTRÊMEMENT faim* (Ac.).

N.B. Ne pas employer *très* pour modifier un verbe à un temps composé ; ne dites pas : *Un tableau que j'ai très admiré* ; dites : ... *que j'ai beaucoup admiré*.

**1060** TROP. On dit, en indiquant la mesure de l'excès : « de trop », parfois « en trop » : *Vous m'avez donné cent francs DE TROP* (Ac.). — *Recevoir dix francs EN TROP* (Grand Larousse encycl.). — *Tu as bu un verre DE TROP ?* (J. Green.)

Sans de ni en : *beaucoup trop, un peu trop, bien trop*.

**1061** Trop attribut avec être. Distinguez :

a) Pour l'idée d'une présence inopportune ou inutile : *en trop, de trop* : *Je crois que nous sommes DE TROP dans cette petite fête de famille* (Flaubert). — *Il faut retrancher ce qui est EN TROP* (Ac.).

b) Pour l'idée d'une quantité excessive : *trop, de trop* : *Ils étaient TROP, il ne pouvait rien contre eux* (R. Rolland). — *Cinq minutes ne sont pas DE TROP* (R. Bazin).

**1062** N.B. 1. Ne dites pas : « trop de bonne heure » ; dites : *de trop bonne heure*.

2. Ne dites pas: *Il a trop de bon sens QUE pour agir ainsi.*  
 En bon français (sans *que*): *Il a trop de bon sens pour agir ainsi*  
 (Ac.). — Même observation pour: *assez que pour, (in)suffisant*  
*que pour, (in)suffisamment que pour, trop peu que pour.*

**1063 VITE**, adverbe dans l'usage général, s'emploie comme adjectif dans le langage des sports et parfois dans la langue littéraire : *Ces chevaux étaient très VITES* (A. France). — *L'Amérique est le pays le plus VITE du monde* (P. Morand). — *Il a le poulx fort VITE* (Ac.).

**1064 VOIRE**, au sens de « vraiment » est archaïque ; dans l'usage ordinaire, il signifie « et même » : *L'Académie peut se permettre des hardiesses, VOIRE des fantaisies* (H. Bremond).

**Voire même**, condamné par certains puristes comme pléonastique (mais il ne l'est pas si on prend *voire* dans son sens foncier de « vraiment »), est courant dans la langue littéraire : *Les couteaux et les pipes, VOIRE MÊME les chaises, avaient fait leur tapage* (Musset). — *Ce remède est inutile, VOIRE MÊME pernicieux* (Ac.).

**1065 Y COMPRIS**, dans un usage néologique, se fait parfois suivre d'une préposition, ou d'une conjonction de subordination : *La liberté ne survivrait pour personne dans le monde, Y COMPRIS pour les États-Unis* (Ch. de Gaulle). — *Craignons les Grecs, Y COMPRIS lorsqu'ils font des offrandes aux dieux.*

## CHAPITRE VII

# PRÉPOSITIONS

**1066** Il est fréquent qu'une préposition soit employée comme adverbe : *Les uns attendent les emplois, les autres courent APRÈS (Ac.). — Ils avaient moins de patience qu'AVANT (P. Guth). — La gloire est soumise à des perspectives. Impossible de tricher AVEC (J. Cocteau).*

La langue littéraire préfère généralement la préposition avec un pronom régime : *J'ai vos lettres ; je voyage AVEC ELLES (J.-L. Vaudoyer).*

**1067** Ordinairement, *à, de, en* se répètent devant chaque membre du régime : *Il écrit à ses parents et à son oncle.*

Exemples des principaux cas où ils ne se répètent pas : *École DES arts et métiers. — Se mettre à aller et venir. — Adresses DES amis et connaissances. — Un délai DE trois ou quatre mois.*

**1068** Répétition aussi avec *ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre* : *Je n'irai ni CHEZ l'un ni CHEZ l'autre. — Il devait combattre AVEC l'un ou AVEC l'autre (Fustel de Coulanges).*

**1069** N.B. 1. Avec *l'un et l'autre* : *CHEZ l'un et CHEZ l'autre (A. France). — CHEZ l'un et l'autre (P. de La Gorce).*

2. Avec *autre, autre chose + que, ce dont... c'est, ce à quoi... c'est, excepté, hormis, sauf, y compris* : répétition facultative : *Je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous (Voltaire). — Le miel était mangé, mais PAR d'autres que PAR elle (A. Chamson). — Ce DONT elle rêvait, c'était D'élégance (A. Billy). — Ce à quoi je parviens le plus difficilement à croire, c'est à ma propre réalité (A. Gide). — Abandonné DE tous, excepté DE sa mère (Hugo). — Des hommes libres DE tout, sauf DE leurs femmes (Colette). — || || Ne parlez pas de cela à d'autres que vos amis (Littré). — Ce DONT je suis redevable (...), c'est l'apaisement de notre conscience (Fr. Mauriac). — Ce à quoi il faut toujours revenir, c'est l'organisation... (Ch. Du Bos). — Accorder l'amnistie AUX rebelles, excepté les chefs, sauf les chefs, y compris les chefs.*

## A

- 1070 **À bas de.** On dit : *sauter à bas du lit, à bas de son cheval*, — ou, dans le même sens : *EN bas du lit, de son cheval : Il le mit à bas de son cheval* (Ac.). — *Jean se jeta EN bas de son lit* (M. Prévost).  
Ne dites pas : *sauter bas du lit, tomber bas de l'échelle.*
- 1071 **À bicyclette, en bicyclette.** Les deux constructions sont bonnes : *Elle arrive à bicyclette* (G. Duhamel). — *Apprendre à monter à vélo* (A. Arnoux). — *Un très grand nombre de voyageurs se déplacent à motocyclette, à vélomoteur ou à scooter* (A. Siegfried). — || *Leur père est passé EN bicyclette* (A. Gide). — *Quand je me promenais EN motocyclette* (A. Maurois). — *Il était EN vélo* (Fr. Mauriac). — *Aller EN scooter.*
- 1072 **N.B.** 1. Avec un article ou ce qui en tient lieu : *Monter SUR une bicyclette* (A. Hermant). — *Il partit SUR sa bicyclette* (Colette).  
2. On dit : *aller EN skis* (opinion de Dauzat), ou le plus souvent : « à ski(s) » : *Les promenades à ski* (H. Troyat). — *Il descendait à skis les pentes des Tatras* (M. Blancpain).
- 1073 **À bon marché.** Avec ou sans à : *acheter (à) bon marché : Vendre, acheter à bon marché* (Dict. génér.). — *Avoir une chose à bon marché* (Ac.). — || *Il acheta le cheval bon marché* (Voltaire). — *Vendre bon marché* (Littré).  
Adjectivement : avec ou sans à : *Avec leurs articles à bon marché* (A. Chamson). — || *Des livres bon marché* (Fr. Mauriac).
- 1074 **Adresses.** Certains aiment à mettre sur l'enveloppe d'une lettre, d'un envoi quelconque : « À Monsieur... » Dans l'usage ordinaire, on se passe de la préposition : *Monsieur X...*
- 1075 **D'ici.** Avec ou sans à : *D'ici à 8 ou 10 jours* (Stendhal). — *Nous verrons bien des choses d'ici à ce temps-là* (Ac.). — *D'ici à Angkor* (P. Benoit). — *D'ici à peu* (A. Hermant). — || *D'ici quelques mois* (M. Prévost). — *D'ici une heure* (J. Green). — *D'ici peu de temps* (G. Marcel).



Toujours (ou presque toujours) sans à : *D'ici là, j'aurai arrangé votre affaire* (Ac.).

*D'ici* placé après le complément de temps ou de distance : *À quatre pas d'ici* (Corneille).

1076 *Dix à douze personnes ; dix ou douze* ~. Distinction traditionnelle :

a) Si on peut supposer une quantité intermédiaire : on met à ou bien ou : *Des groupes de quatre à dix hommes* (A. Maurois). — *Vingt à trente personnes* (Ac.). — *Je resterai quatre à cinq jours* (Mérimée). — ||| *Une fillette de sept ou huit ans* (Th. Gautier). — *Les murailles délabrées ont ici cinq ou six pieds d'épaisseur* (P. Loti).

b) Pas de quantité intermédiaire possible : on met ou : *Sept ou huit chèvres* (La Font.). — *Il vit cinq ou six arbres* (Stendhal). — *Elle a élevé sept ou huit petits frères* (A. France).

1077 N.B. 1. L'usage des auteurs, en ceci, est assez libre : *Treize à quatorze personnages principaux* (Diderot). — *Ils vous tueront sept à huit hommes* (Stendhal). — *Il n'y avait là que cinq à six personnes* (A. Billy).

2. Dans des cas comme les suivants, où l'évaluation approximative est indiquée au moyen de deux nombres joints par à, le premier nombre peut être introduit par de (mais souvent on ne met pas de) : *Ils étaient DE vingt à vingt-cinq* (Ac.). — *Des volumes assez communs coûtaient 7 à 8 francs* (A. Billy).

1078 *Être à lundi*. Au choix : *être lundi ou à lundi* : *On était AU samedi* (Flaubert). — *Nous sommes à demain* (A. Dumas f.). — *Il lui tardait presque d'être à dimanche* (Fr. Mauriac). — ||| *Nous étions le 6 mai* (A. France). — *Nous sommes mardi !* (J. Giraudoux.)

1079 *Aller au coiffeur, au médecin*, etc. Ce tour est surtout de la langue populaire ou familière : *Il vaut mieux aller AU boulanger qu'AU médecin* (Larousse du XX<sup>e</sup> s.). — *Maman allait le moins possible « AU boucher »* (Fr. Mauriac).

Dans la langue soignée : *Il vaut mieux aller CHEZ le boulanger que CHEZ le médecin* (Littré). — *Un matin qu'elle devait se rendre CHEZ le coiffeur...* (Colette).

*Aller à l'évêque, AU ministre* = s'adresser à l'évêque, au ministre.

*Aller AU bois, à l'eau, etc.* = aller faire provision de bois, d'eau, etc.

- 1080 *Se confier à ; ~ en ; ~ dans ; ~ sur.* Constructions ordinaires : avec *en* ou *à* : *Il s'est confié EN ses amis* (Ac.). — *Se confier EN ses forces, EN la bonté de quelqu'un* (Id.). — *Homme, personne de confiance, à qui l'on se confie entièrement* (Littré).

*Se confier dans* ou *sur* sont plutôt rares.

- 1081 N.B. 1. On dit : « se fier à qqn, à qq.ch. » ou « sur qqn, sur qq.ch. » ; — « avoir confiance, mettre sa confiance *en* ou *dans* (parfois *à*) » ; — « prendre confiance *en* » : *Se fier aveuglément à quelqu'un* (Ac.). — *Se fier SUR ses propres forces* (Id.). — *Avoir confiance, prendre confiance (...)* *EN quelqu'un* (Id.). — *Mettre sa confiance EN Dieu* (Id.).

2. *Se fier en* est vieilli.

- 1082 *À la bouche.* On dit : « la pipe, la cigarette à la bouche » plutôt que « *en* bouche » : *Avec des cigares à la bouche* (Flaubert). — *Avec sa pipe à la bouche* (M. Bedel). — *Son garçon d'épées, cigarette à la bouche* (Montherlant). — ||| *Il fit le geste de la jeter [une cigarette], la regarda et la remit EN bouche* (A. Thérive). — *Tandis qu'il s'asseyait par terre devant lâtre, pipe EN bouche* (Vercors).

- 1083 *À nouveau ; de ~.* Selon l'Académie : *à nouveau* = de façon complètement différente : *Ce travail est manqué, il faut le refaire à nouveau* ; — *de nouveau* = une fois de plus : *On l'a emprisonné DE nouveau*.

Les auteurs modernes emploient tout à fait couramment *à nouveau* au sens de « une fois de plus » : *Comme il tournait à nouveau le corridor* (A. Gide). — *Il pleuvait à nouveau* (Aragon).

- 1084 *Hier (au) matin, (au) soir.* La préposition est facultative : *Hier AU matin* (Ac.). — *Torlonia est parti hier AU soir* (Chateaubriand). — *Le dimanche AU matin* (P. Mac Orlan). — ||| *On résolut de partir un mardi matin* (Maupassant). — *Elle est partie et revenue dimanche soir* (Flaubert). — *Hier matin* (Ac.). — *À dix heures, hier soir* (G. Duhamel).

- 1085** N.B. 1. Obligatoirement avec *au* : *La veille AU soir* (Flaubert). — *Le 22 juillet AU matin* (P. de La Gorce). — *Même le 22 AU soir, il était trop tard* (R. Martin du Gard).
2. Singulier ou pluriel, au choix : *Tous les jeudis MATIN* (J. Romains). — *Tous les jeudis SOIR* (A. Thérive). — ||| *Les dimanches MATINS* (V. Larbaud). — *Tous les samedis SOIRS* (M. Jouhanneau).
3. Avec ou sans *à* : *hier (à) midi, aujourd'hui (à) midi, le lundi (à) midi*, etc.
4. S'il s'agit de l'indication générale du moment de la journée, on dit : *au matin, au soir*, ou : *le matin, le soir* : *La diane AU matin fredonnant sa fanfare* (Hugo). — *LE matin, elle fleurissait (...)* ; *LE soir, nous la vîmes séchée* (Bossuet).
- 1086** *Avoir affaire à, ~ avec, ~ de.* [on écrit aussi : *à faire.*] On distingue :
- a) *avoir affaire à qqn*, ou *avec qqn* = avoir à lui parler, à traiter d'affaires avec lui. La seule distinction réelle entre ces deux constructions c'est, selon Littré, que *à* est plus général.
- b) *avoir affaire de* = avoir besoin de : *Qu'ai-je affaire DE l'estime de gens que je ne puis estimer ?* (A. Gide.)
- 1087** *C'est à moi à, ~ de + infin.* Pour l'Académie, « c'est à vous à parler » = votre tour de parler est venu ; — et « c'est à vous de parler » = c'est à vous qu'il convient de parler. — L'usage ne se soucie pas de cette distinction : *C'est au temps à aguerrir les troupes* (Voltaire). — *À vous DE jouer, capitaine* (A. Daudet).
- 1088** *Chaque fois, à chaque fois.* La préposition est facultative dans (*à*) *chaque fois*, (*à*) *la première fois*, etc. : *Chaque fois qu'on lui parle* (Ac.). — *À chaque fois que l'heure sonne* (Hugo). — *La première fois que je l'ai vu.* — *À la deuxième fois, j'ai laissé mon chien courir sur lui* (M. Arland).
- 1089** *Mal à la tête, froid aux pieds*, etc. N'omettez pas *à* : *Bonsoir, j'ai mal à la tête* (A. France).
- 1090** *Être (à) court.* Usage classique, sans *à* : *Être court de mémoire* (Ac.). — *Nous étions courts d'ameublements* (A. Gide).

Dans l'usage moderne : « à court » : *Ils étaient à court de vivres* (Mérimée). — *Se trouvant à court d'argent* (Villiers de l'Isle-Adam). — *Tu n'es jamais à court d'arguments* (A. Maurois).

À court employé absolument : *Le page ne semblait jamais à court* (La Varende). — *Bédier n'était jamais à court* (J. Tharaud).

- 1091 *À la perfection; dans la ~ ; en ~*. Au choix : *Elle danse à la perfection* (Ac.). — *Elle nageait dans la perfection* (R. Bazin). — *Cet ouvrier travaille en perfection* (Ac.).
- 1092 *Être (à) quatre*. Distinguez : *Nous étions quatre* (on envisage simplement l'aspect numérique du groupe) — d'avec *Nous étions à quatre* (on considère un lien de société, une communauté d'intérêts, ou d'efforts, ou de situation, etc.) : *Nous partîmes cinq cents* (Corneille). — *Ils soulevèrent ce fardeau à quatre* (Littré). — *Ils fonderaient à eux deux une maison de banque* (Balzac). — *De très pauvres gens qui vivent à six dans un logement de deux pièces* (G. Duhamel).
- 1093 *Au point de vue ; du ~ ; sous le ~*. Les trois constructions sont bonnes (la 3<sup>e</sup> un peu vieillie) : *Se mettre à un point de vue* (Ac.). — *Au point de vue esthétique, je vote pour le liseron* (G. Duhamel). — *Tout regarder du point de vue moral* (H. Bremond). — *Ayant pris la question sous ce point de vue* (Baudelaire).
- 1094 N.B. 1. Archaïque : *Les chrétiens ne le regardent pas [le mariage] dans ce point de vue* (Montesquieu).  
2. Après *point de vue* le nom complément s'introduit régulièrement par *de* : *Au point de vue de la structure* (P. Valéry). — *Revoir sous le point de vue du style un ouvrage* (Flaubert).  
Assez courant, sans *de* : *Au point de vue idées* (O. Mirbeau). — *Du point de vue métier* (H. Bremond).
- 1095 *À pied*. On dit : « aller, venir à pied » : *J'aimerais autant aller à pied* (G. Sand). — *Il regagnait à pied le ministère* (É. Estaunié).

- 1096 **N.B.** 1. Archaïque : *Ils s'en allèrent DE pied à Turin* (La Varende).  
 2. *Marcher à pied*, parfois critiqué comme pléonastique, ajoute au simple *marcher*, une certaine précision, un certain pittoresque ; le tour a de bons répondeurs : *Il fallut qu'Aman marchât À PIED devant Mardochee* (Bossuet). — *On marcherait À PIED et l'on coucherait sous la tente* (A. Chamson).  
 Même observation pour la *marche à pied*, expression admise par Dupré (*Encyclop. du bon français*).
- 1097 **À terre, par terre.** Hors le cas de certaines expressions consacrées comme *aller ventre à terre, mettre pied à terre*, on emploie librement « à terre » ou « par terre » : *Se jeter à terre, PAR terre* (Ac.). — *Il se couchait à terre* (R. Rolland).
- 1098 **Croire ; croire à ; croire en.** On peut faire la distinction suivante (mais pour *croire à* et *croire en*, elle est plutôt théorique que pratique : les auteurs ne s'en soucient guère) :
- a) *Croire qqn* ou *qq.ch.*, c'est le tenir pour véridique ou pour véritable : *Croyez-vous cet homme-là ?* (Ac.) — *Il ne croit point les médecins* (Id.). — *Il croit cette histoire* (Id.).
- b) *Croire à qqn, à qq.ch.*, c'est avoir foi à sa véracité, à sa puissance, à son existence ; l'expression marque essentiellement une adhésion de l'esprit : *Croire AUX astrologues* (Ac.). — *Je ne crois pas à la médecine* (Hugo). — *Benjamin Constant ne croit pas à Dieu* (A. Suarès).
- c) *Croire en qqn*, c'est avoir une confiance totale en son existence, en sa puissance, en ses paroles ; l'expression marque essentiellement une disposition du cœur : *Croyez-vous EN Dieu ?* (G. Bernanos.) — *Il faut arriver à croire EN l'homme* (R. Martin du Gard).
- 1099 **Se méprendre à ; ~ sur.** Au choix : *Je ne me méprends pas à vos serments d'amour* (Hugo). — *Il ne se méprenait pas SUR la tristesse de Margot* (Muset).
- 1100 **Mettre à jour ; ~ au jour.** Traditionnellement on distingue *mettre à jour* = « mettre [sa correspondance, ses comptes, etc.] au courant » ; — d'avec *mettre au jour* = « donner naissance, divulguer, mettre à découvert » : *La terre fouillée pour mettre AU jour les ruines de Ninive* (Littré). — *Mettre AU jour la perfidie de quelqu'un* (Ac.).

N.B. La distinction serait bonne à observer, mais dans l'usage des auteurs, elle est chancelante : « mettre à jour » est souvent employé pour « mettre au jour » : *La source dissimulée sous les galets que les travaux ont mis à jour* (G. Bernanos). — *Ces égouts mis à jour* (P. Morand). — *On vient de mettre à jour (à droite) les premiers Sphinx mâles* (J. Cocteau). — *J'admire qu'on n'ait pas plus tôt mis à jour l'imposture* (Étiemble).

- 1101 *Clef à la porte, sur la porte.* Au choix : *La clef est à la porte, votre belle-mère y est !* (Balzac.) — *La clef était à la serrure* (É. Estaunié). — |||| *La clef était SUR la porte* (G. Duhamel). — *La clef est SUR la serrure* (Montherlant).

Parfois : « dans la serrure » : *Elle voyait les panneaux de la porte et la clef DANS la serrure* (J. Green).

- 1102 *À raison de ; en raison de.* Les deux locutions peuvent l'une et l'autre signifier soit « à proportion de », soit « à cause de, en considération de » : *On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait* (Ac.). — *Cet employé, à raison de ses bons services, vient de recevoir une gratification* (Littré). — |||| *Il doit être payé EN raison du temps qu'il y a mis* (Id.). — *On s'irrite moins EN raison de l'offense reçue qu'EN raison de l'idée qu'on s'est formée de soi* (Chateaubriand).

- 1103 *Ne servir à rien ; ~ de rien.* Au choix : *Cela ne sert à rien* (Dict. génér.). — *Il ne sert à rien de s'emporter* (Ac.). — |||| *Les titres ne servent DE rien pour la postérité* (Voltaire).

Pour l'harmonie : « ne servir à rien de... » (plutôt que : « ne servir de rien de... ») — et « ne servir de rien à... » (plutôt que : « ne servir à rien à... »).

- 1104 *Réfléchir à ; ~ sur.* Au sens de « penser longuement », *réfléchir* admet les deux constructions : *J'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit, SUR ce que vous m'avez dit* (Ac.). — *Je vous prie de réfléchir SUR cette affaire* (Id.).

- 1105 *Rêver à ; ~ de ; ~ sur.* On distingue :

a) voir en rêve en dormant : « rêver de » : *Je n'ai fait que rêver DE vous toute la nuit* (Hugo).

b) imaginer, penser vaguement, désirer : « rêver à ou de » : *Vous rêviez à des choses extraordinaires, à des voyages*

*interplanétaires* (G. Duhamel). — *J'ai passé une bonne partie de la journée à rêver DE toi* (Flaubert). — *Je me prenais à rêver D'une vie enfin délivrée d'artifices* (M. Arland).

c) méditer profondément : « rêver à ou sur » : *J'ai longtemps rêvé SUR cette affaire, à cette affaire* (Ac.). — *Dans le train, il rêva SUR cette rencontre* (É. Henriot).

1106 N.B. 1. Dans les divers sens indiqués ci-dessus, *rêver* s'emploie aussi comme transitif direct : *J'ai rêvé une chute, un incendie* (Ac.). — *Le traité de grammaire que je rêve* (A. Hermant). — *Il faudrait rêver quelque incident pour cela* (Molière).

2. *Rêver de* + infin. : *Renoncer aux belles missions que j'avais rêvé D'accomplir* (J. de Lacretelle).

1107 *Cent km à l'h* ; ~ *par h*. Avec *par*, l'expression aurait un caractère purement technique ; dans l'usage courant, c'est « à l'heure » qui s'emploie : *Vous vous représentez une véritable voiture (...) qui fait du cent vingt à l'heure* (A. Hermant).

1108 N.B. 1. Dans l'usage ordinaire, on dit, sans préposition (et, dans l'écriture, avec un trait d'union) : « à cent kilomètres-heure » : *Les voitures passent à près de cent kilomètres-heure* (G. Duhamel). — *À 60 kilomètres-heure* (P. Daninos).

2. Avec l'article défini, sans à : *Terres à 5 francs l'hectare* (A. Daudet). — *Je payais les enfants un franc l'heure* (V. Larbaud). — *Cette étoffe coûte vingt francs le mètre* (Ac.).

3. Populairement, avec *de* + article défini : *Elle demandait dix sous DE l'heure* (G. Duhamel). — *Pour réussir à gagner cent quarante francs DE l'heure* (J.-P. Chabrol).

1109 *Comparer à* ; ~ *avec*. On peut, avec Littré, faire la distinction suivante (qui laisse d'ailleurs de la latitude) : *comparer à* se dit plutôt quand on veut trouver un rapport d'égalité : *Corneille comparait Lucain à Virgile* (Littré). — *Comparer l'obéissance militaire à celle qu'exige l'Église* (A. Gide) ; — et *comparer avec* se dit plutôt quand on fait une confrontation méthodique en vue de trouver les dissemblances et les ressemblances : *Nous comparerons la traduction AVEC l'original* (Ac.).

1110 *Confronter à* ; ~ *avec*. Les deux constructions sont bonnes : *Confronter les témoins à l'accusé* (Ac.). — *Nous*

*fûmes confrontés à de pressants problèmes d'embouteillage* (Vercors). — || Confronter deux étoffes l'une AVEC l'autre (Littré). — Confronter les témoins AVEC l'accusé (Ac.). — L'homme qui se cherche et qui se trouve confronté AVEC les passions (P. Gaxotte).

- 1111 **Participer à ; ~ de.** Distinguez : *participer à* = « avoir part à, prendre part à ». *On l'accusa d'avoir participé à la conjuration* (Ac.) — d'avec *participer de* = « tenir de la nature de » : *Une affection participant DE l'habitude, DE la compassion et D'une idifférence bienveillante* (Maupassant).

## APRÈS

- 1112 **Attendre après** indique le besoin qu'on a de la personne ou de la chose attendue, ou l'impatience : *J'attends APRÈS le médecin, APRÈS des nouvelles* (Littré). — *Et que je n'attende pas APRÈS vous, quand nous serons prêts* (A. Salacrou).  
Quand *attendre* signifie « rester en un lieu en comptant que qqn viendra, que qq.ch. sera là où on se trouve », *attendre après* est incorrect. Ne dites pas : *J'attendrai après vous jusqu'à trois heures ; j'attends après mon bus.* — Dites : *Je vous attendrai... ; j'attends mon bus.*
- 1113 **Chercher après qqn ou qq.ch.** : tour populaire ou familier. — En français soigné : *Je vous cherchais* (Ac.). — *Je cherche ma plume* (Id.).
- 1114 **Courir après** : *On courut inutilement APRÈS le voleur* (Ac.). — Au lieu de *il court après moi, après eux*, etc., on dit, familièrement : *il me court après, il leur court après*, etc.  
On dit aussi : *courir sus à qqn.*
- 1115 **Crier après.** Tours impliquant l'idée de colère, de gronderie, etc. : *crier, s'emporter, jurer, être furieux*, etc. *après qqn.* [= contre qqn] : *S'emporter APRÈS quelqu'un* (Littré). — *Salomé eut beau crier APRÈS lui : impossible d'avaler un morceau* (R. Rolland).
- 1116 **Demander après.** Parallèlement à la construction ordinaire *demander qqn* (= le chercher pour le voir, pour lui



parler) : *Qui demandez-vous ? — On vous demande, etc.* — on a, dans la langue familière : *demander après qqn : Il entre de nouveau et demande APRÈS Gallimard* (P. Léautaud). — *Je me rendis à sa librairie, demandai APRÈS lui* (Vercors).

**1117** *Par après*. Locution déjà vieillie au XVII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui inusitée en France. Restée courante en Belgique. Ne dites pas : *Il est devenu par après un très honnête homme ; — Travaillons d'abord, nous nous amuserons par après ; — employez là le simple après, ou : ensuite, ou : par la suite, ou : dans la suite.*

**1118** **AUSSITÔT, SITÔT** s'emploient bien, en dépit des puristes, comme prépositions, au sens de « dès » : **AUSSITÔT** *le déjeuner, on partit en gondole* (P. Loti). — *Promettant une réponse AUSSITÔT mon retour* (P. Arène). — **SITÔT** *le dessert, elle emmenait Gise dans sa chambre* (R. Martin du Gard).

#### AVEC

**1119** Dans l'emploi adverbial, *avec* ne s'emploie guère qu'en parlant de choses : *Il a pris mon manteau et s'en est allé AVEC* (Ac.).

S'il s'agit de personnes ou d'animaux, la langue soignée met un régime. Ne dites pas : *Nous allons à la ville ; est-ce que vous venez avec ? — Je pars pour Paris ; viens-tu avec ?* — Dites : ... *est-ce que vous venez AVEC NOUS ? ... viens-tu AVEC MOI ?* — *Il y a le petit chien : ils jouent gravement AVEC LUI* (J. Renard).

**1120** *Avec deux n*. Au choix : *Ce mot s'écrit AVEC deux n* ou : *PAR deux n : Il nous faisait écrire notre vieux nom en deux mots, AVEC un H majuscule* (G. Duhamel). — *Elle écrit catégorie PAR un th* (Flaubert).

**1121** *Causer avec ; ~ à*. « Causer à qqn » [= lui parler] est de la langue populaire ou très familière ; le tour cherche à s'introduire dans la langue littéraire : *On trouve toujours dans cette ville des gens à qui causer* (Flaubert). — *Le vin dont nous entendons tout à coup la Vierge se mettre à causer à son fils* (P. Claudel).

Dans la langue « soignée » : « causer *avec* qqn » : *Je cause volontiers AVEC lui* (Ac.).

- 1122 *Communiquer avec* ; ~ à. On dit indifféremment : « Cette pièce communique *avec* telle autre, à telle autre » : *Cette porte qui communique AVEC votre pièce à vous* (J. Romains). — *Cette chambre communique AVEC telle autre par un corridor* (Ac.). — ||| *Cette porte communique à un corridor* (Littré). — *Un bureau communiquant AU salon* (A. Thérive).
- 1123 *Dîner avec qq.ch.* ; ~ de qq.ch. Distinction théorique (Littré) : « déjeuner, dîner, souper *avec* » se disent des personnes avec qui on a mangé, — « déjeuner, dîner, souper *de* », du mets qu'on a mangé : *Dîner AVEC des amis ; dîner D'un potage et DE légumes*.  
Usage fréquent, même dans la langue littéraire : « déjeuner, dîner, souper *avec* tel mets » : *Et déjeunions en hâte AVEC quelques œufs frais* (Molière). — *Il dinait AVEC du pain et des pommes de terre* (Hugo). — *Nous avions déjeuné (...)* AVEC des sandwiches et des fruits (P.-H. Simon).
- 1124 *Divorce, divorcer (d')avec*. Au choix : *Ces femmes qui ont divorcé AVEC la terre pour s'unir au ciel* (Chateaubriand). — *Ayant enfin divorcé AVEC un mari atroce* (P. Loti). — ||| *L'héroïne avait divorcé D'AVEC un mari indigne* (R. Rolland). — *Ce divorce D'AVEC une ombre* (É. Henriot).  
N.B. On trouve aussi « divorcer *de* » et parfois « *se divorcer* » (sens réciproque) : *Elle a divorcé DE mon père* (H. Troyat). — *Ces époux SE sont divorcés* (Bescherelle).
- 1125 *Se fâcher avec* ; ~ contre. « Se fâcher *avec* qqn », c'est se brouiller avec lui : *Il saisit l'occasion d'une brouille pour se fâcher AVEC ses amis* (G. Duhamel). — « Se fâcher *contre* qqn », c'est se mettre en colère contre lui : *Je me suis fâché tout rouge CONTRE lui* (Flaubert).  
N.B. 1. Germanisme : « se fâcher *sur* qqn ».  
2. Populaire ou très familier : « se fâcher *après* qqn » : *Sont-elles fâchées APRÈS Cathie ? s'inquiéta le père* (G.-E. Clancier).
- 1126 *Faire connaissance avec* ; ~ de ; ~ la connaissance de. Les trois tours sont corrects : *Il a fait connaissance AVEC*

*un tel* (Ac.). — *Je fis connaissance DE M. Viennet* (A. Hermand). — *Shelley fit LA connaissance de l'institutrice* (A. Maurois).

1127 **Fiancer, marier avec ; ~ à.** Les deux constructions sont bonnes : *Fiancé AVEC une jeune fille charmante* (E. Jaloux). — *Fiancée AU baron de Plane* (P. Bourget). — *Son père l'a marié À la fille, AVEC la fille d'un de ses amis* (Ac.).

1128 **Identifier avec ; ~ à.** Au choix : *Un auteur dramatique doit s'identifier AVEC les personnages qu'il fait agir et parler* (Ac.). — ||| *En s'identifiant AU héros du roman* (J.-P. Sartre).

1129 **CHEZ** peut signifier : « dans la demeure ou dans le pays de », « dans la personne, dans l'œuvre ou la pensée de, dans la société de » : *CHEZ mes parents. C'est CHEZ lui une habitude.* — *J'ai lu CHEZ un conteur de fables...* (La Font.).

N.B. *Chez* n'admet pour régime que des noms d'êtres animés ; on ne dirait pas : *Cela ne s'observe pas chez les minéraux.*

#### DANS, EN

1130 **Avec noms des saisons.** On dit : *au printemps, en été* (rare : *à l'été*), *en automne* (parfois : *à l'automne*), *en hiver* (rare : *à l'hiver*). — À noter : *EN plein été, EN plein hiver* ; — avec l'article : *dans le printemps, dans l'été*, etc. — Sans préposition : *Ces peuples-là dorment l'hiver, veillent l'été* (H. Bosco).

1131 **Dans le journal.** On dit : « *dans le journal* », « *sur un registre* » (parfois : *dans un registre*) : *Il se rappelle avoir lu DANS un journal...* (A. France). — *On parlait de lui DANS le journal* (Fr. Mauriac). — *Nous inscrivons volontiers notre signature SUR les registres des hôtels où nous passons* (É. Henriot). — *Votre nom, que j'ai lu DANS les registres de ma paroisse* (J. Green).

N.B. 1. Selon Littré : « lire *sur* un journal, *sur* une page » si l'on a ce journal, cette page étendue devant soi. — Hors ce cas, « j'ai lu cela *sur* le journal » est incorrect.

2. Avec *à* : *On l'inscrit AU registre de l'église Notre-Dame* (É. Estaunié).

3. Avec *sur* : *Écrivez cela SUR votre agenda* (Littré). — *Il chercha le numéro SUR l'annuaire* (G. Bernanos).

1132 *En enfer*. On dit : « *au ciel, en enfer, en purgatoire* (rare : *au purgatoire*), *en paradis* (rare : *au paradis*) ». — Avec une valeur topographique plus concrète : « *dans le ciel, dans l'enfer, dans le purgatoire* ». — *On entendait aller et venir DANS l'enfer* (Hugo).

1133 *En, dans + noms de pays, de provinces, etc.*

D'une manière générale, quand il s'agit de marquer la situation ou la direction, on fait les distinctions suivantes :

1° Noms masculins commençant par une consonne : on emploie *au* : *Être, aller AU Pérou, AU Canada, AU Maroc, AU Pakistan*.

Avec *Danemark, Luxembourg, Portugal*, on emploie le plus souvent *au*, mais on peut aussi employer *en* : *Retourner AU Danemark* (G. Duhamel). — *Aller AU Luxembourg* (A. Maurois). — *Puisque je n'ai pas été AU Portugal* (P. Valéry). — || || *EN Danemark* (L. Bloy). — *Il se rendit EN Luxembourg* (S. de Beauvoir). — *Se faire roi EN Portugal* (Sainte-Beuve).

2° Noms masculins commençant par une voyelle et noms féminins : on emploie *en* : *Être, aller EN Iran, EN Uruguay* ; *EN Allemagne, EN Espagne, EN France, EN Chine*.

3° Noms d'îles. Pour les noms féminins de grandes îles : on emploie *en* : *EN Sardaigne, EN Sicile, EN Nouvelle-Guinée*. — Mais : *À Malte, À Chypre, À Terre-Neuve, À Cuba, À Madagascar, À LA Martinique, À LA Réunion*.

4° Noms de provinces. Pour les anciennes provinces françaises, ou étrangères, on emploie généralement *en* : *EN Picardie, EN Normandie, EN Berry, EN Lorraine, EN Brabant, EN Lombardie, EN Piémont*. — Mais aussi : *DANS LE Berry, DANS LE Poitou, DANS LE Brabant, DANS LE Piémont, DANS LA Calabre, etc.*

5° Noms de départements. Pour les noms formés de deux éléments coordonnés par *et*, on emploie *en* : *EN Seine-et-Marne, EN Saône-et-Loire*. — Mais : *DANS LE Var, DANS LES Vosges, DANS LE Gard, DANS LE Lot, DANS LA Moselle, DANS LE Cher, etc.* — À observer que l'usage est assez général d'employer *dans* + article, quel que soit le nom du département.

1134 *Dans Paris, à ~*. En disant « *dans Paris* », on envisage un territoire bien circonscrit : *Les taxis roulaient DANS Paris* (Aragon). — *L'armée entra ainsi DANS Alger* (J. Roy).

« *À Paris* » marque simplement le lieu, par opposition à un autre lieu : *Nous irons À Paris tous les deux*.

- 1135 N.B. 1. On dit normalement : à *Avignon*, à *Arles*, etc. : *De retour à Avignon* (Chateaubriand). — *De quoi aller à Avignon* (J. Giono). — *Je vais à Aix* (A. Chamson).  
*En Avignon*, *en Arles*, etc. ont une teinte provençale : *EN Avignon*, *le pont ne l'avait point frappé* (R. Kemp). — *Son voyage de noces (...)* *l'avait conduite jusqu'EN Alès* (J.-P. Chabrol). — *J'ai été joué à Orange et EN Arles* (Montherlant).
2. Quelques auteurs ont tenté de faire reprendre faveur au tour ancien « *en* + nom de ville » avec des noms de villes à initiale vocalique : *Il ne parvint pas, EN Alger*, *à servir autant qu'il le souhaitait* (R. Kemp). — *Rose (...)* *s'était (...)* *installée EN Amiens* (G. Duhamel).
- 1136 *En l'*, *en la* se trouvent dans certaines locutions toutes faites : *en l'air*, *en l'état*, *en l'an...*, *en la personne de*, etc. — Parfois (en dehors de ces locutions) dans la littérature : *Dîner EN LA compagnie des nouveaux venus* (Flaubert). — *EN LA société de ces bergers* (P. Loti).
- 1137 *En le*, *en les* se rencontrent, mais ils sont vivement critiqués (« fantaisies individuelles, excentricités littéraires », disait Dauzat) : *EN LE présent sujet* (Montherlant). — *EN LE miroir de leur esprit* (A. Gide). — *EN LES jours de deuil* (G. Duhamel). — Construction ordinaire : *dans le*, *dans les*.
- 1138 *Dans la rue*. *La façon dont il devait se comporter DANS la rue* (M. Proust). — *Je ne veux pas qu'on nous voie porter des valises DANS la rue* (Montherlant). — *Jouer, courir, DANS la rue*. — De même : *Les grands élèves et les gamins éparpillés DANS la cour neigeuse* (Alain-Fournier).
- 1139 N.B. 1. Ne dites ni : « se bien comporter *en* rue » [= archaïsme : Belgique et Suisse] ; — ni « jouer, courir *sur* la rue, *sur* la cour ».
2. On dit : « *en* pleine rue », « de rue *en* rue », « avoir pignon *sur* rue », « avec vue *sur* la rue ».
3. *Jeter, mettre qqn à la rue, dans la rue* = le chasser, le réduire à la misère : *Le père Baptiste, le vieux tourneur, que l'on jette à la rue, après l'avoir mis en prison* (A. Billy). — *Quand ils t'auront jeté DANS la rue, il ne te restera plus un kopek* (M. Achard).
- Être à la rue, dans la rue* se disent aussi dans le sens de « être sans logis ».

4. On dit : « demeurer *dans* une rue, *dans* ou *sur* une avenue, *sur* un boulevard, *sur* une place ».

Dans l'indication du domicile ou de l'adresse, ordinairement on supprime la préposition : *Il habite rue Vaneau, boulevard Voltaire.*

**1140** *Dans le but* [= en vue de, afin de, à dessein de, etc.], condamné par Littré et par les puristes, a cependant reçu la sanction du bon usage : *DANS le but de rompre une majorité* (Chateaubriand). — *Tu as pris, DANS un but sublime, une route hideuse* (Musset). — *Il a dépensé DANS ce but des sommes énormes* (G. Bernanos). — *J'aurais honte de m'introduire en secret chez les autres, et DANS un but strictement personnel* (M. Pagnol). — *Elle vient de provoquer cette scène DANS un double but* (H. Bazin).

**1141** *Dans un fauteuil ; sur ~.* L'un et l'autre se disent : *Je m'assis DANS un fauteuil* (Musset). — *M. Henriot s'asseyait SUR un fauteuil de paille* (M. Arland).

**N.B.** On dit généralement : « *sur* un canapé, *sur* un divan, *sur* un sofa ».

**1142** *En chambre.* « Un ouvrier *en* chambre » = un ouvrier qui travaille chez lui, et non dans un atelier.

Au lieu de « être, rester en chambre », on dit plutôt : « être *dans* sa chambre, garder la chambre ».

**1143** *En deux heures.* On dit : « faire un travail *en* deux heures » — et non : « *sur* deux heures » : *J'ai fait le trajet EN trois heures et demie* (A. Siegfried).

**1144** *En or.* On dit : « une montre *d'*or », « une table *de* marbre » — mais on peut dire aussi : « *en* or », « *en* marbre », etc. : *Dans l'armoire EN noyer* (Hugo). — *Une comète EN fer forgé* (A. France).

Au figuré, toujours avec *de* : *Mon âme DE cristal* (Hugo). — *Une santé DE fer.*

**1145** *En place ; à sa place.* On dit : « mettre qq.ch. *en* place » ou « à sa place », parfois « *en* sa place » : *Elle remit tout EN place* (J.-L. Vaudoyer).

- 1146 N.B. 1. *Remettre qqn à sa place* = lui faire sentir qu'il s'écarte des convenances : *Elle l'avait remis à sa place de son ton le plus sec* (R. Dorgelès).  
 2. *Être en place* = être dans un emploi, une charge qui donne de l'autorité, de la considération. — Se dit aussi en parlant d'un domestique en service : *Elle prit ses guenilles d'habits (...) et partit EN PLACE* (Ch. Péguy).
- 1147 *En semaine* se dit (par opposition à *dimanche*) d'un jour ouvrable : *Nous sommes EN semaine* (A. Daudet). — *EN semaine, il travaille comme quatre* (O. Mirbeau).
- 1148 *En tête à tête*, rejeté par les puristes (qui n'admettent que *tête à tête*, sans *en*), est reçu par le meilleur usage (et s'écrit parfois : *en tête-à-tête*) : *Il les avait laissés EN tête-à-tête* (Flaubert). — *Vivre EN tête à tête* (A. Thérive).

## DE

- 1149 *Appréhender* construit avec *de* l'infinitif complément. Ne dites pas : *Il appréhende vous déplaire*; dites : *Il appréhende DE vous déplaire* (Ac.).
- 1150 *D'avance*; *par ~*; *à l'~*. Usage classique ordinaire : *d'avance* ou *par avance* : *Payer D'avance, payer PAR avance* (Ac.). — *PAR avance, j'acceptais tout* (G. Duhamel).  
 Dans l'usage moderne, *à l'avance* (condamné par Littré, ignoré de l'Académie, du moins au mot « avance ») est courant : *M. Mérimée s'y est pris À L'AVANCE* (Sainte-Beuve). — *Un jour fixé À L'AVANCE* (A. Chamson). — *Coup préparé À L'AVANCE* (Ac., au mot *coup*).
- 1151 *De par*. Archaïque, au sens de « de la part de » : *DE PAR le roi des animaux* (La Font.).  
 Usage moderne : 1° « *de par* le monde » = qq. part dans le monde, dans toute l'étendue de la terre : *Il a DE PAR le monde un cousin qui a fait une grande fortune* (Ac.).  
 2° *de par*, au sens causal : *Il était, DE PAR sa complexion, franc du service militaire* (G. Duhamel).

1152 *De* (ou *par*) + complément d'agent.

Il n'y a pas de règle stricte pour l'emploi des prépositions *de* ou *par* introduisant le complément d'agent du verbe passif. Observons, d'une manière générale, que *de* s'emploie surtout quand on exprime l'état — et *par* quand on exprime l'action : *J'étais craint DE mes ennemis et aimé DE mes sujets* (Fénelon). — *Abandonné DE tous, excepté DE sa mère* (Hugo). — *La charrue était tirée PAR deux bœufs*. — *La peinture m'était enseignée PAR ma sœur* (P. Loti).

En outre : *de*, avec des verbes pris au figuré : *Il était accablé DE honte* ; — *par*, avec des verbes pris au sens propre : *Il était accablé PAR la charge*.

*De* avec un complément non accompagné d'un déterminatif : *La place était encombrée DE curieux* ; — *par* avec un complément accompagné de l'article ou d'un mot déterminatif : *La place était encombrée PAR les curieux, PAR les curieux du voisinage*.

1153 *Deux jours (de) libres*. Avec ou sans *de*, mais le tour avec *de* détache l'adjectif et le présente avec une valeur d'attribut : *Il y eut cent hommes DE tués* (Littré). — *Encore une journée DE perdue* (Fr. Mauriac). — *Un cheval qui n'a que les pattes de devant DE mauvaises* (J. Renard). — ||| *Il y eut cent hommes tués* (Littré). — *Il n'y a eu que trois élèves admis sur dix* (Ac.). — *J'ai donc une main libre* (G. Duhamel).

1154 *À travers, au travers de*. *À travers* ne demande jamais *de* ; *au travers* veut toujours *de* : *Il sourit À TRAVERS ses larmes* (A. Hermant). — *Il avait longtemps marché AU TRAVERS DE la ville* (A. Gide).

1155 *Qualifier (de) fou*. Avec ou sans *de* : *Qualifier quelqu'un DE fourbe* (Littré). — *Cette innocence que j'ai qualifiée (...)* *DE fonctionnelle* (P. Valéry). — ||| *Un fait qualifié crime* (Ac.). — *Des froidures qu'il n'est pas exagéré de qualifier sibériennes* (G. Duhamel).

1156 *De demain en huit*. L'usage classique demande *de* : *DE mardi en huit* (Ac.). — *Il est probable que d'aujourd'hui en quinze j'arriverai à Paris* (Flaubert).



Usage familier, sans *de* : *Elle peut être ici dimanche en huit* (Fr. de Croisset). — *Jeudi en huit* (Martinon).

- 1157 *C'est (de) ma faute.* Sans *de* (tour traditionnel : Littré, Acad., Dict. génér.) : *Est-ce ma faute, à moi ?* (Ac.) — *Si l'entreprise a échoué, ce n'est pas ma faute* (Id.). — *Ce n'est pas ta faute* (Hugo). — *Tout est ma faute* (J. Cocteau).

Avec *de* (tour courant dans l'usage moderne) : *C'était DE ma faute* (Diderot). — *Ce n'est pas DE ma faute* (A. France). — *C'est DE votre faute* (M. Arland). — *Tout est DE ma faute* (H. Troyat).

- 1158 N.B. 1. Avec *il y a*, on doit mettre *de* : *Il y a, il n'y a pas DE ma faute.*

2. Le complément de *faute*, dans ces expressions, s'introduit par *de* : *C'est la faute DE Bilboquet* (Nerval). — Populairement, par *à* : *C'est la faute à Voltaire* (dans Hugo).

- 1159 *Le mot (de) gueux.* Pour présenter « matériellement » un mot (généralement en italique ou entre guillemets), *de* est facultatif : *Le mot DE gueux est familier* (Ac.). — *Je ne sais pourquoi je me sers de ce terme maladie* (Nerval).

- 1160 *Province de (~ du).* On constate une certaine tendance à dire ou à écrire : « province *du* Brabant, *du* Hainaut, *du* Limbourg, *du* Luxembourg, *de* la Flandre orientale ». Sans doute un tel usage n'a rien d'antifrançais [puisqu'on peut dire : « province *DU* Finistère » (Ac.)], mais il conviendrait de s'en tenir au simple *de* : « province *DE* Brabant, *DE* Hainaut, *DE* Limbourg, *DE* Luxembourg, *DE* Flandre orientale ». (cf. : « le canton *DE* Vaud, le royaume *DE* Belgique »).

- 1161 *Comme de juste.* Cette locution, bannie par les puristes (qui veulent qu'on dise : *comme il est juste*), est maintenant du meilleur usage : *Habillé COMME DE JUSTE à l'européenne* (A. Hermant). — *COMME DE JUSTE, la porte était fermée* (J. Romains).

- 1162 N.B. Populaire ou très familier : *comme de bien entendu* : *Il n'y avait personne, COMME DE BIEN ENTENDU* (J. Giono). [cf. la chanson à succès (Arletty, Michel Simon...) : *Elle était jeune et belle / Comme de bien entendu...*]

- 1163 *Si j'étais (de) vous.* On dit, avec *de* : *Quand je serais DE vous, je ne le ferais pas davantage* (Littré). — *Si j'étais DE vous, Madame, j'irais chez M. Guillaumin* (Flaubert). — *Si j'étais DE toi, DE lui, D'elle, je n'agis pas ainsi.*
- N.B. 1. Archaïque : *Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure, si j'étais QUE DE vous* (Molière).  
2. *Si j'étais vous* = si j'étais la personne que vous êtes : *Si j'étais vous, (...) je ne sourirais pas* (J. Green).
- 1164 *On dirait (d')un fou* (ou : *ôn jurerait, on croirait...*, etc.). Avec *de* ou (ce qui est plus courant) sans *de* : *On dirait D'un fou* (Ac.). — *Le vent remue si doucement les feuilles qu'on jurerait D'un bruit de pas* Fr. Mauriac). — *On dirait un fou* (Ac.).
- 1165 *(De) crainte de, ~ que.* On dit : « de crainte de, de crainte que » : *DE crainte d'être surpris* (Ac.). — *DE crainte qu'on ne vous trompe* (Id.).
- De* peut être ellipsé : *Crainte de malheur* (Ac.). — *Elle n'avait pas montré cette lettre à Mme Dandillot, crainte que celle-ci n'en prît une mauvaise impression* (Montherlant).  
*Ils confectionnaient leurs paquets, crainte de n'être pas prêts à temps, au matin, pour partir* (J. Dutourd).
- 1166 *Aimer mieux souffrir que (de) mourir.* Après *aimer mieux, il vaut mieux* (comme aussi après *préférer* : n° 1237), *de* est facultatif devant l'infinitif second terme de la comparaison : *Il aime mieux faire cela que DE faire autre chose* (Littré). — *Saint Louis aimait mieux mourir que pécher* (Id.).
- N.B. 1. Parallèlement à *Il aime mieux souffrir QUE (DE) mourir*, on peut avoir : ... PLUTÔT QUE (DE) mourir.  
2. Bescherelle note que *aimer mieux... que* + inf. indique une préférence de goût : *J'aime mieux danser que chanter* ; — et *aimer mieux que* DE + inf., une préférence de volonté : *J'aime mieux lui pardonner QUE DE le réduire au désespoir.*
- 1167 *De, particule nobiliaire.* Cette particule ne se met que pour joindre le nom au prénom, au titre de noblesse, ou aux titres de *monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur, maréchal*, etc., ou aux noms de parenté *frère, oncle, tante*, etc. : *C'est Alfred DE Musset qui l'a dit ; le comte DE Vigny fut élu ; monsieur DE Pourceaugnac se fâche.*

Mais sans *de* : *C'est Musset qui le dit ; Vigny fut élu ; Pourceaugnac se fâche.*

N.B. 1. Selon Littré, on laisse le *de*, même sans prénom, qualification ou titre : 1° devant les noms d'une syllabe ou de deux avec un *e* muet : *DE Thou*, *DE Sèze* ; 2° devant les noms commençant par une voyelle ou un *h* muet : *À moi D'Auvergne* ; l'« *Armorial* » de D'Hozier.

Mais l'usage est, en tout cela, assez flottant : ainsi on trouve sans *de* des noms d'une syllabe (ou de deux avec *e* muet) : *À diner chez MUN* (M. Barrès). — *MAISTRE justifie sans doute l'ordre établi* (A. Camus) ; — et nombre d'auteurs laissent le *de*, sans considérer le nombre de syllabes ou l'initiale du nom : *Voilà DE Vigny à l'Académie* (Sainte-Beuve). — *J'ai lu DE Bonald* (L. Bloy). — *Les frères DE Goncourt* (É. Henriot).

2. Les particules nobiliaires *du* ou *des* ne s'omettent pas : *Les jolis vers de DU Bellay* (A. Daudet). — *La terre de DES Lourdines* (A. de Châteaubriant).

1168 *Merci, remercier de ; ~pour.* Au choix : *Merci DE votre obligeance* (Ac.). — *Je vous remercie DE vos bonnes intentions* (Stendhal). — *Mille remerciements DE toutes vos bontés* (L. Veuillot). — ||| *Merci POUR les fleurs* (M. Arland). — *Soyez remercié POUR cette nouvelle* (G. Bernanos).

Avec un infinitif complément, c'est *de* qui s'impose : *Merci DE porter cette lettre* (G. Duhamel). — *Je vous remercie DE m'avoir fait lire votre bel ouvrage* (M. Barrès).

1169 N.B. Tout cela s'applique aussi à *reconnaissant, reconnaissant, gratitude, rendre grâce(s)*.  
*Savoir gré* n'admet que la construction avec *de*.

1170 *Féliciter de ; ~pour ; ~sur.* On dit : *féliciter de qq.ch.*, parfois *sur qq.ch.* : *Je l'ai félicité DE son discours* (Hugo). — *J'ai raconté l'histoire et l'on m'a félicité POUR cette malice* (J. Giono).

*Féliciter sur* est plutôt vieilli : *Je la félicite SUR ses succès* (Diderot). — *Après avoir félicité ses hôtes SUR l'excellence de leur café* (A. Billy).

Avec un infinitif complément, on met *de* : *Je me félicite D'avoir fait un si bon choix.*

- 1171 *En face, près, proche, vis-à-vis* + nom de lieu.  
Le régime s'introduit ordinairement par *de*, mais cette préposition est assez souvent ellipsée : *En face le pont de la Tournelle* (Flaubert). — *Près l'escalier* (A. Gide). — *Proche la paroisse de Saint-Nicolas* (Sainte-Beuve). — *Francine d'Aubigné (...) demeurerait vis-à-vis la maison de Scarron* (A. France).
- 1172 N.B. 1. Dans la langue de la diplomatie ; *près* (sans *de*) : *Ministre, ambassadeur du roi PRÈS la cour de...* (Littré). — *Notre ambassade PRÈS le Saint-Siège* (Montherlant).  
2. *Vis-à-vis de* peut se dire au sens de « envers, à l'égard de » : *Rien n'égale l'impertinence de cet enfant VIS-À-VIS DE ses parents* (Ac.). — Assez rarement en parlant de choses : *N'avoit VIS-À-VIS DE l'argent qu'une âpreté simplement aryenne* (Montherlant).
- 1173 *Retour de*. Traditionnellement : « *de retour de* » : *L'abbé de Bonnevie est ici, DE retour de Rome* (Chateaubriand).  
Dans l'usage moderne, on dit fréquemment « retour de » : *Des officiers anglais, RETOUR de Pantellaria, apportent quelques renseignements* (A. Gide). — *Déjeuné avec Gide, RETOUR d'Algésiras* (J. Green).
- 1174 *Il s'en faut (de)*. Après *il s'en faut, il s'en manque*, le complément indiquant ce qui fait défaut s'introduit généralement par *de* (peu importe qu'il s'agisse d'une différence de qualité ou d'une différence de quantité) : *Il s'en faut DE moitié que le vase ne soit plein* (Ac.). — *Il s'en faut DE dix francs que la somme entière n'y soit* (Id.). — *Il s'en faut DE beaucoup qu'il soit laid* (G. Sand). — *Il ne s'en est pas fallu DE l'épaisseur d'un cheveu* (Littré). — *Il ne s'en est fallu que d'un moment* (Voltaire). — *Il s'en faut, il s'en manque DE peu que le tableau ne soit réussi, que la dette ne soit éteinte*.  
Mais on peut omettre *de* : *Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui* (Voltaire). — *Il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu* (Id.). — *Il s'en faut cent sous* (Littré). — *Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé* (Ac.). — *Il s'en manque dix francs, peu, beaucoup*.

**1175** N.B. 1. Sans *de* : *Il ne s'en est guère fallu* (Ac.). — *Il s'en faut bien, il s'en manque bien.* — *Peu s'en faut.* — *Tant s'en faut.* — *Bien s'en faut* (Litttré).

2. *Loin s'en faut* : locution hasardée par quelques-uns, (influence de *loin de là*), mais qui ne figure dans aucun dictionnaire et dont la structure se justifie mal.

**1176** *Au prix de* (= en comparaison de) : expression archaïque. Pour Litttré, elle ne se dit que des choses ou des personnes qui peuvent se priser, et on dira : *Mes malheurs ne sont rien* AUPRÈS DE *ceux qui m'attendent* — et non : *au prix de...*

Les auteurs ne tiennent guère compte de cette observation : AU PRIX DES *terreurs qu'elle avait ressenties, son inquiétude présente n'était rien* (J. Green). — *Tout cela est peu de chose* AU PRIX DE *la réquisition scandaleuse à laquelle sont soumis les Français...* (Fr. Mauriac).

**1177** DEPUIS. On dit, en exprimant un rapport de lieu (idée de point de départ) : *DE ma fenêtre, je vois le village.* — *Émission transmise DE Paris.*

Dans l'usage d'aujourd'hui, ce *de* est fréquemment remplacé par *depuis* : *La nuit, DEPUIS sa fenêtre, il regardait leur manège* (M. Arland). — *DEPUIS la porte, (...) elle vérifie qu'on ne peut rien voir* (M. Genevoix). — *La collinette forestière qu'elle voyait DEPUIS son lit* (Daniel-Rops).

L'Académie, dans une mise en garde du 20 mai 1965, a condamné un tel usage.

**1178** DURANT. Distinction (à laquelle on ne donnera pas un caractère trop strict) : *durant* implique une idée de durée ; *pendant* suppose une portion limitée de durée : *Annibal, victorieux DURANT seize ans* (Bossuet). — *C'était PENDANT l'horreur d'une profonde nuit* (Racine).

**1179** ENDÉANS. Ancienne locution, restée courante en Belgique, notamment dans la langue des affaires ou de l'administration : « Le versement doit être fait *endéans* les cinq jours ».

En français normal : *dans cinq jours, dans le* (ou : *dans un*) *délai de cinq jours.* — *Dans l'intervalle de trois ans* (Code civil).

Vielli : « *sous cinq jours* » : *L'arrêt est exécutoire sous trois jours* (Hugo). — *Il me la promet [une somme] sous huit jours* (Vercors).

**1180 ENTRE PARENTHÈSE(S), PAR PARENTHÈSE.** Les deux façons de dire sont bonnes : *ENTRE parenthèses, je tiens à signaler que...* (Ac.). — *ENTRE parenthèse, nous pourrions aller faire un tour à la cuisine* (A. Chamson). — || || *PAR parenthèse, j'ajouterai telle chose* (Ac.). — *Voilà PAR parenthèse qui constitue un précédent intéressant à considérer* (É. Henriot).

**1181 ENVIRON**, employé couramment comme préposition à l'époque classique, a gardé, dans l'usage littéraire, quelques positions : *ENVIRON le début du XIX<sup>e</sup> siècle* (A. Hermant). — *ENVIRON le XV<sup>e</sup> siècle* (Colette). — *Cette excellente femme était née ENVIRON 1800* (É. Henriot).

N.B. *Aux environs de*, au sens temporel (emploi critiqué, à tort) : *AUX ENVIRONS DE 1900* (A. Maurois). — *AUX ENVIRONS DE 1700* (J. Green).

**1182 HORS.** On dit : *hors de pair* ou *hors pair* : *Ce premier livre est HORS DE PAIR* (É. Henriot). — *Cuénot fut un professeur HORS PAIR* (J. Rostand).

N.B. 1. *Hors* (= excepté), sans « de » : *Nul n'aura de l'esprit, HORS nous et nos amis* (Molière). — Si le régime est un infinitif, *de* est facultatif : *HORS DE le battre, il ne pouvait le traiter plus mal* (Ac.). — [Gens] *qui ne savaient rien, HORS cultiver les champs* (J. Boulenger).

2. Ne dites pas : « hors cause ». Dites : « hors de cause » : *Être hors DE cause* (Littré). — *Mettre hors DE cause* (Ac.).

**1183 JUSQUE** se construit avec une préposition (*à, chez, vers, dans, sur, sous, etc.*) : *JUSQU'À la mort, JUSQUE SUR le toit, etc.*

Sans préposition, avec les adverbes *ici, là, où, alors, tard*, — et avec certains adverbes d'intensité modifiant un adverbe de temps ou de lieu : *jusqu'ici, jusque-là, etc.* : *Pour faire durer JUSQU'assez tard ma soirée* (J. Romains). — *JUSQUE*

*bien avant dans la nuit* (A. Daudet). — *JUSQUE tout récemment* (A. Siegfried).

Ne pas omettre à dans : *jusqu'à Paris, jusqu'à deux heures, jusqu'à demain, jusqu'à hier, jusqu'à maintenant, jusqu'à près de dix heures, jusqu'à quand*, etc. : *De Paris jusqu'à Rome* (Ac.). — *Jusqu'à demain, jusqu'à hier* (Littré). — *Depuis le milieu de la nuit jusqu'à maintenant* (J. Green). — *Jusqu'à près de midi* (A. Gide). — *Jusqu'à quand souffrirez-vous que...* (Ac.).

1184

**N.B.** 1. Parfois sans à, dans la langue familière : *Jusqu'hier même* (A. Siegfried). — *Jusqu'hier, jusque demain, jusque maintenant* (dans Martinon, *Comment on parle en fr.*, p. 488, note). — *Jusque Halle* (P. Gaxotte). — *Les Blancs paient ça jusque six cents dollars* (R. Gary).

2. On dit : *jusqu'à aujourd'hui* ou *jusqu'aujourd'hui* : *J'ai différé JUSQU'AUJOURD'HUI* ou *JUSQU'À AUJOURD'HUI à vous donner de mes nouvelles* (Ac.).

3. *Au jour d'aujourd'hui* : pléonasme populaire ; se rencontre aussi dans l'usage littéraire : *Jusqu'au JOUR D'AUJOURD'HUI* (A. Chamson). — *AU JOUR D'AUJOURD'HUI* (A. Hermant).

4. On écrit parfois *jusques* devant une voyelle, surtout en poésie : *Et les bois étaient noirs JUSQUES à l'horizon* (Vigny). — *JUSQUES après Pâques* (Flaubert). — *JUSQUES et y compris la peur* (M. Druon).

5. *Jusqu'à* + compl. d'objet. Phrase équivoque : *Il prête jusqu'à ses valets* (= il prête même ses valets ? ou bien : ... même à ses valets ?). — *Jusqu'à* + un objet indirect est plausible quand la phrase donne clairement à entendre qu'on a bien un objet indirect : *Il fait sa cour à tout le monde, JUSQU'AU chien du logis* (Ac.).

**1185 OUTRE** signifie le plus souvent « en plus de ». On dit : *OUTRE cette somme, il a reçu une forte indemnité* (Ac.).

Mais on peut dire aussi, en dépit des puristes : « en outre de » : *EN OUTRE DE mes vieilles dettes* (Chateaubriand). — *EN OUTRE DU bon vouloir* (Musset). — *EN OUTRE DE la gloire* (A. France).

Semblablement : « en plus de » : *EN PLUS DE sa mauvaise tête* (J. Romains). — *EN PLUS DES huit heures de travail* (A. Maurois).

- 1186 **PARMI** se fait suivre le plus souvent d'un régime pluriel, mais il admet aussi un régime singulier collectif ou impliquant l'idée d'une certaine étendue : *PARMI les douceurs d'un tranquille silence* (Boileau). — *Il se mêla PARMI eux* (Ac.). — *||| PARMI le cortège* (Chateaubriand). — *PARMI la foule* (Ac.). — *Des frémissements PARMI l'herbe* (A. Gide).

### POUR

- 1187 **Parier pour**. Ne dites pas : « Je parie *pour* cent francs qu'il en est ainsi » ; dites : *Je parie cent francs...* — *Je parie cent contre un que vous vous trompez* (Ac.).

On dit bien : « parier *pour* ou *sur* qqn, *pour* ou *sur* tel cheval » : *La France pariera POUR l'homme* (G. Bernanos). — *Parier SUR un cheval, POUR un cheval* (Ac.).

- 1188 **N.B.** Le complément de la personne à qui on propose le pari s'introduit par *contre* ou par *avec* : *Parier CONTRE la personne qui le propose* [le pari] (Ac.). — *Mon oncle avait parié dix mille francs contre un sou AVEC sœur Marie-Henriette...* (Fr. Mauriac).

Familièrement : *Je TE parie qu'elle va traverser en ligne droite* (A. Dhôtel).

- 1189 **Partir pour**. Avec un complément marquant le but ou le terme du mouvement : « partir *pour* », parfois « partir *vers* » : *Il est parti POUR l'Aquitaine* (Hugo). — *Son frère partit POUR l'Amérique* (Colette). — *Je partis tout seul VERS les collines enchantées* (M. Pagnol). — *Ils partirent VERS la campagne* (B. Clavel).

Les puristes condamnent la construction de *partir avec* à, en, chez, dans, ailleurs, là, etc. Cette construction est assez fréquente, même dans l'usage littéraire : *Hippolyte partit à Neufchâtel* (Flaubert). — *Cinq sœurs de Saint-Charles partiront à Coblenze* (M. Barrès) — *Pour cent Vénitiens qui partaient EN Asie* (J. Goussier). — *Il partait CHEZ les ombres* (J. Cocteau). — *Nous partions DANS le Midi* (L. Daudet). — *Nous partions LÀ-BAS* (J. et J. Tharaud).

- 1190 **N.B.** 1. Ces dernières constructions sont logiques quand *partir* marque le lieu où l'on est arrivé : *Gontran étant parti AU Casino* (Maupassant). — *Antonine était, depuis deux mois déjà, repartie DANS sa province* (G. Duhamel).



2. On dit, sans nulle incorrection : « partir *en* voyage, *en* vacances, *en* promenade », etc. : *Je pars EN voyage* (A. Gide). — *Il fallait bien partir EN vacances* (M. Arland). — *Parti EN mission* (J. Kessel).

- 1191 *Pour cent*. On dit : « prêter à cinq *pour* cent ». Populairement : « à cinq *du* cent ».
- 1192 *Pour de bon*. Tour classique : *Parlez-vous TOUT DE BON ?* (Molière.)  
À côté du tour classique il faut admettre le tour moderne « *pour* (tout) de bon » : *Y aller POUR tout de bon* (Littré). — *Partir POUR de bon* (G. Duhamel).
- 1193 N.B. 1. *Pour de vrai* est familier, mais on le rencontre même dans la langue littéraire : *Ils ne se sont pas demandé si Baudelaire souffrait POUR de vrai* (J.-P. Sartre).  
2. Populairement : *pour de rire* : *Un architecte, c'est un type qui construit des maisons. Des vraies, pas POUR de rire!* (R. Ikor.)
- 1194 *Qu'est-ce là pour un homme ?* est un germanisme. — Tours français : *Quel homme est-ce là ?* — *Quel genre d'homme est-ce ?* (A. Billy.) — *Quel homme est-ce ?* (Fr. Jammes.) — *Quelle espèce d'homme est-ce ?* (Th. Gautier.)
- 1195 *Raisons, motifs pour*, ~ *de* + infin. Les deux tours sont bons : *Je n'avais point eu de motif POUR refuser* (B. Constant). — *J'avais d'autres raisons POUR lui résister* (Fr. Mauriac). — || || *Vous n'avez pas de raisons DE vouloir la mort de cet homme ?* (Hugo.) — *Quand on a des raisons DE se méfier* (M. Aymé).
- 1196 *Soigner pour*. On dit : « soigner ou traiter qqn *pour* telle maladie », parfois : « *de* telle maladie » : *Je soignais, POUR la même sorte de blessure, un jeune paysan* (G. Duhamel). — *Il soigna sa femme D'une horrible petite vérole* (H. de Régnier).
- 1197 *Tenir (pour)* + attribut. On peut dire : « Je le tiens un grand homme, je tiens cela négligeable » — ou : « Je le tiens *pour* un grand homme, je tiens cela *pour* négligeable » : *Je vous tiens de ce jour sujet rebelle et traître* (Hugo). —

*Je tiens ces deux opinions également soutenables* (Ac.). —  
 ||| *Je tiens POUR un malheur public qu'il y ait des grammaires  
 françaises* (A. France). — *Je le tiens POUR honnête homme*  
 (Ac.).

**1198** *Train pour Paris, ~ de Paris.* Théoriquement le train *pour* Paris est celui qui va à Paris, — et le train *de* Paris est celui qui vient de Paris. — Mais, dans la pratique, on ne tient guère compte de cette distinction : « le train *d'Italie*, dit Brunot, c'est aussi bien le train qui se dirige *vers* l'Italie que celui qui provient *de* ce pays ». — *Demain, avant de prendre le train DE Paris, je confierai ce manuscrit à la poste* (P.-H. Simon).

**1199** **PRÈS DE / PRÊT À** + infin. Distinguez : *près de* = sur le point de : *Je la vis PRÈS D'expirer* (Musset) ; — *prêt à* = disposé à : *La mort ne surprend point le sage : | Il est toujours PRÊT À partir* (La Font.).

**1200** **QUANT À / TANT QU'À.** Usage régulier : **QUANT À** *moi, je partirai*. La langue populaire emploie volontiers *tant qu'à* pour *quant à* ; cela se rencontre parfois dans la langue littéraire : **TANT QU'À** *toi, il sera beau de t'être fait un parti de toi-même* (Chateaubriand). — **TANT QU'À** *moi, j'aurais cru que mon arme aurait fait long feu* (A. Chamson).

**1201** **N.B.** *Tant qu'à* + infin. a pris, dans la langue populaire, parfois aussi dans la langue littéraire, le sens de « supposé qu'on pousse les choses jusqu'à » : **TANT QU'À** *marcher, autant se diriger du côté de la délivrance* (A. Gide). — On rencontre surtout *tant qu'à faire, tant qu'à faire que* (de) + inf. : **TANT QU'À FAIRE**, *mieux vaut que vous me laissiez vous présenter à ma nièce* (J. Schlumberger). — **TANT QU'À FAIRE** *que de me dépayser, il vaut mieux y aller bon cœur bon argent* (J. Giono).

À ces constructions on opposera la construction régulière « à tant faire que (de) + inf. » : **À TANT FAIRE** *que s'offrir au Seigneur, ne faut-il pas se donner tout entier ?* (Daniel-Rops.)

**1202** **QUITTE À.** Si l'on prend *quitte à* comme une locution prépositive, *quitte* est invariable : *Quand l'un d'eux est obligé*

*d'abattre une bête mangeable, tous lui en achètent, QUITTE à jeter le morceau* (Flaubert).

Si l'on garde à *quitte* sa valeur d'adjectif, il est variable : *Nous devons nous contenter de ce que la vie réelle nous offre, QUITTES à la magnifier* (V. Larbaud).

N.B. Le pluriel dans *Nous sommes QUITTES* ; — le singulier dans *Nous sommes QUITTE À QUITTE*.

**1203 SANS** (*n'être pas* ~ + infin.). Bien observer le sens résultant de la connexion des éléments négatifs dans *Vous n'êtes pas sans ignorer...* = vous n'êtes pas non ignorant... (la première négation *ne pas* détruit la seconde *sans* ou *non*) = *vous ignorez...* — *Vous n'êtes pas sans savoir...* = vous n'êtes pas non sachant... = *vous savez...*

**1204 SOUS LE RAPPORT DE** (critiqué par Littré et par les puristes) est reçu dans le bon usage : *Cette voiture est excellente SOUS LE RAPPORT DE la commodité, de la vitesse* (Ac.).

**1205** N.B. *Rapport à* [= à cause de, au sujet de] est de la langue populaire : *Si madame voulait me donner un congé de huit jours, RAPPORT À ma femme qui a le mal du pays* (É. Estaunié).

## SUR

**1206** *Aller sur ses dix ans*. On dit bien : *Cet enfant va SUR quatre ans, SUR ses quatre ans* (Ac.). — *Elle marchait SUR ses vingt ans* (É. Henriot).

Assez rarement : *Frankie marchait VERS ses neuf ans* (G. Conchon).

**1207** *D'accord sur* ; ~ *de* ; ~ *en* ; ~ *avec*. On dit : « d'accord *sur* qq.ch., *de* qq.ch. (vieilli), *en* qq.ch., *avec* qq.ch. » : *Après un échange d'idées SUR lesquelles ils étaient tombés d'accord* (R. Martin du Gard). — *Il était d'accord SUR tout* (H. Troyat). — *On croira, Madame, que vous êtes d'accord DE tout ce qui se passe* (Chateaubriand). — *Quoiqu'ils paraissent n'être d'accord EN rien* (Fénelon). — *La forme du corps et le tempérament sont d'accord AVEC la nature* (Buffon). — *Rester en accord AVEC quelque chose de permanent* (A. Maurois).

Quand le complément désigne une personne, on dit : « d'accord *avec* », « en accord *avec* » : *Je suis d'accord AVEC vous.* — *En accord AVEC d'autres pays américains* (G. Duhamel).

**1208** *Blaser, blasé.* On dit : « être blasé, se blaser *sur* qq.ch. ou *de* qq.ch. » : *La mauvaise vie qu'il a menée l'a blasé SUR tout* (Ac.). — *Nous commençons par être un peu blasés SUR les prouesses de la biologie* (J. Rostand). — || *Blasé DES danses viles* (P. Verlaine). — *DE rien facilement je ne me blase* (H. Bosco).

**N.B.** 1. Rarement : *Aussitôt le même bien-être élémentaire l'enveloppait, (...) CONTRE lequel elle ne se blasait pas* (M. Genevoix).

2. *Blaser, blasé de* + infin. : *J'étais déjà blasé DE piétiner la neige durcie* (A. Hermant).

**1209** *Propre sur soi* est parfaitement correct : *La santé demande qu'on soit propre SUR soi* (Littré). — *Être propre SUR soi* (Ac.).

**1210** *Sur la côte.* On dit « être *sur* la côte », « aller *sur* la côte » : *C'est SUR la Côte d'Azur que nous achevâmes de passer l'hiver* (A. Gide). — *Elle aurait pu aller à la montagne, ou plutôt SUR la Côte d'Azur* (Montherlant). — *Avec nos vacances SUR la Côte basque* (P. Daninos).

**1211** **N.B.** 1. Avec *partir* : « *Partir pour* la côte d'Azur, *vers* la côte d'Azur, *sur* la côte d'Azur ».

2. Rare et désuet : « à la côte » : *Pierre (...) se noya à la côte d'Afrique* (Chateaubriand). — *Faire naufrage à la côte* (Littré).

**1212** *Sur le plan / au plan.* On dit : « *sur* le plan des principes, *sur* le plan moral » [= au point de vue...] : *Faire son salut. SUR le plan spirituel* (A. Maurois). — *SUR le plan des idées, ils sont indulgents* (M. Aymé).

**N.B.** Tour néologique : « *au plan...* » : *La biologie n'est pas seulement, AU plan de la science pure, l'étude du progrès de la vie* (P.-H. Simon).

**1213** *Vivre sur ; ~ de.* En parlant de ce qui fournit les moyens de subsister, on dit : « vivre *sur* » ou « vivre *de* » : *Vivre*

SUR *son revenu* (Dict. génér.). — *Il nous faudra vivre SUR notre capital* (Fr. Mauriac). — ||| *Vivre DE son bien, DE ses rentes* (Ac.).

**N.B.** Au figuré, généralement avec *sur* : *Vivre SUR sa réputation* (Littré). — *Il vécut jusqu'à la fin SUR un vieux fonds de culture assez sommaire* (H. Bremond).

**1214 VOICI, VOILÀ.** Distinction théorique : *voici* [= *vois ici*] implique l'idée de proximité relative : *Me voici*. — *Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches* (Verlaine) ; — *voilà* [= *vois là*] implique l'idée d'éloignement relatif : *Voilà tous mes forfaits ; en voici le salaire* (Racine).

**1215** **N.B.** 1. Dans la pratique, cette distinction n'est guère observée, et *voilà* a nettement supplanté *voici* : *Voilà l'histoire. Vous savez qui je suis ? rien, une fille du peuple*, etc. (Hugo). — *Voilà mon excuse : l'intérêt* (Th. Maulnier). — *Tenez, voilà pour vous*.

2. Ne dites pas (tour archaïque) : « le voici, le voilà *qu'il* vient » ; dites : « ... *qui* vient » : *Le voilà qui vient par ici* (J. Giraudoux) ; — ou bien (sans le pronom personnel devant *voici* ou *voilà*) : *Voici, voilà qu'il* vient.

3. On dit, pour présenter ou offrir une chose : *Voulez-vous me donner ce livre ?* — *Voici* (ou : *voilà*), *monsieur*. — Parfois (surtout pour mieux attirer l'attention) : « s'il vous plaît » : *Édouard saisit aussitôt la salière et la tendit à bout de bras, en inclinant le buste*. — *S'IL VOUS PLAÎT, Monsieur* (G. Duhamel, cit. Ph. Bâiwir).

## CHAPITRE VIII

### CONJONCTIONS

**1216 CAR EN EFFET** est généralement redondant ; l'expression (condamnée par l'Académie dans une mise en garde du 13 nov. 1969) se justifie cependant quand *en effet* a son sens fort de « dans la réalité » ou quand il sert à renforcer *car* : **CAR EN EFFET**, *la seule immensité de cette douleur lui aurait donné le coup de la mort* (Bossuet, cité par R. Le Bidois). — **CAR EN EFFET** *il n'y a que deux états dans la vie : le célibat et le mariage* (Chateaubriand).

**1217 DEMEURANT** (*au ~*) = au reste, pour le reste. Cette expression a repris faveur dans l'usage littéraire : *Il est un peu vif, mais, AU DEMEURANT, bon garçon* (Ac.). — **AU DEMEURANT**, *forte tête et grande âme* (A. Maurois).

#### ET

**1218 Nombres complexes.** On ne lie pas par *et* deux éléments consécutifs dans les nombres complexes : *Cette poutre a trois mètres vingt centimètres de long.* — *Un homme de cinq pieds six pouces* (Ac.).

Quand il s'agit d'un nombre d'années + un nombre de mois (+ un nombre de jours), on lie par *et* le dernier élément : *Il y a aujourd'hui trois cent quarante-huit ans six mois ET dix-neuf jours* (Hugo). — *Âgé de soixante-dix-huit ans trois mois ET vingt-quatre jours* (É. Faguet).

**1219 Indication d'heure, de mesure.** Quand la fraction est « demi », on doit mettre *et* : *Trois heures ET demie ; cinq mètres ET demi.* — Avec toute autre fraction, on peut mettre *et*, mais le plus souvent on ne le met pas : *Midi ET un quart* (Littré).

— *Une aune ET un tiers* (Id.). — ||| *Il était midi un quart* (M. Barrès). — *Il est quatre heures trois quarts* (M. Pagnol). — *Un mètre trois quarts* (Ac.).

1220

**N.B.** 1. S'il n'y a qu'un seul quart, on dit « et quart » (sans un) : *Vers onze heures ET QUART* (É. Estaunié). — *Un mètre ET QUART* (Ac.). — Moins souvent : « un quart » : *Vers huit heures UN QUART* (P. Mille). — *Deux heures UN QUART* (Ac.).

S'il y a soustraction, on dit : « moins le quart » : *Après le coup de cloche de midi moins LE QUART* (M. Arland). — *À sept heures moins LE QUART* (J. Cocteau). — Moins souvent : « moins un quart » : *Trois heures moins UN QUART* (Ac.). — *À six heures moins UN QUART* (Chateaubriand).

2. Ne dites pas : *Il est deux heures quart* ; — ni : *le quart pour deux heures*.

3. On dit bien (notamment en parlant d'une sonnerie d'horloge) : « le quart de, la demie de, les trois quarts de », « le quart avant », « le quart, la demie, les trois quarts après » : *L'horloge de Carfax sonna le quart de midi* [= midi et quart] (A. Hermant). — *La demie de minuit* [= minuit et demi] *sonna* (Maupassant). — *Les aiguilles marquaient la demie de onze heures* (A. Arnoux). — *Le quart avant midi sonna* (M. Genevoix). — *La demie après onze heures* (Cl. Farrère). — *Comme les trois quarts après onze heures sonnaient* (Stendhal).

1221

*Et donc* « n'est plus usité » déclarait Littré. Il se rencontre encore : *Je sais que les demoiselles sont bien plus à craindre que les dames, étant nécessairement plus spontanées, ET DONC plus moqueuses* (P. Valéry). — *Elle devait avoir vingt-deux ans, ET DONC elle était majeure* (G. Duhamel).

1222

**ET/OU.** La conjonction double *et/ou* (calquée sur l'anglais *and/or*) marquant possibilité de l'addition ou du choix s'est assez récemment introduite dans la langue de la technique ou des affaires : *Cette machine broie les agglomérés ET/OU leurs chutes.* — *Nous attendons monsieur le directeur ET/OU son adjoint.*

1223

**NI.** On dit : *Sans force NI vertu* (Littré) ; mais on peut dire aussi : *Sans force ET SANS vertu* (Littré). — *Je restais sans force ET SANS parole* (H. Gide).

On peut avoir « ni sans... ni sans », « ne pas sans... ni sans » : *Le spectacle ne serait ni sans intérêt ni sans charme*

(Hugo). — [Ces vers] *ne sont pas sans tendresse ni sans grâce* (J. Lemaitre).

- 1224 N.B. *Et ni (même)* se rencontre parfois : *ET NI la jeune femme allaitant son enfant* (Mallarmé). — *ET NI votre air bête* *ET NI ces yeux tard venus* (P. Valéry). — *Je ne parle pas pour toi* *ET NI même pour moi* (G. Duhamel).

### QUE et locutions

- 1225 À *ce que, de ce que*. Certains verbes comme *aimer, conclure, consentir, demander, faire attention, prendre garde, s'attendre, tâcher*, etc., se trouvent, non seulement dans la langue parlée, mais aussi chez de bons auteurs, construits avec *à ce que* : *Il aime à CE QU'on le considère comme un bon ouvrier* (J.-J. Gautier). — *L'avocat conclut à CE QUE...* (Ac.). — *Je consens volontiers à CE QU'il vienne avec nous* (Mérimée). — *Je demande à CE QU'on m'oublie* (Flaubert). — *Elle ne faisait pas toujours attention à CE QU'il n'y eût personne dans la chambre voisine* (M. Proust). — *M. de Maupassant prend garde à CE QUE son peintre ne soit jamais un héros* (A. France). — *Il s'attend à CE QUE je revienne* (Ac.).

Mais on emploie aussi le simple *que* : *aimer que, consentir que, demander que*, etc.

- 1226 Semblablement des verbes de sentiment comme *s'affliger, s'étonner, se féliciter, frémir, se glorifier, s'indigner, s'irriter, se plaindre, se réjouir, être heureux (fier, fâché, content...)*, etc. se trouvent construits avec *de ce que* : *Je me félicitai d'abord DE CE QU'on me laissait en paix* (J. Green). — *Il s'étonne DE CE QU'il ne soit pas venu* (Ac.). — *Irrité DE CE QUE je sois tourmenté* (M. Prévost). — *La maréchale se plaignait DE CE QUE sa robe fût chiffonnée* (A. Maurois).

On emploie aussi le simple *que* : *s'affliger que, s'étonner que, se plaindre que*, etc.

- 1227 Dans des phrases comme *Suivez le même chemin que celui que j'ai suivi ; vous aurez les mêmes droits que ceux dont*



*j'ai parlé*, où la comparaison est marquée par *même*, on peut faire l'ellipse de la conjonction *que* et du pronom démonstratif : *Suivez le même chemin que j'ai suivi ; vous aurez les mêmes droits dont j'ai parlé.* — *On vous fera le même traitement qu'on lui a fait* (Littré).

**1228** La syntaxe logique produit parfois la rencontre de deux *que*, amenés l'un par le verbe principal, l'autre par un adverbe ou un terme comparatif : ainsi on aurait théoriquement [construction usitée anciennement] : « J'aime mieux qu'il lise *que* qu'il joue ».

Pour éviter la collision des deux *que*, on peut, selon les cas :

1° remplacer le second *que* par *si* : *J'aime mieux que vous alliez à Paris que si vous perdiez votre temps chez vous* (Littré). — *Il vaut mieux tuer le diable que si le diable nous tue* (Stendhal).

Archaïque : *Il vaut mieux tuer le diable QUE NON PAS QUE le diable vous tue* (Littré).

2° employer un seul *que* : *Il ne manquait plus QU'elle vous vît arriver* (A. Dumas f.). — *Il ne demandait pas mieux QU'un de ses fils fût baptisé* (A. Bellessort).

3° recourir à *que de + inf.*, ou à *plutôt que de + inf.*, ou à *plutôt que + subj.* : *J'aurais mieux aimé que mon frère se fît tuer QUE DE se conduire sans bravoure* (M. Barrès). — *J'aimerais mieux qu'il se fasse tuer PLUTÔT QUE DE trahir.* — *J'aime mieux qu'il se fasse tuer PLUTÔT QU'il trahisse.*

Parfois après *que de* ou *plutôt que de*, on met *voir + propos. infin.* : *J'aime mieux qu'il se fasse tuer que de le voir* (ou *plutôt que de le voir*) *trahir.*

**1229** *Au début que.* Ne dites pas : « *Au début que nous habitons ici* » ; dites, par exemple : *Dans les premiers temps où..., dans les premiers temps que...*

**1230** *Autre chose que.* Dans des propositions négatives ou interrogatives, après *autre*, *autre chose*, *rien*, le second terme du rapport s'introduit généralement par *que* : *Il n'a pas* (ou : *a-t-il... ?*) *d'autres amis QUE vous ; il n'entend pas autre chose QUE le silence, il n'entend rien QUE le silence.*

Il peut aussi s'introduire par *sinon* ou par *si ce n'est* : *Il n'a pas d'autre ressource SINON une petite place* (Littré).

OU: ... SI CE N'EST *une petite place*. — *Il ne me reste plus autre chose à faire, SINON de m'écrier avec le prophète...* (Bossuet).

- 1231 *Cependant que* a le même sens que « pendant que », mais il est archaïque et uniquement littéraire : *Mais, CEPENDANT QU'il rompaît la cire du cachet, il avait remarqué une légère accélération des mouvements de son cœur* (A. Hermant).
- 1232 *De façon à ce que, de manière à ce que*, parallèlement à *de façon que, de manière que* (locutions classiques, plus légères, recommandées dans la langue soignée) sont courants, même dans la langue littéraire : *Il s'arrangea DE FAÇON À CE QUE Josiane allât à la baraque Green-Box* (Hugo). — *Remettez-vous vite, DE FAÇON À CE QUE nous ne nous irritions pas l'un l'autre* (A. Maurois). — *Un double portique, disposé DE MANIÈRE À CE QU'on trouvât de l'ombre à toute heure du jour* (A. France).
- 1233 *Informé que*, et non : *de ce que* : *J'ai à vous informer QUE (...) l'Administration (...) a reçu une forme différente* (Stendhal). — *La Radio informe les habitants QUE les fenêtres éclairées font d'excellentes cibles* (F. Gregh).  
De même : *avertir que, instruire que, faire part que*.
- 1234 *Malgré que*. On dit bien (avec *en avoir pris* absolument) : *malgré que j'en aie, en dépit que j'en aie, quoi que j'en aie* [= en dépit de moi] : *MALGRÉ QU'IL EN AIT, nous savons son secret* (Ac.). — *EN DÉPIT QU'ON EN AIT, elle se fait aimer* (Molière). — *Revenant toujours, QUOI QU'IL EN EÛT, à la rue des Serpents* (Montherlant).  
*Malgré que*, au sens de « bien que » (mais avec idée d'opposition), est condamné par Littré, par les puristes en général, et ignoré de l'Académie ; cela n'empêche pas qu'il a pris dans l'usage, même littéraire, de solides positions : *MALGRÉ QUE Gertrude lui ait déclaré...* (A. Gide). — *MALGRÉ QUE le soir tombe* (J. Romains).
- 1235 *Pour autant que* (ignoré de Littré et de l'Académie) s'emploie bien, au sens restrictif, avec la valeur de « autant

que, à proportion que, dans la mesure où » : POUR AUTANT QUE *je le sache, ils étaient d'une très honnête et probablement très loyale piété* (G. Duhamel). — *Je cherche à me représenter tes sentiments, POUR AUTANT QUE je puisse* (M. Druon). — POUR AUTANT QUE *je me souviens* (Vercors).

1236

N.B. 1. *Pour autant*, au sens causal et adversatif, est très vivant dans l'usage actuel : *Le problème de la vie n'est pas résolu POUR AUTANT* (É. Henriot). — *Nous connaissons assez cette pensée, si chère à plusieurs modernes. Mais est-elle vraie POUR AUTANT ?* (J. Guitteny).

2. *D'autant que* se dit bien au sens de « d'autant plus que » : *J'avais un faible pour la psychologie, D'AUTANT QUE j'y croyais avoir quelques aptitudes* (A. Hermant).

1237

**Préférer** + deux infinitifs (cf. aussi n° 1166).

Usage classique : « préférer souffrir *plutôt que* (de) mourir » : *Il préférerait m'admirer PLUTÔT QUE m'approuver* (H. Bordeaux). — *Il préférerait deviner les êtres PLUTÔT QUE DE les interroger* (J. de Lacretelle).

Usage moderne, fréquent chez nombre d'excellents auteurs : « préférer souffrir *que* (de) mourir » : *Il préfère tout louer QUE DE faire son choix* (E. Jaloux). — *Elle a préféré mourir QUE DE vivre ainsi* (Fr. Mauriac). — *On préférerait prévenir QUE châtier* (J. Kessel).

1238

N.B. 1. Avec le second infinitif non exprimé : *Il préfère y étaler son intelligence QUE ses dons* (M. Achard). — *Je préfère me tromper par l'action QUE par l'inertie* (R. Ikor).

2. On trouve parfois *préférer à*, avec deux infinitifs : *J'ai préféré ne pas vous voir À vous voir comme cela* (Montherlant).

1239

**Que du contraire.** Ne dites pas : « Il n'est pas insensible, *que du contraire* » ; dites : « ... *au contraire, bien au contraire, tout au contraire* ».

N.B. Ne dites pas, comme on fait parfois en Belgique : « Vous avez suivi un chemin *contraire* » pour signifier « vous vous êtes trompé de chemin » : *contraire* ne s'emploie pas pour *faux, inexact, erroné*.

1240

**Se rendre compte que** est rebuté par certains puristes ; en dépit qu'ils en aient, cette locution est attestée par nombre

d'excellents auteurs : *Elle se rendait compte QU'elle était ridicule* (R. Rolland). — *Elle se rendit compte QU'elle avait été spirituelle et caustique en pure perte* (V. Larbaud).

*Se rendre compte de ce que* (plus lourd) est beaucoup moins fréquent : *Et non le roi, pensa Mortier, qui tout d'un coup se rendit compte DE CE QUE le Duc allait lui rester sur les bras* (Aragon).

**1241** *Surtout que* [= surtout parce que, d'autant (plus) que], généralement condamné par les puristes, est pourtant, comme dit Thérive, composé « de façon irréprochable ». Il s'implante de plus en plus dans l'usage littéraire : *Ce que vous m'en dites m'agrée en tous points, SURTOUT QUE la villa n'est point humide* (Fr. Jammes). — *Édith n'irait pas se vanter d'une chose pareille ! SURTOUT QUE je sais très bien que tu ne fais rien de mal* (M. Achard). — *Leurs dents étaient blanches et pointues, inquiétantes en quelque sorte, SURTOUT QU'ils les montraient en jeunes rongeurs* (J.-P. Chabrol).

**1242** *Tâcher que* est bien implanté dans l'usage : *Tâchons QUE nos âmes ne soient pas englouties devant Dieu* (Hugo). — *Tâchez QU'on ne vous voie pas* (A. France).

**N.B.** *Tâcher à ce que* est rare : *Tâchant À CE QUE le contenu en demeurât invisible à la foule, elle ouvrit l'écrin* (O. Mirbeau, cit. Sandfeld).

**1243** *Tant (il) y a que* se dit familièrement et aussi dans l'usage littéraire au sens de « quoi qu'il en soit, avec tout cela, enfin » : *Jolie enfant ou non, TANT Y A QUE c'est une excellente femme* (Diderot). — *Je ne sais pas bien ce qui donna lieu à leur querelle, TANT IL Y A QU'ils se battirent* (Ac.).

**1244** *Veiller à ce que*. Telle est la construction normale : *Le magistrat doit veiller À CE QUE l'esclave ait sa nourriture et son vêtement* (Montesquieu). — *Veillez À CE QUE toutes les persiennes soient bien closes* (Fr. Mauriac).

*Veiller que* est assez rare : *Veille QU'il [un secret] demeure en toi dans sa fraîcheur première* (M. Bedel).

**1245 PAR AILLEURS** peut signifier « par une autre voie » : *Il faut faire venir vos lettres PAR AILLEURS* (Littré).

Il signifie aussi, très fréquemment, « d'autre part, d'un autre point de vue, pour le reste » : *Je l'ai trouvé très irrité et, PAR AILLEURS, décidé à se retirer* (Ac.). — *Cela lui était, PAR AILLEURS, indifférent* (A. Malraux). — *C'était, PAR AILLEURS, un brave homme* (H. Bosco).

**1246 PAR CONTRE**, rejeté par les puristes, ignoré de l'Académie, est incontestablement reçu par le meilleur usage : *PAR CONTRE, je ne suis plus trop rassuré en face de moi-même* (A. France). — *PAR CONTRE, quand quelqu'un te livrera une de ces impressions obscures, ne la rejette pas* (G. Duhamel). — *Les aliments ne sont touchés qu'avec des gants de caoutchouc. PAR CONTRE, à table, on se sert avec les doigts* (P. Morand). — *J'étais malade de honte et prêt à pleurer. PAR CONTRE, mon père exultait d'une joie tapageuse* (H. Troyat).

**1247 QUOIQUE / QUOI QUE**. Distinguez : *quoique* = « bien que » : *QUOIQUE'il soit jeune, il est très réfléchi* (Ac.). — *Quoi que* = « quelque chose que » : *Restons fermes, QUOI QU'il arrive*.

**1248** N.B. 1. *Quoique ça* [= malgré cela] est de la langue populaire : *Mais QUOIQUE ÇA, c'est tout de même un collègue* (A. Daudet).

2. *Bien que* est parfois employé abusivement pour « quoi que » : *L'âme humaine n'est point partout la même, BIEN QU'en dise M. Levallois* (Flaubert). — *Aucune femme, BIEN QU'elles prétendent, n'étant indifférente à la beauté physique et à la gloire* (Maupassant).

**1249 SOIT**. Pour marquer l'alternative, on peut avoir *soit... soit, soit... ou, soit que... soit que, soit que... ou que* : *SOIT raison, SOIT caprice, | Rome ne l'attend pas pour son impératrice* (Racine). — *SOIT rapide disparition du mal OU sursaut de volonté* (H. Bordeaux). — *SOIT QU'il le fasse, SOIT QU'il ne le fasse pas* (Ac.). — *SOIT QU'elle ne comprît pas OU qu'elle ne voulût pas comprendre* (Th. Gautier).

**1250** N.B. Archaïsme : *Soit en paix OU soit en guerre* (Ronsard). — *Soit qu'il l'accorde OU soit qu'il le refuse*. — Pour Littré, *ou* n'est là « qu'un pléonasme qui ne mérite pas condamnation ».



**TROISIÈME PARTIE**

**DANS LES SUBORDONNÉES**





## I. EMPLOI DES MODES

### PRINCIPES

1251 On emploie :

a) l'**indicatif** quand le procès se place sur le plan de la réalité, située dans l'une des trois époques de la durée.

b) le **conditionnel** lorsqu'on veut marquer un futur hypothétique. Selon la plupart des linguistes modernes, ce mode n'est rien d'autre qu'un secteur du mode indicatif. Ainsi à chaque emploi de l'indicatif répond un emploi du conditionnel quand l'action est située dans le champ du futur hypothétique : *Je crois que tu RÉUSSIRAS.* / *Je crois qu'en changeant de méthode tu RÉUSSIRAIS.*

c) le **subjonctif** lorsqu'on marque que le fait est situé non sur le plan de la réalité, mais dans le champ des choses simplement envisagées, non existantes ou non encore existantes et pensées avec un certain dynamisme de l'âme (volonté, désir, regret, joie, crainte, etc.).

### A. PROPOSITIONS SUBSTANTIVES

1252 On emploie le **subjonctif** :

1° après les expressions impersonnelles marquant possibilité, impossibilité, doute, négation, nécessité, approbation, improbation — ou exprimant quelque mouvement de l'âme : *Il est possible, impossible, douteux, nécessaire, important, exclu, bon, juste, urgent que cela se FASSE.* — *Il faut, il importe, il est temps, il vaut mieux qu'on PARTE.*

2° après les verbes d'opinion ou de perception lorsque le fait subordonné est simplement envisagé dans l'esprit (non dans la réalité). C'est le cas après des formes négatives,

interrogatives, conditionnelles (introduites par *si*) — ou après des verbes exprimant la négation, le doute, l'incertitude (*nier, douter, contester, démentir, etc.*) : *Je ne crois pas qu'il le FASSE. Pensez-vous qu'il le FASSE ? Si vous jugez que cela SOIT possible... Je nie, je doute, je conteste que cela SOIT.*

3° après les verbes exprimant la volonté, l'ordre, la défense, l'empêchement : *Je veux, j'ordonne, je commande, j'exige, je demande, je défends, je permets, je consens, je souhaite, j'empêche qu'on FASSE cela.*

4° après les verbes exprimant un sentiment, un mouvement de l'âme (joie, douleur, crainte, regret, etc.) et après des noms ou des adjectifs du même ordre que ces verbes (*la crainte que, la peur que, heureux que, surpris que, etc.*) : *Je regrette, je m'étonne, je me réjouis, je suis heureux, content qu'il le FASSE.*

### Observations particulières

#### INDICATIF - CONDITIONNEL - SUBJONCTIF - INFINITIF

- 1253** Après *il n'est pas douteux* (*contestable, discutable, etc.*) *que, il n'y a pas de doute que, il ne fait pas de doute que, il est hors de doute que, sans doute que, nul doute que, c'est dommage que, il est possible que, il est de fait que,* on emploie l'indicatif si le fait subordonné est réel, — et le conditionnel si ce fait est hypothétique, éventuel : *Il n'est pas douteux qu'il VIENDRA, qu'en insistant il VIENDRAIT.*
- 1254** Après *il suffit que,* on met le subjonctif, rarement l'indicatif (archaïque) : *Il suffit que vous le DISIEZ pour que je le croie* (Littré). — *Il me suffit que vous l'AIMEZ* (Molière).
- 1255** Après les formes impersonnelles exprimant la certitude, la vraisemblance, le résultat, on met :
- a) l'indicatif quand ces formes sont employées affirmativement : *Il est certain, sûr, probable, vraisemblable, évident qu'il VIENDRA.* — *Il y a apparence, il me paraît, il*

*s'ensuit que cela se FERA. — Il y a une chance sur trois qu'il EST Italien (P. Valéry).*

Cependant après *il est probable, vraisemblable, exact ; il y a apparence, il y a des chances*, le subjonctif n'est pas impossible : *Il est donc probable (...) qu'il lui AIT parlé (M. Pagnol).*

— *Il est vraisemblable que (...) cette nécessité-là SOIT devenue inutile (E. Jaloux).*

b) le **conditionnel** si le fait subordonné est hypothétique, éventuel : *Il est certain, sûr, évident, probable, vraisemblable qu'en changeant de méthode, il RÉUSSIRAIT.*

c) le **subjonctif** quand ces formes impersonnelles sont employées dans des propositions négatives, interrogatives, conditionnelles — ou plus généralement quand le fait est simplement envisagé dans la pensée : *Il n'est pas certain, sûr, évident, qu'il VIENNE. — Est-il vrai, sûr, certain, qu'il PARTE ? — Tous ont l'accent de Paris, s'il est vrai que Paris AIT un accent (Fr. Jammes).*

Parfois cependant, on a l'**indicatif** : *Il n'est pas sûr que je PARTIRAI. — Est-il certain que vous VIENDREZ ? — S'il est vrai qu'on ne PEUT rien lui reprocher, ne le condamnons pas.*

1256

Après *il arrive que, il advient que, il se fait que, il se peut que, il se trouve que, il survient que*, on met le **subjonctif** quand le fait est envisagé dans la pensée (généralement quand ces expressions sont employées dans des propositions négatives, interrogatives, conditionnelles) : *Il n'arrive (n'advient, ne se fait, ne se peut, ne se trouve, ne survient) jamais que cela se FASSE. — Arrive-t-il, advient-il, se fait-il, se peut-il, se trouve-t-il, survient-il que cela se FASSE ? — S'il arrive (advient, se fait, se peut, se trouve, survient) qu'on AIT ce malheur...*

On met l'**indicatif** si le fait subordonné est réel, — le **conditionnel**, s'il est hypothétique, éventuel : *Il arrive (advient, se fait, se peut, se trouve, survient) que l'on PERDE tout ce qu'on a, — que l'on SOUHAITERAIT changer de situation.*

1257 *Il semble que* (avec ou sans régime indirect : *me, te, lui...*).

a) Pris affirmativement : se fait suivre de l'**indicatif** ou du **conditionnel** (fait éventuel), ou du **subjonctif** : *Il (me) semble que vous AVEZ raison, que vous DEVRIEZ partir, que vous AYEZ raison.*

b) Pris négativement ou interrogativement : se fait suivre du **subjonctif** : *Il ne (me) semble pas qu'on DOIVE partir. — (Vous) semble-t-il qu'on PUISSE partir ?*

c) Suivi d'un adjectif attribut : amène le même mode qu'appellerait l'impersonnel *il est...* formé avec cet adjectif : *Il (me) semble évident que vous AVEZ raison, que vous AURIEZ raison si... — Il (me) semble douteux que vous AYEZ raison.*

1258 **N.B.** Tout ce qui vient d'être exposé s'applique aussi à *il (me, te...) paraît que* ; une réserve pourtant : prise affirmativement, cette expression n'admet après elle que l'indicatif ou le conditionnel (non le subjonctif) : *Il (me) paraît que vous AVEZ raison, que vous DEVRIEZ partir.*

1259 Après *(il) m'est avis que*, on met l'**indicatif** ou le **conditionnel** (fait éventuel) : *(Il) m'est avis que le temps va changer. — M'est avis que ce SERAIT une sage précaution de les avertir (J. Green).*

1260 Après *il s'agit que* (construction rare) on met l'**indicatif** ou le **conditionnel** selon qu'on marque la réalité ou l'éventualité ; le **subjonctif** si l'on exprime la nécessité : *Il s'agit que Rome A besoin d'un maître (Voltaire). — Il s'agit que nous PÉRIRIONS si... — Il s'agit que la participation DEVIENNE la règle et le ressort d'une France renouvelée (Ch. de Gaulle).*

1261 Après *(il) n'empêche que*, on met l'**indicatif** ou le **conditionnel** (fait éventuel) : *Il n'empêche qu'en la saluant (...) je ne PUS me défendre d'un mouvement de retrait (É. Henriot). — N'empêche que je SUIS un équipage de défaite (Saint-Exupéry). — N'empêche que l'entreprise PÉRICLITERAIT si...*

Le subjonctif se rencontre parfois : *Il n'empêche (...) que nous APPROCHIONS de l'objectif qui est le nôtre (Ch. de Gaulle). — Cela est abusif.*

**1262** Après les verbes d'opinion ou de perception, on met, dans la subordonnée introduite par *que* : l'**indicatif** si le fait est réel, — le **conditionnel** si le fait est hypothétique, — le **subjonctif** si le fait est simplement envisagé dans la pensée (dans beaucoup de cas : après une principale négative, interrogative, conditionnelle) :

*Je crois, j'affirme, je déclare, je vois, je sais, je sens que nous RÉUSSIRONS ; que nous RÉUSSIRIONS en procédant autrement. — Je ne crois pas, je ne vois pas que nous PUISSIONS réussir. — Croyez-vous, estimez-vous que nous PUISSIONS réussir ? — Si vous croyez, si vous estimez que nous PUISSIONS réussir, dites-le.*

**1263** Après une principale négative, interrogative ou conditionnelle, un verbe d'opinion ou de perception appelle après lui l'**indicatif** si l'on veut marquer la réalité, — le **conditionnel** si l'on exprime l'éventualité : *Nous ne savions pas que la ville ÉTAIT si distante (A. Gide). — Croit-on que nous SOMMES sur un lit de roses ? (Colette.) — Je ne crois même pas que l'on POURRAIT lui reprocher une distraction (G. Duhamel). — Si je pensais que Guillaume SERAIT plus heureux (...), je fuirais avec lui loin de Paris (A. Maurois).*

**1264** *Espérer que, se flatter que*, pris affirmativement, appellent normalement après eux l'**indicatif** ou le **conditionnel** (fait éventuel) ; parfois aussi ils sont suivis du **subjonctif** (idée de croire) : *J'espère qu'il VIENDRA bientôt (Ac.). — Je me flatte que vous ÊTES quitte de votre accès de goutte (Voltaire). — J'espère qu'il POURRAIT payer un peu mes dettes (Stendhal). — Il se flatte qu'avec un peu de chance il RÉUSSIRAIT. — Murs d'argile (...), espérant qu'enfin vous CÉDIEZ, je vous longe (A. Gide). — Je me flattais donc qu'elle SENTÎT la disproportion de l'honneur que je lui avais fait (A. Hermant).*

Pris négativement ou interrogativement, ces verbes amènent généralement le **subjonctif**, parfois l'**indicatif** ou le **conditionnel** : *Je n'espère pas que vous le FASSIEZ (Littré). — Je ne me flatte pas que ces pages PUISSENT avoir beaucoup de*

lecteurs (É. Henriot). — *Il n'espère pas qu'il ENTENDRA de nouveau l'ordre mystérieux* (G. Bernanos). — *On n'espère pas qu'il MANQUERA l'œuf* (J. Renard). — *Espérez-vous que je le FASSE, ou que je le FERAI ?* (Littré.) — *Espères-tu que je le FERAIS sans toi ?*

**1265** N.B. Tout ce qui vient d'être dit s'applique aussi à *l'espoir que, l'espérance que*.

**1266** *Ignorer que* (affirmatif, négatif ou interrogatif) amène souvent le **subjonctif** ; si le fait est réel, on met l'**indicatif** ; s'il est éventuel, le **conditionnel** : *J'ignorais qu'il FÛT arrivé* (Ac.). — *Il n'avait pas ignoré que Félicie EÛT un amant* (A. France). — *Ignorais-tu qu'il FÛT de retour ?* — *Il ignorait que j'AVAIS donné ma démission* (Chateaubr.). — *Vous n'ignorez pas qu'elle EST riche* (G. Sand). — *Ignorez-vous qu'il EST malade ?* (G. Bernanos.) — *Je n'ignore pas qu'il se TIRERAIT d'embarras sans moi*.

**1267** *Je ne sache pas que, on ne sache pas que* exigent le **subjonctif** : *Je ne sache pas que mettre tout en doute, préalablement, VAILLE mieux que tout croire* (H. Bosco). — *On ne sache pas qu'elle AIT jamais protesté autrement* (A. Billy).

**1268** *Nier que, douter que, contester que, démentir que, disconvenir que, dissimuler que* se font suivre généralement du **subjonctif** ; c'est le **conditionnel** qui est demandé si l'on exprime un fait éventuel : *Je nie (je ne nie pas, nieras-tu ?), je doute (je ne doute pas, doutez-vous ?), je conteste (je ne conteste pas, contestez-vous ?) qu'il AIT raison*. — *Je ne nie pas que la liberté ne SOIT pour une nation le premier des biens* (A. France). — *Nierez-vous que notre religion SOIT belle ?* (R. Martin du Gard.) — *Doutez-vous que cela ne SOIT vrai ?* (Littré.) — *Elle ne doute pas qu'elle FERAIT mieux encore* (J. Renard). — *Je doute qu'ils vous LAISSERAIENT jouer contre votre propre monnaie* (G. Bernanos).

Pris négativement ou interrogativement, ces verbes se font suivre de l'**indicatif** quand on souligne la réalité du fait : *Je ne doute pas qu'il FERA tout ce qu'il pourra* (Littré).

— *Tu ne nieras pas que tu m'AS forcé la main* (G. Marcel).  
 — *Je ne me dissimule pas qu'il y AURA du tirage !* (H. Bernstein.) — *Douterais-tu que cette main (...) A tué Cragnasse ?* (Ch. Silvestre.)

**1269** Après *on dirait que, on aurait dit* (ou *en dit, que, vous diriez (auriez dit, eussiez dit) que* (= il semble, il semblait que), on met d'ordinaire l'indicatif ou le conditionnel (selon qu'on envisage la réalité ou l'éventualité du fait) : *On dirait que son cou GROSSIT* (R. Boylesve). — *On aurait dit que ma présence ÉTAIT attendue* (É. Estaunié). — *On eût dit qu'il S'AGISSAIT de son propre corps* (P. Valéry). — *On dirait que, sans mon avis, vous n'OSERIEZ rien entreprendre.*

Le subjonctif, courant à l'époque classique après ces expressions, n'est pas sorti de l'usage : *On dirait qu'il ROUGISSE de sa nature secrète* (M. Arland). — *On eût dit que les sons échappés de ce souffle FUSSENT émis comme un signal* (H. Bosco).

**1270** *Oublier que*, se fait suivre de l'indicatif, ou du conditionnel (fait éventuel), ou du subjonctif (seulement dans l'emploi affirmatif : fait envisagé dans la pensée) : *J'ai oublié qu'il DEVAIT venir me chercher* (Ac.). — *N'oubliez pas que je vous ATTENDS* (Id.). — *Oubliez-vous qu'elle DÉPEND d'une mère vaine et inflexible ?* (G. Sand.) — *Il avait oublié qu'elle EXISTÂT* (J. Kessel). — *J'oublie que vous PRENDRIEZ bien un rafraîchissement.* — *N'oubliez pas (oubliez-vous ?) que je DEVRAIS partir à dix heures.*

**1271** Après *promettre que* (= s'engager à faire...), on met l'indicatif (un des temps du futur) : *Je vous promets bien que je FERAI tout mon possible* (Ac.). — *Je ne vous promets pas (promettez-vous ?) que tout se PASSERA bien.*

Au sens d'« affirmer », d'« assurer », *promettre que* amène l'indicatif ou le conditionnel, ou le subjonctif, selon la nuance de la pensée : *Je vous promets qu'il SERA puni* (Littré). — *Vous me promettez que vous ne vous BATTEZ pas aujourd'hui ?* (A. Dumas f.) — *Je vous promets que je ne l'AI pas*

*épargné* (Deharveng). — *Je vous promets qu'ils* [les pronoms] *ne SAURAIENT troubler ma digestion* (A. Hermant). — *Je ne vous promets pas que la balance SOIT exacte* (Id.).

- 1272 Après *s'attendre que* pris affirmativement, on met l'**indicatif** ou le **subjonctif**, selon la nuance de la pensée : *Je m'attends que vous VIENDREZ demain* (Ac.). — *Je m'attendais qu'il ALLAIT m'éviter* (Musset). — *Je m'attendais que M. Lancelot JETÂT les hauts cris* (A. Hermant).

Pris négativement ou interrogativement, il se fait suivre du **subjonctif**, rarement de l'**indicatif** : *Ne vous attendez pas que je le FASSE* (Littré). — *Vous attendez-vous que je le FASSE ?* — *On ne s'attend point que les Athéniens (...) METTRONT en fuite la nombreuse flotte du grand roi* (Voltaire, cité par Deharveng).

- 1273 *S'attendre à ce que*, d'un emploi très fréquent, gouverne normalement le **subjonctif** ; assez rarement l'**indicatif** : *Il s'attend à ce que je REVIENNE* (Ac.). — *Il ne s'attendait pas à ce que l'incinération FÛT si longue* (J. Schlumberger). — *Vous attendez-vous à ce qu'il PARTE ?* — *Je m'attends à ce que Paris VA avoir le sort de Varsovie* (Flaubert).

- 1274 *Admettre que, mettre que, comprendre que, concevoir que, supposer que.*

a) Pris affirmativement, se font suivre de l'**indicatif** si l'on situe le fait sur le plan des choses réelles, — du **conditionnel** si on le situe sur le plan des choses éventuelles, — du **subjonctif** si on le situe sur le plan du potentiel ou de l'irréel : *J'admets qu'il en EST ainsi* (Littré). — *Mettez que je n'AI rien dit* (Ac.). — *Vous comprenez que cela DOIT m'inquiéter* (Id.). — *Tu peux concevoir que je ne CÉDERAI pas.* — *Je suppose que le mage CROYAIT en lui-même* (Alain).

*Tu admettras qu'un autre plan CONVIENDRAIT mieux.* — *Mettons qu'avec mon aide il RÉUSSIRAIT.* — *Vous comprendrez qu'en changeant de méthode nous RÉUSSIRIONS.* — *Je conçois qu'il FAUDRAIT un peu de relâche.* — *Je suppose que tu FERAIS bien ce travail.*



*J'admets qu'il y AIT six mille graines semées qui germent* (Littré). — *Mettons que cela SOIT vrai* (Ac.). — *Elle comprendra que nous SOYONS restés ici* (M. Genevoix). — *Je conçois qu'il n'AIT pas été satisfait de votre conduite* (Ac.). — *Je suppose que vous FASSIEZ le voyage de Paris en Bretagne* (Nodier).

b) Pris négativement ou interrogativement, ces verbes demandent le **subjonctif** : *Je n'admets pas, ne mettons pas, je ne comprends pas, je ne conçois pas, ne supposez pas, (admettez-vous... ? mettrons-nous... ? comprends-tu... ? conçois-tu... ? supposes-tu... ?) que cela se FASSE.*

1275 N.B. Après *supposé que*, à *supposer que* (= dans la supposition que), on met toujours le **subjonctif** : *Supposé que l'inoculation AIT été parfaite* (Voltaire).

1276 Certains verbes de décision ou de résolution : *arrêter, commander, convenir, décider, décréter, établir, exiger, ordonner, prescrire, régler, résoudre*, construits avec *que*, se font suivre de l'**indicatif** si l'on situe le fait sur le plan de la réalité : *J'arrête que l'exécution AURA lieu demain* (Hugo). — *Le tribunal a décidé que la donation ÉTAIT nulle* (Ac.). — *Les juges ordonneront (...) que les parties intéressées SERONT appelées* (Code civ.).

Mais quand ces verbes expriment simplement l'idée générale de « vouloir », ils amènent le **subjonctif** : *Ils convinrent que cela FÛT fait* (Littré). — *L'empereur Trajan ordonna que des quintuplés FUSSENT élevés aux frais de sa cassette particulière* (J. Rostand).

1277 *Consentir, dire, écrire, être d'avis, faire savoir, prendre garde, prétendre, signifier...*, construits avec *que*, expriment soit une simple opinion, soit une volonté ; dans le premier cas, ils appellent l'**indicatif** ou le **conditionnel** ; dans le second cas, le **subjonctif** : *Je consens* (= j'accepte comme vrai) *que le haut clergé n'EST pas coupable* (A. Gide). — *Je dis qu'il vient, qu'il VIENDRAIT si...* — *Prenez garde* (= remarquez), *monsieur, que vous vous ADRESSEZ à un officier ministériel* (M. Donnay). — *Je consens* (= je veux bien)

*que vous le FASSIEZ* (Ac.). — *Prenez garde qu'on ne vous VOIE* (Id.).

1278 *Entendre que*, au sens de « percevoir par l'ouïe », demande l'**indicatif** : *J'entends qu'on vient*. — Au sens de « vouloir », il se fait suivre du **subjonctif** : *J'entends qu'on m'OBÉISSE* (Littré). — Au sens de « avoir comme intention », il est parfois suivi de l'**indicatif** : *J'entends bien que mes trois fils SERONT agiles, adroits, robustes, si la vie me prête assistance* (G. Duhamel).

1279 Après *le Ciel permet que, le malheur veut que, le hasard voulut que, je veux bien que* (= j'admets que), etc., on met parfois l'**indicatif** ou le **conditionnel** pour exprimer la constatation d'un fait réel ou éventuel : *La légende veut qu'à Bagdad il RENCONTRA l'illustre El Ghazali, et qu'en le voyant, celui-ci (...) AURAIT dit...* (J. et J. Tharaud). — *Le malheur veut que les spécialistes ne SAVENT pas toujours écrire* (J. Green). — *Je veux donc bien que toute règle de justice EST vaine si l'on n'aime point* (Alain).

Si *vouloir* traduit vraiment l'idée de volonté, on met le **subjonctif** : *Le ciel voulut que, dans sa route, il RENCONTRÂT le médecin du village* (Musset). — *Le sort voulut que ces paroles FUSSENT prophétiques* (H. Bordeaux).

1280 Certains verbes de sentiment se construisent avec *que* ou avec *de ce que* ; dans le premier cas, ils appellent le **subjonctif** : *Je me réjouis, je m'étonne, je me plains qu'il AIT fait cela*. Dans le second cas, ils se font suivre généralement de l'**indicatif** ou du **conditionnel** (fait éventuel), mais le **subjonctif** n'est pas incorrect : *On s'étonne de ce qu'il n'y A presque jamais de changement* (Montesquieu). — *Il (...) se plaignait à d'autres de ce que je ne l'AIMAIS pas* (B. Constant). — *Il s'étonne de ce qu'il ne SOIT pas venu* (Ac.). — *Madame de la Hotte se réjouissait de ce que sa fille ÉPOUSÂT un beau garçon* (R. Boylesve). — *Je vais être obligé de me plaindre de ce que la mariée SOIT trop belle* (P.-H. Simon.)

**1281** Quand la subordonnée introduite par *que* est en inversion, en tête de la phrase, son verbe se met généralement au **subjonctif** : *Qu'on PUISSE agir sur lui par cette crainte, Napoléon en est certain* (J. Bainville). — *Qu'il AIT refusé les rubans va de soi* (A. Maurois).

Si l'on veut souligner la réalité du fait ou en marquer l'éventualité, on emploie l'**indicatif** ou le **conditionnel** : *Que l'homme EST né pour le bonheur, certes toute la nature l'enseigne* (A. Gide). — *Que tu RÉUSSIRAIS en changeant de méthode, c'est bien certain*.

**1282** Le verbe de la proposition introduite par *que* et mise en rapport avec des tours comme *d'où vient, de là vient, l'important est, l'idée que, le fait que*, etc., se met à l'**indicatif**, ou au **conditionnel**, ou au **subjonctif**, selon la nuance de la pensée : *D'où vient que le temps de notre petite enfance nous APPARAÎT si doux ?* (G. Bernanos.) — *De là vient que la prison EST un supplice si horrible* (Pascal). — *L'essentiel est qu'on VIENT à votre secours* (R. Rolland). — *L'idée que Poil de Carotte EST quelquefois distingué amuse la famille* (J. Renard). — *Le fait que nous VIVONS à l'époque industrielle n'empêche pas que...* (Ch. de Gaulle).

*D'où vient qu'en réfléchissant tu CHANGERAIS d'opinion ?* — *L'essentiel est qu'avec votre aide nous RÉUSSIRIONS*. — *Je note le fait que tu CHANGERAIS d'opinion si les circonstances se modifiaient*.

*D'où vient que je ne SOIS jamais interrogé sur son âge ?* (M. Arland.) — *Le pire était qu'à rêver sans cesse, il OUBLIÂT la moitié du temps de boire et de manger* (M. Aymé). — *L'idée qu'il PUISSE risquer sa vie pour moi m'est intolérable* (A. Gide). — *Le fait que Stiopa se SOIT déjà remis à écrire (... ) est un mauvais signe* (H. Troyat).

**1283** Après des expressions comme *apparemment que, bien sûr que, peut-être que, probablement que, sans doute que*, etc., on emploie, selon le sens, l'**indicatif** ou le **conditionnel** : *Apparemment qu'il VIENDRA* (Ac.) ou : *qu'il VIENDRAIT si...* — *Peut-être qu'il le DIT* (Corneille) ou : *qu'il le DIRAIT*

*si... — Probablement que, sans doute que nous le REVERRONS, OU : que nous le REVERRIONS si...*

**1284** Subordonnée infinitive dépendant d'un verbe de perception, OU de FAIRE, OU de LAISSER :

a) Infinitif sans objet direct : *Je LE vois, je LE regarde, je L'entends venir. — Je LE ferai, je LA ferai, je LES ferai venir ; je LE laisse, je LA laisse, je LES laisse partir. — Je vois venir, je fais venir, je laisse venir MON AMI. — Elle déclara (...) que rien ne LA ferait renoncer à son nouvel état (A. Decaux).*

b) Infinitif avec objet direct : *Je LE vois OU je LUI vois planter un arbre ; je LES entends OU je LEUR entends fermer la porte.*

Après *faire* ou *laisser* : *Je fais, je laisse bâtir ma maison à (OU PAR) CET ARCHITECTE. Je LUI fais OU je LE fais bâtir ma maison ; je LUI laisse OU je LE laisse bâtir ma maison.*

## B. PROPOSITIONS RELATIVES

**1285** a) La subordonnée relative a son verbe à l'indicatif quand elle exprime un fait certain, réel ; au conditionnel quand elle exprime un fait hypothétique, imaginaire : *J'ai trouvé un médecin qui A pu me guérir, un conseiller que la raison CONDUIT. — Je vois peu d'hommes qui SONT contents de leur sort. — Est-il un trésor qui VAUT le sommeil ? — Si je retrouve le livre qui vous A plu, je vous l'enverrai. — Donnez-moi la liste des livres qui vous PLAIRAIENT.*

b) D'une façon générale, la subordonnée relative a son verbe au subjonctif quand on marque un but à atteindre, une intention, une conséquence, ou quand l'idée est teintée d'un certain doute, de quelque incertitude ; en particulier, c'est souvent le cas après une principale négative, interrogative, conditionnelle : *Je cherche un médecin qui PUISSE me guérir, un conseiller que la raison CONDUISE. — Je vois peu d'hommes qui SOIENT contents de leur sort. — Est-il un trésor qui VAILLE le sommeil ? (A. France.) — S'il rencontre alors un sujet qui l'ÉMEUVE... (J. Lemaitre).*

**1286** Après *le seul, le premier, le dernier, l'unique, le suprême* et après un superlatif ou une expression de valeur analogue, le verbe de la relative se met à l'**indicatif** si l'on souligne la réalité du fait, si l'on exprime une certitude ; — au **conditionnel** si l'on marque l'éventualité : *C'est le seul poste, l'unique poste que vous POUVEZ (que vous POURRIEZ) remplir. — Voilà le seul plaisir, le plus grand plaisir que j'AI (que j'AURAI) goûté. — C'est une des grandes erreurs qui SOIENT parmi les hommes* (Molière).

Mais il se met au **subjonctif** si l'on apporte quelque tempérament à la valeur de l'idée principale, soit qu'on garde dans l'esprit un certain doute, soit qu'on veuille éviter un ton tranchant : *C'est le seul poste, l'unique poste que vous PUISSIEZ remplir. — Voilà le seul plaisir, le plus grand plaisir que j'AIE goûté.*

**1287** On a parfois (mais non obligatoirement) le **subjonctif** dans la relative dépendant d'une principale au subjonctif : *Je doute, je ne crois pas qu'il prenne le remède qui CONVIENT (ou, selon le sens : qui convient, qui conviendrait). — Quel que soit le coup que je REÇOIVE (Musset). — Rieux n'était pas même sûr que ce fût elle qu'elle ATTENDÎT (A. Camus).*

**1288** Quand le verbe de la relative (introduite soit par *où*, soit par un pronom relatif précédé d'une préposition) implique l'idée de *pouvoir*, ou de *devoir*, ou de *falloir*, il est parfois à l'**infinitif** : *Il indique l'endroit où PRATIQUER la plaie (J. de Pesquidoux). — Il cherchait une main à quoi s'ACCROCHER (Cl. Farrère).*

**1289** Une proposition relative est parfois associée à une proposition substantive objet : *Une grâce|| que je crains|| qu'on ne m'accorde pas (Montesquieu). — Le mal|| que personne ne peut contester|| qui existe (É. Faguet). — Ce démon|| que tu dis|| qui t'assiste (A. Hermant).*

Ces constructions peuvent paraître lourdes. Dans l'usage moderne, pour certaines phrases du moins, on leur préfère la construction infinitive ou encore le tour avec *dont* (=

au sujet duquel) : *Cet enfant que je dis AVOIR VU, DONT je dis que je l'ai vu.* — Dans certains cas, on peut employer une incise : au lieu de *Une feuille* || *qu'on dit* || *qui paraît toutes les semaines* (Voltaire) ou de *D'un mot* || *que je suppose* || *que vous allez comprendre* (A. Camus), on dirait bien : *Une feuille qui paraît, DIT-ON, toutes les semaines. D'un mot que, JE LE SUPPOSE, vous allez comprendre.*

Parfois la langue littéraire, pbur donner à la relative un relief particulier, la place avant l'antécédent : *Elle me montra, QUI JOUAIT, dans son jardin, un de ces ânes charmants de Provence, aux longs yeux résignés* (M. Barrès).

### C. PROPOSITIONS CIRCONSTANCIELLES

1290 *Après que* amène logiquement l'indicatif ou le conditionnel (fait éventuel) : *On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé* (Molière). — *Après que vous AUREZ parlé, il parlera* (Ac.). — *Comme un miroir qui garderait l'image après que l'objet AURAIT disparu* (Hugo).

Dans l'usage d'aujourd'hui, *après que* se fait souvent, mais très fâcheusement, suivre du **subjonctif** : *Longtemps même après qu'elle m'AIT quitté* (J.-P. Sartre). — *Une demi-heure après qu'il AIT été tué* (Montherlant). — *Peu de temps après que j'EUSSE retrouvé la paix* (Fr. Mauriac). — *Trois quarts d'heure après que des coups de feu AIENT été tirés* (Ch. de Gaulle).

Mise en garde de l'Académie (19 nov. 1964) : « *Après que* se construit normalement avec l'indicatif. »

1291 *Aussi loin que, d'aussi* (ou *de si*) *loin que, au* (ou *du*) *plus loin que* marquent le temps ou le lieu ; ils amènent l'indicatif, ou le conditionnel, ou le **subjonctif**, selon la nuance de la pensée : *Mes pères, aussi loin que nous POUVONS remonter...* (Renan). — *Aussi loin que la vue ALLAIT, tout était nu* (Maupassant). — *Du plus loin, d'aussi loin que je l'AI aperçu, j'ai couru au-devant de lui* (Ac.). — *Nous n'appren-drions rien là-dessus, aussi loin que nous REMONTERIONS.* —

*Du plus loin qu'il me SOUVIENNE, la chose était ainsi (Ac.). — Aussi loin que PORTÂT sa vue, elle n'apercevait que la forêt (J. Green). — Au plus loin que ma vue PUISSE s'étendre, je n'aperçois rien (Ac.).*

**1292** *Loin que, bien loin que* (= tant s'en faut que) amènent toujours le **subjonctif** : *E: loin qu'à son crédit NUISE cette aventure...* (Molière). — *Bien loin qu'il se REPENTE, il s'obstine dans sa rébellion (Ac.).*

**1293** Après *jusqu'à ce que*, on met généralement le **subjonctif** : *Je verrai cet instant jusqu'à ce que je MEURE (Hugo). — Il avait combattu jusqu'à ce qu'il FÛT tué (A. Malraux).*

Mais on peut avoir l'**indicatif** ou le **conditionnel** suivant qu'on veut souligner la réalité du fait ou en marquer l'éventualité : *Je m'étais fait un grand magasin de ruines, jusqu'à ce qu'enfin (...) je m'ÉTAIS trouvé une ruine moi-même (Musset). — L'étoile (...) les précédait jusqu'à ce que, venant au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'y ARRÊTA (A. France). — N'attendriez-vous pas à employer leur éloquence jusqu'à ce qu'ils AURAIENT leur nécessaire ? (Fénelon).*

Au lieu de *jusqu'à ce que*, pour marquer un fait réel, on emploie ordinairement *jusqu'au moment où*, avec l'**indicatif** : *Les danseurs frappaient le sol du pied (...) jusqu'au moment où (...) ils s'ÉCROULAIENT (Y. Gandon).*

**1294** Le subjonctif *vienne* sert parfois à exprimer l'idée de « quand telle chose viendra » ou de « si telle chose arrive » : *Vienne l'été, le rossignol s'arrête (G. Duhamel). — Vienne la tempête, on double les amarres (Alain). — Viennent les heures troubles, il s'épuise... (É. Estaunié).*

**1295** *Non que, non pas que, ce n'est pas que, faute que*, on met normalement le **subjonctif** : *Non qu'il ne SOIT fâcheux de le mécontenter (Ac.). — Non pas que j'ADMETTE la compétence d'un écrivain à juger de son œuvre (P. Bourget). — Ce n'est pas que je CRAIGNE les hommes (G. Sand). — Faute que l'État MÎT les choses en ordre, il payait les déficits (Ch. de Gaulle).*

**N.B.** Ces expressions (à la réserve de *faute que*) se construisent parfois avec l'indicatif (fait réel) ou le conditionnel (fait éventuel) : *Ce n'est pas qu'il est mauvais* (A. France). — *Ce n'est point qu'il RECHERCHAIT une intrigue* (J. Giraudoux). — *Ce n'est pas que je n'AURAIS rien à dire des grèves en cours* (Fr. Mauriac). — *Non pas que cela AURAIT changé quelque chose* (E. Triolet).

**1296** *Du moment que* (= « puisque », ou : « depuis que ») amène normalement l'indicatif ou le conditionnel : *Du moment que vous me CONVENEZ, (...) il est nécessaire que vous sachiez exactement ce que j'attends de vous* (É. Estautnié). — *Du moment que je l'AI connu, je l'ai aimé* (Ac.).

*Du moment où* est rare : *Du moment où l'archidiacre eut aperçu cet inconnu, son attention sembla se partager entre la danseuse et lui* (Hugo).

**1297** *Pour*, avec un infinitif passé ou passif (parfois présent), peut marquer la cause, souvent avec une idée conjointe de concession : *POUR ÊTRE plus qu'un roi, tu te crois quelque chose* (Corneille). — *POUR DORMIR dans la rue, on n'offense personne* (Racine). — *POUR AVOIR OUBLIÉ ces choses, l'apprenti sorcier a perdu la tête* (A. Maurois). — *Je recevais maintenant des remontrances POUR ÊTRE mal PEIGNÉ* (P. Loti). — *POUR ÊTRE plus lyrique, on finit par ne plus être précis du tout* (A. Gide).

**1298** Le rapport de cause peut être rendu par une proposition où un attribut est combiné avec *que* ou *comme* : *Les assistants, ÉBLOUIS QU'ils sont, se regardent furtivement entre eux* (G. Duhamel). — *Vous ne le croiriez peut-être pas, (...) ENTÊTÉ COMME vous l'êtes des préjugés de l'Orient* (Montesquieu).

**1299** *Pour*, suivi d'un infinitif de but, avec insertion d'un nom (ou d'un pronom personnel) sujet forme un tour qui était courant dans la vieille langue et qui se retrouve dans la langue juridique et dans certains dialectes (Wallonie, nord-est de la France, Savoie) : *Le propriétaire peut exiger que les meubles (...) soient vendus, pour le prix en être placé...* (Code civ., art. 603).



**1300** Après *bien que, quoique, encore que*, on peut avoir un participe présent ou un participe passé avec *ayant* ou *étant* : *Bien qu'ÉCRIVANT un latin très élégant (...), il n'a pas le goût vif des Lettres anciennes* (Sainte-Beuve). — *Quoique AYANT COMMENCÉ fort jeune l'étude des langues de l'Orient, je n'en sais que les mots les plus indispensables* (Nerval). — *Bien qu'ÉTANT REPARTI vers l'aube* (P. Benoit).

**1301** Après *bien que, quoique, quoi que, encore que, malgré que, pour ... que, si ... que, pour si ... que, pour aussi ... que, quel que, quelque ... que*, c'est normalement le **subjonctif** qui est demandé : *Bien que je SACHE, quoique je PRENNE, quoi que tu DISES, encore qu'il VIENNE, malgré qu'il le FASSE, pour grand qu'il SOIT, si mince qu'il SOIT, quel qu'il SOIT, quelque puissant qu'il PARAISSÉ*. Tel est l'usage général, auquel il convient de se conformer.

Cependant des auteurs emploient parfois, après ces expressions, l'**indicatif** pour souligner la réalité d'un fait, ou le **conditionnel** pour en marquer l'éventualité (exceptionnellement après *quel que* ou *quelque ... que*) : *Bien qu'elles CRIAIENT* (R. Rolland). — *Quoique, pour un musicien, c'EST merveilleux* (Fr. Mauriac). — *Encore que précisément ici je ne VOIS pas trop...* (A. Gide). — *Pour petite qu'elle EST, elle est précieuse* (A. France). — *Bien que sa corruption ne lui NUIRAIT point* (Chateaubriand). — *Quoique je SERAIS furieux que vous me réveilliez* (M. Proust). — *Encore que j'AURAIS droit à des félicitations* (P. Léautaud). — *Quelles que FURENT les instances du marquis* (Diderot). — *Quelque harcelé qu'il SERA* (La Varende). — *Quelque désir que j'en AURAIS* (J. Dutourd).

**1302** *Au lieu que* se construit avec l'**indicatif** ou avec le **conditionnel**, suivant qu'on exprime la réalité d'un fait ou qu'on en marque l'éventualité ; — avec le **subjonctif** si le fait est simplement considéré dans la pensée : *Cet élan des pensées qui semble dépasser le but, au lieu qu'il l'ATTEINT à peine* (Alain). — *Il ne songe qu'à ses plaisirs, au lieu qu'il DEVRAIT veiller à ses affaires* (Ac.). — *Les Turcs vont de l'abstrait au concret, contrairement à nos races (...), chez qui l'objet évoque, au lieu que l'objet NAISSE d'une longue évocation* (J. Cocteau).

- 1303     Après *alors (même) que, lorsque, lors (même) que, quand (même), cependant que, tandis que*, on met l'indicatif (fait réel) ou le conditionnel (fait éventuel) : *Votre santé est bonne, alors que, lorsque, cependant que, tandis que, quand la mienne ne l'EST pas ou du moins POURRAIT être meilleure.* — *Quand tu SERAIS sac, je n'approcherais pas* (La Font.).
- 1304     *Tout ... que* adversatif se fait suivre de l'indicatif, ou du conditionnel (fait éventuel), ou, le plus souvent, dans l'usage moderne, du subjonctif : *Tout enfant que j'ÉTAIS, le propos de mon père me révoltait* (Chateaubriand). — *Toute mariée que je SERAIS, (...) je ne me fiera pas à moi* (Marivaux). — *Tout simple qu'il SOIT, il a déjà deviné* (Fr. Mauriac). — *Zéphyrin, tout savetier qu'il FÛT, visait au luxe* (Fr. Jammes).
- 1305     Dans des phrases où la proposition d'opposition ou de supposition est au conditionnel ou au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, la principale est unie par simple juxtaposition ou se trouve précédée de *que* : *Le danger serait (ou fût-il) dix fois plus grand, je l'affronterais* — ou : *... que je l'affronterais.* — *Voudrait-il (ou il voudrait, voulût-il) le faire, il ne le pourrait pas* — ou : *... qu'il ne le pourrait pas.* — *Le diable entrerait dans la maison qu'on le laisserait faire* (Hugo).
- 1306     *Des fois que, quelquefois que, un coup que* s'emploient populairement avec le conditionnel : *Je reste là un moment, des fois que vous m'APPELLERIEZ* (C. Bourniquel). — *Il faut attendre encore un peu, quelquefois qu'il IRAIT* (dans Brunot).
- De même (*une*) supposition *que* (avec le conditionnel ou le subjonctif) : *Une supposition qu'une femme VOUDRAIT se débarasser de son mari* (G. de La Fouchardière). — *Supposition que tu SOIS en retard* (M. Genevoix). — *Une supposition que ce garçon AIT EU l'idée d'écrire tous les jours une petite lettre à son père* (M. Pagnol).
- 1307     Après *si* marquant un fait irréel dans le passé, on peut avoir les quatre combinaisons : *Si j'avais cherché, j'aurais*

*trouvé ; si j'eusse cherché, j'eusse trouvé ; si j'avais cherché, j'eusse trouvé ; si j'eusse cherché, j'aurais trouvé.*

- 1308 Après les tours *si c'était... qui* (ou *que*), *si ç'avait été... qui* (ou *que*), *si ç'eût été... qui* (ou *que*), on emploie l'imparfait ou le plus-que-parfait, soit de l'**indicatif**, soit du **subjonctif** : *Si c'était moi qui AVAIS fait cela* (Ac.). — *Comme si ç'avait été la roue de la fortune qui GLISSAIT sur ces rails* (J. et J. Tharaud). — || *Si c'était à sa citadelle qu'on m'ENVOYÂT* (Stendhal). — *Si c'était lui qui VÎNT demain ?* (Musset.) — *Si c'était le diable qui EÛT ÉCRIT cette phrase généreuse* (É. Henriot).

- 1309 Le bon langage n'admet pas le **conditionnel** que la langue populaire emploie volontiers après *si* ou *si que*, dans des phrases comme : *Si tu VOUDRAIS, on travaillerait ensemble* (Fr. Carco). — *Si j'AURAIS su, j'aurais refusé.* — *Si qu'on MARCHERAIT un peu ?*

- 1310 Dans *s'il en fut* (ne pas écrire : *s'il en fût*), on a un passé simple figé : *Campement délicieux s'il en FUT, où nous terminons le jour* (P. Loti).

Cependant, le verbe sort parfois de son figement : *Un coquin s'il en EST* (Littré). — *Ordre impératif s'il en AVAIT jamais ÉTÉ* (Cl. Farrère).

- 1311 *Sinon, si ce n'est* s'emploient par ellipse pour marquer l'opposition et la négation : *Cette maison est une des plus belles, SINON la plus belle, SI CE N'EST la plus belle du quartier.* — *Autant de piétons dans les rues, SINON davantage* (R. Martin du Gard).

**N.B.** *Si pas*, dans ces sortes de phrases, est un provincialisme ; on le rencontre parfois chez des auteurs français : *Il a au moins vingt-cinq ans si PAS plus* (P. Bourget). — *Il était en passe de devenir bienheureux, si PAS tout à fait saint* (Aragon). — Mieux vaut cependant employer *sinon* ou *si ce n'est*.

- 1312 *Si tant est que* se construit normalement avec le **subjonctif** : *Je ne manquerai pas d'y aller, si tant est que je le PUISSE*

(Ac.). — *Ma dernière explication s'effondrait, si tant est que j'y EUSSE jamais cru* (M. Genevoix).

**N.B.** Il est tout à fait exceptionnel que *si tant est que* soit suivi de l'**indicatif** (la supposition est alors considérée comme ayant toutes les couleurs d'une réalité : *Il n'est pas impossible que ce soient eux qui aient raison, si tant est que c'EST avoir raison que de penser comme pensera l'avenir* (J. Rostand).

**1313** *Pour peu que, pour si... que* se construisent avec le **subjonctif** : *Pour peu que votre image en mon âme RENAISSÉ...* (Sully Prudhomme, cit. Le Bidois). — *Pour si farceur qu'on SOIT, on n'escamote pas une ville* (A. Daudet).

**1314** Il peut arriver que *si* se fasse suivre d'un **futur** ou d'un **conditionnel** dans des phrases où la supposition porte sur un verbe sous-jacent (*s'il est vrai que, si on admet que, si on met en fait que, etc.*) : *Cela vous fera-t-il, cela ne vous fera-t-il pas plaisir ? Si cela vous FERA plaisir, remettons la paysanne en croupe* (Diderot). — *Pardon (...) si je ne puis t'aimer, si je ne t'AIMERAI jamais !* (R. Rolland.) — *Si je ne VOUDRAIS pas le nier, je crois du moins qu'il en faut rabattre* (F. Brunetière). — *Si jamais batailles AURAIENT dû être gagnées, ce sont celles-là* (A. Maurois).

On peut avoir aussi le **futur** ou le **conditionnel** après *si* dans des phrases comme : *je veux être pendu si..., du diable si..., comme si... !, etc.*, où l'ensemble exprime la pensée avec une force particulière : *Ce que tu es, du diable si je le SAURAI jamais* (A. France). — *Du diable si je vous AURAIS reconnu* (M. Arland).

**1315** Après *au cas où, dans* (ou *pour*) *le cas où, dans* (ou *pour*) *l'hypothèse où*, on met le **conditionnel** : *Au cas où une complication se PRODUIRAIT, faites-moi venir* (Ac.). — *Dans le cas où quelqu'un se PRÉSENTERAIT, téléphonez-moi*.

Rarement le **subjonctif** : *Au cas où il en SOIT encore temps* (A. Thérive). — *Au cas où tu PRENNES nourriture en forêt* (M. Bedel).

**1316** Après *à (la) condition que, sous (la) condition que*, on met, selon la nuance de la pensée, l'**indicatif** ou le **subjonctif** : *Je vous donne cet argent à condition que vous PARTIREZ demain* ou *que vous PARTIEZ demain* (Littré). —

À la condition que vous DÎNEREZ chez moi ce soir (Maupas-sant). — À condition que ce départ SOIT accepté (M. Prévost).

1317 Dans les propositions conditionnelles commençant par *n'était, n'étaient, n'eût été, n'eussent été*, il y a ellipse de *si ce* : N'ÉTAIENT les hirondelles qui chantent, on n'entendrait rien (P. Loti). — N'EÛT ÉTÉ sa toilette verte, on l'eût pris pour un magistrat (A. France).

1318 Les locutions restrictives *autant que, pour autant que* se construisent avec l'indicatif, ou avec le conditionnel, ou avec le subjonctif, selon la nuance de la pensée : *Tel est l'âge magique, autant qu'on PEUT le décrire* (Alain). — *Pour autant qu'elle se MÊLAIT de son métier* (P. Valéry). — || Je ne lui conseillerais de rester dans ce gâchis qu'autant que le prince lui DONNERAIT une somme énorme (Stendhal). — || Jamais, autant que je PUISSE dire, elle n'avait vu de piano (G. Duhamel). — *Pour autant que j'en PUISSE juger, il y a urgence* (H. Bazin).

1319 *Comme si* introduisant une proposition conditionnelle se construit avec l'indicatif imparfait ou plus-que-parfait, — ou avec le subjonctif plus-que-parfait (parfois avec le subjonctif imparfait) : *Comme s'il VOULAIT ordonner à son camarade de les faire remplir [les verres]* (M. Prévost). — *Comme si quelque souffle AVAIT PASSÉ sur eux* (Hugo). — || Tu raisones là-dessus (...) *comme si tu EUSSES ÉTUDIÉ les cours d'amour* (Th. Gautier). — *C'était comme si ce regard (...) la SUIVÎT partout* (J. Green).

*Comme si* sert fréquemment à introduire une proposition exclamative (dans ce cas, il peut être suivi du conditionnel : n° 1314) : *Comme si à vingt ans on n'ÉTAIT pas un homme !* (Fr. Mauriac). — *Comme s'il se RÉCONCILIERAIT jamais avant d'avoir vaincu !* (H. Troyat).

1320 Après une seconde subordonnée conditionnelle coordonnée ou simplement juxtaposée à une première par *que* remplaçant *si, comme si*, on met ordinairement le subjonctif : *Si vous reculez quatre pas et que vous CREUSIEZ, vous trou-*

verez un trésor (La Font.). — *Si je vais en Égypte et que j'y sois tué* (Stendhal). — *Comme s'il était arrivé jusqu'au bord même d'un abîme et qu'il le TROUVÂT à ses pieds* (E. Jaloux).

Mais assez souvent aussi, on met l'indicatif : *Si nos sens ne s'opposaient pas à la pénitence et que notre corruption ne s'OPPOSAIT pas à la pureté de Dieu...* (Pascal). — *Si je n'ai pas eu de sentiments humbles et que j'AI élevé mon âme* (Bossuet). — *Si vous arrivez par le fond du vallon et que vous DÉBOUCHEZ brusquement dans la cour* (J. Schlumberger). — *Comme si la vie leur était une prison, et que, tout à coup, quelqu'un leur DÉSIGNAIT une issue* (Fr. Mauriac).

- 1321 Après **comme** ou après un mot comparatif suivi de *que*, on emploie bien *faire*, verbe substitut d'un verbe d'action qui précède : *Il répondit comme les autres avaient FAIT* (Ac.). — *Oserions-nous renier ces indésirables parents et les immoler, comme nous FAISONS les autres bêtes... ?* (J. Rostand.)

N.B. Dans ces sortes de phrases, on peut aussi supprimer le verbe de la proposition comparative : *Nous connaissons nos signaux mieux qu'un prêtre son bréviaire* (A. Chamson) ; — ou encore faire suivre le substitut *faire* d'un complément introduit par *de*, ou *pour*, ou *avec* : *Ma mère me déshabilla (...) comme elle eût fait d'un très petit enfant* (G. Duhamel). — *Il l'invita comme il faisait POUR ses élèves préférés* (Jér. Tharaud). — *Nous l'examinions [un grain de maïs] comme un bijoutier fait AVEC une pierre* (P. Gascar).

- 1322 **Sans que** se construit toujours avec le **subjonctif** : *Les dents lui poussèrent sans qu'il PLEURÂT une seule fois* (Flaubert).

- 1323 **Selon que ... ou (que), suivant que ... ou (que)**, marquant une alternative avec idée d'hypothèse et de conformité, on emploie l'indicatif (ou le conditionnel si l'on exprime l'éventualité) : *Selon que vous SEREZ puissant ou misérable | Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* (La Fontaine). — *Il sera payé selon qu'il TRAVAILLERA* (Ac.) — *Suivant qu'on m'AIME ou HAÏT, j'aime ou hais à mon tour* (Corneille). — *[La France] répondra aussi à ce que l'Afrique lui dira, suivant que l'Afrique DÉCIDERA de s'associer à elle, ou suivant que, selon une hypothèse que je rejette absolument, elle se REFUSERAIT à le faire* (Ch. de Gaulle).

Parfois, en marge de la norme, avec le **subjonctif** (influence probable de *soit que... soit que, soit que... ou que*, qui veulent le subjonctif): *À tout le moins avais-je pressenti (...) cette sorte d'enchantement (ou d'envoûtement, selon qu'on VEUILLE l'entendre) qui nous jette tout à coup au cœur d'un monde et d'une vie paniques* (M. Genevoix). — *L'humour, l'humour d'observation surtout, c'est une certaine disposition d'esprit qui vous fait voir les gens et les choses sous un certain angle, l'angle pouvant tout changer suivant que l'on se TRAVES-TISSE en major Anglais ou en Français moyen* (P. Daninos).

## II. CONCORDANCE DES TEMPS

### A. SUBORDONNÉE À L'INDICATIF

1324

a) Lorsque le verbe principal est au **présent** ou au **futur**, le verbe subordonné se met au temps demandé par le sens, comme s'il s'agissait d'une proposition indépendante :

<i>J'affirme</i>	{	<i>qu'il TRAVAILLE en ce moment.</i>
		<i>qu'il A TRAVAILLÉ hier.</i>
		<i>qu'il TRAVAILLAIT au moment de l'accident.</i>
<i>J'affirmerai</i>		<i>qu'il AVAIT TRAVAILLÉ avant votre arrivée.</i>
		<i>qu'il TRAVAILLA la semaine dernière.</i>
		<i>qu'il TRAVAILLERA demain.</i>
		<i>qu'il AURA TRAVAILLÉ avant deux jours.</i>

b) Lorsque le verbe principal est au **passé**, le verbe subordonné se met, selon le sens :

à l'imparfait	}	si le fait est simultané ;
au passé simple		
au futur du passé	}	si le fait est postérieur ;
au futur antérieur du passé		
au plus-que-parfait	}	si le fait est antérieur :
au passé antérieur		

Simultanéité : *J'ai affirmé qu'il TRAVAILLAIT.*

*Il se fit qu'à ce moment même il ENTRA.*

*Il courut à moi au moment même où il me VIT.*

Postériorité : *J'ai affirmé qu'il TRAVAILLERAIT demain.*

*J'ai affirmé qu'il AURAIT TRAVAILLÉ avant  
deux jours.*

Antériorité : *J'ai affirmé qu'il AVAIT TRAVAILLÉ.*

*Dès qu'il EUT PARLÉ, une clameur s'éleva.*

N.B. 1. Après un *passé* dans la principale, on peut avoir le *présent* de l'indicatif dans la subordonnée lorsque celle-ci ex-



prime un fait vrai dans tous les temps : *La Fontaine a dit que l'absence EST le plus grand des maux* (A. Hermant).

2. Après un *passé* dans la principale, on peut aussi avoir dans la subordonnée un temps dont il faut expliquer l'emploi en observant que le fait subordonné est envisagé par rapport au moment de la parole : *Je vous ai promis que je FERAI désormais tout mon possible.* — *Nous disions que vous ÊTES l'orateur le plus éminent du diocèse* (A. France). — *On n'a assuré que cette affaire AURA PRIS fin avant deux jours.* — *Il chercha tant qu'il TROUVA.* — *Vous avez tant travaillé que vous RÉUSSIREZ.*

## B. SUBORDONNÉE AU SUBJONCTIF

1325 a) Lorsque le verbe principal est au **présent** ou au **futur**, le verbe subordonné se met :

1° Au **présent** du subjonctif pour marquer la *simultanéité* ou la *postériorité* : *Je veux, je voudrai qu'il ÉCRIVE sur-le-champ, qu'il ÉCRIVE demain.*

2° Au **passé** du subjonctif pour marquer l'*antériorité* : *Je doute qu'il AIT ÉCRIT hier, qu'il AIT ÉCRIT avant mon départ.*

b) Lorsque le verbe principal est à un temps du **passé**, le verbe subordonné se met :

1° A l'**imparfait** du subjonctif pour marquer la *simultanéité* ou la *postériorité* : *Je voulais, j'ai voulu, j'avais voulu qu'il ÉCRIVÎT sur-le-champ, qu'il ÉCRIVÎT le lendemain.*

2° Au **plus-que-parfait** du subjonctif pour marquer l'*antériorité* : *Je voulais, j'ai voulu, j'avais voulu qu'il EÛT ÉCRIT la veille ; ... qu'il EÛT ÉCRIT avant mon départ.*

**N.B.** 1. Après un *présent* dans la principale, quand le verbe de la subordonnée est au subjonctif, il se met à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait*, selon les cas, si la subordonnée exprime un fait simplement possible ou soumis à une condition énoncée ou non : *En est-il un seul parmi vous qui CONSENTÎT ?* (Ac.) — *On craint que la guerre, si elle éclatait, n'ENTRAÎNÂT des maux incalculables* (Littré).

2. Après un *passé* dans la principale, quand le verbe de la subordonnée est au subjonctif, il se met au *présent* si la subordonnée exprime un fait présent ou futur par rapport au moment

où l'on est, ou encore si elle exprime un fait vrai dans tous les temps : *Il m'a rendu trop de services pour que je le RENVOIE en ce moment, pour que je le RENVOIE demain.* — *Qui a jamais douté que deux et deux ne FASSENT quatre ?*

3. Après un *conditionnel présent* dans la principale, quand le verbe de la subordonnée doit être au subjonctif, il se met au *présent* ou à l'*imparfait* : *Je voudrais qu'il VIENNE ou qu'il VÎNT* (Littré).

4. L'*imparfait* du subjonctif ne s'emploie plus dans la langue parlée, sauf peut-être les deux formes *eût* et *fût*. La langue écrite en conserve ordinairement l'emploi dans les verbes *avoir* et *être* et à la 3<sup>e</sup> personne du singulier des autres verbes ; mais, d'une manière générale, elle le remplace fréquemment par le *présent* du subjonctif ; parallèlement, le *plus-que-parfait* du subjonctif est souvent remplacé par le passé du subjonctif : *Elle a exigé que je me DÉBARRASSE* (H. Bordeaux). — *Peu s'en est fallu qu'il ne SOIT tué* (Ac.).

## 1326 CONCORDANCE DES TEMPS : RÉSUMÉ

Verbe principal		Verbe subordonné	
Présent ou Futur	Simultanéité :	à l' <i>Indicatif</i> Présent Futur simple Imparfait Passé simple Passé composé Plus-que-parfait	au <i>Subjonctif</i> Présent Présent  Passé
	Postériorité :		
Passé	Antériorité :	Imparfait Passé simple Fut. du passé Fut. ant. du passé Plus-que-parfait Passé antérieur	Imparfait Imparfait Plus-que-parfait
	Simultanéité :		
	Postériorité :		

## APPENDICE



### **Tolérances grammaticales ou orthographiques (Arrêté Haby)**

Le ministre de l'Éducation, René Haby, a fait paraître dans le *Journal officiel de la République française* du 9 février 1977, un arrêté relatif à une trentaine de tolérances grammaticales ou orthographiques. On en reproduit ici le texte intégral.

Joseph Hanse a publié, dans la *Revue générale* (Bruxelles) de mars 1977, un article critique sur cet arrêté. On trouvera, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises* (tome LV, n° 1, pp. 1-31), le texte de la communication qu'il a faite, le 12 mars 1977, sur les « Modifications orthographiques et tolérances grammaticales ». Avec lui on estimera qu'il est « dangereux et néfaste » d'habituer les élèves « à croire qu'on admettra *dans tous les cas* des licences que l'usage, non seulement littéraire mais commun, continue à proscrire » — et on constatera « les erreurs de fait et non seulement de jugement qui sont nombreuses dans l'arrêté ministériel. »

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

---

## Tolérances grammaticales ou orthographiques.

Le ministre de l'éducation,

Vu l'arrêté du 26 février 1901 relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française;

Vu l'avis du conseil de l'enseignement général et technique,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — La liste annexée à l'arrêté du 26 février 1901 susvisé est remplacée par la liste annexée au présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur général de la programmation et de la coordination, le directeur des lycées, le directeur des collèges et le directeur des écoles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 décembre 1976.

RENÉ HABY.

---

## ANNEXE

---

### Tolérances grammaticales ou orthographiques.

Dans les examens ou concours dépendant du ministère de l'éducation et sanctionnant les étapes de la scolarité élémentaire et de la scolarité secondaire, qu'il s'agisse ou non d'épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats dans les cas visés ci-dessous.

\* \* \*

Chaque rubrique comporte un, deux ou trois articles affectés d'un numéro d'ordre. Chaque article comprend un ou plusieurs exemples et un commentaire encadré.

Les exemples et les commentaires se présentent sous des formes différentes selon leur objet.

Premier type :

Dans l'emploi de certaines expressions, l'usage admet deux possibilités sans distinguer entre elles des nuances appréciables de sens.

Il a paru utile de mentionner quelques-unes de ces expressions. Chaque exemple est alors composé de deux phrases placées l'une sous l'autre en parallèle. Le commentaire se borne à rappeler les deux possibilités offertes par la langue.

#### Deuxième type :

Pour d'autres expressions, l'usage admet une dualité de tournures, mais distingue entre elles des nuances de sens ; le locuteur ou le scripteur averti accorde sa préférence à l'une ou à l'autre selon ce qu'il veut faire entendre ou suggérer.

Les rubriques qui traitent de ce genre d'expressions conservent, pour chaque exemple, deux phrases parallèles, mais le commentaire se modèle sur un schéma particulier. Dans un premier temps, il rappelle les deux possibilités en précisant que le choix, entre elles, relève d'une intention ; dans un second temps, il invite les correcteurs à ne pas exiger des candidats la parfaite perception de tonalités parfois délicates de la pensée ou du style. La tolérance est introduite par la succession des deux formules : « L'usage admet, selon l'intention, ... » et : « On admettra... dans tous les cas ».

#### Troisième type :

La dernière catégorie est celle des expressions auxquelles la grammaire, dans son état actuel, impose des formes ou des accords strictement définis, sans qu'on doive nécessairement considérer tout manquement à ces normes comme l'indice d'une défaillance du jugement ; dans certains cas, ce sont les normes elles-mêmes qu'il serait difficile de justifier avec rigueur, tandis que les transgressions peuvent procéder d'un souci de cohérence analogique ou logique.

Dans les rubriques qui illustrent ces cas, chaque exemple est constitué par une seule phrase, à l'intérieur de laquelle s'inscrit entre parenthèses la graphie qu'il est conseillé de ne pas sanctionner. Selon la nature de la question évoquée, le commentaire énonce simplement la tolérance ou l'explique en rappelant la règle.

\* \* \*

Parmi les indications qui figurent ci-après, il convient de distinguer celles qui précisent l'usage et celles qui proposent des tolérances. Les premières doivent être enseignées. Les secondes ne seront prises en considération que pour la correction des examens ou concours ; elles n'ont pas à être étudiées dans les classes et encore moins à se substituer aux connaissances grammaticales et orthographiques que l'enseignement du français doit s'attacher à développer.

## I. — LE VERBE

1. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à peu près synonymes à la troisième personne du singulier juxtaposés :

*La joie, l'allégresse s'empara (s'emparèrent) de tous les spectateurs.*

L'usage veut que, dans ce cas, le verbe soit au singulier.  
On admettra l'accord au pluriel.

2.

2 a. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à la troisième personne du singulier unis par *comme*, *ainsi que* et autres locutions d'emploi équivalent :

*Le père comme le fils mangeaient de bon appétit.*

*Le père comme le fils mangeait de bon appétit.*

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

2 b. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets à la troisième personne du singulier unis par *ou* ou par *ni* :

*Ni l'heure ni la saison ne conviennent pour cette excursion.*

*Ni l'heure ni la saison ne convient pour cette excursion.*

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

3. Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif accompagné d'un complément au pluriel :

*À mon approche, une bande de moineaux s'envola.*

*À mon approche, une bande de moineaux s'envolèrent.*

L'usage admet, selon l'intention, l'accord avec le mot collectif ou avec le complément.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

4. Accord du verbe quand le sujet est *plus d'un* accompagné ou non d'un complément au pluriel :

*Plus d'un de ces hommes m'était inconnu.*

*Plus d'un de ces hommes m'étaient inconnus.*

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

5. Accord du verbe précédé de *un des... qui, un de ceux que, une des... que, une de celles qui, etc.* :

*La Belle au bois dormant est un des contes qui charment les enfants.*

*La Belle au bois dormant est un des contes qui charme les enfants.*

L'usage admet, selon l'intention, l'accord au pluriel ou au singulier.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

6. Accord du présentatif *c'est* suivi d'un nom (ou d'un pronom de la troisième personne) au pluriel :

*Ce sont là de beaux résultats.*

*C'est là de beaux résultats.*

*C'étaient ceux que nous attendions.*

*C'était ceux que nous attendions.*

L'usage admet l'accord au pluriel ou au singulier.

7. Concordance des temps :

*J'avais souhaité qu'il vînt (qu'il vienne) sans tarder.*

*Je ne pensais pas qu'il eût oublié (qu'il ait oublié) le rendez-vous.*

*J'aimerais qu'il fût (qu'il soit) avec moi.*

*J'aurais aimé qu'il eût été (qu'il ait été) avec moi.*

Dans une proposition subordonnée au subjonctif dépendant d'une proposition dont le verbe est à un temps du passé ou au conditionnel, on admettra que le verbe de la subordonnée soit au présent quand la concordance stricte demanderait l'imparfait, au passé quand elle demanderait le plus-que-parfait.

8. Participe présent et adjectif verbal suivis d'un complément d'objet indirect ou d'un complément circonstanciel :

*La fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher.*

*La fillette, obéissante à sa mère, alla se coucher.*

*J'ai recueilli cette chienne errant dans le quartier.*

*J'ai recueilli cette chienne errante dans le quartier.*

L'usage admet que, selon l'intention, la forme en *-ant* puisse être employée sans accord comme forme du participe ou avec accord comme forme de l'adjectif qui lui correspond.

On admettra l'un et l'autre emploi dans tous les cas.

9. Participe passé conjugué avec *être* dans une forme verbale ayant pour sujet *on* :

*On est resté (restés) bons amis.*

L'usage veut que le participe passé se rapportant au pronom *on* se mette au masculin singulier.

On admettra que ce participe prenne la marque du genre et du nombre lorsque *on* désigne une femme ou plusieurs personnes.

10. Participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif :

*Les musiciens que j'ai entendus (entendu) jouer.*

*Les airs que j'ai entendu (entendus) jouer.*

L'usage veut que le participe s'accorde lorsque le complément d'objet direct se rapporte à la forme conjuguée et qu'il reste invariable lorsque le complément d'objet direct se rapporte à l'infinitif.

On admettra l'absence d'accord dans le premier cas. On admettra l'accord dans le second, sauf en ce qui concerne le participe passé du verbe *faire*.

11. Accord du participe passé conjugué avec *avoir* dans une forme verbale précédée de *en* complément de cette forme verbale :

*J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueilli.*

*J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueillies.*



L'usage admet l'un et l'autre accord.

12. Participe passé des verbes tels que : *coûter, valoir, courir, vivre*, etc., lorsque ce participe est placé après un complément :

*Je ne parle pas des sommes que ces travaux m'ont coûté (coûtées).  
J'oublierai vite les peines que ce travail m'a coûtées (coûté).*

L'usage admet que ces verbes normalement intransitifs (sans accord du participe passé) puissent s'employer transitivement (avec accord) dans certains cas.

On admettra l'un et l'autre emploi dans tous les cas.

13. Participes et locutions tels que *compris (y compris, non compris), excepté, ôté, étant donné, ci-inclus, ci-joint* :

13 a. *Compris (y compris, non compris), excepté, ôté* :

*J'aime tous les sports, excepté la boxe (exceptée la boxe).*

*J'aime tous les sports, la boxe exceptée (la boxe excepté).*

L'usage veut que ces participes et locutions restent invariables quand ils sont placés avant le nom avec lequel ils sont en relation et qu'ils varient quand ils sont placés après le nom.

On admettra l'accord dans le premier cas et l'absence d'accord dans le second.

13 b. *Étant donné* :

*Étant données les circonstances...*

*Étant donné les circonstances...*

L'usage admet l'accord aussi bien que l'absence d'accord.

13 c. *Ci-inclus, ci-joint* :

*Ci-inclus (ci-incluse) la pièce demandée.*

*Vous trouverez ci-inclus (ci-incluse) copie de la pièce demandée.*

*Vous trouverez cette lettre ci-incluse.*

*Vous trouverez cette lettre ci-inclus.*

L'usage veut que *ci-inclus, ci-joint* soient :  
 invariables en tête d'une phrase ou s'ils précèdent un nom sans déterminant :  
 variables ou invariables, selon l'intention, dans les autres cas.  
 On admettra l'accord ou l'absence d'accord dans tous les cas.

## II. — LE NOM

### 14. Liberté du nombre.

#### 14 a :

*De la gelée de groseille.*  
*De la gelée de groseilles.*  
*Des pommiers en fleur.*  
*Des pommiers en fleurs.*

L'usage admet le singulier et le pluriel.

#### 14 b :

*Ils ont ôté leur chapeau.*  
*Ils ont ôté leurs chapeaux.*

L'usage admet, selon l'intention, le singulier et le pluriel.  
 On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

### 15. Double genre :

*Instruits (instruites) par l'expérience, les vieilles gens sont très prudents (prudentes) : ils (elles) ont vu trop de choses.*

L'usage donne au mot *gens* le genre masculin, sauf dans des expressions telles que : *les bonnes gens, les vieilles gens, les petites gens*.

Lorsqu'un adjectif ou un participe se rapporte à l'une de ces expressions ou lorsqu'un pronom la reprend, on admettra que cet adjectif, ce participe, ce pronom soient, eux aussi, au féminin.

16. Noms masculins de titres ou de professions appliqués à des femmes :

*Le français nous est enseigné par une dame. Nous aimons beaucoup ce professeur. Mais il (elle) va nous quitter.*

Précédés ou non de *Madame*, ces noms conservent le genre masculin ainsi que leurs déterminants et les adjectifs qui les accompagnent.

Quand ils sont repris par un pronom, on admettra pour ce pronom le genre féminin.

17. Pluriel des noms :

17 a. Noms propres de personnes :

*Les Dupont* (Duponts). *Les Maréchal* (Maréchals).

On admettra que les noms propres de personnes prennent la marque du pluriel.

17 b. Noms empruntés à d'autres langues :

*Des maxima* (des maximums). *Des sandwiches* (des sandwichs).

On admettra que, dans tous les cas, le pluriel de ces noms soit formé selon la règle générale du français.

### III. — L'ARTICLE

18. Article devant *plus*, *moins*, *mieux*.

*Les idées qui paraissent les plus justes sont souvent discutables.*

*Les idées qui paraissent le plus justes sont souvent discutables.*

Dans les groupes formés d'un article défini suivi de *plus*, *moins*, *mieux* et d'un adjectif ou d'un participe, l'usage admet que, selon l'intention, l'article varie ou reste invariable.

On admettra que l'article varie ou reste invariable dans tous les cas.

## IV. — L'ADJECTIF NUMÉRAL

19. *Vingt et cent* :

*Quatre-vingt-dix* (quatre vingts dix) *ans*.

*Six cent trente-quatre* (six cents trente quatre) *hommes*.

*En mil neuf cent soixante-dix-sept* (mille neuf cents soixante dix sept).

On admettra que *vingt et cent*, précédés d'un adjectif numéral à valeur de multiplicateur, prennent la marque du pluriel même lorsqu'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral.

Dans la désignation d'un millésime, on admettra la graphie *mille* dans tous les cas.

*N.B.* — L'usage place un trait d'union entre les éléments d'un adjectif numéral qui forment un ensemble inférieur à cent.

On admettra l'omission du trait d'union.

## V. — L'ADJECTIF QUALIFICATIF

20. *Nu, demi* précédant un nom :

*Elle courait nu-pieds* (nus pieds).

*Une demi-heure* (demie heure) *s'écoula*.

L'usage veut que *nu, demi* restent invariables quand ils précèdent un nom auquel ils sont reliés par un trait d'union.

On admettra l'accord.

21. Pluriel de *grand-mère, grand-tante, etc.* :

*Des grand-mères.*

*Des grands-mères.*

L'usage admet l'une et l'autre graphie.

22. *Se faire fort de...* :

*Elles se font fort* (fortes) *de réussir*.

On admettra l'accord de l'adjectif.

23. *Avoir l'air :*

*Elle a l'air doux.*

*Elle a l'air douce.*

L'usage admet que, selon l'intention, l'adjectif s'accorde avec le mot *air* ou avec le sujet du verbe *avoir*.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

## VI. — LES INDÉFINIS

24. *L'un et l'autre :*

24 a. *L'un et l'autre* employé comme adjectif :

1. *J'ai consulté l'un et l'autre* document.

*J'ai consulté l'un et l'autre* documents.

2. *L'un et l'autre* document m'a paru *intéressant*.

*L'un et l'autre* document m'ont paru *intéressants*.

1. L'usage admet que, selon l'intention, le nom précédé de *l'un et l'autre* se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

2. Avec le nom au singulier, l'usage admet que le verbe se mette au singulier ou au pluriel.

24 b. *L'un et l'autre* employé comme pronom :

*L'un et l'autre* se taisait.

*L'un et l'autre* se taisaient.

L'usage admet que, selon l'intention, le verbe précédé de *l'un et l'autre* employé comme pronom se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

25. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre :*25 a. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre* employés comme adjectifs :*L'un ou l'autre projet me convient.**L'un ou l'autre projet me conviennent.**Ni l'une ni l'autre idée ne m'inquiète.**Ni l'une ni l'autre idée ne m'inquiètent.*

L'usage veut que le nom précédé de *l'un ou l'autre* ou de *ni l'un ni l'autre* se mette au singulier ; il admet que, selon l'intention, le verbe se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra, pour le verbe, l'un et l'autre accord dans tous les cas.

25 b. *L'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre* employés comme pronoms :*De ces deux projets, l'un ou l'autre me convient.**De ces deux projets, l'un ou l'autre me conviennent.**De ces deux idées, ni l'une ni l'autre ne m'inquiète.**De ces deux idées, ni l'une ni l'autre ne m'inquiètent.*

L'usage admet que, selon l'intention, le verbe précédé de *l'un ou l'autre* ou de *ni l'un ni l'autre* employés comme pronoms se mette au singulier ou au pluriel.

On admettra l'un et l'autre nombre dans tous les cas.

26. *Chacun :**Remets ces livres chacun à sa place.**Remets ces livres chacun à leur place.*

Lorsque *chacun*, reprenant un nom (ou un pronom de la troisième personne) au pluriel, est suivi d'un possessif, l'usage admet que, selon l'intention, le possessif renvoie à *chacun* ou au mot repris par *chacun*.

On admettra l'un et l'autre tour dans tous les cas.

## VII. — « MÊME » et « TOUT »

27. *Même* :

*Dans les fables, les bêtes mêmes parlent.*

*Dans les fables, les bêtes même parlent.*

Après un nom ou un pronom au pluriel, l'usage admet que *même*, selon l'intention, prenne ou non l'accord.

On admettra l'une ou l'autre graphie dans tous les cas.

28. *Tout* :

28 a. *Les proverbes sont de tout temps et de tout pays.*

*Les proverbes sont de tous temps et de tous pays.*

L'usage admet, selon l'intention, le singulier ou le pluriel.

28 b. *Elle est toute (tout) à sa lecture.*

Dans l'expression *être tout à...*, on admettra que *tout*, se rapportant à un mot féminin, reste invariable.

28 c. *Elle se montra tout (toute) étonnée.*

L'usage veut que *tout*, employé comme adverbe, prenne la marque du genre et du nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré et reste invariable dans les autres cas.

On admettra qu'il prenne la marque du genre et du nombre devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet.

## VIII. — L'ADVERBE « NE » DIT EXPLÉTIF

29. *Je crains qu'il ne pleuve.*

*Je crains qu'il pleuve.*

*L'année a été meilleure qu'on ne l'espérait.*

*L'année a été meilleure qu'on l'espérait.*

L'usage n'impose pas l'emploi de *ne* dit explétif.

## IX. — ACCENTS

### 30. *Accent aigu :*

*Assener* (asséner) ; *referendum* (référendum).

Dans certains mots, la lettre *e*, sans accent aigu, est prononcée [é] à la fin d'une syllabe.

On admettra qu'elle prenne cet accent — même s'il s'agit de mots d'origine étrangère — sauf dans les noms propres.

### 31. *Accent grave :*

*Événement* (èvènement) ; *je céderai* (je cèderai).

Dans certains mots, la lettre *e* avec un accent aigu est généralement prononcée [è] à la fin d'une syllabe.

On admettra l'emploi de l'accent grave à la place de l'accent aigu.

### 32. *Accent circonflexe :*

*Crâne* (crane) ; *épître* (épitre) ; *crûment* (crument).

On admettra l'omission de l'accent circonflexe sur les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* dans les mots où ces voyelles comportent normalement cet accent, sauf lorsque cette tolérance entraînerait une confusion entre deux mots en les rendant homographes (par exemple : *tâche*/*tache* ; *forêt*/*foret* ; *vous dites*/*vous dites* ; *rôder*/*roder* ; *qu'il fût*/*il fut*).



## X. — TRAIT D'UNION

33. *Arc-en-ciel* (arc en ciel); *nouveau-né* (nouveau né); *crois-tu?* (crois tu?) *est-ce vrai?* (est ce vrai? *dit-on* (dit on); *dix-huit* (dix huit); *dix-huitième* (dix huitième); *par-ci, par-là* (par ci, par là).

Dans tous les cas, on admettra l'omission du trait d'union, sauf lorsque sa présence évite une ambiguïté (*petite-fille/petite fille*) ou lorsqu'il doit être placé avant et après le *t* euphonique à la troisième personne du singulier entre une forme verbale et un pronom sujet postposé (*viendra-t-il?*).

\* \* \*

## OBSERVATION

Dans les examens ou concours visés en tête de la présente liste, les correcteurs, graduant leurs appréciations selon le niveau de connaissances qu'ils peuvent exiger des candidats, ne compteront pas comme fautes graves celles qui, en dehors des cas mentionnés ci-dessus, portent sur de subtiles particularités grammaticales.



# TABLE DES MATIÈRES

avec liens

	Pages
PRÉFACE .....	5

## PREMIÈRE PARTIE

DANS LE VOCABULAIRE .....	9
---------------------------	---

## DEUXIÈME PARTIE

### DANS LES CATÉGORIES GRAMMATICALES

#### Chap. I. Noms

I. Masculin/Féminin .....	135
II. Singulier/Pluriel .....	150
Pluriel des noms propres .....	155
Pluriel des noms composés .....	157
Pluriel des noms étrangers .....	161

Chap. II. Articles .....	165
--------------------------	-----

#### Chap. III. Adjectifs

I. Masculin/Féminin .....	171
II. Singulier/Pluriel .....	175
III. Accord de l'adjectif .....	178
IV. Numéraux .....	187
V. Possessifs .....	190
VI. Indéfinis .....	193

#### Chap. IV. Pronoms

I. Personnels .....	207
II. Démonstratifs .....	216
III. Relatifs .....	219
IV. Interrogatifs .....	226
V. Indéfinis .....	227

Chap. V. Verbes	
I. Transitifs/Intransitifs .....	234
II. Conjugaison .....	241
A. Observations générales .....	241
B. Verbes auxiliaires .....	245
C. Verbes irréguliers et verbes défectifs .....	250
III. Modes (observations diverses) .....	276
IV. Participe présent .....	280
V. Accord du participe passé .....	282
VI. Accord du verbe .....	292
A. Un seul sujet .....	293
B. Plusieurs sujets .....	298
Chap. VI. Adverbes .....	304
Chap. VII. Prépositions .....	319
Chap. VIII. Conjonctions .....	350

## TROISIÈME PARTIE

### DANS LES SUBORDONNÉES

I. Emploi des modes .....	361
A. Propositions substantives .....	361
B. Propositions relatives .....	372
C. Propositions circonstancielles .....	374
II. Concordance des temps .....	384
APPENDICE .....	387

## INDEX

### A

- À*, 1070 et suiv.  
 — *À Avignon, à Aix, etc.*, 1135, 1.  
 — *À bas de, en bas de*, 1070.  
 — *À bicyclette, en ~; à vélo, en~ etc.*, 1071.  
 — *À ce que*, 1225.  
 — *À bon marché*, 1073.  
 — *À chaque fois, chaque fois*, 1088.  
 — *À court (être ~, être court)*, 1090.  
 — *À (croire ~)*, 1098.  
 — *À demi fait, à moitié fait; moins (ou plus) d'à demi, moins qu'à demi*, 1025, 4; 1049, 2.  
 — *À Dieu va(t)!* 861, 2.  
 — *À faire (avoir ~), avoir affaire*, 54.  
 — *À jour, au jour*, 1100.  
 — *À la bonne franquette*, 241.  
 — *À la bouche, en bouche*, 1082.  
 — *À (la) condition que (mode)*, 1316.  
 — *À la côte, sur la côte*, 1211.  
 — *À l'heure, par heure*, 1107.  
 — *À la perfection*, 1091.  
 — *À la porte (clef ~, sur la porte)*, 1101.  
 — *À la retraite, en retraite*, 409.  
 — *À la tête (avoir mal ~)*, 1089.  
 — *À l'automne, à l'été*, 1130.  
 — *À l'avance*, 1150.  
 — *À moins que (ne)*, 1039, 4.  
 — *À nouveau, de nouveau*, 1083.  
 — *À nu*, 673.  
 — *Dix à douze personnes*, 1076; 1077.  
 — *Être à lundi*, 1078.  
 — *À part moi*, 741.  
 — *À peu près*, 1053.  
*Abasourdir*, 1.  
*Absolu* (degrés de compar.), 648.  
*Absoudre* (conjug.), 879.  
*Absoute*, 550.  
*Accaparer*, 2.  
*Accents*, 3.  
 — *Accent circonflex. au subj. imparf. 3<sup>e</sup> pers. du sing.*, 862.  
*Acceptation, acception*, 5.  
*Accidenté, accidenter*, 6.  
*Accord de l'adjectif*, 649 et suiv.  
 — *du participe passé*, 940 et suiv.  
 — *du participe présent*, 936 et suiv.  
 — *du verbe*, 967 et suiv.  
 — — *collectif + complém.*, 968.  
 — — *adv. de quant. + complém.*, 970.  
 — — *pron. ce subj.*, 972.  
 — — *pron. relat. qui subj.*, 975.  
 — — *dans Le signal était deux fusées*, 977.  
 — — *express. numérale subj.*, 978.  
 — — *midi, minuit sujets*, 978, N.B. 2.  
 — — *express. de pourcentage*, 979.  
 — — *titre plur. sujet*, 980.  
 — — *plus. sujets pour un seul concept*, 982.  
 — — *sujets synonymes ou en gradat.*, 983.  
 — — *sujets résumés ou annoncés par un mot*, 984.  
 — — *sujets joints par ainsi que, comme, avec, etc.*, 985.

- — sujets joints par *moins que, plus que*, 986.  
 — — sujets en rapport avec *non seulement... , mais*, 987.  
 — — sujets en rapport avec *tantôt... , tantôt; parfois... , parfois... ,* 988.  
 — — sujets joints par *ou/ni*, 989.  
 — — sujet *tel ou tel*, 990.  
 — — sujet *ni l'un ni l'autre*, 990.  
 — — sujet *l'un et l'autre*, 993.  
 — — sujet *l'un ou l'autre*, 992.  
*Accord (d' ~) sur, ~ de, ~ en, ~ avec*, 1207.  
*Accourir (conjug.)*, 879.  
 — Emploi de l'auxil., 869.  
*Accoutumé (avoir ~)*, 7.  
*Accroître (conjug.)*, 855, N.B. 1; 879.  
*Accuser (la) réception*, 600.  
*Achalandé, achalander*, 8.  
*Achévé de + infin.*, 9.  
*Acompte, arrhes*, 10.  
*À-côté (plur.)*, 579.  
*À-coup (plur.)*, 580.  
*Acquérir (conjug.)*, 879.  
*Acquis, acquit*, 11.  
*Acte (poser un ~)*, 367.  
*Acter*, 12.  
*Activer (s' ~)*, 13.  
*Addenda, addendum*, 593, 2°.  
 Adjectif verbal et Participe prés., 936; 937.  
 Adjectifs des deux genres, 615.  
 Adjectifs composés, 657.  
*Admettre que (mode)*, 1274.  
*Adresses (À Monsieur X...)*, 1074.  
*Advient (il ~ que) (mode)*, 1256.  
*Aérium (plur.)*, 593, 7°.  
*Affabulation, fabulation*, 14.  
*Affaire (avoir ~), avoir à faire,* 54; 1086.  
*Affairer (s' ~)*, 13.  
*Affaires*, 15.  
*Affirmer que (mode)*, 1262.  
*Agape(s)*, 551.  
*Agenda (sur un ~)*, 1131, N.B. 3.  
*Agir (en ~)*, 749.  
 — *Il s'agit que (mode)*, 1259.  
 — *Il s'en est agi, il s'y agit*, 755, 2.  
 — *S'agissant de*, 939, 4.  
*Agonir, agoniser*, 16.  
*Agréation, agrégation*, 17.  
*Agresser*, 18.  
*Aider (à) qqn*, 810.  
*Aïeul (plur.)*, 552.  
*Aigle (genre)*, 487.  
*Ail (plur.)*, 553.  
*Ailleurs (par ~)*, 1245.  
*Aimer lire, ~ à lire, ~ de lire*, 913.  
 — *Aimer mieux souffrir que (de) mourir*, 1166.  
 — *Aimer (à ce) que*, 1225.  
*Ainsi (par ~)*, 1003.  
*Air (avoir l' ~)*, 659.  
*Ajoute, rajoute*, 19.  
 -al (plur. des adj. en ~), 640.  
*alentour, à l'entour*, 1004.  
*Aller (conjug.)*, 879.  
 — *Aller à la messe*, 310.  
 — *Aller au coiffeur*, 1079.  
 — *Aller (en) croissant*, 936.  
 — *Aller (se) promener*, 378.  
 — *Aller sur ses dix ans*, 1206.  
 — *En allé*, 879.  
 — *S'en aller*, 879.  
 — — + infin., 868, 1.  
 — *Va + en ou y + infin.*, 861, 1.  
 — — *À Dieu va(t)!* 861, 2.  
 — — *Va-t'en*, 858.  
*Allonger (les jours allongent)*, 20.  
*Allumer (la lumière)*, 21.  
*Alors que (mode)*, 1303.  
*Alternative*, 22.  
*Alunir, -issage*, 23.  
*Alvéole (genre)*, 488.  
*Amateur (fém.)*, 489.  
*Ambassadeur (fém.)*, 490.  
*Ambiance*, 24.  
*Amener, ramener*, 25.  
*Amerrir, amérir*, 26.  
*Amidonner*, 27.

- Amitieux*, 28.  
*-amment, -ement*, 1005.  
*Ammoniac, ammoniacque*, 491.  
*Amodier, amender*, 29.  
*Amour* (genre), 492.  
*Amourette, béguin*, 153.  
*Ampoule* (sérosité), 116.  
*An mil(le)*, 686.  
*Angora*, 615; 642.  
*Annonceur* (radio, T.V.), 427.  
*Annoter*, 30.  
*Annuaire, bottin*, 31.  
 — *Sur l'annuaire*, 1131, N.B. 3.  
*Anoblir, ennoblir*, 32.  
*Antan* (d' ~), 33.  
*Antécédents* (d'une affaire), 410.  
*Antérieur* (degrés de compar.), 647.  
*Anticipatif, -vement*, 34.  
*Août* (prononc.), 35.  
*Apaisement*, 36.  
*Apparaître* (conjug.), 879.  
 — Empl. de l'auxil., 869.  
*Apparemment que* (mode), 1283.  
*Apparence* (il y a ~ que) (mode), 1255.  
*Appartenant* (lui ~, à lui ~), 725, N.B.; 939, 1.  
*Appréhender de + infin.*, 1149.  
*Après*, 1112 et suiv.  
 — *Après que* (mode), 1290.  
 — *Attendre après*, 1112.  
 — *Chercher après*, 1113.  
 — *Courir après*, 1114.  
 — *Crier après*, 1115.  
 — *Demander après*, 1116.  
 — *Par après*, 1117.  
*Après-guerre* (genre), 493.  
*Après-midi* (genre), 494.  
 — Pluriel, 581.  
*Aquilin* (fém.), 616.  
*Arboré*, 37.  
*Archelle*, 38.  
*Ardoisier, couvreur*, 39.  
*Aréopage*, 40.  
*Arguer*, 330, 4°; 847.  
*Aria*, 41.  
*Arrêter de + infin.*, 914.  
 — *Arrêter que* (mode), 1276.  
*Arrhes, acompte*, 10.  
*Arrive* (il ~ que) (mode), 1256.  
 Article avec noms propres de personnes, 603.  
 — avec noms propres italiens, 606.  
 — partitif et la négat. (*Je n'ai pas d'argent; je n'ai pas de l'argent pour le gaspiller*), 610.  
 — répété dans *une bonne et / ou une mauvaise honte*, 611.  
 — l'article ou le possessif dans *Il étend les bras / ~ ses bras*, 693.  
*Assaillir* (conjug.), 879.  
*Assener, asséner*, 4, 1; 330, 3°.  
*Asseoir* (conjug.), 879.  
 — *S'asseoir*, 42.  
*Assez bien*, 1006.  
 — *Assez d'argent, de l'argent assez*, 1006, N.B.  
 — *Assez (que) pour + infin.*, 1062, 2.  
*Attendre après*, 1112.  
 — *Attendre un enfant*, 43.  
 — *Attendu, compris*, etc. (accord du partic. passé), 941.  
 — *S'attendre que* (mode), 1272.  
 — *S'attendre à ce que* (mode), 1273.  
*Attention* (*faute d' ~*), 226.  
 — *Faire attention à ou de + infin.*, 915.  
 — *Faire attention (à ce) que*, 1225.  
*Aubette*, 44.  
*Au cas où, dans le cas où*, etc. (mode), 1315.  
*Au coiffeur* (*aller ~*), 1079.  
*Au début, tout au ~, au tout ~*, 713, 4.  
 — *Au début que*, 1229; Addit. 1 (p. 439).  
*Au demeurant*, 1217.  
*Au lieu que* (mode), 1302.  
*Au matin* (*hier ~*), 1084.  
*Au plan, sur le plan*, 1211.  
*Au point de vue, du ~, sous le ~*, 1093.

- Au printemps, en été, etc.*, 1130.  
*Au reçu de*, 389.  
*Au temps!* 46.  
*Aucun*, adj., 696.  
 — Pronom, 790.  
 — *Aucun...*, *aucun...* (accord du vbe), 995.  
*Aujourd'hui (jusqu' ~, jusqu'à ~)*, 1184, 2.  
 — *Au jour d'aujourd'hui*, 1184, 3.  
 — *D'aujourd'hui en huit*, 1156.  
*Aussi, si*, 1007.  
 — *Aussi loin que, d' ~ (mode)*, 1291.  
 — sans *ne (Pas aussi malade que vous croyez)*, 1038, N.B.  
*Aussitôt mon retour*, 1118.  
*Autant, tant*, 1007.  
 — sans *ne (Jamais romanesque autant qu'on l'imagine)*, 1038, N.B.  
 — *Autant que, pour autant que (mode)* 1318.  
*Autarchie, autarcie*, 45.  
*Auteur, autrice, authoress*, 495.  
*Automation*, 47.  
*Automne (genre)*, 496.  
*Autoroute*, 48.  
*Autre*, 697.  
 — *Autre chose*, 799.  
 — *Autre que (ne)*, 1038.  
 — *Autre que, autre chose que* (répét. de la prépos.), 1069, 2.  
 — *Entre autres*, 697, 6.  
 — *Les dix autres vers* (place de *autre*), 688.  
 — *Les papillons, fourmis et autres mouches*, 697, 4.  
 — *Pas autre chose que, pas autre chose sinon ou si ce n'est*, 1230.  
 — *Personne (d') autre*, 798, 2.  
 — *Quelqu'un (d') autre*, 802, 1.  
*Autrement*, 1008.  
*Autrui*, 791.  
*Auxiliaires (vbcs ~)*, 863 et suiv.  
 — *Semi-auxiliaires*, 867.  
*Avance (d'), par ~, à l' ~*, 1150.  
*Avant-coureur (fém.)*, 617.  
*Avant-guerre (genre)*, 493.  
*Avant-midi*, 49.  
*Avant-plan*, 50.  
*Avant que (ne)*, 1039, a.  
*Avatar*, 51.  
*Avec*, 1119 et suiv.  
 — adverbe (*Tu viens avec?*), 1119.  
 — *Avec deux n, par deux n*, 1120.  
 — *Causer avec, ~ à*, 1121.  
 — *Communiquer avec, ~ à*, 1122.  
 — *Comparer avec, ~ à*, 1109.  
 — *Confronter avec, ~ à*, 1110.  
 — *Dîner avec qq.ch., ~ de qq.ch.*, 1123.  
 — *Divorce, divorcer (d')avec, ~ de, se divorcer*, 1124.  
 — *Faire connaissance avec*, 1126.  
 — *Fiancer, marier avec, ~ à*, 1127.  
 — *Identifier avec, ~ à*, 1128.  
 — *Nous l'avons fait avec mon frère*, 724.  
 — *Se fâcher avec, ~ contre*, 1125.  
*Avenue (demeurer dans une ~, sur une ~)*, 1139, 4.  
*Avéré, s'avérer*, 52.  
*Avertir que*, 1233.  
*Aveugle d'un œil*, 498.  
*Aveu(x)*, 53.  
*Avignon (en ~, à ~)*, 1135, 1.  
*Avis (il m'est ~ que) (mode)*, 1259.  
 — *Être d'avis que (mode)*, 1277.  
*Avoir (conjug.)*, 849; 879.  
 — *Avoir, auxil.*, 865 et suiv.  
 — *Auxil. avoir ou être (action ou état)*, 865.  
 — *Avoir affaire, ~ à faire*, 54.  
 — *Avoir affaire à, ~ avec, ~ de*, 1086.  
 — *Avoir besoin de, ~ que*, 72.  
 — *Avoir confiance en, ~ dans, ~ à*, 1081, 1.  
 — *Avoir facile*, 55.  
 — *Avoir garde de + infin.*, 56.  
 — *Avoir l'air*, 659.  
 — *Avoir le bec dans l'eau*, 67.



- *Avoir lieu de*, 57.
- *Avoir (le) droit de* + infin., 601.
- *Avoir qq. ch. à qqn*, 811.
- *Avoir regret, le ~, du ~*, avec à ou de + infin., 929.
- *Avoir soin de*, 58.
- *Avoir très faim, etc.*, 1059.
- *Qu'il ait* (finale *t*); *que nous ayons, que vous ayez* (pas d'*i*), 849.
- *Ayant droit, ayant cause* (plur.), 939, 1.
- Azimut*, 59.

## B

- Bac* (à ordures, ~ à charbon, ~ à fleurs, ~ de bière), 369.
- Bacchanal, bacchanale(s)*, 60.
- Bagou(t)*, 61.
- Bailler (la ~)*, *belle* ou *bonne*, 943.
- Balade, ballade*, 62.
- Ballotin*, 63.
- Banal* (plur.), 641, 1.
- Banlieue (train de ~)*, 223.
- Barbouze*, 64.
- Baron, bas-rond* (d'agneau), 65.
- Barre* (de chocolat), 113.
- Bas les armes!* 668.
- *À bas de, en bas de*, 1070.
- Baser, se ~*, 66.
- Bateaux* (noms de ~: genre), 497.
- Bâton* (de chocolat), 113.
- Battre* (conjug.), 880.
- *Battant neuf*, 939, 2.
- *À dix heures battant(es)*, 939, 3.
- *Battre son plein*, 690.
- *Bayer, béer*, 68.
- *Beaucoup, de beaucoup*, 1009.
- *Beaucoup meilleur*, 644, 2.
- Bec dans l'eau*, 67.
- Béer, bayer*, 68.
- Béguin, amourette*, 153.
- Belître, bêlître*, 4, 2; 330, 3°.

- Belle (l'échapper ~, la bailler ~)*, 943.
- Bénéfcier*, 69.
- Bénéfique*, 70.
- Béni, bénit*, 850.
- Bercail* (plur.), 554.
- Bermuda(s)*, 557.
- Besogneux, besoigneux*, 71.
- Besoin (avoir ~ de ou que)*, 72.
- *Être besoin de ou que*, 72.
- Best-seller*, 73.
- Bétail, bestiaux*, 555.
- Bétonnière, bétonneuse*, 74.
- Bi-, tri-*, 75.
- Bicyclette (à ~, en ~)*, 1071.
- *Sur une bicyclette*, 1072, 1.
- Bidule*, 76.
- Bien (merci ~)*, 1010.
- *Bien entendu (comme de ~)*, 1162.
- *Bien d'autres*, 609, 3.
- *Bien de, bien des* + adj. + nom plur., 609, 2.
- *Bien loin que* (mode), 1292.
- *Bien que* (mode), 1300; 1301.
- — + *ayant ou étant*, 1300.
- — *pour quoi que*, 1248, 2.
- *Bien sûr que* (mode), 1283.
- *Bien vouloir, vouloir bien*, 1012.
- *Moi bien, moi oui, moi si*, 1011.
- Bilan de santé*, 111.
- Bille* (de chemin de fer), 77.
- *Bille de chocolat*, 113.
- Billet* (de chemin de fer), 78.
- Billion*, 686, N.B.
- Biser*, 79.
- Bistro(t)*, 80.
- Blackboulé* (à un examen), 834.
- Blasé sur, ~ de, ~ contre*, 1208.
- Blessé grave*, 260.
- Blinquer*, 81.
- Bon enfant*, adj. (accord), 655.
- *Bon marché, à ~*, 1073.
- *Bon premier* (accord), 658.
- *De trop bonne heure*, 1062, 1.
- *L'échapper bonne, la bailler bonne*, 943.

- *Plus bon*, 645.
- *Sentir bon*, 654.
- Bonhomme* (plur.), 582.
- Borgne* (fém.), 498.
- Bottin, annuaire*, 31.
- Bouche* (à la ~, en ~), 1082.
- Bouger*, 82.
- Bouillir* (conjug.), 880.
- Boule* (chapeau ~), 307.
- Boulevard* (demeurer sur ou dans un ~), 1139, 4.
- Bouton* (de porte), 114.
- Boy-scout* (plur.), 583.
- Bras de chemise* (en ~), 83.
- Briquillons*, 84.
- Brouillamini, embrouillamini*, 85.
- Bruire* (conjug.), 880.
- Buse* (chapeau ~), 264.
- *Buse* (tuyau de poêle), 86.
- But* (dans le ~), 1140.
- *Poursuivre, remplir, réaliser un but*, 87.
- Butte* (être en ~ à), 88.

## C

- Ça* (élision), 762.
- *Ça a été, ç'aurait été*, 762.
- *Ça est beau*, 762, N.B. 1.
- *Ça m'est agréable*, 762, N.B. 2.
- Cabriole, culbute*, etc., 161.
- Cadre(s)*, 89.
- Cafeteria, cafétéria, cafétéria, cafetaria, cafétérie*, 90.
- Calcaire* (adj.), *calcareux*, 91.
- Caleçon(s)*, 557.
- Calepin* (d'écolier), 96.
- Canaille* (accord), 655.
- Candidat* (à un examen), 386.
- Canular*, 92.
- Capable, susceptible*, 442.
- Caparaçonner*, 93.
- Cape* (chapeau ~), 307.
- Capot*, 615; 638.
- Car en effet*, 1216.
- Caritatif*, 94.
- Carnassière*, 96.
- Carousel* (prononc.), 95.
- Cartable*, 96.
- Carte postale, carte-vue*, 97.
- Cas* (au ~ où, dans le ~ où) (mode), 1315.
- Casier* (de bière), 369.
- Casuel*, 98.
- Catastrophé*, 99.
- Causal* (plur.), 640.
- Cause* (hors de ~), 1182, N.B., 2.
- Causer* à qqn, ~ avec qqn, *causer* (le) français, 100; 1121.
- Ce* (élision), 756.
- *Ce durant, ce pendant*, etc., 761.
- *Ce suj. du vbe être*, 757; 972.
- *C'en dessus dessous, c'en devant derrière*, 419.
- *C'en est fait*, 748.
- *Ce n'est pas que* (mode), 1295.
- *Ce que* (*Ce que tu es mauvais!*), 1013.
- *C'est à moi à, ~ de*, 1087.
- *C'est beau de, ou que de, ou que + infin.*, 758.
- *C'est... qui c'est... que* (pour la mise en relief), 759.
- *C'est... que* (*C'est des aveugles que je parle*), 973, 4.
- *C'est à vous que...*, *c'est vous à qui...*, 760.
- *C'est (de) ma faute*, 745; 1158.
- *suivi de plus. noms attrib.*, 974.
- Ceci, cela, tout ce + relative* (accord du vbe), 973, 5.
- *Ceci et cela* (acc. du vbe), 996, 2.
- Celui, celle(s), ceux + adj.*, ou + partic., ou + complém., 763.
- *Celui qui*, attrib., (accord du vbe), 976, 1.
- *Faire celui + prop. relative*, 764.
- *Il y en a de ceux + prop. relative*, 765.
- Céder* (non: remettre) un commerce, 396, 2.

- Censé, censément*, 101.  
*Cent*, 685.  
 — *Cent et...*, 681, N.B. 3.  
 — *Cent pour centaine*, 685, N.B. 3.  
 — — pour centième, 685, N.B. 2.  
 — *Des mille et des ceuts*, 686.  
 — *Pour cent, du cent*, 1191.  
*Cependant que*, 1231.  
 — *Emploi du mode*, 1303.  
*Cérébral, cervical*, 102.  
*Certain*, adj., 698.  
 — *Il est certain que* (mode), 1255.  
 — *Pronom*, 792.  
*Certitude* (vbes de ~ + *que*: mode), 1255.  
*Cervical, cérébral*, 102.  
*Cessante(s) [toute(s) affaire(s) ~]*, 939, 1.  
*Chacun*, pron., 793.  
 — *Chacun et le possessif*, 694.  
 — *Entre chacun*, 702.  
*Chair de poule, peau de poule*, 343.  
*Chambre (en ~)*, 1142.  
 — *Pommes de terre en robe de chambre, ~ des champs*, 411.  
*Chance, risque*, 103.  
 — *Il y a des chances que* (mode), 1255.  
*Changer, se changer*, 104.  
*Chanter faux*, 654.  
*Chapeau haut-de-forme, ~ haute-forme, gibus, huit-reflets, chapeau buse*, 264.  
 — *Chapeau melon, ~ cape*, 307.  
 — *Sur les chapeaux de roues*, 105.  
*Chaque*, 699.  
 — *Chaque...*, *chaque...* (accord du vbe), 995; 996.  
 — *Chaque fois, à chaque fois*, 1088.  
 — *Chaque huit jours*, 701.  
 — *Douze francs chaque*, 700.  
 — *Entre chaque*, 702.  
*Charruer*, 106.  
*Chasse aux sorcières*, 107.  
*Chasser (ça chasse)*, 455.  
*Châtain* (accord), 619.  
*Chatons* (poussières), 369.  
*Chaud-froid, chauffroix*, 108.  
*Chausser ses lunettes*, 109.  
*Chausse-trap(p)e*, 110; 330, 1°. *Check-up* (bilan de santé), 111.  
*Chemise (en bras de ~, en manches de ~, en corps de ~)*, 83.  
 — *Chemise* (d'une liasse), 112.  
*Chêne-liège* (plur.), 584.  
*Cher* (coûter ~), 654.  
*Chercher après*, 1113.  
*Chez*, 1129.  
 — *Aller chez le coiffeur, ~ au coiffeur*, 1079.  
 — *seulement avec un régime désignant des êtres animés*, 1129, N.B.  
*Chic*, 615; 639.  
*Chocolat* (barre, plaque, etc.), 113.  
 — *Chocolat = bonbon*, 113.  
*Chromo* (genre), 499.  
*Ci-annexé, ci-joint, ci-inclus*, 946.  
*Ciel* (plur.), 556.  
 — *Ciel* (majusc.), 294, a, N.B. 1.  
 — *Au ciel, dans le ciel*, 1132.  
*Cince*, 456.  
*Cinq sec(s) (en ~)*, 678.  
*Ciseau, ciseaux, cisailles*, 557.  
*Clair* (voir ~), 654.  
*Classe [faire (la) ~, il y a ~, avoir (une) ~]*, 151.  
*Clef à ou sur la porte*, 1101.  
*Clenche, clenchette*, 114.  
*Clicote, serpillière, etc.*, 456.  
*Climatérique, climatologique, climatique*, 115.  
*Clin d'œil* (plur.), 585.  
*Cloche* (cloque, ampoule), 116.  
*Clore* (conjug.), 856; 881.  
 — *Clore, clôturer*, 117.  
 — *Lettre close*, 285.  
*Clou, furoncle*, 118.  
*Cobaye* (prononc.), 119.  
*Cogner (à la porte)*, 245.  
*Coi* (fém.), 620.  
*Colle de farine, ~ de pâte*, 120.

*Collé* (à un examen), 834.  
*Collègue, confrère*, 121.  
*Collision, collusion*, 123.  
*Colloquer*, 122.  
*Colmater*, 124.  
*Combien* (*Le ~ es-tu? le ~ sommes-nous?*), 1014.  
 — *Tous les combien*, 1015, 2.  
*Combientième, combienième*, 1015, 2.  
*Commander que* (mode), 1276.  
*Comme* (*considérer ~*), 139.  
 — *Comme avec faire*, verbe substitut (*Il répondit comme les autres avaient fait*), 1321.  
 — *Comme de bien entendu*, 1162.  
 — *Comme de juste*, 1161.  
 — *Comme deux gouttes d'eau* (*ressembler ~*), 401.  
 — *Comme qui dirait*, 766, a.  
 — *Comme quoi*, 770.  
 — *Comme si* (mode), 1319.  
 — *Comme suite à votre lettre*, 440.  
 — *Vous ne le croiriez pas, entêté comme vous l'êtes*, 1298.  
*Commencer à ou de + infin.*, 915.  
 — *Robe commencée de garnir*, 9.  
*Commémorer, -aison, -ation*, 125.  
*Commerce à céder* (non: à remettre), 396, 2.  
*Commotionner*, 126.  
*Communiquer à, ~ avec*, 1122.  
*Comparer à, ~ avec*, 1109.  
*Comparoir* (conjug.), 881.  
*Compendieusement*, 127.  
*Complaire* (conjug.), 856; 881.  
 — *Se complaire* (accord du part. passé), 962, 2; 963.  
*Complicité*, 128.  
*Comprendre que* (mode), 1274.  
*Compresser*, 129.  
*Compris, non compris, y compris*, 941; 1065.  
*Compte* (*se rendre ~ que*), 1240.  
*Concerné*, 130.  
*Concevoir que* (mode), 1274.

*Conclure* (conjug.), 881.  
 — *Conclure (à ce) que*, 1225.  
 Concordance des temps, 1324 et suiv.  
*Concréter, concrétiser*, 131.  
*Condition* (*être en ~*), 132.  
 — *À (la) condition que, sous (la) condition que* (mode), 1316.  
*Condoléance(s)*, 133.  
*Conducteur* (de locomotive), 292.  
*Conduire* (*se ~*) *mal, se mal conduire*, 302.  
*Conférence* (*faire, donner, prononcer une ~*), 134.  
*Confiance* (*faire ~*), 135.  
 — *Avoir confiance en, ~ dans, ~ à, etc.*, 1081, 1.  
*Confier* (*se ~*) *à, ~ dans, ~ sur*, 1080.  
*Confrère, consœur*, 500.  
 — *Confrère, collègue*, 121.  
*Confronter à, ~ avec*, 1110.  
*Congé* (*donner ~*), 136.  
*Conjecture, conjoncture*, 137.  
 Conjonctions, 1216 et suiv.  
 Conjugaison, 840 et suiv.  
 — *Vbes en -cer*, 840.  
 — — *-ger*, 841.  
 — — *-yer*, 842.  
 — — *en -guer et en -quer*, 843.  
 — — *ayant un e muet à l'av.-dern. syll.* 844.  
 — — *en -eler, -eter*, 330, 2°; 845.  
 — — *ayant un é fermé à l'av.-dern. syll.*, 846.  
 — — *en -aitre, -oître* 855.  
 — — *en -indre, -soudre*, 854.  
 — — *en -uer, -ouer*, 847.  
 — — *dont le part. prés. est en -iant, -yant, -llant, -gnant*, 848.  
*Connaissance* [*faire ~ avec, faire (la) ~ de*], 1126.  
*Consentir qq.ch.*, 812.  
 — *Consentir (à ce) que*, 1225.  
 — *Emploi du mode*, 1277.  
*Conséquent* (*pour important*), 138.

- Considérer (comme) + attrib.*, 139.  
*Consortium (plur.)*, 593, 7°.
- Constellé*, 140.  
*Contacteur*, 141.  
*Contester que (mode)*, 1268.  
*Continuer à ou de + infin.*, 915.  
*Continuité (solution de ~)*, 426.  
*Contraindre à ou de + infin.*, 915.  
*Contraire (que du ~)*, 1239.  
 — *Contraire (= inexact)*, 1239, N.B.
- Contre (là ~)*, 1023.  
 — *Par contre*, 1246.  
 — *Se fâcher contre, ~ avec*, 1125.  
*Controuver*, 142.  
*Convenir (conjug.)*, 881.  
 — *Emploi de l'auxil.*, 870.  
 — *Convenir que (mode)*, 1276.  
*Convoler*, 143.  
*Corps de chemise (en ~)*, 83.  
*Cote, coter, note, noter*, 144.  
*Côte (sur la ~, à la ~)*, 1210; 1211, 2.  
 — *Partir pour la côte*, 1211, 1.  
*Coudre (conjug.)*, 881.  
*Couleur (mots désignant une ~)*, 656.  
*Cou(p) (monter le ~)*, 145.  
*Coup (du ~)*, 1058, 2.  
 — *Un coup que (mode)*, 1306.  
*Coupable (plaider ~)*, 675.  
*Coupe sombre*, 146.  
*Couper, découper (un livre), coupure, découpeure (de journal)*, 147.  
 — *Couper au (plus) court*, 152.  
 — *Couper qqn (= l'interrompre)*, 148.  
*Coupon (pour billet)*, 78.  
*Courbatu, courbaturé*, 149.  
*Courir (conjug.)*, 882.  
 — *Emploi de l'auxil.*, 871.  
 — *Courir après, ~ sus*, 1114.  
*Courrieres*, 150.  
*Cours (faire, donner, professer un ~; avoir un ~, il y a ~)*, 151.  
*Court (être à ~, être ~)*, 1090.
- *Couper, prendre au (plus) court, par le plus court, prendre le plus court*, 152.  
 — *Court-vêtu (accord)*, 657, 3.  
 — *Demeurer court, rester court*, 623.  
 — *S'arrêter court*, 654.  
*Courtiser, fréquenter*, 153.  
*Coussin*, 154.  
*Coûter cher*, 654.  
 — *Coûté (accord du part. passé)*, 947.  
*Couturière, tailleuse*, 447.  
*Couvert (le vivre et le ~)*, 39, N.B.  
*Couvreur, ardoisier*, 39.  
*Crack*, 155.  
*Craindre que et ne «explétif»*, 1035.  
*Crainte (de ~ de, de ~ que)*, 1165.  
*Cramique*, 156.  
*Cran (de chocolat)*, 113.  
*Créativité*, 157.  
*Cresson (prononc.)*, 158.  
*Crier après*, 1115.  
*Criterium (plur.)*, 593, 7°.
- Croche-pied*, 159.  
*Croire, croire à, croire en*, 1098.  
 — *Croire que (mode)*, 1262; 1263.  
 — *Cru (accord du part. passé)*, 949; 950.  
*Crôître (conjug.)*, 855, N.B. 2; 882.  
 — *Crû*, 853.  
*Cru (il fait ~)*, 160.  
*Crolle, croller*, 383, N.B. 2.  
*Cueillir (conjug.)*, 882.  
*Culbute, cumulet, etc.*, 161.  
*Culotte(s)*, 557.  
*Cumulet, culbute, etc.*, 161.

## D

- Dans*, 1130 et suiv.  
 — *Dans + nom de pays, de province, etc.*, 1133.

- *Dans* + nom de saison, 1130.  
 — *Dans la rue, en rue*, 1138.  
 — *Dans le but de*, 1140.  
 — *Dans le cas où, dans l'hypothèse où* (mode), 1315.  
 — *Dans le journal, sur le journal*, 1131.  
 — *Dans un fauteuil, sur un fauteuil*, 1141.  
*Davantage*, 1016.  
*De*, 1149 et suiv.  
 — *Aimer mieux (ou préférer) souffrir que (de) mourir*, 1166.  
 — *Appréhender de* + infin., 1149.  
 — *C'est à vous de parler, ~ à parler*, 1087.  
 — *C'est la faute de, ~ à*, 1158, 2.  
 — *Comme de bien entendu*, 1162.  
 — *Comme de juste*, 1161.  
 — *D'accord de, ~ sur, ~ en, ~ avec*, 1207.  
 — *D'antan*, 33.  
 — *D'autant (plus) que*, 1236, 2.  
 — *De ou par* + compl. d'agent, 1152.  
 — *De bon tabac, du bon tabac*, 608.  
 — *De ce que*, 1225; 1226.  
 — — *Emploi du mode*. 1280.  
 — *De crainte de, ~ que*, 1165.  
 — *De demain en huit*, 1156.  
 — *D'égal à égal*, 662.  
 — *De façon (à ce) que*, 1232.  
 — *De guerre lasse*, 669.  
 — *Deux jours de libres*, 1153.  
 — *D'ici (à), d'ici là*, 1075.  
 — *De là vient que* (mode), 1282.  
 — *De l'heure (cent francs ~)*, 1108, 2 et 3.  
 — *De ma faute (c'est ~, c'est ma faute)*, 745; 1157; 1158.  
 — *De manière (à ce) que*, 1232.  
 — *De même* (= semblable), 705, 3.  
 — *De nous, de vous (la plupart ~, beaucoup ~, etc.)* (accord du vbe), 969, 4.  
 — *De nouveau, à nouveau*, 1083.  
 — *De*, particule nobiliaire, 1167.  
 — *De peur que (ne)*, 1039, d.  
 — *De son long*, 713, 8.  
 — *Dîner de qq.ch. ~ avec qq.ch.*, 1123.  
 — *Divorcer de*, 1124.  
 — *De par*, 1151.  
 — *De sept à huit francs*, 1077, 2.  
 — *De suite, tout de suite*, 1018.  
 — *Féliciter de, ~ pour, ~ sur*, 1170.  
 — *Le mot de gueux*, 1159.  
 — *On dirait (d')un fou*, 1164.  
 — *Préférer* + inf. *que (de)* + inf., 1237.  
 — *Province de ou du* + nom propre, 1160.  
 — *Qualifier de*, 1155.  
 — *Rêver de, ~ à, ~ sur*, 1105.  
 — *Si j'étais (de) vous, que de vous*, 1163.  
*Débattre*, 813; 883.  
*Déblatérer*, 814.  
*Débiteur, -trice, -teuse*, 501.  
*Debout*, 1017.  
*Début (tout au ~, au tout ~)*, 713, 4.  
 — *Au début que*, 1229; Addit. 1 (p. 439).  
*Débuter*, 815.  
*Décade, décennie*, 162.  
*Déchoir* (conj.), 883.  
 — *Emploi de l'auxil.*, 865.  
*Décider que* (mode), 1276.  
*Déclarer que* (mode), 1262.  
*Décréter que* (mode), 1276.  
*Décriper*, 163.  
*Dédoubler*, 164.  
*Défaillance (avoir une ~)*, 224.  
*Défaillir*, 224; 883.  
*Déficience*, 165.  
*Déficit* (plur.), 593, 3°.  
*Définitive (en ~), en définitif*, 166.  
*Défunt*, 665.  
*Dégingandé*, 167.  
*Degré* (d'escalier), 210.  
*Déguster*, 168.

- Déjeuner de qq.ch.*, ~ avec *qq.ch.*, 1123.
- Déjeté*, 169.
- Délice(s)* (genre), 502.
- Demander (à ce) que*, 1225.
- *Demander à ou de + infin.*, 916.
- *Demander après*, 1116.
- *Demander excuse*, 219.
- *Demander pour + infin.*, 916.
- Démarrer*, 815.
- Démentir que* (mode), 1268.
- Demeurer* (empl. de l'auxil.), 872.
- *Au demeurant*, 1217.
- *Demeurer court*, 623.
- Demi* (trait d'union), 460.
- *Demi* (accord), 660.
- *Demi, demie*, dans les indicat. d'heure, 1219; 1220, 3.
- Démon* (fém.), 503.
- Démythifier, démystifier*, 170.
- Dentition, denture*, 171.
- Déodorant, désodorisant*, 172.
- Départir* (conjug.), 884.
- Dépenses somptuaires*, 428.
- Déplaire* (conjug.), 856; 884.
- *Se déplaire* (accord du part. passé). 962, 2; 963, N.B.
- Déposer (une) plainte*, 354.
- Depuis*, 1177.
- Derniers* (sa place dans les deux ~ vers), 688.
- Descendre* (conjug.), 884.
- Emploi de l'auxil., 865.
- Des fois que* (mode), 1305.
- Desideratum, desiderata*, 593, 4°.
- Design*, 173.
- Désobéir*, 825.
- Désodorisant, déodorant*, 172.
- Des plus, des moins, des mieux + adj.*, 664.
- Désuet*, 174.
- Détoner, détonner*, 175.
- Détournement, déviation, évitement*, 177.
- Détritus* (prononc.), 176.
- Deux ou plusieurs*, 684.
- Déviat[i]on, détournement, évitement*, 177.
- Devoir* (conjug.), 853; 884.
- *Dû, redû*, 853.
- *Dû* (accord du part. passé), 949.
- *Dussé-je*, 857.
- Diab[le]* (fém.), 504.
- Différent, différend*, 178.
- Difficultueux*, 179.
- Digest*, 180.
- Digeste, digestible*, 181.
- Dilemme*, 182.
- Dîner de qq.ch.*, ~ avec *qq.ch.*, 1123.
- Dire* (conjug.), 884.
- *Dire que* (mode), 1269; 1277.
- *Dit* (accord du part. passé), 949.
- *On dirait (d')un fou*, 1164.
- *On dirait que* (mode), 1269.
- Directive(s)*, 558.
- Disconvenir* (conjug.), 884.
- Empl. de l'auxil., 864. !
- *Disconvenir que* (mode), 1268.
- Discount*, 183.
- Disparate* (genre), 505.
- Disponible*, 184.
- Disputer qq.ch.*, ~ *qqn, se disputer*, 816.
- Dis[s]imuler que* (mode), 1268.
- Divorce, divorcer (d')avec*, ~ *de, se divorcer*, 1124.
- Docteur* (fém.), 506.
- Donn[ée]* (*c'est ~ que*) (mode). 1253.
- Donc (et ~)*, 1221.
- Donner, faire, etc. (une conférence)*, 134.
- *Étant donné*, 945.
- *Donné à + infin.* (accord du part. passé), 958, 4.
- Dont*, 774 et suiv.
- complém. d'un nom de nombre ou d'un indéfini numéral, 782.
- ne peut dépendre d'un nom introduit par une prépos., 777; 778.

— *Dout*, *d'où*, 785.  
 — *Dout on*, *dont l'on*, 796, 2.  
*Dopage*, *doping*, 185.  
*Dormir* (conjug.), 884.  
*Dose* (= éruption), 186.  
*D'où*, *dont*, 785.  
 — *D'où vient que* (mode), 1282.  
*Doubler*, *redoubler* (une classe), 187.  
*Douille* (d'une ampoule), 188.  
*Doute* (*il n'y a pas de ~ que*, etc.) (mode), 1253.  
*Douter que* (mode), 1268.  
 — *Douter que* et *ne* «explétif», 1037.  
*Douteux* (*il n'est pas ~ que*) (mode), 1253.  
*Doux* (*filer ~*), 654.  
*Drache*, 189.  
*Drap de maison*, *serpillière*, etc., 456.  
*Drève*, 190.  
*Dringuelle*, 191.  
*Droit* (*posé ~*), 654.  
 — *Avoir (le) droit de* + infin., 601.  
*Drugstore* (*drug-store*), 192.  
*Du*, *de la*, *de l'*, *des* + adj. + nom, 609.  
 — en rapport avec *en* (*Du vin*, *j'en ai du bon*), 609, 4.  
 — *Du coup*, 1058, 2.  
 — *Du diable si*, 1314.  
 — *Du moment que* (mode), 1296.  
 — *Du point de vue*, *au ~*, *sous le ~*, 1093.  
*Ducasse*, 193.  
*Duplex*, 194.  
*Duplicata*, 593, 5°.  
*Durant*, 1178.

## E

*Eau* (*bec dans l' ~*), 67.  
*Écarlate* (accord), 656.  
*Échapper* (empl. de l'auxil.), 873.

— *L'échapper belle*, 943.  
*Écho* (*se faire l' ~ de*) (accord du part. passé), 962, 5.  
*Échoir* (conjug.), 885.  
*Échouer* (à un examen), 834.  
*Éclore* (conjug.), 856; 885.  
 — Empl. de l'auxil., 874.  
*Écrire que* (mode), 1277.  
*Écriture* (= style), 195.  
*Efficience*, 196.  
*Effluve* (genre), 507.  
*Efforcer* (*s'*) à ou *de* + infin., 915.  
*Égailer* (*s' ~*), 197.  
*Égal* (*n'avoir d' ~ que*), 661.  
 — *D'égal à égal*, 662.  
 — *Sans égal*, 663.  
*Élancer*, *élancement*, 198.  
*Élytre* (genre), 508.  
*Émail* (plur.), 559.  
*Embrouillamini*, *brouillamini*, 85.  
 -ement, ément, 4, 8.  
*Émérite*, *éméritat*, 199.  
 -emment, -amment, 1005.  
*Émotionner*, *émouvoir*, 200.  
*Empêcher qq.ch.* à *qqn*, 817.  
 — *Empêcher que* et *ne* «explétif», 1036.  
 — *Il n'empêche que* (mode), 1261.  
*Empeser*, 27.  
*Emprise*, 201.  
*En*, prépos., 1130 et suiv.  
 — *De demain en huit*, 1156.  
 — devant nom de pays, de province, etc. 1133.  
 — devant *Alger*, *Arles*, etc., 1135, 2.  
 — — *En Avignon*, à *Avignon*, 1135, 1.  
 — *En aveu(x)*, 53.  
 — *En bas de*, à *bas de*, 1070.  
 — *En bicyclette*, à *~*, 1071.  
 — *En bouche*, à *la ~*, 1082.  
 — *En butte* à, 88.  
 — *En chambre*, 1142.  
 — *En cinq sec(s)*, 678.  
 — *En (croire ~)*, 1098.



- *En définitive, en définitif*, 166.
- *En deux heures, sur ~*, 1143.
- *En effet (car ~)*, 1216.
- *En enfer, dans l'enfer, en purgatoire, en paradis, etc.*, 1132.
- *En face + nom de lieu*, 1171.
- *En fleur(s)*, 561.
- *En le, en la, en les*, 1136; 1137.
- *En mains propres*, 563.
- *En moins, de moins*, 1024.
- *En or, d'or*, 1144.
- *En outre de, en plus de*, 1185.
- *En perfection, à la ~, dans la ~*, 1091.
- *En place, à sa place*, 1145.
- — *Être en place*, 1146, 2.
- *En plan(t)*, 355.
- *En plus de, en outre de*, 1185.
- *En raison de, à raison de*, 1102.
- *En retraite, à la retraite*, 409.
- *En robe de chambre, en robe des champs (pommes de terre ~)*, 411.
- *En rue, dans la rue*, 1138; 1139.
- *En (se confier ~, se fier ~)*, 1080.
- *En semaine*, 1147.
- *En tête à tête, tête à tête*, 1148.
- *En trop, de trop*, 1060; 1061.
- En*, pronom, 742.
- Sa place relativement à d'autres pron., 754.
- — dans *Je veux en parler, j'en veux parler*, 755, 3.
- — dans *Il s'y en donna*, 755, 4.
- représentant des noms d'animaux ou de choses, 742.
- des noms de personnes, 743.
- en rapport avec un partic. passé, 959.
- *En agir*, 749.
- — *Il s'en est agi*, 755, 2.
- *En aller (s' ~)*, 879.
- — *En allé*, adj., 879.
- — *S'en aller + infin.*, 868, 1.
- *En ignorer*, 822.
- *En imposer, imposer*, 750.
- *C'en est fait*, 748.
- *Je n'en peux rien*, 745.
- *Je n'en peux mais*, 747.
- *On appelle cela de la poésie; oui, c'en est*, 735.
- *S'en courir*, 202; 886.
- *S'en suivre, s'en ensuivre*, 886.
- *Enclore (conjug.)*, 856; 886.
- *Encore que + ayant ou étant*, 1300.
- *Empl. du mode*, 1300; 1301.
- *Encourir (s' ~)*, 202; 886.
- *Endéans*, 1179.
- *Enfance (petite ~, la toute ~)*, 713, 7.
- *Enfant (bon ~, adj.)*, 655.
- *Enfer (en ~, dans l' ~)*, 1132.
- *Engineering*, 203.
- *Ennobler, anoblir*, 32.
- *Ennuyer (s' ~) à ou de + infin.*, 915.
- *Ennuyant, ennuyeux*, 204.
- *Énorme (degrés de compar.)*, 648.
- *Enquêteur, -teuse, -trice*, 509.
- *Enseigner (un chemin)*, 399.
- *Ensuivre (s' ~), s'en suivre, s'en ensuivre*, 886.
- *Il s'ensuit que (mode)*, 1255.
- *Entendre que (mode)*, 1278.
- *Entendu (accord)*, 941.
- *Comme de bien entendu*, 1162.
- *Entièrement*, 205.
- *Entour (à l' ~)*, 1004.
- *Entraide, s'entraider*, 206.
- *Entre (élimination)*, 207.
- *Entre autres*, 697, 6.
- *Entre chaque, ~ chacun*, 702.
- *Entre (les) deux*, 613.
- *Entre parenthèse(s), par parenthèse*, 1180.
- *Entre quatre yeux*, 561.
- *Eutrecôte (genre)*, 510.
- *Entre-deux-guerres (genre)*, 493.
- *Entretiens, entre-temps, entretant*, 1019.
- *Environ*, 1181.

*Les chiffres renvoient aux numéros.*

- *Aux environs de* + une date, 1181, N.B.  
*Envoyer* (conjug.), 887.  
 — *Envoyer qqn ou qq.ch. promener*, 378.  
*Enzyme* (genre), 511.  
*Épice(s)* (pain d' ~), 567.  
*Épigraphe, exergue*, 221.  
*Épingle de sûreté, ~ de nourriture, etc.*, 208.  
*Épouseter* (non : prendre les poussières), 369.  
*Époux, épouse*, 209.  
*Équivaloir* (conjug.), 887.  
 — *Équivaloir à qq.ch.*, 818.  
*Errata, erratum*, 593, 6°.  
*Errements*, 210.  
*Ès*, 604.  
*Escabeau, escabelle*, 211.  
*Escalier(s)*, 212.  
*Escavèche*, 213.  
*Espèce de* + nom masc., 512.  
*Espérance que, espoir que* (mode), 1265.  
*Espérer que* (mode), 1264.  
 — *Espérer* + infin., 917.  
*Esquimau* (fêm.), 513.  
*Essentiel* (degrés de compar.), 648.  
*Essuyer ses pieds*, 214.  
*Estimer que* (mode), 1262 ; 1263.  
*Estivant*, 215.  
*Étudiantin*, 216.  
*Et*, 1218 et suiv.  
 — dans les adjectifs numéraux, 681.  
 — dans les nombres complexes, 1218.  
 — dans les indications d'heure, de mesure, 1219.  
 — *Et donc*, 1221.  
 — *Et ni (même)*, 1224.  
 — *Et / ou*, conjonct. double, 1222.  
*Établir que* (mode), 1276.  
*Étal* (plur.), 560.  
*Étant donné*, 945.  
*Etc.*, 217.
- Être* (conjug.), 849 ; 887.  
 — Auxil. *être* ou *avoir* (action ou état), 865.  
 — *Ce n'est pas que* (mode), 1295.  
 — *Être (à) lundi*, 1078.  
 — *Être au regret de* + infin. 929.  
 — *Être besoin de* ou *que*, 72.  
 — *Être dans le lac* (= échouer), 284.  
 — *Être, entrer en aveu(x)*, 53.  
 — *Être le bec dans l'eau*, 67.  
 — *Être d'avis que* (mode), 1277.  
 — *Fussé-je*, 857.  
 — *N'était, n'eût été*, 1317.  
 — *Qu'il soit* (finale *r*), *que nous soyons, que vous soyez* (pas d'*i*), 849.  
 — *S'il en fut, s'il en est*, 1310.  
*Étudiant, étudiantin*, 216.  
*Eu à* + infin. (accord), 958, 4.  
*Eussé-je*, 857.  
*Eux autres*, 697, 5.  
*Évident (il est ~ que)* (mode), 1255.  
*Évitement*, 177.  
*Éviter qq.ch. à qqn*, 819.  
*Exact (il est ~ que)* (mode), 1255.  
*Exaction*, 218.  
*Excellent* (degrés de compar.), 648.  
*Excepté*, 941.  
*Excessivement*, 1020.  
*Excuser (s' ~), faire excuse, demander excuse*, 219.  
*Exemplatif*, 220.  
*Exergue, épigraphe*, 221.  
*Exhaustif*, 222.  
*Exiger que* (mode), 1276.  
*Exprès [lettre (par) ~]*, 223.  
 — *Exprès* = avec intention, 1021.  
 — *Par exprès*, 1021.  
*Express*, 223.  
*Expressément*, 1021.  
*Extérieur* (degrés de compar.), 647.  
*Extrême*, 593, 7°, N.B. c.  
*Extrême-oriental* (accord), 657, 1.  
*Extremum* (plur.), 593, 7° et N.B.

## F

- Fabulation, affabulation*, 14.  
*Face (en ~) le pont, ~ du pont*, 1171.  
*Fâché, se fâcher avec, ~ contre*, 1125.  
*Facile (avoir ~)*, 55.  
*Faible (tomber ~ et autres expressions)*, 224.  
*Faillir*, (conjug.), 888.  
*Faine, faîne*, 4, 3.  
*Faire* (conjug.), 888.  
 — *Faire attention à ou de + infin.*, 915.  
 — — (*à ce*) *que*, 1225.  
 — *Faire dans Je le fais venir ; je le (ou lui) fais bâtir ma maison*, 1284.  
 — verbe substitut (*Il répondit comme les autres avaient fait*), 1321.  
 — *À tant faire que (de) + infin.*, 1201.  
 — *Avoir à faire, ~ affaire*, 54; 1086.  
 — *C'en est fait*, 748.  
 — *Faire celui + propos. relat.*, 764.  
 — *Faire confiance à*, 135.  
 — *Faire connaissance avec, faire (la) connaissance de*, 1126.  
 — *Faire (du) soleil*, 425.  
 — *Faire excuse*, 219.  
 — *Faire la messe*, 310.  
 — *Faire le mariol*, 299.  
 — *Faire long feu*, 231.  
 — *Faire montre de*, 315.  
 — *Faire part que (mode)*, 1233.  
 — *Faire savoir que (mode)*, 1277.  
 — *Faire une conférence*, 134.  
 — *Ne faire que (de) + infin.*, 868, 2.  
 — *Se faire l'écho de* (accord du partic. passé), 962, 5.  
 — *Il fait bon, cher, etc.*, + infin., 918.  
 — *Il se fait que (mode)*, 1256.  
 — *Participe passé fait + infin.*, 958, 1.  
*Fait (le ~ que) (mode)*, 1282.  
 — *Il est de fait que (mode)*, 1252.  
*Falloir* (conjug.), 888.  
 — *Il s'en faut (de)*, 1174; 1175.  
 — *Loin s'en faut*, 1175, 2.  
*Farce* (accord), 655.  
*Fard (piquer un ~)*, 225.  
*Fat* (fém.), 621.  
*Fatal* (plur.), 640.  
*Faute d'(in)attention*, 226.  
 — *Ce n'est pas (de) ma faute, je ne suis pas en faute, etc.*, 745; 1157; 1158.  
 — *Faute que (mode)*, 1295.  
*Fauter*, 227.  
*Fauteuil (dans un ~, sur un ~)*, 1141.  
*Fautif*, 228; 745.  
*Faux (chanter ~)*, 654.  
 — *S'avérer faux*, 52.  
*Feindre + infin.*, 919.  
*Féliciter de, ~ pour, ~ sur*, 1170.  
*Féminins (noms ~)*, 485.  
 — *Pas de fém. pour certains noms appliqués à des hommes*, 486.  
*Férir* (conjug.), 888.  
*Fermette*, 229.  
*Festivité(s)*, 230.  
*Feu (= défunt)*, 665.  
*Feu (faire long ~)*, 231.  
*Fiable, fiabilité*, 232.  
*Fiancer avec, ~ à*, 1127.  
*Fier (se ~) à, ~ sur, ~ en*, 1081.  
*Filer doux*, 654.  
*Fieu*, 233.  
*Fieu* (adv.), 666.  
*Final* (plur.), 640.  
*Fini de + infin. (Robe finie de garnir)*, 9.  
 — *Fini(e) la vie glorieuse*, 944.  
*Fixer (= regarder fixement)*, 234.  
*Flambant neuf*, 939, 2.  
*Flash* (plur.), 595, 2°.  
*Flat*, 235.

*Flatter* (se ~ que) (mode), 1264.  
*Fleur(s)* (en ~), 561.  
*Fleurir* (conjug.), 851; 888.  
*Flirter*, avoir un flirt, 153.  
*Floche*, 236.  
*Flottement*, 237.  
*Fois* (chaque ~, à chaque ~), 1088.  
 — *Des fois que* (mode), 1305.  
*Fol*, 618.  
*Fond, fonds*, 238; 330, 1°.  
*Forcer* à ou de + infin., 915.  
*Formule, formulaire*, 239.  
*Fort* (se faire ~, se porter ~), 622.  
*Fortuné*, 240.  
*Fou* (= dérégulé), 241.  
*Foudre* (genre), 514.  
*Foultitude*, 242.  
*Fourche* (= interclasse), 151.  
*Fourchette*, 243.  
*Frais* (dépenses), 561bis.  
*Frais cueilli* (accord), 658.  
*Franc-comtois* (accord), 657, 1.  
*Franc de port*, 667.  
*Franc-maçon*, adj. (accord), 657, 1.  
*Franquette* (à la bonne ~), 244.  
*Frapper* (à la porte), 245.  
*Fréquenter, courtoiser*, 153.  
*Fricadelle*, 246.  
*Frîre* (conjug.), 888.  
*Friselis, frisselis*, 247.  
*Friterie, friture, friturerie*, 248.  
*Fromage de tête, fromage blanc*, 249.  
*Fruste*, 250.  
*Furoncle, clou*, 118.  
*Fussé-je*, 857.  
*Fut-ce, fût-ce* (accord du vbe), 973, 6.

## G

*Gadget*, 251.  
*Gageure* (prononc.), 252.  
*Gagner* (une maladie), 253.  
*Galipette*, 161.  
*Galoche*, 254.

*Garant, -te*, 515.  
*Garde* (plur. dans les noms composés), 586.  
 — *Avoir garde*, 56.  
 — *Prendre garde à ou de + infin.*, 926.  
 — *Prendre garde que et la négat.*, 1036.  
 — *Prendre garde (à ce) que*, 1225; 1277.  
 -*gênèse, -gènèse*, 4, 5.  
*Gendelettre(s)*, 516.  
*Gens* (genre), 516.  
*Gent*, 516.  
*Geôle*, 255.  
*Gentilhomme* (plur.), 582.  
*Gésir* (conjug.), 856; 889.  
*Gestion*, 256.  
*Gibecière, giberne* (d'écolier), 96.  
*Gibus*, 264.  
*Gobiye, serpillière, etc.*, 456.  
*Goulet, goulot*, 257.  
*Goûter*, 258.  
*Goutter*, 259.  
*Gouttes d'eau (resssembler comme deux ~)*, 401.  
*Grand* (dans grand-père, grand-chose, etc.), 624; 625.  
 — *Grand-chose*, 799.  
 — *Grand-mère, grand-tante, etc.* (plur.), 587.  
 — *Grand ouvert* (accord), 658.  
*Gratitude de, ~ pour*, 1169.  
*Grave* (blessé ~), 260.  
*Gré* (savoir ~ de), 1169.  
*Grelotter la fièvre*, 838.  
*Grognon* (fém.), 626.  
*Grosse* (femme ~), 43.  
*Guerre lasse* (de ~), 669.  
*Guet-apens* (plur.), 588.

## H

*H aspiré*, 261.  
*Habitat*, 262.

- Habiter (à) Paris*, 820.  
 — *Habiter dans une rue, ~ dans ou sur une avenue, etc.*, 1139, 4.  
*Hacher, hachurer*, 263.  
*Haïr*, 852; 890.  
*Handicapé*, 261, N.B. 2.  
*Haut placé* (accord), 657, 3.  
 — *Haut les mains!* 668.  
*Haut-de-forme, haute-forme*, 264.  
*Havresac*, 410.  
*Hébreu* (fém.), 627.  
*Hériter*, 821.  
*Heure* [à l' ~ battant(e), sonnant(e), etc.], 939, 3.  
 — *Et dans les indications d'heure*, 1219.  
 — *Cent km à l'heure, ~ par heure*, 1107.  
 — *Cent francs (de) l'heure*, 1108, 2 et 3.  
 — *De trop bonne heure*, 1062, 1.  
*Heurter* (à la porte), 244.  
*Hindou, indien*, 265.  
*Hippie, (hippy)*, 266.  
*H.L.M.* (genre), 517.  
*Honorariat, éméritat*, 199.  
*Hors*, 1182.  
 — *Hors de cause*, 1181, N.B. 2.  
 — *Hors (de) pair*, 1181.  
*Hôte, hôtesse*, 518.  
*Huitante*, 680.  
*Huit-reflets*, 264.  
*Hyène* (la ~ ou l' ~), 689.  
*Hymne* (genre), 519.  
*Hypothèse* (dans l' ~ où) (mode), 1315.
- I
- iatre* (pédiatre, etc.), 4, 7.  
*Ici* (d' ~) à, d'ici là, 1075.  
*Idéal* (plur.), 562.  
*Idée* (l' ~ que) (mode), 1282.  
*Identifier* à, ~ avec, 1128.  
*Ignorer de qq.ch.*, 822.
- *Ignorer que* (mode), 1266.  
 — *Vous n'êtes pas sans ignorer*, 1203.  
*Il advient que* (mode), 1256.  
 — *Il arrive que* (mode), 1256.  
 — *Il est de fait que* (mode), 1252.  
 — *Il fait bon (de) vivre*, 918.  
 — *Il m'est avis que* (mode), 1259.  
 — *Il n'empêche que, n'empêche que* (mode), 1261.  
 — *Il n'est pas douteux, il n'y a pas de doute que, etc.* (mode), 1253.  
 — *Il n'est que de + infin.*, 267.  
 — *Il n'y a de... que* (*Il n'y a de vrai que la richesse*), 670.  
 — *Il n'y a guère*, 1026.  
 — *Il (me) paraît que* (mode), 1255; 1258.  
 — *Il s'agit que* (mode), 1260.  
 — *Il se fait que* (mode), 1256.  
 — *Il semble que* (mode), 1257.  
 — *Il s'en faut que* (ne), 1040.  
 — — *Il s'en faut (de)*, 1174; 1175.  
 — *Il se peut que* (mode), 1256.  
 — *Il se trouve que* (mode), 1256.  
 — *Il suffit que* (mode), 1254.  
 — *Il survient que* (mode), 1256.  
 — *Il y a apparence que* (mode), 1255.  
 — *Il y en a (de ceux) + prop. relat.*, 765.  
*Ils méprisant* (*Ils ont encore augmenté les impôts!*), 723.  
*Imaginer* (s' ~) (accord du partic.), 961, a.  
 Imparfait du subjonctif: sa rareté, 1325, N.B. 4.  
*Impassible, impavide*, 268.  
*Impeccable*, 269.  
*Impensable*, 270.  
 Impératif sans s final (*plante*), mais avec s dans *plantes-en, plantes-y*, 859; 860; 861, 1.  
*Important* (l' ~ est que) (mode), 1282.

*Importe* (*peu* ~, *qu'* ~) (accord du vbe), 998.  
*Imposer, en imposer*, 750.  
*Impromptu* (accord), 628.  
*Inattention* (*faute d'* ~), 226.  
*Incessamment*, 1022.  
*Inclinaison, inclination*, 271.  
*Inclure* (conjug.), 891.  
 — *Ci-inclus*, 946.  
 — *Inclus, -se* (non : *inclue*), 891.  
*Indemnité, -iser*, 272.  
*Indien, Hindou*, 265.  
*Indifférer*, 273.  
*Indispensable* (degrés de compar.), 648.  
*Infarctus*, 274.  
*Inférieur* (degrés de compar.), 647.  
*Infime* (degrés de compar.), 647.  
*Informé que*, 1233.  
*Ingambe*, 275.  
*Ingénierie*, 203.  
*Ingrédient* (prononc.), 276.  
*Inlassable, -ment*, 277.  
*Innocent* (*plaider* ~), 675.  
*Insoucier*, 273.  
*Instance*, 278.  
*Instruire que* (mode), 1233.  
*Insupporter*, 273.  
*Interclasse*, 151.  
*Intéresser* (pour *concerner*), 279.  
*Intérieur* (degrés de compar.), 647.  
*Interpeller*, 845, N.B.  
*Interview* (genre), 520.  
*Intime* (degrés de compar.), 647.  
*Invectiver*, 823  
*Ivrogne* (genre), 629.

## J K

*Jadis, naguère*, 1026.  
*Jardinière*, 369.  
*Jeunesse* (*la toute* ~), 713, 7.  
*Joindre* (conjug.), 892.  
 — *Ci-joint*, 946.  
*Jonchée*, 249.

*Jouette*, 280.  
*Jour* (*mettre à* ~, *au* ~), 1100.  
 — *Au jour d'aujourd'hui*, 1184, 3.  
*Journal* (*dans le* ~, *sur le* ~), 1131.  
*Juguler*, 281.  
*Juke-box*, 282.  
*Jurerait* [*on* ~ (*d'*) *un fou*], 1164.  
*Jusque*, 1183.  
 — *Jusqu' (à) aujourd'hui*, 1184, 2.  
 — *Jusqu'à ce que, jusqu'au moment où* (mode), 1293.  
 — *Jusque + à*, 1183; 1184, 1.  
 — *Prêter jusqu'à ses valets*, 1184, 5.  
 — *Jusques*, 1184, 4.  
*Juste* (*comme de* ~), 1161.  
 — *Raisonner juste*, 654.  
*Kaki*, 615; 638.  
*Kitchenette*, 235.  
*Klaxon*, 283.

## L

*L'*, pron. en rapport avec un partic. passé, 951.  
*La bailler belle* (ou *bonne*), *l'échapper belle* (ou *bonne*), 943.  
*Lac* (*tomber, être dans le* ~ = *échouer*), 284.  
*Là contre, là-contre*, 1023.  
*Laïc, laïque*, 630.  
*Laideron* (genre), 521.  
*Laisser* (*ne pas* ~ *de* ou *que de* + infin.), 920.  
 — *Laissé à* + infin. (accord), 958, 4.  
 — *Laissé + infin.* (accord), 958, 2; 962, 1.  
 — *Laisser dans Je le laisse venir; je le* (ou *lui*) *laisse bâtir ma maison*, 1284.  
*La langue latine et la langue grecque, la langue latine et grecque, etc.*, 612.  
*La moitié, le tiers, etc.* + complém. (accord du vbe), 969, 2.

- Lancer, lancement* (pour *élancer, élanement*), 198.  
*Langue véhiculaire*, 473.  
*La plupart* + complém. (accord du vbe), 969, 1.  
 — *La plupart de nous* (accord du vbe), 969, 4.  
*Lapon* (fém.), 631.  
*Large ouvert* (accord), 658.  
*Lasse* (de guerre ~), 669.  
*Le, la, les*, attrib. (*La mère, je la suis; mère, je le suis*), 731; 733.  
 — *Le dans autre que je ne le croyais*, 726.  
 — — *On paya ceux qui voulurent l'être*, 734.  
 — — *Ses tantes sont pieuses, lui ne l'est pas*, 736.  
 — *Le, la, les, lui, leur* dans *Je le vois venir, je le vois ou je lui vois planter un arbre*, 1284.  
 — *Le plus, le moins, le mieux*, 607.  
 — *Le seul, le premier*, etc. + prop. relat. (mode), 1286.  
 — *Sur les deux heures*, 597.  
*Leçon* (*faire, donner, prononcer une ~, donner ~*), 151.  
*Léger* (*blessé ~*), 260.  
*Leitmotiv* (plur.), 596, 1°.  
*Lequel*, 771; 787.  
 — *En lequel*, 773, 1.  
*Letton* (fém.), 631.  
*Lettre* (*par*) *exprès*, 223.  
 — *Lettre à moi transmise*, 725.  
 — *Lettre close, ~ morte*, 285.  
 — *Lettre de condoléance(s)*, 133.  
 — *Poster une lettre*, 365.  
*Lettres* (noms des ~ : genre), 522.  
*Lever, soulever un lièvre*, 286.  
*Lichette* (*liche*), 287.  
*Lied* (plur.), 596, 2°.  
*Lieu* (*avoir ~ de*), 57.  
 — *Au lieu que* (mode), 1302.  
 — *Lieu-dit* (plur.), 589.  
*Lièvre* (*lever, soulever un ~*), 286.  
*Ligne* (pour *raie*), 380, N.B.  
 — *Ligne* (de chocolat), 113.  
*Limite d'âge*, 288.  
*Linceul* (prononc.), 289.  
*Loin que* (mode), 1292.  
 — *D'aussi loin que* (mode), 1290.  
 — *Loin s'en faut*, 1175, 2.  
*L'on*, 795; 796.  
*Long* (*tout de son ~, de tout son ~*), 713, 8.  
 — *Faire long feu*, 231.  
*Loquace, loquacité* (prononc.), 290.  
*Loque* (*à reloqueter*), *loquetoir, serpillière*, etc., 456.  
*Lorsque, lors que* (mode), 1303.  
*L'une main*, 808.  
*L'un et l'autre* (accord du vbe), 993.  
 — suivi d'un nom, 697, 2.  
 — répétit. de la prépos., 1069, 1.  
*L'un ou l'autre* (accord du vbe), 992.  
 — au sens de *tel ou tel*, 809.  
 — suivi d'un nom, 697, 3.  
 — répét. de la os., 1067 et suiv.

## M

- Ma, ta, sa* devant *huitaine, yole*, etc., 689.  
*Machine* (locomotive), 291.  
 — *Machiniste*, 292.  
*Madame, mademoiselle* (plur.), 582.  
*Magister, magistère*, 293.  
*Main(s)* (*en ~*), *poignée de main*, 563.  
*Maint*, 703.  
*Mais* (*n'en pouvoir ~*), 747.  
*Maître*, adj. (fém.), 632.  
*Majuscules*, 294.  
*Mal* (*avoir ~ à la tête*), 1089.  
 — *Ne pouvoir mal*, 370, 1.  
*Malgré que*, 1234.  
 — Emploi du mode, 1301.  
*Mallette* (d'écolier), 96.  
*Management, manager*, 295.

- Manches de chemise (en ~)*, 83.  
*Mangeure* (prononc.), 252.  
*Manière (de ~ que, de ~ à ce que)*, 1232.  
*Manque (de ~)*, 1025, 2.  
*Manquer à ou de + inf.*, 921.  
 — *La manquer belle (ou bonne)*, 943.  
*Mappemonde*, 296.  
*Maquée*, 249.  
*Marche (d'escalier)*, 210.  
*Marché (meilleur ~)*, 671.  
 — *Bon marché, à bon marché*, 1073.  
*Marchepied*, 209.  
*Marcher à pied, marche à pied*, 1096, 2.  
 — *Marcher sur ses dix ans*, 1206.  
*Marial* (plur.), 641, 2.  
*Marie-jeanne*, 297.  
*Marier qqn*, 298.  
 — *Marier à, ~ avec*, 1127.  
*Mariol, mariolle, mariole*, 299.  
*Mark* (plur.), 596, 3°. *Marketing*, 300.  
*Martyr, martyre*, 301.  
*Masculins (noms ~)*, 484.  
*Mass media*, 303.  
*Massacrer*, 302.  
*Match* (plur.), 595, 3°. *Matériau*, 564.  
*Matin (hier ~, hier au ~)*, 1084.  
 — *Au matin, le matin*, 1085, 1 et 4.  
 — *Les jeudis matin(s)*, 1085, 2.  
*Matinal, matineux, matutinal, matiner*, 304.  
*Maudire* (conjug.), 894.  
*Mauve* (accord), 656.  
*Maximal*, 593, 7°, N.B., c.  
*Maximum* (plur.), 593, 7° et N.B.  
*Mécanicien* (de locomotive), 292.  
*Méconduire (se ~)*, 305.  
*Media*, 303.  
*Médire* (conjug.), 894.  
*Meilleurs vœux*, 643.  
 — *Beaucoup meilleur*, 644, 2.  
 — *Meilleur marché*, 671.  
 — *Plus meilleur*, 644, 1.  
 — *Prendre le meilleur sur*, 306.  
*Melliflu, -ue*, 633.  
*Melon (chapeau ~)*, 307.  
*Même*, 704 et suiv.  
 — *Accord avec noms coordonn.*, 706, N.B. 3.  
 — *Les trois mêmes années, les mêmes trois années*, 688.  
 — *De même (= semblable)*, 705, 3.  
 — *Quand même*, 706, N.B. 5.  
 — *Voire même*, 1064.  
*Mentalité*, 308.  
*Merci* (genre), 523.  
 — *Merci bien, ~ beaucoup*, 1010.  
 — *Merci de, ~ pour*, 1168.  
*Mesdames et Messieurs, Messieurs dames*, 309.  
*Messe (aller à la ~)*, 310.  
 — *Messe basse, ~ de bout de l'an, ~ d'année*, 310.  
 — *Servir, répondre la messe*, 310; 833.  
*Mesure(s) (sur ~)*, 565.  
*Mettre à jour, ~ au jour*, 1100.  
 — *Mettre au net, ~ au propre*, 311.  
 — *Mettez-vous (pour asseyez-vous)*, 42.  
 — *Mettre en butte à*, 88.  
 — *Mettre que* (mode), 1274.  
*Mi* (trait d'union), 460.  
 — *Mi* (accord), 660.  
*Midi (à ~; le ~; ce ~;)*, 599.  
 — *Suj. midi* (accord du vbe), 978, N.B. 2.  
*Mieux (des ~) + partic. -adj.*, 664.  
 — *Le mieux, la mieux, les mieux*, 607.  
 — *Mieux que et ne «explétif»*, 1038.  
*Mille, mil*, 686.  
 — *Des mille et des cents*, 686.  
 — *Des mille d'épingles*, 686.  
 — *L'an mil(le)*, 686.  
 — *Mille + et*, 681, N.B. 1 et 2.  
 — *Mile, mesure itinér.*, 686.  
 — *Vingt et un(e) mille tonnes*, 683, 2.



- Millier, million, milliard, milliase*, 686.  
*Minéralogique* (n° ~), 312.  
*Minimal*, 593, 7°, N.B., c.  
*Minime* (degrés de compar.), 647.  
*Minimum* (plur.), 593 et N.B.  
*Minuit* (genre), 524; 598.  
 — Suj. *minuit* (accord du vbe), 978, N.B. 2.  
*Miss* (plur.), 595, 4°.  
*Mixité*, 313.  
*Mœurs* (prononc.), 314.  
*Moins* (en ~, de ~), 1024.  
 — *Des moins* + adj., 664.  
 — *Le moins, le plus, le mieux*, 607.  
 — *Moins d'à demi, ~ qu'à demi*, 1025, 4.  
 — *Moins de, moins que* + nom de nombre, 1025, 3.  
 — *Moins de deux* (accord du vbe), 971, 2.  
*Mol*, 618.  
*Moment* (du ~ que, du ~ où) (mode), 1296.  
*Mon*, dans les usages militaires, 692.  
*Monseigneur, monsieur* (plur.), 582.  
*Monsieur* (majusc.), 291, a, 6°.  
*Monstre*, adj. (accord), 655.  
*Monter le cou(p)*, 145.  
*Montrer* (*faire ~ de*), 315.  
*Moquer qqn*, 824.  
*Moquette, tapis cloué, tapis plain*, 449.  
*Moratorium* (plur.), 593, 7°.  
*Mornion* (fém.), 634.  
*Mort-né* (accord), 657, 3.  
*Morte* (*lettre ~*), 285.  
*Motif pour* ou *de* + infin., 1195.  
*Motocyclette* (*à ~, en ~*), 1071.  
*Moudre* (conjug.), 894.  
*Mourir* (conjug.), 894.  
*Mouroir*, 316.  
*Moustache(s)*, 557.  
*Moutons, mougons, minons* (pous-sières), 369.  
*Mouvoir* (conjug.), 853; 894.
- Moyen* (*tâcher ~*), *moyenner*, 442.  
*Moyen âge* (majusc.; trait d'un.), 294, b, 4.  
*Moyen-Orient*, 317.  
*Mulâtre* (fém.), 525; 629.  
*Mutuellement* (pléonastique avec *s'entraider*), 204.  
*M'y, t'y, y-moi, y-toi*, 755, 1.

## N

- Naguère*, 1026.  
*Natif*, 318.  
*Ne*, 1027 et suiv.  
 — *N'était* (accord du vbe), 997.  
 — *Ne... que*, 1028; 1029.  
 — *Ne... pas que*, 1030.  
 — *Ne* «explétif», 1034 et suiv.  
*Né natif*, 318.  
*Négociier* (un virage), 319.  
*Nègre*, adj. (fém.), 629.  
*Négritude*, 320.  
*Néo-* (dans les composés), 672.  
*Ni*, 1223.  
 — *Et ni (même)*, 1224.  
 — *Ni l'un ni l'autre* + adj. 697, 3.  
 — (accord du vbe), 990; 991.  
 — Sujets joints par *ni*, 989.  
*Nier* (*de*) + infin., 922.  
 — *Nier que* et *ne* «explétif», 1037.  
 — Emploi du mode, 1268.  
*Nippon* (fém.), 631.  
*Niveau* (*au ~ de*), 321.  
*Nom* (*petit ~*), 322.  
 Noms composés (plur.), 573 et suiv.  
 — Noms étrangers (plur.), 593.  
 — Noms latins (plur.), 593.  
 — Noms de nombre (trait d'union), 682.  
 — Noms propres (plur.), 572.  
*Noël, la Noël*, 602.  
*Non*, 1041.  
 — *Non seulement..., mais...*, 1041.  
 — Accord du vbe, 987.  
 — *Non que* (mode), 1295.

*Nonante*, 680.  
*Notabilité, notoriété*, 323, N.B.  
*Notable, notoire*, 323.  
*Note, noter* ; *cote, coter* (un devoir), 144.  
*Nous deux mon frère*, 724.  
*Nouveau-né, nouveau marié*, etc., 672.  
 — *De nouveau, à nouveau*, 1083.  
 — *Nouvel*, 618.  
*Nu* (accord), 673.  
 — *Trait d'union*, 460.  
 — *À nu*, 673.  
*Nuisance*, 324.  
*Nul*, 696.  
 — *Nul...*, *nul...*, (accord du vbe), 995.  
 — *Nul doute que* (mode), 1253.  
*Numéraux* (trait d'union), 682.  
*Numéro minéralogique*, 312.

## O

*Obéir* (*vous serez obéi*), 825.  
*Obliger à ou de + infin.*, 915.  
*Observance, observation*, 325.  
*Observer* (pour faire observer), 826.  
*Obtenir qq.ch. à qqn*, 811.  
*Occire*, 896.  
*Occuper* (*s' ~*) à ou de + *infin.*, 923.  
*Œ* (prononc.), 326.  
*Œil* (plur.), 566.  
 — *Clin d'œil* (plur.), 585.  
 — *Entre quatre yeux*, 561.  
*Œuvre* (genre), 526.  
*Œuvrer*, 327.  
*Olympiade*, 328.  
*Omnibus* (*train ~*), 223.  
*On*, 794.  
 — *L'on*, 795 ; 796.  
*Optimal*, 593, 7<sup>e</sup>, N.B., c.  
*Optimum* (plur.), 593, N.B.  
*Option*, 329.  
*Optique* (= point de vue), 358.

*Ordonnance* (d'un officier), 527.  
*Ordonner que* (mode), 1276.  
*Oreilles* (*rebattre les ~*), 385.  
*Orge* (genre), 528.  
*Orgue(s)* (genre), 529.  
*Orthographe*, 330.  
 — *Mots à remarquer*, 331.  
 — *Modifications acceptées par l'Académie française*, 330.  
 — *Tolérances de l'arrêté Haby*, pp. 387 et suiv.  
*Ou* (*dix ~ douze personnes*), 1076 ; 1077.  
*Où*, adv. relatif, 786.  
 — *Où dans l'endroit où pratiquer la plaie*, 1288.  
*Ouate* (*la ~, l' ~*, etc.), 689.  
*Oublier que* (mode), 1270.  
*Outre*, prépos., 1185.  
 — *En outre de*, 1185.  
*Ouvert* (*grand ~*) (accord), 658.

## P

*Pagaille, pagaïe, payaye*, 332.  
*Pain d'épice(s)*, 567.  
*Palabre* (genre), 530.  
*Pallier*, 827.  
*Pâmoison*, 224.  
*Pamplemousse* (genre), 531.  
*Panacée*, 333.  
*Paniquer*, 334.  
*Panosse, serpillière*, etc. 456.  
*Pantalon(s)*, 557.  
*Pape* (bouillie), 335.  
*Papier peint, papier-tenture*, etc., 336.  
*Papin*, 337.  
*Pâque(s)*, 532.  
*Par ailleurs*, 1245.  
 — *De par*, 1151.  
 — *Par ainsi*, 1003.  
 — *Par après*, 1117.  
 — *Par avance*, 1150.  
 — *Par contre*, 1246.

- *Par deux n, avec ~*, 1120.
- *Par exprès (lettre ~)*, 223.
- — *Par exprès (avec intention)*, 1021.
- *Par heure (100 km ~; gagner tant ~)*, 1107; 1108, 1.
- *Par parenthèse*, 1180.
- *Par terre, à terre*, 1097.
- Paradis (en ~, au ~, dans le ~)*, 1132.
- Paraître (conjug.)*, 855; N.B. 1; 897.
- *Il (me) paraît que (mode)*, 1255; 1258.
- Pardonner (à) qqn, vous êtes pardonné*, 828.
- Pareil (sens adverbial)*, 1042.
- Parental*, 338.
- Parenthèse(s) (entre ~, par ~)*, 1180.
- Parfois..., parfois...*, (accord du vbe), 988.
- Pariar pour, ~ sur, ~ avec, ~ contre*, 1187; 1188.
- *Je te parie que*, 1188.
- Parler (le) français*, 605.
- Parmi*, 1186.
- *Parmi lequel (non : parmi qui)*, 773, 2.
- Part (faire ~ que)*, 1233.
- Parti(e) (prendre à ~)*, 372.
- Participe passé (accord)*, 940 et suiv.
- avec un attrib. d'objet, 950.
- en rapport avec *l'*, 951.
- et collectif ou nom de fraction, 952.
- et adv. de quantité, 953.
- et antécédents joints par une conjonct. de compar., 954.
- et antécédents joints par *ou / ni*, 955.
- en rapport avec *un(e) de(s)*, 956.
- suivi d'un infinitif, 957.
- précédé de *en*, 959.
- des verbes impersonn., 948.
- des verbes pronomin., 960 et suiv.
- — + infin., 962, 1.
- *attendu, compris, etc.*, 941.
- *coûté, valu, pesé, etc.*, 947.
- *dit, dû, cru, etc.*, 949.
- Participe présent et adjectif verbal*, 936 et suiv.
- Participer à, ~ de*, 1111.
- Partir (conjug.)*, 897.
- *Partir en voyage, ~ en promenade, etc.*, 1190, 2.
- *Partir pour, ~ à, ~ vers, etc.*, 1189; 1190, 1; 1210, 1; 1211, 1.
- Partisan (fém.)*, 533.
- Partition*, 339.
- Partout (tout ~)*, 1043.
- Parution*, 340.
- Pas grand-chose*, 799; 800, 2.
- *Pas mal*, 1044.
- *Pas un..., pas un...* (accord du vbe), 995.
- Passager, passant (chemin ~)*, 341.
- Passation*, 342.
- Passé (après indicat. d'heure)*, 674.
- *Passé(es) les épreuves*, 942, 2.
- Pause, pose*, 366.
- Pauvre (= défunt)*, 665.
- Peau de poule, chair ~*, 343.
- Peccamineux*, 344.
- Pécuniaire, pécunier*, 345.
- Pédiatre*, 4, 7.
- Peinturer, peinturlurer*, 346.
- Pelle (à poussière, à ordures)*, 369.
- Pensionné, retraité*, 409.
- Penthouse*, 347.
- Perce-neige (genre)*, 534.
- Percuter*, 829.
- Perdurer, perdurable*, 348.
- Perfection (à la ~, en ~, dans la ~)*, 1091.
- Péril en la demeure*, 349.
- Période (genre)*, 535.
- Péripétie*, 350.

- Périphe*, 351.  
*Permettre* (conjug.), 897.  
 — *Le Ciel permet que* (mode), 1279.  
*Permis de chasse, port d'armes*, 364.  
*Personne*, 797.  
 — *Personne (d')autre*, 798, 2.  
*Pesé* (accord), 947.  
*Pétant(e)* (à l'heure ~), 939, 3.  
*Petit-beurre* (plur.), 590.  
*Petit nom* (= prénom), 322.  
*Peu* (le ~) avec un partic. passé, 952, b.  
 — *Le peu de + complém.* (accord du vbe), 969, 5.  
 — *Peu de chose*, 799.  
 — *Peu importe* (accord du vbe), 998.  
 — *Peu s'en faut que (ne)*, 1040.  
 — *Pour peu que* (mode), 1313.  
*Peut-être* avec *pouvoir*, 1045.  
 — *Peut-être que* (mode), 1283.  
*Pfennig* (plur.), 596, 3°.  
*Phalène* (genre), 536.  
*Phlyctène*, 116.  
*Pied* (à ~, de ~), 1095; 1096.  
 — *Essuyer ses pieds*, 212.  
 — *Marcher à pied, marche à pied*, 1096, 2.  
*Piéton, piétonnier*, 352.  
*Pile (s'arrêter ~)*, 1046.  
*Pince à linge, épingle ~*, 208.  
*Pire, pis*, 646.  
*Pistolet*, 353.  
*Place (demeurer sur une ~)*, 1139, 4.  
 — *En place, à sa place*, 1145.  
 — *Être en place*, 1146, 2.  
 — *Remettre qqn à sa place*, 1146, 1.  
*Plaider coupable, ~ innocent*, 675.  
*Plaignante (partie ~)*, 939, 1.  
*Plain (tapis ~)*, 449.  
*Plainte (porter ~, déposer une ~)*, 354.  
*Plaire* (conjug.), 897; 924.  
 — *Il me plaît (de) + infin.*, 924.  
 — *Se plaire* (accord du part. passé), 962, 2; 963.  
 — *S'il vous plaît* (pour présenter qq.ch.), 1215, 3.  
*Plan (sur le ~, au ~)*, 1211.  
 — *Avant-plan, premier plan*, 50.  
 — *Rester en plan(t)*, 355.  
 — *Tirer son plan*, 355, N.B.  
*Planter, semer* (des pommes de terre), 356.  
*Plaque minéralogique*, 312.  
 — *Plaque, plaquette* (de chocolat), 113.  
*Plastic, plastique*, 357.  
*Plat de côtes, plates côtes*, 358.  
*Plein, tout plein*, 1047.  
 Pluriel de noms allemands, 596.  
 — de noms anglais, 595.  
 — des noms composés, 573 et suiv.  
 — des noms étrangers, 593 et suiv.  
 — de noms italiens, 594.  
 — des noms latins, 593.  
 — des noms propres, 572.  
*Plus (des ~ + adj.)*, 664.  
 — *Le plus, le moins, le mieux*, 607.  
 — *Plus bon*, 645.  
 — *Plus de deux heures, plus que ~*, 1048; 1049.  
 — *Plus de, plus que, avec à moitié*, 1049, 2.  
 — *Plus d'un* (accord du vbe), 971, 1.  
 — *Plus meilleur*, 644, 1.  
 — *Plus tôt, plutôt*, 1050.  
 — *Ne... pas plutôt que*, 1051.  
*Plusieurs*, pronom, 684.  
*Plutôt, plus tôt*, 1050.  
 — *Ne... pas plutôt que*, 1051.  
 — *Plutôt que et ne «explétif»*, 1038.  
*Poète* (fém.), 537.  
*Poignée* (de porte), 114.  
 — *Poignée de main*, 563.  
*Poigner*, 359.  
*Poil de la bête (repandre du ~)*, 360.  
*Point de vue* (= opinion), 361.  
 — *Au point de vue, du ~, sous le ~*, 1093.  
 — *Dans le point de vue*, 1094, 1.

- *Point de vue + de*, 1094, 2.  
*Policlinique, polyclinique*, 362.  
*Politicien, homme politique*, 363.  
*Pommies de terre en robe de chambre, ~ en robe des champs*, 411.  
— *Planter, semer des pommes de terre*, 356.  
*Port d'armes, permis de classe*, 364.  
*Porte (de la rue)*, 365, 1.  
— *Clef à la porte, sur la ~*, 1101.  
— *Trouver porte de bois, ~ porte close*, 365, 2.  
*Portée (= gestation)*, 43.  
*Portefeuille (d'écolier)*, 96.  
*Porter plainte, déposer une plainte*, 354.  
*Pose, pause*, 366.  
*Poser un acte*, 367.  
*Possessif avec père, mère, etc.*, 691.  
— avec *chacun, chacune*, 793.  
— dans *avec leur(s) manteau(x), avec leur(s) femme(s)*, 695.  
— dans *Il étend ses bras, etc.*, 693.  
*Possible (accord)*, 676.  
— *Il est possible que (mode)*, 1252.  
*Poster (une lettre)*, 368.  
*Postérieur (degrés de compar.)*, 647.  
*Postulatum (plur.)*, 593, 7°.  
*Pour*, 1186 et suiv.  
— *Demander pour + infin.*, 916.  
— *Merci, remercier pour, ~ de*, 1168.  
— *Parier pour, ~ sur, etc.*, 1186.  
— *Partir pour, ~ à, etc.*, 1189.  
— *Pour autant, pour autant que*, 1235; 1236.  
— *Pour cent, du cent*, 1191.  
— *Pour de bon, ~ de vrai, ~ de rire*, 1192; 1193.  
— *Pour dormir dans la rue, ou n'offense personne*, 1297.  
— *Pour le prix en être placé*, 1299.  
— *Pour (ne) pas que*, 1031.  
— *Pour ... que, pour si ... que (mode)*, 1301; 1313.  
— *Pour peu que (mode)*, 1313.  
— *Qu'est-ce pour un homme?* 1194.  
— *Raison, motif pour ou de + infin.*, 1195.  
— *Soigner pour (une maladie)*, 1196.  
— *Train pour Paris, ~ de Paris*, 1198.  
— *Trop pour (non : trop que pour) + infin.*, 1062, 2.  
*Pourcentage (express. de ~) (accord du vbe)*, 979.  
*Pourpre, adj. (accord)*, 656.  
*Pourquoi (la raison ~ ou pour quoi)*, 769.  
— *Pourquoi non, pourquoi pas*, 1041.  
*Poursuivre un but*, 87.  
*Pouvoir (conjug.)*, 898.  
*Poussières (ôter, enlever, essuyer, aspirer les ~)*, 369.  
— *Moutons, chatons, mougnons, minons*, 369.  
— *Pelle à poussière*, 369.  
*Pouvoir (conjug.)*, 899.  
— *Il se peut que (mode)*, 1256.  
— *Je n'en peux rien, je n'y peux rien*, 745.  
— *Je n'en peux mais*, 747.  
— *Pouvoir avec peut-être*, 1045.  
— *Pouvoir, savoir + infin.*, 414.  
— *Ne pouvoir mal*, 370, 1.  
— *Je ne peux pas de mon père*, 370, 2.  
— *Pu (accord du part. passé)*, 949.  
— *Puissé-je*, 857.  
*Pouvoir(s) (fondé de ~)*, 331.  
*Praline*, 113.  
*Précis (avec une indicat. d'heure)*, 674.  
*Préférer (de) + infin.*, 925; 1166.  
— *Préférer + deux infin.*, 1237; 1238.  
*Préjuger (de) qq.ch.*, 830.  
*Prémices, prémisses*, 371.

- Prendre* (se ~, s'en ~ à qqn), 751; 752.  
 — *Prendre à parti(e)*, 372.  
 — *Prendre au (plus) court, par le plus court, prendre le plus court*, 152.  
 — *Prendre garde à ou de + infin.*, 926.  
 — — (à ce) *que*, 1225; 1277.  
 — — et ne « explétif », 1036.  
 — — *que* (mode), 1277.  
 — *La fièvre le prit, ~ lui prit*, 831.  
 — *Prendre le meilleur sur*, 306.  
*Prénoms* (trait d'union), 465.  
*Prépositions*, 1066 et suiv.  
 — *Répétition*, 1067.  
 — — avec *ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre*, 1068.  
 — — avec *l'un et l'autre*, 1069, 1.  
 — — avec *autre, autre chose que, ce dont..., c'est...; ce à quoi..., c'est..., etc.*, 1069, 2.  
*Près + nom de lieu*, 1170.  
 — *Ambassadeur près la cour de*, 1172, 1.  
 — *Près de, prêt à + infin.*, 927; 1199.  
*Prescrire que* (mode), 1276.  
*Présentateur* (à la radio, à la T.V.), 431.  
*Présenter un examen* (pour se présenter à ~), 373.  
 — *Cet homme (se) présente bien, ~ représente bien*, 374.  
*Presque* (dans ~ tous les cas, presque dans tous les cas), 1052.  
*Près de, prêt à + infin.*, 927; 1199.  
*Prestation, prester*, 375; Additions, 2 (p. 439).  
*Prétendre que* (mode), 1277.  
*Prétexte, faux prétexte*, 376.  
*Preventorium* (plur.), 593, 7°.  
*Prévaloir* (conjug.), 899.  
*Prévoir* (conjug.), 899.  
*Prière d'insérer* (genre), 538.  
*Prix* (au ~ de), *auprès de*, 1176.  
*Probable* (il est ~ que) (mode), 1255.  
*Probablement que* (mode), 1283.  
*Proche, proche de*, 677.  
 — *Proche + nom de lieu*, 1171.  
*Prolongation, prolongement*, 377.  
*Promener* (aller ~, aller se ~), 378.  
*Promettre que* (mode), 1271.  
*Pronoms, ne représentent qu'un nom déterminé*, 720.  
 — représentant *Sa Majesté, Son Excellence, etc.*, 722.  
 — *Pron. personnel à double fonction* (*Il m'a pris par le cou et demandé pardon*), 727, N.B.  
 — *Pron. personnel expressif* (*Qu'on me l'égorge!*), 728.  
 — *Place du pron. pers. objet* (*Rends-les-nous, rends-nous-les; tiens-le-toi, tiens-toi-le pour dit*), 729, N.B.  
 — *Pron. le, la, les, attrib.* (*La mère, je la suis; mère, je le suis*), 731; 733.  
*Promettre que* (mode), 1271.  
*Prononcer une conférence*, 134.  
*Propre* (mettre au ~), 311.  
 — *Propre sur soi*, 1209.  
*Psychédélique*, 379.  
*Purgatoire* (en ~, au ~, dans le ~), 1132.  
*Pylône*, 380.

## Q

- Qualifier* (de fou), 1155.  
*Quand même*, 706, N.B. 5.  
 — *Quand (même)* (mode), 1303.  
*Quant à, tant qu'à*, 1200; 1201.  
*Quantième*, 1015, 1.  
*Quantum* (plur.), 593, 8°.  
*Quart* (dans les indic. d'heure), 1219; 1220.

*Quasi, quasiment*, 381.  
*Quatre (entre ~ yeux)*, 561.  
*Que*, conjonct. et locutions diverses, 1224 et suiv.  
 — *À ce que, de ce que*, 1224.  
 — *Au début que*, 1229; Addit. 1 (p. 439).  
 — *J'aime mieux que vous restiez que si vous partiez...*, *que de partir, ... plutôt que de partir, ... que de vous voir partir*, 1228.  
 — *Le même chemin (que celui) que j'ai suivi*, 1227.  
 — *Que*, incorrect dans *Il a trop de bon sens que pour agir ainsi*, 1062, 2.  
 — *Que* introduisant une subordonnée en tête de la phrase (mode), 1281.  
 — *Que du contraire*, 1239.  
 — *Le diable entrerait que je le laisserais faire*, 1305.  
 — *Pas autre chose que, ~ sinon*, 1230.  
 — *Si... et que* + subj. ou indicat., 1320.  
*Que*, pronom: *Le démon que tu dis qui t'assiste; une grâce que je crains que vous n'accordiez pas*, 1289.  
 — *Les assistants, éblouis qu'ils sont...*, 1298.  
 — *Qu'on, que l'on*, 796, 2.  
 — *Qu'importe* (accord du vbe), 998.  
 — *Que et quoi* interrogatifs, 789.  
*Quel que*, 707.  
 — Emploi du mode, 1301.  
*Quelconque*, 710.  
*Quelque*, 708; 709.  
 — *Quelque... que*, 709.  
 — Emploi du mode, 1301.  
 — *Quelque chose*, 799; 800, 3.  
*Quelquefois que* (mode), 1305.  
*Quelqu'un*, 801.  
*Qui*, 766; 788.  
 — *Comme qui dirait*, 766, a.

— *Qui ou qu'il*, 768.  
 — *Qui plus est, qui mieux est, qui pis est*, 766, a.  
 — *Tout qui*, 767.  
*Quiconque*, 803.  
*Quitte à*, 1202.  
 — *Quitte à quitte*, 1213, N.B.  
*Quoi*, 769.  
 — *La raison pour quoi ou pourquoi*, 769.  
 — *Comme quoi*, 770.  
*Quoique, quoi que*, 1247.  
 — Emploi du mode, 1300; 1301.  
 — *Quoique + ayant ou étant*, 1300.  
*Quota* (plur.), 593, 9°.

## R

*Rabattre (pour rebattre) les oreilles*, 385.  
*Racket*, 382.  
*Rai, raie, rais* (de lumière), 383.  
*Raie* (dans les cheveux), 383, N.B. 1.  
*Raie* (de chocolat), 113.  
*Raison de ou pour + infin.*, 1195.  
 — *À raison de, en raison de*, 1102.  
*Raisonner juste*, 654.  
*Rajout, rajoute*, 19.  
 -*rama*, 384.  
*Ramassette, ramasse-poussière*, 369.  
*Rappeler (se ~) qqn ou qq.ch.*, 832.  
 — *Se rappeler (de) + infin.*, 928.  
*Rapport (sous le ~ de)*, 1204.  
 — *Rapport à*, 1204.  
*Rassir, pain rassis*, 901.  
*Réaliser un but*, 87.  
*Rebattre les oreilles*, 385.  
*Recalé* (à un examen), 834.  
*Réception [accuser (la) ~]*, 600.  
*Recevoir* (conjug.), 902.  
 — *Reçu* (à un examen), 834.  
 — *Au reçu de*, 389.  
*Récipiendaire*, 386.  
*Réciproquer*, 387.  
*Reconduire* (un contrat), 388.

- Reconnaissant de ou pour*, 1169.  
*Recroître* (conjug.), 853; 855; 902.  
*Recycler*, 390.  
*Redoubler* (une classe), 187.  
*Referendum, référendum*, 4, 4.  
 — Pluriel, 593, 7°.  
*Reçu (au ~ de)*, 389.  
*Réfléchir à, ~ sur*, 1104.  
*Refusé* (à un examen), 834.  
*Régent, -te, régendat, régence*, Additions, 3 (p. 439).  
*Registre (dans un ~, sur un ~, au ~)*, 1131.  
*Régler que* (mode), 1276.  
*Régresser*, 391.  
*Regret* (express. diverses), 392; 929.  
*Regretter de + infin.*, 929.  
*Reine-claude* (plur.), 591.  
*Relâche* (genre), 539.  
*Relance, relancer*, 393.  
*Relaxer, relaxation*, 394.  
*Reloquier, reloquetoir, serpillière, etc.*, 456.  
*Remarquer (pour faire remarquer)*, 826.  
*Reballer, remballer*, 395.  
*Remercier de ou pour*, 1168.  
*Remettre qqn* (= le reconnaître), 396, 1.  
 — *Remettre un commerce*, 396, 2.  
 — *Remettre (pour vomir ou rendre)*, 396, 3.  
*Remplir un but*, 87.  
*Rémunérer*, 397.  
*Rendre* (= vomir), 396, 3.  
 — *Rendre visite*, 471.  
 — *Se rendre compte que*, 1240.  
*Renon*, 136; 398; Addit. 4 (p. 439).  
*Renoncer* (à un appartement), 136.  
*Renseigner qq.ch. à qqn*, 399.  
*Rentrer*, 400.  
*Repartir* (conjug.), 904.  
 — Emploi de l'auxil., 875.  
 — *Repartir, répartir*, 401.  
*Repentir (se ~)* (conjug.), 904.  
*Répondre la messe*, 310; 833.  
 — *Répondre une requête, une lettre, lettre répondue*, 833.  
*Repousser* (= remettre à plus tard), 402.  
*Reprendre* (des noms dans une liste), 403.  
 — *La fièvre le reprend, lui reprend*, 831.  
 — *Reprendre du poil de la bête*, 360.  
*Résoudre* (conjug.), 905.  
 — *Résoudre que* (mode), 1276.  
*Resssembler comme deux gouttes d'eau*, 404.  
*R ressortir* (conjug.), 905.  
 — *R ressortir à ou de*, 905 (au mot *ressortir*, N.B.).  
*Ressourcer (se ~), ressourcement*, 405.  
*Ressuwô, serpillière, etc.*, 456.  
*Rester* (pour habiter), 406.  
 — Emploi de l'auxil., 876.  
 — *Rester court*, 623.  
 — *Rester dîner, coucher, etc.*, 930.  
 — *Rester en tête de la phr.* (accord du vbe), 999.  
 — *Rester le bec dans l'eau*, 67.  
*Réticence, réticent*, 407.  
*Réticule*, 410.  
*Retouqué* (à un examen), 834.  
*Retour de* (= de retour de), 1173.  
 — *Point de non-retour*, 408.  
*Retraité, pensionné*, 409.  
 — *À la retraite, en retraite*, 409.  
*Rétroactes*, 410.  
*Retrouver (s'y ~)* (= rentrer dans ses débours), 753.  
*Réussir qq.ch.*, 834.  
 — *Réussir (à) un examen*, 834.  
*Rêver à, ~ de, ~ sur*, 1105.  
 — *Rêver qq.ch.*, 1106, 1.  
 — *Rêver de + infin.*, 1106, 2.  
*Reviser, -ion, réviser, -ion*, 4, 6.  
*Rien*, 804.  
 — *Je n'y peux rien, je n'en peux rien*, 745; 746.



- *Ne... pas rien*, 807.
- *Ne servir à rien, ~ de rien*, 1103.
- *Rien (de) tel, rien (d')autre, rien autre chose*, 805, 1.
- *Rien moins que, de moins que*, 806.
- Rigolo* (fém.), 635.
- Rire* (conjug.), 906.
- *Pour de rire*, 1193, 2.
- *Se rire* (accord du part. passé), 962, 2.
- R s'que, chance*, 103.
- Robe de chambre, ~ des champs* (pommes de terre en ~), 411.
- Rongeur* (prononc.), 252.
- Rose*, adj. (accord), 656.
- Roulé-boulé*, 161.
- Rue* (dans la ~, en ~), 1138; 1139.
- *À la rue, dans la rue*, 1139, 3.
- *Demeurer dans une rue*, 1139, 4.
- *Trait d'union dans les noms de rues*, 461.
- Rutiler, rutilant*, 412.

## S

- Sac* (d'écolier), 96.
- *Sac à dos, ~ à main*, 413.
- Sacoché* (d'écolier), 96.
- Saillir* (conjug.), 907.
- Saint* (majusc.), 294, b, 2.
- *Trait d'union*, 464.
- Salaud, salop*, 414.
- Sana(torium)* (plur.), 593, 7°.
- Sanctionner*, 415.
- Sandwich* (грейре), 540.
- *Pluriel*, 595, 5°.
- Sans doute que* (mode), 1253; 1283.
- *N'être pas sans ignorer, ~ sans savoir*, 1203.
- *Sans égal* (accord), 663.
- *Sans force ni sans..., sans force et sans..., 1223.*
- *Sans que (ne)*, 1039, b.

- *Sans que* (mode), 1322.
- Sarrau* (plur.), 568.
- Sauvage* (fém.), 541.
- Savoir* (fém.), 636.
- Savoir* (conjug.), 907.
- Savoir | pouvoir*, 417.
- *Je ne sache pas, que je sache, etc.*, 931.
- *— Emploi du mode*, 1267.
- *Je ne saurais (= je ne puis)*, 932.
- *N'être pas sans savoir*, 1203.
- *Savez-vous*, 416.
- *Savoir gré de*, 1169.
- *Savoir que* (mode), 1262; 1263.
- *Su* (accord du part. passé), 949.
- Scooter* (à ~, en ~), 1071.
- Se* (vbcs pronom.)
- *S'affliger, s'étonner, etc.*, avec (de ce) que, 1226.
- *S'agir* (empl. de l'auxil.), 877.
- *Il s'en est agi, il s'y agit*, 755, 2.
- *— S'agissant de*, 939, 4.
- *S'asseoir*, 42.
- *— Conjug.*, 879.
- *S'attendre (à ce) que*, 1225.
- *— Emploi du mode*, 1272; 1273.
- *S'avérer*, 52.
- *Se complaire* (accord du part. passé), 962, 2; 963.
- *Se conduire mal, se mal conduire*, 305.
- *Se confier à, ~ en, ~ dans, ~ sur*, 1080.
- *Se déplaire* (accord du part. passé), 962, 2; 963.
- *Se disputer*, 816.
- *Se divorcer*, 1124.
- *S'efforcer à ou de + inf.*, 915.
- *S'égailler*, 197.
- *S'en aller* (conjug.), 879.
- *— + infin.*, 868, 1.
- *— Va-t'en*, 858; 879.
- *S'encourir* (ou *s'en courir*), 202.

- *S'en falloir que (ne)*, 1040.  
 — *S'ennuyer à ou de + infin.*, 915.  
 — *S'ensuivre, s'en suivre, s'en ensuivre*, 886.  
 — *Sentir que (mode)*, 1262; 1263.  
 — *S'entraider*, 204.  
 — *S'étonner (de ce) que*, 1226; 1280.  
 — *S'évanouir et autres expressions*, 224.  
 — *S'excuser*, 219.  
 — *Se fâcher avec, ~ contre, ~ sur*, 1125.  
 — *Se faire l'écho de*, 962, 5.  
 — *Se fier*, 1081.  
 — *Se flatter que (mode)*, 1264.  
 — *S'imaginer (accord du partic.)*, 961, a.  
 — *Se méconduire*, 305.  
 — *Se méprendre à, ~ sur*, 1099.  
 — *S'occuper à ou de + infin.*, 923.  
 — *Se persuader (accord du part. passé)*, 962, 3.  
 — *Se plaire (accord du part. passé)*, 962, 2; 963.  
 — *Se plaindre (de ce) que*, 1280.  
 — *Se prendre, s'en prendre à qqn*, 751; 752.  
 — *Se présenter à un examen*, 373.  
 — *Cet homme (se) présente bien*, 374.  
 — *Se promener*, 378.  
 — *Se rappeler*, 832; 928.  
 — *Se recycler*, 390.  
 — *Se réjouir (de ce) que*, 1280.  
 — *Se relaxer*, 394.  
 — *Se rendre compte que*, 1240.  
 — *Se repentir (conjug.)*, 904.  
 — *Se rire (accord du part. passé)*, 962, 2; 963.  
 — *Se sortir d'affaire, s'en sortir*, 835.  
 — *Se souvenir (de) + infin.*, 934.  
 — *Se succéder (accord du part. passé)*, 962, 2.  
 — *Se suicider*, 439.  
 — *Se trouver court*, 623.  
 — *Il se trouve que (mode)*, 1256.
- *Se vouloir + attrib.* 479.  
 — *S'y retrouver (= rentrer dans ses débours)*, 753.  
*Séante (Cour d'appel ~ à)*, 939, 1.  
*Sec(s) (en cinq ~)*, 678.  
*Secousse sismique, ~ tellurique*, 418.  
*Séisme*, 418.  
*Selon que (mode)*, 1323.  
*Semaine (en ~)*, 1147.  
*Semble (il ~ que) (mode)*, 1257.  
*Semer, planter (des pommes de terre)*, 356.  
*Semi (semi-mensuel, etc.)*, 75.  
 — *Accord*, 660.  
 — *Trait d'union*, 460.  
 — *Semi-auxiliaires*, 867.  
*Sénescence, senescence*, 330, 3°.  
*Sens dessus dessous, sens devant derrière*, 419.  
*Sensé, censé*, 101.  
*Sentir bon*, 654.  
 — *Sentir le moisi*, 257.  
*Septante*, 680.  
*Septembre (prononc.)*, 420.  
*Serpillière, torchon, etc.*, 456.  
*Serrure (clef à la ~, sur la ~, dans la ~)*, 1101.  
*Serveur (fêm.)*, 421.  
*Serviette (d'écolier)*, 96.  
*Service (être en ~)*, 132.  
*Servir la messe*, 310.  
 — *Ne servir à rien, ~ de rien*, 1103.  
*Seul à seul (accord)*, 679.  
 — *Seuls tous les deux*, 422.  
*Sévère (échec ~)*, 423.  
*Si, aussi*, 1007.  
 — *Si, adv. d'affirm. (Tu n'aimes pas cela? Moi si)*, 1011.  
 — *Si tôt, sitôt*, 1054.  
 — *S'il vous plaît (pour présenter qq.ch.)*, 1215, 3.  
 — *Si ce n'est*, 1230; 1311.  
 — *— Accord du vbe*, 973, 6.  
 — *Si pas*, 1311. N.B.  
 — *Si... que (mode)*, 1300.

- *Si j'avais (ou eusse) cherché, j'aurais (ou eusse) trouvé*, 1307.  
 — *Si c'était moi qui ou que (mode)*, 1308.  
 — *Si tu voudrais*, 1309.  
 — *Si tant est que (mode)*, 1312.  
 — *Si + futur ou conditionn.*, 1314.  
 — *Si... et que (mode)*, 1320.  
 — *S'il en fut, s'il en est*, 1310.  
*Signifier que (mode)*, 1277.  
*Sinon*, 1230; 1311.  
*Sismique (secousse ~)*, 418.  
*Sitôt, si tôt*, 1054.  
 — *Sitôt mon retour*, 1118.  
*Skateboard, (skate-board)*, 424.  
*Ski(s) (à ~, en ~)*, 1072, 1.  
*Snob*, 542; 615.  
*Socket (pour douille)*, 188.  
*Soi*, 737.  
 — *Elle pense à soi*, 738.  
 — *Propre sur soi*, 1208.  
 — *Soi-disant*, 739.  
 — — *Soi-disant que*, 740, 1.  
*Soigner pour ou de (une maladie)*, 1196.  
*Soir (hier ~, hier au ~)*, 1084.  
 — *Au soir, le soir*, 1085, 1 et 4.  
 — *Les jeudis soir(s)*, 1085, 2.  
*Soit... soit, soit... ou; soit que... soit que; soit que... ou que*, 1249.  
 — *Soit... ou soit*, 1250.  
 — *Soit (= supposons) (accord du vbe)*, 1000.  
*Solarium (plur.)*, 593, 7°.  
*Solde (genre)*, 543.  
*Soleil (il fait ~, du ~)*, 425.  
 — *Piquer un soleil*, 225.  
*Solliciter à ou de + infin.*, 915.  
*Solution de continuité*, 426.  
*Solutionner*, 427.  
*Somptuaire*, 428.  
*Son plein (battre ~)*, 690.  
*Sonnant(e) (à l'heure ~)*, 939, 3.  
*Sorcières (chasse aux ~)*, 107.  
*Sortir (conjug.)*, 908.  
 — *Sortir qqn ou qq.ch.*, 835.  
 — *Se sortir d'affaire, s'en sortir*, 835.  
*Souffreteux*, 429.  
*Souhaiter (de) + infin.*, 933.  
*Souillon (genre)*, 544.  
*Soulever, lever un lièvre*, 286.  
*Souper avec qq.ch., ~ de qq.ch.*, 1123.  
*Sous le point de vue*, 1093.  
 — *Sous le rapport*, 1204.  
 — *Sous huit jours*, 1179.  
*Sous-tasse (soutasse)*, 430.  
*Soutien-gorge (plur.)*, 592.  
*Souvenir (se ~) (avec ou sans de + infin.)*, 934.  
*Speaker, -ine*, 431.  
*Spéculoos, spéculaus*, 433.  
*Speech (plur.)*, 595, 6°.  
*Spectaculaire*, 432.  
*Standard*, 434.  
*Standing*, 435.  
*Steppe (genre)*, 545.  
*Sterling (plur.)*, 638.  
*Studio*, 235.  
*Stupéfait, stupéfié*, 436.  
*Su (accord du part. passé)*, 949.  
 Subjonctif dans les propos. substantives, 1252.  
 — Imparf. du subj.: sa rareté, 1325, N.B. 4.  
*Subventionner, subsidier*, 437.  
*Succéder (se ~) (accord du part. passé)*, 962, 2.  
*Sucette*, 438.  
*Suffit (il ~ que) (mode)*, 1254.  
*Suicider (se ~)*, 439.  
*Suisse (fém.)*, 546; 629.  
*Suite (de ~, tout de ~)*, 1018.  
 — *Suite à, comme suite à, en suite de*, 440.  
*Suivant que (mode)*, 1323.  
*Supérieur (degrés de compar.)*, 647.  
*Supporter (d'un sportif, d'une équipe)*, 441.  
*Supposer que (mode)*, 1274.  
 — *Supposé que, à supposer que (mode)*, 1275.

*Supposition que* (mode), 1306.  
*Sur*, 1205 et suiv.  
 — *Aller sur ses dix ans*, 1206.  
 — *Blasé sur, ~ de, ~ contre*, 1208.  
 — *Propre sur soi*, 1209.  
 — *Se méprendre sur, ~ à*, 1099.  
 — *Sur deux heures* (pour en deux heures), 1143.  
 — *Sur la côte, à la côte*, 1210.  
 — *Sur la porte* (clef ~, à la porte), 1101.  
 — *Sur la rue*, 1139, 1 et 2.  
 — *Sur le journal, dans le ~*, 1131.  
 — *Sur le plan, au plan*, 1211.  
 — *Sur les deux heures*, 597.  
 — *Sur mesure(s)*, 565.  
 — *Sur une bicyclette*, 1072, 1.  
 — *Sur un fauteuil, dans ~*, 1141.  
 — *Vivre sur, ~ de*, 1213.  
*Sûr* (il est ~ que) (mode), 1255.  
*Surseoir* (conjug.), 909.  
*Surtout que*, 1241.  
*Survient* (il ~) que (mode), 1256.  
*Susceptible, capable*, 442.  
*Suspens(e)*, 443.  
*Sympathie* (témoigner des marques de ~), 452.  
*Symposium*, 444.  
*Syncope*, 224.

## T

*Table, tablette* (de chocolat), 113.  
*Tabou*, 445.  
*Tâcher* (à) + infin., 935.  
 — *Tâcher (à ce) que*, 1225; 1242.  
 — *Tâcher moyen de*, 446.  
*Tailleuse, couturière*, 447.  
*Taiseux, -euse*, 448.  
*Tandis que* (mode), 1303.  
*Tant, autant*, 1007.  
 — *Tant (il) y a que*, 1243.  
 — *Tant qu'à, quant à*, 1200; 1201.  
 — — *À tant faire que* (de) + infin., 1201.

*Tantôt*, 1055.  
 — *Il est tantôt nuit*, 1056, 1.  
 — *Le tantôt*, 1056, 3.  
 — *Tantôt..., tantôt...* (accord du vbe), 988.  
*Tapant(e)* (à l'heure ~), 939, 3.  
*Tapis* (pour papier peint), 336.  
 — *Tapis plain, ~ cloué, moquette*, 449.  
*Tartuf(f)e*, 450.  
*Tel*, 714.  
 — *Croire tel, ~ comme tel*, 716.  
 — *Tel que*, 717.  
 — *Tel quel*, 715.  
 — *Tel et tel, tel ou tel*, 718.  
 — — *Tel et tel* (accord du vbe), 1001.  
 — — *Tel ou tel* (accord du vbe), 990.  
 — *Un tel*, 719.  
*Télé, télév, T.V., TV*, 451.  
*Témoigner des marques de sympathie*, 452.  
*Témoin*, 569.  
*Temps* (au ~!), 46.  
*Tenaille(s)*, 557.  
*Tendante* (requête ~ à), 939, 1.  
*Tendresse, tendreté*, 453.  
*Ténèbre(s)*, 570.  
*Tenir qqn le bec dans l'eau*, 67.  
 — *Tenir pour* + attrib., 1197.  
 — *Tiens-le-toi, tiens-toi-le pour dit*, 729, N.B. 2.  
*Terre* (à ~, par ~), 1097.  
*Tête* (avoir mal à la ~), 1089.  
 — *Tête à tête, en ~*, 1148.  
 — *Tête pressée*, 249.  
*Thermos* (genre), 547.  
*Thriller*, 443.  
*Ticket*, 78.  
*Tiers monde*, 454.  
*Tirer son plan*, 355, N.B.  
 — *Ça tire*, 455.  
*Titre exemplatif* (à ~), 220.  
*Toile* (à laver), *serpillière*, etc. 456.

- Toilettes*, (*aller aux ~*), 570bis.  
*Tomber* (emploi de l'auxil.), 878.  
 — *Tomber faible* et autres express., 224.  
 — *Tomber, être dans le lac*, 284.  
*Tonal* (plur.), 640.  
*Toquer* (à la porte), 245.  
 — *À l'heure toquant(e)*, 939, 3.  
*Torchon, serpillière*, etc., 456.  
*Total* (degrés de compar.), 648.  
*Tournemain, tour de main* (*en un ~*), 457.  
*Tourner de l'œil*, 224.  
*Tout*, 711.  
 — *Tout...*, *tout...* (accord du vbe), 995.  
 — *Tout à coup, tout d'un coup*, 1057; 1058.  
 — *Tout à tous, ~ à chacun*, 711, 4.  
 — *Tout*, adverbe, 713.  
 — *Tout au début, au tout début*, 713, 4.  
 — *Tout + autre*, 713, 9.  
 — *Tout ce qu'il y a de + adj.* (accord), 670.  
 — *Tout ce qui...*, *tout ce qui...*, (accord du vbe), 996, 2.  
 — *Tout de son long, de tout son long*, 713, 8.  
 — *Tout d'une pièce*, etc., 713, 6.  
 — *Tout + nom propre de ville*, 711, 3.  
 — *Tout le premier*, 711, 6.  
 — *Tout partout*, 1043.  
 — *Tout... que*, 713, 3.  
 — — *Emploi du mode*, 1304.  
 — *Tout qui*, 767.  
 — *Tout quiconque*, 803.  
 — *Tout et la négation*, 713, 11.  
 — *Tout renforçant un nom* (*tout laine, elle est tout(e) bonté*, etc.), 713, 5.  
 — *C'est tout voleurs*, 711, 7.  
 — *Tous (les) deux*, 614.  
 — *Toute(s) affaire(s) cessante(s)*, 939, 1.  
 — *Toute enfance* (*la ~*), 713, 7.  
*Trafic*, 458.  
*Train express, ~ rapide, ~ direct, ~ omnibus, ~ de banlieue*, 223.  
 — *Train pour Paris, ~ de Paris*, 1198.  
*Trait d'union*, 459.  
 — *dans les numéraux*, 682.  
*Traître* (fém.), 632.  
*Traminot, tramelot*, 468.  
*Tranquille*, Addit. 5 (p. 439).  
*Transfert, translation, transfèrement*, 469.  
*Travail* (plur.), 571.  
*Traverse* (de chemin de fer), 77.  
*Tréma*, 330, 4<sup>o</sup>.  
*Trembler la fièvre*, 838.  
*Très* (*avoir ~ faim, faire ~ plaisir*, etc.), 1059.  
 — *Je l'ai très admiré*, 1059, N.B.  
*Tri-* (*trimensuel, trisannuel*), 75.  
*Triplicata*, 593, 5<sup>o</sup>.  
*Trop*, 1060.  
 — *De trop bonne heure*, 1062, 1.  
 — *Cent francs de trop, ~ en trop*, 1060.  
 — *Trop peu* (*dix francs ~*), 1025, 1.  
 — *Trop* (*que*) *pour + infin.*, 1062, 2.  
*Trouver visage de bois, ~ porte de bois, ~ porte close*, 365, 2.  
 — *Il se trouve que* (*mode*), 1256.

## U

- uer (vbcs en ~), 847.  
*Ultimatum* (plur.), 593, 7<sup>o</sup>.  
*Ultime* (degrés de compar.), 647.  
 -ument. -ument (adv. en ~), 4, 8.  
*Un* [*page un(e), dix heures un(e), vingt et un(e) mille tonnes*], 683.  
 — *Un coup que* (*mode*), 1305.  
 — *Un de nous, l'un de nous*, 808.  
 — *Un des... qui* (accord du vbe), 976, 3.  
 — *Un tel*, 719.

- *Une supposition que* (mode), 1306.
- *L'une main*, 808.
- Urger*, 273.
- Usité*, 470.

## V W

- Va* + *en* ou *y* + *infin.*, 861, 1.
- *À Dieu va(t)!* 861, 2.
- *Va-t'en*, 858.
- Vacancier*, 215.
- Vacuité, viduité*, 471.
- Vaincre* (conjug.), 911.
- Vainqueur*, 637.
- Valable*, 472.
- Valoir* (conjug.), 911.
- *Valu* (accord), 947.
- Véhiculaire* (*langue* ~), 473.
- Veiller* (*à ce que*), 1244.
- Vélo* (*à* ~, *en* ~), 1071.
- Venir* (conjug.), 911.
- *D'où vient que, de là vient que* (mode), 1282.
- *Vienne l'été* (= quand l'été viendra), 1294.
- Verbes (conjug.), 840 et suiv.
- construits abusivement comme transitifs (*Du secours! sursautait-il*, etc.), 839.
- en *-cer*, 840.
- en *-ger*, 841.
- en *-yer*, 842.
- en *-eler, -eter*, 330, 2<sup>o</sup>; 845.
- en *-guer, en -quer*, 843.
- ayant un *e* muet à l'av.-dern. syll., 844.
- ayant un *é* fermé à l'av.-dern. syll., 846.
- en *-âtre, -oître*, 855.
- en *-indre, -soudre*, 854.
- en *-uer, -ouer*, 847.
- dont le part. prés. est en *-iant, -yant, -llant, -gnant*, 848.
- irrégul. ou défectifs, 879 et suiv.

- impersonnels (accord du part. passé), 948.
- transitifs, intransitifs, 810 et suiv.
- Vergeure* (prononc.), 252.
- Verser*, 474.
- Vêtir* (conjug.), 911.
- Vidange*, 475.
- Viduité, vacuité*, 471.
- Vieil*, 618.
- Vieillard* (fém.), 548.
- Villégiateur, villégiaturer*, 215.
- Villes* (noms de ~: genre), 549.
- Vingt*, 685.
- pour *vingtième*, 685. N.B. 2.
- Virage* (*négocié un* ~), 319.
- Vis-à-vis* + nom de lieu, 1171.
- *Vis-à-vis de* (= envers), 1172, 2.
- Visage de bois* (*trouver* ~), 365, 2.
- Visite* (*rendre* ~, *faire* ~), 476.
- Vite*, 1063.
- Violet* (*vitoulet*), 246.
- Vitupérer*, 836.
- Vivre* (conjug.), 911.
- *Vive(nt) les vacances!* 1002.
- *Vivre sa vie*, 837.
- *Vivre* (*le* ~) *et le couvert*, 39, N.B.
- *Vivre sur, ~ de*, 1213.
- Vœux* (*meilleurs* ~), 643.
- Voici, voilà*, 1214.
- *Le voici qui vient*, 1215, 2.
- *Voici* (pour présenter qq.ch.), 1215, 3.
- Voir clair*, 654.
- *Voir que* (mode), 1262; 1263.
- Voire* (*même*), 1064.
- Volatil, volatile*, 477.
- Volcanologie, vulcanologie*, 478.
- Vouloir* (conjug.), 912.
- *Il veut pleuvoir*, 868, 3.
- *Le hasard voulut que* (mode), 1279.
- *Se vouloir* + attrib., 479.
- *Vouloir bien, bien vouloir*, 1012.
- *Voulons-nous* + *infin.*, 868, 4.

*Vousoyer, voussoyer, vouvoyer*, 480.  
*Vraisemblable (il est ~ que)*  
 (mode), 1254.  
*Vulcanologie, volcanologie*, 478.  
*Vulgum pecus*, 481.  
*Wagon* (prononc.), *vagon*, 482.  
*Wassingue, serpillière, etc.*, 456.  
*Waterzooi*, 483.  
*Wite, serpillière, etc.*, 456.

## Y Z

y avec *irai, irais*, 744.

— *Il s'y agit de*, 755, 2.  
 — *Il s'y en donna*, 755, 4.  
 — *Je n'y peux rien*, 746.  
 — *Je veux y aller, j'y veux aller*,  
 755, 3.  
 — *M'y, t'y, y-moi*, 755, 1.  
 — se rapportant à des pers., 743.  
 — — à des noms d'animaux ou de  
 choses, 742.  
 — *S'y retrouver* (= rentrer dans ses  
 débours), 753.  
 — *Y compris*, 941 ; 1065.  
*Yeux (entre quatre ~)*, 561.  
*Zéro*, 687.

*Les chiffres renvoient aux numéros.*

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

1. **Au début que.** Réformer le n° 1229: Pour Littré, *maintenant que*, à *présent que*, sont des espèces de « conjonctions composées, qui signifient *en ce temps où*, et qui sont formées comme *pendant que*, *alors que* ». — Pour *au début que*, vu l'analogie, on pourra, semble-t-il, encore qu'on ne produise ici ni références aux dictionnaires ni citations d'auteurs, admettre la locution à côté de ces conjonctions composées. — Cf.: AU COMMENCEMENT QUE *l'évêque avait seul entre les mains tout le revenu de son église* (Massillon, dans Littré).

2. **Prestations.** Ajouter au n° 375: Pour les professionnels de l'immobilier, les *prestations* d'un immeuble, ce sont les divers éléments de son « standing »: appareils électroménagers, salle de bains en marbre, moquette, loggia carrelée, interphone, parking en sous-sol, etc.: *Un appartement aux PRESTATIONS luxueuses.*

3. **Régent, -te, régendat.** En Belgique, un *régent*, une *régente*, c'est un « agrégé (une agrégée) de l'enseignement secondaire inférieur »; pour devenir *régent* ou *régente*, on fait, dans une « école normale

moyenne » (ou « Section »), le *régendat* (mot mal fabriqué; *régentat* serait moins mauvais); on dit aussi: « la *régence* »; mieux: « les *études de régent(e)* ».

4. **Renon.** Ajouter au n° 398: On dit: **RÉSILIER**, ou **ROMPRE**, ou **ANNULER** *un bail, un marché, un contrat, un pacte.* — **CASSER** *un contrat* (Acad.). — **ROMPRE** *un engagement* (Id.). — *Le propriétaire du chalet suisse, manquant d'argent pour les réparations urgentes, DÉNOUA le bail* (Colette).

5. **Tranquille.** Prononciation: *tran-kil* (non: *tran-kiy'*).





---

# LE FRANÇAIS

---

# CORRECT

---

Écrit par un spécialiste  
qui fait autorité en la matière,  
voici un ouvrage de référence  
utile à tous :

un guide du français correct  
— vocabulaire et catégories grammaticales —  
conçu pour répondre aux besoins  
pratiques et quotidiens  
de tout usager du français.